NORTHWESTERN UNIVERSITY

EVANSON ILLINOIS

Missions DES O.M.I

1891

RATIO 15X

FILMED BY

ONTARIO MARCH OF DIMES

ABILITY CENTRE

80 COLONNADE RD.

NEPEAN, ONT

K2E 7G2

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 113. — MARS 1891



PARIS
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER
RUE DARCET, 7
1891

JUNIORAT
Des Pères Oblats
CHAMBLY P. Q.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 113. — Mars 1891

MISSIONS ÉTRANGÈRES

PROVINCE DU CANADA.

RAPPORT SUR LA MAISON DE MONTRÉAL.

TRÉS RÉVÉREND PÈRE,

Le dernier rapport de la maison de Saint-Pierre finit avec l'année 1886. Voici les événements les plus remarquables de 1887. D'abord, c'est le départ du R. P. ANTOINE, provincial du Canada, pour le Chapitre général. Il était accompagné du R. P. LEFEBVRE, nommé délégué de la province.

Les fidèles qui fréquentent notre église de Saint-Pierre connaissaient depuis trente-six ans le dévouement du R. P. ANTOINE. Ils l'avaient vu successivement directeur de la congrégation des demoiselles, supérieur de la maison et provincial. Ils lui étaient attachés comme des enfants à un père. Aussi, une inquiétude agitait leur esprit. Cet ami du faubourg de Québec reviendra-t-il

habiter au milieu de nous ? La mère patrie ne va-t-elle pas le garder pour profiter de son expérience ? Ces sentiments se manifestèrent surtout à l'heure des adieux...

Le 20 mars, les congrégations se réunissent dans la chapelle de notre maîtrise, et tour à tour elles lisent des adresses qui disent leur attachement et présentent des offrandes qui aideront aux frais du voyage.

Avant de quitter Saint-Pierre, le R. P. Antoine nomme le R. P. Lauzon, vice-supérieur et procureur provincial. Escortés d'un grand nombre de nos meilleurs amis, les deux membres du futur Chapitre se rendent à la gare pour prendre le chemin de New-York et voguer de là vers le Havre et la France.

Deux missionnaires durent remplacer à Saint-Pierre les deux absents, et le nombre des travaux apostoliques en fut forcément diminué. Toutefois, nos Pères voués aux missions ne restèrent pas oisifs ; ils eurent à prêcher une centaine de retraites grandes et petites.

Les Annales ont déjà raconté les courses apostoliques du R. P. Dazé aux alentours de Chicago (États-Unis). Le R. P. Lacasse évangélisa pendant le carême la ville de Cohoes, et dès que le printemps fut venu, il partit pour ses missions sauvages du Labrador. Ce travail étant maintenant au-dessus de ses forces, il a dû céder la place à un plus jeune que lui, le R. P. Lemoine.

Le 6 juin 1887, un de nos jeunes Pères, nouvellement ordonné, le R. P. Eymard, chantait dans notre église de Saint-Pierre sa première grand'messe. Il était assisté à l'autel par son frère, alors vice-chancelier de l'archevêché, et il avait le bonheur de bénir son père, sa mère et les autres parents accourus à cette fête de famille.

On venait d'apprendre la nomination du R. P. Antoine à la charge de troisième assistant général. Cette nouvelle attrista tous les cœurs et provoqua d'unanimes

regrets, tant parmi les fidèles que dans plusieurs communautés religieuses et presbytères. Le successeur du R. P. Antoine, le R. P. Célestin Augier, nous arrivait avec le R. P. Lefebvre, le 29 juin, fête patronale de notre église. Notre population catholique leur fit à tous deux un accueil joyeux et sympathique.

Dans le cours de cette année, notre établissement de Montréal s'est enrichi d'une grande et belle maison d'école. Cette maison, bâtie sur le vaste emplacement qui porte déjà l'église, la maison des pères, le local dit *la Maîtrise*, s'élève à l'angle des rues Panet et Sainte-Rose. Elle mesure 84 pieds de longueur, 55 de largeur et 62 de hauteur. Une grande salle, des classes en nombre, très bien disposées et aménagées, nous permettent de recevoir là près de quatre cents enfants. Douze Frères maristes sont chargés de cette école qui est pour nous une pépinière destinée à alimenter nos congrégations des jeunes gens et des hommes. C'est de là encore que nous viennent nos jeunes lévites et les voix enfantines qui, aux jours de fête, donnent de l'éclat à nos cérémonies et un puissant attrait à nos chants. Un Père de la maison s'occupe du bien spirituel et de la surveillance de l'école.

Cet établissement, malgré les efforts du R. P. Laporte qui en a dirigé et surveillé la construction, nous a coûté une somme considérable, somme qui dépassait de beaucoup les ressources ordinaires de la maison. Aussi fut-on obligé de faire un appel à la charité des habitants du quartier. Cet appel, grâce à Dieu, fut entendu. Un bazar, organisé et mené à bonne fin par le R. P. Lauzon, nous valut 6 635 piastres, c'est-à-dire 33 175 francs, lesquels nous ont été d'un grand secours pour payer le nouvel établissement.

Ce fut sur ces entrefaites que le R. P. Drouet fut

nommé supérieur de la maison de Saint-Pierre. Il remplaçait dans cette charge le R. P. Lefebvre qui, depuis huit ans, était à la tête de la communauté, et exerçait son zèle à Saint-Pierre depuis quatorze ans. Le nouveau supérieur eut tout d'abord à s'occuper de la congrégation des jeunes gens, qui venait de traverser une crise difficile et dont les dettes contractées avec trop d'aisance pesaient lourdement sur son modeste budget.

La fin de l'année 1887 vit venir à Saint-Pierre plusieurs de nos évêques et vicaires apostoliques du Nord-Ouest. Nous fûmes tour à tour honorés de la visite de NN. SS. Taché, d'Herbomez et Grandin. Sa Grandeur Mgr Clut nous a donné deux ans et demi, et nous pouvons dire que tout en prenant un repos et des soins indispensables à sa santé affaiblie par un long passé de privations et de travaux apostoliques, il n'a pas négligé les intérêts de sa lointaine Mission. Ces intérêts ont été servis par lui avec autant de dévouement que de succès.

Les nombreux visiteurs qui, suivant un usage traditionnel, viennent, chaque année, à l'occasion du nouvel an, nous dire leurs sympathies et leur reconnaissance, n'ont pas fait défaut la veille au soir et le premier jour de l'an. Adresses, offrandes, regrets pour les absents et en particulier pour le R. P. Antoine, vœux pour tous, rien n'a manqué à ces réunions de famille. L'expansion du cœur et une douce gaieté en font le principal charme. Les visites nous imposent un service quelquefois long et pénible. Nos Pères de la maison se partagent la ville et s'en vont deux à deux dire merci à toutes ces familles qui ont envoyé leurs délégués à Saint-Pierre. La fatigue de ces courses à travers neige et glace est amplement compensée par la joie que leur présence fait éclater sur les lèvres et aux visages de ceux qui les reçoivent.

Nous étions bientôt attristés par la mort de la supérieure du Carmel de Montréal, et par celle d'un des Frères maristes qui sont chargés de notre école. Plusieurs de nos Pères avaient aidé de leur mieux à la fondation du nouveau Carmel où s'était envolé un petit essaim de filles de Sainte-Thérèse, venu de Reims, en France. Il leur avait été donné de connaître et d'apprécier les qualités peu communes de la fondatrice. Aussi sa mort fut un deuil pour nous tous.

Au mois de janvier, les PP. Dazé et Lecomte ont été heureux de donner leur concours à une œuvre de charité qui, chaque année, apporte un secours indispensable à l'asile des Petits-Enfants tenu par les Sœurs de la Providence.

Peu après ont commencé les travaux apostoliques. Les retraites données par nos Pères missionnaires en 1888 atteignent le chiffre de 122. Elles se partagent en 52 retraites de trois à quatre jours et 28 de huit jours, dont 8 ont été prêchées dans les communautés religieuses, 6 au clergé de différents diocèses, 6 dans les collèges, 3 dans des pensionnats. Nous comptons 7 missions de quatre semaines et plusieurs sermons de circonstance.

Le R. P. Célestin Augier, provincial, fut appelé à faire la grande ouverture du mois de Marie à Notre-Dame de Bon Secours, et à prêcher le panégyrique du bienheureux J. B. de la Salle, dans la grande église de Notre-Dame. Le panégyrique fut bientôt suivi de celui de saint Alphonse Rodriguez dans l'église des RR. PP. Jésuites. Un Père Rédemptoriste et un Père Dominicain, tous deux renommés dans le pays, lui succédèrent pour prêcher les panégyriques, l'un du bienheureux Jean Berchmans et l'autre du bienheureux Pierre Claver.

Ces trois orateurs chrétiens furent diversement appréciés. Une petite revue rédigée par un prêtre les carac-

térisa par ces trois mots : « L'Oblat s'est montré profond penseur, le Rédemptoriste zélé missionnaire et le Dominicain brillant artiste. »

Peu après, le R. P. Provincial s'engageait dans la voie des retraites religieuses et pastorales ; les bénédictions de Dieu l'ont accompagné dans ces travaux délicats et importants. Il a débuté dans ce ministère par quatre retraites pastorales, deux à Montréal et deux à Québec. De son côté, le R. P. Lefebvre était appelé à évangéliser le clergé des diocèses de Nicolet et des Trois-Rivières.

Nos pères sont chaque année appelés à prêcher les petites retraites de confirmation. Ils s'en vont, de paroisse en paroisse, préparer les voies à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Ils prêchent aux enfants trois fois par jour, ils les confessent ainsi que les fidèles qui viennent toujours à eux en grand nombre. Ils les préparent aux cérémonies de la Confirmation, et cela souvent au plus fort de l'été. Ce travail, qui se suit et se ressemble, et qui, pendant des mois, n'a ni trêve ni merci, ne manque pas de leur être parfois pénible ; mais leur dévouement est béni du bon Dieu, et s'ils sèment dans la sueur, ils recueillent dans la joie.

Les Pères attachés au service de l'église et des œuvres de Saint-Pierre ont leur bonne part dans la prédication. Ils doivent nourrir du pain de la parole sainte, et les fidèles qui viennent tous les dimanches assister aux messes, et les membres des nombreuses et diverses congrégations qui émaillent le parterre qui leur est confié. Quelquefois même ils se détachent pour porter secours aux Pères missionnaires. C'est ainsi que le R. P. Lauzon est allé prêcher à Lowell (États-Unis), et que le R. P. Legault Hormisdas a évangélisé, seul ou avec un compagnon, différentes paroisses des États-Unis et du Canada.

Notre église est comme un foyer et un centre où la

piété des fidèles trouve un aliment quotidien dans les dévotions nombreuses et diverses qui y sont établies. Nous avions déjà l'archiconfrérie du Rosaire, et nous voilà enrichis en plus d'un rosaire perpétuel propagé en Canada par le R. P. Saintourens, des Frères prêcheurs. La piété de nos gens se manifeste par leurs pratiques de dévotion, mais elle s'affirme également par leur générosité et leur concours pécuniaire toutes les fois que nous leur tendons la main en faveur d'une œuvre à établir ou à restaurer. Nous leur devons d'avoir pu réparer la chapelle des congrégations des hommes et des demoiselles, et l'enrichir de nouvelles orgues.

Vers la fin de 1888, le R. P. Laporte nous quittait pour le collège d'Ottawa. Il était chargé de l'école et son départ provoqua des regrets unanimes chez les maîtres et chez les enfants. Le R. P. Supérieur dut, pendant quelque temps, ajouter ce travail à ses autres occupations.

Un de nos plus vaillants missionnaires, le R. P. Lecomte, était obligé de quitter momentanément le champ de bataille et de prendre un repos et des soins devenus indispensables à sa santé.

Nous eûmes, à la même époque, à pleurer un des nôtres, le R. P. Caron. Il fut moissonné à la fleur de l'âge. Les soins qui lui furent prodigués avec un dévouement sans limite, par nos bonnes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, ne purent rien contre un mal implacable et qui ne pardonne pas. Ses restes mortels reposent à Lachine dans le cimetière confié à la garde des novices.

Pendant l'année 1889, les travaux apostoliques sont à peu près égaux en nombre et en nature à ceux de l'année précédente. Leur total atteint le chiffre de 120. Deux de nos pères ont accompagné, dans leur visite pastorale, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières et de

Nicolet. Le R. P. Dazé a fait une campagne apostolique dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, et il y a clôturé ses travaux par la retraite prêchée aux Pères missionnaires du vicariat. Le R. P. Provincial est allé donner les mêmes exercices aux Pères du vicariat de la Colombie britannique ; au retour, il s'arrêta à Saint-Boniface pour prendre part aux travaux du premier concile de cette province, en qualité de délégué de Mgr d'Herbomez, et prêcher en même temps une retraite aux prêtres séculiers de l'archidiocèse. Il quitta Saint-Boniface pour venir dans le bas Canada prêcher des retraites religieuses, et les retraites pastorales d'Ottawa et de Nicolet. C'est le R. P. Lefebvre qui, cette année, avait été chargé d'évangéliser les Pères et les Frères de la province du Canada dans deux retraites générales, dont l'une a lieu au collège d'Ottawa et l'autre à Saint-Pierre de Montréal.

Le mois de juillet est un des mois les plus chargés d'œuvres, à cause de la visite pastorale et des retraites dans les collèges et maisons religieuses. Nos Pères trouvent heureusement un secours bienveillant et tout fraternel dans les Pères du collège et du scolasticat. Qu'ils veuillent bien agréer nos remerciements.

Pour varier la forme de nos prédications dans nos retraites données à Saint-Pierre, nous avons quelquefois employé avec succès les conférences dialoguées.

Plusieurs belles fêtes ont aussi rompu la monotonie de nos exercices. Nous croyons devoir signaler en premier lieu la fête du quarantième anniversaire de la fondation de la congrégation des demoiselles. Le R. P. Léonard en avait été le premier directeur, et les RR. PP. Antoine, Tortel, Drouet et Lauzon lui avaient tour à tour succédé dans cette charge. Une communion générale le matin ; le soir, des chants harmonieux, un sermon donné par le R. P. Supérieur, une procession et la bénédiction du Saint-Sacrement : tel fut le programme de la fête religieuse.

Après avoir dit merci à Dieu, ces bonnes demoiselles voulurent dire merci à leurs directeurs et à leurs Pères spirituels, et s'étant toutes réunies dans la vaste salle de l'école, elles firent parler leur reconnaissance dans des adresses et par des dons généreux.

Nous ne saurions passer sous silence le deux centième anniversaire de la première apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite-Marie. Cette fête fut solennisée avec éclat par les dévots au Sacré-Cœur, et ils sont nombreux parmi ceux qui fréquentent notre église ; messes de communion, messe solennelle, sermon et collecte abondante pour l'église du Vœu national à Paris, remplirent la journée. Comme souvenir de cet anniversaire, la chapelle du Sacré-Cœur, une des plus belles de notre église, a vu ses peintures rafraîchies. C'est dans cette chapelle que le Saint-Sacrement demeure exposé tous les premiers vendredis du mois et le samedi de chaque semaine. A la prière d'une pieuse demoiselle française qui à voué son cœur et sa vie au très Saint-Sacrement, Monseigneur l'Archevêque a établi une sorte de septennat d'exposition de la divine hostie dans sa ville archiépiscopale. Sept églises ont, un jour par semaine, l'honneur de présenter Notre-Seigneur à l'adoration et aux hommages des fidèles. Au nombre de ces églises privilégiées se trouve la nôtre, et notre jour de prières et de garde au pied du Saint-Sacrement est le samedi.

De toutes nos réunions mensuelles, celle qui voit accourir un plus grand nombre d'âmes pieuses est sans contredit celle du Saint-Rosaire. Ce jour-là, les communions sont plus nombreuses et l'empressement à assister aux offices est également très grand. Les fidèles tiennent à bénéficier des indulgences attachées à cette fête.

Les Annales ont déjà raconté ce que nous pouvons appeler la fête des cloches de Saint-Pierre, à Montréal.

C'est en juillet 1889 que fut formé le comité chargé d'étudier cette œuvre et d'en assurer le succès par des appels à la charité presque inépuisable de nos bons catholiques du quartier. Ce sont bien en effet les dons de nos ouvriers, de nos associés et congréganistes, qui ont fondu ces treize cloches, et les ont fait monter dans notre clocher, d'où elles envoient leurs vibrations sonores et harmonieuses à tous les échos des alentours. La maison de Saint-Pierre doit des actions de grâces spéciales au R. P. LEFEBVRE qui a été l'âme de cette œuvre et qui l'a menée à bonne fin malgré les difficultés et les déceptions qui l'ont traversée pendant quelque temps. Nous envoyons aussi, de loin, un merci fraternel aux RR. PP. BESSON et Paul BONNET. L'un a été notre intermédiaire auprès de notre fondeur, M. Pacard, à Annecy ; il a béni les matériaux au moment où ils allaient être mis en fusion ; et l'autre étant à Rome, nous a fourni les inscriptions qui ornent les cloches.

Au mois d'août, notre quartier faisait une grande perte dans la personne de la sœur THOMAS, supérieure et directrice de l'asile sis non loin de notre église, pendant vingt et un ans. Que de générations d'enfants ont passé par ses mains, et quel bien n'a-t-elle pas fait ! La sœur THOMAS a toujours été très dévouée à notre maison ; aussi avons-nous été heureux de pouvoir lui donner nous-mêmes les dernières consolations de la religion, et de lui faire chanter plusieurs services dans notre église. A la demande de la communauté des Sœurs de la Providence, un des nôtres, le R. P. MAYEUR, a écrit la vie de cette servante de Dieu et des pauvres.

Peu de temps après, en octobre, la mort faisait une nouvelle victime dans l'enceinte même de la communauté. Un jeune Père nouvellement ordonné, le R. P. ALLAIRE, envoyé à Montréal pour y respirer l'air natal et donner à sa pieuse famille la consolation d'assister à sa messe, y trouva la fin de ses épreuves dans une mort précieuse et sainte.

Au commencement de 1890, nous avons, comme tout le reste du monde connu, reçu la visite de la célèbre *influenza ;* mais, grâce à Dieu, elle n'a pas fait de victimes dans notre maison.

Peu après, nous devions nous séparer du cher Père LAUZON. Il nous quittait pour Hull où il allait prendre la place du R. P. CAUVIN à la tête de la maison. Ce Père était à Saint-Pierre depuis quatorze ans ; il s'occupait avec un zèle prudent et ferme d'œuvres importantes, comme la direction de la Congrégation des demoiselles, et de la Société de tempérance ; le Sacré-Cœur avait sa part de dévouement. Il avait beaucoup fait pour la prospérité et le progrès de ces œuvres ; les fidèles avaient en lui une confiance bien placée ; aussi son départ donna lieu à de vifs témoignages de regret et de sympathie. Celui qu'il allait remplacer à Hull, le R. P. CAUVIN, ne tarda pas à le quitter pour toujours en prenant le chemin de l'éternité. Le souvenir de ce vénérable défunt vivait encore à Montréal, où il avait exercé le saint ministère à plusieurs reprises. Les Sœurs de l'asile de Saint-Vincent de Paul qu'il avait fondé, et les Religieuses de Sainte-Anne dont il avait été le directeur, firent célébrer des services funèbres pour le repos de son âme. Il en fut de même pour le R. P. AUBERT, mort à Paris ; ses vingt-cinq ans d'absence n'avaient pas effacé son souvenir. On lui donna des prières.

Pendant le carême, nous avons pu nous absenter de la maison en plus grand nombre que d'habitude, et cela grâce à une mission prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes dans la paroisse sur laquelle se trouve notre

église. D'ordinaire, ces Pères se réservent exclusivement les confessions des personnes qui font la mission. Nous en avons été soulagés d'autant.

A Montréal, avec la population de la ville grandissent et se multiplient les communautés religieuses de femmes et d'hommes. Les premières possèdent toutes de grands et beaux locaux; les œuvres se développent merveilleusement. Les secondes, en 1889, sans compter les Frères enseignants, s'élevaient à cinq : les RR. PP. Jésuites, Oblats, Rédemptoristes, Pères de Sainte-Croix, Clercs du Saint-Viateur. L'année 1890 a vu venir les Pères Franciscains de l'Observance et les Religieux du Saint-Sacrement.

Une œuvre déjà ancienne à Saint-Pierre, et qui ne vieillit pas, ce sont les pèlerinages à Notre-Dame de Bon-Secours, pendant le mois de mai, et à la Bonne Sainte-Anne en été. Chaque congrégation, comme chaque association tient à honneur de faire une visite au premier sanctuaire de Marie, à Montréal. Après la fille, la mère. Les demoiselles et les dames d'abord, puis les jeunes gens et les hommes, au nombre de sept à huit cents, descendent chaque année le fleuve Saint-Laurent, portés sur un magnifique bateau, et s'en vont en priant et en chantant déposer leurs hommages et leurs vœux au sanctuaire vénéré et célèbre de Sainte-Anne. Rarement les pieux pèlerins retournent chez eux sans avoir obtenu une grâce quelconque de celle qui nous donna la mère de Dieu.

Les travaux de l'année 1890 ont été plus nombreux encore que ceux de l'année précédente. Leur somme totale s'élève à 136 et nous avons dû refuser plusieurs retraites. Les ouvriers apostoliques qui ont dû se partager cette besogne sont les RR. PP. Lecomte, Lagier, Lacasse, Brunet, Mayeur et Prétot. Ils ont souvent été secondés par les Pères qui ont la charge du ministère dans notre église de Saint-Pierre. C'est ainsi que les

RR. PP. Guillet, Brault et Legault ont évangélisé plusieurs paroisses. Le R. P. Augier, provincial, a de son côté prêché plusieurs retraites religieuses et les deux retraites pastorales du diocèse de Saint-Hyacinthe. La cérémonie toujours imposante et belle d'une ordination, faite dans notre église par Sa Grandeur Mgr Grandin; la fête du deux centième anniversaire de la bienheureuse Marguerite-Marie, et la bénédiction des cloches dont nos Annales ont déjà parlé, forment le bouquet final de nos fêtes religieuses.

En terminant ce rapport, je dois dire que les œuvres de la maison sont, en général, prospères et bénies du bon Dieu. Nous sommes à court d'ouvriers, le bien à faire est grand, et nous ne sommes pas en nombre suffisant pour répondre à tous les appels qui nous viennent soit du Canada, soit des États-Unis.

Je ne veux pas quitter la plume sans faire connaître à votre paternité que nos bons Frères convers travaillent de tout cœur et se montrent aussi appliqués au soin de leur perfection que zélés pour les intérêts de notre communauté.

Agréez, très révérend Père, les respectueux hommages de votre très humble fils en N. S. et M. I.

P. M. Drouet, o. m. i.

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

LETTRE DU R. P. THÉOPHILE CAMPEAU AU R. P. CAMPER, VICAIRE DES MISSIONS.

Lac Qu'Appelle, le 19 janvier 1890.

Mon révérend Père,

Je profite de quelques jours passés à Qu'Appelle pour me rendre au désir que vous m'avez exprimé d'avoir de

nouveaux détails sur les Missions sauvages que j'ai à desservir.

Dans le cours de l'année dernière, j'ai parcouru d'une extrémité à l'autre les réserves sauvages qui se rattachent aux trois centres de Missions connus sous le nom de Paskwa, de la montagne de Tondre et du lac Croche. Il n'est pas question, bien entendu, des nombreux voyages que j'ai dû faire pour voir les malades ; je ne parle que des visites régulières qui n'ont pas duré moins de trois ou quatre mois.

La Mission du lac Croche possède maintenant une jolie église, qui lui donne une physionomie toute nouvelle. A la voir, on se croirait transporté en plein pays civilisé.

Située à quelques arpents du lac, près de deux jolis bocages, lattée et plâtrée à l'intérieur et à l'extérieur, couverte en très beau bardeau, cette église revêt dans son ensemble un cachet de simplicité et de propreté qui plaît et invite à la prière. Vous allez croire que je tombe dans l'exagération, mais j'ose dire que je la préfère à notre église de Qu'Appelle. Une petite bâtisse, qui en est comme le prolongement, offre au missionnaire une résidence très convenable pour le moment. Le cimetière, situé non loin de l'église, entre deux bosquets, n'a pas encore de clôture. Je me propose prochainement de l'entourer de lattes. Nous y avons planté, l'été dernier, une grande croix en chêne, faite par un catholique de la Mission. Avant mon départ, en mars dernier, nos sauvages ont coupé et charrié une centaine de pièces de bois pour la construction d'une maison où ils pourront se retirer avant les offices. Ils doivent eux-mêmes faire ce travail gratuitement.

Je n'ai que du bien à dire de la conduite de nos catholiques. En général, ils sont bons ; ils aiment la prière

et assistent volontiers aux exercices de piété. Je crois pouvoir affirmer qu'il est rare que personne manque la messe le dimanche, tout le temps que dure la mission. A ma dernière visite, qui s'est prolongée deux mois et demi, Osoupe, le chef, ainsi que sa femme sont venus l'entendre tous les matins. Ces sauvages sont en même temps les plus laborieux et les plus avancés dans la civilisation. C'est le témoignage que leur rendent les employés du gouvernement. Ils donnent l'exemple du travail aux quatre réserves païennes qui les entourent. Et, pour les encourager, il est question de leur construire un moulin à farine.

Vous apprendrez avec plaisir que tous les enfants catholiques appartenant à cette Mission vont à l'école industrielle du R. P. Hugonard. Le ministre et son interprète ont bien essayé de les en détourner ; mais c'est en vain que pour les gagner ils ont étalé sous leurs yeux mille et mille présents. A ce propos, je dois mentionner une tentative de ces messieurs qui a tourné à leur confusion.

Trois ministres se présentent, l'an dernier, chez Osoupe, le chef catholique de la réserve. L'un d'eux, qui parle très bien le cri, argumente à peu près en ces termes sur la religion, en présence de plusieurs sauvages baptisés et païens: « Ne craignez pas, mes bons amis, de prier avec nous. Nous aussi, nous aimons le bon Dieu ; nous aussi nous voulons aller au ciel. Toutes les religions sont bonnes et mènent également au paradis. Votre religion, à vous catholiques, est comme un grand arbre ; les religions que nous prêchons en sont les branches. L'arbre et les branches sont de même nature, n'est-il pas vrai? Ainsi en est-il de votre religion et des nôtres : elles ont cela de commun qu'elles conduisent également au ciel. » Il parla sur ce ton près d'une demi-heure.

Invité à donner son avis sur cette démonstration, Osoupe répondit :

« Je suis fort étonné de vous entendre parler ainsi de la religion. Vous autres blancs, vous avez des lèvres pour vous instruire et pour vous enseigner la vérité ; nous, pauvres sauvages, nous ne sommes que des ignorants. Cependant, nous avons toujours pensé que la bonne religion devait être une, comme il n'y a qu'un seul Dieu. La foi à un seul Dieu entraîne nécessairement la croyance à un seul Évangile, car il est difficile d'admettre que Dieu ait enseigné tant de différentes religions. Si un pauvre sauvage a honte de dire aujourd'hui le contraire de ce qu'il a avancé hier, comment supposer que Dieu puisse nier maintenant ce qu'il a prêché pendant qu'il était sur la terre ! Vous prétendez que votre religion est réellement semblable à la nôtre. Que ne prêchez-vous alors ce que nos prêtres prêchent partout? Je crois sans peine que l'arbre et les branches sont de même nature ; mais vit-on jamais un chêne donner des pommes ou un pommier donner des glands? Si donc il est vrai que notre religion est l'arbre et les vôtres les branches, vous devez croire et prêcher ce que nos prêtres croient et enseignent. Vous feriez bien mieux, dit Osoupe en finissant, de nous laisser en paix et de ne pas tant tourmenter les sauvages pour leur imposer des religions que vous avez inventées vous-mêmes. » Pour un sauvage, ce n'était pas mal raisonné.

Nos trois ministres confondus jugèrent prudent de ne pas insister et de se retirer au plus vite.

Les païens n'ont pas été oubliés dans cette visite.

J'ai pu, avant de quitter le lac, parcourir toutes leurs réserves. En présence des sauvages assemblés, j'ai traité longuement et aussi clairement que possible les questions suivantes :

Différence entre le prêtre catholique et le ministre protestant ; la religion catholique est la seule véritable instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour sauver les âmes ; les religions protestantes, inventées par des hommes pervers, ne peuvent avoir aucun crédit.

Ces différents points, ainsi que l'importante question de l'éducation des enfants, ont été successivement abordés dans nos fréquents entretiens. J'ai dû aussi réfuter les mensonges et les calomnies que les ministres ne cessent de débiter contre nous et contre notre école industrielle de Qu'Appelle. La généralité des sauvages semblent bien convaincus que nous prêchons la religion véritable, instituée par Jésus-Christ. — « Le grand Maître n'a qu'une parole, nous disent-ils, et vous seuls prêchez toujours la même grande prière. » Et néanmoins ils ne nous donnent pas toujours raison, dans la pratique, contre les apôtres de l'erreur.

Que voulez-vous? Ceux-ci emploient des arguments qui touchent davantage ces pauvres gens. Ils viennent vers eux chargés de présents : habits, argent, vivres en quantité, tout leur est offert. Ce singulier mode d'apostolat avilit les païens, les rend paresseux et en fait des mendiants éhontés. Là, Dieu merci, s'arrête la désastreuse influence des ministres de l'erreur, car les sauvages ne se méprennent pas sur la valeur de pareils arguments. S'ils vont chez les ministres, c'est pour manger. Mais quand il s'agit de prier, c'est à nous qu'ils s'adressent. Il n'y a pas à en douter, leurs préjugés tombent sensiblement, leurs superstitions diminuent, et le mouvement vers notre religion augmente en proportion.

Pourquoi faut-il que nous manquions du grand moyen de les évangéliser? Pourquoi l'homme de la bonne prière, comme ils disent, est-il condamné à errer çà et là, à vivre trop souvent partout, et jamais assez longtemps à

la même place? Cette Mission du lac Croche, ainsi que celle de la montagne de Tondre exigeraient des missionnaires à poste fixe. Tant qu'il n'en sera pas ainsi et qu'elles ne recevront notre visite que de loin en loin, les conversions ne seront jamais nombreuses.

Les sauvages catholiques de la montagne de Tondre, qu'on nomme aussi Notre-Dame de l'Espérance, nous donnent bien moins de consolations. Leur instruction religieuse a été forcément négligée à cause de notre petit nombre. C'est un mal auquel il faut remédier au plus tôt. Je m'y emploie de tout cœur par des catéchismes et des retraites qui obtiennent de bons résultats.

Malheureusement les chrétiens de cette réserve entretiennent encore des rapports trop fréquents avec les idolâtres. C'est pour eux une source de perversion. Trop faibles contre le respect humain, ils se laissent entraîner à la profanation du dimanche, à la participation aux danses païennes et à d'autres manquements regrettables. Cependant, avec la protection maternelle de Notre-Dame, à qui est confiée la garde de cette Mission, j'arriverai, je l'espère, à faire l'œuvre du bon Dieu parmi ces sauvages. Le ciel, il faut le reconnaître, nous aide puissamment; des châtiments terribles qui montrent clairement son intervention, ont frappé les persécuteurs de notre sainte religion. La crainte a été pour eux le commencement de la sagesse. Leurs attaques sont moins violentes; ils montrent même un certain empressement à venir à l'église, et la vue du missionnaire paraît leur faire plaisir.

Mais notre principale ressource, après Dieu, pour l'évangélisation de ces sauvages, est dans la prospérité de notre école que dirige avec tant de dévouement l'excellent M. Denneheys. Ce brave instituteur a eu longtemps à lutter contre les préjugés et la haine de ces gens grossiers et ignorants pour tout ce qui est catholique. Aujourd'hui, les difficultés sont aplanies et le succès paraît assuré. Il n'y a guère de païens qui n'envoient actuellement leurs enfants à son école. Avec sa parfaite connaissance de la langue sauteuse, il est d'un grand secours pour le missionnaire, car il peut apprendre le catéchisme et les prières aux enfants catholiques. Grande est l'influence qu'il exerce sur tous, païens et chrétiens.

L'église de la montagne de Tondre n'est pas encore entièrement achevée. Quand les travaux seront terminés, elle sera de toutes nos églises la plus belle sans contredit. Nous en avons pris possession à Noël, après les exercices d'une retraite suivie par tous les catholiques de l'endroit et des alentours. J'ai, à cette occasion, entendu plus de cent confessions et distribué à peu près autant de communions. Les enfants ont chanté à la messe de minuit plusieurs cantiques en sauteux. L'entrain était tel que je n'ai pu retenir mes larmes. Mon cœur débordait de joie et de reconnaissance. Les païens et les protestants attirés par la solennité de la fête en ont été on ne peut mieux impressionnés. Dieu veuille achever son œuvre dans ces âmes, et les gagner bientôt toutes à son amour! Les ministres font des efforts désespérés pour empêcher le triomphe de la grâce. Et il est évident qu'ils ont d'immenses avantages sur nous, avec leurs trois écoles sauvages dans le district. Mais le Seigneur est tout-puissant et sa miséricorde est sans bornes. Je compte qu'il nous enverra des ressources en hommes et en argent, et que nous pourrons profiter des bonnes dispositions des païens pour établir son règne au milieu d'eux.

Le fait le plus consolant à signaler dans la Mission de Paskwa, c'est la conversion du fils d'un des principaux

chefs. Ici, je cède la plume au R. P. Hugonard qui va nous la raconter :

« Piépot, chef le plus redouté et peut-être le plus influent auprès du gouvernement, est à la tête d'une réserve considérable. Profondément attaché à tout ce qui est sauvage, et systématiquement opposé à toute religion et à toute éducation, il ne permit d'abord à aucun enfant de sa réserve de fréquenter les écoles soit catholiques, soit protestantes.

« Enfin, il y a deux ans, il consentit à placer dans notre école industrielle un de ses garçons et trois autres enfants, mais à la condition expresse qu'on ne les baptiserait pas. L'an dernier, à l'approche du samedi saint, son fils, que nous appelons Michael, âgé de quinze ans, demanda le baptême. Je refusai et lui défendis même d'en parler à son père.

« Cette année, quinze jours avant le samedi saint, l'enfant renouvela ses instances avec tant de force que j'aurais craint de résister à la volonté de Dieu en le repoussant une seconde fois. Je m'étais d'abord proposé d'aller moi-même trouver le chef pour lui demander l'autorisation de baptiser son fils ; mais réflexion faite, je crus meilleur de le faire venir à la Mission. Soit qu'il se doutât de quelque chose, soit pour un autre motif, il ne vint pas. Je proposai alors à Michael de se rendre auprès de son père pour lui demander la permission de recevoir le baptême. Faire plus de 50 kilomètres par de très mauvais chemins, solliciter une faveur qui devait irriter son père et provoquer les railleries et les reproches de ses parents et des autres païens, c'était beaucoup pour un enfant. Michael n'hésita pas. Le lundi de la semaine sainte, il partit seul, avec un cheval et un traîneau d'hiver, et dès le mercredi, il était de retour avec son père et son frère. Le pauvre enfant était tout triste

et abattu. Son père refusait absolument la permission demandée. Je l'encourageai de mon mieux, lui recommandant de prier et d'avoir confiance en Dieu.

« A la Mission, la lutte recommença sans que les instances du fils pussent triompher de l'obstination du père. Les larmes elles-mêmes furent impuissantes. J'assistais une fois à leur entretien. Piépot se tournant tout à coup vers moi : « Qu'as-tu donc fait à mon enfant, me dit-il d'un ton brusque, pour qu'il désire si ardemment le baptême ? — Piépot, lui répondis-je, tu as mis ton enfant ici pour que je l'instruise et que je lui donne de l'intelligence. Ce que ton fils veut faire te prouve qu'il *a acquis de l'intelligence* et qu'il n'a pas été inutilement deux ans dans notre école. Tu ne l'ignores pas, ton fils sait lire et écrire ; mais, pour lui, ce n'est pas assez. On peut savoir lire et écrire et n'être qu'un méchant homme. Michael veut quelque chose de plus que la science, il veut être bon, bon envers ses parents et bon envers Dieu. Et s'il te demande aujourd'hui la permission d'être baptisé, c'est pour obéir à Dieu qu'il désire servir et aimer de tout son cœur. Ce n'est pas moi qui l'ai poussé à cette démarche. Prends des informations auprès de lui, auprès des autres, et l'on te dira que je ne l'ai jamais engagé à demander le baptême. Il a assisté à mes leçons, je l'ai instruit comme les autres. Plus intelligent que tous, il n'a pas tardé à comprendre que notre religion est bonne et que, sans elle, on ne peut aller au ciel. C'est pour cela qu'il veut prier. Crois-moi, Piépot, c'est la vérité ! »

« Le chef ne voulut pas m'écouter. Il sortit en disant : « On verra cela. »

« Le lendemain, jeudi, avant la messe paroissiale, nouvelles supplications de l'enfant, nouveau refus du père. Je parlai au fils aîné et le priai d'intervenir en faveur de son frère : « C'est inutile, répondit-il, mon

père ne consentira jamais à ce que Michael soit baptisé. » Le chef était alors dans la grande salle avec les autres sauvages. Je résolus de tenter un dernier effort. « Viens ici, me dit Piépot, aussitôt qu'il m'aperçut, et parlons encore de ce qui afflige tant mon garçon. Prêtre, sois franc, n'as-tu pas fait des promesses ou des menaces à mon enfant pour lui inspirer un si vif désir du baptême?... J'ai appris que les protestants donnent 15 dollars (75 francs) à tous ceux qui consentent à être baptisés. » — Puis, se tournant vers son fils : « Voyons, lui dit-il, ne crains pas, dis-moi franchement les menaces ou les promesses que le Père t'a faites. N'aie pas peur de ses menaces. Aujourd'hui même, si tu le veux, je puis t'emmener. Ne te soucie pas davantage de ses promesses. Je suis riche, j'ai des chevaux, je peux te donner plus que lui. Allons, réponds-moi franchement, pourquoi veux-tu être baptisé? » Michael intimidé garda le silence; je lui dis alors : « Mon enfant, réponds à ton père et avoue avec franchise pourquoi tu demandes avec tant d'instance la permission de recevoir le saint baptême. — Je veux être baptisé, dit l'enfant, parce que je désire aller voir le grand Esprit. » Le chef déconcerté dit lentement : « Ah! tu veux voir le grand Esprit! » Et, regardant en haut, comme si la réponse était trop élevée pour lui, il semblait chercher l'image du bon Dieu parmi celles qui étaient suspendues aux murs. — La lutte avait pris fin. Piépot consentit à ce que son fils fût baptisé. Il voulut même assister à la cérémonie qui eut lieu le samedi saint.

« J'ai été le parrain de Michael. Dix autres enfants de l'école reçurent avec lui le saint baptême. Par privilège et comme récompense du courage et de la foi qu'il avait montrés, il fut admis à la première communion le jour de Pâques. Dix-huit enfants de l'école eurent la même

faveur. Et je peux dire que Michael se fit remarquer entre tous par sa piété et son esprit de foi envers le Dieu eucharistique qu'il ne se lassait de visiter. »

Aujourd'hui, continue le P. Campeau, il paraît être le plus heureux de nos enfants. Espérons que ces deux baptêmes, de Paskwa et du fils de Piépot, amèneront la conversion d'autres païens. Cette Mission de Notre-Dame de Bon Secours nous a donné jusqu'à présent de bien douces consolations au milieu de nos pénibles travaux et malgré les entraves suscitées par nos ennemis. Hélas! n'allons-nous pas perdre nos avantages, aujourd'hui que les loups sont dans la bergerie et y exercent de terribles ravages!

Un ministre presbytérien, aidé de son interprète, menteur comme pas un, et adultère public, parcourt depuis quelques mois les réserves qui composent la Mission de Paskwa. Ayant travaillé inutilement jusqu'ici au milieu des sauvages, il a inventé un stratagème diabolique pour obtenir quelques baptêmes : il achète les âmes à prix d'argent comme le faisait remarquer Piépot. Il promet et donne 15 dollars à tous ceux qui consentent à se laisser baptiser par lui. Si ces moyens n'ont rien de délicat et d'élevé pour gagner la confiance des sauvages, ils n'en restent pas moins une tentation terrible pour ces païens qui sont si pauvres. Comme il est à craindre que ces appâts matériels ne changent les bonnes dispositions des sauvages païens à notre égard et ne ruinent pour longtemps les espérances que nous avions fondées sur leur prochaine conversion! — Hélas! plusieurs déjà se sont vendus.

Nos catholiques restent fermes dans la foi. Un exemple entre mille :

L'été dernier, le ministre presbytérien se présenta chez un des principaux catholiques de cette réserve, du

nom de Charles Asham. Après lui avoir parlé de religion, il lui dit : « Tu es catholique? » Sur sa réponse affirmative : « Mais comme tu es pauvre ! continue le protestant; ton prêtre n'a donc pas pitié de toi? Ah ! si tu priais ma religion, j'aurais soin de te donner des habits et tout ce dont tu as besoin pour sortir de la misère ! » —Charles Asham, après un moment d'hésitation, dit au ministre, en montrant sa poitrine à découvert. « Peux-tu voir mon âme? C'est là que le prêtre travaille. C'est là que s'accumulent les richesses que le prêtre me donne, là que je tiens en réserve les trésors au moyen desquels j'espère pouvoir acheter une place dans le ciel ! »

Daigne Notre-Dame de Bon Secours garder ses saintes dispositions et inspirer à tous le courage de persévérer *usque ad mortem* dans la profession de leur foi !

Je termine cette lettre, mon Révérend Père, en recommandant nos Missions à vos bonnes prières, et en vous assurant des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant frère en J.-C. et M. I.

T. P. Campeau, o. m. i.

Lettre du R. P. Cahill a un père du scolasticat d'Archville.

Mon révérend et bien cher Père,

Vous me demandez quelques détails sur mes Missions sauvages et vous me promettez en retour le secours de vos prières et des prières de la communauté. L'échange est trop avantageux pour que je ne m'empresse pas de l'accepter.

Les Missions dont j'ai la charge sont dans la partie de

l'archidiocèse de Saint-Boniface qui appartient civilement à la province d'Ontario. Elles s'étendent sur une surface aussi vaste que celle d'un diocèse, ce qui me met dans l'impossibilité de les visiter aussi souvent que je voudrais et d'y séjourner aussi longtemps que le demanderait le bien des fidèles. Hélas ! je ne suis pas seul à éprouver cet inconvénient. Nous en sommes tous plus ou moins là dans ce vicariat.

Le district a pour centre ou chef-lieu le *Portage-aux-Rats*. C'est une paroisse où nous avons une bonne maison-chapelle, en attendant qu'on réalise le projet d'y bâtir une église en pierre. C'est ici que je me réfugie après mes courses apostoliques et que je me prépare à de nouveaux combâts.

Le nom de *Portage-du-Rat* ou *aux-Rats* (Ojeshkonigaming) dit assez que ce sont les sauvages qui ont baptisé la localité. Forcés par les rapides qui se trouvent au point où le lac des Bois se décharge dans la rivière Winipeg, de faire portage pour passer du lac dans la rivière, ils aperçurent une petite anse, dans laquelle des rats musqués avaient établi leur séjour.

Pour nos gens, le nom était tout trouvé : Portage-aux-Rats.

Nous sommes ici sur la grande voie découverte, il y a plus d'un siècle et demi, par l'intrépide sieur de Varennes de la Verandrye (1), le hardi voyageur qui, vers 1721, accompagné de ses fils, de son neveu, d'un missionnaire et d'une cinquantaine d'hommes, franchissait la *Hauteur des terres* et allait à la recherche de la grande mer de l'Ouest. Pendant plus d'un siècle, ce fut la seule route donnant accès dans la rivière Rouge et dans les pays

(1) M. de la Verandrye, né à Trois-Rivières, était un ancien officier qui avait servi en Flandre pendant la guerre de la succession d'Espagne.

du nord-ouest. La puissante Compagnie de la baie d'Hudson y a conservé plusieurs postes de traite, et la religion ses établissements. C'est ainsi qu'on rencontre successivement la Mission du fort William sur le lac Supérieur (elle est desservie par les Pères Jésuites), la Mission du fort Francis sur le lac de la Pluie (c'est la plus importante de mon district), le Portage-aux-Rats sur le lac des Bois, la mission du fort Alexandre, et finalement Saint-Boniface sur la rivière Rouge. Ce sont les principales étapes de l'ancienne route. Il y a quelques années, on mettait vingt jours pour faire le trajet du fort William à Saint-Boniface. Aujourd'hui, on y met un peu moins de vingt heures.

Mais revenons à mes ouailles. Elles ne sont pas très nombreuses : trois cents sauvages catholiques perdus au milieu d'environ deux mille cinq cents sauvages infidèles ou protestants. Ajoutez-y un nombre à peu près égal de blancs, et vous aurez à peu près la population totale du district. Chose singulière, ces sauvages qui ont été les premiers à recevoir la visite du missionnaire, seront peut-être les derniers à se convertir. Ils ont toujours montré à l'égard de notre sainte religion une indifférence désolante et parfois même une résistance ouverte. Le cher Père Lacombe en sait quelque chose. La prière et les sacrifices pourront seuls triompher de cette obstination.

Je tâche de faire le tour de mes Missions au moins deux fois par an. Si vous voulez m'accompagner, je vais vous conduire à la principale de ces Missions, celle du fort Francis, située près de la décharge du lac la Pluie, à 190 milles au sud du Portage-aux-Rats. Si nous étions en été, le voyage serait facile : nous n'aurions qu'à prendre place sur le bateau à vapeur. Mais nous sommes en hiver; la glace couvre la rivière. Nous aurons un

traîneau d'éclisses tiré par des chiens ou un cheval, et parce qu'il nous faudra souvent quitter la route battue pour visiter les chantiers échelonnés autour du lac des Bois, force nous sera de chausser les raquettes et de faire à pied une bonne partie du trajet. A midi, nous nous arrêtons dans un endroit bien abrité contre le vent, nous faisons un bon feu et nous prenons ce qui tient la place d'un bon dîner ; il y a en cela un certain charme. Le soir, c'est autre chose ; quand la nuit est venue, quand on sent tous ses membres saisis par le froid, on a beau avoir l'âme poétique, on ne peut se défendre, au commencement surtout, de quelque anxiété. Mais on s'y fait. Écartez la neige, sur la terre gelée, étendez ces branches de sapin, roulez-vous dans vos couvertures près du feu que vous avez eu soin de bien entretenir, et attendez le sommeil. Il ne tardera pas à venir, pour peu que vous soyez habitué à ce genre de couchette. Vous serez étonné de la facilité avec laquelle on supporte le froid. On dirait que lorsqu'on est couché et qu'on renonce à le combattre, cet ennemi respecte sa victime.

Les bucherons que je vais visiter sont par groupes de trente à quarante, logés dans des habitations dites *chantiers*, sortes de constructions basses, en bois brut, avec un toit presque plat. Il y a ordinairement deux de ces constructions en face l'une de l'autre : la première sert de retraite et de dortoir, la seconde de cuisine et de réfectoire. La majorité de ces ouvriers étant anglais et protestants, la Mission ne peut pas avoir ici le même entrain que dans les chantiers où il n'y a que des catholiques. Cependant le missionnaire reçoit, en général, un accueil très sympathique, et bien des protestants viennent à l'exercice du soir, qui se compose ordinairement d'un cantique, de la prière et d'une instruction. Pour faire quelque bien à ces protestants que je n'ai pas occa-

sion de voir ailleurs, je récite d'abord la prière en anglais et je la reprends ensuite en français pour les Canadiens catholiques : les uns et les autres se tiennent respectueusement à genoux. L'instruction est également faite dans les deux langues. C'est trop peu pour amener la conversion immédiate des hérétiques, c'est assez pour faire tomber les préjugés et déposer des germes de salut qui pourront lever en leur temps. Après l'instruction, je me tiens à la disposition des catholiques qui veulent profiter de la présence du missionnaire pour se décharger du poids de leurs fautes.

Dans un coin du chantier, on suspend une couverture à côté d'un siège quelconque : c'est le confessionnal. Si primitif qu'il soit, ce confessionnal a son éloquence ; il réveille la foi, il rappelle le devoir de se réconcilier avec Dieu, et laisse entrevoir la grâce du pardon et de la miséricorde. Tous ne profitent pas du bienfait qui leur est offert ; comme partout, on rencontre des abstentions et des résistances ; mais la part de Dieu est assez grande pour consoler le cœur du missionnaire et le dédommager de ses fatigues.

Le lendemain de bonne heure, le confessionnal cède la place à un autel, le chantier se transforme en chapelle, et je célèbre la sainte messe à laquelle tous les catholiques assistent et bon nombre font la sainte communion. Presque toute la nuit est ainsi employée aux exercices, ce qui n'est pas peu méritoire pour des gens qui n'avaient que ce temps pour se reposer des fatigues de la veille et se préparer aux fatigues du lendemain.

Mais il est temps d'arriver au terme de notre voyage, c'est-à-dire au lac la Pluie. Il y a là trente-cinq familles portant presque toutes des noms canadiens. Elles descendent, en effet, de Canadiens qui, venus dans le pays au service de la Compagnie du Nord-Ouest, s'y sont

établis, ont épousé des sauvagesses, et ont pris assez rapidement les habitudes de leurs nouveaux compatriotes, ne gardant rien de leur ancienne patrie, pas même la langue. Ils ne parlent guère que le sauteux qui, vous le savez, ne diffère pas de l'algonquin ; braves gens, du reste, dont la foi, l'assiduité aux offices, la participation aux sacrements font ma consolation. Ils savent bien leurs prières et ont une aptitude singulière pour le chant. Nous n'avons pas encore d'église au lac la Pluie ; les offices se font dans la maison-école.

Si nous avions le temps, je vous inviterais à me suivre maintenant dans une direction tout opposée : au nord du Portage-aux-Rats, nous visiterons ensemble les deux autres Missions sauvages dont je suis chargé et que je dois parcourir en juin et en juillet. Nous n'aurons pas, pour nous y rendre, la ressource du bateau à vapeur ; il faudra nous contenter du léger canot d'écorce des anciens. Mais, en revanche, nous verrons un pays vraiment sauvage. Hélas ! nos catholiques, insuffisamment instruits et disséminés au milieu des protestants et des païens, sont d'une indifférence désolante. Il faudrait pouvoir leur donner beaucoup de temps, bien posséder leur langue, avoir d'abondantes ressources pécuniaires ; il faudrait surtout que le missionnaire fût un instrument plus docile entre les mains de Dieu. J'aime à espérer que les bonnes prières que vous me promettez suppléeront à mon insuffisance et produiront des merveilles de conversion.

Parmi les païens, je n'ai eu encore que deux baptêmes d'adultes à enregistrer. Une jeune femme s'est convertie pour épouser un catholique, et elle est devenue très bonne chrétienne. L'hiver dernier, je baptisai une bonne vieille de soixante-dix ans. Dans une visite précédente, je l'avais trouvée malade et dans une profonde misère.

J'aurais voulu dès lors la baptiser et lui ménager les joies du ciel après les souffrances de la terre ; elle-même y consentait avec joie, mais ses parents et ceux qui l'entouraient, tous païens, s'y étaient opposés absolument. Quels ne furent pas mon étonnement et mon bonheur, l'année dernière, de la trouver encore en vie, et de voir ces mêmes parents, jusque-là si hostiles, venir me prier de lui donner le baptême ! C'est ce que je fis après l'avoir instruite sommairement des mystères de notre sainte religion.

Permettez-moi de solliciter encore une fois le secours de vos bonnes prières. Je le demande aussi à nos Frères scolastiques, qui peuvent ainsi exercer, dès maintenant, un véritable apostolat. Qu'à la prière ils joignent le sacrifice. Ce mot ne doit pas trop les effrayer. Je ne leur demande rien d'extraordinaire, mais seulement une petite part des mérites de la vie d'obéissance et d'immolation qu'ils mènent chaque jour.

Veuillez me croire, mon révérend Père, votre très humble et très affectionné frère en N.-S. et M. I.

TH. CAHILL, O. M. I.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

NOTICE SUR LA MISSION DE SAINTE-GERTRUDE AU PÉLICAN-NARROW (DÉTROIT DU PÉLICAN) DANS LE DISTRICT CUMBERLAND,

Par le R. P. BONNALD, missionnaire du lac Pélican.

Le district Cumberland, au nord-est du diocèse de Saint-Albert, s'étend depuis le grand lac Caribou au nord, jusqu'au grand lac Winnipeg au sud, et depuis le lac Laronge au nord-ouest, jusqu'en bas du fleuve Churchill au nord-est, c'est-à-dire sur une superficie de

700 à 800 milles carrés. On dit qu'au dix-huitième siècle, un Père Jésuite pénétra dans ce pays et y fut tué aux environs du fort Lacorne, sur la Saskatchewan. Au commencement du dix-neuvième siècle, un prêtre canadien, M. Dorveau, envoyé par Mgr PROVENCHER pour évangéliser les Indiens d'une partie de ce district, dans la basse Saskatchewan, trouva la mort dans le lac Winnipegosis, victime, dit-on, de la malice de deux infidèles. Enfin, en 1846, le R. P. TACHÉ, Oblat de Marie Immaculée, en compagnie de M. Laflèche, prêtre séculier, traversa ce district du sud-est au nord-ouest. On trouve sur le registre de nos Missions, pour la nation des Cris : 9 baptêmes, par le R. P. TACHÉ, en 1847, avril, mai et juin ; 3 baptêmes, par le même, en mars 1848 ; 6 baptêmes, en juin 1849, par M. Laflèche, qui retournait au Canada ; 1 baptême, par le R. P. TACHÉ, en juin 1849 ; 8 baptêmes, par le même, en juin 1850. Nos vieillards parlent encore de Mgr TACHÉ, qui vint, quatre printemps consécutifs, évangéliser les Indiens du lac Laronge, du haut Churchill et de la rivière Caribou. Malheureusement, le petit nombre d'ouvriers ne permettait pas de s'occuper, d'une manière suivie, de tous les sauvages du district. Sa Grâce Mgr TACHÉ l'a toujours regretté. Pendant que les premiers missionnaires catholiques étaient occupés à la fondation de la Mission de l'île à la Crosse, les ministres de l'erreur vinrent s'établir au lac Laronge, et ne tardèrent pas à enrôler dans leur secte tous les Indiens du haut Churchill, appelé par les Français la *rivière aux Anglais*. Les néophytes de Mgr TACHÉ finirent par entrer dans la congrégation protestante. Le R. P. TACHÉ, devenu évêque, s'empressa de faire établir une Mission au lac Caribou. Ce fut la première Mission catholique dans cet immense district. Dénès et Cris du lac Caribou ont fidèlement suivi les enseignements du R. P. TACHÉ, du R. P. MAISONNEUVE, du

R. P. Végreville, et, depuis bientôt trente ans, du R. P. Gasté. Le reste du district se composait partie d'infidèles et partie de protestants, tous de la nation des Cris, avec quatre Missions anglaises dans différents postes de la Compagnie. Les catholiques, en très petit nombre et dispersés à de grandes distances, ne voyaient les missionnaires que rarement, lorsque ceux-ci, venant de France, traversaient le pays pour se rendre dans le nord. Les RR. PP. Moulin, Végreville et Legoff firent bien quelques apparitions au milieu des Cris, mais toujours en passant.

Ce n'est qu'en 1874 que le R. P. Gasté, du lac Caribou, dans une visite qu'il fit au fort Cumberland, eut la pensée de fonder une Mission au lac Pélican, où la Compagnie venait d'établir un poste de traite, avec un bon catholique en charge.

En 1875, le R. P. Blanchet y fit un séjour de deux mois. L'année suivante, le P. Bonnald y fut envoyé par son supérieur, et la Mission fut définitivement établie. Reçu comme l'envoyé de Dieu, par M. Antoine Morin, le missionnaire eut son lit et sa table au fort, et le meilleur appartement pour église et pour école.

Quelques infidèles du fleuve Churchill connurent le missionnaire et apprirent de lui les vérités de la religion. En 1877, le P. Bonnald, qui était allé passer l'hiver au lac Caribou, revenait à la Mission naissante, en compagnie du F. Labelle, et dans le courant de l'été, il avait la joie de recevoir le R. P. Paquette, qui arrivait du fort Cumberland, avec son obédience pour les Missions du district.

Les Cris de Churchill, et quelques-uns mêmes de Nelson, instruits de notre sainte religion par les catéchumènes initiés à la foi catholique l'été précédent, vinrent demander le saint baptême. Six furent admis. Le

F. Némoz arriva de l'île à la Crosse, envoyé par Mgr Grandin, dans le but de nous bâtir une église et une maison. Le père Bonnald étant allé, sur ces entrefaites, voir le bourgeois du fort Cumberland et les catholiques de la place, s'était entendu avec eux pour l'éréction à bref délai d'une Mission catholique au chef-lieu du district. Il céda donc au R. P. Paquette les FF. Némoz et Labelle, et pendant que ses confrères allaient bâtir une Mission au fort Cumberland, il retourna lui-même à la Mission du lac Caribou.

En février 1878, le missionnaire revient au lac Pélican ; dans le courant de l'été, il reçoit les FF. Némoz et Labelle, qui, après avoir fini leur ouvrage au fort Cumberland, viennent mettre tout leur dévouement au service de la Mission du lac Pélican. Le Père les laissa quelque temps pour aller voir les Cris du fleuve Churchill. Cette visite, bénie de Dieu, produisit les fruits les plus heureux; il y eut à Pakitawagan-sur-Churchill 36 baptêmes d'adultes.

En 1879, le F. Némoz, tout seul, au prix d'un dévouement sans pareil, finit la chapelle, et s'en alla, à la fin d'août, achever quelques travaux à la Mission du lac Caribou. Seconde visite du missionnaire aux Indiens de Churchill, où il fait 26 baptêmes et reçoit 9 abjurations. Ces bons sauvages, excellents chrétiens, font la consolation de leurs missionnaires.

Pour la première fois, la Mission du lac Pélican reçoit une petite allocation. Jusque-là, elle avait vécu des secours qui lui étaient venus de l'île à la Crosse, et surtout du lac Caribou.

En 1880, l'hiver est très rigoureux, et la pauvreté de la Mission oblige le Père à renvoyer l'engagé. Il doit lui-même faire sa pêche sous la glace, et charrier son bois de chauffage. Troisième visite aux Cris de Churchill, infidèles

et protestants ; ils demandent tous à être catholiques.

Au lac Pélican a lieu le baptême d'un Cris, ex-sorcier du fleuve Nelson. On se souvient encore des circonstances exceptionnelles de ce baptême, où le démon semblait regretter le domaine qu'il était obligé de quitter.

L'exorcisme *exi ab eo, immunde spiritus, et da locum Spiritui sancto,* eut une application visible et frappante.

Il faut dire que la Mission de l'île à la Crosse et celle du lac Caribou ont puissamment contribué au bien de la Mission du lac Pélican. Le R. P. Légeard, de sainte mémoire, y était très affectionné, comme le prouvent ses lettres et ses actes.

Ainsi le bien s'est fait ici. Notre-Seigneur a béni surtout les nouveaux chrétiens. Grâce à la Mission du lac Pélican, Dieu est connu, aimé et servi sur les rives du Churchill et jusque sur les terres du fleuve Nelson. Mgr Grandin visite pour la première fois cette Mission en juillet 1880 ; il la met sous le patronage de sainte Gertrude, et dédie au Sacré Cœur de Jésus la future Mission de Churchill ou de Nelson.

C'est sous les auspices de ce Cœur adorable que le missionnaire du lac Pélican continua à évangéliser les pauvres Indiens riverains de la baie d'Hudson.

En 1883, première visite au fort Nelson. Jamais le missionnaire catholique n'avait paru dans ce pays. Sa venue fut tout un événement pour ces nombreux Indiens. Il y eut 17 baptêmes. Le ministre méthodiste de Norway House s'émut de ce premier succès ; mais cela ne devait pas empêcher la semence catholique de produire ses fruits en se multipliant.

En 1884, Mgr Grandin visite, pour la seconde fois, la Mission du lac Pélican. Deux cents sauvages sont réunis pour le recevoir ; une centaine n'ont pas le temps d'arriver de Churchill et de Nelson. Ils n'ont pas connu à

temps l'époque de la visite pastorale. Sa Grandeur confirme 53 personnes.

En 1885, l'administration du diocèse chargeait le directeur de la Mission Sainte-Gertrude de visiter, par lui-même ou par ses confrères, les catholiques du fort Cumberland, du Pas et du Grand-Rapide.

En 1886, le 1er janvier, le missionnaire du lac Pélican se trouvait au lac du Cygne, entre Churchill et Nelson, et admettait 16 personnes dans la Sainte Église catholique. En juillet de la même année, il faisait une visite aux néophytes de ce pays. En septembre, il donnait la mission aux catholiques du Pas, et c'est là qu'il avait le bonheur d'être rejoint par le R. P. Charlebois, Oblat de Marie Immaculée, jeune prêtre venant d'Ottawa, avec son obédience pour le district Cumberland.

Jusqu'ici, quelques Pères étaient venus faire leurs premières armes en nous aidant à opérer le bien, mais ils avaient déjà reçu leur obédience pour ailleurs. Ce sont les RR. PP. Paquette, Lecoq et Teston. Ces trois bons Pères ont laissé de bons souvenirs dans le pays. Le Père du lac Pélican a été très heureux de leur apprendre la langue crise, et aujourd'hui ils exercent avec fruit leur zèle sur la Saskatchewan et au lac Vert.

L'année 1887-1888 fut une année terrible pour notre district en général et pour la Mission du lac Pélican en particulier. Une fièvre éruptive épidémique envahit notre population. Dans les villages et les camps, tous étaient attaqués, et comme le missionnaire ne pouvait se trouver partout, beaucoup moururent sans secours et sans sacrements. Je comptais d'abord 62 décès dans l'espace de quatre mois ; mais je connus plus tard qu'il y en eut 75 dans une population de 400 sauvages.

En visitant les camps, le missionnaire, trop longtemps retenu ailleurs, arrivait trop tard et ne trouvait que des

cadavres. Ainsi, en novembre et décembre 1887, dans trois visites à trois camps, il trouva, dans le premier, quatre cercueils placés sur les branches des arbres. On les avait mis là pour dérober les cadavres à la voracité des chiens. Les bras valides manquaient pour creuser les fosses dans une terre gelée. Dans le second camp, sept cadavres dans une maison. Dans le troisième, je trouvai onze cadavres sur les soliveaux d'une maison abandonnée.

En 1888, le R. P. Charlebois va commencer, à Pakitawagan-sur-Churchill, l'établissement d'une Mission qu'il achève l'année suivante.

J'arrive à l'année 1890, année de grâces extraordinaires pour la conversion des sauvages. Le 11 juin 1890, le missionnaire du lac Pélican partait en canot d'écorce pour aller au rendez-vous de ses néophytes à Pakitawagan-sur-Churchill. Déjà beaucoup de sauvages y étaient rendus ; mais, le lendemain, arrivait une flottille de vingt-quatre canots qui montaient le fleuve. A peine débarqués, ces bons Indiens viennent saluer le prêtre, et, comme d'habitude, conter les nouvelles. Quelques-uns venaient de fort loin ; une famille protestante entre autres. La mère avait un tel désir de voir le chef de la prière catholique, que rien n'avait pu l'arrêter, ni la difficulté de la navigation à travers les glaces flottantes, ni la longueur des portages où elle tomba plusieurs fois sans connaissance, ni les prières de son mari qui voulait rétrograder. *Ayant entendu dire que les enfants sans baptême n'iraient jamais dans la maison du Grand Esprit, j'ai voulu*, disait-elle, *coûte que coûte, procurer à mes enfants la grâce du baptême.* Ce furent ses paroles en m'abordant et en me présentant ses enfants. La chapelle, élevée par les soins et sous la direction du R. P. Charlebois, était remplie de sauvages, qui pour la première

fois pénétraient dans un édifice religieux ; il fallut leur apprendre la manière d'entrer et de se tenir dans le lieu saint. Parés aussi décemment que le comportait leur pauvreté, ils venaient comme en tremblant devant l'autel s'agenouiller et prier. Les tableaux du *Catéchisme en images* du *Pèlerin* ornaient les lambris du chœur et les parois de l'église. C'est là qu'une semaine durant, soir et matin et au milieu du jour, au son de la cloche, se réunissait ce peuple de néophytes pour se faire instruire des grandes vérités de la religion. A la messe du dimanche, le *bel Enfant Jésus*, qui avait tant impressionné les premiers chrétiens du pays, à la messe de minuit de l'hiver dernier, brillait de toute sa beauté sur le tabernacle, à la vue de l'assistance ravie. Initiés déjà à nos chants liturgiques, ces bons sauvages chantaient avec entrain le *Kyrie*, le *Gloria*, etc. L'heureux missionnaire se croyait transporté dans une paroisse de la Lozère ; passez-lui ce souvenir du pays natal. La sainte communion, distribuée aux plus anciens, toucha beaucoup les nouveaux chrétiens et les catéchumènes. Après la messe, personne ne pensait à se retirer, ne pouvant se lasser de prier et de contempler. Vint le tour des baptêmes. Les enfants de cette famille protestante venue de si loin furent appelés. Les plus jeunes, étant trop petits, furent placés debout sur un banc, où le parrain et la marraine les tenaient par la main. La mère était assise derrière, un peu de côté, regardant avec bonheur et aussi avec une sainte envie ses chers enfants, pendant que le prêtre priait sur eux. Après leur baptême, comme le missionnaire allait se retirer, la mère, pensant que cette occasion et ce bonheur allaient lui échapper : « *Notta!* (*mon Père*) cria-t-elle, *et moi donc? N'auras-tu pas pitié de moi?* » Et sans attendre la réponse, elle va à son mari assis sur un autre banc et lui dit tout haut : « Je veux suivre nos en-

fants, tu le veux, n'est-ce pas?» Et, sur un signe affirmatif: « Mon Père, dit-elle au prêtre, baptise-moi. » Le missionnaire lui fit entendre qu'il fallait préalablement subir un petit examen et faire sa confession, ce qui eut lieu le même jour; elle abjura le protestantisme et fut baptisée sous condition. Le baptême du mari fut ajourné. Il y eut ce jour-là 6 baptêmes, 2 mariages et imposition du scapulaire du Mont-Carmel.

Le lendemain, en disant adieu à ce bon peuple, le missionnaire lui donna rendez-vous au fort Nelson pour la mi-août, puisque c'était là que leurs compatriotes protestants demandaient la visite du prêtre catholique.

Revenu au lac Pélican, le missionnaire alla faire sa retraite annuelle à Prince-Albert, avec huit Pères Oblats, et après la clôture des saints exercices, qui eut lieu le 26, fête de sainte Anne, il regagnait sa Mission, d'où, après trois jours de repos, il partait, le 6 août, pour le fort Nelson. La veille de l'Assomption, il arrivait de bon matin en vue du fort, au moment où un canot de chaque famille allait visiter les filets. Le nombre de ces canots annonçait une grande affluence de sauvages ; en effet, en tournant la pointe, apparut un camp de trente loges, sans compter les tentes en toile. En apercevant le canot du prêtre catholique, tout le camp pousse des cris de joie ; les hommes saluent de loin, en agitant leurs chapeaux, et on les entend dire en bon français : « Bonjour, bonjour ! » Ce n'est pas ainsi qu'ils accueillent le ministre. Nous les trouvons tous sur le rivage en débarquant, et la cérémonie des poignées de mains dure longtemps, avec des « merci, *Notta!* » à n'en plus finir. Toute la population du pays était là, attendant la visite du prêtre. Le commis du fort, méthodiste de religion, reçut lui-même très poliment le missionnaire, lui donna gratis le lit et la table, et mit la plus grande salle du fort à sa disposition pour les exercices religieux. C'était pour la troisième fois que pareille visite était faite aux Indiens de ce fort. Cette fois, le nombre des catholiques était respectable et vraiment consolant.

Sur ces 400 sauvages, il y avait 100 catholiques. Au premier son de la cloche, la grande salle se remplit jusqu'au pied de l'autel improvisé, où le missionnaire se tenait debout. Les catholiques, autrefois timides à cause de leur infime minorité, sont tous là, sur les premiers bancs, fiers de leur nombre, sans aucun respect humain, chantant et répondant avec entrain aux prières. Les protestants, très convenables et surtout très attentifs, remplissent la salle, et ceux qui ne peuvent y pénétrer se tiennent à la porte et au dehors, aussi près que possible, pour entendre au moins les paroles du missionnaire.

Le 15 août, grand'messe aussi solennelle que possible, à laquelle assistent les protestants, autant que la salle peut en contenir ; sermon le matin, sermon le soir ; 6 baptêmes, nombreuses confessions, et entretiens particuliers avec les protestants qui veulent se faire catholiques. Ce sont les meilleurs. Les trois plus influents viennent trouver ensemble le prêtre, au moment où celui-ci était en controverse avec un maître d'école, ministre en herbe, très peu redoutable du reste. Sans se soucier de leur catéchiste, ils expriment le désir d'entendre les vérités de la religion catholique, quatre fois par jour, et ils demandent au missionnaire de vouloir bien prolonger l'instruction à chaque exercice, « car, disent-ils, nous sommes dans les ténèbres et nos ministres aiment trop leur argent et leur ménage pour venir nous éclairer. Le dévouement des prêtres catholiques nous touche, et nous voudrions devenir leurs enfants pour ne pas être si abandonnés. » Le catéchiste reçut ce compliment en silence. Il

avait épuisé sa science en parlant contre le renouvellement du baptême et la confession.

Le 16 et le 17, les bons protestants furent servis selon leurs désirs : matin et soir, et deux fois dans le courant de la journée, il y eut des instructions, principalement sur les sacrements. Entre temps, d'autres protestants venaient prier le prêtre d'aller dans leurs loges pour visiter les malades et les instruire de la religion. Partout l'accueil fut très cordial. Ces braves gens demandaient les prières et la bénédiction du missionnaire, comme s'ils avaient été catholiques, et les petits enfants accouraient baiser sa croix.

Ces pauvres sauvages n'ont renoncé à leurs anciennes superstitions que pour retomber dans celles du méthodisme wesleyen. Ils se font un crime de s'amuser le dimanche, de tirer un coup de fusil, de se conter des nouvelles le jour du Seigneur, etc. Chaque fidèle de la secte se croit inspiré pour prier avec des cris et des supplications, pour prêcher à ses frères.

Le sauvage foncièrement méthodiste est ignorant et superbe.

Mais, parmi ces 300 protestants du fort Nelson, il y en a plus de 200 dans d'excellentes dispositions et tout prêts à devenir catholiques, comme leurs compatriotes admis déjà dans nos rangs. Au moment du départ, plusieurs voulurent accompagner le prêtre à la distance de 6 milles, et eurent la joie de l'entendre leur dire : « Courage ! Notre-Seigneur vous appelle dans son Église ; persévérez, et l'année prochaine, le baptême, que vous avez demandé, vous sera accordé. » A leur tour, ils demandèrent qu'on érigeât une chapelle dans le pays, promettant de concourir, selon leurs moyens, à tous les frais.

Sur le point d'entreprendre cette mission, au commencement du mois d'août, le Père avait eu une tentation de découragement, car la longueur du chemin, les dangers de la navigation sur le fleuve Churchill, et les difficultés des longs et nombreux portages (il y en a au moins quarante), l'avaient presque abattu, et, peut-être pour la première fois de sa vie, il s'était senti paresseux.

Mais, sa mission accomplie, en quittant le fort Nelson, il remerciait Dieu d'avoir béni si visiblement cette troisième visite.

Et maintenant, pour compléter ce rapport, il faudrait dire un mot des autres stations qui sont dans le district, comme des succursales de la Mission du lac Pélican.

Au fort Cumberland, il y a 80 catholiques, avec une chapelle et deux belles cloches. Le R. P. Charlebois y réside une partie de l'année. Au Pas, 23 catholiques, que le R. P. Charlebois visite trois ou quatre fois par an. Au Grand-Rapide, 30 catholiques, qui reçoivent aussi la visite du prêtre deux fois par an. Dans ces trois différents postes, il y a un ministre en permanence, ce qui ne nous empêche pas de recevoir de temps à autres quelques abjurations.

Au lac Laronge, où Mgr Taché résida quelque temps en 1847, 1848, 1849 et 1850, il n'y a plus de catholiques, et le missionnaire du lac Pélican a essayé en vain plusieurs fois de les attirer à la véritable Église. C'est pourquoi ses efforts se sont portés vers la baie d'Hudson, où se trouve mainteuant une belle chrétienté dédiée au Sacré Cœur de Jésus. Mais cette Mission est en dehors du district Cumberland.

Voici maintenant la population du district :

Lac Caribou, 600, tous catholiques ; Rivière Rapide (lac Laronge), 600, tous protestants ; lac Pélican, 300, dont 80 protestants, 220 catholiques ; fort Cumberland, 400, dont 80 catholiques, 320 protestants ; Pas, 600, dont 23 catholiques, 577 protestants ; lac Bourbon, 300, tous

protestants ; Grand-Rapide, 300, dont 30 catholiques, 270 protestants ; fort Nelson (district de Norway House), 400, dont 115 catholiques, 285 protestants.

Ainsi, il y a, dans le district Cumberland, 3 100 habitants, dont 2147 protestants et 953 catholiques. De ces 953 catholiques du district, 600 sont au lac Caribou, et les autres 353 sont disséminés dans les différents postes du district. Ajoutez à ces 353 les 115 catholiques du fort Nelson et les cathéchumènes ou aspirants, et nous arrivons, pour le lac Pélican, au chiffre de plus de 500 âmes. Mais avec la faible allocation qui nous est faite, vu surtout les distances que nous avons à parcourir, nous devons borner notre zèle, non sans regretter profondément de ne pouvoir atteindre les pauvres âmes qui ont faim et soif de la vérité catholique.

Avant de finir, il serait bon d'ajouter quelques notes géographiques pour donner une idée du pays. Le grand district Cumberland, à l'ouest, au nord et à l'est, est un pays de bois, de lacs, de montagnes et de rochers ; les rivières et les lacs ont des eaux limpides comme le cristal et contiennent en abondance toutes sortes de poissons. On ne peut voyager qu'en canot d'écorce, excepté dans le chenal des voyageurs de la Compagnie, où l'on se sert de barques de 30 pieds de long. Les sauvages ne vivent que de chasse et de pêche. Le renne, l'élan, l'ours, le castor et le lièvre ne sont pas encore trop rares.

Je finis ce trop long rapport en souhaitant que les amis de nos Missions en aient connaissance. Peut-être s'en trouvera-t-il qui voudront bien s'intéresser à cette bonne œuvre de la conversion des protestants dans cette partie du diocèse. Notre travail n'est pas ingrat, comme on peut le voir. Malheureusement, les moyens nous font défaut.

BONNALD, O. M. I.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES CHEZ LES PIEDS-NOIRS

On sait que les Pieds-Noirs forment, dans le diocèse de Saint-Albert, la nation la plus nombreuse et en même temps la plus rebelle à la grâce. Les Annales ont souvent fait écho aux plaintes des missionnaires, réduits la plupart du temps à ne baptiser que des enfants ou des adultes à l'article de la mort. L'historique suivant que nous trouvons dans *le Manitoba*, journal de Saint-Boniface, va nous montrer que si le succès n'est pas toujours en rapport avec les aspirations du zèle, l'action du missionnaire est loin cependant de rester stérile.

En 1842, Mgr J.-N. PROVENCHER était à Saint-Boniface. Sa juridiction s'étendait du lac Supérieur aux montagnes Rocheuses, et de la frontière des États-Unis à la mer Glaciale. Il n'avait, pour seconder son zèle, que quatre prêtres, les RR. MM. G.-A. Belcourt, J.-B. Thibault, J.-A. Mayrand et J.-E. Dorveau. Le vénéré prélat ne se laissant pas décourager par les difficultés, voulut donner une extension nouvelle aux Missions du vaste territoire confié à ses soins, et ordonna au R. M. J.-B. Thibault d'aller faire une reconnaissance à travers les immenses prairies jusqu'aux montagnes Rocheuses.

De Saint-Boniface, M. Thibault se rendit à Carlton, puis longeant la branche nord de la Saskatchewan, il atteignit Edmonton, et cela malgré des difficultés sans nombre que les circonstances, et il faut le dire avec regret, la malveillance semèrent sur son chemin. Edmonton n'était pas le terme de son voyage ; il devait se rendre jusqu'au milieu des Pieds-Noirs. On fit l'impossible pour empêcher le zélé missionnaire de se conformer aux instructions qu'il avait reçues, et on lui signala, entre autres raisons, les dangers qu'il allait courir, la cruauté de ces farouches Pieds-Noirs, Gens du sang. On lui prédit que certainement il ne reviendrait pas. M. Thibault ne se laissa pas influencer par ces considérations ; il aimait les sauvages et il ne les craignait pas ; il était apôtre,

et les apôtres n'ont point peur. Il se détermina donc à aller jusqu'au terme proposé et à rencontrer les Indiens sur leurs terres. Il choisit pour seul compagnon et interprète, un jeune métis pied-noir qu'il avait trouvé à Edmonton et qui, outre sa langue maternelle, parlait le cris. M. Thibault connaissait parfaitement la langue crise, de sorte qu'il était certain, au moyen de son interprète, de pouvoir s'exprimer et se faire comprendre parmi les Pieds-Noirs. Il se mit donc en route, et, après plusieurs jours de voyage, il atteignit les Pieds-Noirs, au milieu desquels il passa quelques semaines. Ces farouches sauvages furent si étonnés de voir un blanc s'aventurer au milieu d'eux, seul et sans armes, qu'ils admirèrent son courage; puis, sa parole était si bonne, sa conduite, ses leçons si différentes de tout ce que ces sauvages avaient entendu jusqu'alors, qu'au lieu de le maltraiter, ils l'écoutèrent avec intérêt et même affection. Le missionnaire profita de ces heureuses dispositions pour demander à baptiser quelques enfants. Plusieurs sauvages consentirent à cette demande, et l'eau sainte du baptême coula pour la première fois sur les fronts d'enfants de la plus redoutable des tribus du nord-ouest. La semence sainte était jetée au milieu des ronces et des épines. L'envoyé de Dieu avait remporté un beau triomphe ; il but à longs traits à la coupe sainte des consolations les plus méritées et des espérances les plus légitimement nourries. M. Thibault revint sur ses pas, arriva sain et sauf à Edmonton, à la grande surprise de ceux qui avaient voulu l'empêcher de faire ce voyage. Il s'arrêta au fort Pitt, au milieu des Cris des prairies, qui lui parurent au moins aussi cruels que les Pieds-Noirs. Il traversa leurs camps nombreux jusqu'à Carlton, et après un parcours de plus de 3 000 milles, à cheval, il rentra à Saint-Boniface pour rendre compte à Mgr Provencher et consoler le vénérable prélat qui, en admirant le zèle de son missionnaire, comprit plus que jamais qu'il y avait du bien à faire jusqu'aux limites de sa juridiction.

L'année suivante, 1843, M. Thibault reprit le chemin de la Saskatchewan pour s'y fixer. En 1844, deux nouveaux missionnaires arrivèrent à Saint-Boniface ; l'un des deux,

M. Bourassa, fut donné pour compagnon à M. Thibault. Tous deux déployèrent un zèle admirable au milieu des tribus habitant les forêts au nord de la Saskatchewan et les prairies au sud. M. Thibault rencontra plusieurs fois les Pieds-Noirs qui, sans témoigner de zèle pour la religion, montrèrent toujours de la sympathie envers le missionnaire.

En 1852, le R. P. Lacombe prit la place de M. Thibault au lac Sainte-Anne. L'année suivante, le R. P. Rémas remplaça M. Bourassa, mais alla se fixer au lac la Biche. En 1855, les RR. PP. Maisonneuve et Tissot reçurent en partage le lac la Biche et les environs, en sorte que les deux autres missionnaires eurent plus de facilités de soigner les tribus des prairies. Le P. Lacombe, dans les courses qu'il y fit, rencontra souvent des Pieds-Noirs et commença à étudier leur langue.

Au commencement de 1861, Mgr Taché étant en visite pastorale au lac Sainte-Anne, y vit arriver un chef pied-noir qui venait demander au vénérable prélat de donner un missionnaire à sa nation, promettant en retour que non seulement il ne serait pas molesté, mais qu'au contraire, par considération pour lui, on éviterait de porter la guerre dans les camps ennemis quand le missionnaire y serait. On convint même d'un signe facile à reconnaître et qui serait respecté de tous; ce signe devait être un drapeau blanc sur lequel serait une croix rouge.

Cette démarche de la part d'un chef pied-noir acheva de déterminer l'évêque de Saint-Boniface à fonder un nouvel établissement d'où l'on pourrait atteindre les Pieds-Noirs plus facilement. L'emplacement de Saint-Albert fut choisi quelques jours après, et la Mission y fut commencée au printemps. Sous l'inspiration de son zèle et la direction de son supérieur, le P. Lacombe multiplia ses rencontres avec les Pieds-Noirs. Les baptêmes d'enfants se continuèrent sans que pourtant on tînt un registre spécial pour cette nation. Les actes étaient enregistrés dans les Missions régulières.

En 1865, Mgr de Saint-Boniface était encore à Saint-Albert. Le R. P. Lacombe fit instance pour être déchargé de cette Mission afin de donner tout son temps aux sauvages des prairies.

Les instances du zélé missionnaire furent écoutées ; il reçut en partage l'immensité des plaines et les nombreuses tribus qui s'y promenaient à loisir, entre autres les tribus qui forment la nation dite des *Pieds-Noirs*.

Depuis cette époque, les missionnaires catholiques se sont toujours occupés des Pieds-Noirs et ont été se fixer au milieu d'eux dès avant le transfert du pays à la puissance du Canada. L'influence de M. Thibault et de ses successeurs a été immense. Les Pieds-Noirs se sont dépouillés de leur barbarie et de leur cruauté. Les missionnaires ont fait aimer les blancs et ont facilité leur accès dans le pays. Tout homme qui connaît l'histoire de nos contrées doit avouer que l'influence du prêtre catholique au milieu de ces sauvages a prévenu bien des crimes, a facilité les relations et prêté aux autorités un appui sans lequel l'acquisition et l'occupation du pays auraient été incomparablement plus dispendieuses et plus difficiles. Qu'on ne l'oublie pas, la lutte du pauvre missionnaire a précédé les casernes de la troupe, l'action des soldats de la croix a facilité les devoirs du soldat de la gendarmerie. On fait quelquefois semblant de s'étonner de ce que les Pieds-Noirs et leurs congénères ne sont pas tous de fervents chrétiens ; c'est un moyen comme un autre de se dispenser de la reconnaissance due aux missionnaires catholiques au point de vue des intérêts publics et d'ordre temporel.

Depuis 1865, les missionnaires des Pieds-Noirs ont tenu des registres particuliers pour les différentes tribus de cette nation. Aujourd'hui et depuis longtemps, le R. P. Doucet a la charge des Pieds-Noirs proprement dits et de leurs réserves à Crowfoot Crossing ; le R. P. Legal prodigue son zèle à la tribu des Gens du sang, tandis que le P. Foisy donne ses soins à la tribu des Piéganes. Le R. P. Lacombe, stationné à Mac-Leod, visite ses confrères et les encourage.

Le tableau suivant donnera une idée de l'action des missionnaires catholiques au milieu des différentes tribus des Pieds-Noirs depuis 1865, époque à laquelle, nous le répétons, des registres de baptême ont été tenus spécialement pour ces tribus.

Baptêmes faits par les missionnaires catholiques chez les Pieds-Noirs depuis le 10 mars 1865, jusqu'au 31 octobre 1890.

Années.	Pieds-Noirs.	Gens du sang.	Piéganes.	Sarcis.	Total de l'année.
1865.....	381	39	6	15	441
1866.....	2	»	»	»	2
1867.....	»	»	»	»	»
1868.....	»	»	»	»	»
1869.....	»	»	»	»	»
1870.....	44	4	»	»	48
1871.....	111	»	1	2	114
1872.....	9	41	4	»	54
1873.....	47	2	19	»	68
1874.....	10	20	1	7	38
1875.....	»	»	»	»	»
1876.....	»	5	»	»	5
1877.....	»	9	2	»	11
1878.....	95	56	33	»	184
1879.....	»	»	40	»	40
1880.....	»	7	5	»	12
Total (16 ans).	699	183	111	24	1017
1881.....	»	24	34	»	59
1882.....	143	302	97	»	542
1883.....	60	261	54	»	375
1884.....	66	60	42	»	168
1885.....	66	86	32	»	184
1886.....	69	99	28	»	194
1887.....	40	72	27	»	139
1888.....	37	78	39	»	154
1889.....	63	16	26	»	105
1890 (10 mois).	70	93	28	»	191
Total (10 ans).	612	1091	408	»	2111
Total général.	1311	1274	519	24	3128

Comme on le voit, la période ci-dessus mentionnée embrasse vingt-cinq années et dix mois, et par conséquent pendant moins de vingt-six années les 3128 baptêmes qui ont été administrés donnent une moyenne de plus de 120 chaque année. Ce résultat déjà si consolant offre quelque chose de plus consolant encore, si l'on considère les dix dernières années s'étendant depuis 1881 jusqu'au 1er novem-

bre 1890. Pendant ce temps, le saint baptême a été donné à 2111 personnes, assurant par conséquent une moyenne de plus de 211 chacune de ces années, et comme il n'y a que trois missionnaires qui donnent leurs soins aux Pieds-Noirs, il s'ensuit que chacun d'entre eux baptise en moyenne 70 de ces sauvages par année, et cela en face des efforts visibles et cachés qui se multiplient de mille manières pour entraver l'action des prêtres catholiques parmi les Pieds-Noirs.

Nous avons tracé le tableau précédent avec une copie authentique des registres en main, et il nous est difficile, après cela, de taire notre étonnement lorsque nous voyons le rapport officiel du Département des Affaires Indiennes donner la religion prétendue des sauvages du traité numéro 7, et ne pas reconnaître un seul catholique parmi eux.

VICARIAT DU MACKENZIE.

LETTRE DU R. P. AUDEMARD A UN SCOLASTIQUE DE HOLLANDE.

Mission de la Providence.

Mon cher Frère,

Vous êtes si rapproché de notre cher Mackenzie que votre lettre a dû faire un petit voyage de quatre mois et dix-sept jours avant de parvenir à la Providence. Dans le siècle de l'électricité !... Il est vrai qu'en moins de quinze jours on passe de France en Canada.

Mille et mille fois merci de vos belles croix et de vos non moins belles images. Images et croix sont arrivées fort à propos. Je les ai reçues le 5 juillet. Or, le lendemain, huit de nos petits Indiens faisaient leur première communion, grande fête ! Je voulus entamer, ce jour-là, les précieux trésors venus de France. Les communiants se réunirent dans ma chambre et, avec toute la solennité convenable, j'étalai une partie de mes richesses. Il vous eût fallu voir la scène : ces petites têtes pleines d'animation, ces yeux écarquillés... Et, lorsqu'on eut à choisir, ce fut bien l'embarras du choix. Ne sachant pour quel saint se décider, les pauvres petits me prirent pour arbitre de leurs préférences. « Ce saint-là est bien joli, mais celui-ci l'est davantage. » Et tous voulaient avoir l'image de mon goût.

La plupart de nos sauvages se trouvent à la Mission. Je leur fis une distribution, à eux aussi. Vous le savez, nos Indiens sont de grands enfants ; ils aiment beaucoup les objets de piété, mais n'ont pas grande ardeur à se faire instruire ; vos croix et vos médailles leur serviront de stimulant. Dites donc aux âmes généreuses comme il est facile de devenir missionnaire. Un souvenir au saint autel, une prière de nos enfants, c'est tout ce que nous pouvons vous offrir. Mais Notre-Seigneur est plus riche que ses pauvres prêtres du Mackenzie.

Me voilà donc à la Providence ! J'avais passé trois semaines à la Mission de la Nativité, en l'aimable compagnie de nos Pères d'Athabaska. Il me fallut partir bientôt pour le Mackenzie. Le R. P. Grouard (1) allait, comme délégué de Mgr Faraud, faire la visite de nos Missions du Nord ; le R. P. Laity se dirigeait vers la Mission Saint-Isidore, dont il allait prendre possession. Après neuf heures de navigation sur l'Athabaska, nous arrivions à Saint-Isidore. Nous pûmes demeurer trois jours avec le bon P. Laity. Puis il fallut nous rendre au grand lac des Esclaves. Nous n'attendîmes pas le steamboat pour aller jusqu'à ce poste ; il ne nous aurait pas laissé le temps de nous y arrêter. Après trois jours, il nous y rejoignit et de nouveau nous nous embarquâmes. Nous avions à bord le célèbre évêque anglican Bompass, de plaisante renommée. Vous avez, sans doute, entendu

(1) Aujourd'hui Mgr Grouard.

conter ses prouesses. Le digne homme ne voyage jamais sans « son bréviaire sous le bras », comme disent les Canadiens. Tout à fait apostolique, cette façon de voyager à deux ! Les sauvages ne s'y trompent pas et savent distinguer entre le missionnaire catholique, « l'homme de Dieu », et le missionnaire protestant, « l'homme d'une femme ». La grande tactique de ces messieurs de l'anglicanisme c'est de nous calomnier le plus possible. Bompass, le bishop Bompass était venu au grand lac des Esclaves pour chasser un de ses maîtres d'école qui n'avait pas un seul élève. Ses ouailles, d'ailleurs, ne sont ni les plus nombreuses ni les plus édifiantes.

A 11 heures du matin, le bateau lève l'ancre et nous partons. Temps splendide pour traverser le lac des Esclaves, véritable mer intérieure. A 9 heures du soir, nous entrions dans le majestueux Mackenzie, et, à 1 heure du matin, le bateau s'arrêtait à la Providence. L'heure était matinale, mais, au coup de sifflet du steamboat, tout le monde s'était levé.

J'étais à la Providence ! Depuis ma première rencontre avec Mgr Clut au petit séminaire de Valence, c'est-à-dire depuis dix ans, mon cœur soupirait après ses Indiens et ses neiges. Maintenant, j'y suis ! Vivre et mourir dans ce cher Mackenzie, c'est désormais toute mon ambition.

Notre Mission se compose du R. P. Lecorre, supérieur, du P. Audemard, de cinq Frères convers, de quarante-quatre enfants métis ou sauvages, et d'une communauté de Sœurs. Ces saintes et courageuses femmes valent bien, je vous assure, la femme forte de l'ancienne loi et, peut-être, plus d'un homme de la nouvelle.

Ce personnel est loin d'être suffisant. C'est toujours le *messis quidem multa, operarii autem pauci*, moisson abondante, mais manque d'ouvriers. Ici c'est à la lettre : nous n'avons pas d'ouvriers et il nous faut mettre la

main à toutes sortes de besognes. Au lac la Biche, Mgr Faraud, en m'apprenant le montagnais, m'avait donné quelques notions de reliure et de menuiserie ; encore un peu de temps et mon éducation sera autrement complète. A mon arrivée à la Providence, c'était la saison des foins, je devins fourrageur ; ce fut ensuite l'époque des moissons, je devins moissonneur, je fis des gerbes, je fis des gerbiers ; en automne, je devins pêcheur. Mais, quelle pêche ! vraiment, j'ai peine à croire que celle de saint Pierre fût plus heureuse. Il faut dire aussi que la nôtre dura plus longtemps. Deux Frères et moi nous étions allés à 50 kilomètres de la Mission. Nous demeurâmes là quatre ou cinq semaines et, au retour, nous emportions avec nous 18 000 poissons, chacun du poids de 2 ou 3 kilos, en moyenne ; même il se rencontrait des pièces qui pesaient 24 livres. De telles captures font plaisir.

Le poisson, c'est notre pain quotidien pendant tout l'hiver, c'est-à-dire pendant près de huit mois. On le sert à déjeuner, à dîner, à souper, sur la table des Pères et des Frères, sur celle des enfants, sur celle des Sœurs. Lorsque manque le poisson frais, on a recours au poisson sec. Il est pourri parfois et vos chiens de France refuseraient d'y toucher ; mais vos chiens ont des caprices que le missionnaire du Mackenzie aurait mauvaise grâce à se permettre. Eh bien, croyez-vous qu'avec ce régime deux missionnaires seulement soient morts de mort naturelle, dans leur lit (1) ? L'un, le F. Salasse, s'éteignait au mois de mai de cette année, à l'âge de soixante-treize ans, dont trente-quatre passés dans nos Missions du Nord. C'était la première fois que la mort frappait à la Providence, depuis trente ans qu'est fondée cette Mis-

(1) Le vicariat n'avait pas eu la douleur de perdre son premier évêque, Mgr Faraud.

sion. Le F. Salasse fut précédé de dix-neuf ans par l'intrépide P. Grollier, mort à Good-Hope en 1864. C'est lui qui, déjà miné par la maladie, poursuivait, malgré tout et partout, jusque dans les forts les plus avancés vers le nord, le ministre protestant, *l'homme ennemi*, comme il l'appelait. Sur son lit de mort, on lui demandait, à son dernier jour, quelle nourriture lui serait agréable. — « Une pomme de terre, » répondit le moribond à bout de forces. Et on n'eut pas même une pomme de terre à lui offrir. Il eût fallu faire un voyage de cinq ou six mois pour se la procurer ! Le Père repose maintenant entre les deux derniers sauvages qu'il avait enterrés, et sa tombe est devenue un lieu de pèlerinage très fréquenté de nos Indiens.

Passé maître dans l'art de la pêche, je laissai les filets, saisis la hache et suivis nos Frères dans la forêt. Pendant huit jours, infatigables bûcherons, nous abattîmes gros arbres et jeunes arbrisseaux. Après la hache, la scie, le rabot, la varlope. Et pourquoi donc, croiriez-vous ? Pour construire notre cathédrale sous la haute direction du Frère menuisier.

Trouvez-vous notre vie assez laborieuse ? Ne croyez-vous pas bien mérités les moments de repos que nous procurent, entre temps, l'étude des langues et celle de la théologie ?

Pardonnez-moi de mettre toujours en avant ma personnalité. Vous désirez connaître notre genre de vie ; ma vie, c'est celle de tous nos missionnaires.

En décembre dernier, quatre serviteurs de la Compagnie de la baie d'Hudson se rendaient au lac la Trinité. Je les suivis, non point toutefois pour chercher des fourrures. Le missionnaire peut devenir, à l'occasion, pêcheur, menuisier, maçon, etc., il ne devient jamais trafiquant de peaux de bêtes. Au camp du lac la Trinité,

la sainte Eglise ne comptait encore que deux chrétiennes et un chrétien. *L'homme ennemi* était passé par là, et, deux ans plus tôt, nos missionnaires avaient été mal accueillis. Aussi, je tremblais quelque peu pour ma première expédition apostolique. Mais la grâce de Dieu est puissante. Pour la première fois, je chaussai donc la raquette. Difficile métier que celui de voyageur dans nos Missions du Nord ! Cependant, pas de complications, pas d'encombrement sur les voies, pas de fumée importune, surtout pas de cris de marmots dans les wagons. Le wagon, ce sont trois planches, qui, jointes ensemble, forment, à elles seules, une largeur de 30 centimètres sur une longueur de 2 mètres. La locomotive, ce sont vos chiens, belles, bonnes bêtes, qui traînent avec tout le dévouement possible votre majesté fourrée. On vous a souvent décrit notre manière de voyager, je ne recommencerai pas. Un détail seulement pour échauffer votre enthousiasme : nous avions du froid jusqu'à 45 degrés au-dessous de zéro. La raquette me fit cruellement souffrir. Si je n'avais été que chercheur de fourrures, j'aurais dit bonsoir à la Compagnie et je serais revenu à la maison ; mais j'étais chercheur d'âmes, et il faut bien pouvoir dire à nos chrétiens avec saint Paul : « C'est dans la souffrance que nous vous avons engendrés. »

Au camp, douze loges, douze familles. Tous les hommes à la suite du chef vinrent nous toucher la main, au missionnaire comme aux autres. Cette réception m'enchanta ; c'était de bonne augure. Chez lui, le chef m'adressa la parole : « Je n'ai pas reçu sur mon front l'eau du grand Chef d'en haut ; mais je veux que ma fille la reçoive, et tous les hommes du camp diront comme moi. » Sainte contagion de l'exemple ! tous dirent comme lui. Le lendemain, j'avais le bonheur d'offrir à Dieu dix-huit âmes régénérées dans les eaux du

baptême. Si ces petits anges meurent, ils s'en iront au ciel ; si la Providence leur garde la vie, ce sera un bon noyau de chrétiens dans le camp. Je donnai des croix et des médailles aux nouveaux baptisés ; mais tous voulurent en avoir. D'abord, je ne voulais pas confier ces emblèmes religieux à des païens ; mais je me décidai vite, en pensant que Notre-Seigneur nous avait fait don de sa croix lorsque le monde était encore plongé dans le paganisme. La vertu de la croix est toujours efficace, toujours puissante, toujours divine. Par la miséricorde du Sacré Cœur, le succès de mon voyage avait été aussi complet que possible.

Au retour, nous allâmes bon train. Seulement, le froid était plus vif et mon nez se gela. L'un de nos hommes l'ayant remarqué se hâta de le frotter énergiquement avec de la neige, et j'en fus quitte pour cette friction.

A la Mission, grande liesse lorsqu'on apprit le résultat de mon voyage. Nos enfants avaient fait une neuvaine au saint Enfant Jésus ; ils en firent une nouvelle en action de grâces. Je ne sais si Bompass, l'évêque Bompass, a fait la sienne.

Maintenant j'achève. Notre bon Père Supérieur me permet de vous faire cadeau d'une image en retour de celles que vous nous avez envoyées. Quand on prit cette photographie, nous étions en grande promenade. Le Père au grand chapeau ne vous est peut-être pas inconnu. Le F. Lorfeuvre est en train d'allumer sa pipe ; c'est un Breton de Bretagne. Il échangea des balles avec les Prussiens en 1870. Le Frère au fusil est un enfant de la verte Erin, et porte le grand nom d'O'Connell. Devineriez-vous ce que contient le sac du F. Beaudet ? Ce sont des *attakas*, sorte de petit fruit sauvage, très acide, qui nous tient lieu de vinaigre. Pensez si avec cela notre poisson sec devient délicieux. Sur la photographie, le F. Carour

achève son dîner. Il est à genoux, le bon Frère, non par pénitence, mais parce que « à la guerre comme à la guerre ». Les sièges nous manquent ! Et vos talons ? Tout s'utilise par ici.

Nos enfants sont quarante-quatre, je crois. C'est beaucoup que ce nombre. Plus d'un dira sans doute : « Quoi donc ! vous avez à peine de quoi vivre vous-mêmes, et vous voulez nourrir une cinquantaine de petits sauvages, qui ont tous bonnes dents et parfait appétit ? Témérité ! » Que voulez-vous ? Nous sommes à la Mission de la Providence. Nous donnons à ces enfants du bon Dieu le pain surnaturel de la grâce d'abord ; notre Père du ciel nous donnera le reste par surcroît. Que deviendraient-ils, les pauvrets, si nous les abandonnions ? Ils sont tous très gentils et très pieux.

Si nous manquons de ressources, nous manquons aussi de missionnaires. Il en viendra d'autres. Mais quand ? mais d'où ? Probablement du sud, puisque ce sera pour venir dans le nord. La France, par rapport au Mackenzie, est toute dans le sud. Qu'ils viennent donc de France ces généreux ouvriers. Je leur promets les fortes joies de la vie apostolique. Je leur promets des souffrances pour la gloire de Dieu, pour l'honneur et l'extension de l'Église, pour la sanctification de leurs âmes.

H. Audemard, O. M. I.

MISSIONS DE CEYLAN.

VICARIAT DE JAFFNA.

LE SCHISME JACOBITE DANS MANTOTTE (1887-1890).

L'œuvre d'iniquité est consommée à Ceylan : la Cour suprême de l'île, par sa décision du 10 et du 17 avril 1890,

a cassé le jugement de la cour de Mannar, nous a déboutés de notre plainte dans les deux cas de Parapankandal et condamnés aux dépens. L'esprit maçonnique, doublé de bigoterie protestante, qui a dicté ce jugement, n'a tenu aucun compte ni des décisions précédentes de la Cour suprême, ni des documents qui établissaient d'une manière indubitable les titres de l'évêque de Jaffna à l'administration de l'église de Parapankandal. Il semble, au contraire, que le juge n'ait eu qu'une seule chose en vue : condamner les innocents et excuser les coupables, enlever à une nombreuse communauté catholique une église à laquelle elle avait des droits de temps immémorial, pour la donner à une misérable secte hérétique, dont l'existence même était inconnue à Ceylan un an auparavant. Ne pouvant adjuger directement à nos adversaires la propriété d'un immeuble auquel ils n'ont pas l'ombre d'un droit, la Cour s'est efforcée de multiplier les obstacles pour empêcher le pasteur légitime de rentrer en possession de cette partie de son troupeau, qu'un loup ravissant s'efforce d'égarer en attendant qu'il trouve l'occasion de le tondre et de se nourrir de sa chair.

Le temps nous semble venu de soulever un coin du voile qui couvre toutes ces turpitudes, et d'attribuer à chacun la part qui lui revient dans cette lamentable révolte d'une partie des catholiques de Mantotte contre l'autorité légitime. L'histoire complète du schisme jacobite à Ceylan ne pourra s'écrire que plus tard, quand les passions qui l'ont fomenté se seront apaisées. Pour le moment, nous nous contenterons de jeter un coup d'œil sur les événements qui se sont succédé autour de nous, dans ces dernières années, sans trop entrer dans le détail des trahisons et des bassesses qui n'ont cessé, depuis le commencement, de caractériser cette lugubre période de l'histoire de l'Église de Ceylan.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut se reporter à l'année 1834 (3 décembre), époque à laquelle le pape Grégoire XVI, par son bref *Ex munere pastoralis (officii)*, érigea l'île de Ceylan en un vicariat apostolique indépendant de l'archevêque de Goa. Cet acte d'autorité du Souverain Pontife, nécessité par l'état lamentable où se trouvaient les chrétientés de Ceylan sous le système padroadiste (1), ne manqua pas de donner ombrage au gouvernement portugais et au clergé goanais. Ils y voyaient un empiètement sur leurs prétendus droits, une violation des concordats. Ils ne voyaient pas qu'eux-mêmes, depuis de longues années, par la non-observance des garanties qu'avait exigées le Souverain Pontife, avaient perdu tous leurs privilèges antérieurs et mis le Saint-Siège dans la nécessité d'agir avec fermeté et d'appliquer le remède au mal qu'avaient amené leur insouciance et, disons le mot, leur manque de bonne foi.

Le Saint-Père avait prévu cette opposition ; aussi, pour atténuer autant que possible les effets de la bulle et éviter tout ce qui pouvait donner lieu à une révolte ouverte, il choisit les premiers vicaires apostoliques parmi les membres du clergé goanais lui-même. Le R. P. François Xavier, membre distingué de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, de Goa, et depuis longtemps supérieur de la Mission de Ceylan, fut nommé son premier vicaire apostolique, avec le titre d'évêque de Thaumace *in part. infid.* D'après le bref d'institution, il devait se rendre à Madras pour se faire sacrer par Mgr O'Connor. Mais il mourut en 1835, avant d'avoir reçu, croyons-nous, la consécration épiscopale.

Le 23 décembre 1836, le bref *Ex munere pastoralis* fut remis en vigueur ; le vicariat apostolique de Ceylan

(1) Le système du *padroado* ou du patronage portugais.

fut soustrait à la juridiction de l'évêque de Cochin, et le R. P. Vincent de Rosario nommé vicaire apostolique, avec le titre d'évêque de Thaumace. Il fut sacré l'année suivante. Le bref *Multa præclare*, publié le 24 avril 1838, suivit de près cette nomination. Le Saint-Siège, informé des abus qui régnaient dans les Missions de l'Inde et de Ceylan, s'était décidé à prendre des mesures énergiques et à frapper un coup décisif. Le bref du 24 avril, en déterminant les pouvoirs et les attributions des vicaires apostoliques, devait mettre fin aux calomnies et aux insinuations malveillantes que répandaient dans le peuple certains membres du clergé goanais, soutenus, d'ailleurs, par le chapitre de la cathédrale de Goa, qui osa pousser la résistance jusqu'à interdire à ses ouailles, sous peine d'anathème, toute espèce de communications et de rapports avec les vicaires apostoliques, qu'il appelait, par dérision, *les évêques turcs*.

Mgr de Rosario mourut en 1842 et eut pour successeur un autre prêtre goanais, le R. P. Gaetano Antonio, de la congrégation de l'Oratoire. Ce dernier fut sacré en 1843, avec le titre d'évêque d'Usula *in part. inf.*

Qui n'admirerait ici la prudence du Saint-Siège, choisissant ses premiers vicaires apostoliques parmi les prêtres de Goa, afin de faire accepter plus facilement, par le clergé goanais, le changement introduit par le bref *Ex munere pastorali* ? Cette prudence, toutefois, ne fut pas également appréciée par tout le monde. Dès 1845, quelques Burghers de Colombo, ayant à leur tête le docteur Misso, conjointement avec les Tamils de Jaffna, sous la direction de Saverymuttu Modliar, l'oncle de notre cher P. Sandrasagra, adressèrent des pétitions au Saint-Siège, demandant un clergé et des évêques européens. Quand ce clergé leur fut enfin accordé, les chrétiens du Nord se montrèrent ses plus fidèles auxi-

liaires, tandis que, chose étrange, les Burghers de Colombo, qui avaient été les premiers à le demander au Saint-Siège, et qui avaient même ouvertement refusé de se soumettre au vicaire apostolique goanais, ne tardèrent pas à inaugurer un nouveau schisme, en faisant venir de la côte des prêtres goanais, schismatiques, qu'ils établirent dans une maison privée, à Colombo. L'arrivée des prêtres européens, si ardemment désirée, ne modifia en rien la situation, et la petite Église du docteur Misso continua à rester attachée à ces schismatiques goanais.

Jusqu'alors, cependant, le clergé goanais de Ceylan n'avait pas trop pris part aux agitations schismatiques de ses voisins de l'Inde. Il restait soumis, du moins en apparence, aux vicaires apostoliques nommés par le Saint-Siège. Mais le feu couvait sous la cendre ; il ne fallait qu'une occasion pour le faire éclater. L'arrivée des missionnaires européens, vers 1843 ou 1844, ne fut pas vue de bon œil par eux. Le padroado avait été sapé par l'établissement des vicaires apostoliques ; les prêtres européens devaient peu à peu remplacer les prêtres goanais, dont le nombre, de plus en plus restreint, ne suffisait plus aux exigences toujours croissantes des chrétientés de Ceylan. Le clergé goanais ne l'ignorait pas ; mais des considérations d'un intérêt matériel l'emportaient dans leur esprit sur le bien des âmes. Ne pouvant encore attaquer directement le nouvel ordre de choses, ils cherchèrent dès lors à se prémunir par la ruse et l'intrigue contre ce qu'ils appelaient l'envahissement de leurs droits et privilèges par le clergé européen.

Pour comprendre la conduite des prêtres goanais à cette époque, il est nécessaire de ne pas perdre de vue l'état du clergé de Goa vers les années 1836-1840. Les véritables vocations étaient rares parmi eux ; il y avait

dans leurs rangs bien peu de prêtres animés du désir de sauver les âmes pour l'amour de Jésus-Christ, et poussés dans la carrière sacerdotale par un zèle pur et désintéressé. «Ils considéraient, nous dit un auteur qui a étudié à fond la question du schisme portugais dans les Indes, les différentes chrétientés comme des propriétés plus ou moins bonnes à exploiter ; l'état de curé et de missionnaire comme un trafic dans lequel on parvenait à s'enrichir, en s'y prenant avec adresse. »

Peut-on s'étonner si, dans de telles circonstances, les chrétientés qui avaient à leur tête de pareils guides dépérissaient à vue d'œil? Au lieu de la piété, de la simplicité et du respect pour le prêtre, on vit bientôt naître l'ignorance religieuse, l'orgueil et l'esprit de chicane et d'hostilité entre les chrétiens et leurs prêtres ; esprit déplorable, dont sont encore infestées, de nos jours, toutes les Missions où le clergé goanais est resté maître du terrain.

Le 6 mai 1845, le Saint-Siège divisa Ceylan en deux vicariats apostoliques : celui de Colombo et celui de Jaffna, et nomma le R. P. Bettachini, l'un des deux prêtres récemment arrivés d'Europe, coadjuteur de Mgr d'Usula. Il fut nommé évêque de Tolona en février 1846, et, en juin de la même année, il arrivait à Jaffna. Ce ne fut cependant que l'année suivante qu'il reçut le titre de pro-vicaire apostolique ; et, le 13 août 1849, il fut nommé définitivement vicaire apostolique, Mgr Bravi lui ayant succédé, en 1847, comme coadjuteur de Mgr d'Usula, avec le titre d'évêque de Tipasa *in part. inf.*

Pendant ce temps, les Oblats de Marie Immaculée étaient arrivés à Ceylan. Ce fut Mgr Bettachini lui-même qui, à son voyage en Europe, en 1846, s'entendit avec notre vénéré Fondateur, et ramena à Ceylan les PP. Séméria, Ciamin, Keating, Erminio, le Frère scolastique Guidi, qui fut ordonné prêtre quelque temps après son arrivée dans l'île, et le Frère convers Gaspard de Stefanis. Ces premiers pionniers de la Congrégation à Ceylan arrivèrent à Jaffna au commencement de l'année 1848 ; et, peu de temps après leur arrivée, les prêtres goanais, qui se trouvaient dans le vicariat du Nord, pour ne pas être soumis à un vicaire apostolique européen, commencèrent à se retirer dans le vicariat apostolique de Colombo. Il ne resta plus bientôt dans le Nord que le P. Miguel Philip Mascarênhas, qui devait, quelques mois après, se mettre en révolte ouverte contre son évêque, et commencer, dans Mantotte, le lamentable schisme de 1849 à 1860.

Ce malheureux prêtre, ordonné, en 1845, par Mgr Gaetano Antonio, vicaire apostolique de Colombo, avait été envoyé, sur sa demande, par Mgr Bettachini, dans la Mission de Mannar Mantotte. Sa conduite, qui était loin d'être exemplaire, lui attira, de la part du vicaire apostolique, des reproches bien mérités, mais dont il ne tint aucun compte. Maître dans l'art d'intriguer, et fort peu scrupuleux sur le choix des moyens, il était parvenu à se créer un parti parmi les chrétiens et les magistrats locaux. Il se les attachait par des promesses, des prêts d'argent et des serments. Mgr Bettachini, mis au courant de ce qui se passait dans Mantotte, voulut tenter un dernier effort pour opposer une digue au courant schismatique qui menaçait d'inonder tout le pays. Il se rendit lui-même à Parapankandal, où se trouvait Miguel Philip, pour essayer de le ramener dans le droit chemin. Au lieu de recevoir son évêque avec le respect et la déférence qui lui étaient dus, Miguel Philip, qui s'était entouré d'une troupe de gens ivres, refusa ouvertement de le reconnaître comme son supérieur, et excita même

contre lui les gens armés de bâtons et de pierres que lui avait amenés un de ses complices, le trop fameux Dalgado Adigar.

Excommunié par Mgr Bettachini, pour ce fait, il leva publiquement l'étendard de la révolte, entraînant avec lui dans le schisme la majeure partie des chrétiens de Mantotte. Il se maintint en possession de l'église de Parapankandal, la principale du district, et, de là, continuait à braver son évêque et à ameuter contre les missionnaires européens les populations ignorantes dont se compose le district de Mantotte.

Un mot sur l'origine de cette église de Parapankandal nous fera mieux comprendre pourquoi l'intrus l'avait choisie pour son centre d'action; pourquoi aussi, dans la lutte que nous avons entreprise contre les schismatiques jacobites, tous nos efforts se sont portés sur cette église.

Ce que nous appelons la Mission de Mantotte se compose d'un grand nombre de villages (plus de soixante) dispersés dans les bois, séparés les uns des autres par des distances variant de 1 à 5 milles anglais. Les moyens de communication d'un village à l'autre sont des plus primitifs. A part la route du Télégraphe, qui traverse Mantotte du nord au sud, et quelques chemins de traverse, les chemins, même vicinaux, sont inconnus dans ce pays. Des rizières, des lits d'étangs plus ou moins desséchés, des éclaircies à travers les bois, voilà les moyens de communication que le missionnaire a à sa disposition pour visiter les chrétientés dont se composent ces nombreux villages. Chaque chrétienté, cependant, a son église, si l'on peut appeler de ce nom la pauvre hutte en feuilles de cocotier ou en chaume, où les chrétiens se réunissent le dimanche pour lire les prières de la messe, et où le missionnaire s'arrête pour offrir le saint sacrifice

et administrer les sacrements à l'époque de la visite annuelle. Dans ces dernières années, cependant, il y a amélioration sous le rapport matériel des églises. Nous ne comptons pas moins de dix à douze églises construites en briques, ayant portes et fenêtres, ou plutôt ayant la place voulue pour y loger portes et fenêtres, car la plupart de ces nouvelles bâtisses sont encore en construction; les ouvertures seules des portes et fenêtres existent. Elles resteront inachevées pendant bien des années encore probablement; mais, telles quelles, elles sont une amélioration sur l'ancien état de choses.

Vers 1830 surtout, Mantotte était loin d'être ce qu'il est maintenant, alors que les prêtres étaient rares, et les visites des églises tout à fait irrégulières. On sentait le besoin, à cette époque, d'avoir un centre commun où l'on pût se réunir de temps en temps, voir le prêtre, recevoir les sacrements, accomplir, en un mot, ses devoirs de chrétien. Parapankandal semblait réunir toutes les qualités voulues pour devenir ce centre. L'eau s'y trouvait en abondance; son éloignement de la route du Télégraphe n'est que de 1 mille; tous les villages de Mantotte pouvaient s'y réunir en toute saison. Il fut donc décidé d'y bâtir une église commune, et les quatorze castes qui composent la population de Mantotte s'entendirent pour y élever un édifice proportionné au nombre des habitants qui devaient s'y réunir pour célébrer ensemble les principales fêtes de l'année. Les matériaux réunis, l'église fut commencée en 1840 et terminée le 5 août de la même année. Elle a trois larges nefs et mesure 165 pieds de long sur 75 de large. Ce n'est pas un modèle d'architecture, tant s'en faut; mais c'est un vrai chef-d'œuvre pour le pays, tant par ses vastes dimensions que par la position qu'elle occupe au milieu de deux superbes étangs, qui fournissent l'eau en abon-

dance aux nombreux pèlerins qui, tous les ans, se transportent là pour célébrer les fêtes de Pâques, de l'Ascension et de l'Assomption de la sainte Vierge, patronne de l'église de Parapankandal. Cette église, bâtie ainsi par le concours de tous les chrétiens du district, et destinée, dans leur intention, à servir de centre à l'association de toutes les chrétientés du pays, prit dès lors le nom de *Kutâtu Madavin Kovil*, c'est-à-dire *église de la confraternité de la sainte Vierge*, nom qu'elle a toujours porté, malgré les efforts que font les jacobites pour la faire passer sous le nom d'*église des pêcheurs*.

On comprend, dès lors, que les chrétiens de Manttote se soient attachés à cette église et la regardent comme leur église principale, la cathédrale en quelque sorte du pays. C'est là que la plupart d'entre eux ont appris les premiers éléments de la foi, qu'ils ont fait leur première communion et reçu les sacrements. Aussi cette église est-elle devenue comme le symbole de leurs croyances religieuses. Ignorants, en général, et peu versés dans les sciences tant humaines que divines, ne sachant pas même lire pour la plupart, ils se sont habitués à accepter comme paroles de l'Évangile tout ce qui sort de Parapankandal, de quelque source que cela vienne. La parole de l'un d'entre eux, dite en ma présence, le jour que j'allais prendre possession de cette église, résume bien les sentiments de tous : « Nous serons toujours du côté des prêtres qui seront en possession de Parapankandal. » Voilà pourquoi tous nos efforts se sont portés vers la possession de cette église. Voilà pourquoi aussi Miguel Phillip fit de Parapankandal le boulevard de son schisme en 1850.

Pendant plus de dix ans, ce malheureux prêtre resta en possession de cette église. Ce n'est pas cependant que les missionnaires européens restassent inactifs pendant

ce temps. L'excès du mal finit toutefois par amener une réaction contre l'intrus. Fatigués de ses exactions, honteux surtout de sa conduite indigne, bon nombre de chrétiens finirent par ouvrir les yeux, et, épouvantés de l'abîme où les menait leur adhésion au schisme, ils cherchèrent à se rapprocher de nous. Profitant de ces bonnes dispositions, Mgr Séméria, vers la fin de 1859, accompagné des PP. Bonjean, Gouret, Chounavel, Lebescou, se rendit au milieu d'eux et commença une mission, qui eut les meilleurs résultats. La plupart des révoltés se soumirent à leur pasteur légitime et cessèrent, à partir de ce jour, d'avoir rien de commun avec les schismatiques. Trois castes seulement, ou plutôt trois fractions de castes, restèrent fidèles à l'intrus. Ce sont deux de ces castes qui, maintenant, forment le troupeau jacobite, qui nous donne tant de troubles et de tracas.

Les chrétiens, revenus à l'unité, souffraient cependant de voir leur église rester aux mains des schismatiques. Ne pouvant résister davantage à leurs obsessions, désireux, d'ailleurs, de porter un dernier coup au schisme, le R. P. Saint-Geneys, profitant de l'absence de Miguel Phillip, se rendit à Parapankandal à la tête de ses chrétiens et s'empara de l'église. L'intrus porta le cas en Cour et, alors comme aujourd'hui, la bigoterie protestante donna tort au missionnaire catholique, maintenant le prêtre schismatique dans sa possession. Le P. Saint-Geneys fut condamné à quitter l'église et à payer les frais du procès.

Il est très curieux, à propos de ce procès de 1861, de comparer la conduite et le jugement de la Cour suprême à cette époque avec la conduite qu'elle a tenue et le jugement qu'elle a rendu tout récemment. En 1861, le R. P. Saint-Geneys fut condamné parce qu'il n'avait pas eu recours à la loi pour entrer en possession de Para-

pankandal ; en 1890, Mgr Melizan perd son procès, parce qu'il a eu recours à la loi ; il aurait dû, paraît-il, s'emparer de force de l'église, juste comme le R. P. Saint-Geneys avait fait en 1861. *O tempora ! O mores !* Et cependant c'est au nom de la justice que ces deux jugements ont été rendus par la même Cour, à trente ans d'intervalle !

La victoire, chèrement achetée, de Miguel Phillip était de nature à ranimer les espérances du parti schismatique ; mais elle avait en même temps épuisé ses ressources. Goa, qui avait applaudi secrètement à sa révolte, tout en protestant extérieurement de son attachement à Rome et aux doctrines romaines et de la peine que lui causait le schisme, cessa tout à coup de lui envoyer des subsides. Lisbonne avait envoyé des ordres. Il fallait, tout en maintenant les exigences de la couronne de Portugal, se montrer plus réservé. Rome n'avait cessé de dénoncer les menées schismatiques des prêtres goanais ; ses plaintes n'étaient que trop fondées, on le sentait. On craignait une rupture complète avec le Saint-Siège, et le gouvernement portugais ne se sentait pas assez de force pour entrer en lutte ouverte avec Rome. Il fallait donc temporiser, et l'ordre fut donné de ne pas pousser plus loin, pour le moment, les empiètements du clergé goanais.

Le Saint-Siège lui-même, fatigué des contentions sans cesse renaissantes entre les deux partis, désirant, d'ailleurs, pour le bien des âmes, mettre fin à ce lamentable état de choses, nomma un visiteur apostolique, chargé de lui faire un rapport sur la question et de lui proposer les remèdes qu'il croirait propres à guérir le mal.

Mgr de Drusipare, accompagné de ses deux assesseurs, dont l'un devait illustrer plus tard le siège de Pondichéry par sa haute sagesse et ses qualités éminentes, arriva à

Ceylan vers le commencement de janvier 1860. Son premier soin, en débarquant, fut de publier le concordat de 1857, d'après lequel le Souverain Pontife accordait « juridiction extraordinaire à l'archevêque de Goa sur toutes les églises qui, à l'époque de la signature de ce concordat, reconnaîtraient de fait l'obédience de l'archevêque » ; et déclarait « soumises à l'autorité des vicaires apostoliques toutes celles qui, à la même époque, reconnaîtraient cette autorité ». Il y était dit, en outre, que ce *statu quo* serait maintenu jusqu'au jour où Sa Sainteté, d'accord avec le roi de Portugal, aurait pourvu à l'établissement de la hiérarchie dans les Indes.

Les termes clairs et précis du concordat ne laissaient prise, croirait-on, à aucune équivoque. Ce serait peu connaître l'esprit d'astuce et de fourberie qui, à cette époque, avait remplacé, dans le clergé goanais, le zèle et le dévouement de leurs illustres devanciers, les De Vaz, les Gonzalvès, les Rosario et autres qui, au prix des plus grands sacrifices, avaient planté ou entretenu la foi dans Ceylan. Alors commence ce système d'empiètements, de vexations, d'abus de pouvoir de la part des prêtres goanais, qui donna lieu aux réclamations les plus vives des vicaires apostoliques. Tantôt ouvertement, tantôt par des moyens détournés, les padroadistes ne négligeaient rien pour ruiner l'autorité des missionnaires de la Propagande. Les offres les plus spécieuses étaient faites à des sections entières du parti propagandiste pour les attirer à reconnaître la juridiction des prêtres goanais. Témoin l'affaire des Kadeyars et le procès de Madhu, où le trop fameux de Souza joua un si triste rôle, couronné par une mort plus triste encore.

Obligés de se défendre publiquement contre les attaques incessantes qu'une presse anonyme ne cessait de publier contre eux, les vicaires apostoliques, qu'on appe-

lait des « vagabonds sans autorité et sans mission », eurent recours aux seuls moyens qui leur étaient laissés : l'exposé public des menées padroadistes et la réfutation des mensonges qu'on répandait dans le public à leur sujet. Alors commença, entre le R. P. Bonjean et le représentant de l'archevêque de Goa à Ceylan, une polémique qui se prolongea pendant plusieurs années, et où se déploya dans tout son éclat le talent d'écrivain du zélé missionnaire de Jaffna. Les protestants suivirent cette polémique avec une grande attention. Mantotte se trouvait avoir, à cette époque, deux prêtres goanais indignes, dont le seul souci semblait être de créer des difficultés et des embarras au vicaire apostolique de Jaffna. Soutenus par leur supérieur direct, le vicaire général de l'archevêque de Goa à Colombo, encouragés par les dispositions des habitants du district, dont la soumission au vicaire apostolique était plus apparente que réelle, ces deux missionnaires mirent tout en jeu pour rendre odieux les prêtres envoyés par la Propagande, jusqu'au jour où l'autorité supérieure, effrayée elle-même de la tournure que prenaient les affaires, révoqua son vicaire général à Ceylan et envoya un homme vraiment selon le cœur de Dieu, le R. P. Alphonso, dont l'administration, trop courte, hélas ! répara quelque peu les fautes commises par ses prédécesseurs. Cet homme, d'un mérite vraiment supérieur, fut remplacé, quelques années après, par un prêtre moins expérimenté sous l'administration de qui le padroado devait prendre fin à Ceylan par l'établissement de la hiérarchie, et la juridiction extraordinaire de l'archevêque de Goa rentrer dans la juridiction de l'ordinaire.

Le concordat de 1857, nous l'avons vu, laissait prévoir, dans un prochain avenir, l'établissement de la hiérarchie dans les Indes. Un délai de six ans avait d'abord été fixé

pour l'accomplissement de cette importante disposition. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, elle ne reçut son exécution que trente ans après, en 1886.

Déjà, en 1884, le Souverain Pontife, fatigué des lenteurs calculées de la cour de Portugal, avait lancé son bref *Studio et vigilantia*, par lequel il déclarait la juridiction extraordinaire de l'archevêque de Goa éteinte à Ceylan et dans plusieurs des vicariats apostoliques de l'Inde. Le Portugal se réveilla enfin, Goa fit feu et flammes ; toutes les ressources de la diplomatie et de l'intrigue furent mises en jeu. Des protestations de fidélité au Saint-Siège, des rapports exagérés sur le nombre des padroadistes, des pétitions insidieuses où les insinuations les plus malveillantes étaient faites contre les missionnaires de la Propagande, des menaces mêmes de séparation d'avec Rome, rien ne fut oublié de ce qui pouvait fléchir ou intimider le Saint-Siège. Mais Rome tint bon, et le concordat fut signé. La bulle *Humanæ salutis*, établissant la hiérarchie dans les Indes, suivit de près (1er septembre 1886). Le *padroado* avait cessé d'exister à Ceylan, bien tard sans doute pour le bien des âmes, mais assez à temps, nous osons l'espérer, pour sauver du naufrage les derniers restes des fruits apostoliques d'un saint François-Xavier et d'un vénérable Vaz.

Il ne restait plus qu'à mettre en exécution les dispositions du concordat. Le 2 janvier 1887, Mgr Agliardi, envoyé comme délégué apostolique dans les Indes orientales, en présence des trois vicaires apostoliques et au milieu d'un concours immense de peuple assemblé dans la cathédrale de Colombo, déclara la juridiction goanaise éteinte à Ceylan et la hiérarchie établie. Le Saint-Père laissait aux prêtres goanais la faculté de rentrer chez eux ou de se faire incorporer dans les nouveaux diocèses.

Après bien des hésitations et des pourparlers, ils prirent ce dernier parti et reçurent leurs pouvoirs des nouveaux ordinaires.

Huit jours après, Mgr Bonjean apprit, par une lettre que lui adressa le vicaire général goanais, que ses prêtres et lui, cédant à des raisons majeures, croyaient devoir quitter l'île et qu'ils étaient prêts à s'embarquer le lendemain, 17 janvier, pour Goa. Ce qu'il ne disait pas dans sa lettre, c'est qu'il avait cru devoir envoyer des ordres à ses missionnaires de Négombo et de Mannar de remettre les églises et les biens meubles appartenant à ces églises entre les mains d'un comité laïque, enlevant par là-même, aux ordinaires et aux prêtres qui seraient nommés par eux pour administrer ces églises, toute possibilité d'avoir recours à la loi civile pour entrer en possession de ces biens, tant meubles qu'immeubles. Le prêtre en charge de la Mission de Mantotte alla même plus loin et, renchérissant sur l'ordre de son supérieur, il crut devoir faire appel à l'autorité civile elle-même pour protéger et défendre ceux entre les mains de qui il avait remis l'administration des églises contre les exactions de qui que ce soit, prêtre ou laïque, qui prétendrait avoir quelque droit sur ces églises. C'est cette malheureuse lettre, pleine d'esprit schismatique, qui nous a fait tant de tort dans notre procès de Parapankandal et qui n'a pas peu contribué à tourner l'esprit des juges de la Cour suprême contre nous.

La semence déposée dans le sol ceylanais par quarante années d'esprit schismatique, fécondée et arrosée par ceux-là mêmes que Dieu avait placés pour la déraciner, ne devait pas tarder à produire ses fruits.

Une société, connue sous le nom d' « Association pour la défense du padroado », établie à Goa, sous les auspices de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes,

avait, dès le commencement des négociations pour le concordat, convoqué des meetings dans différentes parties de l'Inde et de Ceylan, pour protester contre les décisions de la Cour romaine. L'âme de cette Association et son propagateur le plus éminent était un prêtre interdit, le trop fameux Alvarez, dont le nom devait devenir tristement célèbre dans les annales religieuses de Ceylan. Cette Association eut des comités dans toute l'Inde et, à Colombo, elle forma un puissant noyau de mécontents, trompés sans doute par les apparences, mais d'autant plus facilement séduits qu'ils voyaient à la tête de leur comité deux prêtres dont ils avaient appris à estimer la science et le zèle, du temps que les Sylvestrins étaient chargés du vicariat de Colombo.

D'elles-mêmes, nos populations catholiques de Mannar et de Mantotte, tout ignorantes qu'elles sont et imprégnées depuis longtemps de l'esprit schismatique, n'auraient jamais songé à se séparer de l'Église romaine et à reconnaître la juridiction d'un patriarche inconnu, dont l'existence même était complètement ignorée parmi elles deux mois auparavant. Mais les émissaires d'Alvarez avaient flairé un beau coup à faire là. D'un côté, ils spéculaient sur l'ignorance de ce pauvre peuple pour l'induire plus facilement en erreur ; de l'autre, ils comptaient sur leur nombre, que, d'ailleurs, ils exagéraient considérablement, pour se poser devant l'opinion publique et influencer par là, si faire se pouvait, les congrégations catholiques de l'Inde, dont quelques-unes n'avaient accepté qu'à regret le changement de juridiction. Le temps, cependant, n'était pas encore venu, pour notre Luther en herbe, de jeter le masque. Il fallait bien, d'ailleurs, préparer ses adeptes au changement qu'il méditait. Jusqu'alors, il n'était encore que le fervent apôtre du padroado, le « héros persécuté d'une cause

sainte », la « victime des prétentions propagandistes ». C'est en cette qualité qu'il se présenta à Colombo, vers le commencement de mars 1887. Surpris de la triste figure que faisait au milieu d'eux ce prêtre revêtu d'un habit laïque, les agitateurs de Colombo lui firent un accueil assez froid. Aussi se hâta-t-il de descendre dans Mantotte où, il l'espérait du moins, les exigences ne seraient pas si grandes. Comme il ne parlait pas le tamoul, il prit avec lui, comme interprète, un clerc de la Katchéry qui, dès le commencement, s'était montré chaud partisan de la révolte. Cet interprète, parfaitement au courant des usages du pays et des inclinations de ses habitants, lui fit dire à peu près tout ce qu'il voulait, personne n'étant là pour contrôler sa traduction. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Mantottiens se laissèrent duper par lui et lui confièrent une somme de 30 livres sterling, pour « l'envoi d'un délégué au roi de Portugal et au pape, afin d'obtenir l'abolition du concordat et la restauration du padroado à Ceylan ».

Jusqu'alors, Mgr Mélizan, conformément aux instructions reçues de Rome, s'était tenu sur la réserve. Pour ne pas froisser les esprits et espérant, d'ailleurs, pouvoir ramener peu à peu les récalcitrants, le délégué apostolique, trompé sans doute par les rapports exagérés et par les promesses fallacieuses de ceux-là mêmes qui étaient à la tête du mouvement antipropagandiste, avait cru devoir enjoindre aux évêques de ne pas trop aller de l'avant, mais d'attendre patiemment la soumission des Églises soumises, avant le concordat, à la juridiction de l'archevêque de Goa. Cette attente, d'ailleurs conseillée avec les meilleures intentions du monde, fut fatale à la cause catholique à Ceylan. En confirmant les espérances des récalcitrants, elle leur donna le temps d'organiser leurs forces et de grossir leurs rangs.

Pendant le courant de l'année 1887 et pendant la première partie de l'année 1888, les chrétiens de Mantotte, sans toutefois faire aucune démarche positive pour se soumettre à leur pasteur légitime, acceptaient volontiers notre ministère pour la confession et le baptême de leurs enfants. Plusieurs même nous avaient appelés pour l'administration des derniers sacrements à leurs malades, et quelques-uns étaient venus nous trouver pour bénir leurs mariages. En mars 1888, quelques-uns des chefs de la caste des pêcheurs vinrent à Silavatturai, où je me trouvais pour la pêche aux perles, me demander de vouloir bien aller célébrer leur fête de Pâques à Parapankandal. Ces ouvertures malheureusement n'eurent pas de suite, car l'interprète d'Alvarez, dont il a été question plus haut, ayant eu vent de la chose, se fit adresser de Colombo un télégramme annonçant « l'arrivée immédiate de deux prêtres goanais ». Cette « arrivée immédiate » n'eut lieu cependant que cinq mois après, et ces « deux prêtres goanais », annoncés si longtemps d'avance, n'étaient autres que le susdit Alvarez et l'ancien cuisinier de l'évêque de Macao, habillé en ecclésiastique et qu'on disait avoir reçu les ordres mineurs.

Mgr Mélizan n'avait pas attendu l'arrivée des intrus pour nommer un missionnaire spécial pour cette partie de la Mission autrefois soumise à la juridiction goanaise. Aussitôt après le départ du P. Rebello, le dernier prêtre goanais dans Mantotte, Sa Grandeur avait chargé les missionnaires de Mannar et de Mantotte de cette partie de son troupeau. Mais comme chacun de ces missionnaires était assez occupé de sa propre Mission, il devenait urgent de former une nouvelle Mission et de la confier à un missionnaire spécial. C'est ce qui fut fait en juin 1888. Le R. P. Iserbyt, qui fut le premier Oblat

désigné pour Mantotte central (c'est le nom sous lequel est connue cette nouvelle Mission), se mit aussitôt en devoir de visiter ses ouailles. Il fut bien reçu par les chrétiens de la caste des Carears (pêcheurs) presque partout où il se présenta, mais il ne put obtenir autre chose d'eux que la promesse de se soumettre à l'évêque de Jaffna, si avant le 15 août, leurs prêtres goanais n'étaient pas de retour.

Au beau milieu de sa visite, le missionnaire apprend que le choléra a éclaté dans le village d'Alkatty-Vely, habité par les chrétiens de la caste des Collars (forgerons), qui n'avaient pas encore fait leur soumission à l'évêque. Il accourt de suite au milieu d'eux, administre les derniers sacrements aux mourants et se prépare à s'établir dans le village, quand les chrétiens d'un village voisin, appartenant aussi à l'ancienne juridiction goanaise, viennent le chercher pour le conduire à leur église, et faire entre ses mains leur soumission pleine et entière à leur pasteur légitime. Il devait, le lendemain, retourner à Alkatty-Vely, quand le chef de l'église vint le prier de remettre son retour pour un jour ou deux jusqu'à ce qu'il eût le temps de consulter le chef de sa caste sur la matière. Le fait est que, pendant la nuit, un ordre était arrivé du chef de cette caste, déclarant les habitants du village déchus de tous leurs privilèges s'ils se soumettaient à l'évêque de Jaffna.

Il est bon de noter ici que c'est par des menaces de ce genre que quelques meneurs (ils ne sont pas plus d'une douzaine) ont pu arriver jusqu'ici à maintenir dans le schisme la masse entière de la population des deux castes, carears et collars. Ce « lien de la caste », comme ils l'appellent, est encore si fort parmi eux, qu'ils n'hésiteraient pas à exposer le salut de leur âme plutôt que de s'exposer à perdre leurs droits de caste. A tout ce

qu'on peut leur dire, ils répondent invariablement : « Nân enna seïven ? » que puis-je faire, père ; je suis lié par le « lien de la caste ». La plupart même admettent ouvertement qu'ils sont dans une mauvaise voie..., mais il y a toujours ce malheureux « lien de la caste ».

Le 15 août passa, et les « prêtres goanais » tant annoncés et si impatiemment attendus n'arrivaient pas. Ni les Carears, ni les Collars, cependant, ne faisaient aucune démarche pour se rapprocher de nous. C'est qu'un télégramme, envoyé on ne sait trop d'où, annonçait l'arrivée, cette fois sûre et certaine, du « préfet apostolique » accompagné d'un renfort de missionnaires goanais. Quel était ce « préfet apostolique » ? D'où venait-il ? Par qui était-il envoyé ? Ces questions, nos pauvres Mantottiens ne songeaient pas même à se les poser. « Le préfet apostolique », nous l'avons dit plus haut, n'était autre qu'Alvarez lui-même ; et le « renfort de missionnaires goanais » se composait en gros et en détail de l'ex-cuisinier Santos, maintenant secrétaire du préfet apostolique.

Alvarez débarqua à Colombo le 19 août 1888. Voici en quels termes un journal protestant de la capitale annonce ce retour : « Nous apprenons que le R. ALVAREZ est venu à Ceylan, comme « préfet apostolique » ayant été nommé comme tel par Mar-Dyonisius, le métropolitain syriaque de la côte du Malabar. Ce dernier est sous la juridiction du patriarche d'Antioche, qui très prochainement aussi nommera un métropolitain pour Ceylan. » C'était la première intimation du revirement qui s'était opéré dans les croyances religieuses padroadistes. Il fallait au plus tôt en instruire les champions de la cause dans Mannar Mantotte. Alvarez sentait que sa présence ne serait pas de trop pour déterminer les populations ignorantes de Mantotte à accepter ce changement. Il ne resta que quelques jours à Colombo, et vers

la fin d'août il arrivait à Mannar, accompagné de son fidèle acolyte.

Le *Ceylan Patriot*, journal protestant de Jaffna, nous décrira cette arrivée et le séjour d'Alvarez dans Mantotte. « Alvarez, écrit-il dans son numéro du 8 novembre 1889, arriva à Mantotte vers la fin d'août, et fut reçu à Parapankandal par quelques-uns des membres de la congrégation appartenant à cette église. A Parapankandal, il trouva une habitation pour une couple de mois, et y exerça les fonctions sacerdotales sans tenir aucun compte de l'interdit dont il est frappé par son supérieur légitime, aussi bien que de l'excommunication dont l'ont menacé les autorités ecclésiastiques de Ceylan. J'ai vu et j'ai parlé à bon nombre des pauvres infortunés qu'Alvarez a dupés, et au milieu de qui il se cache. Leur attachement à cet intrus et leur confiance en lui ne peuvent venir, à mon avis, que de leur incapacité absolue à comprendre et à pouvoir apprécier la portée des changements introduits récemment par le chef de l'Église catholique dans l'administration des affaires ecclésiastiques de l'Inde. En causant avec eux je n'ai pu m'empêcher de faire la remarque que leurs capacités intellectuelles ne s'élèvent guère au-dessus du niveau de celles des buffalos dont ils possèdent de larges troupeaux. Le raisonnement, quelque simple qu'il soit, n'a pas de prise sur leur intelligence. Il est vraiment à regretter que les prêtres goanais, qui, pendant de si longues années, ont eu la charge de ces chrétientés, ne se soient pas appliqués à leur donner les premiers éléments de l'éducation. Avec de telles gens, Alvarez a trouvé qu'il est facile de s'entendre. Son costume carnavalesque est des plus comiques : un mélange de cardinal, d'évêque et de prêtre, dit-on. A ceux qui lui demandent qui l'a envoyé et à quelle société de missionnaires il appartient, il répond

d'une manière évasive. Il aurait cependant laissé entendre, dit-on, qu'après sa première visite et son retour dans l'Inde, il s'est adressé au roi de Portugal et au Pape au sujet de la question du padroado. N'ayant reçu aucune réponse ni de l'un, ni de l'autre, il aurait interprété leur silence dans le sens affirmatif, et se serait figuré que les prêtres goanais, dont quelques-uns ne sont qu'à moitié satisfaits du nouvel état de choses, avaient toute liberté de prêcher l'Évangile où bon leur semble. Une autre version, cependant, est qu'il a reçu ses pouvoirs du patriarche de Babylone, ou peut-être de quelque dignitaire schismatique de la côte du Malabar. Une preuve évidente qu'il vient en intrus et en schismatique, c'est qu'il avoue lui-même qu'il n'a affaire ni avec le pape, ni avec le roi de Portugal. Le dernier de ses exploits venu à ma connaissance est une visite à Palimunai, où il a été reçu par quelques récalcitrants, qu'il a convoqués à sa table, et dont il a gagné, dit-on, les sympathies par le menu qu'il leur a offert. »

Alvarez se trouvait encore à Palimunai en décembre 1888, quand Mgr Mélizan, accompagné des PP. O'Flanagan, Henry, Iserbyt, Cardinal et Batayron, vint donner la mission dans ce village. De la baraque qu'il s'y est construite, et qui lui sert d'église, il aurait pu entendre les véhéments discours du P. O'Flanagan et les exhortations pleines de feu du pasteur à son troupeau. Il préféra laisser le champ libre aux vaillants apôtres et rentra à Colombo.

Un mot sur Palimunai et ses habitants ne sera pas hors de place dans cette courte notice. Situé dans l'île de Mannar, ce village, qui compte de quatre à cinq cents habitants, fut le premier à se soumettre à la juridiction de l'évêque de Jaffna. Il avait appartenu successivement à la juridiction goanaise et à celle des vicaires aposto-

liques, lorsque, par le concordat de 1857, il fut définitivement soumis à l'archevêque de Goa. Les prêtres goanais de Mantotte en avaient fait leur résidence d'hiver et y passaient quatre ou cinq mois de l'année. Les habitants de ce village diffèrent autant des autres Tamils que les Tamils eux-mêmes diffèrent des Cingalais. Ce sont, dit-on, les descendants des esclaves que les Portugais emmenèrent dans l'île de la côte du Malabar. Quoi qu'il en soit de cette tradition, que les « Canoréens » de Palimunai rejettent avec mépris, il est sûr qu'on ne les retrouve nulle part ailleurs dans Ceylan. Comme race, ce sont en général de beaux hommes, bien taillés, plus forts que les Tamils ; mais comme qualités morales ils ne valent guère mieux que leurs voisins. Querelleurs et ivrognes, ils sont sans cesse à se disputer et à se battre entre eux. De là des inimitiés qui divisent le pays de temps immémorial et qui expliqueront comment il est si difficile de ramener la petite portion de jacobites qui s'est attachée à la fortune d'Alvarez. Le clerc de la Katchery, qui servit d'interprète à Alvarez, lors de sa première visite dans Mantotte, est de ce village. Il est le neveu du muppu de l'église avec qui il est en inimitié. Le muppu s'étant soumis avec son parti à l'évêque de Jaffna, il n'en a pas fallu davantage au neveu pour se mettre du côté d'Alvarez. Peu à peu, voyant son intérêt à prendre la direction des affaires des « Carears » de Mantotte, il est devenu l'homme important du parti, le boute-en-train de toutes les misères qui nous sont faites, de tous les troubles qu'on ne cesse de nous susciter. Pendant la mission qui fut donnée à Palimunai, Monseigneur fit des démarches pour le ramener. Il répondit poliment, mais fermement qu'il était trop tard. Un an après cependant, voyant la tournure que prenaient les affaires du parti après les jugements rendus par la Cour

de Mannar, il demanda une entrevue avec moi, protesta de son mépris pour Alvarez et les jacobites, promit de se soumettre à l'évêque et de ramener les égarés de Mantotte. La décision de la Cour suprême a, de nouveau, modifié ses idées, paraît-il, et l'a mis à même de mieux voir la vérité et l'excellence des doctrines jacobites, et de discerner les mérites cachés de son héros, le R. ALVAREZ.

S'il faut juger des habitants de Palimunai par le spécimen que j'ai essayé de décrire, le lecteur aura sans doute une pauvre idée de ce village. Heureusement tous n'ont pas reçu une éducation aussi soignée que l'ami d'Alvarez ; leur foi, malgré bien des défauts qu'on aurait à leur reprocher, est encore vivace. Ils le prouvèrent d'une manière évidente pendant la mission qui leur fut prêchée. Tous, hommes et femmes, firent leur devoir durant cette mission. Matin et soir, pendant quinze jours que durèrent les exercices, l'église était comble. Mais ce n'est ici ni le temps ni le lieu de décrire la mission de Palimunai, dont il a été parlé ailleurs. Aussi, je n'en fais mention que pour constater le bien immense qu'elle fit, non seulement à Palimunai, mais à Mannar même, où les chrétiens, plus ou moins imbus de l'esprit protestant, voyaient avec indifférence, sinon avec un certain plaisir, les menées schismatiques d'Alvarez et de ses complices.

Dès le retour d'Alvarez, comme préfet apostolique, nos catholiques voyaient de très mauvais œil l'occupation de l'église de Parapankandal par un individu qui ouvertement se déclarait schismatique, et demandaient au missionnaire de prendre les mesures nécessaires pour le mettre à la porte. Une pétition, signée par plus de trois mille de nos chrétiens, fut présentée à l'agent du gouvernement, lui demandant de nous rétablir dans nos droits et de faire restituer cette église aux catholiques. Le

1er octobre 1888, Alvarez et les chefs du parti jacobite furent convoqués à la Katchery, pour rendre compte de leur conduite dans l'affaire de cette église. Le premier n'eut garde de répondre à l'appel et les autres ne parurent que pour affirmer leur attachement à la religion des « Scythiars » (ils voulaient dire « Syriars », mais le mot n'avait pas encore eu le temps de pénétrer leurs oreilles), et le refus absolu de reconnaître Mgr Bonjean!! pour leur évêque. Il ne nous restait plus d'autre ressource que d'avoir recours aux moyens légaux et de revendiquer nos droits devant une cour de justice.

Remarquons ici en passant que, d'après le juge de la Cour suprême, il aurait fallu, à cette époque, prendre nous-mêmes la loi en main, casser la tête à quelques révoltés et prendre possession de l'église *vi et armis*. Alors notre cas était clair : nous aurions peut-être été condamnés à quelques roupies d'amende pour avoir violé la paix, mais nous serions restés possesseurs de l'église et personne ne pouvait nous contester nos droits. Nous ignorions alors cette particularité de la loi anglaise. Avis à ceux qui se trouveront dans les mêmes circonstances... mais ils feraient bien toutefois, avant d'engager la bataille, de prendre l'avis du juge qui, à cette époque, présidera la Cour suprême ; car, paraît-il, il y a parfois diversité d'opinion parmi eux à ce sujet.

Nous ne négligeâmes, cependant, aucun des moyens qui nous furent indiqués par nos avocats. D'après leur ordre, et avec l'intention bien arrêtée de poser ce qu'ils appellent un *casus belli*, je me rendis le 11 octobre 1888, accompagné de quelques témoins seulement, et armé... de mon parapluie, à l'église de Parapankandal, pour en réclamer la possession au nom des catholiques du district. Je fus reçu par une armée de cent cinquante à deux cents Carears. La rencontre fut des plus comiques, si

l'on peut appliquer ce mot à une affaire d'une conséquence aussi sérieuse. Les fusils et les bâtons dont on me menaçait, aussi longtemps que j'étais à distance de l'église, disparurent comme par enchantement dès que je me fus approché du mur d'enceinte. Alvarez et son fidèle acolyte, en me voyant approcher, s'enfermèrent dans la maison et ne daignèrent même pas me répondre quand je les sommai, au nom de l'évêque, de quitter la place. L'entrevue avec les gens ne fut pas longue. Après nous être assurés que toutes les entrées dans le terrain de l'église étaient solidement barricadées, nous reprîmes le chemin de Mannar, prêts cette fois à entrer en campagne.

Envoyé à Colombo par Monseigneur, pour m'entendre avec les avocats et préparer les éléments du procès, j'y passai tout le mois de novembre 1888. Aidé par Mgr Bonjean et par le R. P. Charles Collin, dont le secours m'a été inappréciable en cette circonstance comme en toute autre où nous avons eu l'occasion de réclamer leurs services, il fut résolu avec nos avocats que, rentré à Mannar, nous mettrions en Cour un premier cas dans lequel les chrétiens, autrefois soumis à la juridiction goanaise et qui s'étaient soumis à l'évêque de Jaffna après l'exécution du concordat, se porteraient comme réclamants et demanderaient à la Cour de les réintégrer dans leurs droits sur l'église de Parapankandal, leur promettant d'y introduire le prêtre désigné par l'évêque de Jaffna à l'exclusion de tout autre.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais spécialement par suite de la maladie et de la mort du regretté P. O'Flanagan, le cas ne put être mis en Cour que le 27 mai 1889.

Peu de temps après son retour à Ceylan, Alvarez avait été rejoint, à Colombo, par un vieux prêtre goanais, âgé

de soixante-quatorze ans, qui, comme lui, avait été interdit par son archevêque il y avait plus de vingt ans. Depuis lors, ce prêtre avait essayé à différentes reprises de fomenter des schismes parmi le clergé goanais ; mais, malgré sa fortune, qui, dit-on, est très considérable, il n'avait pu réussir dans son dessein impie. La révolte d'Alvarez vint bien à propos le tirer de son inaction, et, comme dit le proverbe : « Qui se ressemble s'assemble, » il n'eut rien de plus pressé que de venir offrir ses services au Luther de Ceylan. Alvarez n'eut garde de les refuser et fit de lui son vicaire général à Ceylan. Le « vicaire général d'un préfet apostolique », c'était sans doute une nouveauté dans l'Église ; mais les jacobites de Ceylan n'y regardent pas de si près, et pourvu que le nom sonne bien et que le costume éblouisse, cela leur suffit. Le révérend Cuhña, vicaire général du préfet apostolique de Ceylan, se mit donc à écrire des « circulaires », où la trivialité des expressions et la bassesse des idées ne le cédaient en rien à l'ignorance de l'anglais et des règles de la grammaire. Ce vieux renégat reçut d'Alvarez la charge d'ouvrir à Colombo un séminaire ecclésiastique où l'on élèverait les jeunes aspirants aux ordres jacobites. Cette secte, paraît-il, ne demande pas grande science ni longue préparation de ceux qui se préparent au sacerdoce. Quelques mois passés au séminaire, après avoir quitté les fourneaux de la cuisine ou les ateliers de charpente, suffisent généralement pour préparer l'aspirant à la réception des ordres sacrés.

Cuhña ne resta qu'un an à Colombo. Alvarez l'envoya, vers la fin de l'année dernière, à Goa, pour y recruter des prêtres, et y ouvrir, était-il dit, un nouveau séminaire. La main de Dieu l'y attendait. Une attaque d'apoplexie le mit à deux doigts du tombeau. Ceci le fit rentrer en lui-même, et, ayant obtenu du patriarche d'être

relevé des censures qu'il avait encourues, il abjura le schisme et rentra en grâce avec l'Église catholique. Il se prépare maintenant, dit-on, dans le silence et la retraite, à bien terminer une vie dont il a employé une si large partie à combattre l'Église, sa mère, et l'archevêque de Goa, son supérieur légitime.

Presque à la même époque étaient arrivés à Colombo « deux prêtres syriaques, très versés dans la littérature tamoule, et qui rendront des services immenses à la cause ». C'est ainsi que les avait annoncés un journal de la secte. Trois jours après, le même journal déclarait que ces prêtres n'étaient pas venus pour demeurer dans l'île, mais uniquement pour rendre visite à Alvarez. Ces prêtres, en effet, n'étaient autres que deux ex-religieux, frères lais d'une congrégation fondée par l'apostat Mellus, et qui, après la conversion et le retour à l'unité de ce dernier, forcée de se dissoudre, envoyait ses sujets chercher fortune dans les différentes sectes qui se partagent le sud-ouest de l'Inde. Ces deux aspirants ne furent pas trouvés assez mûrs, paraît-il, par le « préfet apostolique », car, huit jours après, nous apprîmes qu'Alvarez s'était embarqué avec eux pour l'Inde. Nous n'en entendîmes plus parler depuis.

Rentré dans l'Inde, qu'y faisait Alvarez? C'est la question que chacun se posait. On n'entendait que très rarement parler de lui, et encore en termes voilés, qui montraient avec quel soin le renard savait cacher son jeu et préparer ses coups dans l'ombre. Il n'était pas inactif cependant, et les correspondances privées que nous recevions à son sujet nous le montraient se traînant aux pieds de Mar Dyonisius, dans le vain espoir de lui arracher un titre que son orgueil ambitionnait. Le métropolitain jacobite du Malabar soupçonnait, croyons-nous, son nouveau complice et refusait de lui imposer

les mains. C'était juger trop favorablement de Mar Dyonisius. L'offre d'une somme de 1000 livres sterling, faite par le « préfet apostolique » pour acheter sa consécration d'évêque, était trop tentante pour ne pas ébranler la prétendue rigidité du métropolitain. Un autre motif le retenait : un Irlandais, catholique de naissance, qui s'était fixé, je ne sais trop comment, à Kottayam, résidence de l'évêque jacobite, était venu à mourir. Pendant son séjour dans l'Inde, il était parvenu à amasser une fortune considérable, qu'il laissait par testament, sujet à certaines conditions, tant à l'évêque catholique, Mgr Lavigne, qu'au prélat jacobite, Mar Dyonisius. Le premier, considérant la provenance de cet argent, crut devoir refuser le legs. Mar Dyonisius ne se montra pas si scrupuleux. Une condition cependant le gênait, condition étrange sans doute et d'une originalité bien digne d'un Irlandais qui avait oublié son baptême pour vivre à la manière des Turcs, mais condition *sine qua non*. Mar Dyonisius, en acceptant ce legs, devait s'engager à ne jamais imposer les mains à Alvarez. Le rusé prélat fut assez habile pour ménager la chèvre et le chou. Il accepta le testament de l'Irlandais et fit consacrer Alvarez par l'un de ses suffragants, le nommé Chiroutra Metrar, qui reçut 6000 roupies pour sa peine, tandis que les 4000 autres tombaient dans la bourse du métropolitain.

Arrivé au comble de ses désirs, orné, devant les hommes, du titre ronflant d'« archevêque métropolitain de Ceylan, de Goa et de l'Inde », mais la conscience chargée d'un troisième et plus grave crime, le renégat se hâta d'accourir dans Mantotte pour y assurer par sa présence ses timides ouailles. Il n'avait pas, d'ailleurs, attendu jusqu'alors pour les pourvoir de prêtres selon leur goût. Un certain Abrew, jeune homme de vingt à

vingt-deux ans, dont le vrai nom est resté problématique, était venu, dès mars 1889, remplir la place restée vide par le départ du préfet apostolique. Il fut suivi d'un autre, et, quelque temps après, l'ex-cuisinier Santos, maintenant le « très révérend Santos, vicaire général de la mission syriaque à Ceylan », vint compléter le trio. Aucun d'eux, paraît-il, n'était très versé en rubriques; mais Alexandre, l'ex-interprète d'Alvarez, s'offrit à aller les leur enseigner dans les moments libres que lui laisserait son travail de clerc à la Katchery. Le maître et les élèves ne s'entendaient pas toujours. Quand les libations avaient été plus abondantes que de coutume, les élèves se révoltaient, et le maître, assez souvent, était obligé d'avoir recours aux arguments frappants pour les mettre à la raison. C'est après une dispute de ce genre, suivie de coups de pied et de coups de poing, que l'un d'entre eux, le premier arrivé, crut pouvoir prendre la poudre d'escampette. Transfiguré en mahométan, le turban sur la tête et le *silei* autour des reins, il quitta Palimunai au milieu de la nuit, à l'insu de tout le monde, et prit la route de Pésalai, où il espérait pouvoir s'embarquer pour l'Inde. Malheureusement, il se trompa de route et vint aboutir à Oleitoduvaï, où un mahométan, le prenant pour un de ses confrères, s'offrit à le conduire à Pésalai. Au lieu de lui rendre le service de l'expédier de suite dans l'Inde, nos Pésaliens le firent boire davantage, et, quand ils le virent presque insensible, ils le dépouillèrent du léger vêtement qu'il portait, le soulagèrent d'une quarantaine de roupies qu'il avait dans son porte-manteau et l'abandonnèrent à son misérable sort. Revenu à lui dans la soirée, il trouva moyen de se rendre au bateau qui était en partance pour l'Inde. C'est là que les estafettes, envoyés de Palimunai, le retrouvèrent. Ils ne purent, cependant, le décider à les suivre. Pour cela, il

fallut de nouveau avoir recours à la bouteille, et, après avoir noyé ses sens dans l'arrack (eau-de-vie de palmier), ils le portèrent ivre-mort dans une charrette à bœufs qui les attendait sur le rivage, et le ramenèrent à Mannar. C'est couché dans ce véhicule, la tête enveloppée d'un chiffon noir, que nous le vîmes passer devant notre porte, suivi de tous les gamins de la ville, qui lui faisaient cortège et le poursuivaient de leurs quolibets.

Je demande pardon au lecteur d'être obligé de faire passer sous ses yeux des scènes si écœurantes. C'est le seul moyen, d'ailleurs, de faire bien connaître et le schisme jacobite et ceux qui l'ont fomenté et nourri à Ceylan.

La présence d'Alvarez, on le voit, devenait nécessaire pour remettre la paix dans le ménage, autant que pour inspirer de la confiance aux récalcitrants de Mantotte.

Ce qui n'avait pas peu contribué à ébranler cette confiance, c'était l'attitude que nos catholiques avaient prise tout à coup, en voyant les démarches faites par leur évêque et par leurs prêtres pour arriver à une prompte solution du cas. Persuadés qu'ils avaient pris la chose à cœur, et sûrs de se voir soutenus par eux, les habitants de Mannar et les catholiques de Mantotte avaient repris l'offensive, après avoir subi quelque temps en silence les attaques des schismatiques.

Le 23 août 1889, un second cas, dans lequel l'évêque de Jaffna, affirmant ses droits sur l'église de Parapankandal, réclamait cette église comme chef de l'Église catholique dans le nord de Ceylan, était mis en Cour. Les schismatiques, déjà épuisés par les frais énormes qu'avaient entraînés les préparatifs du premier cas, comptant peu, d'ailleurs, sur le succès final de leur cause, commencèrent, dès lors, à baisser le ton et à se montrer plus réservés dans leurs paroles.

C'est sur ces entrefaites qu'Alvarez arriva à Mannar. Pour un homme qui jusqu'à ce jour s'était montré assez habile à choisir son temps, il faut avouer que le moment n'était pas propice. Aussi, grande dut être sa déception, s'il comptait sur le triomphe d'une belle réception. Mannar tout entier était sur pied ce jour-là ; mais non pas précisément pour lui faire cortège, comme il s'y attendait peut-être. Dès son entrée en ville, il fut reçu par les sifflets et les protestations indignées des Paravars. Plus loin, il trouvait la route bordée de mâts portant de vieux balais, des souliers en lambeaux, de vieilles loques déchirées. Mais ce qui, spécialement, dut attirer son attention, c'étaient les drapeaux jacobites, fabriqués pour la circonstance par nos chrétiens : *viz*, un singe énorme, appuyé sur un trident recourbé en forme de crosse et portant en exergue : *Jaccot bites* (Jaccot mord), ou en tamil : *Jakko Pittars* (singes fous).

Pour compléter la déception, l'agent du gouvernement, sous prétexte de protéger « Sa Grâce » contre l'hostilité des catholiques, envoya quatre soldats de police pour lui servir d'escorte, et ce fut escorté de la sorte, comme un malfaiteur, qu'Alvarez, maintenant « Mar Julius Ier », arriva enfin à la cabane qui lui sert d'église à Palimunai.

Le lendemain de son arrivée, le nouvel « archevêque » sollicita et obtint une entrevue de l'agent. Il se rendit, à l'heure convenue, à l'office du gouvernement, drapé dans sa magnifique soutane rouge écarlate, surmontée d'un large manteau de même couleur, doublé de soie violette, la tête couverte d'un chapeau de cardinal à glands d'or ; la ceinture, jaune d'œuf, seule tranchait sur ce rouge éclatant. L'agent l'attendait, assis à son bureau. Sans même se lever pour recevoir son illustre visiteur, il lui indiqua de la main un siège qui se trouvait à sa

portée et s'informa de l'objet de sa visite. Il apprit successivement que le patriarche d'Antioche avait chargé Mar Julius de lui offrir ses respects, ce dont il se souciait peu ; qu'Alvarez était devenu archevêque de Ceylan, de Goa et de l'Inde ; qu'il était actuellement le seul archevêque jacobite ; que la « Syrie » n'était pas un « animal », mais une contrée située dans la Turquie d'Asie ; qu'enfin lui, Mar Julius, avait un lourd fardeau à porter ; ce qui ne parut guère faire impression sur l'agent, car il lui fit la remarque que, le Créateur l'ayant doté de larges épaules, il n'avait pas à craindre de succomber sous le poids. Quand il fut sorti, l'agent ne put s'empêcher de dire que, « de sa vie, il n'avait rencontré fanfaron pareil ». Et, dans le rapport que tous les mois les agents du gouvernement sont obligés d'envoyer au gouverneur, à la date de cette visite, il écrivit ces mots : « Aujourd'hui, visite du renégat Alvarez ; il vient, paraît-il, dans le district pour mettre le trouble parmi les catholiques romains. » Cette visite et l'attitude de l'agent vis-à-vis du soi-disant archevêque ne contribuèrent pas peu à déconsidérer Alvarez dans l'esprit des gens de Mannar. Le comprit-il enfin ?... Il faut le croire ; car, dès le lendemain, il partit pour Mantotte, où nous n'entendîmes plus guère parler de lui, sinon pour entendre dire qu'il donnait force confirmations et qu'il avait considérablement modifié le Rituel pour l'administration du sacrement de pénitence, le mettant plus à la portée des gens et diminuant en même temps les fatigues du ministre. Le rite jacobite est, sous ce rapport, des plus simples et des plus faciles. Une simple croix de bois, placée sur une table, remplace le confessionnal. Le pénitent s'approche, fait trois grandes prostrations (réminiscence du vendredi saint, sans doute), récite le *Confiteor* et l'acte de contrition, met la main sur le pied

de la croix et fait serment qu'il est pécheur. Le prêtre, assis à quelque distance de là, lève de temps en temps la main et absout *in globo* tous ceux qui se sont approchés de la croix. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Le temps approchait où devaient se juger nos procès. Le 14 novembre avait été fixé pour les débats. Dès le 8, Monseigneur était arrivé à Mannar avec nos avoués et les avocats.

Le 14 au matin, les débats s'ouvrirent par la déposition d'Alvarez, que nous avions cité comme témoin. Le pauvre faisait pitié à voir. Les aveux les plus compromettants pour lui, les contradictions les plus flagrantes, les mensonges les plus effrontés, tout se croisait, s'entremêlait dans sa bouche. D'abord, il commença par admettre qu'il était suspendu par son évêque et que cette sentence n'avait jamais été révoquée ; qu'en disant la messe et en administrant les sacrements il était tombé sous les censures de l'Église. Il se déclare ouvertement jacobite syrien et admet avoir reçu « un appointement » du métropolitain jacobite du Malabar. Il reconnaît le patriarche d'Antioche comme son chef spirituel, mais, chose étrange à dire, il ne sait où il demeure, si c'est à la Mecque ou ailleurs. Il ignore quelle est la doctrine des jacobites syriens. Cette doctrine se trouve contenue dans des livres écrits en syriaque, et il ne sait pas lire le syriaque. Les jacobites ne se servent pas du latin. Lui se sert du latin. Il y a, sans doute, des différences dans l'administration des sacrements entre les deux Églises ; mais lui se sert du Rituel romain. Le rite goanais et le rite romain diffèrent totalement... Cependant, tous les deux se servent du Rituel romain et du Missel romain... Lui aussi se sert du Missel romain... mais il omet la prière pour le Pape. « Il n'y a pas de prière pour le Pape dans le Missel romain. (On la lui montre.) — Ce

n'est pas une prière, cela, c'est une commémoraison. » « L'archevêque de Goa fut créé par le roi de Portugal... » L'archevêque de Goa fut d'abord soumis au Pape... mais le Pape l'excommunia... Ceci eut lieu au seizième ou au dix-septième siècle... Tous les archevêques de Goa, depuis, ont été regardés comme schismatiques par les Papes, etc. Décidément l'archevêque de « Goa, de Ceylan et de l'Inde » fit triste figure dans sa déposition ! Le premier témoin de la défense ne fit guère mieux. Il protesta qu'il avait toujours été schismatique ; qu'il n'avait jamais reconnu le Pape comme chef de l'Église ; que les prêtres goanais étaient tous schismatiques ;... un peu après, il avouait cependant qu'ils enseignaient que le Pape était chef de l'Église ; qu'eux-mêmes (les Carears) avaient envoyé des pétitions au Pape pour qu'il leur rendît leurs prêtres goanais. Sa seule raison, d'ailleurs, de ne pas vouloir de l'évêque de Jaffna comme son supérieur est qu'il est « Italien » et qu'il ne voulait pas de prêtres italiens dans cette Église. Trois semaines après, le même témoin, qui était en même temps le chef de la caste et le premier défendant dans le procès, allait rendre compte à Dieu des mensonges qu'il avait dits en cour et de la perte des âmes qu'il avait entraînées dans le schisme. Sa mort, qui fut des plus misérables, ne fut pas sans faire impression sur les gens de sa caste ; mais, absorbés par d'autres affaires, ils l'eurent bien vite oublié.

Les débats durèrent trois jours, et ce ne fut que le cinquième jour que le juge rendit son jugement. Il donnait gain de cause à l'évêque et aux catholiques sur toute la ligne. Les droits de l'évêque de Jaffna sur l'église de Parapankandal étaient reconnus ; le prêtre nommé par lui avait seul le pouvoir d'administrer les affaires temporelles et spirituelles de cette église. Alvarez et ses séides étaient déclarés intrus et obligés de remettre les

clefs de l'église au représentant de l'évêque. Enfin, les frais de cour étaient à la charge des défendants. Nous ne pouvions mieux espérer.

Le lundi suivant, 25 novembre, accompagné du R. P. Dubreuil, j'allais prendre possession de l'église au nom de l'évêque et la réconcilier au culte catholique. Une quarantaine de schismatiques s'y trouvaient réunis, et, parmi eux, trois des principaux chefs. Ils nous reçurent assez froidement d'abord, mais se montrèrent polis, nous remettant, sans contester, les clefs du presbytère et les bijoux de l'église. Peu à peu la glace se rompit et nous commençâmes à causer. Ils me parurent beaucoup moins attachés au schisme que je ne l'avais cru d'abord. Une fausse honte seule et une ignorance vraiment déplorable les retenaient encore. Ils craignaient de passer pour des « traîtres » auprès de leurs complices de Colombo, s'ils se soumettaient à l'évêque avant la décision de la Cour suprême. Ils s'étaient, de plus, liés à Alvarez par serment, et la délicatesse de leur conscience (?) ne les croyait relevés de ce serment qu'après la confirmation par la Cour suprême du jugement de Mannar. D'ailleurs, ils ne tenaient ni à Alvarez ni à ses prêtres ; mais pouvaient-ils les planter là, après les avoir reçus chez eux et introduits dans leurs églises. Tel était leur raisonnement, absurde sans doute ; mais allez leur prouver qu'ils avaient tort ! Je me retirai donc, me contentant de leur promesse d'une soumission prochaine, et demandant à Dieu de leur ouvrir les yeux à la vérité et de les ramener tous au vrai bercail, sous la houlette du pasteur légitime.

Quelques jours après, le 5 décembre, Alvarez et ses louveteaux s'embarquèrent à Vangalai, pour aller à Pamben. Que firent-ils là ? Personne ne le sait. Pendant trois semaines, on n'entendit plus parler d'eux. Leurs adeptes eux-mêmes ne savaient où ils étaient. Enfin, tout à coup,

le 23 décembre, on les vit apparaître de nouveau à Colombo, où nous les laisserons pour suivre les péripéties de notre procès en Cour suprême.

Après plusieurs renvois, nos deux cas furent enfin inscrits sur les rôles pour le mardi gras, 18 février 1890. Dès 10 heures du matin, je me rendis en Cour avec le R. P. Ch. Collin et pendant trois heures entières nous entendîmes l'avocat de la partie adverse s'évertuer à prouver que ses clients n'étaient nullement schismatiques, mais de bons et pieux catholiques, soumis, comme tous les catholiques d'Orient devraient l'être d'ailleurs, au pape de l'Orient, le patriarche d'Antioche, reconnu comme tel et par le droit canon et par diverses bulles des papes d'Occident. Les vrais schismatiques, c'étaient les propagandistes qui reconnaissent la juridiction de Léon XIII en Orient. Le pape de Rome était sans doute un saint homme, que lui, protestant, estimait beaucoup ; mais qui, comme tout homme au pouvoir, n'était pas fâché de voir son autorité s'étendre au delà des limites de sa province. De là, ces bulles et ces concordats qui, en somme, n'ont aucune valeur légale, mais qui prouvent combien les papes d'Occident ont toujours été jaloux des papes d'Orient et ont cherché à entraver la juridiction de ces derniers. Le cas actuellement en cour n'est qu'un des nombreux résultats de ces abus de pouvoir de la part des papes de Rome.

La comédie, comme je l'ai dit plus haut, dura trois heures pendant lesquelles il nous fallut subir l'éloquence de ce trop fécond rhéteur, où l'ignorance des faits d'histoire les mieux établis le disputait aux appréciations les plus absurdes des doctrines catholiques. Ce qu'il y avait de plus pénible pour nous, c'est qu'il nous était facile de voir que le juge, sans accepter toutes les absurdités de l'avocat, partageait un bon nombre de ses opinions.

Aussi, à l'issue des débats, il était clair pour nous que la Cour suprême n'entrait pas dans les idées du juge de Mannar, et que nous ne pouvions guère espérer voir confirmer le jugement de la Cour inférieure. Aussi, en quittant la Cour, je télégraphiai au R. P. Sandrasagra d'aller prendre possession de l'église en son nom et au nom des chrétiens du district.

C'était une nouvelle phase qui s'ouvrait dans l'affaire de ce procès. Ce que la loi nous refusait, nous étions décidés à le prendre par force, quittes à évacuer l'église si quelqu'un peut arriver à nous déloger de là.

Depuis, la Cour suprême a rendu ses décrets. Nous sommes condamnés de par la loi à quitter l'église et à payer tous les frais du procès. Espérons que le bon Dieu nous suggérera de ne faire ni l'un ni l'autre. Tous ceux de nos Pères que l'obéissance a placés dans ce poste difficile, ou qui ont été appelés d'une manière ou d'une autre à fournir leur quote part de sacrifices et d'abnégation dans cette lutte contre l'erreur, ont fait généreusement leur devoir, et ceux à qui il incombe de continuer cette lutte, sans se laisser abattre par les circonstances, mais confiants plus que jamais dans le secours de Dieu, sont prêts à donner leur sang, s'il le faut, pour le triomphe de la vérité et le maintien des droits incontestables de l'Église catholique.

Nous avons cru devoir faire appel de la décision de la Cour suprême au Conseil privé de la Reine. Une réunion d'avocats examinera prochainement s'il faut maintenir cet appel, qui, pour le moment, nous laisse en tranquille possession de l'église, ou s'il faut l'abandonner pour d'autres moyens plus aptes à revendiquer nos droits.

Un mot en terminant sur Alvarez et sa suite. Avant même la décision des cas par la Cour suprême, il avait cru prudent de s'éclipser. Vers le milieu de mars, il partit

pour l'Inde avec tous ses prêtres, ne laissant à Colombo que deux jeunes novices, dont l'un fait actuellement l'office de curé jacobite dans Mantotte. Avant de partir, il crut devoir s'adresser au Gouverneur pour un passeport. La lettre était signée : † Mar Julius, archevêque de Ceylan... etc... Le Gouverneur se contenta de lui renvoyer sa requête, l'adressant au « R. Alvarez, soi-disant archevêque », et de lui signifier que « n'étant ni archevêque, ni sujet anglais », il ne pouvait faire droit à sa demande.

En partant, il promit de revenir à Ceylan au bout d'un an. Depuis, nous voyons dans les journaux de l'Inde qu'il cherche à embaucher certaines églises du diocèse de Mangalore et de Cochin. La décision de la Cour, cela se comprend du reste, a ranimé les espérances du parti dans Mantotte. Nous espérons que leur joie sera de courte durée, et que Dieu, dans sa miséricorde infinie, prendra enfin pitié de ces pauvres égarés, et leur montrera la seule voie qui conduit au salut, la voie de l'Église catholique, soumise à son chef visible, le Pape de Rome.

C. Massiet, o. m. i.

NÉCROLOGIE

LA BONNE MÈRE MARIE DU SAINT-SACREMENT (LOUISE COUTEAU)

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SAINTE-FAMILLE

Les grands deuils se suivent de près dans la Sainte-Famille. Il y a quatre ans à peine, on y pleurait la Bonne Mère Marie de la Croix (Honorine Hardy-Moisan) qui, depuis vingt-sept ans, tenait d'une main si maternelle et si ferme les rênes du gouvernement, et de qui la Sainte-Famille avait reçu une si généreuse impulsion, notamment vers la grande œuvre des missions étrangères.

Aujourd'hui, c'est sur une nouvelle tombe, récemment ouverte, que se répandent les larmes et les regrets de nos Sœurs. Le 28 janvier, elles conduisaient à sa dernière demeure la Bonne Mère Marie du Saint-Sacrement, directrice générale, décédée le 24 janvier à Barcelone, dans sa cinquante-quatrième année.

La nouvelle bien inattendue de ce décès a produit partout une explosion de douleur profonde. L'Association tout entière s'est sentie comme frappée au cœur. Elle honorait dans la chère défunte la digne héritière des vertus et de la grande autorité de la Mère Hardy-Moisan, et elle fondait sur elle de si grandes espérances !

Toutes les douleurs de la Sainte-Famille trouvent un fidèle écho dans notre Congrégation. Nous surtout qui, depuis trente ans, avons vu de près la Mère Marie du Saint-Sacrement, qui avons connu sa belle intelligence

èt son excellent cœur, la douce et constante édification de sa vie, et sa bienfaisante action sur les grandes œuvres confiées à sa sollicitude, nous nous sentons profondément affectés de la perte prématurée de cette âme d'élite, et nous prions Dieu de la faire revivre dans la Directrice générale qui est à la veille d'être élue. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire de la Bonne Mère défunte. C'est aussi le meilleur souhait que nous puissions former pour le bonheur de la Sainte-Famille.

Née aux environs de Blois, le 2 juin 1837, Louise Couteau fit paraître de bonne heure les plus heureuses dispositions. Son esprit s'annonçait vif et pénétrant, et son cœur enclin aux nobles sentiments de la tendresse filiale et de la piété. Elle avait une répulsion marquée pour la dissimulation et le mensonge. Tout en elle était d'une candeur charmante et d'une parfaite limpidité. Les jeux qui captivent les jeunes filles étaient pour elle sans attraits. Douée d'une raison précoce, elle avait des goûts sérieux, notamment pour la lecture. Ce goût des livres, sans nuire à son innocence, lui fit acquérir, toute jeune encore, une culture intellectuelle, un sens littéraire et une somme de connaissances qui, mis au service de la religion, y ont depuis jeté un si doux éclat et rendu de si grands services.

Ses premières études se firent sous la direction de sa mère. Les circonstances particulières où s'écoula sa jeunesse l'obligeant à changer souvent de domicile, son éducation se continua en diverses pensions, principalement dans des maisons religieuses.

Quand vint l'heure de chercher sa voie, Dieu, toujours secourable aux âmes droites et sincères, se servit de sa tante, M^me^ Sophie Couteau, pour la conduire à sa vocation. M^me^ Couteau, devenue veuve, s'adonnait dans le monde à des vertus et à des pratiques qui, à l'exemple de

sainte Jeanne-Françoise de Chantal, l'acheminaient vers la vie religieuse. C'était le dessein de Notre-Seigneur de rendre bientôt complète la ressemblance de M^me^ Couteau avec la bienheureuse fondatrice de la Visitation, en lui faisant rencontrer, elle aussi, un François de Sales. En attendant, la pieuse tante cultivait le cœur de Louise, s'efforçant d'y développer l'esprit chrétien et le règne de Jésus-Christ. Dans le but de la distraire, de l'instruire et de l'édifier, elle fit avec elle plusieurs voyages aux principaux sanctuaires de France. Louise en a toujours conservé un charmant souvenir; elle a surtout goûté la grâce insigne que Dieu lui avait faite de la placer alors sous une si maternelle et si sainte influence.

Elle avait dix-neuf ans, lorsque, en 1856, M^me^ Sophie Couteau vint à Bordeaux pour se mettre sous la direction du Bon Père fondateur de la Sainte-Famille, et s'offrir à lui pour tout ce qu'il jugerait à propos de lui demander. Le Bon Père lui demanda de renoncer à tout pour être toute à Jésus-Christ. A dater de ce moment, la Sainte-Famille n'eut pas de religieuse plus exemplaire, le Bon Père n'eut pas de fille plus dévouée.

Cependant, toujours en souci de sa nièce, elle continua par lettres le ministère de pieuse direction et le materne patronage que jusque-là elle avait exercé directement sur elle. Le résultat de cette correspondance fut d'attirer Louise à Bordeaux. Elle y vint voir sa tante au mois de mai 1858. C'est là que Dieu l'attendait.

Sa pensée n'était alors que de faire une visite à sa tante, devenue la Mère Marthe de Saint-Pierre, et d'étudier sa vocation, et son projet était de s'en retourner avec la supérieure de l'Espérance de Blois, qui l'avait amenée en venant faire sa retraite.

Mais Dieu a des moyens à lui de manifester sa volonté aux âmes qu'il a résolu de s'attacher. Une grave maladie

réduisit tout à coup Louise à toute extrémité. La science avait épuisé ses ressources, lorsque, à la suite d'ardentes prières faites dans la communauté et à Notre-Dame de Toutes Grâces, la malade se trouva tout à coup, à l'étonnement de tous, hors de danger et en convalescence.

Ceci arriva le 12 juin, jour où la fête de Notre-Dame de Toutes Grâces se célèbre dans la Sainte-Famille. Ce fut le coup de grâce. Louise comprit ce que Dieu voulait d'elle. Toute pensée de retour à Blois fut abandonnée. Elle sollicita son admission dans la Sainte-Famille, et la date de son entrée fut fixée au 12 juin, en souvenir du trait de providence qui, en lui rendant la santé, lui avait montré le bercail où l'attendait le Bon Pasteur.

Elle y entra tout entière et sans réserve, comme le comportait sa généreuse et loyale nature. Son âme pure et candide s'ouvrit sans peine aux enseignements de la vie parfaite, et se trouva prête à faire valoir les semences de vertu qui y étaient jetées. En peu de temps la transformation fut sensible. Elle reçut bientôt sa forme extérieure dans la prise d'habit, au mois d'octobre de la même année.

Envoyée alors au pensionnat de Bayonne, sœur Emmanuel (c'était son nom de religion) y fut chargée d'une classe. Elle se livra à ce ministère avec le plus grand zèle. Ses aptitudes pour l'enseignement étaient remarquables. Elle y apportait de la méthode, de la clarté et de l'entrain. Elle excellait à faire travailler ses élèves et à les intéresser, et elle savait se les attacher sans rien leur sacrifier de sa dignité religieuse ni des exigences de la discipline. Tout en elle commandait l'estime et le respect, non moins que les sentiments plus tendres de l'affection et de la reconnaissance. Sa piété entrait dans toutes ses leçons comme un baume d'autant plus pénétrant qu'il était présenté avec plus de mesure et de douce persuasion.

Trois ans s'écoulèrent ainsi dans la régularité et le travail, dans le dévouement et dans la paix. Sœur Emmanuel était heureuse à Bayonne, heureuse avec ses élèves, plus heureuse encore avec ses sœurs et sa supérieure. Sa modestie ne voyait rien au delà et ne soupçonnait pas qu'on pût penser à elle pour autre chose.

Dieu cependant avait sur elle d'autres desseins. Au mois de septembre 1861, elle fut appelée à Bordeaux et donnée pour secrétaire au Pro-directeur général.

Quitter Bayonne et aborder des fonctions pour lesquelles elle n'avait que de l'appréhension lui fut, au début, un sacrifice très vivement senti. Mais elle domina promptement cette première impression et se mit à l'œuvre avec le dévouement qu'elle apportait à tout ce qui était le devoir. Il y avait en elle une grande puissance d'assimilation. Elle saisit bien vite la nature et la portée de son emploi, et ne tarda pas à y déployer de rares qualités d'intelligence, de cœur et de piété. Elle devint bientôt le parfait modèle de la secrétaire. Dieu lui fit la grâce d'acquérir l'amour surnaturel de son travail. Si ce travail n'était pas l'œuvre de son choix et s'il lui avait d'abord imposé quelque contrainte, elle en vint bien vite à s'estimer amplement dédommagée par le privilège de vivre sous la direction immédiate des premiers supérieurs, dans une communauté qui, étant la tête et le cœur de la Société, se doit à elle-même de servir de modèle à toutes les autres.

En venant à la Sainte-Famille, sœur Emmanuel y avait trouvé deux religieuses plus anciennes, qui portaient ce nom. Pour éviter toute confusion, on décida qu'elle s'appellerait sœur Marie du Saint-Sacrement, nom qui équivalait au précédent, et qu'elle a gardé jusqu'à sa mort.

On se souvient, à la maison générale, de cette secré-

taire en qui s'est réalisé, nous venons de le dire, la perfection propre à cet emploi. On ne vit jamais personne de moins encombrant, recherchant moins l'approbation et la louange, ni plus assidue au travail, ni plus serviable pour toutes ses sœurs, ni plus aimable dans les relations de la vie commune. Cette amabilité n'avait rien de bruyant ni de trop empressé. Tout y était calme et doux, ce qui n'en faisait que mieux ressortir la sincérité et le pur dévouement. Ces belles qualités apparaissaient dans l'air épanoui de son visage, dans la limpidité de son regard, dans le ton à la fois modeste et résolu de son langage.

Ses rapports avec ses supérieurs étaient empreints d'une franchise et d'une simplicité qui ne faisaient que donner plus de relief au respect et au sentiment filial dont elle ne se départit jamais à leur égard. Ayant à les voir tous les jours pour son travail, elle ne s'est jamais prévalu de ces relations pour se permettre la moindre ingérence hors de ce que sa propre gouverne pouvait réclamer. Elle était en cela bien conseillée par sa bonne éducation et surtout par son parfait bon sens. C'est ce qui donnait à toute sa conduite un caractère de réserve et de modestie, une discrétion et une mesure sans lesquelles les plus généreuses natures, les plus vives intelligences sont toujours incomplètes et inachevées.

Toute à ses occupations présentes, nullement en peine de son avenir, dont elle se remettait à Dieu et à ses supérieurs, elle déployait dans son emploi un discernement très sûr, joint à une parfaite entente de ce qu'il fallait aux âmes dont elle s'occupait. Pour cela, du reste, elle identifiait sa pensée à celle de ses supérieurs, et s'appliquait à l'interpréter avec une entière fidélité.

Servie par une excellente mémoire et par une grande habitude d'ordre, elle était parvenue à classer dans son

esprit toutes les sœurs de la Sainte-Famille. Leurs noms, les dates importantes de leur vie religieuse, leurs occupations, leurs aptitudes et leurs défauts, le caractère louable ou défectueux de leur conduite, tout lui était connu, et tout lui servait à faire de sa correspondance un admirable instrument de bien dans toute la Société. Heureuses les administrations religieuses qui possèdent de tels interprètes ! Quel puissant moyen pour resserrer le lien des cœurs dans un institut, pour y fomenter l'esprit religieux, et y pousser à tous les dévouements et à toutes les vertus ! C'est le très méritoire apostolat que, pendant vingt ans, la sœur Marie du Saint-Sacrement a exercé tout modestement, tout pieusement, contente dans son petit coin, sous le regard de Dieu et de ses supérieurs, n'ayant d'autre souci que de se sanctifier pour concourir plus efficacement à la sanctification des autres. Nous résumerons exactement ces vingt ans de secrétariat par deux mots dont nous ferions volontiers sa devise : Beaucoup de besogne et peu de bruit.

Quel immense travail, en effet, elle a fourni pendant cette période de sa vie ! Chaque année, de sa plume alerte sortaient des milliers de lettres. Et rien de banal dans ces lettres, rien de vague ou de confus, ni de simple remplissage. Tout y était net et coulant, tout y allait au but. Chaque destinataire pouvait s'y reconnaître, en y trouvant l'expression d'une sollicitude qui n'oubliait rien, et qui savait s'adapter à toutes les situations et à tous les besoins. Dieu seul sait à combien de religieuses la diligente secrétaire a procuré des consolations opportunes, un soutien souvent nécessaire, de bienfaisantes lumières en des heures parfois pleines d'incertitudes et de ténèbres, et par suite, sans doute, combien d'âmes lui doivent de ne s'être pas arrêtées dans les chemins

austères du devoir, et d'être parvenues au terme de leur vocation !

Après six ans passés au secrétariat du Pro-directeur général, Sœur Marie du Saint-Sacrement prit la direction du secrétariat de la Directrice générale, au mois d'octobre 1867. Elle devint ainsi le bras droit de la bonne Mère Hardy-Moisan, et, à des titres divers, l'assista de son cœur et de sa plume jusqu'à sa mort.

Cette nouvelle collaboration agrandissait son horizon, et, par de fréquents voyages, la mettait en communion plus intime avec les œuvres et les sujets de la Sainte-Famille. C'est ainsi qu'elle accompagna souvent la Bonne Mère dans les maisons de France, de Belgique, d'Espagne et d'Angleterre. Elle parlait et écrivait couramment l'espagnol et l'anglais. Cette aptitude aplanissait bien des difficultés, et donnait aux visites qui se faisaient en ces pays une aisance précieuse pour tout le monde.

Son passage dans les maisons y laissait toujours la plus édifiante impression. On aimait à la voir entourer la Bonne Mère d'un véritable culte d'assistance filiale et de tendre vénération. On admirait sa simplicité, son humeur toujours aimable, sa régularité, son amour de la vie commune. Nul n'était moins exigeant pour le soin de sa personne, ni plus facile à contenter. Nul ne pratiquait une piété plus avenante et plus communicative. Ces exemples de la secrétaire, venant à l'appui de la grande autorité de la Bonne Mère, rendaient les visites particulièrement consolantes, et ajoutaient notablement à leur efficacité.

Mais là ne se bornaient pas les services de Sœur Marie du Saint-Sacrement. Une fois devenue la secrétaire de la Bonne Mère, elle fut admise en cette qualité au Conseil de la Directrice générale, et chargée de rédiger le compte rendu des séances. C'était un témoignage de confiance dont elle eut garde de se prévaloir. Elle n'y vit qu'un travail de plus, et elle s'efforça de s'en acquitter le mieux possible, admirablement servie en cela par la lucidité de son esprit, par la rectitude de son jugement, et par sa bonne mémoire que secondait puissamment l'emploi de la sténographie.

On conserve aux archives de la maison générale les procès-verbaux qu'elle a rédigés pendant plus de douze années. Le sens des affaires, l'exposition logique, la clarté, tout s'y réunit pour en faire des chefs-d'œuvre du genre. C'était pour l'humble et intelligente secrétaire une excellente préparation aux charges plus importantes que Dieu se réservait de lui confier.

Au commencement du mois de mai 1881, le Conseil général de l'Association se réunit à Martillac, sous la présidence de notre T. R. P. Général. Un vide s'était récemment produit dans ce Conseil par la mort de la Mère Gonzague Machet, l'une des religieuses qui ont le plus honoré la Sainte-Famille par leurs vertus et leurs talents. Sœur Marie du Saint-Sacrement fut désignée pour prendre la place de cette vénérable Mère, avec les insignes de Conseillère générale. Cette nomination la tirait du rang modeste qu'elle avait occupé jusque-là, et qu'elle espérait garder toujours.

Elle arrivait tout à coup aux premières charges de la Société. Car, à la dignité de Conseillère générale on ajouta les fonctions d'Assistante générale pour l'enseignement, et de Supérieure générale de Lorette.

Un applaudissement unanime accueillit ces nominations. La *Mère* Marie du Saint-Sacrement fut seule à s'en étonner et à s'en effrayer. Mais les pensées de la foi et le sentiment du devoir la soutinrent. Il y avait en elle une piété vaillante et un sens surnaturel très élevé. Voici ce qu'elle m'écrivait, le 23 mai 1881 :

« ... Il m'a fallu la pensée de la volonté de Dieu et la certitude de son secours pour me tenir debout. Puis, j'ai maintenant la faveur de la communion quotidienne, excepté le jour de confession. Quand on communie tous les jours, n'est-on pas obligé de marcher, quoi qu'il arrive, et de se livrer sans réserve à la volonté de Dieu? Je me sens plus obligée que jamais envers Dieu, envers la Famille, et, quelle que soit ma faiblesse personnelle, j'espère, avec la grâce de Dieu, ne pas faillir à mon devoir.

« Vous m'avez dit souvent que j'étais un roseau, et vous aviez raison (1). Comment se fait-il que ce pauvre roseau soit aujourd'hui élevé sur le chandelier, à cette heure critique de la persécution? C'est un mystère pour moi, plus encore que pour d'autres. Mais c'est Dieu qui l'a fait, et c'est Dieu qui le veut; il n'y a qu'à courber la tête.

« Aujourd'hui je vais prendre possession de la chambre qui m'est destinée, celle de la pauvre Mère Machet, celle où je l'ai vue mourir. Cette chambre est tout imprégnée de son souvenir. Puissé-je, en y vivant, me pénétrer de ses vertus! C'est là que vous me trouverez désormais. »

Ces lignes, écrites au courant de la plume et dans l'intimité d'un abandon filial, nous donnent une claire et belle vue de l'intérieur de la Mère Marie du Saint-Sacrement. Tout y était à la foi vive et à la générosité, à l'oubli d'elle-même et à la confiance en Dieu. Comme saint Paul, la chère Mère disait volontiers : Je ne suis forte que de la force de Dieu.

Cette confiance, fondée sur le sentiment de sa faiblesse personnelle et sur la foi en l'infinie bonté de Dieu, fut

(1) Ceci lui était dit à propos de sa frêle et délicate constitution physique, laquelle pourtant ne l'a pas empêchée de soutenir durant trente ans le poids d'un travail immense.

on ne peut mieux justifiée. La Mère Marie du Saint-Sacrement prit, dès l'abord, une place distinguée dans les Conseils de l'Administration générale, et, comme Supérieure générale de Lorette, elle déploya des talents supérieurs dans l'organisation des maisons, dans la direction des sujets, et dans l'impulsion générale donnée à la Congrégation.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au mois de novembre 1886. C'était l'époque fixée pour la session régulière du Conseil général, qui a lieu tous les quatre ans. La Bonne Mère Hardy-Moisan touchait alors à sa quatre-vingtième année, et de graves infirmités l'avertissaient que sa fin était proche. Par une très touchante lettre, au cours de la session, elle pria le Directeur général d'agréer sa résignation, et d'assurer l'avenir de la Société en mettant à sa tête une Directrice générale capable de la conduire.

Cette demande était d'une trop juste et trop louable inspiration pour être repoussée. Mais l'idée ne vint à personne d'accepter la démission de la vénérable Mère, tant étaient profonds l'attachement filial et la reconnaissance qu'elle inspirait à toute la Sainte-Famille. Par une pensée aussi pleine de délicatesse que de sage prévoyance, la Bonne Mère fut maintenue directrice générale; mais on lui adjoignit une vice-directrice générale, avec future succession. Et c'est sur la Mère Marie du Saint-Sacrement que se portèrent les voix du Conseil et le choix du Directeur général.

Ce grand acte fut la suprême consolation de la Bonne Mère. Son cœur venait d'être soulagé d'un grand poids. Elle comprit qu'elle pouvait désormais mourir en paix. Elle vécut encore quatre mois. Sa fidèle et chère coadjutrice fut la lumière et la joie de ses derniers jours. Et lorsque cette belle existence s'éteignit, le 21 mars 1887,

la Mère Marie du Saint-Sacrement prit de plein droit le titre de directrice générale. La transition se fit sans secousse. Tous les esprits y étaient préparés, et l'on put alors bénir Dieu de l'heureuse inspiration qui avait préparé ce consolant résultat. On accueillit la nouvelle Directrice générale comme la digne héritière d'une administration qui, durant vingt-neuf ans, avait répandu tant et de si grands bienfaits sur la Sainte-Famille. Formée par la Mère Marie de la Croix, initiée à toutes ses pensées et en possession de sa pleine confiance, elle apparaissait à tous comme Élisée revêtu du manteau d'Élie. Il n'en fallait pas davantage pour lui gagner les cœurs. Toutes les Sœurs la connaissaient et l'aimaient, et elles se savaient connues et aimées d'elle. Aussi vit-on l'harmonie la plus complète s'établir dès l'abord entre toutes les branches de l'Association et la nouvelle Bonne Mère.

Celle-ci ne vit dans la haute fonction qui venait de lui échoir qu'un nouvel appel de Dieu à sa générosité. Comptant sur le secours d'en haut, simplement, courageusement, sans défaillance comme sans effroi, elle se mit en devoir de répondre à cet appel au mieux de ce que réclamaient la gloire divine, l'intérêt de la Congrégation et son propre salut. Sous l'influence de la grâce attachée à sa nouvelle position, tout en elle parut s'élever et grandir.

Dans l'âme de la *religieuse*, la piété, atteignant un degré supérieur, imprima un nouvel essor à son esprit de prière et à sa vie surnaturelle, et par suite resserra en elle l'union avec Notre-Seigneur par une plus pleine conformité à sa volonté et à toutes ses divines dispositions.

La *Mère* sentit son cœur se pénétrer de la tendresse et du dévouement du Bon Pasteur, et se dilater pour y

recevoir à l'aise chacune des trois mille filles que Dieu lui donnait à aimer et à sanctifier.

La *supérieure* enfin acquit le sentiment plus vif de l'autorité divine dont elle devenait dépositaire dans une plus large mesure, et elle comprit mieux l'esprit de justice et d'humilité qui doit en être la conséquence, selon cette haute parole de Notre-Seigneur : « Que celui qui est le plus grand parmi vous se fasse le plus petit ; que celui qui tient le premier rang soit le serviteur de tous. »

C'est bien ainsi que la Mère Marie du Saint-Sacrement entendait son devoir. On s'en aperçut à ses premiers actes. On s'édifia de son respect pour les moindres points de la Règle, de son assiduité à toutes les pratiques de la vie commune, de son bon visage et de sa charmante humeur dans les récréations.

On ne remarqua pas moins son aptitude aux affaires et son esprit de gouvernement, la ferme direction qu'elle donnait à la discussion dans les conseils, et sa claire intelligence des décisions à prendre. Mais sa fermeté ne dégénérait jamais en obstination ni en parti pris. Elle acceptait avec bonne grâce la contradiction, et se rendait volontiers au sentiment d'autrui, quand elle le voyait fondé sur de bonnes raisons. L'amour de la vérité et de la justice était le trait caractéristique de cette loyale nature.

Parmi les Assistantes de la Directrice générale, se trouvait la Mère Marthe de Saint-Pierre Couteau, cette vénérable tante qui, après avoir veillé avec la sollicitude d'une mère sur la jeunesse de sa nièce Louise, avait été son étoile pour la conduire dans la Sainte Famille. Devenue son inférieure, elle se donnait le régal de l'appeler à pleine bouche et plus encore à plein cœur : « Ma Bonne Mère », en regrettant sans doute que la Bonne Mère ne l'appelât pas : « Ma fille ». C'est du reste, à ma

connaissance, le seul regret que la nièce ait causé à sa tante. Les relations de ces deux éminentes religieuses, si dignes l'une de l'autre, étaient empreintes d'une simplicité suave et d'une élévation tout évangélique. La religion seule a le secret de transfigurer ainsi la parenté du sang dans la lumière de l'autorité divine et dans la notion surnaturelle du respect.

Que dire des rapports de la Bonne Mère avec ses nombreuses filles, si ce n'est que ce titre de Bonne Mère, traditionnel dans la Sainte-Famille, s'y produisait dans sa plus douce et consolante acception ? Sa toute petite et modeste chambre était ouverte, à toute heure, à toutes celles qui avaient à lui parler. On se souviendra longtemps, à la maison générale, de l'aimable condescendance avec laquelle, si occupée qu'elle fût, elle posait sa plume ou interrompait une lecture, pour écouter les Sœurs qui venaient chercher près d'elle une lumière, une décision, une consolation. Toute tristesse, tout découragement disparaissaient devant ce bon visage si franc et si doux, et sous le charme de cette parole toute maternelle. Ce qui ne veut pas dire que la Bonne Mère fût capable de sacrifier l'intérêt bien compris des âmes aux inspirations de sa bonté. On ne lui a jamais connu cette faiblesse. La forte trempe de son caractère et de sa vertu ne souffrait ni dissimulation ni compromission avec qui que ce fût. La vérité sortait de sa bouche comme l'eau pure sort de sa source. Toute faute était relevée avec une rondeur qui n'admettait pas de réplique. Mais la réprimande partait d'un tel fond de justice, et elle était faite avec tant de droiture et de maternel intérêt, qu'au lieu de s'en offenser, on se sentait plein de reconnaissance et de vénération pour cette vraie Mère qui s'inspirait si peu de la politique de ce monde, et qui n'avait à cœur que de plaire à Dieu.

C'était bien, en effet, une vraie Mère et un beau type de Supérieure, bonne sans faiblesse, ferme sans âpreté, charmante dans l'oubli d'elle-même et dans son dévouement, ne décourageant personne, accessible aux faibles et aux petits, encourageant les bonnes volontés et contente des moindres efforts, habile à faire valoir les talents de tous.

La présence de cette Bonne Mère répandait partout la joie. Toutes les maisons demandaient à la voir. Elle dut faire, comme directrice générale, les visites qu'elle avait faites comme secrétaire ou comme supérieure générale de Lorette, en Espagne, en Belgique et en Angleterre. Un grand nombre de maisons de France reçurent aussi cette faveur.

Elle allait de préférence au noviciat de Royaumont, et y prenait le temps nécessaire pour se mettre en rapport avec les novices, et pourvoir à ce que leur direction fût suivie avec le plus grand soin. Nulle autre occupation ne lui paraissait plus digne de sa sollicitude. Elle voyait dans le noviciat l'avenir de la Société, et l'on sait avec quel zèle elle s'est employée à le recruter.

C'est à elle en grande partie que la Sainte-Famille doit le développement de ces juniorats qui, à l'instar des nôtres, lui préparent les meilleures vocations. Ces petites pépinières étaient l'objet favori de ses pensées. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour en assurer la marche prospère et en accroître le nombre. Elle caressait l'espoir d'en établir une en Irlande, au diocèse d'Armagh, et de recruter par ce moyen de nombreux sujets de langue anglaise, pour soutenir les œuvres de la Sainte-Famille en Angleterre, et pour accroître le précieux concours qu'elle donne à nos missions étrangères.

Cette œuvre des missions étrangères tenait surtout au cœur de la Bonne Mère. Le bien immense qui s'y fait

par le ministère des Sœurs, l'honneur qui en revient à la Sainte-Famille devant Dieu et devant l'Église, et la pensée de collaborer au zèle de nos Pères en pays infidèles, lui apparaissaient comme une ample compensation des sacrifices qu'impose un tel apostolat. A plusieurs reprises, durant les quatre ans de son gouvernement, elle a fait partir de nombreux sujets pour les missions de Ceylan et d'Afrique. C'était chaque fois pour elle une cause de grande joie. Son bonheur était de se sentir en communion effective avec les travaux de nos missionnaires, et d'apprendre les grandes bénédictions que Dieu daignait répandre sur l'action de ses filles au delà des mers. Elle a bien mérité de notre Congrégation, et c'est justice que nous honorions sa mémoire comme celle d'une bienfaitrice et d'une amie dévouée de nos œuvres.

Qui ne sait le dévouement filial, la soumission religieuse et la confiance absolue qu'elle professa toujours pour notre très révérend Père général ? Comme il lui était doux de se reposer sur les conseils si sages et sur la grande expérience de ce bon Père ! Et combien vive était sa reconnaissance pour les services de tout genre qu'il rend à la Sainte-Famille.

Mais il est temps de clore cet article nécrologique.

La Mère Marie du Saint-Sacrement avait toujours été d'une santé délicate. Cependant, depuis son entrée en religion, en 1858, elle avait pu porter sans fléchir le poids d'un travail considérable. Mais, dans ces dernières années, sa frêle constitution était entrée dans une voie de déchéance sensible. Les organes respiratoires ne fonctionnaient plus qu'avec peine. Lorsqu'en novembre 1886, elle fut nommée coadjutrice de la Mère Hardy-Moisan, on la vit avec inquiétude aux prises avec des suffocations et une irritation de gorge qui assombrissaient l'avenir.

Pour combattre ces graves indispositions, la Bonne Mère, sur le conseil des médecins, fit quelques saisons aux Eaux-Bonnes. Elle en revenait chaque fois plus forte. Mais si le mal se calmait quelque temps, il reparaissait bientôt avec une recrudescence pleine de menaces. Tout le monde sentait, autour de la Bonne Mère, que cette précieuse existence ne tenait qu'à un fil, que le moindre accident pouvait briser. Cet accident, hélas ! ne devait pas tarder à se produire.

Au commencement de janvier dernier, un voyage à Barcelone ayant été reconnu nécessaire, la Bonne Mère, toujours vaillante et oublieuse d'elle-même, offrit spontanément de s'en charger. Invité à l'accompagner, je la rejoignis à Bordeaux, le 7 janvier. Le 9, au matin, nous arrivions sans encombre à Barcelone, malgré la rigueur exceptionnelle de la saison. Dix jours après, le but de notre voyage était atteint, et nous nous disposions à partir pour Bordeaux, lorsque la Bonne Mère fut prise d'une violente crise de suffocation, compliquée de bronchite, qui l'obligea à prendre le lit dans la soirée du 20. Hélas ! elle ne devait plus se relever. Elle avait pris son domicile à l'Espérance. L'excellente supérieure et les sœurs de cette communauté l'entourèrent des soins les plus intelligents. Le médecin de la maison, praticien de grande expérience, la suivit de près ; mais rien n'y fit; elle était frappée à mort, et le samedi 24, à sept heures quarante-cinq du soir, après avoir reçu tous les secours de la religion, elle rendit paisiblement son âme à Dieu, nous laissant dans une consternation difficile à décrire.

Trois jours après, le 27, je la ramenais à Bordeaux dans un cercueil, et le 28, je la conduisais à sa dernière demeure, dans le cimetière de la Solitude, à Martillac. Sa tombe est contiguë à celle de la Mère Hardy-Moisan. Il convenait de ne pas séparer dans la mort ces deux

Loué, Adoré, Aimé et Remercié soit à tous les moments le Cœur Eucharistique de Jésus, dans tous les tabernacles du monde, jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi soit-il.

(100 jours d'ind. PIE IX. — Enreg. à la Secr. des Ind.)

S. S. Léon XIII a daigné attacher 200 jours d'indulgence pour tous les fidèles à la récitation des prières suivantes :

PRIÈRE

AU CŒUR DE JÉSUS

DANS L'EUCHARISTIE

CŒUR DE JÉSUS dans l'Eucharistie, doux compagnon de notre exil, je vous adore.

Cœur Eucharistique de Jésus,
Cœur solitaire, Cœur humilié, Cœur délaissé,
Cœur oublié, Cœur méprisé, Cœur outragé,
Cœur méconnu des hommes,
Cœur aimant nos cœurs,
Cœur suppliant qu'on l'aime,
Cœur patient à nous attendre,
Cœur pressé de nous exaucer,
Cœur désirant qu'on le prie,
Cœur foyer de nouvelles grâces,
Cœur silencieux voulant parler aux âmes,
Cœur doux refuge de la vie cachée,
Cœur maître des secrets de l'union divine,
Cœur de Celui qui dort, mais qui veille toujours :

CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS, ayez pitié de nous.

Jésus Hostie, je veux vous co
Je m'unis à vous, je m'immol
Je m'anéantis devant vous,
Je veux m'oublier pour pense
Être oublié et méprisé pour l'an
N'être compris, n'être aimé
Je me tairai pour vous en
quitterai pour me perdre en vo
Faites que je soulage ainsi
mon salut, votre soif ardente de
et que, purifié, je vous donne u
table amour.

Je ne veux plus lasser votre at
moi, je me donne à vous.

Je vous remets toutes mes
esprit pour l'éclairer, mon cœ
riger, ma volonté pour la fixe
pour la secourir, mon âme
pour les nourrir.

Cœur Eucharistique de mon
sang est la vie de mon âme,
plus, mais vivez seul en moi.

NN. SS. les Archevêques et Evêques d'
Poitiers, de Toulouse, de Besançon, de Bo
de Tours, d'Agen, d'Autun, de Carcasso
Constantine, de Grenoble, de Luçon, d
pellier, de Nancy, d'Oran, d'Orléans, de
de Rodez, de Saint-Claude, de Saint-D
de Tarbes, de Troyes, de Valence, de Ve
de Viviers, et beaucoup d'autres prélats d'
du Brésil, etc., ont accordé 40 ou 100
aux fidèles de leurs diocèses qui réciteron

Cœur Eucharistique de Jésus qui brûlez
embrasez nos cœurs d'amour pour vous. (

Jésus Hostie, je veux vous consoler,
Je m'unis à vous, je m'immole avec vous,
Je m'anéantis devant vous,
Je veux m'oublier pour penser à vous,
Etre oublié et méprisé pour l'amour de vous,
N'être compris, n'être aimé que de vous.

Je me tairai pour vous entendre et me quitterai pour me perdre en vous.

Faites que je soulage ainsi votre soif de mon salut, votre soif ardente de ma sainteté, et que, purifié, je vous donne un pur et véritable amour.

Je ne veux plus lasser votre attente, prenez-moi, je me donne à vous.

Je vous remets toutes mes œuvres; mon esprit pour l'éclairer, mon cœur pour le diriger, ma volonté pour la fixer, ma misère pour la secourir, mon âme et mon corps pour les nourrir.

Cœur Eucharistique de mon Jésus, dont le sang est la vie de mon âme, que je ne vive plus, mais vivez seul en moi. Ainsi soit-il.

NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Alger, de Paris, de Poitiers, de Toulouse, de Besançon, de Bourges, de Cambrai, de Tours, d'Agen, d'Autun, de Carcassonne, de Châlons, de Constantine, de Grenoble, de Luçon, du Mans, de Montpellier, de Nancy, d'Oran, d'Orléans, de Pamiers, de Reims, de Rodez, de Saint-Claude, de Saint-Dié, de Saint-Flour, de Tarbes, de Troyes, de Valence, de Versailles, de Verdun, de Viviers, et beaucoup d'autres prélats d'Italie, d'Angleterre, du Brésil, etc., ont accordé 40 ou 100 jours d'indulgence aux fidèles de leurs diocèses qui réciteront cette prière.

Cœur Eucharistique de Jésus qui brûlez d'amour pour nous, embrasez nos cœurs d'amour pour vous. (300 j. d'ind.)

CONSÉCRATION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS.

Jésus, Maître adorable, caché dans votre Sacrement d'amour, vous qui demeurez avec moi pour adoucir mon exil, pourrais-je ne pas me vouer à consoler le vôtre? A vous qui me donnez votre Cœur, comment ne pas donner le mien?

Me donner à vous, il est vrai, c'est encore mon propre avantage, c'est trouver pour moi-même l'ineffable trésor d'un cœur aimant, désintéressé, fidèle comme je voudrais que fût le mien. Ainsi je ne peux rien donner et je reçois toujours! Seigneur, je ne saurais lutter de générosité avec vous, mais je vous aime; daignez agréer mon pauvre cœur et, encore qu'il ne soit rien, puisque vous l'aimez, il devient par vous quelque chose; rendez-le bon et gardez-le.

Cœur Eucharistique de Jésus, je vous consacre toutes les facultés de mon âme, toutes les forces de mon corps; je veux travailler à vous connaître et à vous aimer toujours davantage pour vous faire mieux connaître et vous faire mieux aimer; je veux n'agir que pour votre gloire, ne faire que la volonté de votre Père. Je vous consacre tous les instants de ma vie en esprit d'adoration devant votre présence réelle; d'action de grâces pour cet incomparable don; de réparation pour nos cruelles froideurs et de supplication incessante, afin que nos prières, offertes par vous, avec vous et en vous, s'élèvent purifiées et fécondes jusqu'au trône de la miséricorde divine et pour son éternelle gloire. Ainsi soit-il.

AMENDE HONORABLE AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS.

Cœur Eucharistique de mon Dieu, qui respirez et palpitez sous le voile des saintes espèces, je vous adore.

Touché d'un nouvel amour devant l'infini bienfait de la divine Eucharistie et pénétré du repentir de mes ingratitudes, je m'anéantis humilié dans l'abîme de ma misère, que j'abandonne à l'abîme plus grand encore de vos miséricordes.

Vous m'aviez choisi dès ma jeunesse, vous n'aviez pas dédaigné mon infirmité ; descendant en mon chétif cœur, vous étiez venu le convier à un mutuel amour, me donnant le bonheur et la paix ; et moi j'ai tout perdu parce que j'ai été infidèle, ô Seigneur Jésus !

J'ai laissé égarer mon esprit, s'attiédir mon cœur ; je me suis écouté moi-même et vous ai oublié.

Vous vouliez être mon guide, mon conseil, le protecteur de ma vie ; et moi, laissant les passions éteindre ce doux attrait, je l'ai perdu de vue et vous ai oublié.

Dans les salutaires douleurs de l'épreuve, dans la joie des consolations, dans mes embarras et tous mes besoins, au lieu d'aller à vous, j'ai cherché la créature et vous ai oublié.

Je vous ai oublié dans les tabernacles abandonnés où languit votre amour, dans les églises des cités où l'on vous insulte, dans les cœurs indifférents, sacrilèges, et dans mon propre et coupable cœur, ô Jésus ! même en allant vous recevoir et après vous avoir reçu.

Cœur Eucharistique de mon Sauveur, délices de ma première communion et des jours de ma fidélité, je me rends à vous : *revenez, revenez !* attirez-moi de nouveau, pardonnez-moi cette fois encore, j'expierai tout à force d'amour.

Heureux archange saint Michel, et vous bien-aimé saint Jean, offrez mon amende honorable et soyez-moi propices. Ainsi soit-il. (100 *jours d'ind. Léon* XIII.)

Extrait du Règlement de la Confrérie du Cœur Eucharistique de Jésus, établie dans la paroisse Saint-Germain des Prés, approuvé par Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Bar-le-Duc. — Typ. Œuvre de Saint-Paul, Schorderet et Cie

grandes religieuses, qui furent si étroitement unies durant leur vie.

La Mère Marie du Saint-Sacrement a noblement continué la série des religieuses distinguées qui, depuis son origine, ont guidé la Sainte-Famille dans les voies du zèle envers Dieu et envers le prochain, et lui ont fait une situation si honorable parmi les instituts de ce siècle.

Nous aimons à lui attribuer la glorieuse auréole dont parle saint Paul en ces termes :

« Notre gloire, la voici : c'est le témoignage de notre conscience que nous avons vécu en ce monde dans la simplicité du cœur et dans une sincérité qui venait de Dieu (1). »

On la reconnaîtra aussi dans ces paroles du Sage :

« J'ai eu la candeur d'un enfant, j'ai reçu en partage une âme bonne, et cette âme a eu pour demeure un corps sans souillure (2). »

Et, pour dernier trait, nous lui appliquerons ces paroles de l'Église, si parfaitement justifiées :

« La douceur était répandue sur ses lèvres, la bonté dans son cœur, et la miséricorde dans ses œuvres. Elle a passé en faisant le bien. »

L. Soullier, O. M. I.,
Assistant général.

Paris, le 15 mars 1891.

(1) 2 Cor., I, 12.
(2) Sap., VIII, 19.

VARIÉTÉS

PETITES ANNALES DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

Sous ce titre, nous avons commencé, il y a deux mois, une publication mensuelle destinée à faire connaître la Congrégation et ses œuvres dans un public que nos Annales trimestrielles ne peuvent atteindre. On sait qu'à diverses reprises nos Chapitres généraux ont émis la pensée de cette publication.

Voici la lettre que notre T. R. P. Général a adressée au directeur des *Petites Annales*, et qui a paru en tête du premier numéro :

Paris, 25 janvier 1891, en la fête de la Conversion de saint Paul, 75e anniversaire du commencement de la Congrégation.

« Mon Révérend et bien cher Père,

« J'approuve et je bénis de grand cœur le projet que vous m'avez soumis de publier les *Petites Annales* de notre Congrégation. Le moment me semble, en effet, venu de réaliser un vœu bien souvent exprimé.

« La Congrégation a des œuvres aussi importantes que nombreuses : elle se dépense pour l'Église et pour les âmes dans tous les genres de dévouement. Ses enfants enrôlés sous la bannière de Marie Immaculée se retrouvent sur tous les champs de bataille de l'apostolat, en Asie au milieu des bouddhistes de Ceylan, en Afrique au milieu des Cafres de Natal et du Basutoland, ou aux

prises avec les calvinistes du Transvaal, en Amérique à la poursuite des pauvres sauvages à travers les neiges et les glaces du pôle nord. En France, en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, ils continuent les traditions de notre vénéré Fondateur et de nos premiers Pères, prêchant des missions et des retraites dans les campagnes et dans les villes. Ici, ils forment au Sacré-Cœur de Jésus et à la très sainte Vierge une garde d'honneur dans des sanctuaires chers à la piété des fidèles ; ailleurs, ils se consacrent à l'enseignement dans les universités et les séminaires, dans les collèges et les juniorats.

« Ces œuvres sont inconnues pour un grand nombre, inconnues même à ces bienfaiteurs modestes autant que généreux qui se sont associés à notre apostolat par leurs prières et leurs aumônes.

« C'est un devoir pour nous de faire participer ces amis si dévoués aux joies et aux consolations de nos missionnaires, comme ils participent déjà aux mérites de leurs travaux et de leurs souffrances. Il est juste qu'ils soient tenus au courant des œuvres auxquelles ils veulent bien s'intéresser, qu'ils en connaissent les progrès, les difficultés, les besoins. La vue du bien auquel on coopère est une récompense pour ce qu'on a fait dans le passé et un stimulant à de nouveaux efforts.

« Ce sera la mission des *Petites Annales* de faire connaître la Congrégation, d'intéresser les âmes pieuses à ses œuvres, à celles surtout qui ont pour objet la conversion des infidèles dans les dix Vicariats dont elle a la charge. Elles mettront les missionnaires en relations plus intimes avec nos bienfaiteurs, en publiant leurs lettres toujours si émouvantes, soit qu'ils nous racontent les triomphes de la grâce, soit qu'ils nous parlent de leurs fatigues et de leurs souffrances, soit qu'ils décrivent les pays, les mœurs, les usages des peuples qu'ils

évangélisent. Elles resserreront le lien spirituel, la communion de mérites et de bonnes œuvres déjà établis entre les missionnaires qui portent le poids de l'apostolat, et les âmes généreuses qui les aident de leurs prières et de leurs aumônes. Enfin, elles exciteront le zèle et susciteront de nouveaux dévouements qui permettront d'étendre davantage le bien commencé.

« Mais vous n'oublierez pas que si notre vénéré fondateur nous a faits missionnaires des pauvres, le Souverain Pontife nous a faits Oblats de Marie Immaculée. En nous donnant ce beau titre, Léon XII nous a imposé la douce obligation « de travailler, dans la mesure de nos forces, à conduire vers la Mère de miséricorde les hommes qu'elle reçut pour enfants sur le Calvaire. »

« Les *Petites Annales* nous aideront à remplir ce devoir. Elles parleront souvent de Celle dont saint Bernard a dit : *De Maria nunquam satis*, on ne se rassasie jamais de Marie ; elles parleront de son premier et plus glorieux privilège, l'Immaculée Conception, de ses vertus, de ses sanctuaires, de ceux surtout dont la garde nous est confiée.

« Et parce que la meilleure manière d'honorer Marie est de l'imiter par une vie vraiment chrétienne, les *Annales* ne négligeront rien de ce qui pourra servir d'aliment à la piété des fidèles.

« Encore une fois, j'approuve et je bénis cette nouvelle publication qui répond si bien à notre titre et à notre fin de Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Puisse-t-elle trouver un grand nombre de lecteurs et, avec la grâce de Dieu et le secours de notre céleste patronne, faire tout le bien que nous en espérons !

« J. FABRE, O. M. I.,
« Supérieur général. »

La lettre qu'on vient de lire est plus qu'une approbation et un encouragement, elle est tout un programme; elle marque nettement le double objet des *Petites Annales*: la piété et l'apostolat; elle trace la marche à suivre pour atteindre ce double but. Ce sera pour nous une joie autant qu'un devoir de ne jamais nous en écarter.

On comprendra, nous l'espérons, que cette publication doit être l'œuvre de la Congrégation. Tous ses membres peuvent y concourir, soit en procurant des abonnés, soit en envoyant des articles, des nouvelles, des faits intéressants (1).

NOUVELLES DIVERSES.

Le R. P. Berthelon a publié, il y a quelques semaines, un beau volume sur *Notre-Dame de Pontmain*. L'espace nous manque pour en parler aujourd'hui en détail; ce sera pour le prochain numéro.

— En réponse à quelques-uns de nos Pères qui ont demandé où se trouvent les *Méditations* du R. P. Boisramé, nous prévenons de nouveau que le dépôt de ces Méditations est à la Maison générale, 26, rue de Saint-Pétersbourg. — On peut s'adresser au Procureur général.

— Départ de missionnaires. — Pour Colombo (Ceylan): les PP. Brault (Jules), du diocèse d'Angers; Bersihand (Hippolyte), du diocèse de Vannes; et Tarmenude (Toussaint), du diocèse de Rennes. (Départ du 11 janvier.)

(1) Adresser les articles, l'adresse des abonnés et autres renseignements, au R. P. Augier, Assistant général, 26, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

p. 121 — voir après ce fascicule p. 467

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 115. — Septembre 1891

MAISONS DE FRANCE

MAISON D'AIX.

Mon révérend et bien-aimé père Augier,

En nous annonçant le premier numéro de nos *Petites Annales*, vous m'avez demandé quelques notes sur les travaux de la maison de Notre-Dame de l'Osier pendant la première partie de l'année 1890. Je vous avoue en toute simplicité me trouver pour le moment dans l'impossibilité de satisfaire votre désir, ayant égaré, dans le trouble d'un départ précipité, la liste des pays évangélisés et des œuvres accomplies durant cette époque. Je voudrais du moins vous en dédommager en vous adressant, dès la première heure, le compte rendu des travaux de la maison d'Aix.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis ému. Il y a quelques mois seulement, le 23 novembre dernier, après cinq années environ de résidence successive à Notre-Dame de la Garde et à Notre-Dame de l'Osier, l'obéis-

Filmed as Received

Page numbers 120 to en
volume are out of order
(OUT OF SEQUENCE)

sance me rame
d'Aix où j'avai
années de mis
veaux, mais su
tachent à ce li
le bonheur de
maîtres dans
nauté, et qui é
P. BONNARD (1)
tête, n'ont pas
saintes ardeurs
de la Mission a
et les plus fort
ans, m'avaient
vous avez no
avaient reçu l
Enfin, les PP.
jeunesse, de fe
bon P. MICHEL
Nous pouvi
les plus divers
sentions reliés
seul vœu, notr
serait de nous
existence de
fraternelle, et
grégation.
Dès le 28
accomplir no
nous partions
du 29 novem
Mathieu, de M

(1) Depuis la
recevoir au ciel

sance me ramenait inopinément dans cette chère maison d'Aix où j'avais passé mes vingt premières et heureuses années de missionnaire. Avec des embellissements nouveaux, mais surtout avec les pieux souvenirs qui se rattachent à ce lieu sacré de nos origines religieuses, j'avais le bonheur de retrouver les Pères qui avaient été mes maîtres dans l'apostolat, mon conseil dans la communauté, et qui étaient restés mes amis, le P. Nicolas et le P. Bonnard (1), dont les années, en s'accumulant sur leur tête, n'ont pas diminué la vivacité d'intelligence et les saintes ardeurs du zèle. D'autre part, deux anciens Pères de la Mission auxquels m'unissent les liens les plus doux et les plus forts d'une amitié déjà vieille de vingt-quatre ans, m'avaient accompagné de Notre-Dame de l'Osier; vous avez nommé le P. Bourg et le P. Lamblin, qui avaient reçu leur obédience en même temps que moi. Enfin, les PP. Odoul et Audibert, tous les deux pleins de jeunesse, de ferveur et de courage, complétaient, avec le bon P. Michelot, le personnel de la maison.

Nous pouvions avoir, comme vous le voyez, les âges les plus divers; mais, dès les premiers jours, nous nous sentions reliés par un point d'unité bien saillant. Notre seul vœu, notre seul bonheur, notre dernière joie à tous serait de nous aimer, de jeter mutuellement dans notre existence de beaux jours par la pratique de la charité fraternelle, et un dévouement filial et absolu à la Congrégation.

Dès le 28 novembre, la Providence nous conviait à accomplir notre vocation d'apôtres. Le P. Bourg et moi, nous partions pour prêcher pendant l'Avent, c'est-à-dire du 29 novembre au 25 décembre, une mission à Saint-Mathieu, de Montpellier. Le P. Chatel, de Notre-Dame

(1) Depuis la composition de ce rapport, le P. Bonnard est allé recevoir au ciel la récompense de ses travaux et de ses vertus.

de l'Osier, nous rejoignait le lendemain matin. Je n'entrerai pas dans les détails qui présidèrent à l'organisation et au fonctionnement de cette œuvre importante; je me contenterai de vous en signaler les grandes lignes et les principaux aspects.

En 1880, nos pères d'Aix, sous la direction du P. Nicolas, avaient donné une première mission à Saint-Mathieu. Les résultats avaient été si visibles et si consolants, que M. le chanoine Atgé, curé de la paroisse, s'était promis d'en faire donner une seconde le plus tôt possible, estimant qu'il ne pouvait accorder à son peuple un meilleur témoignage de son dévouement pastoral. D'un caractère des plus actifs et des plus généreux, d'une foi simple et antique et d'une grande pureté de principes, ce saint prêtre est, avant tout, un homme de zèle; il a toutes les ardeurs d'une âme apostolique. Cette fois encore, les missionnaires étaient heureux de se rendre à son appel, de déployer toute leur parole, toute leur fatigue, pour l'aider à réveiller et à sauver les âmes qui lui étaient confiées.

Nous n'étions pas sans appréhension sur l'issue de l'entreprise ; mais, grâce aux prières multipliées et ferventes, à l'attrait exercé par toutes les splendeurs, celles des illuminations avec le P. Chatel, celles de la musique avec le P. Bourg, et pourquoi ne le dirais-je pas ? celles de la prédication et de l'éloquence avec tous les deux, déroulant devant l'auditoire ces drames populaires de la paroles appelés *conférences dialoguées ;* grâce aussi, il faut le reconnaître hautement, au bon esprit d'une population où les malheurs du temps n'ont pas encore étouffé les nobles sentiments de la foi et les aspirations élevées de la piété, le succès de la mission a atteint des proportions que les plus confiants n'avaient pas osé espérer.

Combien il serait à désirer que ce spectacle se produi-

sît en présence de ces indifférents, ou de ces insouciants trop nombreux qui acceptent avec une aveugle crédulité les assertions d'une presse impie, affirmant la fin prochaine de la religion en France ! Ils verraient avec quelle énergique vitalité la foi se conserve et se transmet aux générations nouvelles dans cette paroisse, renommée entre toutes celles de Montpellier par son patriotisme et son attachement à la religion. Ils verraient quels miracles de conversion peuvent encore s'accomplir, quels morts sortent de leurs sépulcres en entendant la parole de vie, et proclament, avec la puissance de Jésus-Christ, l'efficacité de son apostolat.

En effet, à la nuit de Noël, la communion générale a permis de constater un grand nombre de retours. Plus de quatre cents hommes, avec un silence, un recueillement et une piété admirables, sont venus prendre leur place à la table sainte et recevoir le Dieu de la crèche eucharistique. Beaucoup, s'ils n'ont pas fait le pas décisif, ont reçu un ébranlement salutaire qui préparera leur conversion prochaine. C'est ainsi que, même après la cérémonie de la clôture, plusieurs retardataires de marque sont venus implorer notre ministère de miséricorde, et un pauvre jeune homme gravement malade, qui jusque-là avait obstinément refusé le prêtre, nous faisait appeler au moment de notre départ pour se réconcilier avec le bon Dieu.

Ce fut au milieu de l'émotion générale que M. le curé remercia les missionnaires. Ses bienveillants éloges nous visent trop personnellement pour que nous puissions y insister. Mais je citerai ces paroles qu'il voulait bien nous adresser quelque temps après, dans une lettre où l'on sent vibrer son âme de prêtre et de pasteur :

«... Qu'il soit béni le Dieu dont la grâce a procuré une fois encore à mon peuple de Saint-Mathieu le spectacle réconfortant de la mission ! Qu'il soit béni, en particulier, de s'être choisi de pareils interprètes pour nous transmettre les appels de sa miséricorde et les enseignements de son Évangile. Vous avez obtenu votre magnifique succès par votre ardente conviction, la véhémence de votre zèle et la charité d'un cœur d'apôtre que pressent les infortunes des âmes et qui voudrait les soulager... »

J'ajouterai que nous restons profondément reconnaissants envers Mgr l'évêque de Montpellier. Sa Grandeur a voulu nous apporter, pendant la mission, l'honneur et la joie de sa présence, en même temps que les encouragements de sa parole toujours si pleine de lumière et d'émotion. Les bonnes Sœurs de l'Immaculée Conception, dont le pensionnat est très florissant, ont également droit à nos actions de grâce pour le vif intérêt qu'elles ont porté à notre œuvre. Leur hospitalité empressée a été particulièrement précieuse au P. Chatel; elles ont eu, comme toujours, l'intelligence de toutes les délicatesses.

Le lendemain de Noël, nous nous retrouvions à la Mission, heureux d'y reprendre pour quelques semaines cette vie de communauté où, sous la protection de notre Mère Immaculée, on sent si bien la vérité de cette parole du prophète : « Qu'il est bon à des frères de vivre avec des frères ! » Qu'il est bon aussi de mettre en commun ses impressions et ses souvenirs !

Ceux que le P. Odoul rapportait de Brignoles et de Lambesc étaient consolants. A Brignoles, du 17 au 21 novembre, il avait donné les exercices de la retraite au pensionnat des Dames religieuses ursulines, et au témoignage de la Révérende Mère supérieure, « il pouvait se féliciter d'avoir contribué à rendre bonnes ces chères enfants dont le cœur n'a besoin que d'être excité pour

bien faire ». A Lambesc, il avait prêché du 1er au 8 décembre la retraite annuelle de la Congrégation, et mérité l'estime du vénéré pasteur qui venait, bientôt après, nous demander un Père de même doctrine et de même dévouement pour les trois dernières semaines du prochain Carême.

Pendant ce temps, le P. Audibert, récemment placé à Aix, voyait enfin se réaliser son désir d'être missionnaire ; son cœur se dilatait à cette pensée. Sa santé délicate n'était pourtant pas sans donner quelque inquiétude. Mais n'écoutant que son ardeur et plein de confiance dans la Vierge Immaculée, le jeune Oblat n'aspirait qu'à marcher sur les traces de ses frères aînés. Pour mettre sa voix et ses forces à l'épreuve, il eut la pensée d'offrir son concours désintéressé à M. le curé de la Valette, près de Toulon, le vénérable M. Ortigues, à qui l'attachait une parenté très lointaine. Le bon curé accueillit avec empressement cette ouverture, et confia au P. Audibert la retraite de sa congrégation de jeunes filles. Comment réussit et quelle impression laissa le jeune missionnaire? La lettre suivante de M. le curé de la Valette nous le dira; il me semble bon de la reproduire ici :

« La Valette, 4 janvier 1891.

« Mon révérend Père,

« Je viens, un peu tard, vous remercier du bien que nous a fait votre jeune et éloquent missionnaire. J'attendais votre retour de la mission évangélique de Montpellier, pour vous témoigner toute ma reconnaissance et vous payer de mon merci.

« Notre jeune Père est venu, on l'a vu et entendu, et sa parole, sympathique dès le début, a su lui gagner tous les cœurs ; sa figure aloysienne aidait au succès, et son

désintéressement y ajoutait. Si sa poitrine correspondait mieux à son zèle, vous auriez un véritable missionnaire de plus. Encore une fois, merci, mon révérend Père, de votre obligeance et de vos bontés. Longtemps, on gardera le souvenir de cette douce vision.

« Je me propose plus tard de faire appel à votre zèle pour des exercices de plus longue haleine et me venger un peu mieux de votre désintéressement. La paroisse l'a su, et serait heureuse d'entendre encore quelques-uns des vôtres en des circonstances plus solennelles.

« Veuillez agréez, etc.

« Ortigues. »

L'épreuve avait été favorable ; aussi ce fut avec bonheur que, quelque temps après, il devenait le compagnon d'armes du P. Nicolas. Mais n'anticipons pas.

Le 17 janvier, j'inaugurais les travaux de la nouvelle année par une retraite au pensionnat du Très-Saint-Sacrement, au couvent de Notre-Dame de la Seds. Une fête tout intime devait coïncider avec la clôture de la retraite et lui donner un touchant caractère. Ce jour-là même, M. le chanoine Marbot, ancien vicaire général d'Aix, célébrait ses noces d'argent dans l'église de Notre-Dame de la Seds. Il s'était préparé à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de son ordination en suivant assidûment lui-même les exercices de la retraite, donnant ainsi à ses enfants l'édification et un exemple plus persuasif que tous les discours.

Des rapports de dévouement et d'intimité spirituelle ont toujours subsisté entre cette sainte communauté de la Seds et les Pères Oblats. En cédant l'aumônerie à M. l'abbé Marbot, les liens qui nous unissaient à elle n'ont rien perdu de leur douceur et de leur inviolabilité. Vous n'en serez pas surpris; vous savez que le nouvel

aumônier continue à nous honorer de sa confiance entière et de sa vive affection.

C'est, sans doute, cette noble et inaltérable sympathie pour la Congrégation qui l'inspirait, quand il parlait si bien de ses enfants des Missions lointaines, dans sa vie récente de *la Mère Saint-Maurice, supérieure générale des Sœurs de la Présentation.* Ce livre, vrai modèle d'hagiographie, est d'un intérêt édifiant. Permettez-moi d'en détacher une page, à laquelle le sacre prochain de Mgr Pascal, dans la cathédrale de Viviers, donne un intérêt et un à-propos saisissants :

« Le 23 novembre 1851, un missionnaire du Canada recevait l'onction épiscopale dans la vieille cathédrale de Viviers. Canadien de naissance, Français par le cœur, Mgr Taché appartenait à l'apostolique Congrégation des *Oblats de Marie Immaculée*, qui prit jour au commencement de ce siècle à Aix-en-Provence, et dont les glaciers du Nord pas plus que les rigueurs tropicales n'ont arrêté le zèle ardent pour le salut des âmes.

« Avec le P. Aubert, il était le premier pionnier de l'Évangile et de la civilisation dans les régions sauvages de la rivière Rouge. Franchir d'immenses espaces sur deux planches traînées dans la neige par des chiens ; endurer le froid le plus excessif ; oublier le goût du pain ; ne manger que d'une viande infecte, préparée au suif ; coucher sur la dure et souvent à la belle étoile, telle avait été jusque-là sa vie. Tant d'abnégation et de courage, servant une intelligence hors ligne, ne pouvait échapper à l'œil vigilant de l'Église, et en 1851, le P. Taché, désigné par les évêques de la province du Canada, était nommé, malgré ses vingt-huit ans, évêque d'Arath, coadjuteur de Saint-Boniface.

« Il fut sacré par l'évêque de Marseille, l'inoubliable Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats. Ses deux assistants étaient Mgr Guibert, évêque de Viviers, et Mgr Prince, coadjuteur de Montréal.

« Le lendemain du sacre, 24 novembre, les quatre prélats se dirigèrent vers Bourg-Saint-Andéol et vinrent à la maison mère des Sœurs de la Présentation. On devine bien avec quelle joie fut accueillie cette *visite*. Les récits de Mgr Prince et de Mgr Taché intéressèrent vivement la communauté. Le tableau d'une existence de missionnaire canadien, dont nous venons d'esquisser les grands traits, n'avait rien de bien séduisant pour de faibles femmes. Qui sait pourtant s'il n'alluma point dans quelques âmes les désirs d'un lointain apostolat? Personne, il est vrai, ne se douta qu'il y avait là un allèchement divin, le prélude d'un appel qu'allait bientôt faire entendre la voix de Dieu. »

Vous ne me reprocherez pas cette citation un peu longue. C'est une page de notre histoire, elle a sa place dans les annales de la famille.

Avant de nous séparer de nouveau, nous avions la consolation de nous recueillir dans la *retraite annuelle* et de vaquer à ses saints exercices du 26 janvier au 2 février. A Aix, une circonstance particulière émeut nos cœurs d'Oblats. Nous aimons à renouveler nos vœux à l'autel où notre vénéré fondateur et le R. P. Tempier prononcèrent les leurs pour la première fois.

Après avoir retrempé leur âme aux sources de la vie religieuse, tous les Pères partirent joyeusement deux à deux en mission. Le P. Supérieur et le P. Lamblin se rendirent à Lamanon dans le diocèse d'Aix, les PP. Nicolas et Audibert à Belgentier, dans le Var, le P. Bourg à Bren, dans la Drôme ; le P. Odoul devait l'accompagner, mais un accident de santé, à son grand regret, le retint à Aix.

A Lamanon, petite paroisse de 350 habitants, 70 hom-

mes dont 40 retours ont rempli leur devoir religieux. De graves scandales occasionnés par deux mariages civils et mixtes ont heureusement pris fin. Le bon souvenir que les deux missionnaires avaient laissé dans le pays quinze ans auparavant n'a pas peu contribué à obtenir ces consolants résultats. Pendant les quinze jours de la mission, les Pères ont reçu une bienveillante et généreuse hospitalité chez M. le marquis de Panisse. Hélas! avec quelle douleur n'avons-nous pas appris la mort de cet homme de bien quelques jours après l'avoir quitté plein de santé!

C'était un ami dévoué de la Congrégation ; il avait connu intimement notre vénéré Fondateur ; il en gardait pieusement le souvenir, et c'est dans un esprit de respect et d'amour qu'il se plaisait à rappeler ses relations avec le saint Pontife. Mgr DE MAZENOD, en témoignage de son amitié n'avait pas hésité à faire le long voyage de Nancy pour conférer le saint baptême à son fils. Il faut croire que le désir de voir ses enfants établis depuis peu dans cette ville fut pour son cœur un attrait non moins puissant. Quoi qu'il en soit, M. de Panisse parlait de cet événement comme d'un grand honneur pour sa famille déjà si noble par sa descendance de celle de sainte Madeleine de Pazzi; il y voyait de plus l'assurance d'une protection céleste pour ce fils bien-aimé.

Voici une circonstance de sa fin qui me semble un signe assuré de prédestination. Après la mission de 1875, profondément impressionné du bien qu'elle avait produit, il nous avait fait promettre, au P. LAMBLIN et à moi, de revenir après dix ans appliquer de nouveau ce remède extraordinaire de la mission à son village de Lamanon.

Mais, au bout des dix années, les deux missionnaires se trouvaient séparés et loin d'Aix. Attendons jusqu'en 1890, m'écrivit-il, j'ai quatre-vingts ans, mais

j'espère que le bon Dieu me conservera la vie jusqu'à cette date ; ma confiance est d'autant plus grande qu'il y va de sa gloire et du salut des âmes. Cinq ans après, le jour même de mon retour à Aix, je trouvais à la Mission une lettre qui me rappelait en termes exquis notre promesse : « Je ne vous demande pas un carême, vous avez mieux à le placer qu'ici. Mais voulez-vous cependant nous accorder la mission après les solennités de Pâques? »

Comme nos obligations ne nous le permettaient pas, je lui proposai le temps de la Quinquagésime au deuxième dimanche du Carême. Il s'empressa de nous faire cette réponse: « Je vous remercie de tout cœur des belles étrennes que vous nous promettez ; nous ne pouvions compter être aussi bien traités, et plein d'espoir que votre inspiration vous vient d'en haut, je puis ainsi espérer plus sûrement vous voir et jouir de la bonne réussite de votre charité. » Son espérance n'a pas été trompée ; il fut plus que le témoin de la mission. Soucieux autant que les missionnaires de la foi et de la vertu des habitants de Lamanon, il mit courageusement tout en œuvre pour nous seconder; il fit plus encore, il s'appliqua à mettre à profit pour lui-même les trésors de grâce de la mission, et au jour de la clôture, nous l'entendîmes prononcer ces paroles dans les filiales expansions de sa confiance : « Je suis tout à la joie ; la mort peut venir, je ne la crains pas, je la désire, il me serait doux de mourir bientôt. »

Son vœu devait être exaucé. Presque au surlendemain de la mission, il s'éteignait doucement au moment même où le prêtre qui célébrait la sainte messe dans ses appartements finissait ces mots : *Ite, missa est*. Son âme allait recevoir au ciel la bénédiction du prêtre éternel.

Ces détails peuvent paraître un peu prolixes ; vous me

les pardonnerez ; c'était pour moi un besoin de payer ce tribut du souvenir à celui qui fut toujours l'ami de cœur de notre vénéré fondateur et dont nous avons éprouvé plus d'une fois l'inépuisable charité.

A Belgentier, le P. Nicolas dirigeait la mission avec cette ardeur et cet entrain qui l'ont toujours distingué. Le P. Audibert s'estimait heureux de faire ses premières armes avec le vénérable et zélé religieux et de se familiariser tout de suite avec les traditions de nos anciens. Les hommes sont allés entendre la parole de Dieu, ils n'ont pas eu le courage d'accomplir leur devoir jusqu'au bout ; mais les missionnaires et le pasteur ont été bien consolés par la fidélité des femmes à gagner généralement la mission.

Voici du reste comment la *Semaine religieuse* de Fréjus s'exprime dans son numéro du 7 mars :

« On nous écrit de Belgentier : Les cœurs vraiment chrétiens de notre localité sont encore sous la douce impression d'une mission que viennent de nous prêcher deux religieux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, les PP. Nicolas et Audibert. Les saints exercices commencés le 8 février ont duré quinze jours.

« Tous les soirs à huit heures, une assistance nombreuse remplissait notre église. Là, après un sermon touchant ou une conférence dialoguée, les voûtes du temple saint retentissaient du chant de pieux cantiques dans lesquels hommes et femmes, sous la direction de nos bons missionnaires, unissaient leurs voix avec un pieux entrain. Puis, après avoir reçu la bénédiction du divin Maître, nous rentrions chez nous, l'âme pleine des plus salutaires émotions. Chaque matin, pendant la messe que suivait une instruction, nous étions aussi pieusement émus par le chant de beaux cantiques adaptés aux circonstances.

« Les trois derniers jours de la première semaine ont eu lieu des exercices spéciaux pour les enfants. Ils ont été suivis, le dimanche, d'une fête gracieuse dans laquelle ces heureux enfants sont venus déposer des bouquets et des couronnes au pied de la statue de la *Bonne Mère*, en chantant des cantiques, qui traduisaient, on ne peut mieux, la naïve piété de leurs cœurs. Le soir, à huit heures, une cérémonie des plus imposantes nous réunissait de nouveau dans la maison du Seigneur. La statue de la Vierge était exposée sur le maître-autel. Après un cantique de circonstance à la suite duquel la parole chaleureuse et persuasive d'un de nos missionnaires a remué bien des âmes, la paroisse a été consacrée à la Vierge Immaculée.

« Durant ces jours bénis, les âmes du Purgatoire n'ont pas été oubliées... Le dimanche 22 février, la messe de communion générale a présenté un doux et bien édifiant spectacle. L'après-midi, après le chant solennel des vêpres, grande a été la surprise des habitants, en voyant apparaître une gracieuse statue de Notre-Dame de Lourdes, généreusement offerte par une personne de la paroisse. Aussitôt, en présence de M. le curé, doyen de Solliès-Pont, qui nous a fait l'honneur de venir présider cette cérémonie, cette statue a été solennellement bénite, puis, sous un ciel splendide, une procession magnifique a parcouru nos rues. Quatre congréganistes vêtues de blanc portaient la nouvelle statue de la *Bonne Mère* au milieu des chants joyeux et entraînants qui faisaient de cette cérémonie une marche triomphale en l'honneur de la Reine du Ciel. Tout s'est terminé par la bénédiction du Saint Sacrement. Que la Vierge Immaculée qui nous a déjà obtenu tant de grâces, fortifie les cœurs qui ont déjà répondu à l'appel de son divin Fils et ramènent bientôt ceux qui sont restés loin de lui ! »

A Bren, le P. Bourg donnait le retour de la mission prêchée l'année précédente par les PP. Luguet et Guyon-Vernier. Il a su déterminer un mouvement religieux assez grand pour avoir une retraite et une communion spéciales pour les hommes seuls. Nous avons lu à Romans un article intéressant de la *Semaine religieuse* de Valence à ce sujet. Nous regrettons de ne pas l'avoir à notre portée au moment où nous rédigeons ce rapide compte rendu, pour en citer quelques extraits.

J'ai nommé Romans; c'est là que, le 1er mars, troisième dimanche du Carême, les PP. Garnier, Nicolas, Bourg et Odoul se retrouvaient pour prendre part à la mission générale. C'est avec la plus vive appréhension que les missionnaires, au nombre de dix, s'en allaient évangéliser cette ville appelée autrefois *la Sainte*, mais devenue tristement célèbre par ses assemblées politiques et naguère par le cri blasphématoire et impie de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Mais ils avaient pour les soutenir les encouragements de Mgr de Valence; Sa Grandeur avait désiré elle-même cette mission, et voulu la confier aux Pères Oblats.

Ils trouvaient encore un sujet de confiance dans le souvenir déjà lointain, mais toujours vivant, qu'avaient laissé dans ce pays nos Pères, soit comme missionnaires, soit comme professeurs au grand séminaire. Forts de cet appui, comptant surtout sur la grâce de Dieu et sur le secours de leur divine Mère, les dix missionnaires commencèrent cette œuvre d'obéissance avec tous les élans de leurs cœurs, les quatre Pères d'Aix à Saint-Barnard, les PP. Bourde, provincial, Fayette et Luguet, de Bon-Secours, au bourg du Péage, enfin les PP. Chatel, Morard, de Notre-Dame de l'Osier, et Gaudin, de Bon-Secours, à Saint-Nicolas.

A Saint-Barnard, l'ouverture eut lieu à la messe de

onze heures avec tout le cérémonial prescrit par nos saintes règles. L'impression générale de l'auditoire, des missionnaires, du clergé, fut excellente. Le soir, à vêpres, dans les trois paroisses, l'assistance fut nombreuse. C'était de bon augure. Le lendemain, en effet, les exercices, matin et soir, furent admirablement suivis; nos craintes s'évanouissaient chaque jour de plus en plus, et à la fin de la semaine nous pouvions dire que la mission de Romans avait commencé comme les autres finissent. Les foules étaient accourues, l'église immense de Saint-Barnard était comble. Ainsi des autres paroisses. Cette première semaine nous consola à un degré qui ne nous était jamais arrivé; elle se termina, selon l'usage de nos anciens Pères, par la fête des enfants. Cette cérémonie, vraiment délicieuse, suscita des enthousiasmes; elle avait été préparée tout particulièrement par le P. Odoul.

La deuxième semaine fut signalée par un grave incident. C'était l'œuvre de Satan. Les anarchistes de Romans, furieux du grand mouvement religieux qui chaque soir s'accentuait davantage, résolurent de l'arrêter. Ils convinrent dans leurs assises qu'il fallait, pour cela, troubler les réunions de Saint-Barnard et terroriser la population par des cris et des menaces. Un premier essai dès la première semaine n'avait pas réussi. Mais le lundi, 9 mars, dix d'entre eux désignés par le sort, dit-on, se livrèrent au bas de l'église à une démonstration qui faillit amener une catastrophe. Le P. Nicolas était en chaire, il parlait sur le péché, la vaste église était remplie de monde; l'auditoire, saisi par la parole grave, claire, imagée et convaincue de l'orateur, l'écoutait avec une attention profondément recueillie, lorsque tout à coup retentit avec force ce cri sauvage : *Vive l'anarchie !*

On s'imaginerait difficilement le scandale qui s'ensuivit et le trouble qui fut jeté dans l'assemblée. L'émotion fut à son comble quand ce cri se fit entendre de nouveau. MM. les vicaires qui veillent au maintien de l'ordre au bas de l'église, essaient d'intervenir, ils sont insultés; l'un d'eux est même saisi à la gorge par une de ces futures pétroleuses admises aux réunions anarchiques. Plusieurs officiers et soldats assistant à l'exercice se lèvent et quittent leurs places pour imposer le calme par leur présence. Ce mouvement fait craindre une collision. Ce n'est plus une émotion, c'est un affolement. La foule s'agite comme une mer houleuse. En vain les missionnaires crient de rester calmes, que l'incident est fini et sans portée; leur parole se perd dans le bruit et les cris poussés par les femmes et les enfants. On se précipite vers les portes latérales mais sans pouvoir les ouvrir. Le vacarme est sans mesure, plusieurs personnes se trouvent mal, des malheurs par écrasement sont à redouter. C'est alors que les missionnaires, décuplant leurs voix, sont assez heureux pour dominer l'agitation et se faire entendre. Ils signalent la cause du désordre et tout ce qu'il a d'inoffensif; les perturbateurs du désordre ont pris la fuite, aucun danger n'est à craindre.

Le R. P. Nicolas, qui est resté debout et impassible dans la chaire reprend la parole et achève son discours par une péroraison de circonstance, qui relève les âmes et achève de rendre à tous la confiance. La bénédiction du Saint Sacrement est donnée au milieu d'un profond silence qui contraste avec le tumulte de tout à l'heure.

Les avis sont écoutés avec une curiosité avide et religieuse à la fois, et chacun se retire en jugeant sévèrement la conduite des partisans de la formule *Ni Dieu*,

ni maître. Cet odieux incident provoque dans tout Romans une indignation générale.

La police, M. le maire, la gendarmerie se livrèrent à une enquête sévère et promirent avec la meilleure bonne grâce de faire respecter les réunions catholiques à Saint-Barnard et ailleurs s'il en était besoin. Ils connaissaient ces fauteurs de troubles. Naguère, sur le passage du Président de la République, ils avaient arboré le drapeau noir et poussé le même cri anarchique. Depuis ils étaient l'objet d'une surveillance particulière, et l'autorité semblait heureuse de cet incident qui lui permettait de les retrouver et de les traduire devant la justice.

Cependant, les honnêtes gens de tous les partis, humiliés et irrités d'un pareil attentat contre la liberté religieuse et en même temps la sécurité des personnes, crurent de leur devoir de protester en prenant part eux-mêmes aux exercices de la mission. On avait annoncé une conférence dialoguée pour le lendemain; trois mille personnes se pressèrent au pied de la chaire évangélique, et plus de mille, faute d'espace, furent condamnées à rester sur la place devant l'église. Si les francs-maçons avaient cru intimider les Romanais et leurs missionnaires, ils s'étaient étrangement trompés.

A partir de ce moment, le mouvement religieux ne se démentit pas un seul jour, il n'y eut pas la moindre défaillance. Tout le monde en était surpris. Un écrivain, témoin de ce prodige dans une ville comme Romans, l'expliquait ainsi dans le journal *l'Impartial* à la date du 11 mars.

« Je sors du sermon donné à Saint-Barnard par les Révérends Pères Oblats de Marie. Je ne vous parlerai pas des incidents qui font l'objet des conversations romanaises depuis quelques jours...

« Je veux, avant tout, vous faire part de l'impression

profonde que j'ai ressentie en parcourant les trois églises de Romans et de Bourg-de-Péage.

« La foi s'en va, dit-on. Hélas ! il faut le reconnaître, on ne pratique plus comme à une époque, on oublie le chemin de l'église.

« Comment en serait-il autrement? N'avons-nous pas les écoles sans Dieu, où les générations futures vont apprendre à mépriser ce qui touche à la religion? Les enfants élevés dans ces officines ne peuvent pas avoir d'autres principes que ceux qu'on leur inculque.

« Mais si nous constatons que la jeunesse, par l'éducation qu'on lui donne, semble devoir s'éloigner peu à peu de la religion, ne semble-t-il pas qu'il y ait, dans notre population romanaise, comme un vieux levain religieux qui se réveille à certaines époques?

« L'affluence considérable qui envahit nos églises depuis quelques jours ne doit pas toujours être mise sur le compte de la curiosité.

« Combien de personnes, au contraire, viennent là, poussées par un sentiment d'inquiétude, espérant trouver dans les paroles d'un prêtre l'explication même de cette inquiétude.

« Après avoir cherché de-ci et de-là une consolation aux misères de la vie, ces hommes, qui n'ont rien trouvé en fait de consolation, finissent par entrer dans une église. Ils n'ont aucune conviction religieuse peut-être, mais quelque chose leur dit qu'à l'ombre de l'autel, ils trouveront un instant de calme, et que les paroles d'un prédicateur leur ouvriront quelque horizon inconnu, d'où leur viendra comme un rayon d'espérance. »

Quel que fût le mobile qui anima les Romanais, la mission continua à être suivie dans les trois paroisses avec un empressement extraordinaire. Le mardi de la troisième semaine, premier jour spécialement réservé

aux hommes, les trois églises étaient pleines. « La vaste enceinte de Saint-Barnard présentait un spectacle rare dans l'histoire de notre ville, écrivait *l'Impartial*, le 19 mars. Malgré ses dimensions, elle avait peine à suffire aux hommes qui s'y étaient donné rendez-vous ; il y avait là groupés et confondus un millier d'hommes de toutes les classes et de toutes les conditions, écoutant avec un respect et une sympathie visibles la vibrante parole du missionnaire. Nous le répétons, rarement un pareil nombre de Romanais s'est trouvé réuni au pied de la chaire. »

Les appels aux hommes furent renouvelés jusqu'à cinq fois, et chaque fois ils se retrouvèrent aussi nombreux. Il est vrai, les missionnaires n'épargnèrent rien pour donner aux réunions, pendant tout le cours de la mission, le plus grand éclat : cérémonie des morts, consécration de la paroisse à la Très Sainte Vierge, amende honorable au Très Saint Sacrement, consécration au Sacré-Cœur. Hélas ! une épreuve nous était réservée. Voulant frapper un coup suprême, nous avions annoncé la cérémonie de la loi de Dieu avec une solennité exceptionnelle et en nous conformant à tout ce que prescrit notre directoire des missions. Tous le savent et s'en réjouissent. Le jour désigné arrive, l'affluence des hommes, aussi bien que celle des femmes, est extraordinaire. Le clergé est nombreux. Le reposoir de la mission a reçu de magnifiques embellissements de circonstance. Grâce à la piété et à la générosité des fidèles, une illumination brillante est préparée. Tout est prêt. Le prédicateur monte en chaire. Il annonce à la foule, qui lui est visiblement sympathique, le sens et l'ordre de la cérémonie grandiose qui va s'accomplir. Tout à coup, une inquiétude se manifeste dans l'auditoire, tous les regards se portent vers le sanctuaire, un fil de fulmicoton enflammé a mis le feu à un feston

de lustrine rouge qui borde les gradins du reposoir. Ce n'est encore rien, on peut l'éteindre, mais l'eau manque; les précautions les plus ordinaires ont été négligées comme absolument inutiles; la flamme s'étend, enveloppe un gradin, puis deux, puis les autres. Les moyens employés pour l'arrêter ne font que la développer. Bientôt tout le reposoir est en flammes, et ces flammes montent et remplissent le sanctuaire. Il faut la voix puissante du prédicateur et l'à-propos de quelques paroles énergiques pour calmer les craintes universelles. On sent que le danger n'est pas immédiat pour les personnes, on sort avec ordre. Mais il est à craindre que le reposoir ne s'effondre et que de ce brasier le feu ne se communique à l'autel, aux stalles, aux orgues du chœur. Mais voilà, ô prodige ! que les flammes qui, depuis un moment, touchaient à la voûte, s'abaissent insensiblement, bientôt au-dessus d'elles émerge la statue de la Sainte Vierge; à sa vue et devant les flammes qui s'éteignent d'elles-mêmes, le peuple entonne le *Magnificat* d'action de grâces.

Cependant, il ne fallait pas songer, malgré les désirs hautement exprimés d'un grand nombre, à reprendre la cérémonie. Une fumée de plus en plus épaisse régnait dans toute l'enceinte sacrée, la lumière des becs de gaz n'était plus aperçue à trois pas, la respiration devenait impossible; on se sépara en toute hâte après avoir publiquement récité l'*Angelus*.

Cet accident regrettable, qui aurait pu devenir tragique, ne ralentit pas l'ardeur religieuse de la population, et les réunions inusitées de la semaine sainte ne laissèrent rien à désirer. Les communions générales de femmes, le vendredi de la Compassion, le dimanche des Rameaux, le jeudi saint et surtout la communion générale des hommes le jour de Pâques attestèrent que le

plus heureux succès avait répondu au zèle des missionnaires; et aujourd'hui même, après un mois, la *Semaine religieuse* d'Aix nous apporte encore un écho de cette mission. C'est avec joie, dit-elle, que nous reproduisons les lignes suivantes de notre sœur la *Semaine religieuse* du diocèse de Valence.

« On nous écrit de Romans :

« Monsieur le Directeur, vous avez mentionné le succès de la mission prêchée naguère à Saint-Barnard par les Pères Oblats. Je tiens à vous dire que les résultats ne sont pas moins consolants pour la paroisse de Saint-Nicolas et pour celle du Bourg-de-Péage, où les Pères Oblats ont amené régulièrement au pied de la chaire une foule considérable. Jamais peut-être, de mémoire d'homme, nos trois paroisses n'avaient vu pareille affluence, et la bonne volonté de nos deux populations ne s'est pas démentie un seul jour. Quand les missionnaires ont voulu faire appel aux hommes seuls, les trois églises se sont remplies presque autant que les jours où tout le monde était convoqué. C'est là un fait unique dans nos annales, et nos concitoyens ne se souviennent pas d'avoir contemplé un spectacle plus consolant que celui de la vaste église de Saint-Barnard abritant dans son enceinte plusieurs fois séculaire un millier d'hommes venus pour entendre l'émouvante parole des missionnaires.

« Comme couronnement de ces jours bénis de la mission, la communion pascale a été vraiment belle. Il est fort difficile de préciser le nombre des femmes qui se sont approchées de la sainte table; mais ce qu'on peut affirmer hardiment, c'est qu'il a été bien plus grand que d'habitude. Quant aux hommes, d'après un calcul exact, on n'en a pas compté moins de douze cents à la communion du dimanche, soit environ cinq cents

de plus que les années précédentes. Ces chiffres ont leur éloquence et prouvent qu'à Romans la vie religieuse n'est pas éteinte. Je n'en suis pas surpris quand je considère les merveilles qu'y opère la charité. »

Nous avons appris que MM. les curés de Romans s'étaient rendus à Notre-Dame de l'Osier pour remercier le R. P. Provincial, et faire au sanctuaire béni un pèlerinage d'actions de grâces ; en même temps un des membres les plus autorisés du clergé nous écrivait à nous-même :

« ... De longtemps on n'oubliera votre zèle et celui de vos vénérés confrères, ni cette éloquence apostolique qui avait attiré de si magnifiques auditoires dans nos églises et qui a produit tant de fruits réels et sérieux... Que Dieu bénisse nos saints missionnaires et leur rende au centuple le bien qu'ils nous ont fait. »

C'est donc avec raison que les Pères, dans leurs adieux, ont pu s'écrier : « O Romans, reprenez votre titre de *Ville sainte*, vous en avez le droit... Romans et Rome c'est le même mot. Pendant un mois vous avez rempli cette enceinte, et cela sans défaillance... Vaillants chrétiens, hommes de foi, de résolution et de vertu qui nous avez donné ce matin un si beau spectacle, persévérez, montrez ce que vous êtes, et la cause chrétienne sera gagnée, et de proche en proche la sainte contagion s'étendra ; vous êtes un pays d'influence, on comptait sur vous pour la ruine, vous compterez pour la réédification... » La réalisation de ce vœu serait pour les dix missionnaires la plus douce des récompenses, la seule qu'ambitionne leur zèle apostolique.

Cependant le P. Audibert, qui avait puisé dans les conseils et les exemples du P. Nicolas un nouveau courage, avait accepté volontiers de prêcher à Luynes les dominicales du Carême. M. le chanoine Boutière,

curé de cette paroisse, a toujours été un ami dévoué de la Mission d'Aix, s'intéressant à toutes ses œuvres ; il était tout heureux d'encourager le jeune missionnaire dans ses débuts et de l'entourer de ses soins les plus attentifs et les plus délicats. Il s'est plu à nous redire combien le P. Audibert avait su intéresser et édifier son peuple.

Après quelques jours de trêve, notre cher Père se remettait au labeur. Le dimanche de Quasimodo, il ouvrait au Paradou, charmante petite paroisse du diocèse, dans la vallée de Baux, la retraite pascale pour les hommes. La première communion des enfants fut une circonstance heureuse qui favorisa son ministère dès la première heure. Chaque soir de la semaine, les hommes ont suivi régulièrement les exercices de la retraite. Cet auditoire spécial et tout nouveau a vivement ému le jeune missionnaire, sa parole s'en est ressentie ; plus alerte et plus vibrante, à mesure que l'auditoire grandissait, elle produisait dans la population un véritable réveil religieux. Rarement on avait vu dans l'église autant de monde que les deux derniers jours. Sans doute, cette paroisse a toujours compté de solides croyants comme celui à qui le Père demandait s'il avait fait ses Pâques : « Oui, certes ! répondait-il, je ne les ai jamais manquées, même à l'armée, même à Berlin. » Mais malheureusement, là comme ailleurs, les retardataires ne manquent pas. Trente d'entre eux ont consolé par leur retour le cœur du bon curé, récompensé le dévouement du missionnaire, et porté à quatre-vingt-douze le nombre des communiants ; c'était la moitié des électeurs. Nous tenons ces détails de M. le curé qui nous les transmettait en nous priant de lui réserver encore un missionnaire pour l'année prochaine. Ajoutons que les femmes avaient eu, elles aussi, leurs réunions

chaque matin, où elles se plaisaient à faire une provision de vraie et solide piété.

De son côté, le P. LAMBLIN avait été chargé, pendant les trois dernières semaines du Carême, de la retraite pascale de Lambesc.

Lambesc est une petite ville de trois cents âmes; elle appartenait, avant la Révolution, à la branche cadette de la maison de Lorraine. Aussi conserve-t-elle dans ses armoiries la croix de Lorraine aux doubles croisillons, c'est-à-dire la croix de Notre-Seigneur et celle de Saint-Pierre, union qui rappelle ces deux grandes paroles : *Tu es Christus, tu es Petrus.* Le P. LAMBLIN était tout indiqué pour ce travail; c'était, pour un enfant de la Lorraine, un souvenir lointain de la patrie. Quel bien a produit cette prédication ? Voici la réponse du missionnaire : un bien réel pour un grand nombre de femmes ; chez les hommes, deux retours seulement. Puis il ajoute avec humour : « Cette ville était le lieu où le Parlement tenait ses réunions. Or, le Parlement était, avec la Durance et le mistral, un des trois fléaux de la Provence. Le mistral donne toujours de rudes coups d'aile. La folle Durance n'est pas loin. Le Parlement n'y est plus, mais il est remplacé par des cercles qui sont les pires fléaux de ce pays autrefois excellent et un des premiers évangélisés par nos Pères. »

Dès le lundi de Pâques, les quatre missionnaires de Saint-Barnard de Romans commençaient aussi des retraites pascales. Le P. BOURG évangélisait la Baume d'Hostun dans la Drôme. Il avait le bonheur d'y affermir et accroître le bien qu'il y avait accompli l'année précédente, pendant une mission prêchée en compagnie du P. LAMBLIN.

Le P. ODOUL s'arrêtait à Dieulefit, dans le même diocèse. Cette petite ville, de plus de quatre mille habi-

tants, renferme une population de trois mille catholiques assez bien conservés, malgré le contact journalier des protestants riches, influents et obstinés dans l'hérésie de Calvin. Tous les ans, la généralité des femmes va s'asseoir au banquet eucharistique, et près de cinq cents hommes sont fidèles à remplir, sans fausse honte, leur devoir pascal. Cette année encore, nous écrivait le P. ODOUL, ils ont répondu à l'appel de Dieu. On a même signalé parmi eux quelques retours, et un plus grand nombre de femmes. La fidélité des hommes à la communion de Pâques est due, en grande partie, à la *Société catholique de secours mutuels*, établie dans la paroisse en 1856, sous le patronage de l'Assomption de la Sainte Vierge. L'une des premières conditions imposées aux sociétaires est l'accomplissement de ce grand devoir chrétien. Ces deux cents hommes ont une réunion obligatoire tous les mois, sous la direction d'un prêtre qui retrempe leurs âmes par quelques paroles enflammées. L'exemple de ces vaillants du Christ suffit pour entraîner les habitants et quelquefois même pour transformer les lâches en « valeureux ». Le père nous a confirmé ce que nous avait dit le vénérable curé de la population de Dieulefit : elle est simple, franche, mais alerte et sautillante ; c'est presque le caractère provençal, ce qui la fait contraster visiblement avec ses voisins de Nyons et de Valréas... Elle aime la parole de Dieu, est assidue à l'entendre ; nous avons vu plusieurs personnes faire 2 et 3 kilomètres, sous une pluie battante, pour assister à l'exercice. Sympathique au prédicateur, cet auditoire ne demande, pour être ravi et enthousiasmé, qu'une voix forte et beaucoup d'action en chaire. Nous avons vu le P. ODOUL à l'œuvre pendant quatre semaines à Romans ; que sa modestie nous permette de dire, sans crainte de nous tromper, qu'il a dû la bienveillance de son auditoire,

avant tout, à la solidité de ses instructions et à son ardent amour pour les âmes.

Le P. Nicolas descendait, par Arles, jusqu'à Maussane. Cette paroisse, depuis de longues années, est presque exclusivement évangélisée par nos pères. Son nom est vingt fois répété dans nos annales. Je me plais à le tracer cette fois encore, pour redire que la forte doctrine du missionnaire, inspirée par une vive piété et développée par une grande élévation de raisonnement, a groupé autour de la chaire évangélique un bel auditoire d'hommes. Cent cinquante se sont retrouvés à la sainte table. C'est le chiffre le plus élevé depuis 1848. « Je vous remercie de m'avoir envoyé le P. Nicolas, me disait de vive voix, quelques jours après, le bon, l'excellent M. le curé Cauvin, j'espère que tout l'ensemble de son enseignement, qui a déjà produit de l'édification, restera encore comme une semence bénie d'où de nouvelles moissons sortiront dans l'avenir. » Ai-je besoin d'ajouter que la musique religieuse des cantiques a rehaussé, pour sa part, l'éclat des réunions et tout particulièrement la solennité de la clôture?

Le lundi de Pâques, je me séparais du P. Nicolas à Graveson, paroisse d'environ quinze cents âmes, dans le diocèse d'Aix, et j'arrivais, de la gare à l'église, juste à temps pour ouvrir la double retraite pascale des hommes et des femmes. La politique a divisé cette paroisse en deux camps bien tranchés, qui en font une arène où luttent deux partis à peu près égaux en nombre. L'un, agité, bruyant, provocateur, a l'initiative de tous les combats, de toutes les tracasseries. L'autre, calme dans le sentiment de sa force et de son droit, n'attaque jamais mais se défend toujours. Le premier fait profession d'irréligion, l'autre se montre, avant tout, chrétien. Le missionnaire est sûr d'être favorablement accueilli par

cette dernière partie de la population, toujours fidèle aux rendez-vous religieux dans sa charmante église. Il cherchera à réchauffer le zèle des tièdes, à stimuler les bonnes volontés, à améliorer les âmes et les cœurs ; il sera toujours écouté avec les meilleures dispositions. Sans doute, il n'épargnera rien pour ramener les égarés vers le bercail du divin Maître ; mais, pour cela, qu'il se garde bien de jeter sa parole dans la mêlée des passions politiques, qu'il se montre absolument étranger aux partis qui se disputent les influences dans le pays. A cette condition, il pourra fournir des éléments à la paix et au rapprochement des esprits par une prédication toute de foi et d'ardente et universelle charité ; il aura même la consolation de ramener à la pratique des devoirs religieux quelques-uns de ceux qui en étaient le plus éloignés. Dieu soit béni ! cette consolation n'a pas été refusée au pauvre missionnaire. Jusqu'à quel point elle a inondé son cœur, quelques lignes de M. le curé de Graveson permettront de le deviner :

« ... Depuis votre départ, j'ai encore ramassé un revenant de cinquante-cinq ans. Ce doit être notre plus fort. J'ai envoyé, hier soir, un rapport à Monseigneur avec une lettre, où je lui annonce le succès de la retraite. Car, en effet, c'est merveilleux et surprenant. Si je n'avais pas moi-même compté le chiffre de deux cent quatre-vingt-quinze, je n'y croirais pas ; et si nous n'avions pas calculé les retours, je croirais à quelque erreur ; mais non pas, nous ne nous sommes pas trompés, et c'est bien cela : deux cent quatre-vingt-quinze au lieu du chiffre habituel deux cent soixante. Encore une fois, un gros et affectueux merci de la retraite d'abord, et de votre promesse de me choisir et de m'envoyer un père l'année prochaine. »

Quelques jours après, je me rendais à Mouriès, pour

y prêcher également la retraite pascale des hommes. Hélas! le même succès n'a pas couronné mes efforts. Le nombre ordinaire des pâques ne s'est pas augmenté d'un seul homme. Et pourtant la population, quoique mêlée de protestants qui y possèdent un temple et un ministre, entoure généralement le missionnaire de sa sympathie et de son estime. C'est même en souvenir de ce témoignage, que je revenais volontiers l'évangéliser pour la quatrième fois. Cette paroisse possède une chose rare et bien désirable : un chœur d'hommes pleins d'émulation. Vingt-quatre chantres y exécutent, chaque dimanche, le plain-chant d'une manière à la fois intelligente et respectueuse. On se sent porté à la prière en les écoutant; on devine que le plain-chant est un instrument de sanctification. Les fidèles, en grand nombre, prennent au chant du chœur une part discrète mais réelle. C'est bien là l'esprit de la liturgie, l'intention de l'Église. Nous avons entendu Mgr l'archevêque d'Aix, venu pour donner la Confirmation pendant la retraite, leur en faire son compliment, les féliciter de lui avoir fait entendre un plain-chant dignement exécuté. Le missionnaire, lui aussi, aurait aimé à adresser ses félicitations aux hommes de Mouriès pour leur courage à accomplir leur devoir pascal; mais une centaine seulement, sur quatorze cents habitants, s'étaient approchés de la sainte table. Aussi se serait-il en allé le cœur serré de n'avoir rien fait, rien d'apparent du moins, s'il ne s'était souvenu de la parole du regretté P. Audruger : « Le moyen de ne pas travailler en vain, c'est de travailler uniquement et saintement pour Dieu, qui voit tout et récompense tout. »

C'est dans ces sentiments et avec un dévouement que son âge rend encore plus méritoire que, le 12 avril, le P. Nicolas commençait une grande œuvre apostolique à l'occasion du Pardon de Tourves, dans le diocèse de

Fréjus. Le lendemain il était rejoint par le P. Audibert, et le surlendemain par le P. Odoul, tous les deux infatigables. Qui pourrait s'en étonner? Leur âge n'est-il pas celui de l'activité, de la vie et des enthousiasmes? Voici le compte rendu que le P. Audibert a bien voulu rédiger pour le *Codex* de la maison.

Pardon de Tourves, du 12 avril au 3 mai 1891.

Le Pardon de Tourves est une indulgence plénière qui revient périodiquement tous les six ou sept ans, chaque fois que la fête de l'*Invention de la Sainte Croix* coïncide avec le dimanche.

C'est un privilège que le cardinal d'Astros obtint de Rome pour son pays d'origine, avec une relique insigne de la sainte épine. La plupart des précédents pardons ont été prêchés par des Pères Oblats, dont le nom ne s'efface pas de la mémoire des fidèles de Tourves. Ce sont encore trois de nos Pères qui, cette année, ont préparé les âmes à la grâce du *Grand Pardon*, comme on dit dans la contrée. Le 3 mai, jour de la clôture de la mission, les communions ont été magnifiques et bien consolantes. Près de cent hommes et de six cents femmes ont pris part au banquet d'honneur et d'abondance auquel quelques-uns n'avaient plus participé depuis quarante et cinquante ans. A la grand'messe, des enfants des meilleures familles, avec leurs riches costumes de pages et de petits mousquetaires, vinrent rappeler les splendeurs du 24 septembre dernier, jour de fête s'il en fût jamais pour Tourves, jour où cinq évêques passaient, la main bénissante, à travers des milliers de fidèles accourus de tous côtés pour honorer les reliques de saint Probace, l'illustre patron de l'ancienne Turris, le disciple de Jésus-Christ, dont le tombeau venait d'être retrouvé.

Le soir, la procession se déroulait imposante. La pluie menaçait, mais la foi des croyants la conjura, et la croix de la mission fut portée en triomphe dans toutes les rues, devant un public respectueux. Tourves tout entier a assisté au triomphe. La plantation de la croix a été très bien réussie. Qu'il était beau le spectacle de ces milliers de chrétiens défilant devant le signe de notre rédemption et couvrant les pentes de la colline que la croix allait dominer ! Et lorsque la voix du missionnaire retentit puissante, entendue au loin par tout un peuple, et qu'elle fit acclamer la croix, on sentit bien que, ce jour-là, Jésus-Christ avait remporté une victoire.

Au retour eurent lieu les adieux pathétiques, émus et bien remuants du chef de la mission à cette bonne paroisse, et la réponse de M. le curé qui s'est montré reconnaissant. C'était la fin de trois semaines d'un travail très actif mais bien doux.

Les cantiques du P. Nicolas, si vite appris et chantés même par les jeunes gens et les hommes, la première communion des enfants la première semaine, et puis les instructions matin et soir ; les cérémonies successives des enfants, de la sainte Vierge, des âmes du purgatoire, de la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, surtout les conférences dialoguées... tout cela mis au service de la grâce a attiré à l'église de très beaux auditoires même d'hommes, conduit à la table sainte bien des personnes retardataires, et fait pénétrer dans un bien plus grand nombre encore de bonnes vérités et de bons sentiments qui germeront au moment opportun. Beaucoup de bien s'est fait au confessionnal ; M. le curé avait donc raison de se montrer satisfait, devant une belle réunion de prêtres, du succès d'une mission qui avait de beaucoup dépassé ses espérances.

Nous avons appris d'autre part que ce récit n'est pas

exagéré. Plusieurs membres de la famille d'Astros sont venus nous exprimer leur reconnaissance pour le bien que les missionnaires avaient fait à Tourves. Cette reconnaissance revient surtout au vénéré et vaillant P. Nicolas ; elle est d'autant plus méritée que plus d'une fois il a dû triompher de sa fatigue pour adresser la parole à un nombreux auditoire avec une éloquence qui ne vieillit jamais. Il m'en souvient, à Romans, je ne pouvais l'écouter sans me rappeler la parole de Bossuet, dans l'oraison funèbre du prince de Condé : « Une âme guerrière est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. »

En quittant Tourves, le P. Audibert trouvait encore l'occasion d'exercer son zèle à Gignac, dans le diocèse d'Aix, en y prêchant du 4 au 8 mai la première communion. « Si le prédicateur nous plaît, avait dit le bon curé, je vous le demanderai pour la grande retraite de la Congrégation. » Que s'est-il passé? Il faut croire que la *douce vision* de La Valette s'est reproduite à Gignac avec les mêmes charmes bienfaisants, car la demande de M. le curé ne s'est pas fait attendre.

Le même consolant résultat attendait le Père à Rousset où il prêchait une nouvelle retraite de première communion du 20 au 24 mai.

Nous avons terminé la série de nos œuvres apostoliques en donnant, du 12 avril au 3 mai, une mission à Pont-de-Veyle, chef-lieu de canton dans le diocèse de Belley. Cette gracieuse paroisse est vraiment privilégiée dans l'ordre de la nature, mais, hélas, elle est en grande souffrance au point de vue moral et religieux. M. le curé, convaincu que l'une des plus grandes œuvres de salut que l'on puisse accomplir à l'heure présente, et même la plus féconde et la plus efficace, c'est l'œuvre des missions, a voulu procurer à son peuple ce grand

bienfait. Les Pères Oblats, qu'il avait vus à l'œuvre à Pont-de-Vaux, lui étaient spécialement indiqués pour seconder son zèle et arrêter les maux qu'il voulait conjurer. Il fut si pressant dans sa demande, que, malgré la distance de 430 kilomètres qui séparent Aix de Pont-de-Veyle, les PP. Bourg et Lamblin n'hésitèrent pas à répondre à son chaleureux et bienveillant appel. Ce que fut cette mission, quelques passages extraits d'une lettre du P. Lamblin, écrite le jour même de la clôture, suffiront à nous en donner une idée.

« Cette mission offrait des difficultés. Il y a vingt ans, les missionnaires du Pont-d'Ain ont été obligés de quitter ce terrain par trop ingrat avant la fin de la mission. Les habitants de cette petite ville de 1 300 habitants, située sur les bords de la Saône, en face de Mâcon, participent un peu à la nature de cette rivière dormant paresseusement dans son lit de verdure comme pour retarder le plus possible le moment de se jeter dans le Rhône, dont le cours impétueux doit l'emporter vers la Méditerranée. Ainsi les habitants de Pont-de-Veyle dorment du sommeil de l'indifférence et hésitent à entrer dans le grand courant de la religion qui les conduirait vers l'océan du bonheur. Cependant la mission, avec ses flots de grâces, « qui ont leur source dans le « cœur de Jésus et se grossissent des larmes de Marie », les a jetés dans le courant divin. Elle a ramené près d'un tiers des femmes et une quarantaine d'hommes des plus influents en plus de ceux qui ne pratiquaient pas. Ceux qui ont échoué au port nous ont fait parvenir leurs regrets en nous priant de rester encore un peu de temps.

« Tous les moyens que le bon Dieu bénit dans une mission ont été employés. Les visites qu'il nous a fallu faire un peu selon les règles de l'étiquette, parce que

le pays a toutes les allures d'une grande ville avec son portail taillé en arc de triomphe et ses rues avec leur bordure de trottoirs nous ont pris beaucoup de temps. Mais ce ne fut pas un temps perdu. La population était heureuse de recevoir ses missionnaires, et remerciait avec effusion M. le curé de sa bonne inspiration de nous avoir fait venir de bien loin ; en même temps elle était fière de ses missionnaires qui ne ressemblaient pas à ceux qui avaient évangélisé les villages voisins. Elle trouvait que nous n'avions pas trop l'air paysan. Le chant, la musique, les cérémonies, les réunions particulières d'hommes, ont été aussi pour beaucoup dans le succès de la mission. »

La meilleure cause de ce succès, qu'il me soit permis de le dire dans un sentiment de joie et de reconnaissance pour les missionnaires de Pont-de-Veyle, fut, avec un grand savoir-faire et une bonne entente mutuelle et loyale, l'esprit de zèle qui ne cesse de les consumer et en fait de vrais apôtres de Jésus-Christ.

Jusqu'ici je n'ai fait que nommer le P. Bonnard et le P. Michelot. Aussi bien ils ne quittent pas la mission. C'est là qu'ils sont appelés tous les deux à rendre le plus de services, à faire le plus de bien. Le P. Bonnard demeure au milieu de nous le représentant des anciens ; il continue les vieilles relations malgré un état de santé qui l'éprouve parfois d'une façon cruelle. — Le P. Michelot est assidu au confessionnal et de plus il accomplit avec un désintéressement qui rappelle admirablement celui du bon et regretté P. de Saboulin, son ministère d'aumônier des prisons, ministère tout d'humilité et de charité, mais il sait que dans ces vertus se trouve le secret du bonheur, le secret de la paix en ce monde et de la gloire dans l'autre.

Depuis quatre mois, nous n'avons que deux Frères

convers, les FF. Manuel et Rio. Il est vrai qu'ils s'acquittent fort bien de leurs emplois, mais parfois le travail est au-dessus de leur force et trahit leur bonne volonté ; il m'est doux de signaler ici leur esprit de foi et la bonne grâce avec laquelle ils remplissent leur charge.

Vous trouverez ce récit un peu long ; ne l'attribuez qu'à mon obéissance et au désir d'échapper au reproche qui m'a été fait d'être trop court.

Agréez, mon révérend et bien-aimé Père, l'expression de mes sentiments respectueux et affectueux en N. S. et M. I.

GARNIER, O. M. I.

MAISON DU CALVAIRE.

Marseille, le 3 juin 1891.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Mon rapport annuel vous a été adressé, l'an dernier, le 5 juin. Je dois donc, pour obéir à vos ordres qui me sont toujours chers, vous dire aujourd'hui les faits accomplis dans la maison du Calvaire depuis cette époque jusqu'à ce jour. Notre Mission étant toujours la même, le cadre de ce travail est condamné à la monotonie. Je m'efforcerai d'abréger les répétitions ennuyeuses et de donner de la couleur à ce qui le comportera.

1° Et d'abord, les travaux du dehors.

Ils ont été nombreux, comme les années précédentes, encore que de douloureuses circonstances en aient empêché plusieurs. Nous avons prêché 3 missions, 52 retraites ou octaves, dont quelques-unes avaient une grande importance, 10 stations de Carême, mois de Marie ou Avent, 4 adorations perpétuelles et une vingtaine de sermons en des solennités plus ou moins grandes.

Un souvenir précieux de la mission prêchée à Allauch, en 1824, par nos pères a été recueilli. Un vieillard disait en son français quelque peu provençal : « Il y avait aussi le P. ALBINI, qu'on appelait *le saint*. » Puissions-nous laisser partout des impressions semblables !

Douce parole ; non moins douce la lecture du *Messager de Valence* des 27 et 28 avril, n° 111. « L'éloquence de ces éminents religieux (les RR. PP. BOEFFARD et B. D'ISTRIA), y est-il dit, leur activité et leur zèle infatigables, et leur talent d'organisation, joints au dévouement sans bornes du digne curé de la paroisse, M. l'abbé Meynier, assuraient le succès de la mission. » Il s'agit de la mission de Saint-Martin d'Hostun, dans le diocèse de Valence. Après avoir décrit les diverses cérémonies en usage parmi nous et surtout la plantation de la croix, l'auteur de l'article ajoute : « Terminons par un fait qui donne bien la mesure de cette mission réparatrice, qui laissera ici des souvenirs durables. Samedi, on a baptisé un jeune homme de trente-cinq ans, protestant, et né à Hostun.

« Ces fêtes sont consolantes et de nature à encourager les bons catholiques, qui sont en même temps les vrais patriotes. Ils relèvent enfin la tête, et ne permettront pas à l'infernale coalition des francs-maçons et des juifs de consommer la honte et la démoralisation de notre chère France. »

Le P. BOEFFARD venait de prêcher avec succès l'importante mission de Saint-Maurice, de Vienne. Sauf le R. P. MOYET, malade, tous avaient fait leur devoir apostolique et leurs travaux avaient été bénis par Dieu. Le R. P. MOYET lui-même avait prêché plusieurs retraites et un Avent, et il a repris ses œuvres dès le mois de mai.

Mais le Carême de Ganges, au diocèse de Montpellier, a été des plus laborieux.

2° Les œuvres sédentaires.

La colonie étrangère occupe toujours deux pères. Nous avions appelé pour le Carême un capucin italien, qui a attiré pendant la station une grande affluence; mais nos pères ont dû porter le poids des confessions. D'autre part, toutes les solennités annuelles dont cette religieuse population charge son calendrier ont été célébrées avec la foi enthousiaste qui est dans sa manière. Bien que, depuis quelques semaines, une partie des fidèles se rende à la messe dans les églises du Calvaire et du Sépulcre, la chapelle des Italiens est toujours fréquentée et les offices y sont bien suivis.

Le R. P. Moyet a succédé au R. P. V. Roux dans la direction de l'Archiconfrérie de la Passion. Afin d'éviter une désorganisation que nous faisait craindre le départ de l'ancien directeur, nous avons prié ce dernier de prêcher la retraite annuelle. Le bon P. V. Roux s'est acquitté de cette mission avec une grande délicatesse, a su ménager la transition et a remis à son successeur une œuvre vraiment florissante.

L'Association de Notre-Dame des Sept-Douleurs donne aussi des consolations. Nous avons dû en transférer les réunions dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance, et nous comptons profiter de leur charité tant que la prudence nous condamnera à cette mesure. C'est le R. P. Lantoin qui a prêché la retraite. Dramatisant chacun de ses sujets, il a vivement saisi, *empoigné*, son auditoire et a laissé le meilleur souvenir.

Dans ces derniers temps s'est reconstituée, pleine de zèle et de ferveur, la Congrégation des Filles du Calvaire. Nous continuons pour elles les traditions laissées par nos pères.

Nous continuons aussi à donner nos soins aux Sœurs de Saint-Charles, dont le R. P. Bartet est le père spirituel, et faisons chaque année leurs retraites à la rue Saint-Savourain, aux Chartreux et à la Belle-de-Mai.

Mais le service, en s'étendant ainsi, nécessite un secours : *Messis multa, operarii autem pauci.* Espérons que le R. P. Provincial pourra venir à notre aide.

3° Du reste, plusieurs de nos pères étant immobilisés, l'œuvre des missions devient nécessairement plus difficile. Outre que deux pères sont chargés de la colonie italienne et que le R. P. Bartet est attaché au service des Sœurs de Saint-Charles, nous avons perdu, comme ouvrier apostolique, le R. P. Bonnefoy, procureur provincial, et nous avons le R. P. Beuf, que son âge retient à la maison, où il s'occupe de l'économat. Cette année a été, par ce fait, plus laborieuse pour quelques-uns ; et puis Dieu nous a visités par les plus douloureuses épreuves, nous imposant ainsi la double lutte du travail et de l'affliction.

Le 9 novembre, en effet, notre cher F. Bocognano s'est trouvé fatigué et a dû s'aliter, après avoir fait la sainte communion et servi la sainte messe. M. Rampal, notre excellent et bien regretté docteur, constatait, le lendemain, une tympanite produite par l'étranglement d'un intestin. Le bon Frère était administré trois jours après. Dès lors, il demanda lui-même à faire la sainte communion les jours où la Règle la prescrit et ne cessa de nous édifier tout le temps de sa maladie. Il expirait le 20, à deux heures de la nuit, entre les bras du R. P. Bellon. C'était l'homme simple et juste, le *bonus Israelita in quo dolus non est*, et nous avons la ferme espérance que Dieu l'a admis dans le ciel. Sa perte a été plus grande qu'on serait tenté de le croire : devenu comme une sorte d'incarnation du R. P. Bellon, dont il était le commission-

naire pour des affaires souvent délicates, il ne vivait que pour la congrégation à laquelle il était admirablement dévoué. Sur son lit de douleur, attentif à ce que rien ne manquât dans son service, il avait soin de demander si toutes les mesures étaient prises et d'indiquer ce qu'il y avait à faire. Puis, il parlait de tous les pères et frères qu'il verrait en paradis. C'est dans cette simplicité de foi et cette régularité qu'il est allé rejoindre ceux qu'il aimait.

Le R. P. Bellon ne devait pas tarder à aller le trouver près de Dieu. L'excès du travail auquel il se livrait, les voyages nocturnes et précipités, ainsi que le peu de soin qu'il prenait de sa santé, ont eu, croyons-nous, une part dans cette fin inattendue qui a été un vrai malheur pour la Province et toute la Société. Après avoir passé deux nuits consécutives, par un temps très froid, à faire le voyage de Notre-Dame de Bon-Secours, il fut atteint, le 15 décembre, d'un simple refroidissement qui, vu l'épuisement et la poitrine délicate du malade, ne tarda pas à avoir un caractère alarmant. Le 22, une consultation de médecins habiles et dévoués nous enleva tout espoir de guérison. Lorsqu'il fallut administrer les derniers sacrements, le religieux se manifesta comme toujours l'homme mathématiquement régulier. « La Règle, nous dit-il, ordonne de renouveler ses vœux en cette circonstance ; je veux les renouveler. » Le R. P. Bartet lui lut alors la formule dont le malade répéta chaque mot, et la cérémonie à la fois triste et pleine d'espérance s'accomplit devant la communauté réunie et édifiée. Notre si regretté Père nous quittait le saint jour de Noël, à une heure de l'après-midi, s'endormant dans le baiser du Christ le jour même où le Fils de Dieu était né sur la terre. Lui aussi était l'homme à la foi simple et droite, au dévouement sans bornes à la Congrégation et à ses

œuvres, ne voulant et ne cherchant que le bien. Nous espérons fermement qu'il aura été accueilli par Dieu comme le bon et fidèle serviteur qui a fait fructifier les talents reçus.

Estimé et aimé à Marseille, il a laissé d'unanimes regrets. Les sympathies les plus vives se sont manifestées après sa mort, et tous les journaux honnêtes de la ville ont eu des articles émus en son honneur. Cela sera dit dans la notice nécrologique, et nous n'avons pas à le mentionner en détail. Nous croyons, cependant, devoir faire connaître la belle lettre que S. G. Mgr l'évêque de Marseille nous écrivit dans cette douloureuse circonstance :

« Marseille, le 26 décembre 1890.

« Mon cher Père, j'apprends avec une vive peine la mort du T. R. P. Bellon.

« Je sais la place importante qu'il occupait dans votre Congrégation et les services immenses qu'il lui a rendus pendant sa carrière religieuse. Aussi, je m'unis cordialement à votre douleur et à vos prières. Au premier jour libre, j'offrirai le Saint-Sacrifice pour le repos de son âme.

« J'aurais aussi tenu à assister à ses obsèques. Mais je me trouve obligé d'être, à ce moment, hors de Marseille pour une cérémonie fixée depuis longtemps. Mais je serai de cœur au milieu de vous et prierai Dieu de continuer à protéger votre Société en lui donnant des religieux aussi vertueux et aussi dévoués aux intérêts de l'Église et au salut des âmes.

« Veuillez, bien cher Père, agréer, avec mes sincères condoléances, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

« Louis,
« Évêque de Marseille. »

Citons encore la touchante lettre que nous écrivit Mgr Bonjean, archevêque de Colombo, à la première nouvelle de la mort du P. Bellon :

« Maison du Sacré-Cœur, Borella Colombo,
le 17 janvier 1891.

« Mon révérend et bien cher Père supérieur,

« Quelle affligeante nouvelle vient de nous porter le dernier courrier de France ! Quelle perte nous avons tous faite en la personne de notre bon P. Bellon ! La Congrégation entière pleurera la mort de ce saint, zélé, infatigable religieux, qui pendant tant d'années l'a servie au prix de tant de fatigues et de travaux. Nos juniorats, nos noviciats, nos scolasticats, nos missions ont perdu en lui un vrai père, un protecteur, un ami fidèle et dévoué ; pour moi, j'en suis inconsolable ; je garderai toujours le souvenir de tant d'affection qu'il nous a toujours témoignée, à moi et à tous les miens, de tant de services si cordialement rendus à cette Mission. Dès qu'il s'agissait de nous aider, de nous obliger, il ne reculait devant aucun embarras, aucune fatigue, et il le faisait avec tant de bonne grâce et un si grand cœur, qu'on semblait l'obliger en lui demandant un service. Et le voilà enlevé dans la force de l'âge à toutes ces œuvres dont il était le père et le soutien !

« On me dit qu'il a accueilli la mort avec un sourire ; et il n'en pouvait être autrement, après une vie telle que la sienne. Il était bien ce serviteur fidèle dont parle saint Grégoire : *Qui de sua spe et operatione securus... Cum tempus propinquæ mortis advenerit, de gloria retributionis hilarescit.*

« C'est ce qui adoucit nos regrets et fait qu'en apprenant son départ de ce monde, chacun de nous n'a qu'un désir, celui de mourir comme lui les armes à la main et

de le suivre où tout nous donne la confiance qu'il est.

« Nous lui avons ici trop d'obligation pour que notre reconnaissance fût satisfaite des suffrages ordinaires que nous offrons pour tous nos chers défunts. Aussi ai-je réglé que *tous les* Pères de cette maison du Sacré-Cœur offriraient cinq messes pour le repos de son âme ; son affection pour nous et ses services nous le faisant justement regarder comme l'un des Pères de cette maison.

« Pour vous, mon révérend Père, pour la maison du Calvaire, pour la Province entière du Sud, le vide que laisse parmi nous cette mort inattendue ne sera pas facilement comblé. Le P. Bellon était de ces hommes qu'on ne remplace pas.

« Associé du fond de mon cœur à votre grande et juste douleur, je prie Notre-Seigneur de vous consoler et de vous aider, et je vous envoie d'au delà des mers, avec ma bénédiction et tous mes vœux, ce mot de fraternelle sympathie.

« Votre frère bien affectionné en Jésus et Marie Immaculée.

« Christophe, O. M. I.,
« Archevêque de Colombo. »

Mais une douleur semblait en appeler une autre. L'excellent docteur Rampal n'a pu traiter son ami et confesseur, le R. P. Bellon, à sa dernière maladie, car il était lui-même sur sa dernière couche, ayant contracté, en soignant un malade, la diphtérie qui l'a emporté en quelques jours. C'était une grande âme, un grand chrétien, que j'ai eu la triste consolation de préparer au suprême passage. Pendant sa maladie, il m'a parlé plusieurs fois de vous, mon très révérend et bien-aimé Père, et toujours avec la respectueuse et fidèle amitié qu'il vous avait vouée depuis le collège. Cette

affection, il l'étendait à vos fils, et nous avons perdu en lui un ami sûr et un médecin dont le grand mérite était reconnu de tous. Il mourait le 26 décembre, à 4 heures du matin, quelques heures après le R. P. Bellon, et nous espérons que les deux amis se seront retrouvés devant Dieu.

Le jour même où nous fermions tristement les yeux du cher P. Bellon, le R. P. Moyet était atteint de la terrible maladie qui nous a enlevé le bon docteur. Heureusement était encore là notre chère Sœur de l'Espérance, qui avait gardé et soigné celui que nous pleurions. Elle connut, dès le premier instant, la nature du mal et le combattit énergiquement. C'était providentiel : l'angine couenneuse fait des progrès rapides, et le lendemain, à l'arrivée du médecin, il eût été bien tard pour la traiter. M. Rampal, neveu du regretté docteur, s'y employa avec autant de science que de dévouement, et ses efforts furent couronnés de succès. Tout conspirait cependant contre nous, car le médecin dut laisser le malade pour accompagner le corps de son oncle à Draguignan et accomplir quelques devoirs de famille. M. Marcorel vint le remplacer, et nous ne savons vraiment comment témoigner notre reconnaissance à toutes ces sommités médicales qui nous ont témoigné un intérêt généreux et efficace pendant nos épreuves. Et comment pouvoir remercier aussi suffisamment les Sœurs de l'Espérance et, en particulier, celle qui a été pour nous un instrument visible de la Providence? Daignez, mon très révérend Père, nous aider à accomplir ce devoir en vous unissant à nos prières.

Nos préoccupations étaient grandes. Les écoles occupaient encore la moitié de notre maison et nous ne pouvions isoler le malade, atteint d'une affection dont la nature était infectieuse et des plus dangereuses. Dieu

nous a gardés, et nous devons lui rendre les actions de grâces les plus sincères et les plus vives.

4° Notre maison ne devait pas tarder, cependant, à nous être rendue. Les clefs nous furent apportées par les excellentes Sœurs de Saint-Charles, le 31 janvier. Or, le même jour commencèrent les travaux pour la restauration, qui était aussi urgente que nécessaire. Nous avons, en effet, reçu dans le courant de l'année une centaine de visiteurs, souvent plusieurs à la fois, et quelques-uns sont restés des semaines et même des mois avec nous. Aujourd'hui, grâce à Dieu, nous sommes en mesure de les recevoir. Nous avons eu, depuis ce jour, l'honneur et la joie d'avoir des hôtes élevés en dignité, parmi lesquels il nous est doux de nommer Mgr Dunchau, évêque de Tulle; M. Paré et M. Martial Soullier, ses compagnons, dont l'un est grand-vicaire et l'autre chanoine et secrétaire général; ainsi que Mgr Redon, vicaire général d'Avignon. Mais nos frères savent que nos cœurs leur sont ouverts comme notre maison.

Quant à la communauté, elle a continué sa vie mi-partie mouvementée et mi-partie régulière. Le R. P. Bonnefoy, retenu par sa nouvelle charge, a cessé le ministère des missions, mais non celui des prédications en ville; le R. P. Gallo lui-même a trouvé le moyen de faire quelques travaux extérieurs; le R. P. Bartet a prêché aussi quelques retraites; le R. P. d'Istria, qui a remplacé le R. P. Audibert, a eu également sa part, et le R. P. V. Roux, avant de partir, avait été sur la brèche jusqu'au dernier moment; le R. P. Moyet a repris, comme nous l'avons dit, sa vie de missionnaire. Mais, avec le service du Calvaire, notre nombre est insuffisant.

Le F. Frachon, successeur du bon F. Bocognano, a été chargé de la sacristie du Calvaire, et le F. Nigro de

celle des Italiens. Il reste les FF. Tramoni et Raffalli pour la cuisine et l'intérieur. Toutes ces œuvres obscures demandent le dévouement, la piété et l'amour de la famille, et chacun s'y emploie avec bonne volonté. Mais tous, mon bien révérend et bien-aimé Père, vous prient de les bénir et d'agréer, avec la mienne, l'assurance de leur piété filiale et de leur profond respect.

L. Delpeuch, o. m. i.

MAISON DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

Notre-Dame de l'Osier, le 24 juillet 1891.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Puisqu'à tout cœur bien né la patrie est chère, tous nos Pères et Frères qui connaissent Notre-Dame de l'Osier seront heureux d'apprendre ce qui se passe dans cette maison, qui fut le berceau de leur vie religieuse ou le théâtre de leurs labeurs apostoliques.

La plume de l'historien, il est vrai, n'a pas reçu le don de narrer avec les charmes du style et la grâce de la poésie; mais sa bonne volonté suffira, je l'espère, pour couvrir son insuffisance auprès de ceux qui ont écrit sur leur bannière : *Charité*.

PERSONNEL DE LA MAISON.

Au mois de novembre 1890, le personnel militant de Notre-Dame de l'Osier a été complètement changé; les PP. Chatel et Morard, seuls, sont restés là pour transmettre aux nouveaux arrivés les bonnes traditions de la maison. Le R. P. Garnier, dont le noble cœur d'apôtre avait su conquérir toutes les sympathies dauphinoises, est allé à Aix reprendre la direction de la maison dont il avait été de longues années, jadis, l'âme et la vie. Les

PP. Bourg et Lamblin l'y ont accompagné, tandis que les PP. Luguet et Pont prenaient le chemin de Notre-Dame de Bon-Secours, et le P. Beuf celui du Calvaire. A trois reprises différentes, ce dernier a été le curé de la paroisse. Toutes les âmes bien faites gardent avec reconnaissance le souvenir de son dévouement, de son zèle et de sa charité. Daigne Marie récompenser, même ici-bas, son pieux et fidèle serviteur, par une vieillesse pleine de jours, de force et de bonheur!

Les Pères actuellement de résidence à Notre-Dame de l'Osier sont les PP. Durif, Chatel, Mauran, Morard, Armand, Guyon-Vernier, Sestier, Lantoin et Monnet. Il nous faudrait encore au moins deux bons missionnaires, car les demandes de travaux se succèdent sans interruption, et nos Pères sont loin de pouvoir trouver, même en été, le temps que nos saintes règles voudraient qu'ils consacrassent à l'étude et au repos.

Le R. P. Durif est entouré d'une vingtaine de novices scolastiques et de sept ou huit Frères novices convers. Les Frères convers à vœux perpétuels sont : les FF. Viret, Pierre, Ravier, Cohard, Delange, Ravel, tous animés d'un excellent esprit religieux et aimant à se dépenser pour la Congrégation, leur mère.

ŒUVRES APOSTOLIQUES.

Nous avons dit que les travaux ne manquaient pas à Notre-Dame de l'Osier. Qu'on en juge par la simple énumération que voici : du 29 novembre 1890, point de départ de ce rapport, jusqu'à ce jour, 24 juillet 1891, c'est-à-dire dans l'espace de 8 mois, nos Pères ont prêché 15 missions ou retours de missions, dont 7 ou 8 ont été donnés de concert avec des Pères appartenant à d'autres maisons de la province du Midi; 20 retraites de paroisses ou de congrégations, 11 retraites de pension-

nats ou de petits séminaires, 4 retraites de communautés religieuses, 15 retraites de première communion, 1 Avent, 2 mois de Marie, et un certain nombre de sermons de circonstances. Dieu seul connaît le bien qu'il a daigné faire dans les âmes par l'entremise de ses apôtres. A lui seul l'honneur et la gloire, et à nous, après avoir bien travaillé, la parole de l'Évangile : *Servi inutiles sumus; quod debuimus facere, fecimus* (Luc, XVII, 10), si tant est que nous ayons fait tout ce que nous devions faire.

Passer en revue toutes ces œuvres apostoliques serait trop long pour le narrateur et trop fastidieux pour le lecteur, car la plupart des missions se ressemblent et tout le monde en a lu maintes fois la description. Je ne demanderai grâce que pour le retour de mission de Fontvieille, en raison de ce qui s'y est passé comme corollaire des événements scandaleux qui avaient signalé la mission de l'an dernier, et dont nos annales ont parlé dans leur numéro de septembre 1890.

Donc, en avril 1891, l'intrépide curé de Fontvieille, M. l'abbé Abeau, faisait revenir ses trois missionnaires de l'an dernier. On craignait que le maire, récemment condamné, par le Tribunal de Tarascon, à rendre la croix qu'il avait volée à la fabrique quatorze mois auparavant, ne redoublât de rage cette année pour troubler nos exercices. Dieu merci! nous en avons été quittes pour la peur, et jamais retour de mission n'a été aussi beau que celui de Fontvieille. Il faut bien dire que le zélé pasteur n'a rien négligé pour attirer, intéresser, réjouir la population catholique, laquelle, d'ailleurs, a bien compris et bien rempli son devoir. Dès l'apparition des missionnaires, la place a été emportée : auditoires superbes, matin et soir ; fêtes multiples et ravissantes en l'honneur des enfants, de la Très Sainte Vierge, de saint Joseph, de la Croix, de Notre-Seigneur Jésus-

Christ; illuminations féeriques et toujours variées, comme les fêtes elles-mêmes, qui, pour porter le même nom que nos fêtes ordinaires de mission, avaient un cachet tout particulier de fraîcheur et de nouveauté. Les plus beaux cantiques du R. P. Nicolas sont venus rehausser l'éclat de nos cérémonies, dont chacune faisait pousser à tous ce cri spontané : « Mais que fera-t-on la prochaine fois? Impossible de rien imaginer de plus beau. » Et cependant, grâce à l'initiative et à la générosité de M. le curé, qui, vu les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvions dans sa paroisse, voulait un retour de mission qui dépassât, comme entrain, la mission elle-même, on allait toujours de plus beau en plus beau. Le vendredi de la première semaine, Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, traverse Fontvieille, pour se rendre à Arles, où il devait confirmer le lendemain. Il était déjà au milieu du pays et personne ne le savait; mais, soudain, les cloches s'ébranlent, et, avec elles, toute la population catholique; en un clin d'œil, elle remplit l'église pour recevoir la bénédiction de son premier pasteur et entendre quelques paroles toutes paternelles que Sa Grandeur veut bien leur adresser. Ces bons Provençaux entonnèrent leur cantique de prédilection, où ils affirment que leur foi n'a pas failli, puis viennent se masser sur la place de l'Église pour acclamer leur père. Ce sont des cris et des vivats tels qu'on n'en entend que sous le chaud soleil du Midi.

Une ovation de ce genre était réservée aux missionnaires le jour du départ. Toute la place de la gare avait été spontanément envahie par une foule considérable. Dès que les pères, accompagnés du clergé paroissial, apparaissent, des centaines de voix s'élèvent et font retentir les airs des cris maintes fois répétés : « Vive

M. le curé ! Vivent les missionnaires ! » Dans toutes les mains sont des bouquets et des couronnes, et quand les apôtres du bon Dieu voudront partir, ce sera une vraie pluie de fleurs qui tombera sur eux ; ils n'en seront débarrassés que lorsque le dernier coup de sifflet de la locomotive aura dit : « Assez ! »

La mission de 1890 n'avait réuni que cent vingt-sept hommes à la table sainte, et le retour de mission en a amené cent cinquante. En quittant ce pays, où les deux camps sont si bien tranchés, nous chantons de tout cœur avec le vénéré pasteur : *Soli Deo honor et gloria*, d'une part, et de l'autre : *Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, te rogamus ; audi nos !*

Nos prières montent jusqu'au ciel, comme il est permis de le conclure par l'émouvant récit publié dans *la Semaine religieuse d'Aix*, le 21 juin 1891. Qu'on nous permette de le reproduire en entier.

« *Fontvieille.* — Nos lecteurs n'ont pas oublié les incidents qui accompagnèrent, le 2 février de l'année dernière, la clôture de la mission de Fontvieille. Nous avons donné ici-même le récit aussi authentique qu'invraisemblable de l'enlèvement, par le maire, au domicile du serrurier, d'une croix de fer, propriété de la fabrique, et destinée à être plantée ce jour-là. Mais les catholiques de Fontvieille sont militants ; ils l'ont bien fait voir.

« Après avoir remplacé la croix de fer volée par une croix de bois construite, peinte et placée en quelques heures sur un terrain privé ; après avoir assisté, serrés et nombreux, à sa bénédiction solennelle, dont nous ne redirons plus les détails émouvants, ils n'eurent qu'une voix pour solliciter, du président de la fabrique, la revendication de la belle croix de fer jetée aux gémonies. Leur persévérance a triomphé. Après les débats d'un procès où Me Massière, du barreau d'Aix, a déployé un talent

incontesté, le tribunal de Tarascon a condamné le maire, il y a quelques mois, à restituer la croix. Dûment réparée dans la cour du président de la fabrique, plus belle que jamais, repeinte à neuf par les soins des catholiques, à qui elle avait été arrachée avant que cette opération eût été achevée, la croix rouge a été reprise par les fidèles vendredi, 5 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

« Le matin, une messe solennelle, avec communions nombreuses, avait été célébrée par M. Clément, prêtre de la dernière ordination. Vers trois heures, un groupe d'hommes dévoués qui, pour la plupart, avaient quitté les travaux de la campagne, se sont rendus avec MM. les marguilliers chez le président de la fabrique, dont la maison est située hors du pays. Se relevant à tour de rôle, ils ont porté à travers les rues la croix célèbre par tant de souvenirs, au milieu d'un silence profond et respectueux ; il n'y avait avec eux ni prêtres ni enfants des écoles ; mais plus de deux cents femmes suivaient pieusement, munies, pour la plupart, de bouquets et de couronnes. Au moment où l'on arrivait sur le seuil de l'église, les cloches ont salué son entrée triomphante, toute la population accourt. Le clergé, en habit de chœur, la reçoit au milieu des vivats jusque-là contenus de la foule. Le *Magnificat* est entonné.

« Immédiatement elle a été portée au sanctuaire, enlevée, malgré son poids considérable, par les femmes, qui voulaient toutes avoir l'honneur d'avoir porté cette croix glorieuse. Elle est dressée devant la balustrade et couverte, à l'instant, de fleurs et de couronnes. M. le curé monte en chaire, et, dans une chaude allocution interrompue à plusieurs reprises par des acclamations à la croix, félicite la population catholique de son acte de foi, de réparation et d'amour.

« L'exercice du chemin de croix commence ; une

exhortation analogue à la circonstance a lieu devant chaque station ; il est suivi religieusement par les hommes aussi bien que par les femmes. Le soir, à la nuit, nouvelle réunion à l'église. Une grande croix de lumières étincelle à la voûte de l'église. Le sermon commence ; rien de plus heureux que le thème choisi. C'est le commentaire sobre et fidèle des chapitres IV et V du premier livre des *Rois* : l'arche perdue et retrouvée. Israël avait perdu sa couronne de gloire depuis que l'arche de Dieu lui avait été enlevée. Les applications coulaient de source.

« Les Israélites sont défaits ; l'arche d'alliance leur est ravie. Mais ils ne s'abandonnent pas ; leur foi se ranime. Cependant les Philistins ont la singulière idée de porter l'arche sainte devant Dagon, leur idole ; mais, par deux fois, une puissance divine précipite Dagon de son trône ; des partisans de Dagon subissent, de la part du ciel, un châtiment mystérieux qui les couvre de honte et les saisit d'épouvante. Ils se décident enfin, bien malgré eux, à rendre l'arche d'alliance, qui est accueillie avec des larmes de joie et des transports d'allégresse par les adorateurs du vrai Dieu. Le prophète Samuel leur donna, à cette occasion, les plus utiles conseils : « Si c'est de tout « cœur, leur dit-il, que vous revenez au Seigneur, enle- « vez du milieu de vous les dieux étrangers, préparez « vos cœurs au Seigneur, ne servez que lui seul, et il « vous délivrera des mains des Philistins. » La population chrétienne de Fontvieille a tout compris ; elle recueillera le fruit de cette lutte énergique qui a déjà centuplé les résultats heureux de la mission de 1890. Elle comprendra mieux que jamais la vérité de cette parole du Sauveur : « Le royaume des cieux souffre vio- « lence, et, seuls, les intrépides l'emportent d'assaut. »

« La croix volée et rendue reste, pour le moment, dans

l'église de Fontvieille, où tous les cœurs chrétiens vont la vénérer, en attendant qu'elle règne au grand jour sur son *piédestal*, qui est prêt à la recevoir. »

PÈLERINAGE.

On dirait que la mission de Notre-Dame de l'Osier, prêchée avec succès en janvier 1890, a porté bonheur, non seulement à la paroisse, mais encore au pèlerinage. Outre les pèlerins qui viennent en caravanes privées de tous les points du Dauphiné et dont le nombre a été relativement considérable, surtout les dimanches de mai, juin et juillet, nous avons vu, cette année, plusieurs pèlerinages organisés gravir la pieuse colline. C'est ainsi que la paroisse d'Alixan (Drôme), ayant à sa tête M. le curé, est venue, le 23 avril, remercier Marie des grâces reçues par son entremise, lors de la mission qu'y avaient prêchée, quelques semaines auparavant, les PP. Mauran et Marchal.

Le 7 juillet, M. le curé de Saint-Joseph de Cette (Hérault) nous amenait une petite troupe d'élite qui, après avoir visité successivement Montmartre, Paray-le-Monial, Ars, Fourvières et la Salette, était heureuse de confier à la Vierge de l'Osier ses chants d'actions de grâce pour le succès de ses pieuses pérégrinations, et la garde des bonnes résolutions prises en tous ces lieux bénis.

En ce même jour, 7 juillet, vingt prêtres du diocèse de Grenoble se réunissaient à Notre-Dame de l'Osier pour fêter l'anniversaire de leur ordination sacerdotale, et donnaient aux pèlerins et à nous tous le spectacle de la plus franche et de la plus fraternelle amitié. Leurs chants à la grand'messe et au salut du Très Saint Sacrement, comme leur noble aisance et leur joie dans l'intérieur de la communauté, ravirent tout le monde,

sans excepter le R. P. Soullier, alors de passage parmi nous.

Le 13 juillet, c'était le tour des congréganistes de Moirans et de leurs parents, sous la direction du clergé paroissial. Après quatre heures de route, tout ce peuple arrivait en procession, bannière déployée, au chant de l'*Ave, maris stella*. Prières, cantiques et pieux délassements firent couler rapidement les heures de la journée, et le soir venu, toutes les collines d'alentour se redisaient les unes aux autres le bonheur de ces enfants de Marie faisant leurs adieux à la meilleure des mères par l'exécution des plus beaux morceaux de leur répertoire.

VIE DE FAMILLE.

L'esprit de famille est vivace à Notre-Dame de l'Osier; rien de plus cordial, de plus gai et de plus simple en même temps que nos fêtes intimes. Tantôt c'est l'adoration perpétuelle nous amenant tous les prêtres du canton, et faisant pousser à chacun le cri du cœur: *Bonum est nos hic esse.*

Tantôt c'est la clôture des grandes prédications du Carême permettant aux deux communautés de Lyon et de l'Osier, augmentées encore de plusieurs Pères de diverses maisons, de chanter à l'unisson, sous le regard de notre Mère, l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

Tantôt c'est la fête du P. Supérieur fournissant à tous les cœurs l'occasion de l'expansion aux rayons de la charité, avec d'autant plus d'ingénuité que personne, pas même l'auteur de ces lignes, ne songe à trahir le secret. Le clergé de Vinay assiste à notre repas de famille; curé et vicaires sont charmants. Au dessert, M. Griserd, archiprêtre, porte un toast plein de cœur et

de poésie. Les applaudissements de tous disent éloquemment à notre vénéré doyen : *Merci.*

RÉPARATIONS DIVERSES.

Dans sa visite canonique en septembre 1890, le R. P. Soullier avait fait diverses prescriptions qu'on s'est efforcé d'accomplir avec toute la bonne volonté possible. Le R. P Garnier a fait remettre à neuf par M. Beaucourt, de Lyon, les orgues qui ne s'étaient plus fait entendre depuis les expulsions.

La chapelle intérieure a été considérablement agrandie, et cinquante Pères ou Frères y peuvent aisément trouver place. La chapelle de Notre-Dame de Bon-Rencontre qui menaçait ruines, a été exhaussée, voûtée, carrelée, consolidée. Un caveau a été creusé au cimetière pour servir de sépulture aux bienfaiteurs de la Congrégation et d'ossuaire aux membres de la communauté. Les platanes, qui encombraient inutilement le jeu de boules, ont disparu pour faire place à de jeunes et vigoureux tilleuls, qui ne tarderont pas à nous faire trouver plus douces encore les heures de la récréation.

Espérons qu'avec la grâce de Dieu nous finirons par réaliser tous les autres désirs de notre révérend Père visiteur.

En attendant, mon très vénérable et bien-aimé Père, veuillez bénir une fois de plus vos enfants de Notre-Dame de l'Osier, et accepter l'hommage de leur plus entière soumission en N. S. et M. I.

Monnet, o. m. i.

MAISON D'ANGERS.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Nous voilà de retour de notre laborieuse campagne d'hiver. Après quelques jours de repos dans notre chère solitude, j'ai hâte de vous adresser le compte rendu des travaux auxquels les missionnaires de la maison d'Angers ont pris part pendant la période de quinze mois, qui s'est écoulée depuis mon dernier rapport.

En commençant ce long récit, j'éprouve un certain embarras pour vous raconter avec quelque intérêt les cent trois œuvres apostoliques qu'avec le secours de notre Immaculée Mère il nous a été donné d'accomplir, sans trop grande fatigue, et, j'ose le dire, avec un merveilleux profit pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

LES TRAVAUX.

Au mois d'août 1889, le P. COUBRUN a été chargé, pendant dix-huit jours, des prédications et des confessions de la maison Saint-Nicolas du Bon-Pasteur d'Angers. Ce travail, très bien conduit, a produit sur les trois cents personnes de l'établissement les heureux fruits d'une mission.

La retraite des Séculières de la maison générale des Dames de la retraite a été prêchée par le P. ROUX. L'auditoire, composé de personnes de toutes les conditions, a été plus considérable que les autres années, grâce sans doute au chaleureux appel de M. l'aumônier.

Le 28 août, fête de saint Augustin, le même Père donnait à l'Espérance d'Angers un sermon de circonstance. M. l'abbé THIBAULT, secrétaire général de l'évêché, assistait avec tous les Pères Oblats d'Angers à cette

belle fête de famille, et présidait à l'inauguration d'une grotte de Notre-Dame de Lourdes dans le jardin de la communauté.

Le P. LENOIR a remplacé le R. P. REY, pour la seconde retraite, à la maison mère des sœurs de Notre-Dame de Briouze (Orne). Près de quatre cents religieuses y prirent part. La grande cérémonie de clôture fut présidée par Mgr TRÉGARO, évêque de Séez et supérieur général de la Congrégation. Sa Grandeur a bien voulu remercier publiquement le Père du bien accompli pendant cette retraite. Les Sœurs de Notre-Dame de Briouze s'occupent surtout de l'enseignement des enfants des campagnes les plus pauvres. Elles sont très répandues dans la Mayenne, la Sarthe et l'Orne.

De Briouze, le P. LENOIR se rend à Niort pour prêcher la retraite des Sœurs de l'Espérance, et bientôt après, à Cognac, pour donner les mêmes exercices aux Sœurs de la Conception.

A Niort encore, le P. COUBRUN ouvrait, le 1er septembre, la retraite à l'Association des enfants de la Sainte-Famille établie chez les Sœurs de l'Espérance. Les retraitantes, au nombre de soixante-trois, ont amplement dédommagé le prédicateur de ses fatigues par leur recueillement et leur bonne volonté.

Les mêmes consolations attendaient le missionnaire à Château-Gontier. Plus de cent congréganistes de la Sainte-Famille, dont un bon nombre étaient venues de la campagne, prirent part à la retraite qu'il leur prêcha dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance.

Toujours en septembre, le même Père donna la seconde retraite des Séculières à la maison Rouge d'Angers, et pour la seconde fois, préparait, par une retraite de quatre jours, les habitants d'Ambillou à la fête de l'Adoration.

A la même époque, le R. P. ROUX prêchait deux re-

traites aux religieuses de la Sainte-Famille, la première à Tours, la seconde à Blois.

En octobre, le P. Lenoir prépare les fidèles de Gené à la fête du Saint Rosaire et de l'Adoration perpétuelle. Il donne un sermon de circonstance à Saint-Joseph d'Angers ; il va prêcher, à Seiches, une retraite pendant laquelle il a la joie de constater que le souvenir de la grande mission de 1889 est encore vivant dans les âmes.

Ces travaux sont immédiatement suivis d'une retraite de trois jours, préparatoire à la fête de l'Adoration dans la paroisse de Saint-Aubin, et des trois sermons de l'Adoration perpétuelle à Andard.

C'est un travail du même genre qui amène à la même époque le P. Coubrun à Jarzé. Il profite des exercices de l'Adoration pour rappeler à ce bon peuple les belles fêtes et les salutaires enseignements de la mission donnée pendant le dernier Carême. Il revient bientôt à Angers pour donner les exercices de la retraite aux soixante-dix-sept élèves des deux premières classes du pensionnat de la retraite. Ce devait être le dernier travail du P. Coubrun comme missionnaire angevin.

Le P. J.-B. Lémius qui le remplace, à peine arrivé de Limoges, se dirige sur Baugé pour donner la retraite annuelle aux religieuses du Saint-Cœur de Marie, chargées de l'hospice des Incurables, et prêche à la paroisse le sermon de la Toussaint. Le curé de Baugé, supérieur de la communauté, écrivait au P. Roux : « La retraite que vient de prêcher le P. Lémius comptera, je l'espère, dans l'histoire des Incurables, pour le bien qu'il a fait, pour les enseignements qu'il y a donnés et les illusions qu'il a dissipées. »

Le 10 novembre, le P. Lémius se rend dans la belle paroisse de Louroux, pour la retraite des Enfants de Marie, couronnée par l'Adoration perpétuelle.

Le 18, il est à Thouars, où il prêche successivement deux retraites dans la chapelle des Religieuses de la Retraite, l'une pour les dames de la ville, l'autre pour les ouvrières et les domestiques.

Du 2 au 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, il donne les mêmes exercices aux Enfants de Marie, de Saint-Florent-le-Vieil, et quelques jours après il va à Ambillou préparer, par une retraite spéciale, les hommes de la paroisse aux fêtes de Noël. Depuis plusieurs années, le curé demandait un missionnaire pour l'Adoration qui a lieu dans le courant d'octobre ; mais voyant que les hommes ne se présentaient pas, il leur fit donner cette retraite qui attira à la sainte table plus de la moitié des hommes.

Du 13 au 21 novembre, le P. Roux prêchait à la Romagne la retraite des Enfants de Marie. Deux cents congréganistes suivaient avec ferveur les exercices qui les appelaient à l'église trois fois par jour. Cette retraite avait un but exceptionnel, celui de préparer les associées à célébrer avec un éclat extraordinaire le cinquantième anniversaire de la fondation de la Congrégation. Deux circonstances devaient donner à cette fête le caractère d'une fête de famille. A la tête de la paroisse et de la Congrégation, on retrouve, après un demi-siècle, le même prêtre, le vénérable M. Bourrigault qui, depuis plus de trente ans, se dépense pour le bien de ses chers paroissiens ; et les Enfants de Marie ont la joie de voir encore dans leurs rangs six des fondatrices, dont la moins âgée a soixante-quinze ans. Plus de trente prêtres assistèrent à cette touchante solennité qui se termina, chez les bonnes sœurs, par une soirée charmante et l'exécution d'une cantate de circonstance, où le pasteur aimé de la paroisse, les vénérables fondatrices et le missionnaire eurent tour à tour leur part d'éloges et de remerciements.

Le 1er décembre, le P. Roux et le P. Lenoir arrivaient à Montrevault, chef-lieu de canton, dans les meilleures contrées de l'Anjou, pour donner une mission de quatre semaines. A cause des grands marchés qui ont lieu tous les mercredis de l'année, cette petite ville a la réputation d'être moins religieuse que les autres paroisses, et il y a quelque chose de vrai.

Voici en quels termes la *Semaine religieuse* a rendu compte de cette mission :

« La mission fut tout de suite bien accueillie par la population qui n'en avait point eu depuis trente-cinq ans. Les nombreux auditoires du matin et du soir montrèrent bien vite aux Pères combien leur parole était sympathique.

« Le jour de l'Immaculée Conception, cent cinquante mères chrétiennes s'approchaient de la sainte table pour demander à Notre Seigneur la conversion des pécheurs.

« Ce jour-là était surtout consacré aux enfants. Qu'ils étaient heureux, ces chers enfants, avec leur branche de lauriers ornée de fleurs. Comme ils chantaient avec entrain le cantique si bien approprié à la circonstance, comme ils priaient avec amour la Sainte Vierge, les yeux levés vers la statue, les bras tendus vers elle, pour lui offrir avec leurs palmes leurs cœurs innocents.

« Si la fête des enfants avait été touchante, celle de la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge fut vraiment majestueuse. Un trône magnifique dressé par les Pères portait jusqu'à la voûte la statue de Notre-Dame de Lourdes. Plus de huit cents bougies formaient l'illumination la plus complète et la plus gracieuse qu'eussent jamais vue dans leur église les habitants de Montrevault.

« La musique instrumentale, offerte par son chef habile M. Dénéchau, frère de Mgr l'évêque de Tulle, rehaussait l'éclat de la cérémonie. Le P. Roux consacra la paroisse à la Sainte Vierge, en commentant avec son cœur d'apôtre et sa chaude parole l'antienne : *Sancta Maria succurre miseris.*

« Marie avait exaucé de si ardentes prières ; dès la première soirée fixée pour la confession des hommes, cent vingt répondaient à l'appel du missionnaire.

« Le samedi suivant, cent soixante-dix se pressaient autour du confessionnal.

« Le dimanche 15, c'était la mission des défunts. Une croix imposante avait été suspendue sur un beau catafalque élevé dans le sanctuaire. Après le chant des vêpres des morts, un sermon, aussi plein de doctrine que de sentiment, vint disposer les cœurs à la prière. Pendant la procession au cimetière, la prière publique des cantiques et des psaumes de la liturgie monta vers le ciel en faveur des âmes du purgatoire. Les réunions d'hommes fiers de se compter si nombreux, remplissaient l'église. Aux sermons dignes de ce bel auditoire vinrent se joindre des traits qui, en déridant les fronts les plus austères, répondirent à toutes les objections contre la confession, et triomphèrent des esprits les plus rebelles.

« Mais voici la plus belle des fêtes de la mission. Le dimanche 22 avait lieu la fête de la promulgation de la loi. Le Saint Sacrement est exposé, les Tables de la loi sont à ses pieds, une estrade dressée dans le sanctuaire permet aux prêtres de dominer la foule. C'est, comme le fit remarquer le missionnaire, l'image de Jésus-Christ sur la montagne entouré de ses apôtres et de la multitude avide de l'entendre. Le diacre chante l'évangile des béatitudes, tous, un cierge allumé en main, redisent avec un enthousiasme difficile à décrire le chant du *Credo*. Le prédicateur explique rapidement les commandements. C'est le résumé de toute

la doctrine de l'Église en un tableau saisissant. La rénovation des promesses du baptême et la bénédiction du Saint Sacrement terminent cette magnifique cérémonie, embellie par une ravissante illumination.

« La communion des hommes a lieu à la messe de minuit, ils sont tous là et viennent sur deux lignes à la sainte table. Toutes les femmes avaient communié le dimanche précédent. Jamais Montrevault n'avait vu une communion si nombreuse.

« Le lendemain de Noël avait lieu la plantation de la croix de mission. La croix, don d'un noble bienfaiteur, mesure 27 pieds de haut. Le beau christ de Bouchardon a 2 mètres. Le ciel était aussi en fête, un soleil de printemps attira les paroisses environnantes. Le Christ couché sur un riche brancard, était porté par soixante hommes, à travers les rues de la ville, au milieu du chant des cantiques, aux sons harmonieux de la fanfare de Montrevault. Au pied de la croix, le P. Roux proclame, devant la foule enthousiaste, le triomphe de Jésus-Christ, le triomphe des missionnaires et le triomphe de la paroisse. La procession rentre à l'église, le P. Supérieur donne ses derniers avis, et l'heureux pasteur remercie les missionnaires et son peuple, et tout est couronné par le *Te Deum* et le salut solennel. »

Le 29 janvier, le P. Lémius donnait à Baugé la retraite des Enfants de Marie. Cette congrégation, encore à ses débuts, ne compte qu'une quarantaine de membres, mais la paroisse entière venait assister aux sermons du matin et du soir ; seule l'instruction de l'après-midi était réservée aux congréganistes.

Quelques jours après, le même Père se rendait à Louerre pour une retraite préparatoire à l'Adoration. Il travailla avec succès à rétablir la concorde dans cette paroisse divisée en deux camps.

Vers la fin de janvier, le P. Roux donnait à la paroisse de Montreuil-sur-Loir le retour de la mission qu'il y avait prêchée avec le P. Coubrun. Malgré la pluie continuelle et l'obscurité de la nuit, ce bon peuple, les hommes surtout, vinrent fidèlement assister aux exercices du soir.

Le P. Lenoir fut moins heureux à Fontevrault où l'influenza qui régnait dans la ville, faisant plus de quatre cents malades, l'empêcha de donner le retour de mission. Il dut se contenter de prêcher les trois sermons de l'Adoration perpétuelle.

Il se dédommagea de ce contretemps par les prédications du Carême à la Madeleine d'Angers. Cette paroisse compte cinq mille âmes auxquelles vient s'adjoindre une colonie de cinq cents Bretons qui ont leur prêtre et des réunions spéciales. La majeure partie de cette population est ouvrière, et tandis que la plupart des femmes sont employées dans les fabriques de corderie, les hommes, en grand nombre, travaillent dans les carrières ardoisières de Trélazé. Le meilleur appoint, sous le rapport religieux, est fourni par la classe qui s'occupe de la culture des jardins, et qui a fait dénommer la Madeleine, *la Paroisse des fleurs*. Le P. Lenoir donna à ses prédications un caractère tout apostolique, et ce genre, au témoignage de M. le curé lui-même, ne contribua pas peu à lui gagner les sympathies d'une assistance régulièrement nombreuse. M. Pessard, curé de la paroisse, voulut essayer d'une retraite spéciale pour les hommes comme dans les autres églises d'Angers. Si ce premier essai ne réussit pas au gré des désirs du pasteur et du missionnaire, ni l'un ni l'autre n'eurent à regretter de l'avoir tenté. Plus de deux cents hommes répondirent à l'appel. Le curé de la Madeleine a exprimé au R. P. Supérieur sa gratitude pour le bien fait par le Père à ses

paroissiens. Le prédicateur veut qu'on sache que s'il a pu, dans cette paroisse dédiée au Sacré Cœur de Jésus, faire un peu de bien aux âmes, il le doit à ce Divin Cœur, toujours prêt à faire fructifier les travaux du prêtre qui cherche à le faire connaître et à le faire aimer chaque jour davantage !

La paroisse de Saint-Pierre de Cholet était en même temps évangélisée par le P. Lémius. La chronique locale écrivait : « Le succès a été complet. Dès le premier sermon, le prédicateur s'était acquis la sympathie de son auditoire, et il a su la garder et l'accroître à mesure qu'il développait le plan de ses prédications : nécessité de la religion, Dieu souverain maître, devoirs des chrétiens, nécessité de la religion pour la société, pour les familles, pour les individus. Puis sont venues la retraite des femmes, les réunions d'hommes. L'enseignement, donné avec autant de doctrine que de forme, gagnait les esprits et les cœurs. On a vu plus d'un pécheur, en retard avec Dieu, s'émouvoir et pleurer quand tombaient du haut de la chaire les appels si pressants de l'apôtre. Le Père a été pour les ouvriers un ami et un frère, et il a eu la consolation d'en ramener un bon nombre à Dieu ! »

Le P. Samson nous arrivait du noviciat de Hollande pour faire partie du personnel de la maison d'Angers. Il débutait dans sa vie de missionnaire par une retraite prêchée du 2 au 9 mars aux pauvres du dépôt de mendicité, dont le P. Cleach est le fidèle aumônier. Les instructions avaient lieu le matin et le soir. Les femmes étaient là au grand complet. Une trentaine d'hommes y assistaient le matin et le soir ; tous les valides, c'est-à-dire environ soixante-dix, étaient exacts au rendez-vous. Ce nombre aurait cependant pu s'accroître d'une dizaine de récalcitrants obstinés qui n'y ont jamais paru.

L'attention de l'auditoire montra que la parole de Dieu ne tombait pas tout à fait sur la pierre. Une quarantaine d'hommes communièrent le jour de la clôture; et, dans ce nombre, il faut compter au moins quinze retours.

Le P. Samson ne tarda pas à s'essayer sur un plus vaste théâtre. Pendant le Carême, il prit part à la mission prêchée par le P. Roux à Epiré, charmante paroisse à 10 kilomètres d'Angers. « Sur un désir général qui lui avait été exprimé, écrivait M. le curé à l'évêché, le P. Roux voulut bien nous donner des conférences contradictoires, auxquelles il avait renoncé depuis plusieurs années. Il eut tout lieu de s'en féliciter, car elles excitèrent, au plus haut point, l'intérêt et réussirent à merveille. L'empressement pour assister aux instructions était tel, qu'il fallut multiplier les places dans l'église. C'était vraiment plaisir de voir cette foule venir se grouper autour de la chaire pour entendre les graves enseignements de la religion présentés par les deux missionnaires avec une force et un zèle tout apostoliques. Toutes les cérémonies qui variaient si agréablement les exercices de la mission empruntaient encore un éclat particulier à la beauté de l'église. La communion générale fut telle qu'on pouvait l'espérer après les belles réunions auxquelles il nous avait été donné d'assister. »

Deux jours à peine après la mission d'Epiré, le mardi de la semaine sainte, les PP. Roux et Samson ouvraient la mission à Fontaine-Milon, canton de Seiches dans le Baugeois. La réputation de mauvaise paroisse n'est malheureusement que trop justifiée. Le respect humain, l'ignorance, l'incrédulité et la franc-maçonnerie retiennent presque tous les hommes, et un tiers des femmes loin de l'église et de toute pratique religieuse. Malheur à celui qui, touché par la grâce, essaierait de briser les chaînes qui le retiennent captif ! Le bon curé,

M. Normandin, après avoir restauré son église, et bâti l'école des Sœurs, tenta de reconstruire l'édifice spirituel en faisant donner une mission. Les missionnaires ne négligèrent rien pour ramener ce pauvre peuple. Toutes nos belles cérémonies, et surtout les conférences, produisirent un entrain étonnant; nous avions du monde plein l'église. Les deux tiers des femmes et quarante hommes firent la mission et réjouirent le cœur du digne pasteur. Nous avons semé le bon grain, à Dieu de le faire lever et produire des fruits de salut sur cette terre ingrate.

Du 26 avril au 13 mai, les RR. PP. Lenoir et Samson préparent la paroisse de Saint-Quentin à l'Adoration perpétuelle par une série d'exercices : retraite de trois jours aux cent congréganistes, retraite aux cent cinquante mères chrétiennes, sermon tous les soirs pour toute la paroisse, plusieurs réunions spéciales pour les hommes. Puis les fêtes de l'Adoration, suivies elles-mêmes de la retraite de première communion. Cette paroisse se trouvait divisée par suite de la laïcisation de l'école des garçons; le terrain était brûlant. Les missionnaires, fidèles aux conseils qu'ils avaient reçus, se conduisirent de manière à mériter le témoignage, que leur rendit le curé, qu'ils s'étaient exactement conformés à la règle de conduite tracée par Monseigneur l'évêque.

Ce travail était immédiatement suivi, pour le P. Lenoir, de trois retraites consécutives de première communion. La première à Fromentières, près de Château-Gontier, pendant laquelle il donna plusieurs instructions aux congréganistes de la Sainte-Famille de Bordeaux; la seconde à Cornée, où il trouvait une population légère et difficile; et la troisième à Saint-Pierre-de-Saumur.

Le 9 juin, nous retrouvons le même Père à Ernée, diocèse de Laval, où il prêche la retraite des Enfants de Marie. L'association comprend deux cent quarante

jeunes personnes dont la régularité et la piété font l'édification de cette grande paroisse. Le 13, fête du Sacré Cœur, eut lieu la communion générale. Le lendemain, le Père avait la consolation de faire son pèlerinage à Notre-Dame de Pontmain, éloigné d'Ernée de quelques lieues seulement.

De son côté, le P. Samson donne une série de travaux qui lui valent de la part de MM. les curés les remerciements les plus flatteurs. A Savenières, il prêche les trois sermons de l'Adoration perpétuelle, préludant ainsi à la mission que nous devions donner quelques mois plus tard. A Chailland, doyenné du diocèse de Laval, il prépare, par une retraite, les fidèles à l'Adoration perpétuelle. A Daumeray, il remplace le P. Supérieur pour la retraite de première communion, chez M. l'abbé Chevallier, ami intime du P. Roux. A Pelouailles, petite paroisse des environs d'Angers, il prêche l'Adoration perpétuelle. Les mêmes exercices l'appellent à Brain-sur-Longuenée. Quelques détails montreront quelles fatigues et quelles consolations attendent le missionnaire dans ce genre de ministère. Arrivé dans la paroisse le samedi, vers neuf heures du matin, le P. Samson s'installe immédiatement au confessionnal et y passe la journée. Le soir, à huit heures, sermon d'ouverture de l'Adoration; puis, de nouveau, les confessions qui durent toute la nuit. Le lendemain dimanche, sermon à la grand'messe; à deux heures, réunion à l'église et bénédiction des petits enfants de la paroisse, nouveau sermon; à quatre heures, vêpres, troisième sermon, procession du Saint-Sacrement, à laquelle prennent part plus de trente ecclésiastiques, et clôture solennelle des exercices.

Le P. Lémius a prêché, avec succès, le mois de Marie à la paroisse de Saint-Laud d'Angers. Chaque année, ces exercices se font avec une grande solennité et à

tour de rôle dans deux paroisses de la ville. Les sermons ont lieu le dimanche à la grand'messe, et le soir à huit heures, en semaine, le mardi et le jeudi. La foule, toujours plus nombreuse, qui accourait à ces belles réunions, était heureuse d'entendre proclamer, avec autant de piété que d'éloquence, par l'Oblat de Marie Immaculée, les prérogatives, les vertus et les gloires de la Très Sainte Vierge mère de Dieu.

Dès le lendemain de la clôture du mois de Marie, le P. Lémius ouvrait à Saint-Laud les exercices de la retraite des enfants de la première communion. Ce travail si intéressant ne laisse pas que d'apporter de nouvelles fatigues au missionnaire qui doit prendre la parole trois fois par jour devant plus de trois cents enfants dont le plus grand nombre se confesse au prédicateur.

Quelques jours après, le même Père allait à Mayenne donner aux religieuses de la Visitation un triduum en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Outre les prédications ordinaires, il eut à adresser la parole aux divers pèlerinages qui se rendaient chaque jour à la chapelle du monastère pour se consacrer au Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce travail était immédiatement suivi de la retraite des Dames de la Miséricorde dans la chapelle de Saint-Jean, paroisse de Saint-Pierre de Saumur. Les associées de cette œuvre, répandues dans les différentes paroisses de la ville, étaient au nombre de cent vingt appartenant à la haute classe de Saumur. Les sermons avaient lieu le matin, après la messe de huit heures, et le soir à quatre heures. Le jour de la clôture, les Dames de la Miséricorde célébraient la fête de l'Adoration perpétuelle. Le prédicateur, fort goûté du clergé et des associées, fut redemandé pour l'année suivante.

C'est pour une œuvre du même genre que le P. Lémius se rendit à Lassay, chef-lieu de canton du diocèse de Laval. A la demande d'une insigne bienfaitrice, il venait donner une retraite aux mères chrétiennes de la paroisse. Les exercices furent très bien suivis. Le résultat répondit au zèle du prédicateur, qui eut la consolation d'enrôler dans la confrérie cinquante nouvelles associées.

Enfin le même Père revenait à la paroisse de Saint-Laud d'Angers pour y prêcher la retraite annuelle des Enfants de Marie, et présider, avec M. le curé, le pèlerinage des congréganistes à Notre-Dame de Charité, éloignée d'Angers de douze lieues.

Le 21 mai 1890, le P. Roux allait prêcher aux religieuses du Saint-Cœur de Marie de Baugé la retraite préparatoire à la rénovation annuelle de leurs vœux qui a lieu le jour de la Pentecôte. Pour cette fois, le P. Roux remplaçait le P. Lémius, retenu à Saint-Laud par les exercices du mois de Marie. Cette retraite absorbe tous les instants du prédicateur, qui passe ses journées au confessionnal.

La retraite des Enfants de Marie de la paroisse de la Trinité d'Angers a été donnée par le P. Lenoir. Les réunions se font dans la chapelle des bénédictines du Calvaire, le matin à cinq heures et demie et le soir à huit heures, pour permettre aux mères d'y assister. Environ cent vingt personnes prirent part aux exercices. Le lendemain de la clôture, M. le curé, directeur général des pèlerinages du diocèse, conduisait, en compagnie du missionnaire, le pèlerinage des Enfants de Marie au tombeau du bienheureux Grignon de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, au diocèse de Luçon.

Les deux retraites séculières de la Maison Rouge d'Angers sont encore prêchées par les Pères de la mai-

son d'Angers, la première en août par le P. Lenoir, et la seconde en septembre par le P. Samson.

Pour la troisième fois, le P. Lenoir allait donner la retraite aux congréganistes de la paroisse de Vern. Cette année il dut la mener de front avec la retraite des mères chrétiennes. Tous les jours, instruction chez les sœurs à cinq heures et demie pour les congréganistes ; à neuf heures, instruction à l'église pour les mères chrétiennes ; à deux heures, troisième instruction, et le soir, à huit heures, dernière instruction. Les intervalles étaient remplis par les nombreuses confessions. Communion générale de quatre cent cinquante femmes et d'environ cent congréganistes.

C'est encore le P. Lenoir que nous trouvons le 14 septembre à Château-Gontier. Il y donne la retraite aux congréganistes de la Sainte-Famille, chez les Sœurs de l'Espérance. Les associées, au nombre de cent, appartiennent aux différentes paroisses de la contrée. L'esprit est bon, et dans leurs paroisses respectives, les associées se distinguent par leur piété et leur conduite édifiantes. Il y a quatre instructions par jour ; dans les intervalles, le Père ne quitte pas le confessionnal. Le clergé des diverses paroisses auxquelles appartiennent les associées vient rehausser de sa présence, le jour de la clôture, cette fête de famille.

Notons encore à l'actif du P. Lenoir pendant la campagne d'été et d'automne, un triduum préparatoire aux fêtes de l'Adoration, à Ambillon ; c'est la quatrième fois que le digne curé demande les Oblats pour ce travail ; les sermons de l'Adoration au dépôt de mendicité dont la chapelle vient d'être ornée de gracieuses peintures ; la retraite de rentrée au petit séminaire de Meaux où le nouveau supérieur, jadis son professeur et toujours son ami, s'était empressé de l'appeler ; la retraite annuelle

aux religieuses du Saint-Cœur de Marie à Baugé, la retraite de rentrée au pensionnat des Dames de la Retraite à Angers, deux retraites dans la petite ville de Thouars, diocèse de Poitiers, la première aux dames, la seconde aux domestiques et aux ouvrières.

Ces derniers travaux avaient été précédés vers la fin de septembre, de la mission de Tessoualle, avec les PP. Colin et Samson. Cette paroisse du canton de Cholet a été déjà évangélisée deux fois par les Oblats. Les exercices de la mission couronnés par l'Adoration perpétuelle furent admirablement suivis. Presque toutes les femmes et la très grande majorité des hommes s'approchèrent des sacrements. « Je suis fort heureux des résultats de la mission, écrivait le curé, et mes paroissiens sont dans la jubilation. »

Le P. Roux qui, en mai, avait remplacé le P. Lémius à Baugé, chez les religieuses du Saint-Cœur de Marie, pour la retraite préparatoire à la rénovation des vœux, donne le 14 septembre le sermon de prise d'habit et de profession religieuse à la maison générale du Bon Pasteur ; plus de quarante religieuses faisaient leurs vœux ou prenaient les livrées des servantes de Jésus-Christ. Mgr Maricourt, supérieur du Bon Pasteur, un nombreux clergé et la communauté entière des Oblats assistaient à cette magnifique fête de famille. Pour intéresser et émouvoir, le prédicateur n'a eu qu'à rappeler les vertus de la vénérable mère Marie de Sainte-Euphrasie, qu'il a eu le bonheur de connaître intimement. La supérieure générale actuelle continue à notre égard les traditions de sympathie et de générosité que lui a léguées la vénérable fondatrice.

Quelque temps après, le P. Roux et le P. Samson donnaient le retour de mission à la paroisse de Montrevault évangélisée l'année précédente.

Toutes les femmes communièrent le jour de la Toussaint, et le lendemain, fête de l'Adoration, près de trois cents hommes venaient recevoir leur Dieu. Le jour des Morts, toute la paroisse se rendait au cimetière avec les missionnaires pour prier, comme pendant les beaux jours de la mission, pour leurs chers défunts.

Le P. Lémius était désigné par le T. R. P. Général pour prêcher la retraite annuelle au scolasticat de Rome et aux Sœurs de l'Espérance de Naples. Ce bon Père m'écrivait le 2 novembre : « Dans quelques heures j'aurai quitté Rome. Je n'ai que des actions de grâce à rendre à Dieu qui ne m'a refusé aucune joie dans mon voyage ; joies fraternelles, joies chrétiennes, joies apostoliques, toutes m'ont été accordées dans une large mesure ! *Deo gratias !* J'ai terminé hier la retraite du séminaire français. Je n'ai pas eu un instant à moi. J'ai confessé presque tous les séminaristes ; il y a trente prêtres et une cinquantaine de clercs, sous-diacres et diacres. Dans le petit mot d'usage, ce qui m'a paru meilleur que tous les compliments, c'est que le R. P. Supérieur a annoncé aux élèves son intention formelle de me redemander. La manière dont ce projet fut accueilli me démontre que je n'ai pas trop déplu. En ce moment je jouis encore un peu du scolasticat ; mais, il faut regagner ses pénates et rentrer sous votre houlette. Bientôt je vous dirai : *Adsum !* Je serai à Limoges samedi, pour commencer la retraite du pensionnat dimanche. »

Mission de Cholet. — Le premier dimanche de l'Avent 1890 s'ouvrait une grande mission dans les deux paroisses de la ville de Cholet. Il y avait quarante-neuf ans que cette ville de l'Anjou n'avait pas joui de ce bienfait. Grâce au zèle et à la piété de M. Grellier, curé de Notre-Dame, paroisse principale dont la population atteint le chiffre de 10 000 âmes, et de M. Bougère, curé de

la paroisse de Saint-Pierre, forte de 6 000 âmes, les esprits furent bien disposés en faveur de la mission. Les RR. PP. Reynaud, directeur, Belner, tous deux de la maison d'Autun, Coubrun de la maison de Pontmain, Souillard de la maison de Saint-Andelain, trouvèrent dans la population de Notre-Dame confiée à leurs soins un accueil sympathique, et d'abondantes consolations.

Les RR. PP. Lémius, directeur, Lenoir, tous deux de la maison d'Angers, et Jonquet de la maison de Montmartre, avaient à exercer leur zèle dans la paroisse de Saint-Pierre dont la population, composée surtout d'ouvriers, est travaillée par les idées socialistes. Cinq cents retours de femmes et trois cents d'hommes furent les résultats que la grâce de Dieu constata à la fin d'une mission contre laquelle se dressaient les difficultés de la saison et des récentes grèves.

On ne lira pas sans intérêt le récit que M. l'abbé Turpault, vicaire à Notre-Dame, a publié dans la *Semaine religieuse* d'Angers :

Le premier dimanche de l'Avent, à l'heure de la grand'messe, le son de toutes les cloches annonçait l'ouverture de la mission donnée par les RR. PP. Oblats de Marie, aux deux paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre de Cholet. Nos missionnaires furent accueillis très solennellement : le clergé alla les chercher en procession dans la cour du presbytère, et après avoir baisé le crucifix, ils s'avancent portant dans les mains l'image de Celui qu'ils viennent prêcher, au milieu d'une foule avide de les voir et de les entendre, et, au pied de l'autel, ayant appelé sur les pieux exercices les secours d'en haut, ils donnent avec la croix la bénédiction aux fidèles prosternés.

La cité tout entière, pendant quatre semaines, devait être livrée à un vaste mouvement religieux : *Commota est universa civitas.* Les deux missions allaient se dérouler parallèlement, mais parfaitement distinctes : de part et d'autre, c'étaient les

mêmes cérémonies, le même plan, le même appel fait aux âmes, le même déploiement de fêtes et les mêmes ouvriers évangéliques. Ils étaient sept, quatre pour Notre-Dame et trois pour Saint-Pierre, avec des directeurs d'un grand mérite et d'une rare éloquence : les RR. PP. Reynaud et Lémius. On peut dire que la prédication de tous était vraiment remarquable. Matin et soir, leurs instructions soigneusement préparées nous révélaient, avec une admirable distinction de parole, des trésors de science et de charité.

Ils nous donnent aussitôt la preuve de leur dévouement en acceptant la rude tâche de visiter toutes les maisons de la ville. Ils veulent commencer sans retard, dès le premier jour : ce furent de vraies courses évangéliques. Chaque missionnaire, accompagné d'un prêtre de la paroisse, parcourt les quartiers et les rues qui forment la zone déterminée à l'avance, et porte à tous, avec une parole de bienveillance et d'aménité, la pensée de l'âme et du salut. Sous l'action de cet apostolat ardent et affectueux, la foi d'un grand nombre se réveille, les retours se préparent, et, pour se mettre en présence de la vérité, les négligents n'ont plus qu'à se rendre à l'invitation qui leur est faite.

Aussi toutes les réunions ont été nombreuses dans nos vastes églises splendidement décorées. Les nefs, surtout la nef centrale, étaient ornées de nombreuses oriflammes aux couleurs variées, habilement associées et reliées ensemble par des écussons symboliques. A Notre-Dame, l'ornementation de l'église était parfaite : elle fait honneur au talent de M. l'abbé Audfray, qui l'a conçue. Le chœur présentait, avec de gracieuses banderoles rattachées à une couronne d'honneur au-dessus de l'image de Marie, l'aspect le mieux réussi, principalement le soir, à la lumière de lustres suspendus avec art autour du sanctuaire. A Saint-Pierre, un trône monumental et magnifique était le piédestal éclatant dressé par le P. Lenoir à la gloire de Marie refuge des pécheurs et secours des chrétiens. Le pieux architecte, on le devine, a gardé dans l'exécution les larges vues de son âme d'apôtre et de sa dévotion à la Sainte Vierge.

Dès le mercredi de la première semaine, la retraite des enfants commença. Les petits enfants sont vite gagnés par qui les aime ; et le P. Belner leur apprenait les chants les plus beaux, il avait pour eux les mains pleines d'images, le discours orné d'une belle simplicité et de jolies histoires. La turbulente assemblée témoigna aussitôt de son admiration et de sa piété par une sagesse exemplaire. Il devenait facile de la préparer au rôle important qu'elle avait à remplir pour le succès de la mission. Les missionnaires lui apprirent à prier : « Mon Dieu, bénissez mon père, bénissez ma mère ; faites-leur la grâce de bien faire la mission ! » Les confessions entendues, la grâce de l'Enfant-Dieu entra dans les âmes de ses petits frères. Et quand, au départ de la procession du deuxième dimanche de l'Avent, leurs mains eurent saisi les milliers d'oriflammes ou de bouquets de fleurs préparés pour le triomphe de l'innocence, les parents pleuraient : la gracieuse armée les avait vaincus. Qu'il faisait beau les voir, parcourant les rues de la cité, le visage rayonnant de plaisir et chantant d'une voix retentissante les refrains des cantiques les plus connus ! Joyeux, ils rentrèrent à l'église, où de jolies médailles leur furent distribuées en souvenir de la mission.

Le lendemain, au soir de l'Immaculée Conception, avait lieu la touchante cérémonie de la Consécration à la sainte Vierge. Une illumination superbe, parfaitement réussie dans les deux paroisses et due à la générosité des habitants, avait attiré ce jour-là une foule plus nombreuse encore que de coutume, et les vastes nefs de nos églises ont été trop étroites pour contenir l'affluence énorme des fidèles. Imaginez une décoration magnifique à nos superbes reposoirs ; faites tomber de colonne en colonne, de degré en degré, d'harmonieuses chaînes de bougies ; placez au sommet la statue de l'Immaculée Conception et faites couler de ses deux mains des ruisseaux de feu : vous aurez alors une idée de cette fête éclatante, la plus délicieuse peut-être de toutes celles de la mission. Puis, au milieu des vives et éblouissantes clartés du sanctuaire, voici une centaine de petites filles vêtues de blanc ;

comme ces anges du ciel qui jouent au pied du trône de l'Agneau avec les palmes de leur innocence et de leur martyre, ces anges de la terre agitent ensemble leurs couronnes au-dessus de leurs têtes, en chantant le gracieux refrain :

Bonne Marie,
Je te confie
Mon cœur ici-bas ;
Tiens ma couronne,
Je te la donne ;
Au ciel, n'est-ce pas ?
Tu me la rendras.

Après la belle fête de la Consécration à la sainte Vierge, vint, au troisième dimanche de l'Avent, la fête consacrée au souvenir des morts. Les missionnaires Oblats de Marie veulent, pour ces chers défunts, la plus grande cérémonie possible, et ils désirent que les vêpres des morts soient chantées le dimanche, afin que les prières montent au ciel plus nombreuses et plus ferventes. Dans nos deux églises, le trône de Marie avait disparu derrière un immense catafalque, placé à l'entrée du sanctuaire et surmonté de la croix, symbole consolant de notre rédemption. Les nefs étaient tendues de noir et l'autel paré comme aux jours de deuil. Une interminable procession se rendit, malgré le froid, à nos deux cimetières, et là, émue par l'éloquence saisissante des RR. PP. Souillard et Lenoir, répandit sur les tombes des larmes salutaires. Mais le lendemain fut encore plus utile aux défunts : un service solennel fut célébré pour eux ; de nombreuses communions portèrent dans le Purgatoire le rafraîchissement et la paix.

La fête solennelle du Très Saint Sacrement, qui eut lieu le jeudi suivant, offrit à la dévotion des fidèles un spectacle émouvant. A Notre-Dame, de splendides dessins de lumières, d'éclatantes lignes de feu montaient jusqu'au sommet du reposoir, pour porter au Dieu de l'Eucharistie l'hommage de la réparation. A Saint-Pierre, la grande nef était tout illuminée *a giorno*, et, sur le fond de la tenture rouge du reposoir, se détachait une gracieuse arcade, encadrant, au milieu de ses

feux variés, l'exposition du Très Saint Sacrement. Nos missionnaires se sont fait entendre pendant plus d'une demi-heure, devant une foule immense et recueillie ; et, à chaque fois, le *Parce, Domine*, s'élançait de plus en plus suppliant de toutes les poitrines. A la fin du sermon, le pasteur vénéré de la paroisse prononce l'acte solennel de l'amende honorable. Puis, dans le sanctuaire, les cierges s'allument, des voix d'hommes entonnent le *Miserere* et le pieux défilé s'ébranle sur une seule ligne. Cette illumination mobile, dont le regard peut suivre les ondulations et la marche, serpente à travers les rangs pressés des fidèles, décrivant à la fois toutes les allées de l'église en lignes de lumière et revenant au pied de l'autel pour recevoir une solennelle bénédiction.

Après le succès de ces fêtes magnifiques, nous ne cesserons plus de voir les églises, à toute heure du jour, envahies par une foule vivement désireuse d'entendre la parole divine ; les confessionnaux sont à ce point assiégés, que les missionnaires demandent secours au clergé paroissial ; des femmes, des hommes, depuis longtemps éloignés de toute pratique chrétienne, veulent revenir au Dieu de leur première communion. Au matin du quatrième dimanche de l'Avent, près de cinq mille femmes, saintement préparées par le sacrement de Pénitence, écoutaient encore une fois la parole communicative et pénétrante des RR. PP. Coubrun et Jonquet, et s'approchaient des tables saintes. Rien n'était plus touchant que le paisible recueillement de ces mères, de ces épouses, de ces sœurs, renouvelant à sa source leur héroïsme quotidien et priant pour des conversions vivement désirées à la fin de la mission.

Il nous est impossible de parler dans ce récit, nécessairement limité, de tant d'instructions vraiment remarquables. Il faut cependant dire un mot de l'agrément répandu sur toutes nos réunions par la parole du supérieur de la mission, le R. P. Reynaud. Il excelle à résumer un sermon et à donner des avis. Nul n'a comme lui le mot heureux. Sa façon de dire est exquise ; et, tout en éveillant soudainement l'atten-

tion par un sourire discret, le trait rapporté un peu joyeusement à la fin réussit à graver dans la mémoire de l'auditeur la vérité salutaire qu'il faut retenir. Mais c'est au milieu de ses réunions d'hommes que le R. P. Reynaud semble grandir avec le choix de ses sujets. Quand il leur montre le *devoir*, ou quand il s'attaque *aux négligents*, sa parole les éclaire, son raisonnement les enchaîne. Son discours est plein d'applications heureuses de la Sainte-Écriture et réveille partout une science très sûre de la théologie. Il possède en outre un art délicat : celui de présenter le devoir sans restrictions, sans faux-fuyants, et cependant sans blesser, le faisant accepter par la force de son éloquence et surtout par son zèle ardent de missionnaire.

Saint-Pierre n'avait rien à envier à Notre-Dame, avec le R. P. Lémius, célèbre par son éclatant succès du Carême dernier. Celui-ci est avant tout l'apôtre des ouvriers. Dans une suite de conférences dialoguées, il aborde résolument la *question sociale*. Rien de plus intéressant pour l'auditeur que d'entendre le P. Jonquet, aumônier d'un cercle, à Paris, interpréter fidèlement la plupart des objections qui ont cours parmi la classe ouvrière. La réponse arrive juste, nette, décisive ; on sent au développement que le R. P. Lémius a étudié sous tous ses aspects cette question plus que jamais à l'ordre du jour à cause de son importance capitale, cette question difficile à résoudre parce qu'elle se présente sous la forme d'un problème complexe. La solution, la seule vraie, la seule possible, est dans le retour à la religion chrétienne qui, seule, peut être la sauvegarde des intérêts de l'ouvrier. L'actualité du sujet attire un auditoire de plus en plus nombreux au pied de la chaire ; les uns viennent, entraînés par la curiosité, instrument de Dieu ; les autres, attirés par l'éloquence du missionnaire qui n'a d'égal que son dévouement absolu à la cause de ceux qui travaillent et souffrent. Beaucoup préparent déjà leur retour à Dieu. C'était la seule ambition de ce grand cœur d'apôtre.

A la messe de minuit, tous ces hommes remués par l'éloquence et convertis par le zèle de nos apôtres se rencontrèrent

plus nombreux que jamais autour des saints autels. Ils étaient presque un millier à Saint-Pierre et près de treize cents à Notre-Dame ; ils remplissaient nos vastes églises.

Ce fut un spectacle vraiment sublime quand on les vit se présenter à la table sainte, calmes, dans un ordre parfait, et, à travers ce recueillement grave qu'impose la majesté d'un si grand acte religieux, laissant briller la joie sur leurs visages paisibles.

La joie, elle ne pouvait manquer d'inonder l'âme des pasteurs bien-aimés de nos paroisses. Elle remplissait aussi le cœur de nos missionnaires, dont le zèle et les prédications avaient si bien préparé les triomphes de la grâce.

Les impressions religieuses, éveillées tout d'abord par la communion générale des hommes, ont duré tout le grand jour de Noël. Aux messes du matin, les femmes se sont pressées nombreuses à la table sainte.

Le soir, aux vêpres, la foule était accourue plus grande encore qu'à toutes les autres cérémonies pour assister aux adieux de nos éloquents missionnaires, les RR. PP. Reynaud et Lémius.

A Notre-Dame, M. l'abbé Grellier monte en chaire. Il adresse aux missionnaires ses remerciements, avec l'heureuse éloquence qu'on lui connaît et en termes émus où l'on sentait déborder sa joie et sa reconnaissance.

A Saint-Pierre, M. l'abbé Bougère, s'adressant à ses paroissiens, dans une allocution entraînante, rappelle avec bonheur les titres du R. P. Lémius au souvenir et à la reconnaissance de la classe ouvrière de notre ville.

Dès le matin de Noël, on admirait dans la cour de nos deux presbytères la saisissante image du Christ ; elle reposait sur un lit d'honneur, orné de tentures rouges et de feuillage. L'air est vif, la bise glaciale ; la procession, qui s'organise, sera cependant magnifique. Ils sont dans chaque paroisse près de deux cents porteurs. Le révérend Père les réunit par escouades de trente, auxquelles il distribue un insigne particulier, une rosette de couleur éclatante, à laquelle est appendue une jolie croix. Chaque groupe a sa nuance particulière. Le

long cortège d'enfants, de jeunes filles, de congréganistes, avec leurs bannières, se met en marche ; puis, à la suite des hommes du cercle et des enfants du patronage, voici l'image du Christ dominant splendidement la foule. Un peuple entier l'accompagne.

Quel touchant spectacle de voir la tenue si respectueuse et si digne de cette foule d'hommes faisant une garde d'honneur autour du char triomphal sur lequel est portée l'image du Christ ! Pendant plus d'une heure, les cantiques retentissent, la prière est sur les lèvres, l'allégresse est partout, le respect humain nulle part. Derrière le clergé, à la suite de MM. les membres du conseil de fabrique tout heureux de donner l'exemple, la foule descend compacte comme un fleuve qui coule à pleins bords.

Les groupes s'arrêtent et se pressent autour du calvaire. La longue avenue qui descend en ville était magnifique à contempler du sommet de la colline qui la domine tout entière. Jusqu'au loin, la foule s'étendait comme un tapis incomparable, comme un parterre interminable au pied du nouveau calvaire de Notre-Dame. Au moment où une manœuvre calme, précise, rapide, semblait renouveler la scène du crucifiement aux regards de la multitude pieusement recueillie, soudain le Christ fut frappé en face par un rayon de soleil, qui éclaira furtivement la scène et, un instant, il apparut plein de vie, comme au jour de la Résurrection. C'est à ce moment que, superbe, irrésistible, s'échappa de toutes les poitrines, en même temps que de tous les cœurs, le cri de la réparation et de l'amour : « Vive la Croix ! »

Au pied de nos calvaires, les RR. PP. Reynaud et Lémius prennent une dernière fois parmi nous la parole et la passent, transition facile et douce, à l'orateur divin dont l'éloquence, toute d'amour, ne s'épuisera jamais.

Puis, dans un ordre parfait, la procession rentre dans nos églises au chant des cantiques.

En terminant, nous voulons dire merci à la bienfaitrice et à la famille généreuse qui ont offert à M. le curé de Notre-Dame le terrain sur l'emplacement duquel s'élèvera bientôt

la croix destinée à perpétuer le souvenir de la mission de 1890 !

Merci encore à nos sympathiques et dévoués missionnaires. Qu'ils soient bénis pour toutes les grâces que nous avons reçues d'eux pendant leur court passage parmi nous ! Notre reconnaissance, nos vœux et nos prières les accompagnent !

Mission de la Romagne. — Le même jour et à la même heure que s'ouvrait à Cholet la grande mission dont nous venons de parler, aux portes de la ville, dans la paroisse de la Romagne, le son joyeux des cloches convoquait les fidèles aux mêmes exercices. Un témoin va nous dire ses souvenirs et ses impressions.

« Nos missionnaires sont là qui nous attendent, allons au-devant d'eux. Ils sont trois : le P. Roux d'abord, lequel a laissé parmi nous un parfum de piété, de vertu et d'éloquence dont nous aimons à nous souvenir, lorsqu'il vint, l'année dernière, prêcher les noces d'or de la Congrégation des Enfants de Marie. Nous sommes heureux de le revoir, je dirai plus, nous en sommes fiers. Le P. Colin qui vient ensuite nous édifie par sa ferveur et son zèle.

« Enfin, le P. Samson qui joint au charme de la douceur l'ardeur d'un brillant apôtre. Je pourrais en écrire bien long sur le dévouement de ces véritables hommes de Dieu, mais je craindrais d'allonger mon récit.

« J'arrive de suite à la retraite des enfants qui commença le jeudi suivant. Ils sont tous là, les chers petits, avec leurs visages joyeux, leurs bouches béantes, leurs grands yeux attachés sur le P. Roux qui leur adresse la parole... Dieu ! les jolies histoires !... Notre directeur a vraiment le don d'intéresser un auditoire d'ordinaire si turbulent. Le dimanche suivant, il fallait les voir défiler dans l'église au nombre de trois cents, fiers et beaux,

portant avec un petit air martial leurs palmes de verdure ornées de fleurs. Puis, toute la troupe s'ébranle, au chant des cantiques, plus ou moins en mesure, mais qu'importe... Chantez, chantez bien fort, chers petits, les missionnaires vous remercient ; ne savent-ils pas que c'est par les enfants que l'on prend les parents ?... Au retour de leur procession, en les voyant rassemblés devant l'autel de Marie, leurs mains et leurs regards levés vers le ciel, je me disais que bien sûr la Vierge devait leur sourire.

« Le jour de l'Immaculée Conception, la cérémonie du soir fut tellement belle que je crois que les habitants de la Romagne n'oublieront pas ces heures bénies où comme moi, ils ont pleuré, où comme moi ils ont rêvé du ciel. L'église est comble comme à Pâques ; dans le chœur, un magnifique reposoir à la Vierge attire tous les regards ; c'est l'œuvre du P. Roux qui le surveille depuis son arrivée et a le droit d'en être fier ; cette montagne de fleurs, de verdure et de lumière produit un effet féerique. Elle était belle notre réunion, si pleine d'entrain avec nos chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, avec ce sermon profond et relevé, tout en restant simple et pratique, cet acte de consécration à Marie, et cette prière en commun qui part de toutes les poitrines, et monte comme l'encens vers le trône de la Mère de Dieu.

« Le dimanche suivant fut consacré à la mémoire de nos chers défunts... Plus de chants joyeux ; notre église a perdu ses airs de fêtes, et comme la nombreuse assemblée qui se presse dans son sein, elle a revêtu le deuil le plus sévère. Des tentures noires recouvrent les piliers, le reposoir de la Vierge est voilé, un grand catafalque se dresse dans le sanctuaire, et une immense croix le domine, comme pour nous rappeler à tous qu'après cette

vie il nous reste l'espérance. Telles sont les pensées consolantes que nous développe le missionnaire dans un langage ému qui nous touche vivement.

« Je ne crains pas d'affirmer hautement que, pendant un mois, la Romagne est venue, dans un élan de foi, écouter tous les jours la parole de Dieu, chanter de pieux cantiques populaires et prier la Sainte Vierge pour le succès de la mission. Aussi réussit-elle pleinement ; les retours à Dieu furent nombreux, et quelques endurcis qui avaient hésité au commencement s'avouèrent vaincus après nos attrayantes conférences. Je ne saurais dire avec quel entrain elles furent suivies. Le P. Roux s'était fait l'avocat du bon Dieu, et vous pouvez l'attaquer, Père Samson, vous pouvez lui lancer vos objections spirituelles et mordantes, notre cher directeur y répond avec une clarté, une précision, une verve, et ajoutons-le, avec une fine raillerie qui ne permet pas la réplique !

« Pourrais-je passer sous silence notre fête du soir, le jour de la communion générale de toutes les femmes de la paroisse ? Oh non ! on me le reprocherait. Elle était si belle, cette cérémonie que l'on croirait empruntée au temps de Moïse ! Voyez d'abord nos prêtres, avec leur chape des grands jours, le clergé en chasuble prenant place sur l'estrade élevée pour la circonstance. Du haut de la chaire, le P. Roux nous donne le sens de ces douces béatitudes qui sont tombées du cœur de Jésus ; puis il nous explique ce que signifient les deux tables déposées sur l'autel ; sur chacune d'elles sont écrits les commandements de Dieu que le missionnaire commente avec grande éloquence. A présent, allumons les grands cierges que nous avons apportés ; levons-nous, chantons le *Credo*, répétons : Je crois, je crois ! Comme nous étions électrisés par cette manifestation chrétienne !

« J'arrive à la messe de minuit, le spectacle le plus consolant de la mission. Quoi de plus beau que cette foule d'hommes graves et recueillis, s'approchant de la sainte table dans cette nuit merveilleuse qui vit naître le Sauveur du monde !

« Le lendemain, jour de la clôture de la mission, à deux heures, nous étions à l'église pour la bénédiction du Christ. Tous nos hommes décorés divisés en section, admirables de tenue, forment une magnifique garde d'honneur autour du riche brancard que l'on porte en triomphe dans les rues du bourg au chant des cantiques, au son des clairons et des tambours. Le Christ est monté dans un instant, par nos habiles ouvriers, et du pied de la croix le P. Roux nous adresse de ces paroles entraînantes, de ces conseils fortifiants qui resteront notre règle de conduite. Nous rentrons à l'église pour voir illuminer une dernière fois notre ravissant reposoir, entonner le *Te Deum* d'action de grâce, et recevoir les adieux touchants de nos missionnaires.

« Nous étions tristes en les écoutant, car laissez-nous vous le dire, bons Pères, nous vous aimions bien sincèrement. Du fond de nos cœurs, nous vous remercions de votre zèle, de votre ardeur, de votre dévouement. »

Les mêmes consolations étaient réservées aux PP. Lenoir et Colin dans la mission qu'ils ouvrirent le 4 janvier 1891 dans la paroisse de Gené, forte de six cents habitants, canton du Lion-d'Angers. Les visites à domicile jusque dans les fermes les plus éloignées contribuèrent puissamment à faire sortir les négligents de leur indifférence religieuse. Une trentaine d'hommes ne pratiquaient plus leurs devoirs depuis un certain nombre d'années. A la communion générale deux seulement manquèrent à l'appel de Dieu. Une magnifique plantation de croix dont tous les frais furent supportés par une famille notable du pays termina dignement les exercices de cette belle mission.

A peine remis des fatigues de Cholet et de Gené, le P. Lenoir prêche un triduum à Château-Gontier, avec sermons matin et soir pour préparer les religieuses et les associées de la Sainte-Famille à leur grande fête du dimanche de la Septuagésime. Il donne dans la même ville un sermon à l'œuvre des Enfants de Marie placées sous la direction des Ursulines.

Il prépare par un triduum les fidèles de Louerre aux fêtes de l'Adoration. Quoique dans l'arrondissement de Saumur, cette paroisse a conservé les habitudes chrétiennes. Presque toutes les femmes et bon nombre d'hommes s'approchèrent de la sainte table.

Viennent ensuite les trois sermons de l'Adoration perpétuelle dans la paroisse de Mouliherne et un sermon de circonstance à l'œuvre des Dames adoratrices, chez les servantes du Saint-Sacrement à Angers.

Du 4 au 12 janvier, le P. Samson donne à Noellet, paroisse de neuf cents habitants du canton de Pouancé, une retraite préparatoire à la fête de l'Adoration perpétuelle. Ce fut un rude travail : instruction pour toute la paroisse le matin et le soir; dans la journée, retraite pour les mères chrétiennes, retraite pour la Congrégation des Enfants de Marie, réunions spéciales pour les hommes ; entre ces diverses prédications, confessions de plus de cinq cents personnes. Je comprends que M. le curé ait écrit au Père supérieur pour exprimer sa reconnaissance de lui avoir donné un si vaillant ouvrier.

Le P. Lémius, en quittant la maison d'Angers pour se rendre au poste que l'obéissance venait de lui faire accepter, s'arrêta à Fougères pour donner une retraite au pensionnat de Saint-Joseph, dirigé par les Sœurs d'Evron.

C'était le dernier travail que notre regretté missionnaire donnait pour la maison d'Angers.

Le 24 janvier 1891, le P. Roux et le P. Samson se dirigeaient vers la paroisse de Saint-Cyr, en plein Saumurois, pour donner une mission de trois semaines. Mgr Freppel avait dit au P. Roux: « Vous allez, cher Père, dans la plus mauvaise paroisse de mon diocèse. Vous m'écrirez pour m'en donner des nouvelles. » M. Guyot de Lespars, le jeune curé de Saint-Cyr, se chargea de répondre lui-même aux désirs du prélat par un compte rendu que nous résumons : « Qui n'a pas entendu dire que le Saumurois est un pays perdu, sur lequel la religion n'a aucune influence ! Donner une mission dans le pays de Saumur, mais c'est folie, c'est vouloir tenter une chose impossible !....

« La paroisse de Saint-Cyr-en-Bourg vient de nous prouver qu'il n'en est rien. Le dimanche de la Septuagésime, le clergé allait chercher en procession les RR. PP. Roux et Samson, Oblats de Marie de la maison d'Angers, qui venaient y prêcher une mission.

« Les premiers jours, le petit nombre des assistants fit craindre un insuccès. Mais cette crainte ne fut pas de longue durée ; à partir du jeudi de la première semaine, chaque soir l'église se trouva trop petite pour contenir les fidèles avides d'entendre la parole de Dieu, à tel point qu'un grand nombre de personnes furent forcées de rester debout, faute de sièges. A chaque réunion, hommes et femmes rivalisaient d'ardeur à chanter les refrains des beaux cantiques : *Nous voulons Dieu; Je suis chrétien ; Serez-vous donc toujours rebelles !...*

« Le dimanche 15 février, le curé de la paroisse, au comble du bonheur, célébrait la messe de communion générale. Que dirai-je de cette touchante manifestation, si ce n'est que soixante-quinze retardataires qui avaient

déserté la table sainte depuis vingt, vingt-cinq, trente et même quarante ans, vinrent recevoir avec amour le Dieu de leur première communion, unis à ceux qui accomplissent ce devoir tous les ans. Aussi, le soir de ce beau jour, après la touchante cérémonie de la plantation, en faisant ses adieux aux missionnaires, le curé de la paroisse a-t-il pu s'écrier : « Saint-Cyr finira par « prendre place parmi les paroisses les plus chrétiennes « de l'Anjou ! » Puisse ce vœu se réaliser dans un prochain avenir ! »

Du 22 février au 1er mars 1891, le P. Lenoir a donné la retraite au dépôt de mendicité d'Angers. Cette retraite a été inaugurée l'année dernière grâce à l'énergie et à la prudence de la mère supérieure qui a su triompher des oppositions de l'administration civile. Elle tient lieu de préparation aux Pâques. Pendant huit jours, le Père n'a rien épargné pour gagner à Dieu ces malheureux déshérités des biens de la terre, mais plus déshérités encore des biens du ciel. Le dimanche 1er mars, il eut la consolation de voir s'approcher toutes les femmes, et plus de cinquante hommes sur les quatre-vingt-dix que renferme l'établissement. Une vingtaine d'hommes détenus à l'infirmerie profitèrent également de la grâce de la retraite. Espérons que la bonne semence jetée par le missionnaire germera en son temps, dans le cœur des vingt endurcis qui résistèrent à la voix de Dieu.

Le second dimanche du Carême, le P. Colin allait au secours du vénérable curé de Faye, empêché de remplir son ministère par une maladie grave qui devait le conduire à la mort, treize jours après l'arrivée du missionnaire. Le P. Colin partagea avec le vicaire de la paroisse les fatigues du saint ministère jusqu'à la fête de Pâques, prêchant et confessant. Il eut la consolation de ramener dix-huit hommes à la pratique de leurs devoirs religieux.

Le 8 mars, quatrième dimanche de Carême, le P. Lenoir revenait à Saint-Pierre de Cholet confirmer le bien opéré par la grâce de la mission de décembre dernier. La première semaine, le Père se contenta des trois instructions réglementaires du Carême ; mais dès le dimanche suivant, ayant constaté que l'élan de la mission semblait se ranimer, il donna à ses prédications la forme d'un vrai retour de mission. Les réunions furent bien suivies, les confessions nombreuses. Et si plusieurs, hélas! parmi les convertis de la mission restèrent en arrière, la communion générale des hommes, au jour de Pâques, fut des plus belles qu'on ait vues à Saint-Pierre depuis longues années, à pareille époque.

Mission de Savennières. — Le troisième dimanche de Carême 1891, les PP. Roux et Samson arrivaient à Savennières, paroisse éloignée d'Angers de 14 kilomètres. La mission de quatre semaines que les missionnaires venaient donner devait se terminer le saint jour de Pâques. En arrivant, ils apprirent une bien triste nouvelle : le vénérable curé de Savennières était tombé gravement malade depuis deux jours. Cette douloureuse circonstance jeta comme un voile de deuil sur la paroisse tout entière ! Cependant, d'après le désir vivement exprimé par le vénérable malade, les missionnaires devaient agir comme s'il eût été présent. Les réunions eurent donc lieu régulièrement matin et soir, accompagnées des diverses cérémonies en usage dans nos missions. Le bon curé voulut que des conférences dialoguées fussent données aux hommes. Elles eurent un plein succès. Le jeudi saint, près de quatre cents femmes s'approchèrent de la sainte table, et le jour de Pâques, trois cents hommes suivaient leur exemple. Après les sermons de clôture, M. le vicaire monta en chaire pour lire à tout le peuple les adieux du vénéré curé qui, depuis cinquante

ans, dirigeait la paroisse, avec tant de zèle et de dévouement. Des larmes coulèrent de tous les yeux et des prières ferventes montèrent vers le ciel pour obtenir la prolongation d'une vie toute consacrée à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

LES ŒUVRES.

Les œuvres de la maison d'Angers ne varient guère. Pendant que les Pères missionnaires parcourent les villes et les campagnes pour porter la bonne nouvelle de l'Évangile, le cher P. Cléach, fidèle au poste d'honneur que lui a confié l'obéissance, consacre sa vie au dépôt de mendicité d'Angers.

C'est là que le Père aime à se trouver tous les jours de l'année avec ses cent quarante vieillards, qu'il instruit avec soin, qu'il console avec charité, qu'il visite à l'infirmerie, et auxquels il assure, à l'heure de la mort, les secours religieux qui doivent leur ouvrir le ciel. Pour leur procurer ce bonheur, il ne les abandonne jamais dans leurs derniers moments ; il établit sa demeure auprès de leur lit d'agonie, heureux d'accompagner leur dernier soupir d'une dernière absolution. Ce dévouement faisait dire un jour à la Mère supérieure : « Je voudrais bien mourir, tandis que vous êtes notre aumônier ; je serais assurée d'avoir toujours une bonne absolution au moment où je paraîtrais devant le bon Dieu. »

En temps ordinaire, le zélé aumônier s'entretient volontiers avec ceux qui sont encore éloignés des pratiques religieuses, ne se laissant rebuter ni par leur ignorance, ni par leur incrédulité, réfutant leurs objections et triomphant peu à peu de toutes leurs résistances. A l'égard des religieuses qui dirigent l'établissement, le P. Cléach est toujours bon et charitable. Il est heureux de leur éviter la peine d'aller jusqu'à la paroisse pour

assister à la messe tous les matins. Quelle que soit la rigueur de la saison et les difficultés des chemins, on le verra tous les jours, hiver comme été, rendu à l'hospice à six heures pour célébrer la sainte messe.

A Pornichet, nous retrouvons le P. Chevassu *toujours* l'homme de la règle et du devoir, remplissant avec une scrupuleuse exactitude les fonctions d'aumônier des Sœurs de la Sainte-Famille et des Dames pensionnaires, qui arrivent à Bonne-Source pendant la saison des bains de mer. Sa conduite, toujours correcte et religieuse, édifie la communauté et fait du bien aux personnes étrangères. Il est dans les meilleurs termes avec le curé de Saint-Sébastien et avec les prêtres de la contrée, correspondant régulièrement avec son supérieur, le tenant au courant de tous ses actes et n'agissant jamais que d'après ses conseils. Cette année, le P. Chevassu a eu le précieux avantage de passer plus d'un mois entier dans sa communauté d'Angers.

La communauté d'Angers compte dix religieux, sept pères et trois frères : les PP. Roux (Marius), supérieur ; Lenoir (Charles), premier assesseur, admoniteur ; Cléach, deuxième assesseur, préfet des Frères convers et aumônier du dépôt de mendicité ; Chevassu, aumônier des Sœurs de l'Espérance, à Pornichet ; Fauche ; Colin (Jean-Baptiste) et Samson ; les Frères Roussenq, cuisinier ; Peyre, jardinier, et Huard (Vital), portier et sacristain.

Je termine ce rapport, mon très révérend Père, en vous priant de bénir vos enfants dévoués de la maison d'Angers, et en particulier celui qui est heureux de vous offrir l'hommage de sa filiale et respectueuse affection en N. S. et M. I.

M. Roux, o. m. i.

MAISON D'AUTUN.

Très révérend Père,

La maison de Saint-Jean d'Autun est en retard avec les annales de la Congrégation. La mort du très regretté P. Marchal, l'enchaînement des travaux apostoliques et, il faut le dire aussi, la répugnance que soulève naturellement l'obligation de raconter des douleurs peuvent expliquer mon silence. On ne se résout pas facilement à de semblables récits. Les larmes attristées sont peu faites pour figurer à côté des chants de triomphe qui remplissent nos annales. Les réclamations renouvelées du R. P. Augier, ses essais de gronderie fraternellement affectueuse triomphent de tous les obstacles et me font accomplir un devoir que je regrette de n'avoir pas pu réaliser plus tôt.

Vers le milieu de février 1890, une attaque de paralysie a soudainement jeté la maison de Saint-Jean et la Congrégation dans le deuil, en enlevant le R. P. Marchal à notre affection. Ce terrible mal éclata le jeudi 13 février, vers midi. Le R. P. Marchal, supérieur de la maison et curé de la paroisse Saint-Jean, éprouvait, depuis le matin, quelque chose d'insolite dans le cerveau, une sorte de lourdeur accompagnée d'impuissance, d'éblouissements et de vertiges. Se raidissant, comme toujours, contre son mal, le bon Père alla faire le catéchisme et vint, pour le dîner, au réfectoire qu'il dut quitter pour aller se reposer.

Le jeune P. Trévien, vicaire, seul alors avec les Frères à la maison, ne tarda pas à rejoindre le R. P. Supérieur dans sa cellule, et, voyant le mal se prononcer menaçant, fit appeler les Sœurs et le médecin.

Au premier signal, les Sœurs de Saint-Joseph de

Cluny, dont le dévouement aux personnes et aux choses de notre maison s'est toujours montré plein d'empressement et de piété généreuse, environnent leur Père vénéré. L'excellente Mère Constance, dont l'esprit et le cœur ont vu, ressenti et mesuré de suite le malheur qui nous menace et la privation que la divine Providence va leur imposer, ne veut céder à personne la satisfaction d'être la plus dévouée.

Héroïque Mère! oubliant qu'elle entre à peine en convalescence d'une désastreuse fluxion de poitrine qui l'a menée aux portes du tombeau, elle multiplie ses efforts, ses soins dévoués, ses veilles, ses larmes, ses prières, et donne sa précieuse vie sans avoir l'espérance de conserver à l'affection de nos Pères et de ses filles la vie du Père vénéré pour lequel elle s'est immolée! Pauvre bonne Mère! Elle suivra immédiatement dans la tombe le Père dévoué pour lequel sa reconnaissance filiale ne reculait devant aucun sacrifice! La mort ne les a presque pas séparés! En quinze jours, elle a fait passer dans l'église Saint-Jean les cercueils du Père et de la Mère, et rempli la demeure des Pères et le couvent des Sœurs de larmes et de désolation.

Le docteur, arrivé en toute hâte, déclare l'attaque de paralysie mortelle et conseille l'administration des derniers sacrements. Le bon P. Trévien, le cœur gros de tristesse, remplit ce devoir de piété filiale.

Le vénéré malade ne parlait plus; mais fixait ses regards affectueux sur tous ceux qui l'approchaient pour lui rendre service ou lui témoigner leur douloureuse sympathie. De sa main gauche demeurée libre, il serrait et agitait sa croix d'oblation, ayant l'air de dire sa reconnaissance pour les soins empressés dont il était l'objet, et ses regrets de ne pouvoir autrement exprimer les sentiments qui remplissaient son cœur.

Qu'ils ont été tristes et consolants les jours qui ont précédé et suivi la mort de notre Père!

La nouvelle de l'événement malheureux qui nous frappait s'était répandue en ville. De l'évêché, des presbytères, des séminaires, des diverses communautés religieuses, de tous les quartiers de la ville et de la paroisse, les amis du R. P. Supérieur et de la maison venaient prendre des nouvelles du vénéré malade, lui témoigner les sentiments de la condoléance la plus affectueuse, et lui exprimer à la fois leur peine profonde et leurs meilleurs souhaits. Puis, quand tout fut fini, quand, dès la première heure de la matinée du 17 février, le bon P. Marchal eut rendu sa belle âme à Dieu, le concours des visiteurs se multiplia. On aurait dit un continuel pèlerinage à la chambre mortuaire toujours remplie d'amis attristés et recueillis.

Les funérailles furent une sorte de triomphe. La vaste église Saint-Jean était comble. M. le curé de Notre-Dame officia. M. l'archiprêtre de la cathédrale fit avec une visible émotion l'éloge du défunt et nous fit admirer, dans notre Père, l'ami des enfants et le père des pauvres. Enfants et pauvres étaient là pour rendre authentique l'éloge funèbre et le faire pénétrer émouvant dans tous les cœurs! M. le vicaire général Mangematin présida la cérémonie de l'absoute, puis, avec un interminable cortège de chanoines, de prêtres, de religieuses, d'amis, de paroissiens, d'enfants et de pauvres, on conduisit à sa dernière demeure le corps du très regretté P. Marchal. Le R. P. Provincial, accouru de Notre-Dame de Sion pour assister à cette lugubre cérémonie, conduisait le deuil. Il put voir l'estime générale dont le bon Père était honoré, et les regrets universels qu'il laissait. Le nom du vénéré défunt sortait béni de toutes les bouches, son souvenir se révélait ineffaçable dans tous les

cœurs! *In memoria æterna erit justus, ab auditione mala non timebit.*

La mort inattendue du bon P. MARCHAL est devenue l'occasion d'un changement important dans l'administration de notre maison. Le R. P. Provincial a profité de cette douloureuse circonstance pour réaliser le dessein qu'il avait formé, depuis plusieurs années, de séparer le supériorat de la maison d'Autun de la charge de curé de la paroisse Saint-Jean. Persuadé qu'il en résulterait de véritables avantages pour l'œuvre des missions, but principal de la fondation de notre résidence par Mgr de Marguerie, d'accord avec notre vénéré fondateur, le R. P. Provincial voulut opérer cette séparation.

« Il convient, nous dit-il, que le Supérieur marche à la tête de ses missionnaires et les conduise lui-même sur le champ de bataille. La paroisse ne pourra elle-même que mieux profiter des soins de son curé déchargé de la sollicitude qui accompagne toujours la direction d'une communauté. »

Le bon Père MARCHAL avait à peine rendu son âme à Dieu qu'un nom volait de bouche en bouche. L'évêché, le clergé de la ville, les Pères et Frères de la maison, les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, la généralité des paroissiens, remplis encore des heureux souvenirs laissés par le R. P. BERNARD, qui avait déjà administré la paroisse, désignaient cet excellent Père au choix de nos premiers supérieurs. Les mêmes souvenirs avaient fait naître la même pensée dans l'esprit du T. R. P. Général et du R. P. Provincial. Le R. P. BERNARD vint donc de Notre-Dame de l'Osier reprendre l'administration de la paroisse Saint-Jean. La direction de la maison et de toutes ses œuvres fut imposée à un pauvre vieux missionnaire qui ne se croyait pas fait pour diriger ses frères, mais qui dut s'incliner.

La sainte obéissance assure le triomphe... et il faut croire que les supérieurs majeurs ont des grâces particulières pour prendre des résolutions et créer des situations qui sembleraient de nature à étonner.

Que la très sainte volonté de Dieu soit faite! Que son saint nom soit béni!

Nous n'étions pas au bout de nos épreuves. L'année ne devait pas finir sans amener une sorte de nouveau deuil. Ce n'était plus le départ pour les cieux d'un membre de la famille, c'était la disparition d'une œuvre confiée aux soins du R. P. curé et administrée, dans ses exigences particulières, par le R. P. vicaire auquel elle assurait un mince traitement : je parle de la direction spirituelle des élèves de l'École de cavalerie.

Les élèves de l'École de cavalerie, placés par le gouvernement dans le magnifique petit séminaire dont on a dépouillé le diocèse d'Autun, avaient leur service religieux provisoire à Saint-Jean. L'église Saint-Jean est bien retirée. Le quartier dont elle est le centre n'est pas attrayant, et la population qui la devrait fréquenter est plus qu'indifférente! Les officiers et les soldats, trouvant peu de satisfaction dans la fréquentation régulière de cette église, rêvaient de la cathédrale et demandaient que leurs offices fussent faits dans la première et dans la plus belle église de la cité. Malgré les répugnances connues de Mgr l'évêque de voir s'afficher à la cathédrale les jeunes intrus qui occupent son petit séminaire, les démarches officiellement faites pour cette translation obtinrent plein succès. Le mince traitement fait jusque-là au Père de Saint-Jean qui s'occupait de l'œuvre fut immédiatement doublé pour le nouvel aumônier. L'humiliation qui nous en revenait n'était pas petite. On pouvait penser et dire que les directeurs successifs de cette œuvre n'étaient pas aptes au ministère

difficile qui leur avait été confié, et que officiers et soldats quittaient Saint-Jean parce que rien d'intéressant ne pouvait ni les y attirer ni les y retenir ; d'aucuns ont fait mine de croire que le soupçon était fondé. Mais Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Autun m'a donné l'assurance qu'on n'était pas mécontent du service des Pères, que MM. les militaires avaient toujours réclamé la cessation de leur obligation provisoire d'aller à la messe et aux vêpres à Saint-Jean, et la translation de leurs offices du dimanche à la cathédrale, leur paroisse. C'était fini !

Si l'humiliation était sensible, les regrets étaient petits. On pouvait même n'être pas fâché de voir disparaître de l'église Saint-Jean un certain nombre de jeunes soldats de seize à dix-huit ans dont la tenue, les paroles et les manières remplissaient de tristesse et de dégoût les Pères chargés de faire les offices et les instructions pour eux. Puissent ces jeunes soldats se montrer, à la cathédrale, plus dignes et plus chrétiens ! Puisse le nouvel aumônier, dont les talents, le zèle et les ressources pécuniaires ne laissent rien à désirer, voir ses travaux et ses sacrifices récompensés par d'heureuses et saintes consolations !

Les travaux accomplis, ces dernières années, par les Pères de la maison de Saint-Jean sont les travaux ordinaires d'une maison de missionnaires : missions, carêmes, mois de Marie, retraites pascales, retraites religieuses, retraites de congréganistes, de pensionnats, de premières communions, neuvaines, octaves, sermons détachés pour fêtes, adorations et circonstances particulières.

Quatre missionnaires sont habituellement sur la brèche pendant sept ou huit mois de l'année. Les RR. PP. curé et vicaire quittent parfois la résidence et le ministère paroissial et prêtent le concours de leur zèle au ministère des retraites et missions.

Sans être partout et toujours brillantes, ces campagnes apostoliques sont à peu près consolantes toujours. Les populations évangélisées sont parfois si dépourvues de mouvement et d'entrain, elles sont parfois si indifférentes et blasées sur les choses de l'âme, de la religion et du ciel, que les apôtres doivent être richement approvisionnés de patience, de courage, de bonne volonté et de charité dévouée pour ne se laisser déconcerter par rien et pour obtenir, par leur zèle et leurs prières, des triomphes inespérés qui émerveillent les paroissiens, remplissent le clergé de satisfaction et dédommagent les missionnaires de leurs fatigues.

Ces merveilles de régénération, faciles toujours, je puis dire habituelles dans les paroisses du Brionnais et du Charollais, n'ont pas été rares dans les autres contrées moins chrétiennes.

En 1889, sous la direction du très regretté père Marchal, les RR. PP. Magnin, Girard, Paquet et Belner ont réalisé ces travaux, expérimenté ces difficultés, goûté ces consolations dans 5 missions, 4 retraites pascales, 2 mois de Marie, 12 retraites de première communion, 2 retraites de congréganistes, 2 retraites religieuses, 3 retraites d'enfants, dans quatre services de paroisses et dans quelques sermons de circonstances.

Vers le mois d'août de cette même année 1889, le R. P. Girard fut transféré sur le sommet béni de Montmartre où il avait fait, en juin, des essais glorieux et le directeur du petit apôtre, le R. P. Paquet, s'en alla continuer, dans la Nièvre, avec les Pères de Saint-Andelain, les courses de son laborieux et consolant apostolat. Les RR. PP. Rousseau et Reynaud vinrent à Autun, l'un de Montmartre, l'autre de Pontmain, pour occuper les places vides et se mirent aussitôt en campagne pour achever les travaux de l'année.

En 1890, après les jours du grand deuil, tandis que le R. P. Bernard, malgré sa délicate santé, se tient fermement à son poste de curé et continue, avec le concours du R. P. Trévien, la difficile et peu consolante administration de la paroisse, les RR. PP. Magnin, Belner, Rousseau, Reynaud se partagent la besogne apostolique qui grandit. Six missions, dont deux fort éloignées (la mission de Golbez aux portes d'Épinal (Vosges) et la mission de Cholet dans la Vendée angevine, le carême de Notre-Dame à Laval, 4 retraites pascales, 18 retraites de première communion, 5 retraites religieuses, 5 retraites de congréganistes et pensionnats, 2 neuvaines, 2 services de paroisse et nombre de sermons détachés tiennent les missionnaires en campagne pendant la plus grande partie de l'année. Tous ces travaux, entrepris avec zèle, soutenus avec courage et bénis de Dieu, ont consolé les missionnaires qui les ont donnés. Quelques-uns mêmes ont jeté de l'éclat et valu quelque considération à la maison de Saint-Jean. Que nos Pères et Frères s'en réjouissent ! Que le bon Dieu en soit béni !

L'année 1891 s'ouvrait à l'issue de la lointaine et glorieuse campagne de Cholet. Les Pères de Saint-Jean allaient travailler au cœur même du diocèse et donner de difficiles missions dans les différentes paroisses qui avoisinent Autun. Une température exceptionnellement rigoureuse devait les obliger à lutter contre la neige et les frimas autant que contre l'indifférence reconnue des populations. Rien ne les arrête. Les campagnes projetées sont entreprises résolument et, par la grâce de Dieu, menées à bonne fin au delà de toutes les espérances.

A l'annonce des missions de Cordesse, d'Épinac, de Brion et d'Auxy, des sentiments de craintes et de pieuse sympathie se lèvent dans le cœur de Monseigneur l'évêque et des prêtres d'Autun. On se demande, avec une sorte

de curiosité anxieuse, ce que la grâce d'une mission fera de merveilleux en ces paroisses, et l'on fait les plus ferventes prières et les meilleurs souhaits pour les populations évangélisées et pour les pauvres travailleurs.

Le R. P. Belner, secondé par le R. P. Trévien, vicaire, qui va faire ses premières armes, ouvre la mission de Cordesse et tandis qu'il semblait n'avoir rien à prendre, ne laisse à peu près rien et obtient un triomphe complet.

Le R. P. Robinet, qui nous arrive soudainement de Limoges, comme de précieuses étrennes de bonne année, en remplacement du bon P. Rousseau dont le départ imprévu remplit notre cœur, notre maison et nos amis de regrets, va prendre goût aux missions de la Bourgogne, dans le Charollais. Secondé par le R. P. Magnin, il enlève facilement la paroisse chrétienne de Dyo.

Pendant ce temps les RR. PP. Belner et Reynaud battent en brèche la paroisse d'Epinac. Une centaine de femmes et une douzaine d'hommes à peine remplissaient leur devoir pascal. Après trois semaines de mission, près de sept cents femmes et plus de deux cents hommes étaient agenouillés à la table sainte.

Le jour même de la clôture de la belle mission d'Epinac, les RR. PP. Robinet et Reynaud ouvrent la mission d'Auxy et les RR. PP. Belner et Magnin celle de Brion. Le bruit des triomphes de Cordesse et d'Epinac avait déjà remué et préparé ces nouvelles et meilleures paroisses dont les pieux curés, nos vieux et fidèles amis, remercieront bientôt le bon Dieu pour les merveilles de régénération et de salut opérées en elles par la grâce de la mission.

Quatre retraites pascales de quinze jours, 18 retraites de première communion, plusieurs retraites de congréganistes et pensionnats, maints sermons de circonstances suivent ces grands travaux et nous font

atteindre le mois de juillet qui ramène et retient les missionnaires à la communauté. Le repos dont ils y jouissent est bien mérité et favorise les études théologiques et les exercices religieux dans lesquels ils doivent retremper leur âme et renouveler leurs munitions apostoliques.

Un aide précieux nous est encore donné. Le R. P. Pélissier vient de Jersey à Saint-Jean remplir la charge d'économe et faire les fonctions de vicaire. Si des raisons de santé ne permettent pas à ce bon père d'affronter les grands travaux des missions, ses talents et son zèle nous le tiendront utile et dévoué pour tous les autres genres d'apostolat. Son arrivée parmi nous est, comme l'arrivée du R. P. Robinet, une bonne fortune pour nos œuvres et une vraie satisfaction pour notre communauté. Que le Seigneur en soit béni !

Quatre frères convers soutiennent nos travaux et vivent de notre vie : les bons frères Reboul, Basset, Ferré, Maugard. Ils dépensent, tous les jours, ce qu'ils peuvent de bonne volonté pour la tenue de la maison, de la sacristie de la paroisse, de la cuisine et de notre vaste jardin. Des succès relatifs répondent à leurs efforts. Unis aux succès des missionnaires, ces précieux fruits des travaux de nos frères multiplient la somme de nos félicités communes, augmentent nos joies de famille et consolident les liens charitables de la véritable fraternité.

Veuillez agréer, très révérend Père, les sentiments de respectueuse et filiale affection que je suis heureux de vous exprimer au nom des Pères et Frères de Saint-Jean.

Daignez bénir tous vos enfants d'Autun sans oublier le plus pauvre.

Votre très humble et tout filialement dévoué,

L. Reynaud, o. m. i.

VARIÉTÉS

SACRE DE MONSEIGNEUR PASCAL.

Le Consistoire secret tenu au Vatican le 4 juin dernier a été particulièrement honorable pour notre Congrégation : trois de nos missionnaires y ont été l'objet d'une haute distinction. Mgr Paul Durieu a cessé d'être vicaire apostolique pour entrer dans la hiérarchie, en échangeant son titre d'évêque de Marcopolis *in part. infid.*, contre celui d'évêque de New-Westminster. C'est en cette dernière qualité qu'il continue de gouverner la Colombie britannique, devenue un diocèse régulier.

Le R. P. Émile Grouard a été proclamé évêque d'Ibora, *in part. infid.*, et délégué comme vicaire apostolique de l'Athabaskaw-Mackenzie.

Le R. P. Albert Pascal a reçu le titre d'évêque de Mosinopolis, *in part. infid.*, et a été délégué comme vicaire apostolique de la Saskatchewan, vicariat détaché du diocèse de Saint-Albert, et récemment érigé par le Souverain Pontife.

Mgr Grouard a été sacré à Saint-Boniface le 1er août. Le sacre de Mgr Pascal a eu lieu à Viviers le 28 juin.

Quelques semaines avant le Consistoire, nous avions appris que le R. P. Pascal était agréé par le Souverain Pontife. Aussitôt le T. R. P. Général avait écrit à Monseigneur l'évêque de Viviers pour lui annoncer l'élévation d'un enfant de son diocèse à la dignité épiscopale, et lui demander de vouloir bien le consacrer dans la

cathédrale de Viviers, au milieu de ses condisciples et de sa parenté.

Mgr Bonnet s'était empressé de répondre par la plus gracieuse acceptation.

Étant venu à Paris pour assister, le 5 juin, à la bénédiction solennelle de la basilique du Sacré-Cœur, il convint avec nous que le sacre aurait lieu le dimanche, 28 juin, pas plus tard. Sa Grandeur, voulant donner à cette cérémonie un grand éclat, tenait à ce qu'elle se fît avant le départ de son grand séminaire pour les vacances.

Tout dépendait de l'expédition du bref pontifical instituant le nouvel évêque.

Nous pressâmes dès lors cette expédition, mais une fois de plus nous avons appris à compter avec la lenteur romaine. A peu près tous les jours, par la poste ou par le télégraphe, nous fatiguions notre pauvre procureur de Rome qui, à son tour, assiégeait sans cesse les bureaux de la Propagande.

Entre temps nous nous étions assuré le concours de Mgr Robert, évêque de Marseille, et de Mgr Balaïn, évêque de Nice, pour être prélats assistants. Deux Ardéchois pour en consacrer un troisième dans la cathédrale de l'Ardèche : tout se préparait pour une vraie fête de famille.

Enfin, après plusieurs fausses alertes et au plus fort de nos sollicitudes, le document pontifical arriva le 24 juin. Il s'en allait temps. Les trois prélats consécrateurs furent aussitôt prévenus par dépêches, ainsi que Mgr Pascal. Celui-ci était déjà en retraite à l'évêché de Viviers. Il avait eu la pensée de faire cette retraite au grand séminaire, mais Mgr Bonnet avait voulu absolument le garder près de lui, et il n'est pas d'attentions et de soins affectueux qu'il ne lui prodiguât.

A l'exemple de leur évêque, prêtres et séminaristes, à Viviers, rivalisaient de sympathie et de générosité pour le prélat missionnaire. Tous les élèves du grand séminaire avaient voulu lui faire leur offrande. Ceux d'entre eux qui n'avaient, en cette fin d'année, point d'argent de reste, disposèrent de la somme destinée à payer leur voiture de retour au pays, se réservant de faire la route à pied. Ce trait est d'une inspiration touchante. Monseigneur de Viviers s'en montrait fier et n'en parlait pas sans une joyeuse émotion. Nous sommes heureux d'en parler à notre tour comme d'un fait qui met en grand relief l'excellent cœur de ces lévites du sanctuaire. Nos missionnaires d'Amérique, d'Asie et d'Afrique y verront le grand intérêt qu'éveille leur vie si pleine de dévouement et de sacrifices, et en supporteront plus courageusement les rigueurs.

Nous voici à la veille du sacre. Le T. R. P. Général avait délégué son premier assistant pour le représenter à cette cérémonie. Le R. P. Soullier arriva à Viviers le 27 juin, vers le milieu du jour. Mgr Balaïn arriva à son tour deux heures plus tard. Mgr Robert, qui devait partir immédiatement après le sacre pour aller faire le lendemain une ordination à Marseille, avait pris l'avance et se trouvait à Viviers depuis deux jours. De nombreux ecclésiastiques étaient accourus de toutes les directions pour prendre part à la fête. Citons, parmi ceux qui étaient étrangers à l'Ardèche, M. le chanoine Goure, de Lyon, si dévoué à nos missions du Nord-Ouest, et M. le chanoine Boutières, curé de Luynes, près d'Aix, qui s'est fait l'ami et le bienfaiteur de Mgr Pascal. Il a dans sa paroisse, à la tête de son école de filles, la sœur aînée du nouvel évêque, religieuse de Saint-Joseph des Vans. Cette bonne religieuse était aussi à Viviers ainsi qu'un grand nombre des membres de sa famille.

La famille Pascal est connue dans l'Ardèche par les traditions d'honneur, de noble simplicité et de fidélité religieuse qui l'ont toujours distinguée. Les mœurs patriarcales n'y ont jamais subi d'éclipse. Elle a fourni à l'Église une série ininterrompue de prêtres et de religieuses en même temps qu'elle donnait à la patrie des soldats d'élite et à l'agriculture des bras vaillants. Elle est encore du nombre de ces familles, hélas! devenues trop rares, où abonde la sève qui produit les apôtres, les confesseurs et les martyrs. Dieu lui donne aujourd'hui un évêque. Nous pouvons dire que l'arbre est digne d'un tel fruit.

La mère de Mgr Pascal mourut deux ans après le départ de son fils pour l'Amérique, et l'on put croire que le chagrin causé par ce départ avait abrégé ses jours. Ainsi sont les mères, même les plus chrétiennes. Elles ont beau se montrer généreuses dans le sacrifice qu'elles font à Dieu de leurs enfants, ce sacrifice creuse dans leurs cœurs un abîme, non de regrets, mais de douleur maternelle qui doit les recommander puissamment aux tendresses du Cœur de Dieu et aux récompenses célestes. Nous aimons à penser au rayonnement qui a dû se produire dans le cœur glorifié de la mère du nouvel évêque au sein de l'éternelle félicité, quand elle a vu son cher Albert orné de la dignité des pontifes et toute sa famille en recevoir, dans l'estime du peuple chrétien, un reflet d'honneur.

Par une attention d'extrême délicatesse, Monseigneur de Viviers avait nommé chanoines de sa cathédrale, à l'occasion du sacre, M. l'abbé Fabre, archiprêtre des Vans, M. Payan, curé de Saint-Hippolyte des Brès, tous les deux proches parents et amis intimes du nouvel évêque, et M. Chaussinand, archiprêtre du canton de Joyeuse, où se trouve Saint-Genest, paroisse natale de Mgr Pascal.

C'est le très digne frère du vénéré supérieur du grand séminaire du Puy dont nous avons eu naguère le regret d'apprendre la mort. A ces trois ecclésiastiques, si dignes d'une pareille distinction, nous devons ajouter M. l'abbé Boyer, pro-secrétaire de l'évêché, docteur en théologie et en droit canon. Les quatre nouveaux dignitaires devaient étrenner leur mosette à la cérémonie du sacre.

Pour représenter la Congrégation à cette cérémonie, il y avait à Viviers, avec le R. P. Soullier, les RR. PP. Célestin Augier, provincial du Midi, Fayette, Supérieur de Notre-Dame de Bon-secours, Avignon, l'un de ses assesseurs, et Séméria, modérateur du scolasticat de cette maison; sans parler de Mgr Balaïn, chez qui, comme nous le savons tous, la dignité épiscopale recouvre un si excellent cœur d'Oblat.

Nous voici enfin à la grande et belle journée du 28.

Le temps est superbe. La petite ville de Viviers est pleine d'animation. De nombreux fidèles sont accourus de toutes parts; ils veulent assister à la solennelle consécration d'un compatriote. On sent que pour tous c'est une fête de famille. Puis, ces sortes de solennités sont si rares! Depuis le sacre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, 22 novembre 1863, la cathédrale de Viviers n'avait pas vu de consécration épiscopale. Douze ans auparavant, en novembre 1851, Mgr Taché était venu du fond de l'Amérique s'y faire sacrer par notre vénéré Fondateur, assisté de Mgr Guibert, évêque de Viviers, et de Mgr Chartrousse, évêque de Valence. Mgr Pascal n'avait alors que trois ans et ne connaissait que les caresses de sa mère. Et le voilà aujourd'hui devenu le suffragant de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. Comme lui, il vient des glaces de l'Amérique boréale, recevoir à Viviers la plénitude du Saint-Esprit des mains d'un évêque fidèle

héritier du grand caractère et des vertus de ceux qui présidèrent au sacre de 1851. Comme lui, il ira rejoindre ses chers sauvages et reprendre un apostolat de vingt ans dans une province ecclésiastique qui compte aujourd'hui cinq évêques Oblats et qui, par l'étendue territoriale, est la plus vaste du monde.

Que de chemin parcouru depuis quarante ans, et que de grandes œuvres accomplies *in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis, in jejuniis* (1), *in laboribus plurimis* (2), pour l'extension de l'Eglise, pour le salut des âmes les plus abandonnées, pour la gloire du saint nom de Dieu!

On comprend ce que de telles circonstances devaient imprimer de particulièrement grand et de saisissant au sacre du 28 juin. « C'est que, dit la *Semaine religieuse de Viviers*, dont nous reproduisons le récit, sous cette figure de missionnaire, jeune encore, mais hâlée de bonne heure par les rudes fatigues de l'apostolat, il y avait un tel reflet de vertu vraie, de candeur d'âme, d'héroïsme qui s'ignore, que l'assistance tout entière se sentait saisie par un charme étrange et captivant, et que, instinctivement, elle évoquait les souvenirs de la primitive Eglise, où les évêques sacrés de la veille, se préparaient au martyre du lendemain.

« A huit heures, la maîtrise, le grand séminaire, MM. du chapitre, les représentants du clergé en grand nombre se réunissent, en habits de chœur, dans la grande salle de l'évêché pour conduire processionnellement à la cathédrale l'Evêque élu. Le cortège se forme et déploie sa longue ligne dans la cour d'honneur, précédant Mgr Pascal, accompagné, comme chacun des prélats, de deux dignitaires qui l'assistent. Viennent ensuite

(1) II Cor., VI, 4.
(2) *Ibid.*, XI, 23.

Mgr Balaïn, évêque de Nice, Mgr Robert, évêque de Marseille, prélats assistants du sacre, l'un et l'autre enfants si justement honorés du diocèse de Viviers, prêtant leur religieux et fraternel appui au nouvel élu que la terre natale donne encore à l'Eglise, enfin, Monseigneur l'Évêque de Viviers, prélat consécrateur. La fanfare de la ville et des Usines de Lafarge ouvre la marche, méritant plus que jamais les éloges unanimes par la précision et la justesse d'attaque, l'entrain et le bonheur d'exécution dont elle n'a cessé de faire preuve jusqu'au bout dans la série de ses morceaux brillants. Toute la rue de Latrau que traverse le cortège est tendue de guirlandes de verdure mêlées de fleurs et d'oriflammes aux couleurs pontificales et françaises.

« Lorsque le cortège pénètre dans la cathédrale, dont la grande nef est littéralement envahie par la foule immense de fidèles en habits de fête, le coup d'œil est superbe. L'ornementation du chœur est simple, mais d'un bel effet : au fond de l'abside, dominant tout le reste, l'écusson pontifical et les armes de Léon XIII, se détachant vivement sur fond rouge avec inscription en lettres d'or ; en haut de l'autel, les armes de Monseigneur de Viviers; sur les côtés, celles de Nosseigneurs de Marseille et de Nice. Qu'ajouter, d'ailleurs, à la beauté architecturale des grandes lignes du chœur, à cette couronne de dignitaires ecclésiastiques de tout rang, de prêtres et de lévites, qui fait au sanctuaire une si vivante et si magnifique parure?

« Au-dessus du petit autel latéral, dressé conformément aux prescriptions liturgiques, sont les armoiries du nouvel évêque, représentant un pêcheur retirant ses filets, avec la devise qu'il a choisie : *In verbo autem tuo laxabo rete* (sur votre parole, je jetterai mes filets). La devise traduit admirablement les sentiments intimes

du prélat missionnaire : son humilité, sa foi vive, son cœur d'apôtre, un cœur d'or, sont bien là dans ces paroles de Pierre que, par une heureuse inspiration, il a faites siennes (1). »

L'imposante cérémonie commence et se poursuit au milieu des rites solennels et des prières touchantes dont l'Église accompagne la consécration de ses Pontifes. Nous n'entreprendrons pas de les décrire. Après le sacre et l'offrande du saint Sacrifice, le nouvel évêque s'assied sur son trône, la mitre sur la tête ; dans ses mains couvertes des gants symboliques, il reçoit la crosse, emblème de son autorité. A lui, maintenant, de bénir. Le consécrateur entonne le *Te Deum* ; l'élu se lève, fait le tour de l'église, ayant à ses côtés les deux prélats assistants ; il bénit les fidèles, et, au premier rang, avec une émotion profonde, les représentants de sa chrétienne et patriarcale famille : quatre frères, une sœur et une nièce religieuses, et autres membres présents, au nombre de plus de trente.

« A la fin, comme couronnement de la belle cérémonie, se place l'épilogue si touchant des souhaits. Trois fois, le nouveau prélat consacré fléchit le genou et, se rapprochant graduellement du prélat consécrateur et de ses deux assistants, leur adresse le souhait : *Ad multos annos !* La voix du jeune évêque, d'un timbre expressif, se surélevant, à chaque reprise, suivant le rythme liturgique et retombant doucement sur la note finale, produit

(1) Voici, dans le langage héraldique, la composition du blason de Mgr Pascal : *Parti au premier degré d'azur chargé d'une croix d'argent, plantée dans une terrasse de sinople, accompagnée de la lance, l'éponge et la couronne d'épines, de sables avec les sigles O. M. I. d'argent ; au deuxième coupé d'argent à l'étoile rayonnante d'or mouvant du chef à sénestre ; à la mer d'azur, portant une barque d'or dans laquelle un pêcheur de carnation tire un filet rempli de poissons d'argent.*
Devises : *Pauperes evangelizantur* et *In verbo autem tuo laxabo rete.*

une impression singulière sur l'assistance qui écoute, silencieuse et émue. Il y a le charme des souhaits, mais il y a aussi la mélancolie des adieux. L'apôtre reviendra-t-il encore fouler le parvis sacré où il a reçu l'onction sainte ? Reverra-t-il jamais la terre natale qu'il va quitter bientôt ? Mais, que lui importe à lui conquérant des âmes, sûr de trouver Dieu partout ! »

La fête religieuse est terminée. Tout s'y est passé avec une dignité et un ordre parfaits. La cérémonie n'a pas duré moins de trois heures, mais elle n'a paru longue à personne.

« L'évêque consacré est alors ramené processionnellement au palais épiscopal. Sur tout le parcours, la foule se presse, respectueuse, très sympathique, tout à fait conquise par l'affabilité naturelle du prélat et le rayonnement de vertu qui se dégage de toute sa personne. »

Revenu dans la grande salle de l'évêché, Mgr Pascal reçoit l'accolade de l'évêque consécrateur et des deux évêques assistants. Le P. Soullier vient alors se mettre à genoux devant lui pour baiser ses mains épiscopales et demander sa bénédiction en faveur du T. R. P. Général, de ses assistants et de toute la Congrégation. Tous les ecclésiastiques présents viennent à leur tour baiser son anneau et se faire bénir.

« A midi, Monseigneur de Viviers réunit à sa table les représentants du clergé en assez grand nombre. C'est la fête intime ; une cordialité respectueuse ne cesse pas d'y régner un instant. Vers la fin, M. Desmartin, directeur de la maîtrise, adresse le discours suivant à Mgr Pascal, son ancien élève :

Je demande humblement aux vénérables prélats ici présents, à toute l'honorable assistance, et spécialement à vous, Monseigneur, qui venez de recevoir l'onction épiscopale, la

du prélat missionnaire : son humilité, sa foi vive, son cœur d'apôtre, un cœur d'or, sont bien là dans ces paroles de Pierre que, par une heureuse inspiration, il a faites siennes (1). »

L'imposante cérémonie commence et se poursuit au milieu des rites solennels et des prières touchantes dont l'Église accompagne la consécration de ses Pontifes. Nous n'entreprendrons pas de les décrire. Après le sacre et l'offrande du saint Sacrifice, le nouvel évêque s'assied sur son trône, la mitre sur la tête ; dans ses mains couvertes des gants symboliques, il reçoit la crosse, emblème de son autorité. A lui, maintenant, de bénir. Le consécrateur entonne le *Te Deum* ; l'élu se lève, fait le tour de l'église, ayant à ses côtés les deux prélats assistants ; il bénit les fidèles, et, au premier rang, avec une émotion profonde, les représentants de sa chrétienne et patriarcale famille : quatre frères, une sœur et une nièce religieuses, et autres membres présents, au nombre de plus de trente.

« A la fin, comme couronnement de la belle cérémonie, se place l'épilogue si touchant des souhaits. Trois fois, le nouveau prélat consacré fléchit le genou et, se rapprochant graduellement du prélat consécrateur et de ses deux assistants, leur adresse le souhait : *Ad multos annos !* La voix du jeune évêque, d'un timbre expressif, se surélevant, à chaque reprise, suivant le rythme liturgique et retombant doucement sur la note finale, produit

(1) Voici, dans le langage héraldique, la composition du blason de Mgr Pascal : *Parti au premier degré d'azur chargé d'une croix d'argent, plantée dans une terrasse de sinople, accompagnée de la lance, l'éponge et la couronne d'épines, de sables avec les sigles O. M. I. d'argent ; au deuxième coupé d'argent à l'étoile rayonnante d'or mouvant du chef à sénestre, à la mer d'azur, portant une barque d'or dans laquelle un pêcheur de carnation tire un filet rempli de poissons d'argent.*

Devises : *Pauperes evangelizantur* et *In verbo autem tuo laxabo rete.*

une impression singulière sur l'assistance qui écoute, silencieuse et émue. Il y a le charme des souhaits, mais il y a aussi la mélancolie des adieux. L'apôtre reviendra-t-il encore fouler le parvis sacré où il a reçu l'onction sainte ? Reverra-t-il jamais la terre natale qu'il va quitter bientôt ? Mais, que lui importe à lui conquérant des âmes, sûr de trouver Dieu partout ! »

La fête religieuse est terminée. Tout s'y est passé avec une dignité et un ordre parfaits. La cérémonie n'a pas duré moins de trois heures, mais elle n'a paru longue à personne.

« L'évêque consacré est alors ramené processionnellement au palais épiscopal. Sur tout le parcours, la foule se presse, respectueuse, très sympathique, tout à fait conquise par l'affabilité naturelle du prélat et le rayonnement de vertu qui se dégage de toute sa personne. »

Revenu dans la grande salle de l'évêché, Mgr Pascal reçoit l'accolade de l'évêque consécrateur et des deux évêques assistants. Le P. Soullier vient alors se mettre à genoux devant lui pour baiser ses mains épiscopales et demander sa bénédiction en faveur du T. R. P. Général, de ses assistants et de toute la Congrégation. Tous les ecclésiastiques présents viennent à leur tour baiser son anneau et se faire bénir.

« A midi, Monseigneur de Viviers réunit à sa table les représentants du clergé en assez grand nombre. C'est la fête intime ; une cordialité respectueuse ne cesse pas d'y régner un instant. Vers la fin, M. Desmartin, directeur de la maîtrise, adresse le discours suivant à Mgr Pascal, son ancien élève :

Je demande humblement aux vénérables prélats ici présents, à toute l'honorable assistance, et spécialement à vous, Monseigneur, qui venez de recevoir l'onction épiscopale, la

permission d'exprimer en quelques mots les sentiments qui se pressent dans mon âme, et que m'inspire la générosité avec laquelle Votre Grandeur fit autrefois le sacrifice de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Il y a vingt et un ans, Monseigneur, que ces sentiments ont pris naissance dans mon cœur, et ils sont tout aussi vifs et aussi présents à mon esprit que s'ils y apparaissaient pour la première fois aujourd'hui.

Les paroles que vous prononciez au jour de votre départ de Viviers, Monseigneur, je les ai répétées trop souvent pour qu'elles ne soient pas connues de la plupart de ceux qui m'entendent en ce moment.

Mais, dussé-je ne les apprendre qu'à un seul, je me ferais un devoir de les redire encore une fois, pour qu'elles lui produisent l'heureuse impression qu'elles m'ont fait éprouver à moi-même.

« J'ai considéré, me disiez-vous, qu'il y a beaucoup de prêtres en France, et qu'il y a des peuples sans nombre qui ne connaissent point Jésus-Christ. Il serait dur pour mon cœur de ne point contribuer pour ma part à étendre le règne du divin Maître. Je sais que je vais causer un chagrin mortel à ma mère, mais elle a de la foi ; elle sait que nous nous reverrons au ciel : mon sacrifice est fait ; je ne la reverrai plus ici-bas. Je pars en prenant Dieu pour père, la très sainte Vierge pour ma mère, Mgr Cluт pour directeur, et les sauvages pour mes frères. »

Et, sans dire adieu à vos bons parents, vous êtes allé braver un climat de glace pour conquérir à Jésus-Christ des cœurs souvent plus chaleureux que les nôtres.

Depuis vingt ans et plus vous supportez des travaux qui épouvantent la faiblesse de tant d'autres. C'était trop peu pour votre grande âme. Par la voix de vos supérieurs, Jésus-Christ vient de vous montrer, comme à saint Paul, combien il vous reste à souffrir pour la gloire de son nom. Jusqu'à ce jour, vous n'avez évangélisé que quelques peuplades sauvages. Mais l'Église avait l'œil ouvert sur vos mérites ; elle vous établit aujourd'hui sur de plus vastes contrées : désormais vous gouvernerez une immense étendue de terres, vous dominerez d'une mer à l'autre dans le nouveau monde.

Et vous voilà, le bâton pastoral à la main, devenu l'héritier des travaux de Mgr Cluт, l'apôtre du nord de l'Amérique, le collaborateur de notre vénéré et bien-aimé Pontife, qui vous a donné aujourd'hui la plénitude du sacerdoce ; le collaborateur de l'ange de Nice, votre frère en religion, et de l'ange de Marseille qui guida votre enfance, et qui s'inspire si bien de l'esprit et des pensées de Mgr de Mazenod, le saint fondateur de votre immortelle Congrégation.

Allez donc, Révérendissime Seigneur et Père, retournez au milieu de vos ouailles si chères à votre cœur d'apôtre, travaillez encore de nombreuses années à la gloire de Jésus-Christ. Mais souvenez-vous au saint autel de ceux que vous laissez dans la patrie en lutte avec toutes les puissances infernales. Priez pour eux ; ils prieront pour vous ; ils vous aideront de leurs aumônes dans la mesure de leur pouvoir, afin de participer aux mérites de ceux qui, comme vous, enseignent la justice à plusieurs, et qui, pour leur récompense, brilleront comme des astres dans de perpétuelles éternités.

Mgr Bonnet se lève alors, et, avec une grâce et un à-propos exquis, il dit toute la joie que la cérémonie du matin a apportée à son cœur. Sa Grandeur met en lumière les vertus de celui qui est maintenant son fils et son frère en Jésus-Christ, formant le sixième anneau de cette chaîne brillante d'évêques que le Vivarais catholique donne, en ce moment, à l'Église. Commentant avec bonheur un trait de saint François de Sales, il montre le père et la mère du nouveau prélat, qui l'ont si chrétiennement élevé, tressaillant de joie en le contemplant du haut du ciel investi maintenant de la plénitude du sacerdoce. L'assistance l'applaudit surtout lorsque, faisant allusion au dévouement du missionnaire, il rappelle le mot d'un évêque sur les vicaires apostoliques : « Ce

n'est pas leur anneau, messieurs, c'est la chaussure de leurs pieds qu'il faudrait baiser. »

« Mgr Pascal répond avec la grâce simple et la sincérité d'accent qui le distinguent. Tout ému, il se défend de savoir manier avec habileté la parole. Il s'en défend trop, car il excelle à trouver, à l'adresse de Monseigneur de Viviers, de Nosseigneurs de Marseille et de Nice, et de tous ceux qui l'entourent, ces mots heureux que, seule, peut inspirer la première de toutes les éloquences, l'éloquence du cœur. Le souvenir de l'accueil reçu dans la demeure épiscopale, les témoignages de sympathie qui lui sont venus de toutes parts, les grâces de ce grand jour surtout, seront l'éternelle joie et l'éternel honneur de sa vie : il demande seulement qu'on lui continue par la prière ces témoignages de sympathie chrétienne, plus nécessaires que jamais pour l'accomplissement de la grande et difficile tâche qui l'attend.

« Le R. P. Soullier, premier assistant du Supérieur général des PP. Oblats, exprime à son tour sa respectueuse et vive reconnaissance à Monseigneur de Viviers pour sa bienveillance à l'égard de la Congrégation qu'il représente et assure Sa Grandeur du dévouement de tous ses frères en religion. Avec beaucoup de bonheur et d'à-propos, il applique à la petite ville de Viviers, qui a l'honneur de posséder un tel évêque, la parole de l'Écriture : *Nequaquam minima es in principibus Juda*, soulevant les applaudissements de l'assemblée entière. »

La poésie devait avoir sa place à la fête. Elle est venue du petit séminaire d'Aubenas, où Mgr Pascal a fait une partie de ses études, et a trouvé un digne interprète dans le R. P. Boyer, Mariste, supérieur de cet établissement.

« Une cantate de circonstance, exécutée avec une rare perfection par la maîtrise, termine cette fête où les émo-

tions les plus hautes et les plus pures, les prières et les joies, les applaudissements et les larmes se sont si souvent mêlés, et qui laissera à tous les plus profonds et les plus bienfaisants souvenirs (1). »

Monseigneur de Marseille n'avait pu assister au dîner du Sacre, obligé de rentrer dans sa ville épiscopale pour l'ordination du lendemain.

Monseigneur de Nice, qui avait interrompu sa tournée pastorale pour venir à Viviers, partit, après dîner, pour la reprendre, nous laissant le souvenir d'une bonté toute fraternelle qui, dans cette circonstance surtout, s'est produite sous des formes aussi généreuses que délicates. Nous lui en gardons une vive et toute affectueuse gratitude.

Que dire de Monseigneur de Viviers ? Les paroles nous manquent pour exprimer ce qu'il y a eu de délicatesse, de bienveillance et de noble simplicité dans son accueil, comme dans la préparation du sacre et l'organisation de toutes choses. Nos remerciements sont infinis. Déjà, entre notre Congrégation et l'Ardèche, il existait comme un lien de parenté créé par l'illustre Oblat qui, de 1842 à 1857, gouverna le diocèse de Viviers. Ce lien vient d'être rajeuni et bien resserré par le service éminent que Mgr Bonnet a rendu à la Congrégation dans la personne de Mgr Pascal.

Et comme le Vicaire apostolique de la Saskatchewan doit se féliciter d'avoir été sacré par un prélat qui continue si bien la glorieuse race des Athanase et des Ambroise ! Dans les luttes qui l'attendent en Amérique, il

(1) La croix pectorale du nouvel évêque a été offerte par la maîtrise, maîtres et élèves d'autrefois et d'aujourd'hui. Elle est en vermeil ciselé, simple comme il convient pour un évêque missionnaire, mais œuvre d'art, car elle sort des ateliers de M. Armand Caillat, de Lyon.

n'aura qu'à se souvenir de ce qu'il a vu à Viviers, pour comprendre à quelle hauteur d'indépendance et de courage doit se tenir un évêque catholique. Ce souvenir éclairera son chemin et fortifiera son cœur.

A un tel évêque il faut un clergé d'élite. A Viviers, évêque et clergé sont vraiment dignes l'un de l'autre, tous les deux souffrant persécution pour la justice et se soutenant, dans l'épreuve, avec une constance et une magnanimité dignes d'admiration. Un grand écrivain a dit que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Que penser d'un clergé qui a mérité d'avoir à sa tête des évêques tels que Mgr Guibert et Mgr Bonnet, pour ne parler que de ceux qui nous sont connus ?

UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR PERRAUD.

Monseigneur l'évêque d'Autun vient d'adresser la lettre suivante au R. P. Jonquet, auteur du beau livre *Montmartre autrefois et aujourd'hui*.

Autun, 19 août 1891.

« Mon révérend père,

« Vous avez écrit sur Montmartre un livre bien pieusement intéressant. J'espère n'arriver pas trop tard pour vous en remercier et vous en féliciter. Je ne doute pas que les nombreux pèlerins qui affluent à la basilique nationale n'aiment à savoir de vous le glorieux passé de cette montagne, si visiblement prédestinée de Dieu à être le théâtre des plus touchantes opérations de sa grâce.

« Il m'a été particulièrement fort doux de retrouver dans votre livre les souvenirs des visites faites au mont des Martyrs par le P. de Bérulle et ses premiers compagnons, pour attirer sur l'Oratoire naissant la protection du saint évêque de Paris.

« Ai-je dû me défendre d'un sentiment de jalousie, en constatant que le Cœur sacré de notre divin Sauveur avait reçu des hommages liturgiques dans l'église de l'abbaye plusieurs années avant les révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie ? Je n'oserais pas affirmer que non...

« Quoi qu'il en soit de cette priorité chronologique, elle n'enlève rien de ses incommunicables privilèges à notre sanctuaire de la Visitation de Paray-le-Monial.

« Je félicite Montmartre d'avoir trouvé en vous un historiographe digne de lui, et je vous prie, mon révérend Père, de recevoir l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

« † Adolphe-Louis,
« Évêque d'Autun. »

Nous prenons occasion de cette belle lettre pour recommander de nouveau l'ouvrage dont elle fait l'éloge. Le livre du P. Jonquet a sa place marquée dans toutes nos bibliothèques.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

DÉCRET DE LA S. C. DES ÉVÊQUES ET RÉGULIERS SUR LA MANIFESTATION DE LA CONSCIENCE.

Quemadmodum omnium rerum humanarum quantumvis honestæ sanctæque in se sint, ita et legum sapienter conditarum ea conditio est, ut ab hominibus ad impropria et aliena ex abusu traduci ac pertrahi valeant. Ac proptera quandoque fit, ut intentum a legislatoribus finem haud amplius assequantur; imo et aliquando, ut contrarium sortiantur effectum.

Idque dolendum vel maxime est obtigisse quoad leges plurium Congregationum, Societatum aut Institutorum sive mulierum quæ vota simplicia aut solemnia nuncupant, sive virorum professione ac regimine penitus laicorum; quandoquidem aliquoties in illorum Constitutionibus conscientiæ manifestatio permissa fuerat, ut facilius alumni arduam perfectionis viam ab expertis Superioribus in dubiis addiscerent; e contra a nonnullis ex his intima conscientiæ scrutatio, quæ unice Sacramento Pœnitentiæ reservata est, inducta fuit. Itidem in Constitutionibus ad tramitem SS. Canonum præscriptum fuit, ut Sacramentalis Confessio in huiusmodi Communitatibus fieret respectivis confessariis ordinariis et extraordinariis; aliunde Superiorum arbitrium eo usque devenit, ut subditis aliquem extraordinarium Confessarium denegaverint, etiam in casu quo, ut propriæ conscientiæ consulerent, eo valde indigebant. Indita denique eis fuit discretionis ac prudentiæ norma ut suos

subditos rite recteque quoad peculiares pœnitentias ac alia pietatis opera dirigerent; sed et hæc per abusionem extensa in id etiam extitit, ut eis ad Sacram Synaxim accedere vel pro lubitu permiserint, vel omnino interdum prohibuerint. Hinc factum est, ut hujusmodi dispositiones, quæ ad spiritualem alumnorum profectum et ad unitatis pacem et concordiam in Communitatibus servandam fovendamque salutariter ac sapienter constitutæ jam fuerant, haud raro in animarum discrimen, in conscientiarum anxietatem, ac insuper in externæ pacis turbationem versæ fuerint, ceu subditorum recursus et querimoniæ passim ad S. Sedem interjectæ evidentissime comprobant.

Quare SSmus D. N. Leo divina Providentia Papa XIII, pro ea qua præstat erga lectissimam hanc sui gregis portionem peculiari sollicitudine, in Audientia habita a me Cardinali Præfecto S. Congregationis Episcoporum et Regularium negotiis et consultationibus præpositæ die decima quarta Decembris 1890, omnibus sedulo diligenterque perpensis, hæc quæ sequuntur voluit, constituit atque decrevit.

I. Sanctitas Sua irritat, abrogat, et nullius in posterum roboris declarat quascumque dispositiones Constitutionum, piarum Societatum, Institutorum mulierum sive votorum simplicium sive solemnium, nec non virorum omnimode laicorum, etsi dictæ Constitutiones approbationem ab Apostolica Sede retulerint in forma quacumque etiam quam aiunt specialissimam, in eo scilicet, quod cordis et conscientiæ intimam manifestationem quovis modo ac nomine respiciunt. Ita propterea serio injungit Moderatoribus ac Moderatricibus hujusmodi Institutorum, Congregationum ac Societatum ut ex propriis Constitutionibus, Directoriis ac Manualibus præfatæ dispositiones omnino deleantur penitusque ex-

pungantur. Irritat pariter ac delet quoslibet ea de re usus et consuetudines etiam immemorabiles.

II. Districte insuper prohibet memoratis Superioribus ac Superiorissis, cujuscumque gradus et præeminentiæ sint, ne personas sibi subditas inducere pertentent directe aut indirecte, præcepto, consilio, timore, minis, aut blanditiis ad hujusmodi manifestationem conscientiæ sibi peragendam; subditisque e converso præcipit, ut Superioribus majoribus denuncient Superiores minores, qui eos ad id inducere audeant; et si agatur de Moderatore vel Moderatrice Generali denunciatio huic S. Congregationi ab iis fieri debeat.

III. Hoc autem minime impedit quominus subditi libere ac ultro aperire suum animum Superioribus valeant ad effectum ab illorum prudentia in dubiis ac anxietatibus consilium et directionem obtinendi pro virtutum acquisitione ac perfectionis progressu.

IV. Præterea, firmo remanente quoad Confessarios ordinarios et extraordinarios Communitatum quod a Sacrosancto Concilio Tridentino præscribitur in *sess.* 25, *cap.* 10, *de Regul.*, et a S. M. Benedicto XIV statuitur in Constitutione quæ incipit « Pastoralis curæ », Sanctitas Sua Præsules Superioresque admonet ne extraordinarium denegent subditis Confessarium quoties ut propriæ conscientiæ consulant ad id subditi adigantur, quin iidem superiores ullo modo petitionis rationem inquirant, aut ægre id ferre demonstrent. Ac ne evanida tam provida dispositio fiat, Ordinarios exhortatur, ut in locis propriæ Diœceseos, in quibus Mulierum Communitates existunt, idoneos Sacerdotes facultatibus instructos designent, ad quos pro Sacramento pœnitentiæ recurrere eæ facile queant.

V. Quod vero attinet ad permissionem vel prohibitionem ad Sacram Synaxim accedendi Eadem Sanctitas

Sua decernit, hujusmodi permissiones vel prohibitiones dumtaxat ad Confessarium ordinarium vel extraordinarium spectare, quin Superiores ullam habeant auctoritatem hac in re sese ingerendi, excepto casu quo aliquis ex eorum subditis post ultimam Sacramentalem Confessionem Communitati scandalo fuerit, aut gravem externam culpam patraverit, donec ad pœnitentiæ sacramentum denuo accesserit.

VI. Monentur hinc omnes, ut ad Sacram Synaxim curent diligenter se præparare et accedere diebus in propriis regulis statutis; et quoties ob fervorem et spiritualem alicujus profectum Confessarius expedire judicaverit ut frequentius accedat, id ei ab ipso Confessario permitti poterit. Verum qui licentiam a Confessario obtinuerit frequentioris ac etiam quotidianæ Communionis, de hoc certiorem reddere Superiorem teneatur; quod si hic justas gravesque causas se habere reputet contra frequentiores hujusmodi Communiones, eas Confessario manifestare teneatur, cujus judicio acquiescendum omnino erit.

VII. Eadem Sanctitas Sua insuper mandat omnibus et singulis Superioribus Generalibus, Provincialibus et Localibus Institutorum de quibus supra sive virorum sive mulierum ut studiose accurateque hujus Decreti dispositiones observent sub pœnis contra Superiores Apostolicæ Sedis mandata violantes ipso facto incurrendis.

VIII. Denique mandat, ut præsentis Decreti exemplaria in vernaculum sermonem versa inserantur Constitutionibus prædictorum piorum Institutorum, et saltem semel in anno, statuto tempore in unaquaque Domo, sive in publica mensa, sive in Capitulo ad hoc specialiter convocato alta et intelligibili voce legantur.

Et ita Sanctitas Sua constituit atque decrevit, con-

trariis quibuscumque etiam speciali et individua mentione dignis minime obstantibus.

Datum Romæ ex Secretaria memoratæ S. Congregationis Episcoporum et Regularium die 17 decembris 1890.

J. Cardinalis Verga, *Præfectus*.

† *Fr.* Aloisius, Episcopus Callinicen., *Secretarius*.

TRADUCTION FRANÇAISE.

C'est la commune condition de toutes les choses humaines, si bonnes et saintes qu'elles soient, et des lois sagement établies, que les hommes peuvent en abuser, les détournant de leur sens propre pour les appliquer à des objets étrangers. Alors, la fin que les législateurs s'étaient proposée n'est plus atteinte, et même l'effet contraire quelquefois se produit.

Ce fait souverainement regrettable est arrivé relativement aux lois de plusieurs Congrégations, Sociétés ou Instituts, soit de femmes ayant les vœux simples ou solennels, soit d'hommes qui, par leur état et leur régime intérieur, sont purement laïques. Quelquefois, en effet, leurs constitutions avaient permis la manifestation de conscience, afin que l'expérience des supérieurs servît à éclaircir les doutes des sujets, à leur enseigner et faciliter le chemin ardu de la perfection. Mais plusieurs se sont prévalus de cette concession pour introduire une inquisition intime de la conscience, qui est exclusivement réservée au sacrement de Pénitence. En outre, les Constitutions, s'appuyant sur les SS. Canons, ont ordonné que, dans ces communautés, la confession sacramentelle se fît aux confesseurs respectifs, ordinaires et extraordinaires ; or, des supérieurs ont poussé l'arbi-

traire jusqu'à refuser un confesseur extraordinaire à leurs sujets, même dans le cas où ceux-ci en avaient le plus grand besoin pour mettre ordre à leur conscience. Enfin, un autre article, tout de discrétion et de prudence, a permis aux supérieurs de diriger sagement leurs sujets, soit dans la pratique des pénitences particulières, soit dans les autres œuvres de piété ; à quoi on a encore donné une extension abusive, en permettant arbitrairement la sainte Communion ou en l'interdisant absolument. Et voilà comment ces règles utiles et sages, établies pour le profit spirituel des membres des communautés, pour le bien de l'union, de la paix et de la concorde, ont trop souvent servi à mettre les âmes en péril, à jeter l'angoisse dans les consciences et même à troubler la paix extérieure. Les recours et les plaintes adressées, de temps à autre, au Saint-Siège par les sujets de ces communautés le prouvent avec évidence.

Aussi, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, mû par la sollicitude particulière qu'il a pour cette portion choisie de son troupeau, — dans l'audience qu'il nous a accordée, à nous cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 14 décembre 1890, — après avoir mûrement pesé toutes choses, a voulu, établi et décrété ce qui suit.

I. — Le Très Saint Père annule, abroge et déclare d'aucune valeur pour l'avenir toutes les dispositions des Constitutions des pieuses Sociétés, Instituts de femmes à vœux simples ou solennels aussi bien que d'hommes purement laïques, quand bien même lesdites Constitutions auraient reçu l'approbation du Siège Apostolique, sous une forme quelconque, même celle qu'on nomme très spéciale, en tant que ces dispositions regardent la manifestation intime du cœur et de la conscience de quelque manière et sous quelque nom que ce soit. C'est

pourquoi il fait un commandement grave à ceux et à celles qui gouvernent ces Instituts, Congrégations et Sociétés, d'effacer et de retrancher absolument ces sortes de dispositions de leurs propres Constitutions, Directoires et Manuels. Il annule également et détruit tous les usages et coutumes même immémoriales concernant cette manifestation.

II. — Il défend en outre strictement auxdits supérieurs et supérieures, de quelque degré et prééminence qu'ils soient, de tenter directement ou indirectement, par précepte, conseil, crainte, menaces ou flatteries, d'induire leurs sujets à leur faire cette manifestation de conscience. D'autre part, Il ordonne aux sujets de dénoncer aux supérieurs majeurs les supérieurs mineurs qui auraient osé les induire à cela. S'il s'agit du supérieur général ou de la supérieure générale, c'est à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers que doit être faite la dénonciation.

III. — Cela n'empêche nullement les sujets d'ouvrir librement et de plein gré leur âme aux supérieurs, pour recourir à la prudence de ceux-ci dans les doutes et angoisses, et recevoir conseil et direction pour acquérir les vertus et progresser dans la perfection.

IV. — De plus, en ce qui concerne les confesseurs ordinaires et extraordinaires, le Très Saint Père maintient ce qui a été prescrit par le saint Concile de Trente, sess. 25, chap. x, *des Réguliers*, et par Benoit XIV, de sainte mémoire, dans la Constitution qui commence par *Pastoralis curæ ;* mais Il avertit les supérieurs de ne point refuser à leurs sujets un confesseur extraordinaire, toutes les fois que ceux-ci en ont besoin pour mettre ordre à leur conscience, sans que lesdits supérieurs s'enquièrent d'aucune façon de la raison de cette demande ni témoignent qu'elle leur est désagréable. Et,

afin qu'une si sage prescription ne soit pas vaine, Il exhorte les Ordinaires à désigner, dans les lieux de leur diocèse où existent des Communautés de femmes, des prêtres capables et munis des facultés nécessaires auxquels on puisse recourir facilement pour le sacrement de Pénitence.

V. — En ce qui concerne la permission ou la défense d'approcher de la sainte Table, le Très Saint Père décrète que ces permissions ou défenses regardent seulement le confesseur ordinaire ou extraordinaire, sans que les supérieurs aient aucune autorité pour s'ingérer dans cette chose. Il excepte le cas où quelqu'un de leurs sujets aurait été un scandale pour la Communauté, ou aurait commis une faute extérieure grave, jusqu'à ce que le coupable ait de nouveau recouru au sacrement de Pénitence.

VI. — Tous sont exhortés à s'appliquer soigneusement à se préparer à la sainte Communion et à s'en approcher les jours fixés dans leurs règles particulières. Si le confesseur juge expédient, à cause de la ferveur ou pour le profit spirituel d'une âme, qu'elle communie plus souvent, il lui en donnera lui-même la permission. Mais celui qui aurait obtenu du confesseur l'autorisation d'une communion plus fréquente ou même quotidienne, sera tenu d'en avertir le supérieur. Le supérieur qui croirait avoir de justes et graves motifs contre ces communions plus fréquentes sera obligé de les exposer au confesseur, au jugement duquel il faudra absolument s'en rapporter.

VII. — Le Très Saint Père fait en outre commandement à tous et chacun des supérieurs généraux, provinciaux et locaux des Instituts d'hommes ou de femmes ci-dessus mentionnés, d'observer soigneusement et exactement les dispositions de ce Décret, sous les peines

portées contre les supérieurs qui violent les commandements du Siège apostolique, à encourir *ipso facto*.

VIII. — Enfin, Il ordonne qu'une copie du présent Décret, traduit en langue vulgaire, soit insérée dans les Constitutions desdits Instituts pieux et qu'au moins une fois par an, au jour marqué, on le lise à haute et intelligible voix dans chaque maison, soit au réfectoire, soit dans un chapitre spécialement convoqué à cette fin.

Ainsi Sa Sainteté a constitué et décrété, nonobstant toutes choses contraires, même celles qui méritent une mention spéciale et individuelle.

Donné à Rome, de la secrétairerie de ladite Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 17 décembre 1890.

I. Cardinal VERGA, *Préfet*.

† Fr. LOUIS, Évêque de Callinique, *Secrétaire*.

NOUVELLES DIVERSES

DÉPARTS DE MISSIONNAIRES. — Sont partis pour le diocèse de Saint-Albert les Pères BOULENC, Cyprien, du diocèse de Rodez ; COMIRÉ, Toussaint, du diocèse de Nicolet ; PERRAULT, Oscar, du diocèse de Montréal.

— Mgr PASCAL, vicaire apostolique de la Saskatchewan, s'est embarqué le 3 septembre à Liverpool. Il était accompagné du Frère convers LACROIX, Joseph, du diocèse de Laval ; de trois postulants scolastiques, les Frères MAISONNEUVE, Adrien, du diocèse de Viviers ; LACARRAU, François, du diocèse d'Aire, et SALLIÉGE, Pierre, du diocèse de Saint-Flour ; et d'un postulant convers, COURBIS, Louis, du diocèse de Viviers.

— Mgr GROUARD. Le sacre de Mgr GROUARD, évêque d'Ibara et vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, a eu lieu le 1er août, dans la cathédrale de Saint-Boniface. Mgr TACHÉ, à peine remis d'une crise violente qui avait fait craindre pour sa vie, a trouvé dans son énergie assez de forces pour accomplir toutes les cérémonies du sacre. Il était assisté de Mgr GRANDIN, évêque de Saint-Albert, et de Mgr SHANLEY, évêque de Jamestown. A son très grand regret, Mgr DURIEU n'a pas pu prendre part à cette fête de famille où se trouvaient réunis un grand nombre de Pères des diocèses de Saint-Boniface et de Saint-Albert.

Le nouvel évêque donne les prémices de son épisco-

pat aux diocésains de son vénérable consécrateur. Il administre le sacrement de confirmation dans les paroisses et missions où la maladie a empêché Mgr Taché de se rendre.

Voici quelques extraits d'une lettre que Mgr Grouard écrivait, avant son sacre, à l'un de ses anciens condisciples.

« Depuis plusieurs années, je n'ai pas eu de demeure fixe ; ayant été chargé par Mgr Faraud, de visiter en son nom les missions du vicariat, j'ai mené une vie de véritable Juif errant. J'ai même poussé une reconnaissance jusqu'au pays des Esquimaux, dans le delta du Mackenzie, près de son embouchure, dans la mer du pôle. Mgr Faraud m'avait donné l'ordre d'aller y travailler à la fondation d'une mission pour ce peuple, le seul que nous n'ayons pas encore amené à la connaissance du vrai Dieu.

« Hélas ! ce devait être le suprême acte de zèle de notre saint évêque. J'étais revenu de chez les Esquimaux, et m'étais rendu au fond du lac Athabaska, où nous avons une résidence que je n'avais pas encore visitée. A mon retour, je trouvai un paquet de lettres à mon adresse. J'appris en même temps la perte douloureuse que nous faisions en la personne de Mgr Faraud, décédé à Saint-Boniface, le 26 septembre dernier, et ma nomination comme vicaire apostolique.

« Les bulles du Pape étaient entre mes mains, ainsi que les ordres de mes supérieurs me dictant la soumission, et je dus accepter la lourde tâche qui m'est imposée. Vous le comprenez bien, ce n'est pas de félicitations que j'ai besoin, mais plutôt de prières.

« Je vais partir pour Saint-Boniface, où réside Mgr Taché, notre métropolitain, et je lui demanderai la consécration épiscopale si ses forces le lui permettent. Après

quoi, des affaires urgentes m'appelant dans le vieux monde, je passerai en France. Voilà trente et un ans que je vous ai dit adieu ; je n'ai pas roulé tout ce temps-là dans les neiges du Nord sans que ma barbe en prît un peu la teinte. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en dépit de l'âge et des glaces du pôle, vous retrouverez le même cœur, plein d'affectueuse vénération pour nos maîtres, et rempli de la plus sincère amitié pour vous. »

— Mgr Jolivet, évêque de Belline et vicaire apostolique de Natal, est arrivé en France à la fin du mois de juin. Après une courte station à Paris et un rapide passage en Bretagne, Sa Grandeur est allée à Rome pour rendre compte des progrès de la religion dans son vicariat. Notons un détail de l'audience pontificale. Mgr Jolivet venait de dire au Saint Père sa consolation d'avoir, comme prêtres et missionnaires, des membres de sa Congrégation avec lesquels il peut vivre de la vie de famille dans la plus grande union. « Vous êtes bien heureux, répondit le Pape ; tout le monde ne peut pas en dire autant. » — Les scolastiques de Rome ont eu la joie de posséder le vénéré prélat pendant quelques jours au milieu d'eux, dans leur nouvelle maison de villégiature, au couvent de Saint-Antoine de Riéti. Mgr Jolivet reprendra le chemin de sa lointaine mission à la fin de septembre.

Retraites pastorales. — Le R. P. Rey, provincial du Nord, a prêché dernièrement la retraite pastorale aux prêtres du diocèse de Limoges. Dans quelques jours, il donnera les mêmes exercices aux prêtres du diocèse de Quimper. Le R. P. Lagillardière prêchera en même temps la retraite aux prêtres du diocèse de Bayonne.

— *Les Auteurs anglais du baccalauréat au point de vue théorique et pratique, d'après le programme de* 1890.

Tel est le titre d'un ouvrage que le R. P. Lejeune, professeur à Notre-Dame de Sion, publie chez les éditeurs Delhomme et Briguet. Les volumes consacrés aux auteurs des classes de troisième et de seconde ont déjà paru. Celui de la classe de rhétorique sera imprimé au commencement d'octobre.

Des juges compétents auxquels l'ouvrage a été soumis déclarent que l'auteur a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé, d'être *clair*, *complet* et *pratique*. Ses dialogues simples et faciles sur la biographie et les œuvres des écrivains inscrits au programme, ses analyses chapitre par chapitre avec les mots et les expressions mêmes des auteurs ont été particulièrement signalés comme très propres à graver dans l'esprit des élèves les notions qu'il leur importe le plus de posséder.

L'Univers du 29 avril a consacré à cette publication un article élogieux dont nous citerons la conclusion :

« Nous pouvons donc recommander sans hésitation aucune le livre du R. P. Lejeune aux professeurs d'anglais, comme aux familles dont les enfants font leurs études à la maison paternelle. Nous le signalons même aux personnes qui, sans préparer des examens, désirent compléter leur connaissance de l'anglais et avoir des notions précises sur les principaux auteurs : elles seront satisfaites. »

— *Le Missionary Record*. Dès l'apparition des *Petites Annales*, nos Pères qui travaillent dans les pays de langue anglaise avaient exprimé le désir d'avoir une édition anglaise de cette publication. Ce vœu est aujourd'hui réalisé, grâce au dévouement de nos Pères de la Province britannique. Le *Missionary Record of the Oblates of Mary*

Immaculate sera pour nos frères et amis de langue anglaise, ce que sont les *Petites Annales* pour nos frères et amis de langue française. Placée sous la direction du R. P. T. Dauson, la nouvelle publication promet d'être très intéressante, et nous savons que les deux premiers numéros ont reçu le plus bienveillant accueil, soit en Angleterre, soit en Amérique.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 114. — Juin 1891

MISSIONS ÉTRANGÈRES

MISSION DE CEYLAN.

VICARIAT DE JAFFNA.

LETTRE DU R. P. RADENAC AU R. P. SOULLIER
ASSISTANT GÉNÉRAL.

Maison de Saint-Charles, Jaffna, le 1er novembre 1890.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

A peine remis d'une fatigue qui n'a pas été sans nous inspirer des inquiétudes, Mgr MÉLIZAN a voulu faire la visite pastorale des districts de Batticaloa et Trincomalie.

Compagnon fortuné de mon évêque pendant cette visite si pénible et par la grâce de Dieu si fructueuse, témoin édifié de son zèle apostolique, je veux, mon révérend Père, raconter fidèlement ce que j'ai vu.

Cette visite a duré un peu plus de deux mois.

Le 14 août était le jour fixé pour le départ. A une

heure de l'après-midi, les cloches de la cathédrale se mettent en branle et l'annoncent à toute la ville. Nos Pères réunis à l'évêché offrent à Monseigneur, en retour de sa bénédiction paternelle, leurs souhaits et leurs prières pour le succès de sa mission. Il nous faut aller prendre le steamer à Kanguésantouré, qui est à 13 milles de Jaffna. Nos premières impressions de voyage sont pénibles. Partout, autour de nous, nous constatons avec peine que le démon règne en maître. Aux abords de la route, rien que des temples pour les idoles ; pas d'église pour le vrai Dieu. Nos cœurs se serrent à la pensée que trop longtemps encore, à cause de nos faibles ressources et de notre petit nombre, nos yeux devront subir ce triste spectacle.

A cinq heures du soir, nous arrivons à Kanguésantouré. C'est un village gracieusement assis sur les bords de l'Océan. Son port peut, à certaines époques de l'année, offrir un abri sûr aux navires menacés par la tempête. Les premiers maîtres de Ceylan, les Portugais, eurent l'idée de transformer ce port de relâche en place forte. Ils avaient même commencé la construction de deux forteresses, distantes l'une de l'autre de 300 mètres, d'où ils se promettaient de bombarder un jour la flotte des envahisseurs. Ils s'y prirent trop tard : leurs travaux de défense étaient à peine sortis de terre quand les Hollandais se présentèrent pour les attaquer. Les vagues de l'Océan ont démoli ces remparts laissés inachevés par les nouveaux venus, et les ont éparpillés en énormes blocs sur la grève.

C'est là que nous nous tenons en observation, attendant l'arrivée du *Lady Gordon*. Les heures s'écoulent, la nuit est venue, et le bateau n'apparaît pas encore. Nous devons renoncer à l'espoir de nous embarquer aujourd'hui, et à la joie de serrer la main du R. P. Vicaire général que nous trouverons à bord. Il revient de visiter la partie méridionale du diocèse, et il est accompagné de notre bon Frère Grousseau et du Frère Baud, joyeux conscrit de l'Apostolat, envoyé par Notre-Dame des Lumières.

Le lendemain, fête de l'Assomption, je regarde mon évêque offrir le Saint-Sacrifice dans une pauvre maison au bord de la mer, et je monte, après lui, au saint autel avec autant de bonheur que l'année dernière, à pareil jour, dans la basilique de Montmartre. Il me semble même que le regard de Marie, en s'abaissant sur moi, a quelque chose de plus tendre aujourd'hui. Ne suis-je pas missionnaire, envoyé pour propager son culte et gagner des âmes à son divin Fils?

A sept heures du matin, le *Lady Gordon* est en vue. Quand il a jeté l'ancre à 500 mètres du rivage, les petits bateaux se détachent de la plage et vont offrir leurs services aux passagers désireux de descendre à Kanguésantouré. Mais le difficile est d'aborder, à cause de la violence de la tempête. Le Père Mauroit et ses compagnons n'hésitent pas à confier leur sort à une de ces fragiles embarcations, et après une heure de lutte contre le vent, ils ont la joie d'être avec nous.

La difficulté est encore plus grande pour embarquer, et ce n'est qu'à 5 heures du soir que nous pouvons prendre place sur le steamer. Il n'y a qu'un homme sur le pont : c'est le capitaine. Comment ne l'avons-nous pas reconnu à sa politesse et aux insignes du commandement, quelque peu effacés pourtant, qu'on peut voir sur sa casquette? Il répond à nos excuses en nous faisant aimablement les honneurs de *sa maison*.

Nous voici installés, mais non encore partis. Il faut donner le temps à la tempête de se calmer, et à une future forêt d'entrer dans les flancs du navire. Bientôt

on verra cette forêt grandir dans les plaines du sud-est de Ceylan.

Enfin, l'ancre est levée et le bateau se remet en marche à notre grande satisfaction. Il est 7 heures. Pendant la nuit, nous faisons escale à Point-Pedro. Entre autres voyageurs nous prenons à bord un savant rédacteur de journal. Parti à la conquête des idées, il court « par terre et par mer autour de Ceylan ». Sa digne compagne paraît avoir elle-même des aptitudes pour l'interview. « Mon Père, dit-elle, en nous abordant, vous êtes Français, n'est-ce pas?... Vous avez succédé à des missionnaires italiens dans l'île, n'est-ce pas ? Enseignez-vous la doctrine qu'ils propageaient ? — Oui, madame. Depuis plus de dix-huit siècles, rien n'est changé parmi nous. Du moment que nous sommes les représentants du même Dieu, envoyés par la même Église, nous devons enseigner le même Évangile. Et ce que nous prêchons, tous les missionnaires catholiques le prêchent dans le monde entier. » La bonne dame mêle à ses remerciements pour cette leçon de catéchisme le souvenir de la belle réception que nos enfants du collège Saint-Patrick ont faite à son illustre mari, à son passage à Jaffna.

Notre steamer se tient presque constamment en vue de la côte. J'ai le loisir d'étudier la géographie de l'île. Quand nous sommes en face de Mullaitivu : « Regardez bien, me dit Monseigneur ; n'apercevez-vous pas le R. P. Vorlanper ? » Il paraît que ce n'est pas gai d'être évêque, car le front de Monseigneur rayonne au souvenir du beau temps où il était le directeur de Mullaitivu, la plus rude de nos Missions. Mais alors il n'avait que le soin d'une paroisse, tandis qu'aujourd'hui il a la sollicitude de toutes les églises. Dieu veuille qu'il la garde longtemps et que j'aie de fois à autre, comme en ce moment, la bonne fortune de m'instruire à son école !

Le 16 août, entre 4 et 5 heures du soir, nous entrons dans la baie de Trincomalie, plus vaste et plus pittoresque, d'après ce que j'entends dire, que celles de Sydney et de San-Francisco. Monsieur le rédacteur ne se lasse pas de la contempler à coup de lunette, et bientôt il essaiera, dans son journal, de faire partager son admiration à ses abonnés. Le *Lady Gordon* arrive en face de la montagne, hérissée de canons, qui défend l'entrée du port. Le salut d'usage s'échange à coup de drapeau entre le navire et la montagne. Un pilote spécial monte à bord et prend la direction du bateau. Nous glissons le long du fort, sous la gueule des canons, nous gardant bien d'éveiller les torpilles qui dorment au fond de l'eau en attendant l'arrivée... des conquérants de l'avenir. Je ne sais si le monsieur du journal pense à tout cela. Ce qui est sûr, c'est qu'il tient tout prêt un télégramme conçu à peu près en ces termes : « J'ai eu l'honneur de voyager avec le « génial bishop Mélizan ». — Il pourra même ajouter que les habitants de Trincomalie se reconnaissent en partie redevables à Sa Grandeur de l'immense bienfait de la pluie !

En effet, au moment même où le vaisseau qui portait Monseigneur a fait son entrée dans le port, le ciel longtemps fermé a laissé tomber une pluie douce et abondante sur cette terre où tout se mourait de sécheresse. Malgré la pluie, la population catholique tout entière est sur le rivage. Il y a trois ans qu'elle n'a pas vu son évêque. Nous voyons venir à nous, en chaloupe couverte, le R. P. Jules Collin ; le P. Maingot est retenu par le saint ministère. Le steamer s'arrête vingt-quatre heures à Trincomalie ; nous allons à terre passer une journée avec les deux Pères. Les chers missionnaires font les honneurs de leur résidence. Ils sont encore sous le charme des joies qu'ils viennent de goûter. Les fêtes de l'Assomption

ont été magnifiques ! Le 14 août, ils ont entendu deux cent cinquante confessions... La retraite préparatoire a été très suivie... Tout fait espérer que Monseigneur sera content quand, dans trois semaines, il fera la visite officielle de Trincomalie.

Mais auparavant, il doit se rendre à Batticaloa, but extrême du voyage. Nous repartons le 17 à 7 heures du soir. M. le sous-préfet de la ville (M. Nevill, government assistant agent) vient au rivage faire des politesses à Monseigneur dans un français solennel : « Que votre *Seigneurie* m'excuse ; je vais lui faire préparer une embarcation. » Et ce Janus, aux formes si engageantes, dans quelques jours fera l'étonné et ne craindra pas de dire, quand on lui demandera d'autoriser l'érection des arcs de triomphe, en l'honneur de Monseigneur : « L'évêque catholique ? mais je ne le connais pas ! »

A notre retour sur le *Lady Gordon*, nous retrouvons nos compagnons de la veille. Visiblement ces messieurs s'ennuient. La tristesse est peinte sur leur visage. Sa Grandeur en est touchée et veut bien lier conversation avec eux. Il lui faut moins d'un quart d'heure d'apostolique entrain pour triompher de la morgue protestante et refouler les idées tristes, rancuneuses, anticatholiques de ses auditeurs ravis. Le moins *enlevé* de tous n'est pas *notre* rédacteur qui passe à la gaieté charmante et se fait tour à tour disciple attentif et conteur agréable.

Nous voyageons toute la nuit. A 5 heures du matin, nous sommes en face de Batticaloa. Une barque montée par des chrétiens de la caste des pêcheurs se détache bientôt du rivage et se dirige vers nous. Au mât de la petite embarcation flotte le drapeau des grands jours. On aperçoit un prêtre dans la barque : c'est le R. P. Roux. On se hêle de part et d'autre : « Hé ! Père Roux ! — Monseigneur ! » Quelle joie des deux côtés ! Ces rencontres

sont si rares ! Les distances si grandes ! Nous sommes à 60 lieues de Jaffna.

Nous quittons le *Lady Gordon* et prenons place dans la barque de nos chrétiens. Quelques autres catholiques qui se trouvent sur le steamer se glissent à nos côtés. En un instant, le chargement est plus que complet. La chose n'échappe pas au coup d'œil du Père Roux. « Nous sommes trop nombreux, ce me semble, dit-il ; le passage est dangereux à l'embouchure de la rivière. » Mais le danger, pour nos braves gens, c'est un détail qui ne les émeut guère. L'important, c'est d'être, une fois dans leur vie, assis à côté de leur évêque et de le voir à leur aise. Nos rameurs sont robustes et nombreux. Nous sommes bientôt rendus à l'endroit périlleux. L'alliance des eaux de la rivière avec les flots de l'Océan ne se fait pas sans bruit ni sans soulèvement de part et d'autre. Et pour peu que le vent se mette de la partie, le choc devient terrible et la passe infranchissable. Plus d'un brave s'en est convaincu par sa propre expérience. Le R. P. Rouffiac ne me démentira pas. Aujourd'hui, la passe n'est que dangereuse. Notre nacelle s'aventure bravement au milieu de cette mêlée mugissante. Sous la vigoureuse impulsion des rameurs, elle effleure lestement la surface. Nous arrivons sans accident dans les eaux tranquilles de la rivière, et nous nous dirigeons vers un arc de triomphe dressé sur la rive droite par les soins d'un huissier protestant. En faisant élever cet arc de triomphe en l'honneur d'un évêque catholique, ce protestant fait assez voir qu'il n'est pas fâché de la conversion toute récente de sa fille au catholicisme. Monseigneur s'y arrête un moment pour entendre la lecture de deux adresses, l'une en français, l'autre en tamoul, et pour exprimer sa joie de revoir sa chère et lointaine Mission de Batticaloa.

Nous sommes à deux milles de la ville. Sa Grandeur et les deux missionnaires montent dans un char superbement décoré. Tout, sur le parcours, a pris un air de fête. Les enfants se sont barbouillé la figure en blanc. Sont-ils plus jolis? Je ne sais; mais assurément, jamais ils n'ont été ni plus joyeux ni plus fiers. Ils forment l'avant-garde, alignés sur deux rangs, avec leurs oriflammes déployées. A leur suite vient l'immense cortège, dont l'émotion et l'enthousiasme sont indescriptibles. La marche est lente, les arcs de triomphe multipliés, et ce n'est qu'à 11 heures que Monseigneur fait son entrée solennelle à l'église et bénit son peuple.

Dès le lendemain, un conseil épiscopal s'improvise pour tracer, de concert avec les RR. PP. Roux et Joseph, le programme de la visite.

La première semaine est consacrée aux enfants de la ville. Ils viennent tous les jours en grand nombre au catéchisme qui leur est fait. L'examen en élimine une centaine. Reste l'élite, deux cent seize environ, qui seront confirmés cette fois. On est touché de voir avec quelle attention ils écoutent les instructions, en public et au tribunal de la pénitence, et avec quel recueillement ils s'approchent de la Table sainte. Avant de leur donner la confirmation, Monseigneur leur adresse une belle et ardente allocution, dans laquelle il fait ressortir les dangers qui environnent leur jeunesse. Il insiste sur l'importance du sacrement qui rend fort et développe le courage pour soutenir les luttes de l'avenir. On peut dire qu'ici, tout particulièrement, les périls pour la foi sont plus redoutables. L'esprit sectaire des Wesléyens se propage avec fureur par l'école et prépare de dangereux camarades à nos enfants catholiques. Aujourd'hui, pénétrés de l'esprit de Dieu, ils promettent d'être comme les soldats de Gédéon en présence des Madianites, et de

combattre vaillamment le bon combat. La main sur l'Évangile, ils renouvellent leurs serments de fidélité à Jésus-Christ, et le soir même, tous cherchent un abri contre leur faiblesse en s'enrôlant sous l'étendard du Sacré-Cœur. Puis, la cérémonie terminée, ils vont porter au foyer paternel les impressions les plus salutaires, réveiller au cœur des parents le souvenir aimé de la première communion et de la confirmation, susciter des remords, préparer le retour à Dieu de deux cent cinquante égarés, qui feront notre joie dans quelques jours, et enfin répandre jusqu'au milieu du paganisme, pour le rendre moins farouche, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Monseigneur se doit à toutes ses ouailles; c'est pourquoi, conformément au programme arrêté dès le premier jour, il s'embarquera demain pour aller, à 24 et 28 milles de Batticaloa, donner la confirmation dans deux bourgades chrétiennes, Kalmounay et Sorikalmounay. Cette visite prendra huit jours. Le Père Roux accompagnera Sa Grandeur. Cela convient; c'est même nécessaire pour choisir sur place le terrain où devra se bâtir la nouvelle église de la première de ces chrétientés. Le Père Joseph, pendant ce temps, continuera la préparation des enfants qui n'ont pas pu être confirmés aujourd'hui. Pour moi, je tiendrai compagnie à Monseigneur jusqu'à Kalmounay, et de là, poursuivant seul ma route, j'irai lui préparer les voies, en instruisant les enfants de Sorikalmounay.

Le travail ainsi partagé, Monseigneur et sa suite s'embarquent le 25 août au soir. Deux canots sont mis à notre disposition, et quelques chrétiens s'offrent pour nous conduire.

Le soleil baisse à l'horizon ; le vent souffle en tempête. De nos cœurs montent vers l'*Étoile de la mer* d'ardentes supplications afin qu'Elle nous protège. Nous ne

pouvons oublier qu'ici les naufrages sont fréquents. Que d'hommes ont trouvé la mort sous les eaux qui nous portent! L'évêque protestant de Colombo a failli y périr, il y a quelque temps. Jeté à la mer par une rafale, il dut la vie au sang-froid et au courage que les matelots montrèrent en cette triste circonstance. Précédemment, un ministre et sa compagne ont été moins heureux. La tempête les a engloutis pour jamais! Demain, cette même rivière deviendra, par une catastrophe épouvantable, le tombeau de quarante païens. Le trépas les surprendra dans leur passage d'une rive à l'autre, pour offrir des sacrifices à leurs idoles. Et nous, qu'allons-nous devenir? Voici la tempête. Mieux vaut la regarder que la subir. Allons au rivage. Nous nous rendons aux conseils de la prudence. Mais où trouver un abri? La Providence veille sur nous et met sur notre chemin un païen complaisant. « Que le Seigneur, dit-il en s'adressant à Sa Grandeur, vienne dans ma maison. Elle est vaste, il y aura place pour Lui, pour les *Souami* et leurs compagnons. » Que Dieu lui paye sa charité, à ce brave homme! Grâce à lui, l'orage n'a rien pu contre nous, sinon reculer notre départ de quelques heures.

Au lever du jour, le lendemain, nous sommes au terme du voyage, et nous passons de nos embarcations dans une énorme charrette conduite par un éléphant. Pour nous rendre à l'église, la distance n'est pas longue. Mais, vu la lenteur de la marche, nous avons le loisir de faire notre méditation. J'ai toutes les peines du monde à me recueillir. Est-ce que la préparation de la veille aurait été insuffisante? Non; c'est la nuit qui n'a pas été sans distractions. Pendant que Monseigneur et le Père Roux dormaient, moi, je pêchais! Un magnifique poisson, sans invitation de ma part, puisque j'étais livré au sommeil comme les autres, a sauté dans la barque,

presque sur mes genoux. Décidément, on ne m'a pas trompé quand on m'a dit qu'à Sorikalmounay, au milieu des bois, je n'aurais pas besoin d'aller à la chasse pour avoir du gibier. Les lièvres viennent jusqu'à la porte et se font prendre... à la main! C'est ainsi pour la pêche. Pas n'est besoin de ligne.

Tandis que je suis à la *Méditation* de ces choses, Monseigneur fait oraison sérieuse. Ni la fusillade, ni la musique, rien ne peut l'arracher au recueillement. Je ne voudrais pas le distraire. Cependant je serais bien aise de lui faire remarquer que la marche de notre coursier est par trop majestueuse! Enfin nous arrivons à l'église. Après la réception, la sainte messe et les pourparlers nécessaires, on commence l'examen et la préparation des enfants. Il y aura, à Kalmounay, vingt et un confirmants.

Pour moi, je reprends la route que nous venons de suivre triomphalement, et remontant la rivière pendant 2 milles, j'arrive à Sorikalmounay. La population du village est tout entière catholique (trois cents environ). Je suis entouré avec respect, avec amour. On s'agenouille sur mon passage, on essaie de baiser mes pieds, au moins ma soutane. Cet empressement pieux me touche profondément. Quand je suis à l'église, le vieux maître d'école, d'une voix tremblante, entonne le *Laudate*. Puis un jeune homme me présente de l'eau bénite et un rameau en guise de goupillon. Et dans la crainte que je ne sois embarrassé : « Le *Souami*, me dit-il, bénit le peuple en arrivant, c'est la coutume. » De grand cœur j'improvise une aspersion, et, voyant l'église remplie de chrétiens, je leur dis tout de suite pourquoi je suis venu les voir. Le jour suivant, avec l'aide des *grands hommes* du village, je me mets à la recherche des chrétiens qui ont plus de dix ans et qui n'ont pas été confir-

més. J'ai bientôt réuni quatre-vingts personnes qui viennent assidûment au catéchisme et manifestent les meilleures dispositions. Sa Grandeur nous trouvera prêts, dans quelques jours. Qu'Elle arrive donc! nos cœurs, après Dieu, lui sont tout dévoués.

En temps ordinaire, ces enfants des bois sont peu expansifs, cette fois, pour recevoir leur évêque, ils seront enthousiastes et pleureront de joie. Leur grande dévotion, en pareille circonstance, dévotion qu'ils ne se lassent pas de satisfaire, est pour les pieds de l'envoyé de Dieu! Jugez si avec cet esprit de foi notre travail a été facile et consolant au milieu de cette bonne population!

A notre retour à Batticaloa, le 1er septembre, Monseigneur et le P. Roux viennent en aide au P. Joseph qui se dévoue seul depuis huit jours à la préparation de cent cinquante enfants. Nouvelle première communion et confirmation, le 4. Nous annonçons une retraite pour les hommes. Cette nouvelle remue Batticaloa. A toutes les instructions, l'église est comble. Nous passons nos journées au confessionnal. Le dimanche 7 septembre, Monseigneur donne la communion à quatre cents hommes. Cent cinquante personnes reçoivent ensuite le sacrement de Confirmation.

Le même jour, vers six heures du soir, les hommes et les jeunes gens, membres de l'Association de Saint-Joseph et de la Confrérie du Sacré-Cœur, se réunissent dans la vaste salle de notre école anglaise pour offrir leurs remercieiments à Monseigneur. La salle est décorée pour la réception. Les murs sont ornés de verdure et de fleurs. L'étendard des deux confréries est suspendu au milieu d'une brillante illumination. La médaille de saint Joseph et l'emblème du Sacré-Cœur attachés sur les poitrines, les vivats enthousiastes qui acclament l'évêque à son entrée dans la salle, la vue de ces quatre

cents hommes qui ont suivi avec tant de piété les exercices de la retraite, et qui ont communié le matin, en un mot le merveilleux aspect de cette démonstration religieuse produit sur le cœur du Missionnaire une impression saisissante, et réalise dans son âme les joies qu'il a rêvées aux jours de sa jeunesse, quand il quittait *Virgile* et *Homère* pour lire quelques pages des *Annales de la Propagation de la Foi*.

Monseigneur, accompagné des trois missionnaires, monte sur l'estrade préparée en face de la tribune des orateurs.

Les membres du comité des deux confréries font cercle au pied du trône de l'évêque.

Un congréganiste, l'avocat catholique de la ville, se lève et vient, au nom des associés, exprimer à Monseigneur la reconnaissance de tous.

« Tous ils apprécient le dévouement et la sollicitude pastorale de leur évêque. Au lendemain d'une maladie grave, n'écoutant que les inspirations de son zèle, il est venu les visiter, et réconforter leurs âmes de ses conseils et des bénédictions saintes de son ministère. Longue vie au pasteur qui s'oublie lui-même et se dévoue sans réserve pour ses brebis! » L'expression de ces sentiments et souhaits de l'assemblée est suivie de la lecture d'une poésie en anglais et de quelques morceaux littéraires ou amusants. Puis, Monseigneur clôture la séance, non sans féliciter chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la rendre intéressante et chrétienne. Nous arrivons à la fin de cette belle journée, le cœur plein de gratitude pour Dieu, dont la grâce relève les âmes, plein d'espérance pour l'avenir de cette chrétienté où les hommes en grande majorité sont gagnés à la cause de notre sainte religion!

Les femmes, jalouses de ces réjouissances pieuses,

veulent avoir leur tour. Elles réclament aussi avec instance une retraite pour elles. Monseigneur ne peut guère rejeter leur si légitime demande. Son départ devra donc être différé d'une semaine pendant laquelle se donneront les saints exercices. Comme la première, cette seconde retraite se fait avec ordre, édification et grand empressement de la part de ces pieuses chrétiennes, et non sans profit pour tout le monde, mais principalement pour une cinquantaine d'obstinés retardataires qui finissent, au dernier moment, par s'approcher du tribunal de la pénitence.

La visite de Mgr Mélizan à Batticaloa a été visiblement bénie du Ciel. Nous comptons 1 200 communions, 560 confirmations, 250 retours. A la fin de notre séjour dans cette ville, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, nous voyons de nos yeux les conquêtes admirables et la divine puissance du sang du Dieu rédempteur : *Traxisti, Domine, omnia ad te. — Nos autem gloriari oportet in cruce D. N. J. C.*

Notre retour à Trincomalie s'effectue par terre, cette fois. Nous en avons pour trois jours, en charrette à bœufs. Rien de particulièrement intéressant à noter pendant ce laps de temps, car pourquoi vous répéter ce que vous savez bien : par exemple, la délicate attention de nos catholiques sur notre route? A la première nouvelle de notre passage, ils s'ingénient de toutes manières à nous faire plaisir. Ils songent à édifier non seulement des arcs de triomphe pour nous honorer, mais encore des autels, afin que nous puissions offrir le saint sacrifice.

M'entendriez-vous volontiers parler des ennuis du voyage, occasionnés par le cahot de nos lourds véhicules, ou par les chaleurs accablantes dans une interminable forêt? Mais ces incommodités, qui ne nous viennent pas sans dédommagement, peut-on les appeler des souf-

frances? N'est-ce pas plutôt un repos pour les missionnaires, après ce travail incessant d'un mois, que de pouvoir se recueillir, se mettre en face de Dieu et de ses saintes obligations, rendre ses comptes exacts au tribunal intérieur de la conscience, et puiser force et lumière dans l'oraison, avant de courir à d'autres labeurs !

Le 17 septembre, le soleil, à son lever, nous trouve sur les limites de la Mission de Trincomalie, à Kottiar. Le P. Maingot, arrivé la veille, nous y attend, à la tête des chrétiens du village. Après la célébration de la sainte messe, dont, malgré notre extrême fatigue, nous n'avons pas voulu nous priver, nous visitons l'église en détail. Nous constatons l'urgence qu'il y a de mener bon train les travaux d'une nouvelle maison de prière, car l'ancienne menace ruine. Nos missionnaires cherchent des ressources. Espérons que bientôt le projet de construction se trouvera réalisé.

Dans l'après-midi, nous traversons dans toute sa largeur l'immense baie de Trincomalie, sur une chaloupe élégante, de facture européenne, gracieusement mise à notre disposition pour la circonstance par M. de Ridder, commissaire de la marine. Nous passons à toute voile devant les redoutables fortifications dont la nature a doté cette ville. Trincomalie a été créée port de mer et place forte, sans que la main de l'homme y ait presque rien eu à faire. L'Angleterre, maîtresse de cette merveille, en a confié la garde à quelques centaines de soldats.

Si Trincomalie est encore, à l'heure présente, un des boulevards du paganisme, le vrai Dieu y a aussi ses temples et des adorateurs nombreux. Voyez, là-bas sur la grève, des milliers de catholiques interrogeant l'horizon et cherchant du regard la barque qui leur amène leur évêque. Tout à coup, le son des cloches, les coups de canon, les cris d'enthousiasme signalent son appari-

tion. Les chrétiens ont mis tout en œuvre pour faire à leur évêque une réception triomphale. Au moment où Sa Grandeur descend sur le rivage, un immense *vivat* remplit les airs. Trois mille têtes s'inclinent sous la bénédiction du pontife.

Le R. P. Jules Collin conduit Monseigneur sous une tente fraîche et gracieuse comme j'imagine qu'étaient les pavillons du paradis terrestre. A la double adresse en anglais et en tamoul, Sa Grandeur répond en félicitant les chrétiens de Trincomalie de leur fermeté dans la foi et de leur attachement à leurs pasteurs. Et le défilé commence. Les païens et les musulmans y sont représentés: ils viennent en grand nombre pour jouir du coup d'œil ravissant qu'offre cette foule en fête. Le ministre protestant lui-même ne peut se défendre contre la curiosité de voir un pareil spectacle. Pauvre homme! ce ne sont pas ses ouailles qui l'entoureront d'une telle vénération. Il est trop déconsidéré, même à leurs yeux, par ses fréquentes libations de whisky!

Cette entrée triomphale de Mgr Mélizan à Trincomalie a eu lieu malgré les ruses employées par le *sous-préfet* de la ville pour l'empêcher d'être aussi brillante. Il a eu affaire à aussi fin que lui et ses artifices ont été déjoués. Le R. P. Jules Collin, voyant qu'aucune réponse n'était faite à la pétition des catholiques, demandant qu'on leur permît d'élever des arcs de triomphe en l'honneur de leur évêque, se fit autoriser par dépêche de Colombo. Son Excellence sir Arthur Havelock, plus poli que son subalterne, envoya la permission sur-le-champ.

Cette réponse du Gouverneur, comme une décharge électrique, foudroie les calculs hypocrites du sous-préfet, tandis qu'elle produit une explosion de joie dans les rangs de nos catholiques et excite leur activité. Trois jours et trois nuits durant, ils travaillent avec un admirable

entrain; et à l'heure voulue, tout est préparé et disposé avec art pour recevoir Monseigneur. La chose est d'autant plus surprenante que, la richesse de leurs décorations, ils doivent la cueillir dans la nature, luxuriante il est vrai, qui les entoure, et non, comme en Europe, la demander, moyennant argent, aux magasins de *nouveautés*.

Le dimanche 21 septembre, trois retraites s'ouvrent pour être menées de front à Trincomalie: l'une, pour les Sœurs de la Sainte-Famille, la deuxième pour les Sœurs de Saint-Pierre, et la troisième pour les enfants de la première communion. Monseigneur se charge de prêcher aux religieuses et livre les enfants aux missionnaires. Ce n'est pas qu'il se désintéresse de ceux-ci, car nous le voyons, après trois jours, descendre des sphères de la haute spiritualité et se dépenser avec zèle dans l'explication élémentaire de la religion. Les candidats sont environ deux cents.

Mais l'examen, comme une mesure équitable, passant sur ces jeunes têtes, admet les unes, ajourne les autres, provoquant ici des explosions de joie, là des larmes inconsolables. Qu'on ne mette pas en doute notre impartialité. Pédro lui-même, Pédro le jardinier, le cordon bleu, le trésor, le factotum des Pères de Trincomalie, le brave Pédro, qui paraît si désireux de recevoir le saint baptême, est au nombre des victimes de notre sévérité. Je dis bien, sévérité! Pourquoi ne nous montrerions-nous pas sévères? La formation chrétienne des païens baptisés demande des soins excessifs. Et chaque missionnaire a déjà sur les bras des milliers de catholiques! Daigne le bon Dieu nous fournir les moyens de moissonner plus abondamment dans le champ du paganisme, susciter des ouvriers évangéliques en plus grand nombre, remplir nos noviciats et nous envoyer les res-

sources nécessaires pour multiplier et soutenir les œuvres !

Le jour de la clôture, 28 septembre, six adultes reçoivent le sacrement de Baptême, et soixante-trois enfants celui de Confirmation. Puis on annonce une dernière retraite. Cette fois, tous les chrétiens de la ville y sont conviés. L'appel est entendu. Notre-Dame du Saint-Rosaire étend son manteau protecteur sur plus de deux cents de ses enfants qui viennent, à la fin, se consacrer de nouveau à son culte, et jurent fidélité à son divin Fils. Ce résultat, à lui seul, montre bien l'état florissant de cette Mission. Ici comme à Batticaloa, il y a un bon groupe d'hommes et de jeunes gens qui, foulant aux pieds le respect humain, donnent bravement l'exemple et se font, en toutes circonstances, les précieux et intrépides auxiliaires du prêtre.

Les membres de ce corps d'élite se divisent nominalement en Associés de Saint-Joseph, Confrères du Sacré-Cœur, Ligueurs de la Sainte-Croix. Tous sont foncièrement chrétiens et travaillent chacun dans sa sphère, et selon ses moyens, au développement de la religion dans leur pays. Monseigneur, édifié et consolé par ces bonnes dispositions de ces soldats du Christ, est allé les voir dans les salles respectives de leurs réunions, constater le progrès de leurs œuvres, les féliciter, les encourager et les bénir.

Les derniers jours de la visite sont consacrés à l'inspection des écoles tamoules et anglaises (1). Nos petits étudiants ne sont pas les premiers venus. Ils parlent comme des hommes. Les garçons de l'école tamoule sont particulièrement remarquables dans l'art de bien dire.

(1) Les écoles de filles sont confiées au dévouement bien connu des Sœurs de la Sainte-Famille (de Bordeaux), et des Sœurs indigènes de Saint-Pierre. Des maîtres laïques dirigent les écoles de garçons.

Leur procédé est original. Le discours adressé à Monseigneur est divisé en cinq ou six points; et pour chaque point il y a *un orateur*. Voyez plutôt et prêtez l'oreille. Les enfants sont assis en cercle dans la vaste salle d'étude. Un d'entre eux se lève, et de sa place prend la parole. Il débite l'exorde d'un discours et s'assied. Il a fini ! — Ce n'est pas la coutume, enfant, de s'asseoir à l'exorde et d'en rester là, à moins que la timidité ne vous suffoque. — Oh non ! ce n'est pas la timidité qui l'arrête, c'est la consigne. Déjà l'orateur du premier point est debout, puis viendra celui du deuxième, du troisième, et ainsi de suite jusqu'à épuisement du discours. Je ne veux pas dire — on croirait que j'exagère — qu'ils brillent par la logique et l'éloquence, mais j'affirme qu'ils apportent à développer leurs idées un aplomb imperturbable, un sérieux qui ferait rire des Trappistes.

Avec les discours des écoles finissent les travaux, je devrais dire, les consolations de la visite. L'ennemi des âmes, jaloux de notre bonheur, se venge sur notre évêque bien-aimé. Son état nous inquiète un moment. Et cependant il faut partir ; Jaffna le réclame pour une ordination qui doit avoir lieu le 18 octobre.

La veille de ce jour, nous sommes encore à Trincomalie. Et sans pontife, point d'ordination. On l'a compris bientôt là-bas, et on décommande la cérémonie. Les ordinants s'y résignent, il le faut bien. Mais ce n'est que partie remise et félicité suprême renvoyée à quelques jours.

Le 18 octobre, à 5 heures du matin, nous récitons les prières de l'*Angelus*, non dans la cathédrale de Jaffna, mais sur le steamer *Lady Gordon*, en face de Point-Pedro. Et un instant avant midi, pendant que nos Pères sont à l'examen particulier, les cloches annoncent le retour de Monseigneur, comme il y a deux mois, elles

ont annoncé son départ. Et il semble qu'elles se mettent à l'unisson avec les sentiments de tous, car leur son est un chant joyeux. Nous possédons de nouveau notre pasteur, notre père bien-aimé !

Veuillez agréer, mon révérend et bien cher Père, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S. et M. I.

Hipp. RADENAC, O. M. I.
Missionnaire à Jaffna.

LETTRE DU R. P. ROUX A SON SUPÉRIEUR.

Batticaloa, 2 janvier 1891.

MON RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR,

Pour répondre au désir que vous nous avez manifesté bien souvent, je viens vous donner quelques détails touchant les travaux accomplis dans la Mission que le bon Dieu m'a confiée. Bien que diverses lettres antérieures à celle-ci vous aient fait connaître plus ou moins le résultat de nos efforts, je pense qu'il vous sera agréable de recevoir, avec mes souhaits de bonne année, un petit compte rendu résumant le bien accompli dans la Mission de Batticaloa, durant l'année qui vient de s'écouler.

Batticaloa, vous le savez, mon révérend Père, n'avait pas jadis une renommée propre à exciter l'envie des missionnaires ; aussi, lorsque l'année dernière, 1889, Monseigneur me donna mon obédience pour cette Mission, la plus éloignée de Jaffna, j'avoue bien simplement que je ne pus me défendre d'un sentiment de crainte. Outre la distance, mon inexpérience dans le ministère, ma faible connaissance de la langue, et surtout la réputation de la Mission, étaient des raisons plus que suffisantes pour motiver ma crainte. Néanmoins il n'est pas

permis, me dis-je, à un vieux caporal de battre en retraite devant l'ennemi avant d'avoir brûlé au moins quelques cartouches. J'acceptai donc l'obédience comme jadis le mot d'ordre du sergent-major, et je me rendis à mon poste en compagnie du cher P. DAURAT qui venait faire ses premières armes à Batticaloa.

Partis de Jaffna le 12 mars 1889, nous arrivâmes à Batticaloa le 19, fête de saint Joseph. Je profitai de cette heureuse coïncidence pour mettre ma nouvelle Mission sous la protection du fidèle gardien de notre chère Congrégation. *Ite ad Joseph*, vous ne retournerez pas les mains vides !

Aussitôt installés, nous voulons savoir ce qu'est et ce que vaut la Mission de Batticaloa. Pour cela, nous tentons un premier moyen : aux fêtes de Pâques, nous faisons un peu de bruit ; nos chrétiens accourent en foule, c'est la première fois que nous voyons l'église se remplir. Je profite de l'occasion pour inviter tout le monde à se confesser. Deux ou trois douzaines de vieilles habituées répondent à notre appel. Les autres chrétiens ont-ils peur d'abuser de notre patience au confessionnal? Peut-être, me dis-je en moi-même, n'est-ce pas l'époque de la communion pascale à Batticaloa ; nous serons plus heureux dans une autre circonstance.

Voici le mois de mai ; je le crois plus favorable. Nous commençons de grandes neuvaines en l'honneur de la sainte Vierge ; l'église se remplit plusieurs fois par semaine. Je profite de l'occasion pour renouveler mon invitation à recevoir le sacrement de Pénitence. Mais rien n'y fait, les confessionnaux restent toujours vides.

Les fêtes de juin, d'août et de tout le reste de l'année, sans excepter la solennité de Noël, nous offrent la même déception. Les dimanches ordinaires, l'église est presque vide ; les jours où nous faisons sonner toutes les cloches,

nos chrétiens accourent pour voir les lumières et les décorations. Pauvres consolations pour les missionnaires !

Qu'est-ce donc que Batticaloa ? Et faut-il en désespérer ?

L'année 1890 va nous le dire. En février, mon cher socius reçoit son obédience pour une nouvelle Mission ; me voilà seul à Batticaloa pour deux mois. Je profite de ma solitude pour préparer un plan de campagne. J'ai découvert les vices qui règnent en despotes dans ma Mission : l'ivrognerie, le concubinage et le respect humain ; voilà les trois ennemis qu'il faut combattre et terrasser, si nous voulons remettre notre sainte religion en honneur parmi nos pauvres chrétiens. Les attaquer tous à la fois ne me paraît pas prudent ; c'est au respect humain que je vais livrer un premier combat.

Le 19 mars 1890, après avoir mis mon projet sous la protection de saint Joseph, je fais passer une lettre circulaire à quelques hommes que je crois avoir encore un peu de foi et d'honneur. La circulaire porte ces mots : « Réunion privée, dimanche prochain à 6 heures du soir. Grande nouvelle. » Le dimanche des Rameaux, à l'heure indiquée, soixante hommes se trouvent réunis dans la vaste salle de l'école anglaise. J'ouvre la séance par un fervent *Veni, sancte Spiritus*, et je prends pour texte de mon discours : *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint* (1).

J'explique ce texte, et, le cœur ému, je fais à mon auditoire le tableau le plus effrayant de la ruine de Sodome et de Gomorrhe. Mon discours est compris :

(1) Gen., XVIII, 20.

mes soixante hommes promettent tous de venir à confesse le lendemain.

Au même instant m'arrive un nouveau socius, le R. P. Joseph, qui vient juste à temps pour clôturer notre meeting par sa première bénédiction à Batticaloa. Le lendemain, lundi saint, les confessions commencent et se continuent trois jours durant. Tous veulent se confesser deux fois, l'absolution est ajournée au samedi.

Pendant ce temps, mon discours du dimanche est répété dans la ville et produit de nouveaux fruits. Le samedi saint, les deux confessionnaux sont assiégés du matin au soir et bien avant dans la nuit.

Le dimanche de Pâques, vrai jour de la Résurrection, 202 hommes reçoivent le Pain des forts avec une piété qui émeut tous les témoins de cette belle communion.

La sainte messe terminée, j'annonce une nouvelle cérémonie pour 4 heures du soir. A l'heure fixée, l'église est comble ; 170 hommes, réunis autour d'une petite table surmontée de deux cierges allumés et d'un missel, attendent l'arrivée du missionnaire. Revêtu de la chape, je m'avance auprès de la table, je fais une courte allocution sur les promesses du Baptême, après quoi, nos communiants du matin viennent deux à deux, un cierge à la main, renouveler leurs promesses du Baptême, comme des enfants après leur première communion. La bénédiction du Saint Sacrement clôture cette belle journée.

Voilà une première victoire sur le respect humain. Sans plus tarder, j'enrôle ma compagnie dans une confrérie que j'établis, pour la circonstance, sous le vocable de saint Joseph. Voyant l'effet produit par cette cérémonie sur la foule accourue à l'église, je fais appel aux jeunes gens pour le dimanche suivant. Le lendemain,

les confessions recommencent, et le dimanche de Quasimodo, nous avons une nouvelle communion de 190 jeunes gens. Le soir a lieu la consécration au Sacré Cœur; ces 190 jeunes gens sont enrôlés sous la bannière du Sacré Cœur, et la bénédiction du très Saint Sacrement couronne encore cette seconde belle journée. C'est une seconde victoire remportée sur l'ennemi; le respect humain vient de disparaître de Batticaloa. Nous pouvons désormais attaquer de front l'ivrognerie et le concubinage.

Mais cette première campagne ne s'est pas effectuée sans fatigue. Deux jours après le dimanche de Quasimodo, je suis pris d'un accès de fièvre cérébrale et consigné pour un mois dans ma cellule, puis condamné à un autre mois de convalescence à Trincomalie.

Le 10 juin, j'ai repris assez de forces pour revenir dans ma Mission; j'y retrouve nos congrégations ferventes et bien conservées par le zèle de mon cher socius. Nous nous remettons tous les deux à l'œuvre; nos fêtes du Sacré Cœur sont splendides : communion générale le jour de la fête par les deux tiers des membres de la confrérie.

Cette fête terminée, je fais connaître à Mgr Mélizan le résultat de nos efforts, et quelques jours après, Sa Grandeur nous annonce sa prochaine visite.

Le 17 août, Monseigneur, accompagné du R. P. Radenac, arrive à Batticaloa. Tout a été préparé pour lui faire une royale réception; mais hélas! une rivalité de caste amène un moment de désordre. L'honneur d'escorter Monseigneur n'ayant pas été accordé uniquement à quelques orgueilleux qui réclamaient ce privilège, le diable pousse les mécontents à venir troubler la réception. Les perturbateurs sont repoussés par la foule, et l'ordre se rétablit. Après avoir répondu paternellement à diverses adresses, Monseigneur fait son entrée dans l'église au chant de : *Ecce sacerdos magnus*, etc., et la cérémonie de réception est couronnée par la bénédiction de Sa Grandeur. Le lendemain, Monseigneur, après avoir apaisé les mécontents de la veille par quelques bonnes paroles, commence la mission. Durant quatre semaines, nous n'avons pas une demi-journée pour respirer : catéchismes, confessions et sermons remplissent les jours de la semaine, et chaque dimanche, Sa Grandeur administre le sacrement de Confirmation à un grand nombre d'enfants et de jeunes gens des deux sexes.

La Mission de Batticaloa compte environ 4000 chrétiens, dont plus d'un tiers sont dispersés dans divers villages à 5, 20, 25 milles de distance. Chacune de ces chrétientés a sa petite église, et un pauvre abri pour le missionnaire. Monseigneur veut visiter tous ses enfants spirituels et offrir à chacun l'avantage de recevoir le sacrement de Confirmation dans sa propre église; partout Sa Grandeur est reçue avec les plus grandes démonstrations de joie, et tous se préparent à recevoir le bienfait de sa visite. Après la troisième semaine, Monseigneur annonce son prochain départ. Aussitôt, un pieux murmure s'élève de la part des femmes. « Les hommes, disent-elles, ont eu la plus grande part des faveurs de l'Évêque, qui n'a rien fait pour nous; nous voulons, nous aussi, notre retraite, avec des confréries pour nous. » Sa Grandeur ne peut résister à cette pieuse supplique, appuyée par la prière des missionnaires. Une retraite de trois jours est parfaitement suivie et produit les plus heureux fruits; l'établissement des confréries est promis pour bientôt. A la fin de sa visite pastorale, Monseigneur compte 553 confirmations administrées, et plus de 1200 communions distribuées à toutes les classes et

à tous les âges. L'œuvre de Sa Grandeur est terminée; Monseigneur vient de quitter Batticaloa pour se rendre à Trincomalie, notre Mission voisine (60 milles de distance).

Et maintenant, la besogne des missionnaires de Batticaloa est-elle achevée?

En lisant ces lignes, mon révérend Père, vous aurez pu remarquer que, jusqu'ici, nous nous sommes occupés tout spécialement des hommes et des jeunes gens; il est temps de songer à notre petite jeunesse.

Depuis bien longtemps, nos écoles de Batticaloa laissent à désirer, nos derniers examens (en août) ont donné un résultat fort peu satisfaisant. Après la visite pastorale de Monseigneur, j'ai profité de la ferveur de nos chrétiens pour faire une campagne en faveur de nos écoles. Toutes les familles ayant des enfants en âge d'aller à l'école ont été visitées.

Ce travail a eu un bon résultat; aujourd'hui, nous comptons dans nos écoles 150 enfants de plus qu'avant les examens. Plusieurs de ces enfants ont été arrachés aux protestants, nos ennemis acharnés, qui ne cessent de rôder autour de notre bergerie pour faire quelques victimes.

Nous sommes heureux de savoir qu'ils ne comptent plus que deux ou trois catholiques dans leurs écoles. Le progrès de nos écoles vient de nous permettre d'en présenter trois nouvelles aux examens du Gouvernement pour l'obtention d'un subside annuel.

Voilà pour nos écoles.

Dès l'établissement de nos Congrégations de saint Joseph et du Sacré-Cœur, pour les hommes, j'avais la pensée d'instituer aussi des congrégations pour les femmes. J'attendais une occasion favorable. Le mois de décembre est venu nous l'offrir. Le jour de la fête de

l'Immaculée-Conception, après une retraite de trois jours, nous enrôlions 87 femmes sous la bannière de Marie Immaculée, et 87 filles dans la Confrérie du saint Cœur de Marie. Ces deux congrégations comptent aujourd'hui plus de 100 membres chacune.

Nos fêtes de Noël ont été célébrées avec une sainte joie et une piété inconnues jadis à Batticaloa. Comme autrefois les bergers de Bethléem, nos chrétiens sont venus en foule rendre leurs hommages à l'Enfant-Dieu, et bon nombre d'entre eux, surtout les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur, ont reçu le Pain eucharistique. Le dimanche suivant, fête des saints Innocents, 70 pères de famille, tous membres de la Confrérie de Saint-Joseph, ont eu le même bonheur. Ce même jour, nous couronnions la fête par une distribution de prix aux garçons de nos écoles, cérémonie répétée le 1er janvier, à l'école des filles.

Quelques mots encore sur le résultat de nos efforts contre les deux vices qui ont accumulé tant de ruines dans Batticaloa durant les années précédentes : l'ivrognerie et le concubinage.

D'abord l'ivrognerie. Nous avons si souvent fulminé en chaire contre ce vice hideux, et nous avons fait un tableau si effrayant de ses funestes effets, qu'enfin nous avons eu la consolation de voir fermer bon nombre de tavernes. Les fêtes de Noël et du nouvel an, vous le savez, mon révérend Père, sont des jours redoutables pour les buveurs; vous serez heureux d'apprendre que, durant ces jours-là, nos chrétiens ont été modérés au point qu'on n'a eu aucun excès de boisson à constater.

Pour ce qui regarde les concubinaires, le résultat est encore plus consolant. De Pâques à Noël, nous avons pu, après la pénitence publique, régulariser par le mariage de 40 à 50 unions illégitimes, et une trentaine de

mariages désunis ou vivant dans l'adultère ont réparé le scandale de leurs désordres et se sont réconciliés. Mais notre besogne n'est pas achevée, nous continuons à lutter contre le vice, et avec la grâce de Dieu, nous avons confiance de réussir et de faire de nos chères ouailles des chrétiens dignes de notre sainte religion.

Voici le résumé de nos travaux : Durant l'année 1889, nous avons compté 1 200 confessions seulement. De Pâques à la Noël 1890, nous en comptons plus de 3700; 500 et quelques personnes ont été enrôlées dans nos Congrégations, et à peu près toutes ont persévéré jusqu'ici; 240 enfants ont pris part à notre dernière fête de la Sainte-Enfance; 520 enfants environ fréquentent aujourd'hui assez régulièrement nos écoles.

Avant de terminer, permettez-moi, mon révérend Père, d'offrir à mon cher et aimable socius une mention honorable bien méritée. Le R. P. Joseph vient de faire, avec honneur et succès, ses premières armes de missionnaire. Dans toutes nos entreprises, le bon Père n'a jamais reculé devant la fatigue. Outre une large part qui lui revient dans le bien qui a été fait à Batticaloa, je dois mentionner son zèle à faire connaître et aimer le Sacré-Cœur, ainsi que sa charité et son dévouement pour ramener au bercail les tristes victimes de l'immoralité.

Daignez agréer, mon révérend et bien cher Père, les sentiments de respectueuse affection avec lesquels je suis toujours votre enfant soumis et dévoué

J. Roux, o. m. i.
Missionnaire apostolique.

VICARIAT DE JAFFNA.

MISSION DE KURUNEGALA.

Le R. P. Jules Collin a publié, dans les *Missions catholiques*, une intéressante notice sur la Mission de Kurunegala. Nous sommes heureux de la reproduire dans nos Annales.

Kurunegala (c'est-à-dire l'Éléphant rocher) est une jolie petite ville de quatre mille âmes, assise au milieu de la verdure, au pied d'un rocher dont la forme bizarre lui a valu son nom. Elle s'est appelée autrefois « Hasti-Sellapoura » (ville où les éléphants s'amusent), sans doute parce que ces animaux venaient prendre leurs ébats dans son lac, alors que tous les alentours étaient encore couverts de forêts.

Kurunegala a eu l'honneur d'être capitale pendant un espace de vingt-sept ans : de 1319 à 1347. Les cinq rois qui y régnèrent n'ont rien laissé de remarquable, soit en fait de monuments, soit en actions d'éclat.

La partie indigène de la population est bouddhiste, ainsi que celle des villages environnants (à l'exception de quelques centaines de catholiques), et la principale curiosité de l'endroit est un lieu de pèlerinage bouddhiste, situé à quelques minutes seulement de la ville, sur une roche escarpée. On y vénère l'imitation grossière du vestige d'un pied colossal, le pied de Bouddha; c'est une fosse d'un mètre de long et de trente centimètres dans sa plus grande largeur, avec quatre petites divisions pour marquer les doigts de pied. « Bouddha, disent les bonzes, est descendu du ciel sur ce roc. »

Un autre pèlerinage païen est le tombeau d'un chef dit Galbandàr, précipité, dit-on, du haut de l'Éléphant

rocher, pendant qu'il y offrait un sacrifice. Je n'ai pu obtenir de détails sur la légende de ce héros. C'est un faquir musulman qui garde le tombeau et recueille les offrandes; mais les bouddhistes et les brahmanistes y vont en pèlerinage presque autant que les mahométans. Ils semblent tous avoir une grande crainte de Galbandàr et regardent comme sacré un serment fait sur sa tombe. En cour de justice, ils demandent fréquemment à ce que la partie adverse jure sur ce tombeau, et les magistrats anglais le permettent, espérant ainsi mieux savoir la vérité.

Outre les bouddhistes indigènes, il y a, à Kurunegala, un nombre assez considérable de brahmanistes de race tamoule. Leur temple est situé près du lac; la conque y résonne fréquemment, ainsi que les autres instruments, sonores mais peu harmonieux, chers aux Hindous.

Les mahométans (Malais et Arabes) ont deux mosquées dans la rue la plus commerçante. Une compagnie de l'*Armée du Salut*, trois hommes habillés de rouge, parcourent la ville et les environs, en chantant à tue-tête et en battant la grosse caisse à tour de bras. Les vesleyens prêchent aussi dans les rues, mais sans grosse caisse ni habits rouges; ils se contentent de chanter, de montrer des peintures, et d'engager leurs auditeurs à se confesser à Dieu, et non pas aux hommes.

Il y a aussi deux ministres anglicans, dont l'un est ritualiste; il porte la soutane et imite, autant que ses ouailles veulent bien le lui permettre, les prêtres catholiques. Il sonne la *messe* tous les matins et prêche la nécessité de la confession auriculaire. Enfin, il ne néglige aucun moyen d'attirer les simples en se faisant passer pour catholique.

Au milieu de toute cette confusion, ouvrage de Satan, la grâce fait tout doucement son travail divin. Nous avons un troupeau de près de huit cents âmes, de toutes les races. Les premiers vendredis du mois, il y a, le matin, exposition du très Saint Sacrement dans la chapelle des Sœurs de la Sainte-Famille; l'assistance y est nombreuse, et les communions s'élèvent à près d'une centaine.

L'église se trouve trop petite les dimanches. Il a fallu ôter la chaire pour donner un peu de place, et les enfants de l'orphelinat et des écoles des Sœurs occupent tout le sanctuaire jusqu'aux marches de l'autel. On a jeté les fondations d'un nouveau sanctuaire avec transept qui doublera la capacité de l'édifice; mais on a dû suspendre les travaux faute d'argent.

De temps en temps, nous enregistrons des conversions, principalement parmi les bouddhistes. Voici un exemple de conversion assez remarquable que je tiens de la bouche du converti lui-même.

« J'avais reçu le baptême, me dit-il, seulement pour me marier et sans aucune foi. Après mon mariage, je laissai de côté toute pratique chrétienne et retournai au bouddhisme. Je devenais pire de jour en jour; je m'adonnais à la boisson et combattais le christianisme de tout mon pouvoir. Un jour, poussé par la haine, je voulus parodier les saints mystères. Prenant un verre, je le remplis d'eau-de-vie, en disant : « Teñez, je vais vous donner la sainte communion. » Aussitôt, le verre se brisa dans mes mains. Mes compagnons étaient effrayés; mais moi, je ne m'épouvantai pas pour si peu. Je prends un second verre; il se brise comme le premier. Un troisième a le même sort. Ce fut là le point de départ de ma conversion. La grâce me toucha; je rentrai en moi-même et travaillai à devenir vraiment chrétien. »

Le bouddhisme fait un crime d'ôter la vie même à une fourmi, à un moucheron, ou à une bête nuisible; mais les bouddhistes ne regardent pas à assommer un homme. Les meurtres sont très fréquents parmi eux, et il y a chaque année un nombre considérable de condamnés à mort. Ce n'est pas que les coupables soient toujours condamnés; loin de là, ils trouvent souvent le moyen, par de faux témoignages, de faire subir leur peine à quelques pauvres diables qui sont absolument étrangers au crime. Il arrive plus d'une fois que les magistrats sont persuadés de l'innocence de l'accusé; mais, en présence des témoignages et de la décision du jury, ils sont bien obligés de prononcer la sentence.

Parmi ces pauvres condamnés, innocents ou coupables, Notre-Seigneur se choisit des élus, et, chaque année, le gibet donne à l'Église plusieurs enfants qui ne naissent à la grâce par le baptême que pour passer directement de l'ignominie de la potence à la gloire du ciel.

Le R. P. Roux, actuellement missionnaire de Kurunegala, me raconte que, l'année dernière, deux bouddistes furent condamnés dans cette ville pour assassinat. L'un d'eux, jeune homme simple et doux, ne paraissait nullement coupable. Le magistrat, les geôliers, tout le monde était persuadé de son innocence; mais il fallait que la justice suivît son cours; ou plutôt, c'était une miséricorde de la Providence qui voulait se servir d'un événement si terrible pour sauver une âme droite. Ce jeune homme accueillit avec reconnaissance la visite du missionnaire; en peu de temps il fut parfaitement instruit, et il reçut le baptême et la sainte Eucharistie avec une foi et une piété touchantes. Il accepta la mort avec résignation.

En ce moment, deux nouveaux condamnés apprennent le catéchisme et se préparent à mourir chrétiens.

Autour de nous, les difficultés sont immenses, et nous ne pourrions avoir aucun espoir sérieux de convertir ces peuples, si nous devions compter sur nos propres forces. Mais la puissance de la grâce n'est pas diminuée. Puissent les prières des associés de la Propagation de la Foi obtenir une augmentation de secours surnaturels, tant pour les missionnaires que pour les peuples qu'ils évangélisent!

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

LETTRE DU R. P. CHARLES MARCHAL AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Saint-Joseph, William's Lake, Colombie britannique, 24 février 1891.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Au mois de juin dernier, nous avons eu une grande réunion de tous les sauvages catholiques, sur les bords de la mer, chez les Sischelles. Elle avait été convoquée par Mgr DURIEU, pour la bénédiction solennelle de la belle église que ces bons sauvages avaient bâtie sous sa direction et qui ferait honneur à bien de nos villages en France. Presque toutes les tribus de la Colombie britannique avaient envoyé leurs représentants. La manifestation fut magnifique, grandiose. J'ai peine à croire que même nos grands pèlerinages de France soient témoins de spectacles plus émouvants. Rien, d'ailleurs, n'avait été épargné pour assurer le succès de cette mémorable fête. J'ai eu le bonheur d'y assister. Qu'il ferait bon sur la terre si l'on pouvait toujours glorifier ainsi et faire glorifier Notre-Seigneur!

Je ne vous en dirai pas davantage là-dessus. Vous en

avez lu le compte rendu dans nos Annales (1). Ce compte rendu ne pèche que par trop de modestie. Il aurait dû être écrit par une autre plume. L'auteur, pour tout dire et pour tout bien faire ressortir, devait parler trop de lui-même, car il était l'âme de tout ; il avait tout créé, tout organisé ; mais notre vénérable évêque est de ceux qui se contentent de faire le bien dans le secret, sachant que Dieu, qui voit dans le secret, saura récompenser au centuple les bonnes œuvres faites pour sa gloire seule. Il est juste d'ajouter que le P. Chirouse (junior), dont le zèle n'a pas de bornes, l'avait admirablement secondé.

Bien qu'il nous fallût faire près de 150 milles à cheval pour arriver à Ashcroft, première station du chemin de fer, et laisser, pendant quinze jours, nos chevaux errer à l'aventure dans les montagnes, avec la chance de les perdre, je réussis à grouper autour de moi un certain nombre de sauvages, et nous descendîmes ensemble. Vous dire leur étonnement à la vue du chemin de fer, surtout à la vue des trains, serait difficile. Peu après notre arrivée à Ashcroft, un train quitta la gare. En le voyant partir, un vieux sauvage se pâmait à le regarder, quand tout à coup il se mit à crier en riant : « Oh ! oh ! oh ! on ne tire pas, on ne pousse pas, ça marche tout seul ! » Les Indiens avaient surtout grand plaisir à traverser les tunnels.

Ces Indiens, du nom de *Shoushouaps*, assistèrent à la réunion et prirent part aux cérémonies plus en témoins qu'en acteurs. Ils sont considérablement en retard sous le rapport religieux. Mgr Durieu se fit, à mon grand contentement, leur prédicateur. Ils recueillirent de sa bouche les conseils les plus sages et les plus paternels encouragements. C'était bien pour ceux qui étaient là,

(1) Tome XXVIII, p. 281.

mais les absents ne devaient recevoir qu'un bénéfice assez mince des récits merveilleux qu'on ne manquerait pas de leur faire au retour. Le sauvage est un être matériel par essence. Vous ne pouvez le mouvoir par la parole. Avec lui, l'éloquence est une monnaie de tout petit aloi. Les meilleurs raisonnements ne sont que des sons de cymbales qui retentissent à ses oreilles sans toucher son cœur. Les sens, chez lui, comprennent mieux que l'intelligence. Il faut qu'il voie, qu'il touche pour être convaincu. C'est ainsi que le chef de Canoe-Creek, païen avare et adonné à l'ivrognerie, qui n'avait pas voulu se laisser baptiser autrefois, même devant la mort, vint me dire chez les Sischelles : « Père, je suis heureux d'être venu ici. Je ne regrette ni mon temps ni mon argent. Je ne donnerais pas pour mille piastres le plaisir de voir ce que je vois. Quand tu vas venir à Canoe-Creek, nous parlerons cette fois pour tout de bon ! » Donc, j'aurais voulu que tous mes chrétiens fussent présents. Ils sont un peu moutons pour le bien comme pour le mal. La vue de nos cérémonies si touchantes les aurait relevés et fait partir dans le bon chemin. Ce n'était pas sans besoin. Ils sont tous baptisés ; néanmoins, Mgr Durieu pouvait m'écrire, cette année encore, qu'ils n'étaient que des païens lavés. Vingt ans de travaux et de prédications au milieu d'eux n'ont abouti qu'à ce bien mince résultat ! Vous pensez que mon amour-propre en est peu flatté.

Les Shoushouaps étaient dans de très bonnes dispositions quand j'arrivai parmi eux, en 1871, grâce, sans doute, au bon P. Lejacq qui m'avait précédé chez eux. Tout alla bien pendant plusieurs années encore. Mais, ô inconstance du cœur humain ! bientôt ils se lassèrent de marcher dans la bonne voie. Tout d'un coup, mes gens reprirent leurs chants sauvages, puis les danses,

puis les festins qu'ils avaient dû abandonner pour embrasser le christianisme, festins qui duraient des trois et quatre semaines, danses qui duraient toute la nuit. Le matin, au lieu d'aller à la messe, on dormait d'un lourd sommeil. J'eus beau réclamer, crier, excommunier, ce fut peine perdue. Mes reproches échouèrent devant l'obstination des chefs qui, blessés dans leur orgueil, poussaient les jeunes gens au mal. Tout en faisant la prière, ils s'adonnèrent avec plus de brutalité qu'auparavant à leurs anciens vices. Ils écoutaient encore le prêtre, mais, comme des Yankees, sans attacher grande importance à ses paroles.

Une autre cause de démoralisation, ce fut la jalousie. Dans le commencement de la colonisation, ils n'avaient pas voulu travailler leurs terres et avaient laissé les blancs s'en emparer. Quand je leur conseillais d'entourer de clôtures et de cultiver le peu qui leur restait, ils me répondaient : « La terre ! c'est bon pour les blancs ; nous n'avons qu'en faire. Notre fusil nous tient lieu de tout. Si nous avons faim, vite nous allons tuer un chevreuil et nous sommes rassasiés. ».

Les blancs s'enrichirent avec leurs terres, qui donnaient de magnifiques récoltes. Leurs troupeaux se multipliaient ; les bêtes à cornes et les chevaux se comptaient par centaines, tandis que les chevreuils diminuaient et les fourrures devenaient extrêmement rares. Mes sauvages durent acheter des blancs la farine et la viande, s'ils en voulaient manger. Ils commencèrent à regretter leurs terres. Ils auraient bien voulu s'en emparer de nouveau ; mais c'était impossible : les blancs avaient leurs titres du gouvernement. Bon nombre d'entre eux auraient peut-être cédé à la tentation de les reprendre par la force en massacrant les propriétaires, si les chefs ne s'y étaient opposés. Ils me dirent à moi-même, dans

une de mes visites : « Que viens-tu faire ici ? Ta présence nous déplaît. Nous ne voulons, à cette heure, ni chef, ni prêtre, ni Dieu. Nous n'avons qu'un désir : être tels que nous puissions répandre le sang sans remords. »

La même année, en automne, je faillis périr, dans la neige, au retour d'une visite chez eux, parce qu'ils n'avaient pas voulu m'aider à franchir la montagne. Parti, le matin, avec la neige, dans l'après-midi j'en avais quatre pieds. Force me fut de chercher un abri pour la nuit, dans une bicoque abandonnée, et sans avoir rien à manger. Quand le jour vint, pressé par la faim, je sautai sur mon cheval à poil. Mais la pauvre bête, épuisée elle-même de fatigue et de faim, refusa de marcher. Je serais mort en cet endroit si, au même instant, la Providence n'avait dirigé vers moi une bande de chevaux sauvages. Je fus assez heureux, quand, cédant à l'instinct, ils vinrent flairer les naseaux de ma monture, pour saisir la courroie de la jument qui portait la cloche et m'en emparer. Elle fit bien quelques façons et essaya même, à diverses reprises, de se débarrasser de son cavalier, mais, bon gré mal gré, elle dut me ramener à la maison en place de la pauvre rossinante abandonnée dans la neige.

Les Shoushouaps allèrent même plus loin. J'ai su que l'un d'eux avait voulu m'assassiner, et il en serait probablement venu à bout si celui sur qui il comptait pour faire le coup n'avait refusé. Le gouvernement, averti du mécontentement des sauvages, leur donna des *réserves*, en 1880 : ce sont des terres improductives, sans valeur ; mais les sauvages s'en sont contentés. Avec de telles dispositions, peut-on s'étonner que ces pauvres gens soient devenus de mauvais chrétiens ?

Il est facile de tomber dans le vice ; on ne s'en retire pas si aisément, même avec la meilleure volonté.

En 1885, je revins ici après une absence de cinq ans. Mes anciens paroissiens parurent contents de mon retour. Presque tous voulurent *arranger leur cœur*, comme ils disent, et reprendre leur religion, mais sans pour cela quitter leurs désordres. Volontiers, ils auraient servi deux maîtres : Dieu et le diable. Ils priaient, et continuaient leurs danses, leurs festins et leurs chants sauvages. Impossible de les corriger. Enfin, en 1889, le boute-en-train mourut. C'était le chef de Soda-Creek, homme fier, hautain et sans esprit. Le chef de William's Lake, excommunié depuis trois ans, fit alors sa soumission ; elle fut complète. Il n'y eut plus ni chants sauvages, ni danses, ni festins. Mais c'était par contrainte. Et on ne sert pas Dieu de force ; ou bien les hommages qu'on lui rend, il ne les agrée pas.

En juin 1890, les sauvages rentrés de la réunion chez les Sischelles racontèrent les merveilles dont ils avaient été les heureux témoins, et excitèrent de vifs regrets dans le cœur de leurs compagnons moins fortunés. Que n'étaient-ils, eux aussi, descendus à la mer pour jouir de ce spectacle ! Mais l'argent nécessaire pour le voyage avait manqué. Il n'en fallait pas beaucoup cependant : 20 piastres, c'était assez ; 30, c'était beaucoup. Ils ne purent fournir cette somme. Je les avais avertis longtemps à l'avance de faire quelques épargnes, afin de les retrouver au temps voulu ; mais le sauvage est le bonhomme sans souci, vivant au jour le jour et ne s'occupant jamais du lendemain. A les entendre, ils avaient des vaches, ils avaient des chevaux qu'ils pourraient vendre ; ils auraient ainsi la somme nécessaire. Bref, ils firent si bien qu'ils manquèrent l'occasion. Plusieurs en pleurèrent de chagrin.

Je pensai que c'était le moment de frapper un grand coup et d'emporter la place d'assaut, puisque je ne pouvais rien gagner par les moyens ordinaires. Je ne suis pas évêque, par la grâce de Dieu ; je suis petit ; je ne suis même rien. Je puis donc un peu parler de moi et de mes exploits.

Au village d'Alcali-Lake, les Indiens, poussés par je ne sais qui, avaient, depuis six à sept ans, commencé une nouvelle église. Ils avaient monté les murs, et là s'était arrêtée leur ferveur. Je leur fis comprendre, sans trop de difficulté, qu'il fallait achever l'œuvre commencée, ou plutôt la reprendre en entier, le premier emplacement ayant été mal choisi, dans un bas-fond qui devenait un lac dès que la pluie était un peu abondante. Ils consentirent à la transporter un peu plus haut, à une place où elle paraissait comme une reine parmi les maisons du village. Pour mener la chose à bonne fin, je dus payer de ma personne. Je fus architecte et charpentier. Dans ce pays, pas n'est besoin d'être maçon pour bâtir : on n'y emploie pas de pierres. Habitué à faire un peu tous les métiers, ce qu'on appelle ici *Jack of all trade*, je formai mes gens à pousser la varlope et le rabot. Des centaines de planches furent dressées, blanchies et bouvetées, non sans accident. Pendant le travail, qui fut interrompu et repris plusieurs fois, car la construction dura longtemps, je me meurtris le visage, et je faillis me crever l'œil gauche en cassant le verre de mes lunettes.

Avant la réunion des Sischelles, je n'avais plus qu'à lambrisser les murs. A mon retour, les sauvages que je ramenais étaient si enchantés de leur voyage et les autres si chagrins de n'avoir pu le faire, que l'idée me vint d'avoir, dans mon district, une fête semblable. Je les voyais bien disposés ; le fer était chaud, il ne fallait plus que le marteau pour le battre et lui donner la forme voulue. Je demande pardon à Mgr Durieu, mais le mar-

teau c'était Sa Grandeur, si elle voulait bien assister à cette réunion. J'allai donc directement à Alcali-Lake m'informer auprès des Indiens s'ils n'aimeraient pas de voir toute leur tribu se réunir chez eux pour la bénédiction de leur église. « Monseigneur viendra, leur dis-je ; seulement il faut achever votre œuvre et donner l'argent nécessaire pour acheter les matériaux. » Ma proposition fut agréée de tous et je reçus la somme que je demandais. De son côté, Mgr Durieu fut favorable à l'idée d'une réunion et la fixa au 4 octobre. Il fit les choses en grand. Il invita les RR. PP. Lejacq et Lejeune, de Kamloops, les priant d'emmener avec eux le plus de sauvages qu'ils pourraient. Le P. Chirouse (junior) devait aussi en être. C'était une condition *sine qua non*. Il s'est fait une réputation, parmi les sauvages, à nulle autre pareille. Quand on a prononcé son nom, il n'y a plus rien à dire.

Les gens de Lillœt et de la Fountain furent aussi invités. Nous étions sûrs d'avoir avec eux une bande de musique à laquelle mes Indiens tenaient beaucoup et qui ferait honneur à la fête.

Huit jours avant l'arrivée de Monseigneur et des Indiens convoqués, je me rendis sur la place pour achever les derniers préparatifs. Ce ne fut pas chose facile. Mes hommes n'avaient jamais rien fait de pareil, et puis ils sont si paresseux, si inconstants à l'ouvrage ; souvent à peine les avais-je perdus de vue qu'ils laissaient là le travail et décampaient sans vergogne.

Mais nous voici au samedi 4 octobre ; le village est balayé et orné. Tout le monde est sur pied, revêtu de ses plus beaux habits de fête. La musique, venue la veille, est là prête à saluer de ses plus beaux airs l'arrivée de Monseigneur. Pendant que nous scrutions l'horizon, apparaît au loin un cabriolet traîné par un superbe

coursier. C'est sans doute notre vénérable évêque. Les armes s'apprêtent, elles vont partir ; les artistes et leurs instruments n'attendent que le signal, lorsqu'on reconnaît le P. Lejeune, que tant d'honneurs commençaient à effrayer. Bientôt une seconde voiture apparaît à l'extrémité du plateau sur lequel est bâti le village. Cette fois, c'est bien Monseigneur. Il s'arrête. Aussitôt, à droite et à gauche de la voiture épiscopale, de nombreux cavaliers se rangent en deux colonnes de trente hommes de front sur je ne sais quelle profondeur. C'est un vrai régiment. Ils s'avancent, au pas de leurs chevaux, jusqu'au centre du village, où nous les attendions avec tous les blancs des villes voisines accourus pour jouir du spectacle. Tout à coup, la fusillade éclate, la musique y mêle ses accords et le cortège défile devant nous. Touchant la main à chacun, Monseigneur se rend à l'église, qu'il examine avec soin et trouve très convenable, et la foule se disperse après avoir reçu une première bénédiction de son évêque.

Le travail allait recommencer pour moi. Il me fallut monter sans retard l'église-tente apportée par Monseigneur et sans laquelle nous n'aurions pu réunir tous nos sauvages. J'en eus jusqu'à 2 heures du matin.

Le dimanche, je dis la messe de bonne heure et je partis pour administrer une vieille pour laquelle on était déjà venu m'appeler. Je franchis trois montagnes au galop de mon cheval ; pressé comme je l'étais, cette course me fatigua beaucoup, et encore ce fut en pure perte. La pauvre malade vivait en concubinage avec un blanc, et n'avait dans la tête que vaches et chevaux.

De retour auprès de Monseigneur, je goûtai la joie de vivre en famille. *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Les huit jours que dura la réunion furent, sans doute, des jours de grand travail, mais

qu'ils nous procurèrent de bonheur! Que nous étions heureux de travailler de concert et de nous trouver ensemble! Nous étions cinq prêtres oblats, avec le R. P. Chiappini, arrivé à la dernière heure, tous réunis dans le même logement. Monseigneur avait sa maison à lui.

Sa Grandeur se chargea de tout le travail de la prédication. Ma part à moi était de tout préparer pour les cérémonies qui devaient avoir lieu : procession de la sainte Vierge avec illuminations, procession de la Passion et procession du Saint Sacrement.

Je tenais à ces manifestations religieuses pour faire impression sur l'esprit grossier et matériel de mes sauvages. J'eus lieu d'être content d'eux en cette circonstance. Ils furent édifiants partout, recueillis dans la prière, attentifs aux prédications et aux catéchismes. Je n'eus à reprendre aucun désordre, ni même aucune dissipation.

Cependant, tout était prêt. Nous avions élevé à chaque bout du village deux reposoirs grandioses qui devaient être illuminés avec des lanternes vénitiennes, ainsi qu'une double rangée de sapins verts empruntés à la forêt voisine et reliés entre eux, le long de la rue, par une immense guirlande de plusieurs centaines de mètres. Le vent qui, depuis l'arrivée des Indiens, n'avait cessé de souffler avec une extrême violence, tomba tout à coup le vendredi sur la fin du jour. Un calme parfait lui succéda et nous permit d'organiser notre procession. J'avais apporté de la Mission une belle statue de Notre-Dame de Lourdes. Quatre chefs vigoureux, désignés pour la porter, la prirent sur leurs épaules et l'on se mit en marche. Il y avait à craindre beaucoup de désordre. Comment faire prendre place dans la procession à des gens dont presque personne n'avait jamais assisté à

pareille cérémonie? J'avais compté sans le zèle et le savoir-faire des Indiens qui avaient été chez les Sischelles. S'étant postés d'eux-mêmes à la porte de l'église, au fur et à mesure que les autres sortaient, ils les divisaient en deux lignes et leur intimaient l'ordre de bien se tenir en file l'un derrière l'autre. Tous obéirent ponctuellement sans que nous eussions à nous en mêler. On s'avança alors vers le premier reposoir, les uns chantant des cantiques en l'honneur de Marie, les autres récitant le chapelet.

Jusque-là, les Shoushouaps n'avaient pas ouvert la bouche. Il avait été impossible d'obtenir d'eux un chant religieux dans l'église. Mais en ce jour, électrisés sans doute par l'exemple des autres Indiens et par la beauté de la cérémonie, ils se décidèrent à délier la langue, et j'eus le plaisir de les voir prendre part à l'élan général en chantant avec ferveur. Arrivés au reposoir, ils se groupèrent, un cierge allumé à la main, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, comme une couronne de feu autour de leur divine Mère.

La statue de la sainte Vierge fut déposée sur l'autel qui lui avait été préparé. Et alors, des feux de Bengale, allumés par les soins du R. P. Chirouse, sous les pieds de la Madone, resplendirent du plus bel éclat. Il sembla aux sauvages ravis que le visage de la statue, transfiguré par le reflet des lumières, souriait à la foule et disait aux enfants de la terre le contentement de leur auguste Mère du ciel.

C'était pour tous une joie, un entrain indescriptibles; on chantait, on priait. La musique exécutait ses plus beaux morceaux. L'air était comme saturé d'émotion. Il en venait à l'âme par tous les sens. Et combien, dans les transports de leur ivresse sainte, devaient répéter tout bas, en ce moment, la parole du chef que nous

avons rapportée: « Je ne regrette ni mon temps, ni mon argent. »

On se mit de nouveau en marche, aisément, naturellement, sans aucun désordre, dans la même attitude de prière, au milieu des cierges et des chants, jusqu'au second reposoir, où de nouveaux feux de Bengale éclairent tout le village, au grand étonnement de nos gens qui n'avaient jamais vu chose pareille. Puis on rentre à l'église. La procession avait duré plus de deux heures. Mais avec elle ne finit point la fête. Elle se prolonge bien avant dans la nuit, avec l'illumination dont l'éclat ressort admirablement au milieu d'une obscurité complète, et avec la musique qui ne cesse de faire entendre les plus beaux airs de son répertoire.

Le lendemain, nous eûmes la procession de la Passion. Un Indien de Pavillon-Creek, sur l'invitation de Monseigneur, était venu à Alcali-Lake huit jours avant les autres et s'était mis en devoir de sculpter un christ, de grandeur naturelle, en vue de la cérémonie. Une hache et un couteau étaient tous ses outils. Ce n'est pas sans étonnement que je le vis faire, en morceaux séparés, les diverses parties du corps, à l'exception de la tête qu'il avait déjà préparée chez lui et que ses gens devaient apporter. Je me demandais comment il pourrait ajuster toutes ces pièces et les faire cadrer ensemble. A ma grande surprise, tout s'harmonisa passablement.

La tête seule n'était pas réussie; mais les sauvages n'y regardent pas de si près. Pour eux, c'était un chef-d'œuvre; ils étaient, du reste, comme la veille, tout entiers aux impressions de la grâce. Mgr Durieu, ayant décrit la cérémonie de la procession, je n'y reviendrai pas, si ce n'est pour dire l'édification que tout le monde en reçut.

Nous voici devant le calvaire, au pied d'une grande

croix, à laquelle était cloué le christ dont je viens de parler, et qu'un voile dérobe aux regards. Les acteurs ont pris place sur l'estrade au milieu de la foule. Tout à coup le voile tombe, et alors apparaît à tous les yeux l'image du Sauveur, avec du sang qui, par un ingénieux mécanisme, coule des blessures faites aux pieds, aux mains et au cœur. Les Indiens contemplent, silencieux, atterrés. Alors, Monseigneur prenant la parole, explique, en termes émus, le mystère de la croix et la cause de la mort de Jésus-Christ. Les applications sont faciles. Il rappelle à ces hommes grossiers et sensuels, leurs chants sauvages, leurs danses, leurs festins, tous les vices, tous les crimes dont ils ont souillé leur vie passée. Et, d'une voix forte, pleine d'autorité, il demande s'ils veulent, en retournant à leurs erreurs, crucifier de nouveau le Sauveur. Un même cri s'échappe de toutes les poitrines : « Non, non, désormais nous aimerons Jésus-Christ! » Cette protestation de fidélité à Dieu est suivie d'un silence imposant qui laisse à la grâce le temps de faire son œuvre au dedans. Et enfin la foule se disperse profondément touchée.

Pendant tout le temps que dura la mission, il y eut continuellement de nombreux Indiens à genoux devant ce christ. On pouvait lire sur leur visage triste et abattu ce qui se passait dans leur âme. Cette image du Sauveur crucifié est restée profondément gravée dans l'esprit d'un grand nombre. Espérons qu'elle les aidera à vivre en vrais chrétiens.

Le dimanche, nous eûmes la procession de la Fête-Dieu. Tout le monde la connaît pour y avoir assisté. Elle est partout la même, et partout elle parle aux cœurs des disciples que Jésus a aimés jusqu'à vouloir se faire le compagnon fidèle de leur exil. En suivant le bon Maître pas à pas dans les rues du village, il semble qu'on

le voit, comme aux jours de sa vie mortelle, répandant sur son passage les bénédictions de son amour.

Il m'était particulièrement doux et consolant de voir Jésus ainsi glorifié et porté en triomphe là même où dix ans auparavant ces Indiens m'avaient dit, en rejetant mes pieux services, ne vouloir plus de religion, plus de Jésus-Christ. Pendant plusieurs années, j'avais travaillé sans succès pour leur sanctification, avec le seul espoir qu'un jour ils reviendraient à leur Dieu. Mon espoir était réalisé; j'étais suffisamment récompensé de mes peines. J'étais heureux.

Cinq mois se sont écoulés depuis cette mission, et depuis, j'ai constaté les fruits de salut que la tribu des Shoushouaps en a recueillis. Je viens de finir ma tournée d'hiver, et je puis dire avec consolation que les bonnes dispositions des premiers jours se maintiennent. On va à la prière, à la messe, aux sermons, aux catéchismes, et ce qui est mieux, on s'efforce de mettre en pratique les enseignements qu'on a reçus. Maintenant mes sauvages sont ardents aux chants religieux, et à la place des cris et des orgies infâmes dont ils remplissaient leurs nuits et qui déchiraient mon cœur, vous entendez des cantiques qui réjouissent le Ciel. Tous les camps veulent avoir une église, et ils la veulent, disent-ils, plus belle encore que celle d'Alcali-Lake. Je n'aurai pas à m'en mêler, ils payeront les charpentiers pour la faire. Partout aussi ils me bâtissent une maison, et à mon arrivée, dans l'espoir de me garder plus longtemps au milieu d'eux, ils font une collecte pour m'acheter des vivres. Tout, comme vous voyez, va pour le mieux. Les chefs font leur devoir et montrent une juste sévérité pour rendre de plus en plus rares les cas d'ivrognerie.

Je vous prie, mon très révérend et bien-aimé Père, de demander au Ciel avec moi que les fruits de cette mis-

sion, si sensibles à l'heure présente, durent longtemps. Pour cela, la prière ne suffit peut-être pas. Songez que, dans cet immense district de Saint-Joseph, nous ne sommes que deux prêtres, le P. Chiappini et moi, et que nous avons à prendre soin d'une ferme de plus de 3000 arpents de terre, avec un nombreux troupeau de bêtes à cornes. Il faudrait visiter souvent nos sauvages, en même temps, pour les rencontrer tous dans leurs différentes stations. C'est à quoi nous ne pouvons réussir, et nous n'y arriverons pas, aussi longtemps que nous ne serons que deux. Monseigneur, avant de nous quitter, comprenant l'importance de ces visites aux camps des Indiens, nous en prescrivit quatre par an. C'est bien, et nous voudrions obéir, mais qu'on nous adjoigne un troisième missionnaire; et Sa Grandeur ne peut nous donner personne en ce moment. Si, comme je l'apprends par une lettre du R. P. Mac-Guckin, mon toujours aimé et regretté supérieur d'autrefois, on établit cette année, à Saint-Joseph, une école industrielle pour nos sauvages, il faudra bien, coûte que coûte, augmenter notre personnel.

Monseigneur m'a engagé à vous envoyer le récit de notre grande réunion. J'ai obéi. Puisse-t-il vous être agréable; je serai abondamment récompensé de mon travail.

Daignez croire, mon très révérend et bien-aimé Père, que je suis pour la vie votre tout dévoué fils en N. S. et M. I.

Charles Marchal, O. M. I.

VICARIAT DE NATAL.

LETTRE DU R. P. SCHOCH AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Umtata, 9 décembre 1890.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Dans mon dernier compte rendu, j'ai mentionné la mission de Kokstad et promis quelques détails sur cette œuvre.

Kokstad est le nom d'une petite ville située sur le fleuve Umzimslava, à 120 milles d'Umtata, dans la direction de Natal, à peu près à mi-chemin entre Umtata et Pietermaritzburg. L'endroit tire son nom d'Adam Kok, chef d'une tribu de Griquas, qui sont venus du Griqualand ouest, et de Rouxville, dans la république de l'État libre d'Orange, s'établir dans cette partie du pays.

Il y a vingt ans environ, Kokstad et ses environs étaient un pays presque inhabité, connu sous le nom de *No Man'sland*, pays n'appartenant à personne. Sur les cartes du sud de l'Afrique, cette région est appelée Griqualand-Est, pour le distinguer du Griqualand-Ouest, au delà de Kimberley.

Le choix de l'emplacement et le plan de la ville font honneur au fondateur. Les rues sont droites, larges et régulières; l'eau y coule en abondance dans des fossés ouverts. Comme position et coup d'œil, Kokstad est de beaucoup supérieur à Umtata. Les Griquas, qui forment la majorité des habitants, sont négligents et quelque peu malpropres, comme tous les indigènes. Leurs maisons sont construites en mottes de terre et ont l'air délabré. Les jardins sont souvent négligés ; mais avec le temps et un élément blanc plus considérable, Kokstad pourra devenir une ville très jolie.

La plus grande église appartient aux Griquas, qui sont presbytériens pour la plupart. C'est une construction lourde et massive qui, dit-on, a coûté fort cher. Les anglicans tiennent leurs réunions dans une ancienne chapelle wesleyenne, et sont maintenant occupés à se bâtir une église. Les protestants des autres dénominations allaient jusqu'ici dans l'église des Griquas; l'an dernier, ils ont commencé la construction d'un temple qui servira à tous ceux qui ne sont ni catholiques, ni anglicans; ce sera le temple des *indépendants*. Pour appartenir à ce groupe, il suffit d'être content du service religieux qui se fait dans le temple, de payer sa quote-part de souscription, d'honorer Dieu à sa façon et de croire ce qu'on veut; c'est la liberté religieuse selon la perfection protestante.

Nous avons à Kokstad une belle église, une maison pour le prêtre, un couvent où les Sœurs de la Sainte-Croix tiennent une école de filles, une école de garçons blancs, et une troisième pour les indigènes.

Voici l'historique de cette œuvre :

Après les guerres de 1879 et 1880, qui s'étaient étendues sur toute la Cafrerie, une forte garnison de l'armée coloniale du Cap fut placée à Kokstad. Elle se composait d'un détachement d'infanterie et d'un corps de cavalerie. Dans l'infanterie surtout, il y avait beaucoup d'Irlandais, anciens soldats de l'armée impériale anglaise. Dans les commencements, on avait loué un vieux magasin où le Père disait la messe et logeait quand il venait à Kokstad. De 1882 à la fin de 1884, ce local servit successivement à Mgr JOLIVET, au P. BAUDRY, au P. MEYER et au F. HOWLETT. En 1883, on décida la construction de l'église. Monseigneur fournit les fenêtres, et la tôle pour la toiture ; et les soldats promirent de faire la maçonnerie et de payer, sur les briques et autres matériaux, autant

que leurs ressources le permettraient. Ils ont noblement tenu leur promesse. Néanmoins, les PP. Meyer et Howlett savent quelle peine ils ont eue pour payer l'église.

Le commandant du corps d'infanterie, quoique protestant, donna aux soldats toutes les permissions nécessaires pour s'éloigner du camp afin de travailler à l'édifice. Dans le cours de 1883, le R. P. Baudry passa un temps considérable à Kokstad, pour diriger les travaux et exercer le saint ministère. Le R. P. Vernhet était alors à Umtata.

En avril ou mai 1884, le P. Baudry ayant dû se rendre à Durban, le P. Vernhet le remplaça quelque temps à Kokstad. Le P. Baudry y revint bientôt et y resta jusqu'au mois d'août de cette même année. C'est alors que le P. Meyer et le F. Howlett, diacre, vinrent s'y fixer.

L'église n'était pas encore achevée. Il fallut finir les murs, mettre le toit, faire les enduits intérieurs, etc. Dans un endroit où les bons ouvriers étaient rares, où les soldats ne pouvaient être astreints au travail comme des hommes à gage, c'était une rude besogne pour tout finir pour le mois d'octobre, époque où Monseigneur devait bénir l'église. Le P. Meyer y réussit cependant, non, toutefois, sans beaucoup payer de sa personne, ainsi que le F. Howlett. En octobre, Monseigneur, revenant d'Umtata à Pietermaritzburg, s'arrêta à Kokstad. L'église fut solennellement bénite et ouverte aux fidèles. Il n'y avait guère que les murs et l'autel, fort bien décorés, il est vrai, mais les décorations ne remplacent guère l'ameublement nécessaire d'une église. C'était néanmoins un grand progrès. On put quitter le magasin qu'on avait loué; le Père et le Frère logèrent dans la sacristie, et le service divin commença régulièrement.

L'église de Kokstad est plus grande que celle d'Umtata; elle est aussi plus complète, ayant sanctuaire et

sacristie tout à fait d'après les règles de l'art. Elle contient commodément deux cents personnes.

En 1884, Monseigneur envoya à Kokstad un Frère convers, ex-postulant trappiste et charpentier. Il fit les bancs de l'église et un beau meuble pour la sacristie. Mais le brave homme n'était ni des plus aimables, ni des plus obéissants, et le Père eut à supporter bien des ennuis de sa part jusqu'à ce que son travail fût achevé.

Le R. P. Kelly vint faire une visite à Kokstad en 1885, et comme souvenir il put doter l'église de deux belles statues : l'une de saint Joseph, l'autre de saint Patrice. Elles ornent le sanctuaire. Un catholique de Kingwilliamstown fit présent d'un autel très convenable. Un autre catholique de Pietermaritzburg donna au F. Howlett un grand tableau représentant la *Descente de Croix*. Enfin, en 1887, le P. Meyer rapporta d'Europe un beau *Chemin de Croix*, en sorte que l'église est maintenant bien ornée et vraiment jolie. Je dois ajouter que le sanctuaire fut peint à l'huile, sous la direction du P. Meyer, par un aventurier peintre qui, quoique à moitié fou, n'en était pas moins bon artiste.

L'église est dédiée à saint Patrice. Il fallait bien reconnaître la générosité et l'esprit de foi des soldats irlandais.

En décembre 1884, je vis Kokstad pour la première fois. Le P. Meyer, le F. Howlett et le F. Dorch habitaient dans l'unique pièce qui servait de sacristie. Je n'oublierai pas de sitôt la caisse qui renfermait tous les trésors de la Mission et servait de lit au F. Howlett. On en a fait depuis un banc d'école; elle aurait mérité d'être conservée comme relique.

Le F. Dorch ne me connaissait pas. Je n'avais pas l'air très ecclésiastique en arrivant à Kokstad, ayant chevauché pendant deux heures sous une pluie battante et dans de mauvais chemins. Il me prit pour un Boer qui

voulait en imposer au P. MEYER. Il me fallut de vives instances pour le décider à prévenir ce dernier de la présence d'un Dutchman qui, à toute force, voulait lui parler. Une expression énergique du Père eut bien vite convaincu le Frère de son erreur. Je n'avais pas vu le P. MEYER depuis cinq ans. Sa maladie au Transvaal avait miné sa santé. Il faisait pitié à voir. Depuis lors, quoique le climat lui fût favorable et qu'il eût meilleure mine, ses forces n'ont pas augmenté.

Vers la fin de 1884 et en 1885, ce bon Père, malgré sa santé délabrée et le travail qu'il avait à Kokstad, fit la visite de son district pour voir les catholiques qui s'y trouvaient, et leur offrir la grâce des sacrements. Entre Kokstad et Umtata, il y a les postes militaires de fort Donald, Mount-Aylif et Mount-Frère. Dans chacun de ces endroits, il y avait des catholiques. Entre Kokstad et Macléar s'échelonnent les postes de Cedarville, Matatiels et Mount-Fletcher. Dans cette direction, le Père alla jusqu'à Chin-Chase. La partie du Pondoland, située entre Kokstad et Saint-John's, fut également visitée. Ajoutez à cela qu'en 1885 et 1886, le P. MEYER vint plusieurs fois à Umtata prendre soin de la paroisse pendant mes absences prolongées, et vous conclurez que, pour un malade, il a fait beaucoup plus qu'on aurait eu le droit d'espérer et de lui demander.

En 1885, le P. MEYER et le F. HOWLETT ouvrirent une école de garçons à Kokstad. Ils s'en partagèrent le soin et firent, par ce moyen, un bien considérable. Le F. HOWLETT avait à finir sa théologie. Je me demande comment ces deux bons religieux ont pu venir à bout de leur travail ; car, avec l'école, l'étude de la théologie et les voyages, ils menaient de front la construction du presbytère, qui fut commencé en 1885. Monseigneur fournit la tôle du toit, les portes et fenêtres ; les soldats

firent la maçonnerie ; le Père dut chercher de quoi payer les briques ; le F. DORCH fit la charpente. Quoique bon ouvrier, il donna beaucoup d'ennuis jusqu'à la fin de son travail, et alors il nous quitta. Je crois qu'il est encore dans le sud de l'Afrique. Cet homme n'est pas fait pour vivre en communauté.

Malgré tout, la maison s'acheva, fut payée, et Kokstad se trouva mieux pourvu sous ce rapport qu'Umtata. C'est dans cette maison que les Sœurs de la Sainte-Croix sont maintenant établies.

A la fin de 1886, le P. MEYER et le F. HOWLETT se rendirent à Natal. Ce dernier fut ordonné prêtre au commencement de 1887, et revint à Kokstad pendant que le P. MEYER partait pour l'Europe comme délégué du Vicariat au Chapitre général de 1887. Ce Père, après quelques mois de séjour en Europe pour refaire sa santé, revint à Natal vers la fin de l'année, et retourna à Kokstad. Au commencement de 1888, il vint à Umtata, et le P. HOWLETT resta seul à Kokstad.

Cette mission était désormais sur un bon pied. Le P. MEYER y avait travaillé et souffert beaucoup. Sa pauvreté y était grande parfois ; et si aujourd'hui ce bon Père est pris d'un sentiment de complaisance à la vue d'une œuvre qui est en si bonne voie de progrès, je crois que le mystique le plus strict aurait peine à l'en blâmer. Quel dommage que la maladie l'empêche de s'adonner au travail autant qu'il le désirerait !

Le genre d'occupation du P. HOWLETT est absolument le même que le mien à Umtata. Il a une petite paroisse à Kokstad, et une autre répandue sur des centaines de milles carrés. Son district s'étend du fleuve Umzinkulu, limite de la colonie de Natal, jusqu'à Mount-Frère, mi-chemin entre Kokstad et Umtata.

Je puis vous assurer, mon très révérend Père, qu'au-

cun catholique n'échappe au zèle et au tact du P. Howlett; tous sont visités régulièrement, tous demandent le prêtre quand ils sont malades, et le bon Père n'épargne aucune fatigue quand il s'agit de faire du bien à n'importe laquelle de ses ouailles.

Vous dire que les catholiques de Kokstad sont bons est une redite inutile, après ce que j'ai écrit au sujet de leur zèle et de leur générosité pour bâtir l'église et le presbytère; qu'il y ait quelques négligents comme partout, on ne peut pas s'en étonner, mais l'ensemble de la paroisse est bien bon, et s'ils ne deviennent pas tous des saints, ce ne sera pas la faute de leur pasteur.

En juin 1890, on jugea le temps venu d'établir un couvent à Kokstad. La supérieure d'Umtata s'y rendit avec deux religieuses pour commencer la fondation. C'est le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, que la caravane se mit en route. Le voyage se fit dans un wagon à tente tiré par des bœufs, moyen ordinaire au sud de l'Afrique pour faire les longs voyages, quand on doit emporter tout ce qu'il faut pour manger et dormir en route. Le diable semblait déchaîner toute sa fureur; il faisait un froid glacial, et le vent était tellement violent que le wagon eut de la peine à avancer. Il est rare de voir un temps pareil en ce pays. On voulait arriver pour ouvrir l'école à la fin des vacances ordinaires, et il fallut en prendre son parti. J'allai avec la caravane jusqu'à la rivière Tsitsa, et le P. Howlett, qui était venu chercher les Sœurs à Umtata, les accompagna jusqu'à Kokstad où l'on arriva après cinq jours de marche. Naturellement les protestants firent des efforts pour empêcher le succès de l'école; mais ils ne purent réussir; la patience, la bonté et le dévouement des Sœurs surmontèrent les obstacles, et quand, en septembre, je vins à Kokstad, il y avait plus de trente enfants à l'école;

actuellement il y en a quatre-vingts, et dès qu'on pourra accroître le personnel enseignant, le nombre des enfants augmentera aussi. Une partie de l'église sert d'école pour les filles; l'école des garçons est dans la sacristie; le réfectoire des Sœurs était la classe des noirs quand j'étais à Kokstad, en juillet dernier. Les Sœurs demeurent dans la maison bâtie pour les Pères en 1885. Le P. Howlett a habité pendant quelque temps dans une misérable masure appartenant au gouvernement, et servant de logis aux chefs cafres quand ils venaient à Kokstad voir les employés du gouvernement. Quand il a dû l'abandonner, Monseigneur a fait construire une petite maison sur notre terrain. C'est le presbytère actuel. Sa Grandeur a été la première à l'occuper, lors de sa visite, en mai dernier. Actuellement on ajoute à la maison des Sœurs un dortoir et un réfectoire pour les enfants. Pour faire le bien, il faut faciliter aux gens du district l'envoi de leurs enfants à l'école; un pensionnat, quelque pauvre qu'il soit, est nécessaire pour cela.

Il faut considérer Mount-Frère comme appartenant à la mission de Kokstad, et bientôt, j'espère, il y aura une chapelle en cet endroit. Quand, en 1884, je vis Mount-Frère pour la première fois, il y avait deux magasins, un hôtel, les offices du magistrat du district, et un camp militaire. Les luttes fréquentes entre les tribus des Bacas, des Xesibes et des Pondos, obligèrent le gouvernement à maintenir une forte garnison à Mount-Frère. Bientôt les magasins et les maisons se multiplièrent, et Mount-Frère est devenu un village assez considérable pour ce pays. Parmi les soldats, il y a toujours bon nombre de catholiques; il y en a aussi une bonne proportion parmi les civils. Une demoiselle catholique tient l'école du gouvernement. Jusqu'ici, nous disions la messe dans le

camp ou dans une maison privée, et, ces deux dernières années, dans une salle publique qui sert à toutes les réunions : services divins, danses, meetings, etc. Évidemment cela ne pouvait durer. Un bon catholique (jadis de Kokstad), M. O'Connor, offrit une partie de son terrain pour y bâtir une chapelle. Tout le monde voulut contribuer à cette construction, et lors de la visite de Monseigneur, en mai dernier, il fut décidé qu'on bâtirait une chapelle, avec une sacristie qui servirait de logement au prêtre quand il vient à Mount-Frère. J'ai passé là au mois de juillet; on avait déjà fait une partie des briques, et je crois qu'on va commencer les travaux de la construction sous peu. Puisse cette œuvre grandir et devenir une belle Mission !

A 35 milles de Kokstad, du côté de l'Umzimkulu, les Trappistes de Mariannhill ont acheté un groupe de quinze fermes comprenant 50 000 arpents; il y a 1000 arpents de forêts, de l'eau en abondance et un sol excessivement fertile. Leur intention est d'y placer un grand nombre de Cafres chrétiens, de cultiver le blé et les céréales nécessaires pour toutes leurs Missions, et d'y exercer quelques industries, comme la tannerie, les moulins, etc. A en juger par le succès de leurs entreprises précédentes, ce sera avec le temps une œuvre grandiose qui fera un bien immense dans le pays. Jusqu'ici, ils n'ont fait que jeter les fondations de l'œuvre ; je pense que, dans quelques années, Notre-Dame de Lourdes (c'est le nom de l'endroit) sera aussi important et aussi fertile en bien que Mariannhil (l'abbaye qui est à Natal). Les Pères et les Frères de cette Mission viennent souvent à Kokstad; ils acceptent avec reconnaissance l'hospitalité du R. P. Howlett et lui rendent tous les services qui sont en leur pouvoir.

Généralement, les rapports de nos maisons de France

et de l'étranger finissent par le compte rendu des différents emplois de nos chers Frères convers. Je regrette de ne pas pouvoir faire cette addition à mon rapport ; il n'y a jamais eu de Frère convers à Umtata. Le seul qui fut à Kokstad pour un temps était un homme sans vocation; nous sentons tous, dans cette Mission, combien le manque d'un homme de confiance est un désavantage pour nous. Cela nous cause beaucoup de préoccupations; une partie de notre temps est prise par des affaires qu'un Frère convers soignerait mieux que nous. Il est vrai qu'on trouve de bons serviteurs parmi les indigènes; mais il faut l'œil du maître pour maintenir leur bonne volonté, et beaucoup de temps pour leur enseigner les choses les plus élémentaires.

Veuillez me bénir, mon très révérend Père, et me croire

Votre enfant bien dévoué en J. M. I.

A. Schoch, o. m. i.

P. S. — Je viens d'apprendre que le bazar tenu à Kokstad la semaine dernière a rapporté £ 180 (4500 francs). Cette somme est destinée à la construction de l'addition faite au couvent; je ne sais pas encore quel sera le profit net, car il faut déduire les dépenses. Les protestants ont contribué libéralement. Le magistrat en chef a ouvert le bazar par un petit discours fort convenable et très flatteur pour le P. Howlett. Plusieurs dames protestantes ont présidé les tables de vente, et je crois que toute la petite ville a contribué à fournir les objets du bazar d'abord, puis à les acheter.

PROVINCE BRITANNIQUE.

LETTRE DU R. P. M. GAUGHREN, PROVINCIAL, AU R. P. MARTINET, ASSISTANT GÉNÉRAL.

Inchicore, 2 avril 1891.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Le dimanche des Rameaux, nos Pères ont terminé une des missions les plus importantes et les plus fructueuses qu'ils aient jamais eu l'avantage de donner en Irlande.

La mission s'ouvrit le second dimanche de l'Avent, et six missionnaires, à savoir : les RR. PP. RING, NICOLL, O'DWYER, BRADY, FURLONG et votre serviteur, en furent les ouvriers. Après la première quinzaine, le P. RING, obligé de retourner à Inchicore, se fit remplacer au confessionnal par le P. O'DONNEL ; mais il revenait prêcher de temps en temps.

La paroisse de Saint-André, où s'est donnée la mission, est peut-être la plus grande de Dublin ; la population catholique en est évaluée à plus de trente-deux mille âmes. C'est une des deux paroisses connues sous le nom de *paroisses à mense* (mensal parishes), et qui dépendent directement de l'archevêque. En Irlande, il est peut-être bon de le remarquer, les prêtres et les évêques ne reçoivent aucun traitement du gouvernement, et il n'est fait aucune dotation, régulièrement du moins aux sièges épiscopaux. Aussi la pratique s'est-elle introduite de constituer à part une ou deux paroisses dont les revenus sont perçus par l'évêque, comme curé, pendant que la paroisse ou les paroisses sont administrées par des prêtres amovibles à volonté. La paroisse de Saint-André est de ce genre.

La population se divise en deux classes entièrement

distinctes : l'une composée d'une portion des habitants des quartiers les plus riches et les plus beaux ; l'autre des pauvres gens qui pullulent dans les quartiers délabrés et malpropres. Bon nombre des plus riches négociants de Dublin, des avocats, des médecins et autres qui exercent des professions libérales, résident dans ses gracieux squares. Sur ses limites, du côté de la rivière, se trouvent des milliers d'ouvriers de la classe indigente. On les voit fourmiller dans des rues ou ruelles étroites et sombres, dans des maisons bâties peut-être pour des riches, mais d'où a disparu depuis longtemps tout vestige de grandeur ; ils y sont littéralement parqués, heureux quand le logement est suffisant pour abriter leurs nombreuses familles. On rencontre çà et là des meurt-de-faim, hommes et femmes, dont la vie est une lutte perpétuelle contre la famine, et qui, hélas ! en sont trop souvent les tristes vaincus. C'est le quartier des marins qui, pour la plupart, passent une partie de leur vie sur les mers en de lointains voyages, et dont les familles, durant leurs longues absences, sont très souvent réduites à une extrême misère. C'est aussi celui de ces robustes hommes de peine occupés chaque jour à charger ou à décharger les navires ; contents si le travail abonde, mais malheureux si le commerce ralentit, car alors ils sont en proie aux tortures de la faim. Le long des quais et dans les grandes rues s'étalent les mille petites industries que réclame la navigation. Là on respire une odeur bien caractérisée de goudron et de sel marin. On y a le spectacle de la vie ordinaire d'un port de mer, mais d'un port de mer dont le commerce est flottant et incertain. Hélas ! les vices d'un port de mer s'y exhibent aussi.

De là, le grand besoin d'une mission.

L'administrateur de la paroisse, un de mes anciens

condisciples, le très Révérend M. O'Malley, résolut d'appeler nos Pères à la régénération de ses ouailles. Les missionnaires d'Inchicore, bien que mis au courant des difficultés de la besogne et des épreuves qui les attendaient, acceptèrent l'appel avec joie.

L'église de Saint-André est le plus vaste édifice religieux de Dublin. Elle a été bâtie peu de temps après le vote de l'acte d'émancipation qui, arraché par O'Connell, il y a soixante ans, des mains d'un ministère hostile, permit aux catholiques de pratiquer en paix leur religion. Le but de l'architecte fut évidemment de construire une église qui contiendrait le plus de monde possible; c'est pourquoi il subordonna la beauté architecturale au besoin d'espace. A cette époque, les églises de Dublin étaient petites et peu nombreuses; elles étaient toutes bâties, à l'exception d'une seule, dans des arrière-cours où elles se dérobaient à l'observateur malveillant.

Il y a à peine un siècle, une terrible catastrophe, qui jeta l'émoi dans le monde civilisé, attira l'attention du public sur l'incapacité dont étaient frappés les catholiques irlandais. Dans l'étage supérieur d'une maison élevée, le plancher d'une vaste salle, où un grand nombre de catholiques s'étaient réunis pour l'office divin, s'effondra tout à coup sous leurs pieds et causa la mort de plusieurs centaines de personnes.

La sympathie que fit naître ce malheur obligea le gouvernement à consentir à ce que les lois pénales portées contre l'érection des églises catholiques demeurassent à l'état de *lettre morte*, même quand on continua longtemps encore à déshonorer le livre des statuts parlementaires.

Au commencement de ce siècle, les catholiques sortirent à petit bruit de leur proscription et s'enhardirent

à bâtir des églises un peu plus dignes de notre sainte religion. Durant la période de pénurie des prêtres, afin que le plus grand nombre de fidèles pût assister aux divins mystères, on sembla ne viser qu'à l'ampleur du vaisseau des églises. Celle de Saint-André est construite en forme de T majuscule, c'est-à-dire une nef et deux transepts. Sauf la façade qui est un portique grec, l'édifice est simple et sans ornements. Il peut contenir, je n'ose dire commodément, environ quatre mille personnes. Comme la plupart des églises d'Irlande, celle-ci n'est pas garnie de chaises ou de bancs, de sorte que le grand nombre des fidèles doit se tenir debout ou à genoux.

Chaque soir, durant la mission, l'église était remplie de foules ardentes et enthousiastes qui débordaient dans le sanctuaire, envahissant les marches de l'autel, et s'étendant tellement partout, qu'il fallait en refouler les flots jusque dans la sacristie, afin de laisser tout juste la place du prêtre officiant et des servants, quand la bénédiction du très Saint Sacrement serait venue. C'était vraiment un consolant spectacle pour le prédicateur, de considérer du haut de la chaire ce mélange compact d'hommes et de femmes, pauvres pour la plupart, parmi lesquels peut-être se trouvaient de grands pécheurs, mais tous présentement animés de l'unique désir d'entendre et de profiter de la parole de Dieu.

Chaque soir, deux heures avant le sermon, la foule encombrait la rue devant l'église, attendant l'ouverture des portes; une fois admis à l'intérieur, ces braves gens prenaient leurs places aussi près que possible de la chaire, récitaient le chapelet, puis écoutaient le sermon avec la plus grande attention. Le sermon fini, une bruyante oscillation générale se produisait dans l'église; chacun, en effet, cherchait un peu d'espace pour s'agenouiller, et, ne le trouvant pas, pressait son voisin qui

lui-même subissait la pression de la multitude houleuse autour de lui.

Les confessions commencèrent dès l'ouverture de la mission; elles avaient lieu chaque matin de 6h,30 à 9 heures, et de nouveau depuis 10 heures jusqu'à 3h,30; elles reprenaient après le service du soir jusqu'à 10h,30, heure à laquelle on fermait l'église. Les samedis, il n'y avait pas de sermon du soir; ces jours-là, on entendait les confessions depuis 6h,30 du soir jusqu'à 10h,30. Le dernier samedi, il était près de minuit quand les derniers pénitents furent congédiés. Durant toute la mission, les Pères furent bien secondés par les huit prêtres de la paroisse.

Je n'ai pu compter exactement le nombre total des communions, les sacristains chargés de ce soin ayant été changés dans le cours de la mission. Toutefois je suis certain qu'elles ont dépassé le nombre de seize mille. Le dernier dimanche seulement, il y en a eu plus de quatre mille.

Voici quel était l'ordre des exercices. Chaque matin, excepté le samedi, il y avait un sermon après la messe de onze heures. A 3h,30, on donnait une instruction aux enfants de la paroisse, et à huit heures du soir, le principal sermon, devant un auditoire de plus de quatre mille personnes. Le clergé était dans l'étonnement de voir que l'assistance au sermon du soir ne diminua jamais pendant les six semaines de la mission.

Les propriétés acoustiques de l'église sont mauvaises. L'effort du prédicateur pour se faire entendre distinctement dans chaque partie de l'immense vaisseau est considérable. Heureusement, tous les Pères ont pu de leurs voix remplir l'église entière, et fixer l'attention de tout l'auditoire. Deux fois la semaine, vers le soir, on bénissait les objets de piété, et le samedi matin, on donnait les divers scapulaires à bon nombre de personnes. La confrérie du Sacré-Cœur, déjà établie dans cette paroisse, s'est considérablement accrue, ainsi que celle de la Tempérance. La mission a aussi servi de préparation à la confirmation de beaucoup d'adultes.

La cérémonie de clôture a été, par sa splendeur, le digne couronnement de la mission. Eu égard aux foules énormes qui avaient suivi la mission, on jugea convenable d'avoir une double clôture: une pour les femmes, l'autre pour les hommes. Le jour désigné pour les femmes fut le dimanche des Rameaux, à 4 heures de l'après-midi. Longtemps avant l'ouverture de l'église, la rue était remplie par la foule empressée des femmes qui avaient régulièrement suivi la mission, s'étaient confessées, avaient communié, et qui, pleines de joie, témoignaient hautement, le cierge à la main, de leur ferme volonté de venir publiquement et solennellement contracter alliance avec leur Dieu, et renoncer à jamais à Satan et à ses œuvres. Longtemps aussi avant l'heure, l'église fut remplie jusqu'aux marches de l'autel. Après la récitation du chapelet, le R. P. Brady monta en chaire; le spectacle qui frappa alors son regard dut certainement l'inspirer, car il fut vraiment éloquent dans l'allocution simple mais chaleureuse par laquelle il invita ses auditeurs à garder fidèlement la grâce de la mission, et les promesses qu'ils allaient faire au Seigneur de toujours observer sa loi. Puis vint le moment solennel de la rénovation des vœux du baptême; le prêtre était à l'autel, tenant en main le très Saint Sacrement; les cierges allumés dans toute la vaste assemblée donnaient à l'église l'aspect d'une mer enflammée et formaient un touchant tableau. L'orateur, en quelques mots bien sentis, releva aux yeux du pieux auditoire la gravité de l'engagement qu'il allait contracter en renou-

velant les promesses du baptême. Le serment fut solennellement juré, puis scellé en quelque sorte par la bénédiction du très Saint Sacrement. Ainsi se termina la mission pour la partie féminine de la paroisse.

A 7 heures, ce fut le tour des hommes. L'église de nouveau est comble. Le prédicateur est le R. P. NICOLL. D'une voix pleine et pénétrante, il captive son nombreux auditoire. La persévérance est le sujet de son sermon. Pas une de ses paroles n'est perdue en aucun endroit du vaste édifice. L'illumination des cierges est splendide; elle contraste singulièrement avec la nuit noire qui règne à cette heure ; on dirait comme un reflet de la gloire céleste ; elle laisse voir bien des fronts naguère tristes et assombris, mais maintenant épanouis de cette douce allégresse que la foi, l'espérance et la charité savent si bien peindre sur le visage en passant par le cœur. Au moment de la rénovation des vœux du baptême, quand le prédicateur pose cette question aux fidèles : « *Renoncez-vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres?* » Un « *Oui* » formidable, sorti de toutes les poitrines d'hommes, retentit trois fois comme un roulement de tonnerre ou comme le bruit des flots qui battent les rivages de la mer.

C'était fini. L'illumination s'éteignit, et les quatre mille hommes présents à cette touchante cérémonie se dispersèrent bientôt, gagnant chacun sa demeure, et emportant dans leur cœur, avec l'amour de leur Dieu, le ferme espoir de vivre d'une vie nouvelle.

Puisse le Seigneur, aimable et bon, leur accorder, dans sa miséricorde, de persévérer toujours dans leurs pieuses dispositions ! Puisse-t-il bénir les ouvriers apostoliques qui ont travaillé pour sa gloire et fait fructifier sa vigne!

Je demeure, mon très cher Père Martinet, très sincèrement votre tout affectionné, M. GAUGHREN, O. M. I.

VARIÉTÉS

RECOURS A L'INTERCESSION DE NOTRE VÉNÉRÉ FONDATEUR ET DU PÈRE ALBINI.

Le 2 janvier dernier, le R. P. DOUCET écrivait ce qui suit à Mgr GRANDIN :

Calgary, 2 janvier 1891.

« Il y a un mois, vous m'écriviez en même temps que le R. P. FOUQUET. Tous les deux vous me suggériez et me recommandiez d'intéresser notre vénéré Fondateur à la conversion des Pieds-Noirs, jusqu'ici réfractaires à l'action de la grâce. J'entre parfaitement dans vos vues. Notre vénéré Père, si zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, peut nous être d'un puissant secours.

« Je vais écrire au P. FOUQUET pour lui demander le portrait de notre Fondateur, comme il me l'a proposé dans sa lettre. Ce Père lui attribue la conversion merveilleuse d'un grand nombre de sauvages de la Colombie anglaise, conversion opérée d'une manière si rapide et humainement si inexplicable. Selon votre recommandation, je suis bien décidé à prier tous les jours notre vénéré Père pour la conversion de nos pauvres Pieds-Noirs. Espérons que ces malheureux sauvages ouvriront enfin les yeux à la vérité par son intercession, car nous ne savons comment les prendre.

« DOUCET, O. M. I. »

En communiquant ce qui précède au R. P. SOULLIER, Mgr GRANDIN ajoutait ceci :

« Cette lettre du cher P. DOUCET vous fera voir que, grâce au cher P. FOUQUET, la dévotion à notre vénéré Fondateur s'introduit parmi nous. Ce cher Père, dans tout ce qu'il entreprend, ne jure que par lui. Je me reproche de ne pas avoir montré plus de confiance en sa protection. Je tâche de réparer cet oubli, moins pardonnable chez moi que chez un autre. Je l'ai bien prié dans mes peines et ennuis récents; j'espère qu'il est intervenu dans les conseils de notre T. R. P. Général pour tout régler à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes qu'il avait tant à cœur (1). Je le *tourmente* maintenant pour qu'il nous obtienne la conversion de nos infidèles. »

Nous nous persuadons que tous les membres de la Congrégation, dispersés dans les différentes parties du globe, partageront ces sentiments de confiance et de piété filiale pour notre vénéré Fondateur, exprimés par Mgr Grandin et nos Pères de Saint-Albert. Nous espérons même que plus d'un pourra, comme le R. P. FOUQUET, attribuer à son intercession des faveurs obtenues soit pour lui-même, soit pour les œuvres confiées à son zèle.

Et qui sait si ce mouvement de confiance et de foi vive, répandu dans toute la Congrégation, n'aura pas pour résultat de mettre en exercice la puissance de notre admirable Père auprès de Dieu, et d'amener sa solennelle glorification par l'Église ? *Fiat ! Fiat !*

A ce propos, on nous demandera sans doute où en est la cause du P. ALBINI. Nous sommes heureux d'apprendre

(1) Allusion à la création récente du Vicariat de la Saskatchewan, détaché du diocèse de Saint-Albert.

à la Congrégation que cette cause avance et paraît devoir entrer bientôt dans la voie de l'enquête canonique par les Ordinaires.

Récemment a paru un volume d'environ 150 pages, sous ce titre : *Le Serviteur de Dieu, Charles-Dominique* ALBINI, *de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Travail préparatoire pour servir à l'enquête canonique sur les vertus, les miracles et la réputation de sainteté.*

Cet ouvrage, dû au patient labeur et aux recherches du R. P. SIMONIN, notre excellent archiviste, contient les éléments de la cause et appelle les nouvelles informations qui peuvent s'y rattacher. En tête se trouve un *Avis au lecteur*, ou avant-propos, ainsi conçu :

Il y a bientôt cinq ans, tous les membres de la Congrégation recevaient, avec un *Questionnaire de la sainteté*, l'invitation d'évoquer « leurs souvenirs endormis » et de donner des réponses « substantielles et précises » aux questions posées au sujet de la vie, des vertus, des miracles et de la mort, précieuse devant Dieu, du P. Charles-Dominique ALBINI, Oblat de Marie Immaculée.

Les réponses vinrent un peu de tous les côtés; les rares survivants parmi les contemporains du P. ALBINI, et les témoins du second ordre envoyèrent leurs dépositions écrites; toutes n'étaient pas également « substantielles et précises », il est vrai, mais la plupart nous apportaient un bon contingent de renseignements utiles et même peu connus. Nous remercions tous ceux de nos frères qui ont bien voulu faciliter notre tâche. Nous devons aussi une particulière reconnaissance à M. l'abbé ASSO, de Menton, chanoine de Nice, qui nous a fourni de nombreuses notes sur les premières années du P. ALBINI, son parent; grâce à son zèle intelligent, cette période de la vie du serviteur de Dieu a pu être mise en lumière.

Puisant aux sources des documents anciens conservés dans nos archives, aidé par les dépositions récentes qui les confirmaient et les complétaient, nous avons entrepris et poursuivi un travail d'ensemble et de détail dont nous présentons aujourd'hui le premier résultat, sous forme de réponse au *Questionnaire de la sainteté*. Ce rapport (sa forme l'indique assez) est destiné à servir de point de départ, et comme de fil conducteur, aux Ordinaires, pour les enquêtes canoniques. Nous nous sommes scrupuleusement attaché à donner à notre exposé des faits toutes les garanties de la vérité historique, nous abstenant de rien avancer là où la certitude faisait défaut. De là vient que plusieurs *postulata* restent sans réponses précises. Aussi, nous prions le lecteur de ces pages de nous communiquer les nouveaux souvenirs qui se présenteraient à sa mémoire, et toutes les rectifications qu'il jugerait nécessaires. Nous en tiendrons compte, soit pour parfaire le présent exposé, soit pour écrire la vie du serviteur de Dieu.

On remarquera, sans doute, que nous ne suivons pas tout à fait le *Questionnaire de la sainteté;* en voici la raison. Notre vénéré Fondateur, on le sait, s'était proposé, quelques années après la mort du P. Albini, d'introduire sa cause de béatification devant l'Église; il s'était procuré, à cet effet, toutes les pièces nécessaires à une enquête canonique, mais, à son grand regret, il ne put réaliser son dessein. Or, parmi ces pièces, nous avons trouvé un *Questionnaire* développé et complet, spécialement rédigé en latin pour la cause du P. Albini. Nous avons cru devoir le suivre de préférence, à l'avantage de notre travail et pour rattacher le présent au passé.

Puissions-nous voir bientôt le jour où cette cause du cher et vénéré P. Albini sera gagnée! Alors, la Congrégation sera entourée ici-bas d'une auréole d'honneur, soutenue au ciel par le crédit d'un saint, et ses enfants seront heureux de contempler, d'invoquer et d'imiter, dans la personne de l'un de leurs frères, un miroir vivant des vertus sacerdotales, religieuses et apostoliques!

Le R. P. Martinet ayant envoyé l'ouvrage du R. P. Simonin à Mgr Nussi, secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites, en a reçu l'encourageante réponse que voici :

Rome, 27 mars 1891.

« Très révérend Père Martinet,

J'ai parcouru le petit volume que vous m'avez envoyé sur le Serviteur de Dieu Charles Albini, et il me semble qu'il y a ample matière pour sa cause de béatification. Mais il importe de se hâter, de peur que les témoins *de visu*, que l'on pourrait encore trouver, ne viennent à mourir sans pouvoir témoigner dans le procès régulier. C'est pourquoi je vous conseille de vous adresser le plus tôt possible aux Ordinaires, dans les diocèses desquels le Serviteur de Dieu a demeuré, et de les presser de faire le procès ordinaire selon les prescriptions de Benoit XIV. Là où on ne trouverait plus de témoins *de visu*, le procès pourra se faire avec des témoins *de auditu a videntibus*. Cependant, les témoins *de visu* serviraient beaucoup au succès de la cause, et, à ce propos, il me vient à l'esprit de vous signaler le livre de Mgr Lauri, sur les procès de béatification, qui jouit d'une certaine autorité.

« Nussi,

« Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites. »

Rien ne pouvait nous être plus agréable qu'une telle lettre, émanant d'un prélat que sa situation rend bon juge en la matière. Ainsi, la cause du P. Albini est en bonne voie. Nous sommes décidés à la poursuivre, et pour cela nous faisons appel à tous les membres de la Congrégation. Nous leur demandons deux choses :

Premièrement, à ceux qui sont en position de nous renseigner sur la vie du Serviteur de Dieu, sur ses écrits, sur ses miracles, sur sa réputation de sainteté, nous

demandons de la faire aussi promptement et aussi explicitement que possible.

Secondement, nous demandons à tous sans exception de recourir à l'intercession du P. Albini, qui a été surnommé le *Thaumaturge de la Corse*, et de provoquer ainsi de nouveaux témoignages de son pouvoir auprès de Dieu.

Nous voudrions dire que la béatification de ce parfait Oblat dépend surtout de l'empressement de tous ses Frères à employer les moyens de ferveur et de confiance que suggèrent une foi vive et le sentiment du bien immense que cette béatification ferait à notre Famille religieuse.

BIBLIOGRAPHIE.

Notre-Dame de Pontmain, par le R. P. Berthelon, Oblat de Marie Immaculée. Nous ne pouvons mieux faire l'éloge de cet ouvrage qu'en citant une des quatre lettres épiscopales dont il se recommande auprès des fidèles.

Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, écrit à l'auteur :

« Je désirais, j'attendais sur Notre-Dame de Pontmain un ouvrage plus complet que ceux qui ont paru jusqu'ici. Il me semblait qu'il devait être composé par un des religieux qui ont la garde du sanctuaire. Aussi ai-je reçu avec joie le volume que vous venez de m'envoyer. Je l'ai lu avec une satisfaction que je suis heureux de vous exprimer ; il répond à mon attente et à mon désir.

« Vous avez eu raison de reproduire le récit de l'apparition tel qu'il fut écrit, dans le temps même et sur place, par M. l'abbé Richard.

« Vous avez encadré cette délicieuse photographie entre les faits qui avaient précédé et ceux qui ont suivi.

« C'est bien. Ce qui est beaucoup mieux, c'est votre travail sur le *symbolisme* doctrinal et moral de l'appari-

tion. La tâche était délicate et difficile ; vous l'avez accomplie avec succès. Dans ces belles pages, vous avez exposé les enseignements les plus élevés sur la double maternité de Marie, et vous avez su montrer leur touchante harmonie avec les diverses phases de l'apparition.

« Votre ouvrage contribuera très efficacement à faire connaître et comprendre Notre-Dame d'Espérance, et Pontmain sera vraiment *le pèlerinage de l'avenir*. »

— *Les Auteurs anglais du baccalauréat*, au point de vue théorique et pratique, d'après le programme de 1890. Tel est le titre d'un ouvrage dont le R. P. Louis Le Jeune a commencé la publication chez Delhomme et Briguet (Paris, 13, rue de l'Abbaye, et Lyon, 3, avenue de l'Archevêché). Le premier volume, consacré aux auteurs de la classe de troisième, a seul paru, mais les deux autres, destinés aux classes de seconde et de rhétorique, ne tarderont pas à être publiés. Voici l'appréciation que donne de cet ouvrage, le journal l'*Univers*, dans un article du 9 avril 1891 : « On ne peut pas ne pas reconnaître l'expérience du professeur qui sait faire ressortir les points essentiels, et qui connaît la manière de frapper l'esprit des élèves, et de leur donner des notions qui restent. Nous savons que des professeurs auxquels le premier volume a été soumis, en ont été enchantés, et n'ont pas hésité à écrire que l'auteur leur rendait, ainsi qu'aux élèves, un véritable service. Nous pouvons donc, sans hésitation aucune, recommander cet ouvrage aux professeurs d'anglais, comme aux familles dont les enfants font leurs études à la maison paternelle. Nous le signalerons même aux personnes qui, sans préparer des examens, désirent compléter leur connaissance de l'anglais et avoir des notions précises sur les auteurs dont il est question, elles seront satisfaites. »

NOUVELLES DIVERSES

FRANCE. Le R. P. AUGIER, Célestin, a été nommé Provincial de la première province de France, en remplacement du R. P. BOURDE, arrivé à la fin de son premier triennat et qui a demandé avec instances d'être relevé de ses fonctions.

— CANADA. Le R. P. MARTINET, chargé de faire, au nom de N. T. R. P. Général, la visite des maisons du Canada, s'est embarqué à Liverpool le 9 avril, en compagnie du Frère Mc ARDLE FRANCIS, du diocèse de Kildare (Irlande).

Le R. P. LEFEBVRE a été nommé Provincial de la province du Canada.

— VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN. Le R. P. PASCAL, Albert, missionnaire au Mackenzie, a été nommé vicaire apostolique du nouveau vicariat de la Saskatchewan, détaché du diocèse de Saint-Albert. Il a reçu le titre de Mosinopoli. Le sacre du nouvel évêque aura lieu dans la cathédrale de Viviers, déjà témoin, il y a quarante ans, du sacre de Mgr TACHÉ, qui y reçut l'onction épiscopale des mains de notre vénéré Fondateur, assisté de Mgr GUIBERT, alors évêque de Viviers.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières des lecteurs des Annales, l'âme de M. l'abbé Chaussinand, de la Société de Saint-Sulpice, mort supérieur du grand séminaire du Puy. Ce digne prêtre témoigna toujours une grande bienveillance à notre famille religieuse. Nous lui devons plusieurs sujets, parmi lesquels nous citerons les Pères HIDIEN et FAYOLLE, tombés tous deux victimes de leur zèle dans la mission de Kimberley. Il a droit à un souvenir particulier dans nos suffrages.

ACTES PONTIFICAUX

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

LEONIS

DIVINA PROVIDENTIA

PAPÆ XIII

LITTERÆ ENCYCLICÆ

AD PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS
ET EPISCOPOS, UNIVERSOS CATHOLICI ORBIS GRATIAM ET COMMUNIONEM
CUM APOSTOLICA SEDE HABENTES

DE CONDITIONE OPIFICUM

VENERABILIBUS FRATRIBUS
PATRIARCHIS, PRIMATIBUS, ARCHIEPISCOPIS, EPISCOPIS
ALIISQUE LOCORUM ORDINARIIS
PACEM ET COMMUNIONEM CUM APOSTOLICA SEDE HABENTIBUS

LEO PP. XIII

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Rerum novarum semel excitata cupidine, quæ diu quidem commovet civitates, illud erat consecuturum ut commutationum studia a rationibus politicis in œconomicarum cognatum genus aliquando defluerent. — Revera nova industriæ incrementa novisque euntes itineribus artes : mutatæ dominorum et mercenariorum rationes mutuæ : divitiarum in exiguo numero affluentia, in multitudine inopia : opificum cum de se confidentia major, tum inter se necessitudo conjunctior, præterea versi in deteriora mores, effecere, ut certamen erum-

peret. In quo quanta rerum momenta vertantur, ex hoc apparet, quod animos habet acri expectatione suspensos : idemque ingenia exercet doctorum, concilia prudentum, conciones populi, legumlatorum judicium, consilia principum, ut jam caussa nulla reperiatur tanta, quæ teneat hominum studia vehementius. — *Itaque*, proposita Nobis Ecclesiæ caussa et salute communi, quod alias consuevimus, Venerabiles Fratres, datis ad vos Litteris de imperio politico, de libertate humana, de civitatum constitutione christiana, aliisque non dissimili genere, quæ ad refutandas opinionum fallacias opportuna videbantur, idem nunc faciendum *de conditione opificum* iisdem de caussis duximus. — Genus hoc argumenti non semel jam per occasionem attigimus : in his tamen litteris totam data opera tractare quæstionem apostolici muneris conscientia monet, ut principia eminent, quorum ope, uti veritas atque æquitas postulant, dimicatio dirimatur. Caussa est ad expediendum difficilis, nec vacua periculo. Arduum siquidem metiri jura et officia, quibus locupletes et proletarios, eos qui rem, et eos qui operam conferant, inter se opertet contineri. Periculosa vero contentio, quippe quæ ab hominibus turbulentis et callidis ad pervertendum judicium veri concitandamque seditiose multitudinem passim detorquetur. Utcumque sit, plane videmus, quod consentiunt universi, infimæ sortis hominibus celeriter esse utque opportune consulendum, cum pars maxima in misera calamitosaque fortuna indigne versentur. Nam veteribus artificum collegiis superiore sæculo deletis, nulloque in eorum locum suffecto præsidio, cum ipsa instituta legesque publicæ avitam religionem exuissent, sensim factum est ut opifices inhumanitati dominorum, effrenatæque competitorum cupiditati, solitarios atque indefensos tempus tradiderit. — Malum auxit usura vorax, quæ non semel Ecclesiæ ju-

dicio damnata, tamen ab hominibus avidis et quæstuosis per aliam speciem exercetur eadem : huc accedunt et conductio operum et rerum omnium commercia fere in paucorum redacta potestatem, ita ut opulenti ac prædivites perpauci prope servile jugum infinitæ proletariorum multitudini imposuerint.

Ad hujus sanationem mali *Socialistæ* quidem, sollicitata egentium in locupletes invidia, evertere privatas bonorum possessiones contendunt oportere, earumque loco communia universis singulorum bona facere, procurantibus viris qui aut municipio præsint, aut totam rempublicam gerant. Ejusmodi tralatione bonorum a privatis ad commune, mederi se posse præsenti malo arbitrantur, res et commoda inter cives æquabiliter partiendo. Sed est adeo eorum ratio ad contentionem dirimendam inepta, ut ipsum opificum genus afficiat incommodo : *eademque præterea* est valde injusta, quia vim possessoribus legitimis affert, pervertit officia reipublicæ, penitusque miscet civitates.

Sane, quod facile est pervidere, ipsius operæ, quam suscipiunt qui in arte aliqua quæstuosa versantur, hæc per se caussa est, atque hic finis quo proxime spectat artifex, rem sibi quærere privatoque jure possidere uti suam ac propriam. Is enim si vires, si industriam suam alteri commodat, hanc ob caussam commodat ut res adipiscatur ad victum cultumque necessarias : ideoque ex opera data jus verum perfectumque sibi quærit non modo exigendæ *mercedis*, sed et collocandæ uti velit. Ergo si tenuitate sumptuum quicquam ipse comparsit, fructumque parcimoniæ suæ, quo tutior esse custodia possit, in prædio collocavit, profecto prædium istiusmodi nihil est aliud, quam merces ipsa aliam induta speciem : propterea que coemptus sic opifici fundus tam est in ejus potestate futurus, quam parta labore merces.

Sed in hoc plane, ut facile intelligitur, rerum dominium vel moventium vel solidarum consistit. In eo igitur quod bona privatorum transferre *Socialistæ* ad commune nituntur, omnium mercenariorum faciunt conditionem deteriorem, quippe quos, collocandæ mercedis libertate sublata, hoc ipso augendæ rei familiaris utilitatumque sibi comparandarum spe et facultate despoliant.

Verum, quod majus est, remedium proponunt cum justitia aperte pugnans, quia possidere res privatim ut suas, jus est homini a natura datum. — Revera hac etiam in re maxime inter hominem et genus interest animantium ceterarum. Non enim se ipsæ regunt belluæ, sed reguntur gubernanturque duplici naturæ instinctu : qui tum custodiunt experrectam in eis facultatem agendi, viresque opportune evolvunt, tum etiam singulos earum motus excuscitant iidem et determinant. Altero instinctu ad se vitamque tuendam, altero ad conservationem generis ducuntur sui. Utrumque vero commode assequuntur earum rerum usu quæ adsunt, quæque præsentes sunt ; nec sane progredi longius possent, quia solo sensu moventur rebusque singularibus sensu perceptis. — Longe alia hominis natura. Inest in eo tota simul ac perfecta vis naturæ animantis, ideoque tributum ex hac parte homini est, certe non minus quam generi animantium omni, ut rerum corporearum fruatur bonis. Sed natura animans quantumvis cumulate possessa, tantum abest ut naturam circumscribat humanam, ut multo sit humana natura inferior, et ad parendum huic obediendumque nata. Quod eminet atque excellit in nobis, quod homini tribuit ut homo sit, et a belluis differat genere toto, mens seu ratio est. Et ob hanc caussam quod solum hoc animal est rationis particeps, bona homini tribuere necesse est non utenda solum, quod est omnium animantium commune, sed stabili perpetuoque jure possidenta, neque ea dumtaxat quæ usu consumuntur, sed etiam quæ, nobis utentibus, permanent.

Quod magis etiam apparet, si hominum in se natura altius spectetur. — Homo enim cum innumerabilia ratione comprehendat, rebusque præsentibus adjungat atque annectat futuras, cumque actionum suarum sit ipse dominus, propterea sub lege æterna, sub potestate omnia providentissime gubernantis Dei, se ipse gubernat providentia consilii sui : quamobrem in ejus est potestate res eligere quas ad consulendum sibi non modo in præsens, sed etiam in reliquum tempus, maxime judicet idoneas. Ex quo consequitur ut in homine esse non modo terrenorum fructuum, sed ipsius terræ dominatum oporteat, qui a terræ fetu sibi res suppeditari videt ad futurum tempus necessarias. Habent cujusque hominis necessitates velut perpetuos reditus, ita ut hodie expletæ, in crastinum nova imperent. Igitur rem quamdam debet homini natura dedisse stabilem perpetuoque mansuram, unde perennitas subsidii expectari posset. Atqui istiusmodi perennitatem nulla res præstare, nisi cum ubertatibus suis terra, potest.

Neque est, cur providentia introducatur reipublicæ : est enim homo, quam respublica, senior : quocirca jus ille suum ad vitam corpusque tuendum habere natura ante debuit quam civitas ulla coisset. — Quod vero terram Deus universo generi hominum utendam, fruendam dederit, id quidem non potest ullo pacto privatis possessionibus obesse. Deus enim generi hominum donavisse terram in commune dicitur, non quod ejus promiscuum apud omnes dominatum voluerit, sed quia partem nullam cuique assignavit possidendam, industriæ hominum institutisque populorum permissa privatarum possessionum descriptione. — Ceterum utcumque inter privatos distributa, inservire communi omnium utilitati

terra non cessat, quoniam nemo est mortalium, quin alatur eo quod agri afferunt. Qui re carent, supplent operæ ita ut vere affirmari possit, universam comparandi victus cultusque rationem in labore consistere, quem quis vel in fundo insumat suo, vel in arte aliqua operosa, cujus merces tandem non aliunde, quam a multiplici terræ fetu ducitur, cum eoque permutatur.

Qua ex re rursus efficitur, privatas possessiones plane esse secundum naturam. Res enim eas, quæ ad conservandam vitam maximeque ad perficiendam requiruntur, terra quidem cum magna largitate fundit, sed fundere ex se sine hominum cultu et curatione non posset. Jamvero cum in parandis naturæ bonis industriam mentis viresque corporis homo insumat, hoc ipso applicat ad sese eam naturæ corporeæ partem, quam ipse percoluit, in qua velut formam quamdam personæ suæ impressam reliquit, ut omnino rectum esse oporteat, eam partem ab eo possideri uti suam, nec ullo modo jus ipsius violare cuiquam licere.

Horum tam perspicua vis est argumentorum, ut mirabile videatur, dissentire quosdam exoletarum opinionum restitutores : qui usum quidem soli, variosque prædiorum fructus homini private concedunt : at possideri ab eo ut domino vel solum in quo ædificavit, vel prædium quod excoluit, plane jus esse negant. Quod cum negant, fraudatum id partis suæ labore rebus hominem, non vident. Ager quippe cultoris manu atque arte subactus habitum longe mutat : e silvestri frugifer, ex infecundo ferax efficitur. Quibus autem rebus est melior factus, illæ sic solo inhærent misceturque penitus, ut maximam partem nullo pacto sint separabiles a solo. Atqui id quamquam potiri illoque perfrui, in quo alius desudavit, utrumnam justitia patiatur? Quo modo effectæ res caussam sequuntur a qua effectæ sunt, sic operæ fructum ad eos ipsos qui operam dederint, nemum est pertinere. Merito igitur universitas generis humani, dissentientibus paucorum opinionibus, nihil admodum mota, studioseque naturam intuens, in ipsius lege naturæ fundamentum reperit partitionis bonorum, possessionesque privatas, ut quæ cum hominum natura pacatoque et tranquillo convictu maxime congruant, omnium sæculorum usu consecravit. — Leges autem civiles, quæ, cum justæ sunt, virtutem suam ab ipsa naturali lege ducunt, id jus, de quo loquimur, confirmant ac vi etiam adhibenda tuentur. — Idem divinarum legum sanxit auctoritas, quæ vel appetere alienum gravissime vetant. *Non concupisces uxorem proximi tui : non domum, non agrum, non ancillam, non bovem, non asinum, et universa quæ illius sunt* (1).

Jura vero istiusmodi, quæ in hominibus insunt singulis, multo validiora intelliguntur esse si cum officiis hominum in convictu domestico apta et connexa spectentur. — In deligendo genere vitæ non est dubium, quin in potestate sit arbitrioque singulorum alterutrum malle, aut Jesu Christi sectari de virginitate consilium, aut maritali se vinclo obligare. Jus conjugii naturale ac primigenum homini adimere, caussamve nuptiarum præcipuam, Dei auctoritate initio constitutam, quoquo modo circumscribere lex hominum nulla potest. *Crescite et multiplicamini* (2). En igitur familia, seu societas domestica, perparva illa quidem, sed vera societas, eademque omni civitate antiquior; cui propterea sua quædam jura officiaque esse necesse est, quæ minime pendeant a republica. Quod igitur demonstravimus, jus dominii personis singularibus natura tributum, id transferri in hominem, qua caput est familiæ, oportet : immo

(1) Deut., v, 21.
(2) Gen., i, 28.

tanto jus est illud validius, quanto persona humana in convictu domestico plura complectitur. Sanctissima naturæ lex est, ut victu omnique cultu paterfamilias tueatur, quos ipse procrearit : idemque illuc a natura ipsa deducitur, ut velit liberis suis, quippe qui paternam referunt et quodam modo producunt personam, anquirere et parare, unde se honeste possint in ancipiti vitæ cursu a misera fortuna defendere. Id vero efficere non alia ratione potest, nisi fructuosarum possessione rerum, quas ad liberos hereditate transmittat. — Quemadmodum civitas, eodem modo familia, ut memoravimus, veri nominis societas est, quæ potestate propria, hoc est paterna, regitur. Quamobrem, servatis utique finibus quos proxima ejus caussa præscripserit, in deligendis adhibendisque rebus incolumitati ac justæ libertati suæ necessariis, familia quidem paria saltem cum societate civili jura obtinet. Paria saltem diximus, quia cum convictus domesticus et cogitatione sit et re prior, quam civilis conjunctio, priora quoque esse magisque naturalia jura ejus officiaque consequitur. Quod si cives, si familiæ, convictus humani societatisque participes factæ, pro adjumento, offensionem, pro tutela deminutionem juris sui in republica reperirent, fastidienda citius, quam optanda societas esset.

Velle igitur ut pervadat civile imperium arbitratu suo usque ad intima domorum, magnus ac perniciosus est error. — Certe si qua forte familia in summa rerum difficultate consiliique inopia versetur, ut inde se ipsa expedire nullo pacto possit, rectum est subveniri publice rebus extremis : sunt enim familiæ singulæ pars quædam civitatis. Ac pari modo sicubi intra domesticos parietes gravis extiterit perturbatio jurium mutuorum, suum cuique jus potestas publica vindicat : neque enim hoc est ad se rapere jura civium, sed munire atque firmare

justa debitaque tutela. Hic tamen consistant necesse est, qui præsint rebus publicis : hos excedere fines natura, non patitur. Patria potestas est ejusmodi, ut nec extingui, neque absorberi a republica possit, quia idem et commune habet cum ipsa hominum vita principium. *Filii sunt aliquid patris*, et velut paternæ amplificatio quædam personæ : proprieque loqui si volumus, non ipsi per se, sed per communitatem domesticam, in qua generati sunt, civilem ineunt ac participant societatem. Atque hac ipsa de caussa, quod filii sunt *naturaliter aliquid patris... antequam usum liberi arbitrii habeant, continentur sub parentum cura* (3). Quod igitur *Socialistæ*, posthabita providentia parentum, introducunt providentiam reipublicæ, faciunt *contra justitiam naturalem*, ac domorum compaginem dissolvunt.

Ac præter injustitiam, nimis etiam apparet qualis esset omnium ordinum commutatio perturbatioque, quam dura et odiosa servitus civium consecutura. Aditus ad invidentiam mutuam, ad obrectationes et discordias patefieret : ademptis ingenio singulorum sollertiæque stimulis, ipsi divitiarum fontes necessario exarescerent ; eaque, quam fingunt cogitatione, æquabilitas, aliud revera non esset nisi omnium hominum æque misera ignobilis, nullo discrimine, conditio. — Ex quibus omnibus perspicitur, illud *Socialismi* placitum de possessionibus in commune redigendis omnino repudiari oportere, quia iis ipsis, quibus est opitulandum nocet ; naturalibus singulorum juribus repugnat, officia reipublicæ tranquillitatemque communem perturbat. Maneat ergo, cum plebi sublevatio quæritur, hoc in primis haberi fundamenti instar oportere, privatas possessiones inviolate servandas. Quo posito, remedium, quod exquiritur, unde petendum sit, explicabimus.

(3) S. Thomas, II-II. Quæst. x, art. 12.

Confidenter ad argumentum aggredimur ac plane jure Nostro; propterea quod caussa agitur ea, cujus exitus probabilis quidem nullus, nisi advocata religione Ecclesiaque, reperietur. Cum vero et religionis custodia, et earum rerum, quæ in Ecclesiæ potestate sunt, penes Nos potissimum dispensatio sit, neglexisse officium taciturnitate videremur. — Profecto aliorum quoque operam et contentionem tanta hæc caussa desiderat: principum reipublicæ intelligimus, dominorum ac locupletium, denique ipsorum pro quibus contentio est, proletariorum: illud tamen sine dubitatione affirmamus, inania conata hominum futura, Ecclesia posthabita. Videlicet Ecclesia est, quæ promit ex Evangelio doctrinas, quarum virtute aut plane componi certamen potest, aut certe fieri, detracta asperitate, mollius: eademque est, quæ non instruere mentem tantummodo, sed regere vitam et mores singulorum præceptis suis contendit: quæ statum ipsum proletariorum ad meliora promovet pluribus utilissime institutis: quæ vult atque expetit omnium ordinum consilia viresque in id consociari, ut opificum rationibus, quam commodissime potest, consulatur: ad eamque rem adhiberi leges ipsas auctoritatemque reipublicæ, utique ratione ac modo, putat oportere.

Illud itaque statuatur primo loco, ferendam esse conditionem humanam: ima summis paria fieri in civili societate non posse. Agitant id quidem *Socialistæ*: sed omnis est contra rerum naturam vana contentio. Sunt enim in hominibus maximæ plurimæque naturæ dissimilitudines: non omnium paria ingenia sunt, non sollertia, non valetudo, non vires: quarum rerum necessarium discrimen sua sponte sequitur fortuna dispar. Idque plane ad usus cum privatorum tum communitatis accommodate; indiget enim varia ad res gerendas facultate diversisque muneribus vita communis; ad quæ fungenda

munera potissimum impelluntur homines differentia rei cujusque familiaris. — Et ad corporis laborem quod attinet, in ipso *statu innocentiæ* non iners omnino erat homo futurus: at vero quod ad animi delectationem tunc libere optavisset voluntas, idem postea in expiationem culpæ subire non sine molestiæ sensu coegit necessitas. *Maledicta terra in opere tuo: in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ* (4). — Similique modo finis acerbitatum reliquarum in terris nullus est futurus, quia mala peccati consectaria aspera ad tolerandum sunt, dura, difficilia: eaque homini usque ad ultimum vitæ comitari est necesse. Itaque pati et perpeti humanum est, et ut homines experiantur ac tententent omnia, istiusmodi incommoda evellere ab humano convictu penitus nulla vi, nulla arte poterunt. Siqui id se profiteantur posse, si miseræ plebi vitam polliceantur omni dolore molestiaque vacantem, et refertam quiete ac perpetuis voluptatibus, ne illi populo imponunt, fraudemque struunt, in mala aliquando erupturam majora præsentibus. Optimum factu res humanas, ut se habent, ita contineri, simulque opportunum incommodis levamentum, uti diximus, aliunde petere.

Est illud in caussa, de qua dicimus, capitale malum, opinione fingere alterum ordinem sua sponte infensum alteri, quasi locupletes et proletarios ad digladiandum inter se pertinaci duello natura comparaverit. Quod adeo a ratione abhorret et a veritate, ut contra verissimum sit, quo modo in corpore diversa inter se membra conveniunt, unde illud existit temperamentum habitudinis, quam symmetriam recte dixeris, eodem modo naturam in civitate præcepisse ut geminæ illæ classes congruant inter se concorditer, sibique convenienter ad æquilibritatem respondeant. Omnino altera alterius indiget: non

(4) Gen., III, 17.

res sine operâ, nec sine re potest opera consistere. Concordia gignit pulcritudinem rerum atque ordinem : contra ex perpetuitate certaminis oriatur necesse est cum agresti immanitate confusio. Nunc vero ad dirimendum certamen, ipsasque ejus radices amputandas, mira vis est institutorum christianorum, eaque multiplex. — Ac primum tota disciplina religionis, cujus et interpres et custos Ecclesia, magnopere potest locupletes et proletarios componere invicem et conjungere, scilicet utroque ordine ad officia mutua revocando, in primisque ad ea quæ a justitia ducuntur. Quibus ex officiis illa proletarium atque opificem attingunt ; quod libere et cum æquitate pactum operæ sit, id integre et fideliter reddere : non rei ullo modo nocere, non personam violare dominorum : in ipsis tuendis rationibus suis abstinere a vi, nec seditionem induere unquam : nec commisceri cum hominibus flagitiosis, immodicas spes et promissa ingentia artificiose jactantibus, quod fere habet pœnitentiam inutilem et fortunarum ruinas consequentes. — Ista vero ad divites spectant ac dominos : non habendos mancipiorum loco opifices : vereri in eis æquum esse dignitatem personæ, utique nobilitatem ab eo, character christianus qui dicitur. Quæstuosas artes, si naturæ ratio, si christiana philosophia audiatur, non pudori homini esse, sed decori, quia vitæ sustentandæ præbent honestam potestatem. Illud vere turpe et inhumanum, abuti hominibus pro rebus ad quæstum, nec facere eos pluris, quam quantum nervis polleant viribusque. Similiter præcipitur, religionis et bonorum animi haberi rationem in proletariis oportere. Quare dominorum partes esse, efficere ut idoneo temporis spatio pietati vacet opifex ; non hominem dare obvium lenociniis corruptelarum illecebrisque peccandi : neque ullo pacto a cura domestica parcimoniæque studio abducere. Item non plus imponere operis, quam vires ferre queant, nec id genus, quod cum ætate sexuque dissideat. In maximis autem officiis dominorum illud eminet, justa unicuique præbere. Profecto ut mercedis statuatur ex æquitate modus, caussæ sunt considerandæ plures : sed generatim locupletes atque heri meminerint, premere emolumenti sui caussa indigentes ac miseros, alienaque ex inopia captare quæstum, non divina, non humana jura sinere. Fraudare vero quemquam mercede deb ita grande piaculum est, quod iras e cœlo ultrices clamore devocat. *Ecce merces operariorum..., quæ fraudata est a vobis, clamat : et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit* (5). Postremo religiose cavendum lucupletibus ne proletariorum compendiis quicquam noceant nec vi, nec dolo, nec fenebribus artibus : idque eo vel magis quod non satis illi sunt contra injurias atque impotentiam muniti, eorumque res, quo exilior, hoc sanctior habenda.

His obtemperatio legibus, nonne posset vim caussasque dissidii vel sola restinguere ? — Sed Ecclesia tamen, Jesu Christo magistro et duce, persequitur majora : videlicet perfectius quiddam præcipiendo, illuc spectat, ut alterum ordinem vicinitate proxima amicitiaque alteri conjungat. — Intelligere atque æstimare mortalia ex veritate non possumus, nisi dispexerit animus vitam alteram eamque immortalem : qua quidem dempta, continuo forma ac vera notio honesti interiret : immo tota hæc rerum universitas in arcanum abiret nulli hominum investigationi pervium. Igitur, quod natura ipsa admonente didicimus, idem dogma est christianum, quo ratio et constitutio tota religionis tanquam fundamento principe nititur, cum ex hac vita excesserimus, tum vere

(5) Jac., v, 4.

nos esse victuros. Neque enim Deus hominem ad hæc fragilia et caduca, sed ad cœlestia atque æterna generavit, terramque nobis ut exulandi locum, non ut sedem habitandi dedit. Divitiis ceterisque rebus, quæ appellantur bona affluas, careas, ad æternam beatitudinem nihil interest : quemadmodum utare, id vero maxime interest. Acerbitates varias, quibus vita mortalis fere contexitur, Jesus Christus *copiosa redemptione* sua nequaquam sustulit, sed in virtutum incitamenta, materiamque bene merendi traduxit : ita plane ut nemo mortalium queat præmia sempiterna capessere, nisi cruentis Jesu Christi vestigiis ingrediatur. *Si sustinebimus, et conregnabimus* (6). Laboribus ille et cruciatibus sponte susceptis, cruciatuum et laborum mirifice vim delenivit : nec solum exemplo, sed gratia sua perpetuæque mercedis spe proposita, perpessionem dolorum effecit faciliorem : *id enim, quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in cœlis* (7).

Itaque fortunati monentur, non vacuitatem doloris afferre, nec ad felicitatem ævi sempiterni quicquam prodesse divitias, sed potius obesse (8) : terrori locupletibus esse debere Jesu Christi insuetas minas (9) : rationem de usu fortunarum Deo judici severissime aliquando reddendam.

De ipsis opibus utendis excellens ac maximi momenti doctrina est, quam si philosophia incohatam, at Ecclesia tradidit perfectam plane, eademque efficit ut non cognitione tantum, sed moribus teneatur. Cujus doctrinæ in eo est fundamentum positum, quod justa possessio pe-

(6) II ad Tim., II, 12.
(7) II Cor., IV, 17.
(8) Matth., XIX, 23-24.
(9) Luc., IV, 24-25.

cuniarum a justo pecuniarum usu distinguitur. Bona privatim possidere, quod paulo ante vidimus, jus est homini naturale : eoque uti jure, maxime in societate vitæ, non fas modo est, sed plane necessarium. *Licitum est quod homo propria possideat. Et est etiam necessarium ad humanam vitam* (10). At vero si illud quæratur, qualem esse usum bonorum necesse sit, Ecclesia quidem sine ulla dubitatione respondet : *quantum ad hoc, non debet homo habere res exteriores ut proprias, sed ut communes, ut scilicet de facili aliquis eas communicet in necessitate aliorum. Unde Apostolus dicit : divitibus hujus sæculi præcipe... facile tribuere, communicare* (11). Nemo certe opitulari aliis de eo jubetur, quod ad usus pertineat cum suos tum suorum necessarios : immo nec tradere aliis quo ipse egeat ad id servandum quod personæ conveniat, quodque deceat : *nullus enim inconvenienter vivere debet* (12). Sed ubi necessitati satis et decoro datum, officium est de eo quod superat gratificari indigentibus. *Quod superest, date eleemosinam* (13). Non justitiæ, excepto in rebus extremis, officia ista sunt, sed caritatis christianæ ; quam profecto lege agendo petere jus non est. Sed legibus judiciisque hominum lex antecedit judiciumque Christi Dei, qui multis modis suadet consuetudinem largiendi ; *beatius est magis dare quam accipere* (14) : et collatam negatamve pauperibus beneficentiam perinde est ac sibi collatam negatamve judicaturus. *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (15), — Quarum rerum hæc summa est ; quicumque majorem copiam bonorum Dei munere accepit, sive corporis et

(10) II-II Quæst., LXVI, art. 2.
(11) II-II Quæst., LXV, art. 2.
(12) II-II Quæst., XXXII, art. 6.
(13) Luc, XI, 41.
(14) Actor., XX, 35.
(15) Matth. XXV, 40.

externa sint, sive animi, ob hanc caussam accepisse, ut ad perfectionem sui pariterque, velut minister providentiæ divinæ, ad utilitates adhibeat ceterorum. *Habens ergo talentum curet omnino ne taceat : habens rerum affluentiam, vigilet ne a misericordiæ largitate torpescat : habens artem qua regitur, magnopere studeat ut usum atque utilitatem illius cum proximo partiatur* (16).

Bonis autem fortunæ qui careant, ii ab Ecclesia perdocentur, non probro haberi, Deo judice, paupertatem, nec eo pudendum quod victus labore quæratur. Idque confirmavit re et facto Christus Dominus, qui pro salute hominum *egenus factus est, cum esset dives* (17); cumque esset filius Dei ac Deus ipsemet, videri tamen ac putari fabri filius voluit : quin etiam magnam vitæ partem in opere fabrili consumere non recusavit. *Nonne hic est faber, filius Mariæ ?* (18) Hujus divinitatem exempli intuentibus, ea facilius intelliguntur : veram hominis dignitatem atque excellentiam in moribus esse, hoc est in virtute, positam : virtutem vero commune mortalibus patrimonium, imis et summis, divitibus et proletariis æque parabile : nec aliud quippiam quam virtutes et merita, in quocumque reperiantur, mercedem beatitudinis æternæ sequuturam. Immo vero in calamitosorum genus propensior Dei ipsius videtur voluntas : beatos enim Jesus Christus nuncupat pauperes (19); invitat peramanter ad se, solatii caussa, quicumque in labore sint ac luctu (20) : infimos et injuria vexatos complectitur caritate præcipua. Quarum cognitione rerum facile in fortunatis deprimitur tumens animus, in ærumnosis

(16) S. Greg., Magn. in Evang., *Hom.*, IX, n. 7.
(17) II Corinth., VIII, 9.
(18) Marc, VI, 3.
(19) Matth., V, 3 ; *Beati pauperes spiritu.*
(20) Matth., XI, 28 ; *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*

demissus extollitur : alteri ad facilitatem, alteri ad modestiam flectuntur. Sic cupitum superbiæ intervallum efficitur brevius nec difficulter impetrabitur ut ordinis utriusque, junctis amice dextris, copulentur voluntates.

Quos tamen, si christianis præceptis paruerint, parum est amicitia, amor etiam fraternus inter se conjugabit. Sentient enim et intelligent, omnes plane homines a communi parente Deo procreatos : omnes ad eumdem finem bonorum tendere, qui Deus est ipse, qui afficere beatitudine perfecta atque absoluta et homines et Angelos unus potest : singulos item pariter esse Jesu Christi beneficio redemptos et in dignitatem filiorum Dei vindicatos, ut plane necessitudine fraterna cum inter se tum etiam cum Christo Domino, *primogenito in multis fratribus*, contineantur. Item naturæ bona, munera gratiæ divinæ pertinere communiter et promiscue ad genus hominum universum, nec quemquam, nisi indignum, bonorum cœlestium fieri exheredem. *Si autem filii, et heredes : heredes quidem Dei, coheredes autem Christi* (21).

Talis est forma officiorum ac jurium, quam christiana philosophia profitetur. Nonne quieturum perbrevi tempore certamen omne videatur, ubi illa in civili convictu valeret ?

Denique nec satis habet Ecclesia viam inveniendæ curationis ostendere, sed admovet sua manu medicinam. Nam tota in eo est ut ad disciplinam doctrinamque suam excolat homines atque instituat : cujus doctrinæ saluberrimos rivos, Episcoporum et Cleri opera quam latissime potest, curat deducendos. Deinde pervadere in animos nititur flectereque voluntates, ut divinorum disciplina præceptorum regi se gubernarique patiantur. Atque in hac parte, quæ princeps est ac permagni mo-

(21) Rom., VIII, 17.

menti, quia summa utilitatum caussaque tota in ipsa consistit, Ecclesia quidem una potest maxime. Quibus enim instrumentis ad permovendos animos utitur, ea sibi hanc ipsam ob caussam tradita a Jesu Christo sunt, virtutemque habent divinitus insitam. Istiumodi instrumenta sola sunt, quæ cordis attingere penetrales sinus apte queant, hominemque adducere ut obedientem se præbeat officio, motus animi appetentis regat, Deum et proximos caritate diligat singulari ac summa, omniaque animose perrumpat, quæ virtutis impediunt cursum.

Satis est in hoc genere exempla veterum paulisper cogitatione repetere. Res et facta commemoramus, quæ dubitationem nullam habent : scilicet civilem hominum communitatem funditus esse institutis christianis renovatam : hujusce virtute renovationis ad meliora promotum genus humanum, immo revocatum ab interitu ad vitam, auctumque perfectione tanta, ut nec extiterit ulla antea, nec sit in omnes consequentes ætates futura major. Denique Jesum Christum horum esse beneficiorum principium eumdem et finem : ut ab eo profecta, sic ad eum omnia referenda. Nimirum accepta Evangelii luce, cum incarnationis Verbi hominumque redemptionis grande mysterium orbis terrarum didicisset, vita Jesu Christi Dei et hominis pervasit civitates, ejusque fide et præceptis et legibus totas imbuit. Quare si societati generis humani medendum est, revocatio vitæ institutorumque christianorum sola medebitur. De societatibus enim dilabentibus illud rectissime præcipitur, revocari ad origines suas, cum restitui volunt, oportere. Hæc enim omnium consociationum perfectio est, de eo laborare idque assequi, cujus gratia institutæ sunt : ita ut motus actusque sociales eadem caussa pariat, quæ peperit societatem. Quamobrem declinare ab instituto, corruptio est : ad institutum redire, sanatio. Verissi-

meque id quemadmodum de toto reipublicæ corpore, eodem modo de illo ordine civium dicimus, qui vitam sustentant opere, quæ est longe maximâ multitudo.

Nec tamen putandum, in colendis animis totas esse Ecclesiæ curas ita defixas, ut ea negligat quæ ad vitam pertinent mortalem ac terrenam. — De proletariis nominatim vult et contendit ut emergant e miserrimo statu fortunamque meliorem adipiscantur. Atque in id confert hoc ipso operam non mediocrem, quod vocat et instituit homines ad virtutem. Mores enim christiani, ubi serventur integri, partem aliquam prosperitatis sua sponte pariunt rebus externis, quia conciliant principium ac fontem omnium bonorum Deum : coercent geminas vitæ pestes, quæ nimium sæpe hominem efficiunt in ipsa opum abundantia miserum, rerum appetentiam nimiam et voluptatum sitim (22) : contenti denique cultu victuque frugi, vectigal parcimonia supplent, procul a vitiis, quæ non modo exiguas pecunias, sed maximas etiam copias exhauriunt, et lauta patrimonia dissipant. Sed præterea, ut bene habeant proletarii, recta providet, instituendis fovendisque rebus, quas ad sublevandam eorum inopian intelligat conducibiles. Quin in hoc etiam genere beneficiorum ita semper excelluit, ut ab ipsis inimicis prædicatione efferatur. Ea vis erat apud vetustissimos christianos caritatis mutuæ, ut persæpe sua se re privarent, opitulandi caussâ, divitiores : quamobrem *neque... quisquam egens erat inter illos* (23). Diaconis, in id nominatim ordine instituto, datum ab Apostolis negotium, ut quotidianæ beneficentiæ exercerent munia : ac Paulus Apostolus, etsi sollicitudine districtus omnium Ecclesiarum, nihilominus dare se in laboriosa itinera non dubitavit, quo ad

(22) *Radix omnium malorum est cupiditas.* Tim., VI, 10.
(23) Act., IV, 34.

tenuiores christianos stipem præsens afferret. Cujus generis pecunias, a christianis in unoquoque conventu ultro collatas, *deposita pietatis* nuncupat Tertullianus, quod scilicet insumerentur *egenis alendis humandisque, et pueris ac puellis re ac parentibus destitutis, inque domesticis senibus, item naufragis* (24).

Hinc sensim illud extitit patrimonium quod religiosa cura tanquam rem familiarem indigentium Ecclesia custodivit. Immo vero subsidia miseræ plebi, remissâ rogandi verecundiâ, comparavit. Nam et locupletium et indigentium communis parens, excitata ubique ad excellentem magnitudinem caritate, collegia condidit sodalium religiosorum, aliaque utiliter permulta instituit, quibus opem ferentibus, genus miseriarum prope nullum esset, quod solatio careret. Hodie quidem multi, quod eodem modo fecere olim ethnici, ad arguendam transgrediuntur Ecclesiam hujus etiam tam egregiæ caritatis: cujus in locum subrogare visum est constitutam legibus publicis beneficientiam. Sed quæ christianam caritatem suppleant, totam se ad alienas porrigentem utilitates, artes humanæ nullæ reperientur. Ecclesiæ solius est illa virtus, quia nisi a sacratissimo Jesu Christi corde ducitur, nulla est uspiam : vagatur autem a Christo longius, quicumque ab Ecclesia discesserit.

At vero non potest esse dubium quin, ad id quod est propositum, ea quoque, quæ in hominum potestate sunt, adjumenta requirantur. Omnimo omnes, ad quos caussa pertinet, eodem intendant idemque laborent pro rata parte necesse est. Quod habet quamdam cum moderatrice mundi providentia similitudinem : fere enim videmus rerum exitus a quibus caussis pendent, ex earum omnium conspiratione procedere.

(24) Apol., II, XXXIX.

Jamvero quota pars remedii a republica expectanda sit, præstat exquirere. — Rempublicam hoc loco intelligimus non quali populus utitur unus vel alter, sed qualem et vult recta ratio naturæ congruens, et probant divinæ documenta sapientiæ, quæ Nos ipsi nominatim in litteris Encyclicis de civitatum constitutione christiana explicavimus. Itaque per quos civitas regitur, primum conferre operam generatim atque universe debent tota ratione legum atque institutorum, scilicet efficiendo ut ex ipsa conformatione atque administratione reipublicæ ultro prosperitas tam communitatis quam privatorum efflorescat. Id est enim civilis prudentiæ munus propriumque eorum qui præsunt, officium. Nunc vero illa maxime efficiunt prosperas civitates, morum probitas, recte atque ordine constitutæ familiæ, custodia religionis ac justitiæ, onerum publicorum cum moderata irrogatio, tum æqua partitio, incrementa artium et mercaturæ, florens agrorum cultura, et si qua sunt alia generis ejusdem, quæ quo majore studio provehuntur, eo melius sunt victuri cives et beatius. — Harum igitur virtute rerum in potestate rectorum civitatis est, ut ceteris prodesse ordinibus, sic et proletariorum conditionem juvare plurimum : idque jure suo optimo, neque ulla cum importunitatis suspicione : debet enim reipublica ex lege muneris sui in commune consulere. Quo autem commodorum copia provenerit ex hac generali providentia major, eo minus oportebit alias ad opificum salutem experiri vias.

Sed illud præterea considerandum, quod rem altius attingit, unam civitatis esse rationem, communem summorum atque infimorum. Sunt nimirum proletarii pari jure cum locupletibus natura cives, hoc est partes veræ vitamque viventes, unde constat, interjectis familiis, corpus reipublicæ : ut ne illud adjungatur, in omni urbe

eos esse numero longe maximo. Cum igitur illud sit perabsurdum, parti civium consulere, partem negligere, consequitur, in salute commodisque ordinis proletariorum tuendis curas debitas collocari publice oportere : ni fiat, violatum iri justitiam, suum cuique tribuere præcipientem. Qua de re sapienter sanctus Thomas : *Sicut pars et totum quodammodo sunt item, ita id, quod est totius, quodammodo est partis* (25). Proinde in officiis non paucis neque levibus populo bene consulentium principum, illud in primis eminet, ut unumquemque civium ordinem æquabiliter tueantur, ea nimirum, quæ *distributiva* appellatur, justitia inviolate servanda.

Quamvis autem cives universos, nemine excepto, conferre aliquid in summam bonorum communium necesse sit, quorum aliqua pars virilis sponte recidit in singulos, tamen idem et ex æquo conferre nequaquam possunt. Qualescumque sint in imperii generibus vicissitudines, perpetua futura sunt ea in civium statu discrimina, sine quibus nec esse, nec cogitari societas ulla posset. Omnino necesse est quosdam reperiri, qui se reipublicæ dedant, qui leges condant, qui jus dicant, denique quorum consilio atque auctoritate negotia urbana, res bellicæ administrentur. Quorum virorum priores esse partes, eosque habendos in omni populo primarios, nemo non videt, propterea quod communi bono dant operam proxime atque excellenti ratione. Contra vero qui in arte aliqua exercentur, non eâ, qua illi, ratione nec iisdem muneribus prosunt civitati : sed tamen plurimum et ipsi, quamquam minus directe, utilitati publicæ inserviunt. Sane sociale bonum cum debeat esse ejusmodi, ut homines ejus fiant adeptione meliores, est profecto in virtute præcipue collocandum. Nihilominus ad

(25) II-II Quæst., LXI, art. 1, ad. 2.

bene constitutam civitatem suppeditatio quoque pertinet bonorum corporis atque externorum, *quorum usus est necessarius ad actum virtutis* (26). Jamvero his pariendis bonis est proletariorum maxime efficax ac necessarius labor, sive in agris artem atque manum, sive in officinis exerceant. Immo eorum in hoc genere vis est atque efficientia tanta, ut illud verissimum sit, non aliunde quam ex opificum labore gigni divitias civitatum. Jubet igitur æquitas curam de proletario publice geri, ut exeo, quod in communem affert utilitatem, percipiat ipse aliquid, ut tectus, ut vestitus, ut salvus vitam tolerare minus ægre possit. Unde consequitur, favendum rebus omnibus esse quæ conditioni opificum quoquo modo videantur profuturæ. Quæ cura tantum abest ut noceat cuiquam, ut potius profutura sit universis, quia non esse omnibus modis eos miseros, a quibus tam necessaria bona proficiscuntur, prorsus interest reipublicæ.

Non civem, ut diximus, non familiam absorberi a republica rectum est; suam utrique facultatem agendi cum libertate permittere æquum est, quantum incolumi bono communi et sine cujusquam injuria potest. Nihilominus eis, qui imperant, videndum ut communitatem ejusque partes tueantur. Communitatem quidem, quippe quam summæ potestati conservandam natura commisit usque eo, ut publicæ custodia salutis non modo suprema lex, sed tota caussa sit ratioque principatus : partes vero, quia procurationem reipublicæ non ad utilitatem eorum, quibus commissa est, sed ad eorum, qui commissi sunt, natura pertinere, philosophia pariter et fides christiana consentiunt. Cumque imperandi facultas proficiscatur a Deo, ejusque sit communicatio quædam summi prin-

(26) S. Thom., *De reg. Princip.*, I, c. XV.

cipatus, gerenda ad exemplar est potestatis divinæ, non minus rebus singulis quam universis cura paterna consulentis. Si quid igitur detrimenti allatum sit aut impendeat rebus communibus, aut singulorum ordinum rationibus, quod sanari aut prohiberi alia ratione non possit, obviam iri auctoritate publica necesse est. — Atqui interest salutis cum publicæ, tum privatæ pacatas esse res et compositas : item dirigi ad Dei jussa naturæque principia omnem convictus domestici disciplinam : observari et coli religionem : florere privatim ac publice mores integros : sanctam retineri justitiam, nec alteros ab alteris impune violari : validos adolescere cives, juvandæ tudandæque, si res postulet, civitati idoneos. Quamobrem si quando fiat, ut quippiam turbarum impendeat ob secessionem opificum, aut intermissas ex composito operas : ut naturalia familiæ nexa apud proletarios relaxentur : ut religio in opificibus violetur non satis impertiendo commodi ad officia pietatis : si periculum in officinis integritati morum ingruat a sexu promiscuo, aliisve perniciosis invitamentis peccandi : aut opificum ordinem herilis ordo iniquis premat oneribus, vel alienis a persona ac dignitate humana conditionibus affligat : si valetudini noceatur opere immodico, nec ad sexum ætatemve accommodato his in caussis plane adhibenda, certos intra fines, vis et auctoritas legun. Quos fines eadem, quæ legum poscit opem, caussa determinat : videlicet non plura suscipienda legibus, nec ultra progrediendum, quam incommodorum sanatio, vel periculi depulsio requirat.

Jura quidem, in quocumque sint, sancte servanda sunt : atque ut suum singuli teneant, debet potestas publica providere, propulsandis atque ulciscendis injuriis. Nisi quod ipsis protegendis privatorum juribus, præcipue est infimorum atque inopum habenda ratio. Siquidem

natio divitum, suis septa præsidiis, minus eget tutela publica : miserum vulgus, nullis opibus suis tutum, in patrocinio reipublicæ maxime nititur. Quocirca mercenarios, cum in multitudine egena numerentur, debet cura providentiaque singulari complecti respublica.

Sed quædam majoris momenti præstat nominatim perstringere. — Caput autem est, imperio ac munimento legum tutari privatas possessiones oportere. Potissimumque, in tanto jam cupiditatum ardore, continenda in officio plebs : nam si ad meliora contendere concessum est non repugnante justitia, at alteri, quod suum est, detrahere, ac per speciem absurdæ cujusdam æquabilitatis in fortunas alienas involare, justitia vetat, nec ipsa communis utilitatis ratio sinit. Utique pars opificum longe maxima res meliores honesto labore comparare sine cujusquam injuria malunt : verumtamen non pauci numerantur pravis imbuti opinionibus rerumque novarum cupidi, qui id agunt omni ratione ut turbas moveant, ac ceteros ad vim impellant. Intersit igitur reipublicæ auctoritas, injectoque concitatoribus freno, ab opificum moribus corruptrices artes, a legitimis dominis periculum rapinarum coerceat.

Longinquior vel operosior labos, atque opinatio curtæ mercedis caussam non raro dant artificibus quamobrem opere se solvant ex composito, otioque dedant voluntario. Cui quidem incommodo usitato et gravi medendum publice, quia genus istud cessationis non heros dumtaxat, atque opifices ipsos afficit damno, sed mercaturis obest reique publicæ utilitatibus : cumque haud procul esse a vi turbisque soleat, sæpenumero tranquillitatem publicam in discrimen adducit. Qua in re illud magis efficax ac salubre, antevertere auctoritate legum, malumque ne erumpere possit prohibere, amotis mature

caussis, unde dominorum atque operariorum conflictus videatur extiturus.

Similique modo plura sunt in opifice præsidio muniendæ reipublicæ : ac primum animi bona. Siquidem vita mortalis quamtumvis bona et optabilis, non ipsa tamen illud est ultimum, ad quod nati sumus : sed via tantummodo atque instrumentum ad animi vitam perspicientia veri et amore boni complendam. Animus est, qui expressam gerit imaginem similitudinemque divinam, et in quo principatus ille residet, per quem dominari jussus est homo in inferiores naturas, atque efficere utilitati suæ terras omnes et maria parentia. *Replete terram et subjicite eam : et dominamini piscibus maris et volatilibus cœli et universis animantibus, quæ moventur super terram* (27). Sunt omnes homines hac in re pares, nec quippiam est quod inter divites atque inopes, inter dominos et famulos, inter principes privatosque differat : *nam idem dominus omnium* (28). Nemini licet hominis dignitatem, de quâ Deus ipse disponit *cum magna reverentia*, impune violare, neque ad eam perfectionem impedire cursum, quæ sit vitæ in cœlis sempiternæ consentanea. Quin etiam in hoc genere tractari se non convenienter naturæ suæ, animiquæ servitutem servire velle, ne sua quidem sponte homo potest : neque enim de juribus agitur, de quibus sit integrum homini, verum de officiis adversus Deum, quæ necesse est sancte servari.

Hinc consequitur requies operum et laborum per festos dies necessaria. Id tamen nemo intelligat de majore quadam inertis otii usura, multoque minus de cessatione, qualem multi expetunt, fautrice vitiorum et ad effusiones pecuniarum adjutrice, sed omnino de requiete operum per religionem consecrata. Conjuncta cum religione quies sevocat hominem a laboribus negotiisque vitæ quotidianæ, ut ad cogitanda revocet bona cœlestia, tribuendumque cultum numini æterno justum ac debitum. Hæc maxime natura atque hæc caussa quietis est in dies festos capiendæ : quod Deus et in Testamento veteri præcipua lege sanxit : *Memento ut diem subbati sanctifices* (29) ; et facto ipse suo docuit, arcana requiete, statim posteaquam fabricatus hominem erat, sumptâ : *Requievit die septimo ab universo opere quod patrarat* (30).

(27) Gen., I, 28.
(28) Rom., X, 12.

Quod ad tutelam bonorum corporis et externorum, primum omnium eripere miseros opifices e sævitia oportet hominum cupidorum, personis pro rebus ad quæstum intemperanter abutentium. Scilicet tantum exigi operis, ut hebescat animus labore nimio, unaque corpus defatigationi succumbat, non justitia, non humanitas patitur. In homine, sicut omnis natura sua, ita et vis efficiens certis est circumscripta finibus, extra quos egredi non potest. Acuitur illa quidem exercitatione atque usu, sed hac tamen lege ut agere intermittat identidem et acquiescat. De quotidiano igitur opere videndum ne in plures extrahatur horas, quam vires sinant. Intervalla vero quiescendi quanta esse oporteat, ex vario genere operis, ex adjunctis temporum et locorum, ex ipsa opificum valetudine judicandum. Quorum est opus lapidem e terra excindere, aut ferrum, æs, aliaque id genus effodere penitus abdita, eorum labor, quia multo major est idemque valetudini gravis, cum brevitate temporis est compensandus. Anni quoque dispicienda tempora : quia non raro idem operæ genus alio tempore facile est ad tolerandum, alio aut tolerari nulla ratione potest, aut sine summa difficultate non potest.

Denique quod facere enitique vir adulta ætate bene-

(29) Exod., XX, 8.
(30) Gen., II, 2.

que validus potest, id a femina puerove non est æquum postulare. Immo de pueris valde cavendum, ne prius officina capiat, quam corpus, ingenium, animum satis firmaverit ætas. Erumpentes enim in pueritia vires, velut herbescentem viriditatem, agitatio præcox elidit : qua ex re omnis est institutio puerilis interitura. Sic certa quædam artificia minus apte conveniunt in feminas ad opera domestica natas : quæ quidem opera et tuentur magnopere in muliebri genere decus, et liberorum institutioni prosperitatique familiæ natura respondent. Universe autem statuatur, tantum esse opificibus tribuendum otii, quantum cum viribus compensetur labore consumptis : quia detritas usu vires debet cessatio restituere. In omni obligatione, quæ dominis atque artificibus invicem contrahatur, hæc semper aut adscripta aut tacita conditio inest, utrique generi quiescendi ut cautum sit : neque enim honestum esset convenire secus, quia nec postulare cuiquam fas est, nec spondere neglectum officiorum, quæ vel Deo vel sibimetipsi hominem obstringunt.

Rem hoc loco attingimus sat magni momenti : quæ recte intelligatur necesse est, in alterutram partem ne peccetur. Videlicet salarii definitur libero consensu modus : itaque dominus rei, pacta mercede persoluta, liberavisse fidem, nec ultra debere quidquam videatur. Tunc solum fieri injuste, si vel pretium dominus solidum, vel obligatas artifex operas reddere totas recusaret : his caussis rectum esse potestatem politicam intercedere, ut suum cuique jus incolume sit, sed præterea nullis.— Cui argumentationi æquus rerum judex non facile, neque in totum assentiatur, quia non est absoluta omnibus partibus : momentum quoddam rationis abest maximi ponderis. Hoc est enim operari, exercere se rerum comparándarum caussa, quæ sint ad varios vitæ usus, potis-

simumque ad tuitionem sui necessariæ. *In sudore vultus tui vesceris pane* (31). Itaque duas velut notas habet in homine labor natura insitas, nimirum ut *personalis* sit, quia vis agens adhæret personæ, atque ejus omnino est propria, a quo exercetur, et cujus est utilitati nata : deinde ut sit *necessarius*, ob hanc caussam, quod fructus laborum est homini opus ad vitam tuendam : vitam autem tueri ipsa rerum, cui maxime parendum, natura jubet. Jamvero si ex ea dumtaxat parte spectetur quod personalis est, non est dubium quin integrum opifici sit pactæ mercedis angustius finire modum : quemadmodum enim operas dat ille voluntate, sic et operarum mercede vel tenui vel plane nulla contentus esse voluntate potest. Sed longe aliter judicandum si cum ratione *personalitatis* ratio conjungitur *necessitatis*, cogitatione quidem non re ab illa separabilis. Reapse manere in vita, commune singulis officium est, cui scelus est deesse. Hinc jus reperiendarum rerum, quibus vita sustentatur, necessario nascitur : quarum rerum facultatem infimo cuique non nisi quæsita labore merces suppeditat. Esto igitur, ut opifex atque herus libere in idem placitum, ac nominatim in salarii modum consentiant : subest tamen semper aliquid ex justitia naturali, idque libera paciscentium voluntate majus et antiquius, scilicet alendo opifici, frugi quidem et bene morato, haud imparem esse mercedem oportere. Quod si necessitate opifex coactus, aut mali pejoris metu permotus duriorem conditionem accipiat, quæ, etiamsi nolit, accipienda sit, quod a domino vel a redemptore operum imponitur, istud quidem est subire vim, cui justitia reclamat.

Verumtamen in his similibusque caussis, quales illæ sunt in unoquoque genere artificii quota sit elaborandum hora, quibus præsidiis valetudini maxime in officinis ca-

(31) Gen., III, 19.

vendum, ne magistratus inferat sese importunius, præsertim cum adjuncta tam varia sint rerum, temporum, locorum, satius erit eas res judicio reservare collegiorum, de quibus infra dicturi sumus, aut aliam inire viam, qua rationes mercenariorum, uti par est, salvæ sint, accedente, si res postulaverit, tutela præsidioque reipublicæ.

Mercedem si ferat opifex satis amplam ut ea se uxoremque et liberos tueri commodum queat, facile studebit parcimoniæ si sapit, efficietque, quod ipsa videtur natura monere, ut detractis sumptibus, aliquid etiam redundet, quo sibi liceat ad modicum censum pervenire. Neque enim efficaci ratione dirimi caussam, de qua agitur, posse vidimus, nisi hoc sumpto et constituto, jus privatorum bonorum sanctum esse oportere. Quamobrem favere huic juri leges debent, et quoad potest, providere ut quamplurimi ex multitudine rem habere malint. Quo facto, præclaræ utilitates consecuturæ sunt; ac primum certe æquior partitio bonorum. Vis enim commutationum civilium in duas civium classes divisit urbes, immenso inter utrumque discrimine interjecto. Ex una parte factio præpotens, quia prædives : quæ cum operum et mercaturæ universum genus sola potiatur, facultatem omnem copiarum effectricem ad sua commoda ac rationes trahit, atque in ipsa administratione reipublicæ non parum potest. Ex altera inops atque infirma multitudo, exulcerato animo et ad turbas semper parato. Jamvero si plebis excitetur industria in spem adipiscendi quippiam, quod solo contineatur, sensim fiet ut alter ordo evadat finitimus alteri, sublato inter summas divitias summamque egestatem discrimine. — Præterea rerum, quas terra gignit, major est abundantia futura. Homines enim, cum se elaborare sciunt in suo, alacritatem adhibent studiumque longe majus : immo prorsus adamare terram instituunt sua manu perculsam, unde non alimenta tantum, sed etiam quamdam copiam et sibi et suis expectant. Ista voluntatis alacritas, nemo non videt quam valde conferat ad ubertatem fructuum, augendasque divitias civitatis. — Ex quo illud tertio loco manabit commodi, ut qua in civitate homines editi susceptique in lucem sint, ad eam facile retineantur : neque enim patriam cum externa regione commutarent, si vitæ degendæ tolerabilem daret patria facultatem. Non tamen ad hæc commoda perveniri nisi ea conditione potest, ut privatus census ne exhauriatur immanitate tributorum et vectigalium. Jus enim possidendi privatim bona cum non sit lege hominum sed natura datum, non ipsum abolere, sed tantummodo ipsius usum temperare et cum communi bono componere auctoritas publica potest. Faciat igitur injuste atque inhumane, si de bonis privatorum plus æquo, tributorum nomine, detraxerit.

Postremo domini ipsique opifices multum hac in caussa possunt, iis videlicet institutis, quorum ope et opportune subveniatur indigentibus, et ordo alter propius accedat ad alterum. Numeranda in hoc genere sodalitia ad suppetias mutuo ferendas : res varias, privatorum providentia constitutas, ad cavendum opifici, itemque orbitati uxoris et liberorum, si quid subitum ingruat, si debilitas afflixerit, si quid humanitus accidat : instituti patronatus pueris, puellis, adolescentibus natuque majoribus tutandis. Sed principem locum obtinent sodalitia artificum, quorum complexu fere cetera continentur. Fabrum corporatorum apud majores nostros diu bene facta constitere. Revera non modo utilitates præclaras artificibus, sed artibus ipsis, quod perplura monumenta testantur, decus atque incrementum peperere. Eruditiore nunc ætate, moribus novis, auctis etiam rebus quas vita quotidiana desiderat, pro-

fecto sodalitia opificum flecti ad præsentem usum necesse est. Vulgo coiri ejus generis societates, sive totas ex opificibus conflatas, sive ex utroque ordine mixtas, gratum est : optandum vero ut numero et actuosa virtute crescant. Etsi vero de iis non semel verba fecimus, placet tamen hoc loco ostendere, eas esse valde opportunas, et jure suo coalescere : item qua illas disciplina uti, et quid agere oporteat.

Virium suarum explorata exiguitas impellit hominem atque hortatur, ut opem sibi alienam velit adjungere. Sacrarum litterarum est illa sententia : *Melius est duos esse simul, quam unum : habent enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit ab altero fulcietur. Væ soli quia cum ceciderit, non habet sublevantem se* (32). Atque illa quoque : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma* (33). Hac homo propensione naturali sicut ad conjunctionem ducitur congregationemque civilem, sic et alias cum civibus inire societates expetit, exiguas illas quidem nec perfectas, sed societates tamen. Inter has et magnam illam societatem ob differentes caussas proximas interest plurimum. Finis enim societati civili propositus pertinet ad universos, quoniam communi continetur bono : cujus omnes et singulos proportione compotes esse jus est. Quare appellatur *publica* quia per eam *homines sibi invivem communicant in una republica constituenda* (34). Contra vero, quæ in ejus velut sinu junguntur societates, privatæ habentur et sunt, quia videlicet illud, quo proxime spectant, privata utilitas est ad solos pertinens consociatos. *Privata autem societas est quæ ad aliquod negotium privatum exercendum conjungitur, sicut quod duo vel tres societatem ineunt, ut simul*

(32) Eccl., IV, 9-12.
(33) Prov., XVIII, 19.
(34) S. Thom ; *Contra impugnantes Dei cultum et religionem*, c. II.

negociantur (35). Nunc vero quamquam societates privatæ existunt in civitate, ejusque sunt velut partes totidem, tamen universe ac per se non est in potestate reipublicæ ne existant prohibere. Privatas enim societates inire concessum est homini jure naturæ : est autem ad præsidium juris naturalis instituta civitas, non ad interitum : eaque si civium cœtus sociari vetuerit, plane secum pugnantia agat, propterea quod tam ipsa quam cœtus privati uno hoc e principio nascuntur, quod homines sunt natura congregabiles.

Incidunt aliquando tempora cum ei generi communitatum rectum sit leges obsistere : scilicet si quidquam ex instituto persequantur, quod cum probitate, cum justitia, cum reipublicæ salute aperte dissideat. Quibus in caussis jure quidem potestas publica, quo minus illæ coalescant, impediet : jure etiam dissolvet coalitas : summam tamen adhibeat cautionam necesse est, ne jura civium migrare videatur, neu quidquam per speciem utilitatis publicæ statuat, quod ratio non probet. Eatenus enim obtemperandum legibus, quoad cum recta ratione adeoque cum lege Dei sempiterna consentiant (36).

Sodalitates varias hic reputamus animo et collegia et ordines religiosos, quos Ecclesiæ auctoritas et pia christianorum voluntas genuerant : quanta vero cum salute gentis humanæ usque ad nostram memoriam historia loquitur. Societates ejusmodi, si ratio sola dijudicet, cum initæ honesta caussa sint, jure naturali initas apparet fuisse. Qua vero parte religionem attingunt, sola est

(35) *Ibid.*
(36) *Lex humana in tantum habet rationem legis, in quantum est secundum rationem rectam, et secundum hoc manifestum est quod a lege æterna derivatur. In quantum vero a ratione recedit, sic dicitur lex iniqua, et sic non habet rationem legis, sed magis violentiæ cujusdam.* S. Thom., *Summ. Theol.*, I-II, Quæst., XIII, art. 3.

Ecclesia cui juste pareant. Non igitur in eas quicquam sibi arrogare juris, nec earum ad se traducere administrationem recte possunt qui præsint civitati : eas potius officium est reipublicæ vereri, conservare, et, ubi res postulaverint, injuriâ prohibere. Quod tamen longe aliter fieri hoc præsertim tempore vidimus. Multis locis communitates hujus generis reipublica violavit, ac multiplici quidem injuria : cum et civilium legum nexo devinxerit, et legitimo jure personæ moralis exuerit, et fortunis suis despoliarit. Quibus in fortunis suum habebat Ecclesia jus, suum singuli sodales, item qui eas certæ cuidam caussæ addixerant, et quorum essent commodo ac solatio addictæ. Quamobrem temperare animo non possumus quin spoliationes ejusmodi tam injustas ac perniciosas conqueramur, eo vel magis quod societatibus catholicorum virorum, pacatis iis quidem et in omnes partes utilibus, iter præcludi videmus, quo tempore edicitur, utique coire in societatem per leges licere : eaque facultas large revera hominibus permittitur consilia agitantibus religioni simul ac reipublicæ perniciosa.

Profecto consociationum diversissimarum maxime ex opificibus, longe nunc major, quam alias frequentia. Plures unde ortum ducant, quid velint, qua grassentur via, non est hujus loci quærere. Opinio tamen est, multis confirmata rebus, præesse ut plurimum occultiores auctores, eosdemque disciplinam adhibere non christiano nomini, non saluti, civitatum consentaneam : occupataque efficiendorum operum universitate, id agere ut qui secum consociari recusarint, luere pœnas egestate cogantur. — Hoc rerum statu, alterutrum malint artifices christiani oportet, aut nomen collegiis dare, unde periculum religioni extimescendum : aut sua inter se sodalitia condere, viresque hoc pacto conjungere, quo

se animose queant ab illa injusta ac non ferenda oppressione redimere. Omnino optari hoc alterum necesse esse, quam potest dubitationem apud eos habere, qui nolint summum hominis bonum in præsentissimum discrimen conjicere?

Valde quidem laudandi complures ex nostris, qui probe perspecto quid a se tempora postulent, experiuntur ac tentant qua ratione proletarios ad meliora adducere honestis artibus possint. Quorum patrocinio suscepto, prosperitatem augere cum domesticam tum singulorum student : item moderari cum æquitate vincula, quibus invicem artifices et domini continentur : alere et confirmare in utrisque memoriam officii atque evangelicorum custodiam præceptorum; quæ quidem præcepta, hominem ab intemperantia revocando, excedere modum vetant, personarumque et rerum dissimillimo statu harmoniam in civitate tuentur. Hac de caussa unum in locum sæpe convenire videmus viros egregios, quo communicent consilia invicem, viresque jungant, et quid maxime expedire videatur, consultent. Alii varium genus artificum opportuna copulare societate student; consilio ac re juvant, opus ne desit honestum ac fructuosum, provident. Alacritatem addunt ac patrocinium impertiunt Episcopi : quorum auctoritate auspiciisque plures ex utroque ordine cleri, quæ ad excolendum animum pertinent, in consociatis sedulo curant. Denique catholici non desunt copiosis divitiis, sed mercenariorum velut consortes voluntarii, qui constituere lateque fundere grandi pecunia consociationes adnitantur : quibus adjuvantibus facile opifici liceat non modo commoda præsentia, sed etiam honestæ quietis futuræ fiduciam sibi labore quærere. Tam multiplex, tamque alacris industria quantum attulerit rebus communibus boni plus est cognitum, quam ut attineat dicere. Hinc jam bene

de reliquo tempore sperandi auspicia sumimus, modo societates istius modi constanter incrementa capiant, ac prudenti temperatione constituantur. Tutetur hos respublica civium cœtus jure sociatos : ne trudat tamen sese in eorum intimam rationem ordinemque vitæ : vitalis enim motus cietur ab interiore principio, ac facillime sane pulsu eliditur externo.

Est profecto temperatio ac disciplina prudens ad eam rem necessaria ut consensus in agendo fiat conspiratioque voluntatum. Proinde si libera civibus coeundi facultas est, ut profecto est, jus quoque esse oportet eam libere optare disciplinam, easque leges quæ maxime conducere ad id, quod propositum est, judicentur.

Eam quæ memorata est temperationem disciplinamque collegiorum qualem esse in partibus suis singulis oporteat, decerni certis definitisque regulis non censemus posse, cum id potius statuendum sit ex ingenio cujusque gentis, ex periclitatione et usu, ex genere atque efficientia operum, ex amplitudine commerciorum, aliisque rerum ac temporum adjunctis, quæ sunt prudenter ponderanda. Ad summam rem quod spectat, hæc tanquam lex generalis ac perpetua sanciatur, ita constitui itaque gubernari opificum collegia oportere, ut instrumenta suppeditent aptissima maximeque expedita ad id, quod est propositum, quodque in eo consistit ut singuli e societate incrementum bonorum corporis, animi, rei familiaris, quoad potest, assequantur. Perspicuum vero est, ad perfectionem pietatis et morum tanquam ad caussam præcipuam spectari oportere : eâque potissimum caussâ disciplinam socialem penitus dirigendam. Secus enim degenerarent in aliam formam, eique generi collegiorum, in quibus nulla ratio religionis haberi solet, haud sane multum præstarent. Ceterum quid prosit opifici rerum copiam societate quæsisse, si ob

inopiam cibi sui de salute periclitetur anima? *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (37). Hanc quidem docet Christus Dominus velut notam habendam, qua ab ethnico distinguatur homo christianus : *Hæc omnia gentes inquirunt... quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (38). Sumptis igitur a Deo principiis, plurimum eruditioni religiosæ tribuatur loci, ut sua singuli adversus Deum officia cognoscant? quid credere oporteat, quid sperare atque agere salutis sempiternæ caussa, probe sciant : curaque præcipua adversus opinionum errores variasque corruptelas muniantur. Ad Dei cultum studiumque pietatis excitetur opifex, nominatim ad religionem dierum festorum colendam. Vereri diligereque communem omnium parentem Ecclesiam condiscat ; itemque ejus et obtemperare præceptis et sacramenta frequentare, quæ sunt ad expiandas animi labes sanctitatemque comparandam instrumenta divina.

Socialium legum posito in religione fundamento, pronum est iter ad stabiliendas sociorum rationes mutuas, ut convictus quietus ac res florentes consequantur. Munia sodalitatum dispartienda sunt ad communes rationes accomodate, atque ita quidem ut consensum ne minuat dissimilitudo. Officia partiri intelligenter, perspicueque definiri, plurimum ob hanc caussam interest, ne cui fiat injuria. Commune administretur integre, ut ex indigentia singulorum præfiniatur opitulandi modus : jura officiaque dominorum cum juribus officiisque opificum apte conveniant. Si qui ex alterutro ordine violatum se ulla re putarit, nihil optandum magis, quam adesse ejusdem corporis viros prudentes atque integros, quo-

(37) Matth., XVI, 26.
(38) Matth., VI, 32-33.

rum arbitrio litem dirimi leges ipsæ sociales jubeant. Illud quoque magnopere providendum ut copia operis nullo tempore deficiat opificem, utque vectigal suppeditet, unde necessitati singulorum subveniatur nec solum in subitis ac fortuitis industriæ casibus, sed etiam cum valetudo, aut senectus, aut infortunium quemquam oppressit.

His legibus, si mode voluntate accipiantur, satis erit tenuiorum commodis ac saluti consultum : consociationes autem catholicorum non minimum ad prosperitatem momenti in civitate sunt habituræ. Ex eventis præteritis non temere providemus futura. Truditur enim ætas ætate, sed rerum gestarum miræ sunt similitudines, quia reguntur providentia Dei, qui continuationem seriemque rerum ad eam caussam moderatur ac flectit, quam sibi in procreatione generis hu mani præstituit. — Christianis in prisca Ecclesiæ adolescentis ætate probro datum accepimus, quod maxima pars stipe precaria aut opere faciendo victitarent. Sed destituti ab opibus potentiaque, pervicere tamen ut gratiam sibi locupletium, ac patrocinium potentium adjungerent. Cernere licebat impigros, laboriosos, pacificos, justitiæ maximeque caritatis in exemplum retinentes. Ad ejusmodi vitæ morumque spectaculum, evanuit omnis præjudicata opinio, obtrectatio obmutuit malevolorum, atque inveteratæ superstitionis commenta veritati christianæ paulatim cessere. — De statu opificum certatur in præsens : quæ certatio ratione dirimatur an secus, plurimum interest reipublicæ in utramque partem. Ratione autem facile dirimetur ab artificibus christianis, si societate conjuncti ac prudentibus auctoribus usi, viam inierint eamdem, quam patres ac majores singulari cum salute et sua et publica tenuerunt. Etenim quantumvis magna in homine vis opinionum præjudicatarum cupiditatumque sit, tamen nisi sensum honesti prava voluntas obstupefecerit, futura est benevolentia civium in eos sponte propensior, quos industrios ac modestos cognoverint, quos æquitatem lucro, religionem officii rebus omnibus constiterit anteponere. Ex quo illud etiam consequetur commodi, quod spes et facultas sanitatis non minima suppeditabitur opificibus iis, qui vel omnino despecta fide christiana, vel alienis a professione moribus vivant. Isti quidem se plerumque intelligunt falsa spe simulataque rerum specie deceptos. Sentiunt enim sese apud cupidos dominos valde inhumane tractari, nec fieri fere pluris quam quantum pariant operando lucri : quibus autem sodalitatibus implicati sunt, in iis pro caritate atque amore intestinas discordias existere, petulantis atque incredulæ paupertatis perpetuas comites. Fracto animo, extenuato corpore, quam valde se multi vellent e servitute tam humili vindicare : nec tamen audent, seu quod hominum pudor, seu metus inopiæ prohibeat. Jamvero his omnibus mirum quantum prodesse ad salutem collegia catholicorum possunt, si hæsitantes ad sinum suum, expediendis difficultatibus, invitarint, si resipiscentes in fidem tutelamque suam acceperint.

Habetis, Venerabiles Fratres, quos et qua ratione elaborare in caussa perdifficili necesse sit. — Accingendum ad suas cuique partes, et maturrime, quidem, ne tantæ jam molis incommodum fiat insanibilius cunctatione medicinæ. Adhibeant legum institutorumque providentiam, qui gerunt respublicas : sua meminerint officia locupletes et domini : enitantur ratione, quorum res agitur, proletarii : cumque religio, ut initio diximus, malum pellere funditus sola possit, illud reputent universi, in primis instaurari mores christianos oportere sine quibus ea ipsa arma prudentiæ, quæ maxime pu-

tantur idonea, parum sunt ad salutem valitura. — Ad Ecclesiam quod spectat, desiderari operam suam nullo tempore nulloque modo sinet, tanto plus allatura adjumenti, quanto sibi major in agendo libertas contigerit : idque nominatim intelligant, quorum munus est saluti publicæ consulere. Intendant omnes animi industriæque vires ministri sacrorum : vobisque, Venerabiles Fratres, auctoritate præeuntibus et exemplo, sumpta ex Evangelio documenta vitæ hominibus ex omni ordine inculcare ne desinant : omni qua possunt ope pro salute populorum contendant, potissimumque studeant et tueri in se, et excitare in aliis, summis juxta atque infimis, omnium dominam ac reginam virtutum, caritatem. Optata quippe salus expectanda præcipue est ex magna effusione caritatis : christianæ caritatis intelligimus, quæ totius Evangelii compendiaria lex est, quæque semetipsam pro aliorum commodis semper devovere parata, contra sæculi insolentiam atque immoderatum amorem sui certissima est homini antidotus : cujus virtutis partes ac lineamenta divina Paulus Apostolus iis verbis expressit : *Caritas patiens est, benigna est : non quærit quæ sua sunt : omnia suffert : omnia sustinet* (39).

Divinorum munerum auspicem ac benevolentiæ Nostræ testem vobis singulis, Venerabiles Fratres, et Clero populoque vestro apostolicam benedictionem peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die XV Maii Anno MDCCCXCI, Pontificatus Nostri Decimoquarto.

LEO PP. XIII.

(39) I Corinth., XIII, 4-7.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A TOUS LES PATRIARCHES,
PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

DE LA CONDITION DES OUVRIERS

A TOUS NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE
EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE (*)

La soif d'innovations qui, depuis longtemps, s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse, devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale. — Et, en effet, ces progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à

(*) Cette traduction est celle qui a été faite à Rome sous les yeux de Sa Sainteté.

côté de l'indigence de la multitude, enfin l'opinion plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, et leur union plus compacte, tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit. Partout les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente, ce qui suffit à lui seul pour prouver combien de graves intérêts sont ici engagés. Cette situation préoccupe et exerce à la fois le génie des doctes, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants, et il n'est pas de cause qui saisisse en ce moment l'esprit humain avec autant de véhémence. C'est pourquoi, vénérables Frères, ce que, pour le bien de l'Église et le salut commun des hommes, Nous avons fait ailleurs, par Nos Lettres sur la souveraineté politique, la liberté humaine, la constitution chrétienne des États et sur d'autres sujets analogues, afin de réfuter, selon qu'il Nous semblait opportun, les opinions erronées et fallacieuses, Nous jugeons devoir le réitérer aujourd'hui et pour les mêmes motifs, en vous entretenant de la *condition des ouvriers*.

Ce sujet, Nous l'avons, suivant l'occasion, effleuré plusieurs fois : mais la conscience de Notre charge apostolique Nous fait un devoir de le traiter dans ces Lettres plus explicitement et avec plus d'ampleur, afin de mettre en évidence les principes d'une solution conforme à la justice et à l'équité.

Le problème n'est pas aisé à résoudre, ni exempt de péril. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui doivent à la fois commander la richesse et le prolétariat, le capital et le travail. D'autre part, le problème n'est pas sans danger, parce que trop souvent des hommes turbulents et astucieux cherchent à en dénaturer le sens et en profitent pour exciter les

multitudes et fomenter des troubles. Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadé, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont, pour la plupart, dans une situation d'infortune et de misère imméritée.

Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux une protection ; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus, avec le temps, livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Église, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité. A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires.

Les *socialistes*, pour guérir ce mal, poussent à la haine jalouse des pauvres contre ceux qui possèdent, et prétendent que toute propriété de biens privés doit être supprimée, que les biens d'un chacun doivent être communs à tous et que leur administration doit revenir aux municipalités ou à l'État. Moyennant cette translation des propriétés et cette égale répartition entre les citoyens des richesses et de leurs commodités, ils se flattent de porter un remède efficace aux maux présents. Mais pareille théorie, loin d'être capable de mettre fin au conflit, ferait tort à l'ouvrier si elle était mise en pratique. D'ailleurs, elle est souverainement injuste, en ce qu'elle viole les droits légitimes des propriétaires, qu'elle déna-

ture les fonctions de l'État et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social.

De fait, comme il est facile de le comprendre, la raison intrinsèque du travail entrepris par quiconque exerce un art lucratif, le but immédiat visé par le travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possédera en propre et comme lui appartenant; car, s'il met à la disposition d'autrui ses forces et son industrie, ce n'est pas évidemment pour un motif autre, sinon pour obtenir de quoi pourvoir à son entretien et aux besoins de la vie, et il attend de son travail, non seulement le droit au salaire, mais encore un droit strict et rigoureux d'en user comme bon lui semblera. Si donc, en réduisant ses dépenses, il est arrivé à faire quelques épargnes, et si, pour s'en assurer la conservation, il les a, par exemple, réalisées dans un champ, il est de toute évidence que ce champ n'est pas autre chose que le salaire transformé : le fonds ainsi acquis sera la propriété de l'artisan au même titre que la rémunération même de son travail. Mais qui ne voit que c'est précisément en cela que consiste le droit de propriété mobilière et immobilière ? Ainsi, cette conversion de la propriété privée en propriété collective, tant préconisée par le socialisme, n'aurait d'autre effet que de rendre la situation des ouvriers plus précaire, en leur retirant la libre disposition de leur salaire et en leur enlevant, par le fait même, tout espoir et toute possibilité d'agrandir leur patrimoine et d'améliorer leur situation.

Mais, et ceci paraît plus grave encore, le remède proposé est en opposition flagrante avec la justice, car la propriété privée et personnelle est pour l'homme de droit naturel. Il y a, en effet, sous ce rapport, une très grande différence entre l'homme et les animaux dénués de raison. Ceux-ci ne se gouvernent pas eux-mêmes;

ils sont dirigés et gouvernés par la nature, moyennant un double instinct qui, d'une part, tient leur activité constamment en éveil et en développe les forces ; de l'autre, provoque tout à la fois et circonscrit chacun de leurs mouvements. Un premier instinct les porte à la conservation et à la défense de leur vie propre, un second à la propagation de l'espèce; et ce double résultat, ils l'obtiennent aisément par l'usage des choses présentes et mises à leur portée. Ils seraient d'ailleurs incapables de tendre au delà, puisqu'ils ne sont mus que par les sens et par chaque objet particulier que les sens perçoivent. Bien autre est la nature humaine. En l'homme, d'abord, réside dans la perfection toute la vertu de la nature sensitive, et dès lors il lui revient, non moins qu'à celle-ci, de jouir des objets physiques et corporels. Mais la vie sensitive, même possédée dans toute sa plénitude, non seulement n'embrasse pas toute la nature humaine, mais lui est bien inférieure et faite pour lui obéir et lui être assujettie. Ce qui excelle en nous, qui nous fait hommes et nous distingue essentiellement de la bête, c'est la raison ou l'intelligence, et en vertu de cette prérogative il faut reconnaître à l'homme, non seulement la faculté générale d'user des choses extérieures, mais en plus le droit stable et perpétuel de les posséder, tant celles qui se consument par l'usage que celles qui demeurent après nous avoir servi. Une considération plus profonde de la nature humaine va faire ressortir mieux encore cette vérité. L'homme embrasse par son intelligence une infinité d'objets, et aux choses présentes il ajoute et rattache les choses futures; il est d'ailleurs le maître de ses actions ; aussi, sous la direction de la loi éternelle et sous le gouvernement universel de la Providence divine, est-il en quelque sorte à lui-même et sa loi et sa providence. C'est pourquoi il a le droit de choi-

sir les choses qu'il estime les plus aptes non seulement à pourvoir au présent, mais encore au futur. D'où il suit qu'il doit avoir sous sa domination non seulement les produits de la terre, mais encore la terre elle-même, qu'il voit appelée à être par sa fécondité sa pourvoyeuse de l'avenir. Les nécessités de l'homme ont de perpétuels retours : satisfaites aujourd'hui, elles renaissent demain avec de nouvelles exigences.

Il a donc fallu, pour qu'il pût y faire droit en tout temps, que la nature mît à sa disposition un élément stable et permanent, capable de lui en fournir perpétuellement les moyens. Or, cet élément ne pouvait être que la terre, avec ses ressources toujours fécondes.

Et qu'on n'en appelle pas à la providence de l'État, car l'État est postérieur à l'homme, et avant qu'il pût se former, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence. Qu'on n'oppose pas non plus à la légitimité de la propriété privée le fait que Dieu a donné la terre en jouissance au genre humain tout entier, car Dieu ne l'a pas livrée aux hommes pour qu'ils la dominassent confusément tous ensemble. Tel n'est pas le sens de cette vérité. Elle signifie uniquement que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier, mais a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples. — Au reste, quoique divisée en propriétés privées, la terre ne laisse pas de servir à la commune utilité de tous, attendu qu'il n'est personne parmi les mortels qui ne se nourrisse du produit des champs. Qui en manque y supplée par le travail, de telle sorte que l'on peut affirmer, en toute vérité, que le travail est le moyen universel de pourvoir aux besoins de la vie, soit qu'on l'exerce dans un fonds propre, ou dans quelque art lucratif dont la rémunération ne se tire que des produits

multiples de la terre avec lesquels elle est convertissable.

De tout cela il ressort, une fois de plus, que la propriété privée est pleinement conforme à la nature. La terre, sans doute, fournit à l'homme avec abondance les choses nécessaires à la conservation de sa vie et plus encore à son perfectionnement, mais elle ne le pourrait d'elle-même sans la culture et les soins de l'homme.

Or, celui-ci, que fait-il en consumant les ressources de son esprit et les forces de son corps pour se procurer ces biens de la nature ? Il s'applique pour ainsi dire à lui-même la portion de la nature corporelle qu'il cultive, et y laisse comme une certaine empreinte de sa personne, au point qu'en toute justice ce bien sera possédé dorénavant comme sien et qu'il ne sera licite à personne de violer son droit en n'importe quelle manière.

La force de ces raisonnements est d'une évidence telle, qu'il est permis de s'étonner comment certains tenants d'opinions surannées peuvent encore y contredire, en accordant sans doute à l'homme privé l'usage du sol et les fruits des champs, mais en lui refusant le droit de posséder, en qualité de propriétaire, ce sol où il a bâti, cette portion de terre qu'il a cultivée. Ils ne voient donc pas qu'ils dépouillent par là cet homme du fruit de son labeur; car, enfin, ce champ remué avec art par la main du cultivateur a changé complètement de nature : il était sauvage, le voilà défriché; d'infécond il est devenu fertile; ce qui l'a rendu meilleur est inhérent au sol, et se confond tellement avec lui, qu'il serait en grande partie impossible de l'en séparer. Or, la justice tolérerait-elle qu'un étranger vînt alors s'attribuer cette terre arrosée des sueurs de celui qui l'a cultivée? De même que l'effet suit la cause, ainsi est-il juste que le fruit du travail soit au travailleur. C'est donc avec raison que l'universalité du genre humain, sans s'émouvoir des opinions con-

traires d'un petit groupe, reconnaît, en considérant attentivement la nature, que dans ses lois réside le premier fondement de la répartition des biens et des propriétés privées ; c'est avec raison que la coutume de tous les siècles a sanctionné une situation si conforme à la nature de l'homme et à la vie calme et paisible des sociétés. De leur côté, les lois civiles, qui tirent leur valeur, quand elles sont justes, de la loi naturelle, confirment ce même droit et le protègent par la force. — Enfin, l'autorité des lois divines vient y apposer son sceau, en défendant, sous une peine très grave, jusqu'au désir même du bien d'autrui. *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni sa maison, ni son champ, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui* (1).

Cependant, ces droits, qui sont innés à chaque homme pris isolément, apparaissent plus rigoureux encore quand on les considère dans leurs relations et leur connexité avec les devoirs de la vie domestique. — Nul doute que, dans le choix d'un genre de vie, il ne soit loisible à chacun ou de suivre le conseil de Jésus-Christ sur la virginité, ou de contracter un lien conjugal. Aucune loi humaine ne saurait enlever d'aucune façon le droit naturel et primordial de tout homme au mariage, ni circonscrire la fin principale pour laquelle il a été établi par Dieu dès l'origine, *Croissez et multipliez-vous* (2). Voilà donc la famille, c'est-à-dire la société domestique, société très petite sans doute, mais réelle et antérieure à toute société civile, à laquelle, dès lors, il faudra de toute nécessité attribuer certains droits et certains devoirs absolument indépendants de l'État.

(1) *Non concupisces uxorem proximi tui ; non domum, non agrum non ancillam, non bovem, non asinum, et universa quæ illius sunt.* Deut., v, 21.

(2) *Crescite et multiplicamini.* Gen., I, 28.

Ainsi, ce droit de propriété que Nous avons, au nom même de la nature, revendiqué pour l'individu, il le faut maintenant transférer à l'homme constitué chef de la famille. Ce n'est pas assez : en passant dans la société domestique, ce droit y acquiert d'autant plus de force que la personne humaine y reçoit plus d'extension. La nature impose au père de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir ses enfants ; elle va plus loin : comme les enfants reflètent la physionomie de leur père et sont une sorte de prolongement de sa personne, la nature lui inspire de se préoccuper de leur avenir et de leur créer un patrimoine, qui les aide à se défendre, dans la périlleuse traversée de la vie, contre toutes les surprises de la mauvaise fortune. Mais ce patrimoine, pourra-t-il le leur créer sans l'acquisition et la possession de biens permanents et productifs qu'il puisse leur transmettre par voie d'héritage ? Aussi bien que la société civile, la famille, comme nous l'avons dit plus haut, est une société proprement dite, avec son autorité et son gouvernement propre, l'autorité et le gouvernement paternel. C'est pourquoi, toujours sans doute dans la sphère que lui détermine sa fin immédiate, elle jouit pour le choix et l'usage de tout ce qu'exigent sa conservation et l'exercice d'une juste indépendance, de droits au moins égaux à ceux de la société civile. Au moins égaux, disons-Nous, car la société domestique a, sur la société civile, une priorité logique et une priorité réelle, auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. Que si les individus, si les familles entrant dans la société y trouvaient au lieu d'un soutien un obstacle, au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher.

Vouloir donc que le pouvoir civil envahisse arbitrai-

rement jusqu'au sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste. Assurément, s'il existe quelque part une famille qui se trouve dans une situation désespérée et qui fasse de vains efforts pour en sortir, il est juste que, dans de telles extrémités, le pouvoir public vienne à son secours, car chaque famille est un membre de la société. De même, s'il existe quelque part un foyer domestique qui soit le théâtre de graves violations de droits mutuels, que le pouvoir public y rende son droit à un chacun. Ce n'est point là usurper sur les attributions des citoyens, c'est affermir leurs droits, les protéger, les défendre comme il conviendra. Là, toutefois, doit s'arrêter l'action de ceux qui président à la chose publique; la nature leur interdit de dépasser ces limites. L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'État, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne. *Les fils sont quelque chose de leur père;* ils sont en quelque sorte une extension de sa personne; et pour parler avec justesse, ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'agrègent et s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de la société domestique dans laquelle ils sont nés. De ce que *les fils sont naturellement quelque chose de leur père... ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre* (3). Ainsi, en substituant à la providence paternelle la providence de l'État, les *socialistes* vont *contre la justice naturelle* et brisent les liens de la famille.

Mais en dehors de l'injustice de leur système, on n'en voit que trop toutes les funestes conséquences : la perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porte

(3) *Filii sunt naturaliter aliquid patris... antequam usum liberi arbitrii habeant, continentur sub parentum cura.* S. Thomas., II-II, Quæst. x, art. 12.

ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes; le talent et l'habileté privés de leurs stimulants, et, comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans leur source; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère.

Par tout ce que Nous venons de dire, on comprend que la théorie *socialiste* de la propriété collective est absolument à répudier; comme préjudiciable à ceux-là mêmes qu'on veut secourir; contraire aux droits naturels des individus, comme dénaturant les fonctions de l'État, et troublant la tranquillité publique. Qu'il reste donc bien établi que le premier fondement à poser par tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée.

A présent, expliquons où il convient de chercher le remède tant désiré.

C'est avec assurance que Nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de Notre droit; car la question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Église, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. Or, comme c'est à Nous principalement qu'ont été confiées la sauvegarde de la religion et la dispensation de ce qui est du domaine de l'Église, Nous taire serait aux yeux de tous négliger Notre devoir.

Assurément, une cause de cette gravité demande encore d'autres agents leur part d'activité et d'efforts; Nous voulons parler des gouvernants, des maîtres et des riches, des ouvriers eux-mêmes, dont le sort est ici en jeu. Mais ce que Nous affirmons sans hésitation, c'est l'inanité de leur action en dehors de celle de l'Église. C'est l'Église, en effet, qui puise dans l'Évangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au

moins de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et d'aigreur ; l'Église, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs d'un chacun ; l'Église, qui par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres ; l'Église, qui veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question ouvrière la meilleure solution possible ; l'Église enfin, qui estime que les lois et l'autorité publique doivent, avec mesure sans doute et avec sagesse, apporter à cette solution leur part de concours.

Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition ; il est impossible que, dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivent les *socialistes ;* mais, contre la nature, tous les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a disposé parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes : différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force ; différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. Cette inégalité, d'ailleurs, tourne au profit de tous, de la société comme des individus : car la vie sociale requiert un organisme très varié et des fonctions fort diverses ; et ce qui porte précisément les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout la différence de leurs conditions respectives. — Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme, dans *l'état* même *d'innocence*, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté ; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur et l'a imposé comme une expiation. *Maledicta terra in opere*

tuo ; in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ (4). « La terre sera maudite à cause de toi : c'est par le travail que tu en tireras ta subsistance tous les jours de ta vie. » Il en est de même de toutes les autres calamités qui ont fondu sur l'homme ; ici-bas, elles n'auront pas de fin ni de trêve, parce que les funestes fruits du péché sont amers, âpres, acerbes, et qu'ils accompagnent nécessairement l'homme jusqu'à son dernier soupir. Oui, la douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité, et les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient et quelques forces qu'ils mettent en jeu. S'il en est qui s'en attribuent le pouvoir, s'il en est qui promettent au pauvre une vie exempte de souffrances et de peines, toute au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là certainement trompent le peuple et lui dressent des embûches, où se cachent dans l'avenir de plus horribles calamités que celles du présent. Le meilleur parti consiste à voir les choses telles qu'elles sont et, comme Nous l'avons dit, à chercher ailleurs un remède capable de soulager nos maux.

L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée ; car de même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler *symétrique*, ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature

(4) Gen., III, 17.

à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre ; il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'un conflit perpétuel il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages. Or, pour dirimer ce conflit et couper le mal dans sa racine, les institutions chrétiennes possèdent une vertu admirable et multiple.

Et d'abord toute l'économie des vérités religieuses, dont l'Église est la gardienne et l'interprète, est de nature à rapprocher et à réconcilier les riches et les pauvres, en rappelant aux deux classes leurs devoirs mutuels, et avant tous les autres ceux qui dérivent de la justice. Parmi ces devoirs, voici ceux qui regardent le pauvre et l'ouvrier : il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité ; il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions ; il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses, qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes. — Quant aux riches et aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave ; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme relevée encore par celle du chrétien. Le travail du corps, au témoignage commun de la raison et de la philosophie chrétienne, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme, parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie. Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras. — Le christianisme, en outre, prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux maîtres, il revient de veiller qu'il y soit donné pleine satisfaction ; que l'ouvrier ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices ; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie. Défense encore aux maîtres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe.

Mais, parmi les devoirs principaux du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui convient. Assurément, pour fixer la juste mesure du salaire, il y a de nombreux points de vue à considérer ; mais, d'une manière générale, que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines. Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel, serait de frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs. *Voilà que le salaire que vous avez dérobé par fraude à vos ouvriers crie contre vous, et que leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Dieu des armées.* Jac. V, 4 (5).

Enfin les riches doivent s'interdire religieusement tout acte violent, toute fraude, toute manœuvre usuraire qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre, et cela d'autant plus que celui-ci est moins apte à se défendre et que son avoir, pour être de mince importance, revêt un caractère plus sacré.

L'obéissance à ces lois, Nous le demandons, ne suffirait-elle pas à elle seule pour faire cesser tout antagonisme et en supprimer les causes ? L'Église, toutefois,

(5) *Ecce merces operariorum quæ fraudata est a vobis clamat : et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit.*

instruite et dirigée par Jésus-Christ, porte ses vues encore plus haut ; elle propose un corps de préceptes plus complet, parce qu'elle ambitionne de resserrer l'union des deux classes jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une véritable amitié. — Nul ne saurait avoir une intelligence vraie de la vie mortelle, ni l'estimer à sa juste valeur, s'il ne s'élève jusqu'à la considération de cette autre vie qui est immortelle. Supprimez celle-ci, et aussitôt toute forme et toute vraie notion de l'honnête disparaît ; bien plus, l'univers entier devient un impénétrable mystère.

Quand nous aurons quitté cette vie, alors seulement nous commencerons à vivre ; cette vérité, que la nature elle-même nous enseigne, est un dogme chrétien sur lequel repose, comme sur son premier fondement, toute l'économie de la religion. Non, Dieu ne nous a point faits pour ces choses fragiles et caduques, mais pour les choses célestes et éternelles ; ce n'est point comme une demeure fixe qu'il nous a donné cette terre, mais comme un lieu d'exil. Que vous abondiez en richesses et en tout ce qui est réputé biens de la fortune, ou que vous en soyez privé, cela n'importe nullement à l'éternelle béatitude ; l'usage que vous en ferez, voilà ce qui intéresse. Jésus-Christ n'a point supprimé les afflictions, qui forment presque toute la trame de la vie mortelle ; il en a fait des stimulants de la vertu et des sources du mérite ; en sorte qu'il n'est point d'homme qui puisse prétendre aux récompenses éternelles s'il ne marche sur les traces sanglantes de Jésus-Christ. *Si nous souffrons avec lui, nous régnerons avec lui* (6). D'ailleurs, en choisissant de lui-même la croix et les tourments, il en a singulièrement adouci la force et l'amertume, et afin de nous

(6) *Si sustinebimus et conregnabimus.* II Tim., II, 12.

rendre encore la souffrance plus supportable, à l'exemple il a ajouté sa grâce et la promesse d'une récompense sans fin. *Car le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une gloire souveraine et incomparable* (7). Ainsi, les fortunés de ce monde sont avertis que les richesses ne les mettent pas à couvert de la douleur, qu'elles ne sont d'aucune utilité pour la vie éternelle, mais plutôt un obstacle (8) ; qu'ils doivent trembler devant les menaces inusitées que Jésus-Christ profère contre les riches (9) ; qu'enfin, il viendra un jour où ils devront rendre à Dieu, leur juge, un compte très rigoureux de l'usage qu'ils auront fait de leur fortune.

Sur l'usage des richesses, voici l'enseignement d'une excellence et d'une importance extrême que la philosophie a pu ébranler, mais qu'il appartenait à l'Église de nous donner dans sa perfection et de faire descendre de la connaissance à la pratique. Le fondement de cette doctrine est dans la distinction entre la juste possession des richesses et leur usage légitime. La propriété privée, Nous l'avons vu plus haut, est, pour l'homme, de droit naturel (10) ; l'exercice de ce droit est chose non seulement permise, surtout à qui vit en société, mais encore absolument nécessaire. Maintenant, si l'on demande en quoi il faut faire consister l'usage des biens, l'Église répond sans hésitation : *Sous ce rapport, l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes, de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux*

(7) *Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ supra modum in sublimitate æternæ gloriæ pondus operatur in nobis.* II Cor., IV, 17.

(8) Math., XIX, 23-24.

(9) Luc, VI, 24-25.

(10) *Licitum est quod homo propria possideat. Et est etiam necessarium ad humanam vitam.* S. Thom., II-II, Quæst. LXVI, art. 2.

autres dans leurs nécessités. C'est pourquoi l'Apôtre a dit : Divitibus hujus sæculi præcipe... facile tribuere, communicare (11). Ordonne aux riches de ce siècle... de donner facilement, de communiquer leurs richesses.

Nul assurément n'est tenu de soulager le prochain en prenant sur son nécessaire ou sur celui de sa famille, ni même de rien retrancher de ce que les convenances ou la bienséance imposent à sa personne : *Nul en effet ne doit vivre contrairement aux convenances* (12). Mais, dès qu'on a suffisamment donné à la nécessité et au décorum, c'est un devoir de verser le superflu dans le sein des pauvres (13). C'est un devoir non pas de stricte justice, sauf les cas d'extrême nécessité, mais de charité chrétienne : un devoir, par conséquent, dont on ne peut poursuivre l'accomplissement par les voies de la justice humaine. Mais, au-dessus des jugements de l'homme et de ses lois, il y a la loi et le jugement de Jésus-Christ, notre Dieu, qui nous persuade de toutes les manières de faire habituellement l'aumône : *Il est plus heureux*, dit-il, *celui qui donne que celui qui reçoit* (14), et le Seigneur tiendra pour faite ou refusée à lui-même l'aumône qu'on aura faite ou refusée aux pauvres. *Chaque fois que vous avez fait l'aumône à l'un des moindres de mes frères que vous voyez, c'est à moi que vous l'avez faite* (15).

Du reste, voici en quelques mots le résumé de cette doctrine : Quiconque a reçu de la divine Bonté une plus grande abondance soit des biens externes et du corps, soit des biens de l'âme, les a reçus dans le but de les

(11) II-II Quæst., LXV, art. 2.

(12) *Nullus enim inconvenienter vivere debet.* S. Thom., II-II, Quæst. XXXII, art. 6.

(13) *Quod superest, date eleemosinam.* Luc, XI, 41.

(14) *Beatius est magis dare quam accipere.* Act. XX, 35.

(15) *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* Math., XXV, 40.

faire servir à son propre perfectionnement, et, tout ensemble, comme ministre de la Providence, au soulagement des autres. C'est pourquoi « quelqu'un a-t-il le talent de la parole, qu'il prenne garde de se taire ; une surabondance de biens, qu'il ne laisse pas la miséricorde s'engloutir au fond de son cœur ; l'art de gouverner, qu'il s'applique avec soin à en partager avec son frère et l'exercice et les fruits (16) ».

Quant aux déshérités de la fortune, ils apprennent de l'Église que, selon le jugement de Dieu lui-même, la pauvreté n'est pas un opprobre et qu'il ne faut pas rougir de devoir gagner son pain à la sueur de son front. C'est ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur a confirmé par son exemple, lui qui, *tout riche qu'il était, s'est fait indigent* (17) pour le salut des hommes ; qui, fils de Dieu et Dieu lui-même, a voulu passer aux yeux du monde pour le fils d'un artisan ; qui est allé jusqu'à consumer une grande partie de sa vie dans un travail mercenaire (18).

Quiconque tiendra sous son regard le modèle divin comprendra plus facilement ce que Nous allons dire : que la vraie dignité de l'homme et son excellence réside dans ses mœurs, c'est-à-dire dans sa vertu ; que la vertu est le patrimoine commun des mortels, à la portée de tous, des petits et des grands, des pauvres et des riches ; que seule la vertu et les mérites, n'importe en quel sujet ils se trouvent, obtiendront la récompense de l'éternelle béatitude. Bien plus, c'est vers les classes infortunées que le Cœur de Dieu semble s'incliner davantage. Jésus-Christ appelle les pauvres des bienheureux (19) ; il invite

(16) S. Greg. Magn. in Evang., *Hom.*, IX, n. 7.

(17) II Cor., XIII, 9 ; *Egenus factus est cum esset dives.*

(18) *Nonne hic est faber, filius Mariæ ?* Marc., VI, 3.

(19) Math., XV, 55 ; *Beati pauperes spiritu.*

avec amour à venir à lui, afin qu'il les console, tous ceux qui souffrent et qui pleurent (20); il embrasse avec une charité plus tendre les petits et les opprimés. Ces doctrines sont bien faites sans nul doute pour humilier l'âme hautaine du riche et le rendre plus condescendant, pour relever le courage de ceux qui souffrent et leur inspirer de la résignation. Avec elles se trouverait diminué un abîme cher à l'orgueil, et l'on obtiendrait sans peine que des deux côtés on se donne la main et que les volontés s'unissent dans une même amitié.

Mais c'est encore trop peu de la simple amitié : si l'on obéit aux préceptes du christianisme, c'est dans l'amour fraternel que s'opère l'union. De part et d'autre, on saura et l'on comprendra que les hommes sont tous absolument issus de Dieu, leur père commun ; que Dieu est leur unique et commune fin, et que lui seul est capable de communiquer aux anges et aux hommes une félicité parfaite et absolue ; que tous ils ont été également rachetés par Jésus-Christ et rétablis par lui dans leur dignité d'enfants de Dieu, et qu'ainsi un véritable lien de fraternité les unit soit entre eux, soit au Christ leur Seigneur, qui est le premier-né de beaucoup de frères, *primogenitus in multis fratribus*. Ils sauront enfin que tous les biens de la nature, tous les trésors de la grâce appartiennent en commun et indistinctement à tout le genre humain, et qu'il n'y a que les indignes qui soient deshérités des biens célestes (21). *Si vous êtes fils, vous êtes aussi héritiers : héritiers de Dieu, co-héritiers de Jésus-Christ.*

Telle est l'économie des droits et des devoirs qu'enseigne la philosophie chrétienne. Ne verrait-on pas l'a-

(20) *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis.*

(21) *Si autem filii, et heredes : heredes quidem Dei, coheredes autem Christi.* Rom. VIII, 17.

paisement se faire à bref délai, si ces enseignements pouvaient une fois prévaloir dans les sociétés?

Cependant l'Église ne se contente pas d'indiquer la voie qui mène au salut; elle y conduit et applique de sa propre main le remède au mal. Elle est tout entière à instruire et à élever les hommes d'après ses principes et sa doctrine, dont elle a soin de répandre les eaux vivifiantes aussi loin et aussi largement qu'il lui est possible, par le ministère des évêques et du clergé. Puis elle s'efforce de pénétrer dans les âmes et d'obtenir des volontés qu'elles se laissent conduire et gouverner par la règle des préceptes divins. Ce point est capital et d'une importance très grande, parce qu'il renferme comme le résumé de tous les intérêts qui sont en cause, et ici l'action de l'Église est souveraine. Les instruments dont elle dispose pour toucher les âmes, elle les a reçus à cette fin de Jésus-Christ, et ils portent en eux l'efficace d'une vertu divine. Ce sont les seuls qui soient aptes à pénétrer jusque dans les profondeurs du cœur humain, qui soient capables d'amener l'homme à obéir aux injonctions du devoir; à maîtriser ses passions, à aimer Dieu et son prochain d'une charité sans mesure, à briser courageusement tous les obstacles qui entravent sa marche dans la voie de la vertu.

Il suffit ici de passer légèrement en revue par la pensée les exemples de l'antiquité. Les choses et les faits que Nous allons rappeler sont hors de toute controverse. Ainsi, il n'est pas douteux que la société civile des hommes a été foncièrement renouvelée par les institutions chrétiennes ; que cette rénovation a eu pour effet de relever le niveau du genre humain ou, pour mieux dire, de le rappeler de la mort à la vie, et de le porter à un si haut degré de perfection qu'on n'en vit de semblable ni avant ni après, et qu'on n'en verra jamais dans

tout le cours des siècles ; qu'enfin ces bienfaits, c'est Jésus-Christ qui en a été le principe et qui doit en être la fin ; car, de même que tout est parti de lui, ainsi tout doit lui être rapporté. Quand donc l'Évangile eut rayonné dans le monde, quand les peuples eurent appris le grand mystère de l'incarnation du Verbe et de la rédemption des hommes, la vie de Jésus-Christ, Dieu et homme, envahit les sociétés et les imprégna tout entières de sa foi, de ses maximes et de ses lois. C'est pourquoi, si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme. A qui veut régénérer une société quelconque en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines. Car la perfection de toute société consiste à poursuivre et à atteindre la fin en vue de laquelle elle a été fondée ; en sorte que tous les mouvements et tous les actes de la vie sociale naissent du même principe d'où est née la société. Aussi, s'écarter de la fin, c'est aller à la mort ; y revenir, c'est reprendre de la vie. Et ce que Nous disons du corps social tout entier s'applique également à cette classe de citoyens qui vivent de leur travail et qui forment la très grande majorité.

Et que l'on ne pense pas que l'Église se laisse tellement absorber par le soin des âmes, qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle. Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs, elle fait tous les efforts pour les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur. Et, certes, ce n'est pas un faible appoint qu'elle apporte à cette œuvre, par le fait seul qu'elle travaille, de paroles et d'actes, à ramener les hommes à la vertu. Les mœurs chrétiennes, dès qu'elles sont en honneur, exercent naturellement sur la prospérité temporelle leur part de bienfaisante influence ; car elles attirent la faveur de Dieu, principe et source de

tout bien ; elles compriment le désir excessif des richesses et la soif des voluptés, ces deux fléaux qui trop souvent jettent l'amertume et le dégoût dans le sein même de l'opulence (22) ; elles se contentent enfin d'une vie et d'une nourriture frugale et suppléent par l'économie à la modicité du revenu, loin de ces vices qui consument, non seulement les petites, mais les plus grandes fortunes et dissipent les plus gras patrimoines. L'Église, en outre, pourvoit encore directement au bonheur des classes déshéritées, par la fondation et le soutien d'institutions qu'elle estime propres à soulager leur misère ; et même en ce genre de bienfaits elle a tellement excellé que ses propres ennemis ont fait son éloge.

Ainsi chez les premiers chrétiens, telle était la vertu de leur charité mutuelle, qu'il n'était point rare de voir les plus riches se dépouiller de leur patrimoine en faveur des pauvres ; aussi l'indigence n'était-elle point connue parmi eux (23). Aux diacres, dont l'ordre avait été spécialement institué à cette fin, les apôtres avaient confié la distribution quotidienne des aumônes ; et saint Paul lui-même, quoique absorbé par une sollicitude qui embrassait toutes les Églises, n'hésitait pas à entreprendre de pénibles voyages pour aller en personne porter des secours aux chrétiens indigents. Des secours du même genre étaient spontanément offerts par les fidèles dans chacune de leurs assemblées ; ce que Tertullien appelle *les dépôts de la piété*, parce qu'on les employait *à entretenir et à inhumer les personnes indigentes, les orphelins pauvres des deux sexes, les domestiques âgés, les victimes du naufrage* (24). — Voilà comment peu à peu s'est formé ce patrimoine, que l'Église a toujours gardé

(22) *Radix omnium malorum est cupiditas.* I Tim., VI, 10.
(23) Act., IV, 34 ; *Neque... quisquam egens erat inter illos.*
(24) Apol. II, XXXIX.

avec un soin religieux comme le bien propre de la famille des pauvres. Elle est allée jusqu'à assurer des secours aux malheureux, en leur épargnant l'humiliation de tendre la main. Car cette commune mère des riches et des pauvres, profitant des merveilleux élans de charité qu'elle avait partout provoqués, fonda des sociétés religieuses et une foule d'autres institutions utiles, qui ne devaient laisser sans soulagement à peu près aucun genre de misère. Il est, sans doute, un certain nombre d'hommes aujourd'hui qui, fidèles échos des païens d'autrefois, en viennent jusqu'à se faire même d'une charité aussi merveilleuse une arme pour attaquer l'Église ; et l'on a vu une bienfaisance établie par les lois civiles se substituer à la charité chrétienne ; mais cette charité, qui se voue tout entière et sans arrière-pensée à l'utilité du prochain, ne peut être suppléée par aucune industrie humaine. L'Église seule possède cette vertu, parce qu'on ne la puise que dans le Cœur sacré de Jésus-Christ et que c'est errer loin de Jésus-Christ que d'être éloigné de son Église.

Toutefois, il n'est pas douteux que, pour obtenir le résultat voulu, il ne faille de plus recourir aux moyens humains. Ainsi tous ceux que la cause regarde doivent viser au même but et travailler de concert chacun dans sa sphère. Il y a là comme une image de la Providence gouvernant le monde ; car nous voyons d'ordinaire que les faits et les événements qui dépendent de causes diverses sont le résultat de leur action commune.

Or, quelle part d'action et de remède sommes-nous en droit d'attendre de l'État ? Disons d'abord que par État nous entendons ici non point tel gouvernement établi chez tel peuple en particulier, mais tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins, enseignements que Nous avons

exposés Nous-même spécialement dans Nos Lettres encycliques sur la constitution chrétienne des sociétés.

Ce qu'on demande d'abord aux gouvernants, c'est un concours d'ordre général, qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions. Nous voulons dire qu'ils doivent faire en sorte que, de l'organisation même et du gouvernement de la société, découle spontanément et sans effort la prospérité tant publique que privée.

Tel est, en effet, l'office de la prudence civile et le devoir propre de tous ceux qui gouvernent. Or, ce qui fait une nation prospère, c'est la probité des mœurs, des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité, la pratique de la religion et le respect de la justice, une composition modérée et une répartition équitable des charges publiques, le progrès de l'industrie et du commerce, une agriculture florissante et d'autres éléments, s'il en est, du même genre, toutes choses que l'on ne peut porter plus haut sans faire monter d'autant la vie et le bonheur des citoyens. De même donc que, par tous ces moyens, l'État peut se rendre utile aux autres classes, de même il peut grandement améliorer le sort de la classe ouvrière ; et cela dans toute la rigueur de son droit et sans avoir à redouter le reproche d'ingérence ; car en vertu même de son office, l'État doit servir l'intérêt commun. Et il est évident que plus se multiplieront les avantages résultant de cette action d'ordre général, et moins on aura besoin de recourir à d'autres expédients pour remédier à la condition des travailleurs.

Mais voici une autre considération qui atteint plus profondément encore notre sujet. La raison formelle de toute société est une et commune à tous ses membres, grands et petits. Les pauvres, au même titre que les riches, sont, de par le droit naturel, des citoyens, c'est-

à-dire du nombre des parties vivantes dont se compose, par l'intermédiaire des familles, le corps entier de la nation, pour ne pas dire qu'en toutes les cités ils sont le grand nombre. Comme donc il serait déraisonnable de pourvoir à une classe de citoyens et d'en négliger l'autre, il devient évident que l'autorité publique doit aussi prendre les mesures voulues pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière. Si elle y manque, elle viole la stricte justice, qui veut qu'à chacun soit rendu ce qui lui est dû. A ce sujet, saint Thomas dit fort sagement : *De même que la partie et le tout sont en quelque manière une même chose, ainsi ce qui appartient au tout est en quelque sorte à chaque partie* (25). C'est pourquoi, parmi les graves et nombreux devoirs des gouvernants qui veulent pourvoir comme il convient au bien public, celui qui domine tous les autres consiste à avoir soin également de toutes les classes de citoyens, en observant rigoureusement les lois de la justice dite *distributive*.

Mais, quoique tous les citoyens sans exception doivent apporter leur part à la masse des biens communs, lesquels du reste, par un retour naturel, se répartissent de nouveau entre les individus, néanmoins les apports respectifs ne peuvent être ni les mêmes, ni d'égale mesure. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles les formes de gouvernement sont appelées à passer, il y aura toujours entre les citoyens ces inégalités de conditions sans lesquelles une société ne peut ni exister ni être conçue. A tout prix, il faut des hommes qui gouvernent, qui fassent des lois, qui rendent la justice, qui, enfin, de conseil ou d'autorité, administrent les affaires de la paix et les choses de la guerre. Que ces

(25) *Sicut pars et totum quodammodo sunt idem, ita id quod est totius quodammodo est partis.* II-II Quæst. LXI, art. 1, ad. 2.

hommes doivent avoir la prééminence dans toute société et y tenir le premier rang, personne n'en peut douter, puisqu'ils travaillent directement au bien commun et d'une manière si excellente. Les hommes, au contraire, qui s'appliquent aux choses de l'industrie ne peuvent concourir à ce bien commun, ni dans la même mesure, ni par les mêmes voies ; mais eux aussi, cependant, quoique d'une manière moins directe, ils servent grandement les intérêts de la société. Sans nul doute, le bien commun, dont l'acquisition doit avoir pour effet de perfectionner les hommes, est principalement un bien moral.

Mais, dans une société bien constituée, il doit se trouver encore une certaine abondance de biens extérieurs, *dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu* (26). Or, tous ces biens, c'est le travail de l'ouvrier, travail des champs ou de l'usine, qui en est surtout la source féconde et nécessaire. Bien plus, dans cet ordre de choses, le travail a une telle fécondité et une telle efficacité, que l'on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'il est la source unique d'où procède la richesse des nations. L'équité demande donc que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort. Cette sollicitude, bien loin de préjudicier à personne, tournera au contraire au profit de tous, car il importe souverainement à la nation que des hommes qui sont pour elle le principe de biens aussi indispen-

(26) S. Thom., *De reg. Princip.*, I, c. XV.

sables ne se trouvent point continuellement aux prises avec les horreurs de la misère.

Il est dans l'ordre, avons-Nous dit, que ni l'individu ni la famille ne soient absorbés par l'État ; il est juste que l'un et l'autre aient la faculté d'agir avec liberté aussi longtemps que cela n'atteint pas le bien général et ne fait injure à personne. Cependant aux gouvernants il appartient de protéger la communauté et ses parties ; la communauté, parce que la nature en a confié la conservation au pouvoir souverain, de telle sorte que le salut public n'est pas seulement ici la loi suprême, mais la cause même et la raison d'être du principal ; les parties, parce que de droit naturel le gouvernement ne doit pas viser l'intérêt de ceux qui ont le pouvoir entre les mains, mais le bien de ceux qui leur sont soumis : tel est l'enseignement de la philosophie non moins que de la foi chrétienne. D'ailleurs, toute autorité vient de Dieu et est une participation de son autorité suprême ; dès lors, ceux qui en sont les dépositaires doivent l'exercer à l'instar de Dieu, dont la paternelle sollicitude ne s'étend pas moins à chacune de ses créatures en particulier qu'à tout leur ensemble. Si donc soit les intérêts généraux, soit l'intérêt d'une classe en particulier, se trouvent ou lésés ou simplement menacés, et qu'il soit impossible d'y remédier ou d'y obvier autrement, il faudra de toute nécessité recourir à l'autorité publique.

Or, il importe au salut public et privé que l'ordre et la paix règnent partout, que toute l'économie de la vie domestique soit réglée d'après les commandements de Dieu et les principes de la loi naturelle ; que la religion soit honorée et observée ; que l'on voie fleurir les mœurs privées et publiques ; que la justice soit religieusement gardée et que jamais une classe ne puisse opprimer l'autre impunément ; qu'il croisse de robustes généra-

tions, capables d'être le soutien et, s'il le faut, le rempart de la patrie. C'est pourquoi, s'il arrive que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par les grèves, menacent la tranquillité publique ; que les liens naturels de la famille se relâchent parmi les travailleurs ; qu'on foule aux pieds la religion des ouvriers, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu ; que la promiscuité des sexes, ou d'autres excitations au vice constituent dans les usines un péril pour la moralité ; que les patrons écrasent les travailleurs sous le poids de fardeaux iniques, ou déshonorent en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes ; qu'ils attentent à leur santé par un travail excessif et hors de proportion avec leur âge et leur sexe ; dans tous ces cas, il faut absolument appliquer, dans de certaines limites, la force et l'autorité des lois : les limites seront déterminées par la fin même qui appelle le secours des lois : c'est-à-dire que celles-ci ne doivent pas s'avancer ni rien entreprendre au delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers.

Les droits, où qu'ils se trouvent, doivent être religieusement respectés et l'État doit les assurer à tous les citoyens, en prévenant ou en vengeant leur violation. Toutefois, dans la protection des droits privés, il doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. Que l'État se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs, qui appartiennent à la classe pauvre en général.

Mais il est bon de traiter à part certains points de

plus grande importance. En premier lieu, il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde. Et ce qui importe par-dessus tout, au milieu de tant de cupidités en effervescence, c'est de contenir les masses dans le devoir; car, s'il est permis de tendre vers de meilleures destinées avec l'aveu de la justice, enlever de force le bien d'autrui, envahir les propriétés étrangères, sous le prétexte d'une absurde égalité, sont choses que la justice condamne et que l'intérêt commun lui-même répudie. Assurément, les ouvriers qui veulent améliorer leur sort par un travail honnête et en dehors de toute injustice forment la très grande majorité; mais combien n'en compte-t-on pas qui, imbus de fausses doctrines et ambitieux de nouveautés, mettent tout en œuvre pour exciter des tumultes et entraîner les autres à la violence ! Que l'autorité publique intervienne alors, et que, mettant un frein aux excitations des meneurs, elle assure les mœurs des ouvriers contre les artifices de la corruption, et les légitimes propriétés contre le péril de la rapine.

Il n'est pas rare qu'un travail trop prolongé ou trop pénible et un salaire réputé trop faible donnent lieu à ces chômages voulus et concertés qu'on appelle des grèves. A cette plaie, si commune et en même temps si dangereuse, il appartient au public de porter un remède; car ces chômages, non seulement tournent au détriment des patrons et des ouvriers eux-mêmes, mais ils entravent le commerce et nuisent aux intérêts généraux de la société, et comme ils dégénèrent facilement en violences et en tumultes, la tranquillité publique s'en trouve souvent compromise.

Mais ici il est plus efficace et plus salutaire que l'autorité des lois prévienne le mal et l'empêche de se produire, en écartant avec sagesse les causes qui paraissent

de nature à exciter des conflits entre ouvriers et patrons. Chez l'ouvrier, pareillement, il est des intérêts nombreux qui réclament la protection de l'État, et, en première ligne, ce qui regarde le bien de son âme.

La vie du corps, en effet, quelque précieuse et désirable qu'elle soit, n'est pas le but dernier de notre existence; elle est une voie et un moyen pour arriver, par la connaissance du vrai et l'amour du bien, à la perfection de la vie de l'âme. C'est l'âme qui porte gravées en elle-même l'image et la ressemblance de Dieu; c'est en elle que réside cette souveraineté dont l'homme fut investi quand il reçut l'ordre de s'assujettir la nature inférieure et de mettre à son service les terres et les mers (27). « Remplissez la terre et l'assujettissez, dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. »

A ce point de vue, tous les hommes sont égaux; point de différence entre riches et pauvres : *Ils n'ont tous qu'un même Seigneur* (28). Cette dignité de l'homme, que Dieu lui-même traite *avec un grand respect*, il n'est permis à personne de la violer impunément, ni d'entraver la marche de l'homme vers cette perfection qui répond à la vie éternelle et céleste. Bien plus, il n'est même pas loisible à l'homme, sous ce rapport, de déroger spontanément à la dignité de sa nature, ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droits dont il ait la libre disposition, mais de devoirs envers Dieu, qu'il doit religieusement remplir. C'est de là que découle la nécessité du repos et de la cessation du travail aux jours du Seigneur. Qu'on n'entende pas toutefois par ce

(27) *Replete terram et subjicite eam : et dominamini piscibus maris et volatilibus cœli et universis animantibus quæ moventur super terram.* Gen., I, 98.

(28) *Nam idem Dominus omnium.* Rom., X, 12.

repos une plus large part faite à une stérile oisiveté, ou encore moins, comme un grand nombre le souhaitent, ce chômage, fauteur des vices et dissipateur des salaires, mais bien un repos sanctifié par la religion. Ainsi allié avec la religion, le repos retire l'homme des labeurs et des soucis de la vie quotidienne, et l'élève aux grandes pensées du ciel, et l'invite à rendre à son Dieu le tribut d'adoration qu'il lui doit. Tel est surtout le caractère et la raison de repos du septième jour dont Dieu avait fait même déjà, dans l'Ancien Testament, l'un des principaux articles de la loi : *Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat* (29), et dont il avait lui-même donné l'exemple par ce mystérieux repos pris incontinent après qu'il eut créé l'homme : *Il se reposa le septième jour de tout le travail qu'il avait fait* (30).

Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice, ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Elle s'accroît sans doute par l'exercice et l'habitude, mais à la condition qu'on lui donne des relâches et des intervalles de repos. Ainsi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit-il pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles de repos devront-ils être proportionnés à la

(29) *Memento ut diem sabbati sanctifices.* Exod., xx, 8.
(30) *Requievit die septimo ab universo opere quod patrarat.* Gen., II. 2.

nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. L'ouvrier qui arrache à la terre ce qu'elle a de plus caché, la pierre, le fer et l'airain, a un labeur dont la brièveté devra compenser la peine et la gravité, ainsi que le dommage physique qui peut en être la conséquence. Il est juste, en outre, que la part soit faite des époques de l'année; tel même travail sera souvent aisé dans une saison qui deviendra intolérable ou très pénible dans une autre.

Enfin, ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant. L'enfance en particulier — et ceci demande à être observé strictement — ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle les forces physiques, intellectuelles et morales; sinon, comme une herbe encore tendre, elle se verra flétrie par un travail précoce, et c'en sera fait de son éducation. De même, il est des travaux moins adaptés à la femme, que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe, et répondent mieux, de leur nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille. En général, la durée du repos doit se mesurer d'après la dépense des forces qu'il doit restituer. Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la cessation du travail, le jour du Seigneur, doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers. Là où cette condition n'entrerait pas, le contrat ne serait pas honnête, car nul ne peut exiger ou promettre la violation des devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même.

Nous passons à présent à un autre point de la ques-

tion d'une importance grande et qui, pour éviter tout extrême, demande à être défini avec justesse ; nous voulons parler de la fixation du salaire. Le salaire, ainsi raisonne-t-on, une fois librement consenti de part et d'autre, le patron, en le payant, a rempli tous ses engagements et n'est plus tenu à rien. Alors, seulement, la justice se trouverait lésée si lui refusait de tout solder, ou l'ouvrier d'achever tout son travail et de satisfaire à ses engagements; auxquels cas, à l'exclusion de tout autre, le pouvoir public aurait à intervenir pour protéger le droit d'un chacun. — Pareil raisonnement ne trouvera pas de juge équitable qui consente à y adhérer sans réserve, car il n'embrasse pas tous les côtés de la question et il en omet un de fort sérieux. Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même. *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* (31). C'est pourquoi le travail a reçu de la nature comme une double empreinte : il est *personnel*, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité ; il est *nécessaire*, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour se conserver son existence, et qu'il doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables de la nature. Or, si l'on ne regarde le travail que par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré le taux du salaire. La même volonté qui donne le travail peut se contenter d'une faible rémunération ou même n'en exiger aucune.

Mais il en va tout autrement si, au caractère de *personnalité*, on joint celui de *nécessité*, dont la pensée peut bien faire abstraction, mais qui n'en est pas séparable en réalité. Et, en effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance, et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail. Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire ; au-dessus de leur libre volonté il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions dures, que, d'ailleurs, il ne lui était pas possible de refuser parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste. — Mais, de peur que dans ces cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et les soins de la santé des ouvriers dans les mines, les pouvoirs publics n'interviennent importunément, vu surtout la variété des circonstances des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats dont Nous parlerons plus loin ; ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même, si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui de l'État.

L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même : il s'appliquera à être parcimonieux et fera

(31) *In sudore vultus tui vesceris pane.*

en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir, un jour, à l'acquisition d'un modeste patrimoine. Nous avons vu, en effet, que la question présente ne pouvait recevoir de solution vraiment efficace si l'on ne commençait par poser comme principe fondamental l'inviolabilité de la propriété privée. Il importe donc que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est possible dans les masses populaires. Ce résultat une fois obtenu, serait la source des plus précieux avantages; et d'abord, d'une répartition des biens certainement plus équitable. La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part, la toute-puissance dans l'opulence : une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources; faction d'ailleurs qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. De l'autre, la faiblesse dans l'indigence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Eh bien ! que l'on stimule l'industrieuse activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des deux classes.

En outre, la terre produira toute chose en plus grande abondance. Car l'homme est ainsi fait, que la pensée de travailler sur un fonds qui est à lui redouble son ardeur et son application. Il en vient même jusqu'à mettre tout son cœur dans une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet, à lui et aux siens, non seulement le strict nécessaire, mais encore une certaine aisance. Et nul qui ne voie sans peine les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse

des nations. — Un troisième avantage sera l'arrêt dans le mouvement d'émigration : nul, en effet, ne consentirait à échanger contre une région étrangère sa patrie et sa terre natale, s'il y trouvait les moyens de mener une vie plus tolérable. — Mais, une condition indispensable pour que tous ces avantages deviennent des réalités, c'est que la propriété privée ne soit pas épuisée par un excès de charges et d'impôts. Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. C'est pourquoi elle agit contre la justice et l'humanité quand, sous le nom d'impôts, elle grève outre mesure les biens des particuliers.

En dernier lieu, les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution, par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels; les institutions diverses, dues à l'initiative privée, qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités; les patronages, qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits. Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui, en soi, embrassent à peu près toutes les œuvres.

Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations; car, tandis que les artisans y trouvaient d'inappréciables avantages, les arts, ainsi qu'une foule de monuments le proclament, y puisaient un nouveau lustre et une nouvelle vie. Aujourd'hui les générations étant plus cultivées, les mœurs plus

policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses, il n'est point douteux qu'il ne faille adapter les corporations à ces conditions nouvelles. Aussi est-ce avec plaisir que Nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, ou mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons ; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. Bien que Nous Nous en soyons occupé plus d'une fois, Nous voulons exposer ici leur opportunité et leur droit à l'existence, et indiquer comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action.

L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguïté de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime : *Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé il n'aura personne pour le relever* (32). Et cette autre : *Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte* (33). De cette propension naturelle, comme d'un même germe, naissent la société civile d'abord, puis au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des sociétés véritables. Entre ces petites sociétés et la grande, il y a de profondes différences, qui résultent de leur fin prochaine. La fin de la société civile embrasse universellement tous les citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est-à-dire

(32) *Melius est duos esse simul, quam unum ; habet enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli, quia, tum ceciderit, non habet sublevantem se.* Eccl., IV, 1-12.

(33) *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.* Prov. XVIII, 19.

dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. C'est pourquoi on l'appelle *publique ;* parce qu'*elle réunit les hommes pour en former une nation.* Au contraire, les sociétés qui se constituent dans son sein sont tenues pour *privées* et le sont en effet, car leur raison d'être immédiate est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres.

La société privée est celle qui se forme dans un but privé, comme lorsque deux ou trois s'associent pour exercer ensemble le négoce (34). Or, de ce que les sociétés privées n'ont d'existence qu'au sein de la société civile, dont elles sont comme autant de parties, il ne suit pas, à ne parler qu'en général et à ne considérer que leur nature, qu'il soit au pouvoir de l'État de leur dénier l'existence. Le droit à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir. C'est pourquoi une société civile qui interdirait les sociétés privées s'attaquerait elle-même, puisque toutes les sociétés, publiques et privées, tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme. — Assurément, il y a des conjonctures qui autorisent les lois à s'opposer à la formation de quelque société de ce genre. Si une société, en vertu même de ses statuts organiques, poursuivait une fin en opposition flagrante avec la probité, avec la justice, avec la sécurité de l'État, les pouvoirs publics auraient le droit d'en empêcher la formation et, si elle était formée, de la dissoudre. Mais encore faut-il qu'en tout cela ils n'agissent qu'avec une très grande circonspection, pour éviter d'empiéter sur

(34) *Privata autem societas est quæ ad aliquod negotium privatum exercendum conjungitur, sicut quod duo vel tres societatem ineunt, ut simul negotientur.* S. Thom, *Contra impugnantes Dei cultum et religionem*, cap. II.

les droits des citoyens et de statuer, sous couleur d'utilité publique, quelque chose qui serait désavoué par la raison. Car une loi ne mérite obéissance qu'autant qu'elle est conforme à la droite raison et à la loi éternelle de Dieu (35).

Ici, se présentent à Notre esprit les confréries, les congrégations et les ordres religieux de tout genre, auxquels l'autorité de l'Église et la piété des fidèles avaient donné naissance ; quels en furent les fruits de salut pour le genre humain jusqu'à nos jours, l'histoire le dit assez. Considérées simplement par la raison, ces sociétés apparaissent comme fondées dans un but honnête, et conséquemment comme établies sur le droit naturel ; du côté où elles touchent à la religion, elles ne relèvent que de l'Église. Les pouvoirs publics ne peuvent donc légitimement s'arroger sur elles aucun droit, ni s'en attribuer l'administration : leur office plutôt est de les respecter, de les protéger et, s'il en est besoin, de les défendre. Or, c'est justement tout l'opposé que nous avons été condamnés à voir, surtout en ces derniers temps. Dans beaucoup de pays, l'État a porté la main sur ces sociétés et a accumulé à leur égard injustice sur injustice : assujettissement aux lois civiles, privation du droit légitime de personne morale, spoliation des biens. Sur ces biens, l'Église avait pourtant ses droits ; chacun des membres avait les siens ; les donateurs qui leur avaient fixé une destination, ceux enfin qui en retiraient des secours et du soulagement avaient les leurs. Aussi ne pouvons-Nous Nous empêcher de déplorer amèrement des spo-

(35) *Lex humana in tantum habet rationem legis, in quantum est secundum rationem rectam, et secundum hoc manifestum est quod a lege æterna derivatur. In quantum vero a ratione recedit, sic dicitur lex iniqua, et sic non habet rationem legis, sed magis violentiæ cujusdam.* S. Thom., *Summ. Theol.*, I-II Quæst., III, art. 3.

liations si iniques et si funestes ; d'autant plus qu'on frappe de proscription les sociétés catholiques dans le temps même où l'on affirme la légalité des sociétés privées et que, ce que l'on refuse à des hommes paisibles et qui n'ont en vue que l'utilité publique, on l'accorde, et certes très largement, à des hommes qui roulent dans leur esprit des desseins funestes à la religion tout à la fois et à l'État.

Jamais assurément, à aucune autre époque, on ne vit une si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent beaucoup d'entre elles, où elles tendent, par quelle voie, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais c'est une opinion confirmée par de nombreux indices qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes, et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations ; qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leur sein, elles leur font expier ce refus par la misère. — Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis : ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute ?

Certes, il faut louer hautement le zèle d'un grand nombre des nôtres, lesquels, se rendant parfaitement compte des besoins de l'heure présente, sondent soigneusement le terrain, pour y découvrir une voie honnête qui conduise au relèvement de la classe ouvrière.

S'étant constitués les protecteurs des personnes vouées au travail, ils s'étudient à accroître leur prospérité tant domestique qu'individuelle, à régler avec équité les relations réciproques des patrons et des ouvriers, à entretenir et à affermir dans les uns et les autres le souvenir de leurs devoirs et l'observation des préceptes divins ; préceptes qui, en ramenant l'homme à la modération et condamnant tous les excès, maintiennent dans les nations, et parmi les éléments si divers de personnes et de choses, la concorde et l'harmonie la plus parfaite. Sous l'inspiration des mêmes pensées, des hommes de grand mérite se réunissent fréquemment en congrès, pour se communiquer leurs vues, unir leurs forces, arrêter des programmes d'action. D'autres s'occupent de fonder des corporations assorties aux divers métiers et d'y faire entrer les artisans ; ils aident ces derniers de leurs conseils et de leur fortune, et pourvoient à ce qu'ils ne manquent jamais d'un travail honnête et fructueux.

Les évêques, de leur côté, encouragent ces efforts et les mettent sous leur haut patronage : par leur autorité et sous leurs auspices, des membres du clergé, tant séculier que régulier, se dévouent en grand nombre aux intérêts spirituels des corporations. Enfin, il ne manque pas de catholiques qui, pourvus d'abondantes richesses, mais devenus en quelque sorte compagnons volontaires des travailleurs, ne regardent à aucune dépense pour fonder et étendre au loin des sociétés, où ceux-ci puissent trouver, avec une certaine aisance pour le présent, le gage d'un repos honorable pour l'avenir. Tant de zèle, tant et de si industrieux efforts ont déjà réalisé parmi les peuples un bien très considérable et trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler en détail. Il est à Nos yeux d'un heureux augure pour l'avenir, et Nous Nous promettons de ces corporations les plus heureux fruits,

pourvu qu'elles continuent à se développer et que la prudence préside toujours à leur organisation. Que l'État protège ces sociétés fondées selon le droit ; que, toutefois, il ne s'immisce point dans leur gouvernement intérieur, et ne touche point aux ressorts intimes qui lui donnent la vie ; car le mouvement vital procède essentiellement d'un principe intérieur et s'éteint très facilement sous l'action d'une cause externe.

A ces corporations, il faut évidemment, pour qu'il y ait unité d'action et accord des volontés, une organisation et une discipline sage et prudente. Si donc, comme il est certain, les citoyens sont libres de s'associer, ils doivent l'être également de se donner les statuts et règlements qui leur paraissent les plus appropriés au but qu'ils poursuivent. Quels doivent être ces statuts et règlements? Nous ne croyons pas qu'on puisse donner de règles certaines et précises pour en déterminer le détail ; tout dépend du génie de chaque nation, des essais tentés et de l'expérience acquise, du genre de travail, de l'étendue du commerce, et d'autres circonstances de choses et de temps qu'il faut peser avec maturité. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'on doit prendre pour règle universelle et constante, d'organiser et gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose, et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune.

Mais il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés ; autrement, elles dégénéreraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés

où la religion ne tient aucune place. Aussi bien, que servirait à l'artisan d'avoir trouvé au sein de la corporation l'abondance matérielle, si la disette d'aliments spirituels mettait en péril le salut de son âme? *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme* (36) ? Voici le caractère auquel Notre-Seigneur Jésus-Christ veut qu'on distingue le chrétien d'avec le gentil :

Les gentils recherchent toutes ces choses... cherchez d'abord le royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront ajoutées par surcroît (37). Ainsi donc, après avoir pris Dieu comme point de départ, qu'on donne une large place à l'instruction religieuse, afin que tous connaissent leurs devoirs envers lui : ce qu'il faut croire, ce qu'il faut espérer, ce qu'il faut faire en vue du salut éternel, tout cela doit leur être soigneusement inculqué ; qu'on les prémunisse avec une sollicitude particulière contre les opinions erronées et toutes les variétés du vice. Qu'on porte l'ouvrier au culte de Dieu, qu'on excite en lui l'esprit de piété, qu'on le rende surtout fidèle à l'observation des dimanches et des jours de fête. Qu'il apprenne à respecter et à aimer l'Église, la commune mère de tous les chrétiens ; à obtempérer à ses préceptes, à fréquenter ses sacrements, qui sont des sources divines où l'âme se purifie et puise la sainteté.

La religion ainsi constituée comme fondement de toutes les lois sociales, il n'est pas difficile de déterminer les relations mutuelles à établir entre les membres pour obtenir la paix et la prospérité de la société. Les diverses fonctions doivent être réparties de la manière la plus profitable aux intérêts communs, et de telle sorte que l'inégalité ne nuise point à la concorde.

(36) *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ?* Math., XVI, 26.

(37) *Hæc omnia gentes inquirunt... quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* Ibid., VI, 32-33.

Il importe grandement que les charges soient distribuées avec intelligence et clairement définies, afin que personne n'ait à souffrir d'injustice. Que la masse commune soit administrée avec intégrité et qu'on détermine d'avance, par le degré d'indigence de chacun des membres, la mesure de secours à lui accorder ; que les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers. Afin de parer aux réclamations éventuelles qui s'élèveraient dans l'une ou l'autre classe au sujet des droits lésés, il serait très désirable que les statuts mêmes chargeassent des hommes prudents et intègres, tirés de son sein, de régler le litige en qualité d'arbitres. Il faut encore pourvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque de travail, et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents soudains et fortuits inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune. — Ces lois, pourvu qu'elles soient acceptées de bon cœur, suffisent pour assurer aux faibles la subsistance et un certain bien-être ; mais les corporations catholiques sont appelées encore à apporter leur bonne part à la prospérité générale. Par le passé, nous pouvons juger sans témérité de l'avenir. Un âge fait place à un autre, mais le cours des choses présente de merveilleuses similitudes, ménagées par cette Providence qui dirige tout et fait tout converger vers la fin que Dieu s'est proposée en créant l'humanité.

Nous savons que dans les premiers âges de l'Église on lui faisait un crime de l'indigence de ses membres, condamnés à vivre d'aumônes ou de travail. Mais, dénués comme ils étaient de richesses et de puissance, ils surent se concilier la faveur des riches et la protection des puissants. On pouvait les voir diligents, laborieux, paci-

fiques, modèles de justice et surtout de charité. Au spectacle d'une vie si parfaite et de mœurs si pures, tous les préjugés se dissipèrent, le sarcasme se tut et les fictions d'une superstition invétérée s'évanouirent peu à peu devant la vérité chrétienne. — Le sort de la classe ouvrière, telle est la question qui s'agite aujourd'hui ; elle sera résolue par la raison ou sans elle, et il ne peut être indifférent aux nations qu'elle soit résolue par l'une ou l'autre voie. Or, les ouvriers chrétiens la résoudront facilement par la raison si, unis en sociétés et conduits par une direction prudente, ils entrent dans la voie où leurs pères et leurs ancêtres trouvèrent leur salut et celui des peuples. Quelle que soit dans les hommes la force des préjugés et des passions, si une volonté perverse n'a pas entièrement étouffé le sentiment du juste et de l'honnête, il faudra que tôt ou tard la bienveillance publique se tourne vers ces ouvriers, qu'on aura vus actifs et modestes, mettant l'équité avant le gain et préférant à tout la religion du devoir.

Il résultera de là cet autre avantage, que l'espoir et de grandes facilités de salut seront offerts à ces ouvriers, qui vivent dans le mépris de la foi chrétienne ou dans les habitudes qu'elle réprouve. Ils comprennent d'ordinaire, ces ouvriers, qu'ils ont été le jouet d'espérances trompeuses et d'apparences mensongères. Car ils sentent, par les traitements inhumains qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qu'ils n'en sont guère estimés qu'au poids de l'or produit par leur travail ; quant aux sociétés qui les ont circonvenus, ils voient bien qu'à la place de la charité et de l'amour ils n'y trouvent que les discordes intestines, ces compagnes inséparables de la pauvreté insolente et incrédule. L'âme brisée, le corps exténué, combien qui voudraient secouer un joug si humiliant? mais, soit respect humain, soit crainte de l'indigence, ils

ne l'osent pas. Eh bien ! à tous ces ouvriers, les sociétés catholiques peuvent être d'une merveilleuse utilité, si, hésitants, elles les invitent à venir chercher dans leur sein un remède à tous leurs maux, si, repentants, elles les accueillent avec empressement et leur assurent sauvegarde et protection.

Vous voyez, Vénérables Frères, par qui et par quels moyens cette cause si difficile demande à être traitée et résolue. Que chacun se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède on ne rende incurable un mal déjà si grave. Que les gouvernants fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions ; que les riches et les maîtres se rappellent leurs devoirs ; que les ouvriers dont le sort est en jeu poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes, et puisque la religion seule, comme Nous l'avons dit dès le début, est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes, sans lesquelles même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu aptes à produire de salutaires résultats. — Quant à l'Église, son action ne fera jamais défaut en aucune manière et sera d'autant plus féconde qu'elle aura pu se développer avec plus de liberté ; et ceci, Nous désirons que ceux-là surtout le comprennent dont la mission est de veiller au bien public. Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle, et que, sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, Vénérables Frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes les règles évangéliques de la vie chrétienne ; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples, et par-dessus tout qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans

les autres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus.

C'est, en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut; Nous parlons de la charité chrétienne qui résume tout l'Evangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même : vertu dont l'apôtre saint Paul a décrit les offices et les traits divins dans ces paroles : *La charité est patiente : elle est bénigne : elle ne cherche pas son propre intérêt : elle souffre tout, elle supporte tout* (38).

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à chacun de vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la bénédiction apostolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mai de l'année 1891, de Notre Pontificat le quatorzième.

LÉON XIII, PAPE.

(38) *Caritas patiens est, benigna est, non quærit quæ sua sunt; omnia suffert; omnia sustinet.* Corinth., XIII, 4-7.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 116. — Décembre 1891

MAISONS DE FRANCE

MAISON DE LYON.

Lyon, le 11 octobre 1891.
Fête de la Maternité de la Bienheureuse Vierge Marie.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Il y a eu trois ans le samedi 19 mai, que les Oblats plantaient leur humble tente sur le sol lyonnais. C'était la réalisation d'un désir déjà lointain de la Congrégation. Mgr Foulon, qui les avait vus à l'œuvre à Notre-Dame de Sion, accueillit tout paternellement les fils de Mgr DE MAZENOD, dans la personne des RR. PP. GANDAR, Provincial, et RAMBERT, bien qu'il eût tout récemment refusé à dom Bosco mourant l'établissement d'une de ses maisons. Et nous croyons savoir que, depuis lors, Son Éminence a décliné semblable demande, faite par une société de missionnaires très avantageusement connus à Lyon. La bonne Providence souscrivait manifestement à

notre dessein. Aussi lui offrons-nous pour cette protection particulière mille actions de grâces, ainsi que notre vénération la plus respectueuse à Mgr Foulon, depuis ce temps élevé à la dignité du cardinalat. Et comme vous le lui affirmiez vous-même, très révérend Père, nous nous dévouerons de notre mieux pour faire un peu de bien dans cette ville et dans ce diocèse, que le Seigneur a confiés à sa sollicitude, et en toute occasion, nous serons heureux de lui témoigner notre vive reconnaissance.

Mais nous ne saurions oublier, dans notre gratitude, la Vierge de Fourvières. Par une attention vraiment providentielle, le mois de Marie du célèbre sanctuaire de cette année-là même, 1888, avait été confié à l'Oblat que l'obéissance envoyait à Lyon pour la petite fondation. Il eut donc toute facilité pour s'orienter à loisir et choisir un premier abri provisoire qu'il convenait et qu'il avait ordre d'arrêter sans retard. L'époque n'était guère favorable pour découvrir le petit nid que nous rêvions, aux portes de Lyon, avec jardin parfaitement indépendant et à l'abri de tout voisinage importun. Tantôt une condition faisait défaut, tantôt une autre. Enfin, après bien des recherches, partagées par de dévoués amis, nous dûmes nous contenter d'une modeste campagne, sur le versant méridional de la colline de Fourvières. Le gîte était fort étroit, quoique complété par un chalet ; mais le jardin agréable et la solitude parfaite. Il y avait bien à compter avec la difficulté de l'accès, par cette âpre montée, l'éloignement relatif du centre de la ville, la gêne qui nous obligeait, par exemple, à nous contenter du même appartement pour la salle à manger, le parloir et la sacristie ; mais nous nous savions à Bethléem, et il ne nous déplaisait pas, avec le R. P. Monnet, d'en ressentir quelques inconvénients. Que de bons

jours, que de douces soirées nous avons passés en cette oasis si calme, si agréable surtout à la belle saison, et où nous n'étions aperçus que des oiseaux du ciel qui habitaient nos ombrages !

J'ai nommé le P. Monnet. Ce cher socius était en effet accouru, lui aussi, de la même maison d'Aix-en-Provence, et il se prêtait du meilleur cœur, comme économe, à tous les soucis d'une première organisation. Nous n'avions encore ni domestiques, ni frères, et durant plusieurs jours nous prîmes nos repas dans un restaurant de la ville. C'était vivre presque sous la tente. Dès le 6 juin, nous étions tout à fait chez nous. On devine que les deux communautés de la Sainte-Famille, les Sœurs de l'Espérance et les Sœurs de Saint-Joseph nous ont bien fraternellement assistés, et qu'il nous serait difficile de redire leur délicate bonté. Le 19, toutes ces dates nous restent chères, nous célébrions, pour la première fois le saint sacrifice sur un autel d'emprunt, avec mille choses d'emprunt, sauf notre unique calice que nous tenions des Visitandines de Saint-Marcellin.

Le 7 juillet, nous arrivait le jeune Frère convers Détroyat. Ce bon et cher enfant devait nous quitter, deux ans plus tard, pour le service militaire. A cette rude école, il se fût encore plus affectionné à sa vocation, comme il nous l'a témoigné depuis, à diverses reprises, et il n'aspirait qu'à revenir au milieu de nous. Des démarches pour abréger son temps légal, démarches bien légitimes, à raison de diverses infirmités, ne purent malheureusement pas aboutir, malgré l'exquise bonne volonté que nous témoigna le directeur du service de santé militaire du 14e corps, et le pauvre enfant surmené, rapidement épuisé par le dur service des chasseurs alpins, vient de mourir saintement à l'hôpital d'Albertville, le 26 juillet dernier, entre les bras du

R. P. Antonin, gardien du couvent des Capucins. Ce bon Père nous a parlé de je ne sais quelle vision merveilleuse, reçue au dernier moment, et dont le mourant disait : « Non, ce n'est pas Notre-Seigneur que j'ai vu, mais bien la Très Sainte Vierge. » Le F. DÉTROYAT a prononcé ses vœux *in articulo mortis*. C'est, hélas ! vu leur petit nombre dans la province, le seul Frère convers que nous ayons eu dans la communauté ; ce qui n'est pas fait pour diminuer l'estime et l'affection que nous ont toujours inspirées ces enfants humbles et dévoués de la famille.

A peine étions-nous sortis des embarras les plus urgents de l'installation que, le 22 août, le R. P. MONNET apprenait sa nomination de Supérieur de notre maison d'Aix. Ce fut la première épreuve de la fondation. Par son dévouement pratique et son aimable esprit religieux, celui qui nous quittait était bien de ceux que l'on peut rêver pour asseoir une œuvre. En ce rapide passage, il ne s'est, pour ainsi dire, produit comme apôtre qu'en courant, au Petit-Séminaire de Méximieux, à Notre-Dame de Fourvières et à Ambérieu, dans l'Ain.

Le 23 août, nous recevions le R. P. JEANMAIRE, que nous cédait la province du Nord, pour l'aumônerie des Sœurs des Missions africaines du cardinal Lavigerie. Nous avions dû, en effet, accepter cette œuvre, si restreint que fût notre personnel, sur les instances réunies et pressantes des deux archevêques d'Alger et de Lyon, et le cher Père, rompu de longue main à ce genre de ministère par des années consacrées aux Sœurs de la Doctrine chrétienne, à Nancy, et aux Sœurs de Marie-Joseph, du Dorat, paraissait tout indiqué pour ce poste de confiance. Hélas, bien que cette maison du cardinal Lavigerie dût être transférée à Paris, en janvier 1891, son premier titulaire oblat n'était pas destiné à l'édifier

jusqu'à la fin. Il fallait, dès l'abord, paraît-il, une tombe au Seigneur pour la pauvre fondation, et le Seigneur nous faisait don de la victime choisie. Elle était prête, préparée par plus de quarante ans de loyale et sainte vie religieuse. Le P. JEANMAIRE était à la lettre le bon israélite, l'homme simple et droit, serviable et débonnaire. Il aimait la solitude, la piété, la règle ; c'était bien l'homme du devoir, consciencieux par excellence. Il se plaisait à rappeler son entrée simultanée dans la Congrégation avec le R. P. ANTOINE, assistant général, et le R. P. MARCHAL, supérieur de Saint-Jean d'Autun. Aussi la mort inopinée de ce dernier l'avait-elle fort émotionné. Il baissait lui-même sensiblement depuis quelques mois et de façon à nous alarmer. Outre les vertiges qui le surprenaient parfois dans ses courses, il subit un jour, vingt minutes durant, un phénomène intellectuel qui ne doit pas être ordinaire. Ce fut, avec une sorte d'hébétude, une suspension telle de la mémoire, que non seulement il ne savait plus le nom d'aucun d'entre nous, mais qu'il niait encore que tel nom s'appliquât à telle personne. La mort l'a très probablement préservé d'un affaiblissement cérébral prochain ; il ne vivait plus, pour ainsi dire, que d'assoupissement et de somnolence. C'est tout soudainement qu'il a été frappé d'une attaque, le 30 avril 1890 ; il rendait doucement son âme à Dieu le 4 mai, à 10 heures du soir, soigné par nos excellentes Sœurs de l'Espérance, visité par le R. P. SOULLIER, et assisté du R. P. BOURDE, provincial. Le Père Supérieur avait la douleur d'être retenu à Bordeaux par les prédications du mois de Marie. Le matin même de son dernier jour, le R. P. TROTOBAS lui apportait de Marseille, très révérend Père, votre suprême bénédiction. Par trois fois, le saint religieux s'écria, en élevant progressivement le ton et en s'adressant au Supérieur général :

« Merci, mon père ! » Il reçut les sacrements avec de vifs sentiments de foi et d'abandon à la volonté de Dieu, et fit à diverses reprises le sacrifice de sa vie, répétant avec un sourire de satisfaction la formule que prononçait le R. P. Provincial. Les derniers devoirs lui furent rendus, le 6 mai, avec une touchante et délicate sympathie par le clergé paroissial de Saint-Irénée. Sa dépouille mortelle repose dans la partie du cimetière de Loyasse, réservée aux sépultures ecclésiastiques. Cher bon Père, vous avez emporté là-haut tous nos regrets ; n'oubliez pas auprès de Dieu la petite fondation qui a été, trop rapidement, votre œuvre aussi, et obtenez-nous du Dieu de miséricorde de sourire, un jour, comme vous à la mort !

J'ai inscrit tout à l'heure le nom du R. P. Trotobas, prêté par Notre-Dame de la Garde pour suppléer l'aumônier des Sœurs de Notre-Dame d'Afrique ; ce qu'il fit, jusqu'au 16 juin, avec un parfait dévouement. Hélas ! pourquoi faut-il que lui aussi s'en soit allé à l'improviste, il y a quelques semaines ? Ce studieux ouvrier, ce perpétuel chercheur pouvait rendre encore de si vrais services. Il aimait tant l'étude et les âmes ! Que le bon Dieu le récompense au centuple de tout le bien qu'il a fait, particulièrement durant son long séjour à Notre-Dame de l'Osier, dans l'œuvre des missions, et tout spécialement dans les missions de ville, pour lesquelles il était si bien doué ! Je suis sûr, à ne citer qu'un nom, que son souvenir restera impérissable à Montpellier.

Le R. P. Pons, de Notre-Dame de l'Osier, prit à son tour, durant cinq semaines, à la suite du P. Trotobas, l'intérim de l'œuvre des sœurs missionnaires. De ce service, tout aimablement rendu, nous remercions la maison de Notre-Dame de l'Osier, comme nous le faisons pour la maison de Notre-Dame de la Garde.

Deux jours après l'arrivée du P. Jeanmaire, un nouveau membre s'adjoignait à la communauté, dans la personne du R. P. Boeffard, venu de notre maison du Calvaire, de Marseille. Son séjour parmi nous a été court mais laborieux. Sans compter des sermons détachés dans diverses églises ou couvents de Lyon, le Père a donné sa parole et son zèle à six retraites religieuses, au grand séminaire de Brou, à sept pensionnats et à l'Association chrétienne des dames de Lodève. Il a prêché de plus un carême à la Dorade de Toulouse, deux retraites à l'Institut ecclésiastique des Minimes de Lyon, l'avent de Saint-Bonaventure avec une retraite de dames, les exercices annuels de nos Pères de Limoges et la retraite pastorale de Nice, au sujet de laquelle Mgr Balaïn a bien voulu exprimer son entière satisfaction. Malheureusement nous ne devions pas jouir longtemps de cet apostolat, sur lequel nous avions fondé les plus belles espérances pour nous enraciner dans la terre lyonnaise. La santé du P. Boeffard fut tellement délabrée par l'influenza, que les médecins donnèrent l'ordre formel et urgent de lui rendre un climat moins humide et plus doux. Nous perdions en lui un agréable compagnon et un ouvrier choisi autant qu'infatigable.

Puisque, par l'enchaînement des dates, j'en suis au dénombrement de notre personnel, il me reste encore trois noms à dire. Notre-Dame de l'Osier nous a offert le R. P. Bernard, Joseph, le 9 septembre 1889, au lendemain, c'est-à-dire dans toute la fraîcheur de son oblation. C'est un ouvrier tout formé par maintes prédications qui servaient de vacances à l'ancien professeur du petit séminaire de Sainte-Garde (Vaucluse). Il se trouve à la période de la pleine maturité intellectuelle et peut aborder avec la même aisance, comme il convient, tous les genres de l'apostolat. Son sillon a été,

dès l'abord, creusé dans les auditoires lyonnais et son droit de cité irrévocablement acquis.

Voici maintenant une jeunesse toute printanière, le R. P. Marchal, Léon, qui a échangé ses ambitions du ciel africain pour les brouillards du Rhône, et ne paraît pas du tout s'en repentir. Il nous est venu directement du scolasticat de Hollande, le 15 août 1890, dans la maison que nous occupons depuis un an. C'est pour lui maintenant l'heure de la préparation laborieuse, rendue plus facile par sa coopération à deux missions de l'hiver dernier. L'ardeur ne lui manque pas, non plus que la bonne volonté et l'amour du travail. Deux fois déjà il a prêché et d'une manière satisfaisante, le jour de la Fête-Dieu et de l'Assomption, à notre église paroissiale de Sainte-Croix. Le travail, les conseils et l'expérience aidant, il pourra rendre de bons services. Nous lui devons un bon point signalé pour les soins qu'il a donnés si volontiers à l'agencement de notre bibliothèque et à la confection des catalogues, et un autre bon point pour avoir rempli jusqu'à la fin, c'est-à-dire l'espace de quatre mois, les fonctions de chapelain et de catéchiste au lieu et place du regretté P. Jeanmaire.

Le 1er septembre 1890, la maison du Calvaire, de Marseille, nous députait un nouveau pionnier, avec mission de s'occuper du service et de l'harmonium de la chapelle, que nous avions l'espoir d'ouvrir dans notre installation actuelle. La Providence n'a pas permis la réalisation de nos désirs, et le P. Roux, Victor, a été retiré, le 6 juin dernier, non sans avoir généreusement concouru à nos prédications. Je trouve à son actif sept retraites de communautés, d'enfants de Marie, de grand séminaire et de première communion, un avent et un mois de Marie à Saint-François de Sales, de Lyon, un carême à Saint-Mathieu, de Montpellier, et une douzaine de sermons

dans différentes paroisses ou chapelles de la ville. Le Calvaire nous a repris, je l'ai dit, cet excellent ouvrier toujours prêt à obliger ; mais nous gardons nos meilleurs souvenirs à celui qui n'a cessé de nous édifier par sa régularité et de nous charmer par son expansion de bon aloi.

Ce coup d'œil jeté sur l'historique du personnel, saluons encore, avant d'en prendre congé, notre premier ermitage. Nous y sommes restés, deux années entières, en traversant les phases qui séparent naturellement Bethléem de Béthanie. C'est dire que ce Bethléem aussi a reçu ses mages. Elle serait longue à écrire, bien douce à dresser, la liste de toutes les délicatesses et assistances dont nous avons été l'objet. Les uns nous ont apporté le tribut de leur or et celui de leur dévouement, pur celui-là de tout alliage et frappé à la double empreinte du saint amour de Dieu et des âmes. Les autres ont déposé en nos mains de l'encens, je veux dire tout ce qui concerne le culte divin : ornements, linges d'autel, vases sacrés, etc. Vous avez daigné vous-même, très revérend Père, nous faire don d'un calice et d'un beau ciboire dont vos enfants sont aussi fiers que reconnaissants. Dirai-je que nous n'avons pas reçu de myrrhe? Il ne nous en souvient guère — on oublie si vite ce qui a été moins bon ou moins agréable — à moins peut-être que l'on n'entende par là les ennuis ou soucis incessants que cause la gent domestique ; à moins encore que l'on ne voie sous ce symbole les livres, les ouvrages des doctes, si amers à l'esprit d'erreur, à l'ennemi de toute vérité, et qui distillent de si salutaires arômes pour conserver, embaumer les âmes et les enivrer de la bonne odeur de Jésus-Christ. Alors, oui, un peu de partout on nous a envoyé de cette myrrhe, de ce parfum précieux ; et si je ne puis rompre le silence que la délicatesse et leur

modestie m'imposent à l'égard des vivants, qu'il me soit permis de rappeler ici, et de mon meilleur cœur, le nom du si regretté P. Bellon, qui nous a expédié plusieurs caisses de livres où se trouvaient d'excellents ouvrages. Cependant, il s'en faut que nous soyons pourvus de tout et qu'il ne reste plus rien à désirer pour atteindre le niveau d'une installation normale et complète de communauté. Sacristie, lingerie, ameublement, bibliothèque présentent encore bien des lacunes. Aussi nous garderions-nous de délaisser le culte de la maternelle et adorable Providence.

Notre petit Choulans, puisqu'il faut l'appeler enfin par son nom de quartier, a eu l'insigne honneur d'être visité par S. Em. le cardinal Foulon, qui est venu nous surprendre avec une amabilité toute paternelle ; par le cardinal Lavigerie, son coadjuteur de Tunis, Mgr Brincat, NNers Clut et Gaughran, et par M. Lavaipierre, qui réside en nos Missions d'Afrique et fait élever ses fils à Lyon. Il nous a charmés, entre autres, par le récit suivant qui a pour héros le R. P. Mathieu, Lyonnais d'origine, et fort aimé, paraît-il, de ses chrétiens. Il nous contait donc que le missionnaire lui avait fait gagner une livre sterling dans des circonstances exceptionnelles. Un enfant devait être baptisé et le ministre, qui n'avait que la rue à traverser, s'offrait tout naturellement. Refus des parents qui font avertir leur prêtre à 15 kilomètres de là. Un protestant, voisin de M. Lavaipierre, de lui dire : « Le missionnaire ne viendra pas, le temps est affreux. » Et son interlocuteur de répondre : « Il viendra, et si son cheval est malade, il bravera ces torrents de pluie à pied. » Le protestant le nie. On parie 25 francs, une livre sterling. Le lendemain, le Père arrive, tout trempé de pluie, et vient d'abord sécher ses vêtements chez M. Lavaipierre, son servant de messe

dans la localité. Celui-ci affecte de lui servir un repas beaucoup plus abondant et recherché que d'habitude. L'hôte s'étonne, se récrie. « Mangez, prenez toujours, mon Père. Que voulez-vous de plus encore ? Du bordeaux, du champagne ? Le repas est payé d'avance. » Et il lui narre l'aventure. Le lendemain matin, en effet, le protestant apporte les 25 francs. « Si je n'étais pas protestant, dit-il, je voudrais être catholique. » « Qu'à cela ne tienne ! lui fut-il répondu. Quand on trouve que sa religion n'est pas bonne, il est toujours temps d'en changer. » On ne dit pas que le colloque ait eu d'autre conclusion pratique, mais l'aveu est toujours bon à enregistrer.

Toutefois, nous ne pouvions oublier que Choulans n'était qu'un pied-à-terre, un abri de passage, et qu'il nous fallait un gîte moins incommode, plus accessible surtout et plus central. Aussi, n'avions-nous jamais interrompu nos démarches et nos enquêtes, prêts à saisir au vol la première occasion favorable. Qui n'a pas passé par cette besogne, s'imaginera difficilement combien elle est ingrate et onéreuse. Il est vrai que nous étions plusieurs, cette fois, à arpenter les rues et à déchiffrer les écriteaux, et que nos amis ne s'épargnaient pas plus que nous. Il ne s'agissait plus du reste, chacun le comprenait, d'un nouveau provisoire, mais d'un local définitif qu'il serait opportun sans doute d'essayer un temps suffisant, mais sur lequel on se réserverait des droits futurs d'achat. Dire que les avis ne furent pas partagés, quand il s'est agi de résoudre ce difficile problème, ce ne serait plus de l'histoire ; dire que le nouveau choix n'a que des avantages ou des inconvénients, ce ne serait plus de la vérité ; mais ajouter qu'on a fait, vu les circonstances, sinon ce qu'il y avait de mieux, du moins ce qui paraissait le moins mal, c'est simple justice et par-

faite convenance religieuse, dès lors qu'il a plu aux supérieurs d'en décider ainsi. Il est certain, d'autre part; que c'est surtout sur les instances du R. P. Bellon, que l'administration a cru devoir adopter cette solution. Hâtons-nous d'ajouter que le R. P. Procureur provincial n'a rien négligé pour prêter à cette maison, à restaurer de pied en cap, tout le lustre et la commodité désirables. Il a plutôt exagéré que restreint les dépenses, entrevoyant déjà avec une satisfaction marquée le jour où il pourrait, trois ans plus tard, acheter cet immeuble et l'arrondir, pour le compléter et l'isoler un peu. Aujourd'hui que nous avons la certitude que l'ouverture d'une chapelle ne sera jamais autorisée dans ce quartier, il nous faut, sans hésitation, renoncer à ce projet d'achat, pour chercher ailleurs la possibilité des exercices publics du culte. Mais que je plains d'avance ceux qui auront à faire ce nouveau déplacement! Quel coup de feu et quelle mêlée! Que d'objets détériorés, brisés ou perdus! Et que nos bonnes Sœurs de l'orphelinat de Bethléem nous ont été auxiliatrices, pendant cette affreuse quinzaine de déménagement et d'aménagement en pleine chaleur caniculaire! Je comprends mieux aujourd'hui le vieux dicton populaire que trois déménagements équivalent à un incendie.

Voulez-vous visiter maintenant la nouvelle demeure des Oblats, à Lyon? Voici, entre petite cour et jardinet, un ancien hôtel particulier avec sous-sol, deux étages et mansardes. L'ensemble est très convenable et bien bâti. Le vestibule ne manque pas de cachet et conduit directement à la chapelle. C'est un joli salon, de style grec, avec seize grandes colonnes cannelées et chapiteaux corinthiens. Au-dessus de l'autel, sur un retable à fond d'azur, se détache, dans un nimbe d'or, la statue de Marie Immaculée, d'après le type de la médaille miraculeuse. Deux branches de lis s'entrelacent à ses pieds et, lui formant diadème, de gracieuses ailes d'anges que le pinceau de l'artiste a finement rendues. Deux autres sujets de peinture, la plantation de roses de Jéricho et le cèdre de Cadès, occupent de grands médaillons, à droite et à gauche de l'autel. Au fond, deux confessionnaux qui ont reçu déjà bien des confidences. On la trouve charmante, notre petite chapelle, et très recueillie. Elle est souvent visitée par la piété, bien que nous ne puissions y faire les offices, à cause des nombreuses églises et chapelles du voisinage. Pour nous, c'est la seule partie de la maison que nous ne quitterons pas sans un vrai regret. Le R. P. Roux a bien voulu en tirer une très bonne photographie, et nous lui en sommes fort reconnaissants; car il nous a conservé de la sorte un souvenir sur lequel, après le départ, se reposeront souvent nos regards de complaisance et d'affection. Au-dessus de la chapelle, un peu moins spacieuse pourtant, notre salle de communauté, d'un bel aspect et presque luxueuse. C'est notre unique lieu de récréation, la petite cour d'entrée étant commune avec plusieurs locataires et ouvrant sur la rue, et notre jardin se trouvant commandé par quantité de fenêtres, dont plusieurs à 5 ou 6 mètres de distance de nos propres croisées. De sorte que nous ne pouvons pas même les ouvrir, sans nous exposer à des regards aussi tenaces qu'indiscrets; car nous sommes mal avoisinés. Cette privation de grand air et de quelques mètres carrés pour se délasser nous est très sensible. Ajoutée à l'humidité opiniâtre de la cuisine et du réfectoire dans le sous-sol, au nombre trop limité d'appartements et au défaut de lumière de plusieurs, elle forme le revers de la médaille et explique encore la nécessité de porter ailleurs nos pas. Quoi qu'il en soit de cette question matérielle si importante, que la sagesse

des supérieurs saura résoudre au temps opportun, nous n'avons qu'à poursuivre l'œuvre spirituelle qui nous a été confiée, et que Dieu daigne bénir de jour en jour, malgré notre pauvreté. Nous pouvons bien dire, pour faire honneur à la vérité et ne pas manquer de reconnaissance à l'égard de Dieu, que notre situation morale est aussi prospère que possible. Nous avons, désormais, notre place au soleil et notre trouée est faite au sein de cette grande cité, si débordante d'œuvres et d'institutions religieuses. La sympathie nous est universellement acquise et il ne nous manque comme partout, plus peut-être que partout, il ne nous manque que des ouvriers. Quant aux œuvres, elles surabondent au delà de tout désir. On en jugera par l'exposé des travaux que nous avons refusés. En voici la nomenclature, dressée jour par jour : 45 carêmes, dont 22 à Lyon et dans les églises les plus en vue ; 5 avents, dont 2 à Lyon ; 133 sermons détachés, dont 115 à Lyon ; 8 missions ; 12 octaves et triduum ; 2 mois du Sacré-Cœur ; 5 mois de Marie, dont 2 à Lyon, y compris celui de Fourvières ; 13 retraites de grands et petits séminaires ; 18 retraites religieuses ; 19 retraites de pensionnat ; 16 retraites paroissiales ; 25 retraites d'Enfants de Marie ou de dames ; 1 retraite pastorale à Lyon, déclinée en faveur du R. P. Rambert, qui mourut, hélas ! à la veille de la prêcher.

La liste des prédications effectuées n'est pas aussi considérable qu'elle devrait l'être, pour plus de trois années écoulées ; mais nous n'avons jamais été plus de quatre et trois seulement, une partie du temps. J'y relève 121 sermons séparés, dont 74 à Lyon ; 7 carêmes, dont 5 à Lyon ; 10 mois de Marie, dont 9 à Lyon ; 5 avents, dont 4 à Lyon ; 13 retraites de grands et petits séminaires ; 26 retraites de pensionnat ; 7 triduum ou octaves ; 17 retraites de religieuses et 4 retraites de nos

Pères ; 23 retraites de dames ou Enfants de Marie ; 4 retraites pastorales ; 2 missions, dont 1 en coopération avec la maison de Notre-Dame de l'Osier.

Peut-être convient-il d'accorder à l'autre mission une mention spéciale. C'est la mission de Bizonnes que les RR. PP. Roux, alors supérieur de Notre-Dame de l'Osier, Brun et Lavillardière avaient donnée, pendant l'avent de 1872. Et je me fais tout d'abord un devoir et une joie de leur dire, à ces chers apôtres maintenant éloignés, que leur souvenir est resté bien vivant au milieu de ce peuple, et que mille questions affectueuses nous ont été adressées à leur sujet. Mais que, depuis lors, l'esprit religieux a baissé avec le chiffre de la population, qui compte à peine un millier d'habitants ! La note générale reste pourtant encore religieuse. C'était la première mission des PP. Bernard et Marchal. Quelle entrée grelottante nous fîmes, dans cette capitale des terres froides de l'Isère ! Demandez-le au P. Bernard qui est, comme on le sait, une fleur méridionale. Quant au P. Marchal, enfant de la Lorraine, il paraissait nager dans son élément. Froids de loup, amoncellements de neige, il trouvait là tous les plus beaux présents de la terre natale. Nous étions au 17 janvier de la présente année. Une carriole du pays nous transporta à ciel découvert, de la gare de Châbons au village, par une température qui, de 17 degrés de froid, descendait le lendemain à 23. Il y avait en vérité de quoi geler. Toutes les bises du monde s'étaient, je crois, donné rendez-vous dans notre église glaciale, et les protestations pacifiques du petit poêle n'empêchaient pas le précieux Sang de se congeler dans nos calices. Que ces braves gens eurent donc de bonne volonté et de courage ! Car les jours ne se passaient guère sans que, par les chemins, celui-ci se cassât une jambe et celui-là un bras. Plus que jamais les

visites s'imposaient pour donner le bon exemple. Nous fûmes très bien reçus, cela va sans dire, et non sans maintes exclamations; car, pour le sûr, un honnête homme n'eût pas laissé son chien à la porte. Un certain jour même, au Grand-Champ, pour franchir un petit sentier perdu entre deux haies, M. le curé, qui mesure bien 6 pieds, se vit comme enseveli dans une fondrière. On en rit maintenant, comme alors du reste; mais la sueur perlait aux tempes et le givre au menton, et l'on rentrait brisé, exténué. Bref, peu à peu cette inclémence exceptionnelle du temps venant à disparaître, les auditoires purent se former et les cérémonies se développer à leur tour. Aucune d'entre elles, que je sache, ne fut omise, pas même ni surtout la plantation solennelle de la croix, le jour de la clôture, avec escorte, drapeau et tambours des conscrits enrubannés; c'est que pas un n'avait manqué à la fête eucharistique. La mission a fait beaucoup de bien, malgré l'abstention d'une vingtaine d'hommes. On a vu, entre autres, un jeune homme de vingt ans faire, la nuit, sept heures de marche, pour ne pas manquer la communion générale des hommes. Ce qu'on a vu encore, mais dans un autre genre, c'est une créature humaine impossible à décrire, une femme de quatre-vingt-six ans, au surnom poétique de Catherine Gringole, que l'eau n'avait pas touchée depuis son baptême, dont l'habitation n'était pas un taudis, un chenil, mais une auge, qui marmotait un langage indéfinissable, et ne paraissait nullement se douter de son effroyable misère. Elle s'en alla peu après à Dieu, pour devenir au delà de ce monde le premier anneau de la chaîne, qui sera longue, je l'espère, des pénitents du P. Marchal. Si nous avions eu l'appareil photographique du R. P. Roux, ou la verve pétillante du R. P. Bénédic, quelle fortune! Mais revenons aux fruits de la mission.

M. l'abbé Vial, le curé, qui a eu pour nous des soins vraiment maternels, nous affirmait, hier encore, qu'il se conserve dans toute la population un mouvement très marqué de religion; que notamment on n'y entend plus de blasphèmes, que la sainte table est beaucoup plus fréquentée, les mères de famille plus zélées, et que les vocations religieuses vont en se déclarant de jour en jour, même parmi des jeunes filles jusque-là réputées les plus légères. Que Dieu soit béni de tout!

Avant de terminer ce rapport, j'éprouve le besoin de remercier, en général, tous ceux de nos bons Pères des deux provinces qui, soit à Choulans, soit ici, nous ont ménagé la vraie consolation de les recevoir. C'est toujours au revoir que nous aimons à leur dire. Entre tous ces visiteurs aimés, il convient de distinguer, pour leur faire agréer tout particulièrement nos actions de grâces, Nos Seigneurs Balaïn, Jolivet, Pascal, qui ont daigné se montrer si fraternellement paternels. Nous espérions, très révérend Père, avoir enfin le bonheur de vous accueillir vous-même, lorsqu'un contretemps imprévu est venu, à la dernière heure, détruire tous nos espoirs. Vous avez eu la bonté de nous en exprimer tous vos regrets et de nous envoyer à votre place le R. P. Soullier, premier assistant général.

C'est au R. P. Visiteur que je laisserai maintenant le soin de clore ce premier compte rendu de la maison de Lyon : « La visite que nous venons de vous faire au nom de notre Supérieur général et en exécution de nos saintes Règles, devait revêtir un caractère constitutif. Jusqu'à ce jour, depuis votre arrivée à Lyon, le 19 mai 1888, vous ne formiez qu'une simple résidence dans votre demeure provisoire, au chemin de Choulans. Mais la nature de votre œuvre aussi bien que vos aspirations personnelles, vous appelaient en ville. Après quelques

tentatives infructueuses, la Providence a paru vous désigner la maison dans laquelle vous venez de vous établir. C'est là que nous vous avons trouvés en plein travail d'installation. Et comme votre personnel est en voie de s'accroître par l'adjonction de deux nouveaux Pères, et qu'avant peu, nous l'espérons, votre nombre recevra d'autres accroissements, le temps nous paraît venu de vous constituer en communauté régulière. En conséquence, voulant donner à notre établissement de Lyon les conditions d'une vitalité dont il a besoin pour atteindre sa fin ; ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de notre Congrégation, et spécialement de tous les religieux qui sont ou qui seront appelés à se sanctifier ici et à s'y dévouer au salut des âmes ; en vertu des pleins pouvoirs que nous avons reçus comme délégué du Supérieur général, nous déclarons ériger en maison régulière notre établissement de Lyon, présentement sis rue de la Charité, 46. A partir de ce jour, cette maison jouira de tous les avantages et sera soumise à toutes les obligations prévus par nos constitutions ou définis par nos chapitres généraux. Nous nommons supérieur local le R. P. Auguste Lavillardière, à qui il a été donné d'introduire très honorablement notre Congrégation dans cette grande cité. Nous lui donnons pour conseil le R. P. Victor Roux, premier assesseur, le R. P. Joseph Bernard, deuxième assesseur. Et pour mettre la nouvelle maison sous le patronage répondant le mieux et à la piété traditionnelle de la ville de Lyon envers la Mère de Dieu, et au sentiment tendrement filial de tous les membres de notre Congrégation, nous la plaçons sous la protection et le vocable de Marie Immaculée. Daigne cette bonne mère avoir pour agréable la consécration que nous lui faisons de votre demeure, de vos personnes et de vos œuvres ! Que sa bonté maternelle

vous obtienne toutes les grâces qui font les parfaits religieux et les saints missionnaires, et par lesquelles vous glorifierez la Congrégation devant Dieu et devant les hommes ! »

La visite canonique commencée le 27 avril 1891 s'est terminée le 30. Nous éprouvons ici le besoin de remercier le R. P. Soullier de sa charité toute bienveillante, et nous faisons avec lui et pour chacun des Pères présents et futurs de la maison de Marie Immaculée, à Lyon, le vœu qui termine l'acte de visite : « Soyez toujours dignes de la noble et sainte vocation que vous avez reçue, du grand maître que vous servez, et de la récompense éternelle à laquelle vous aspirez. »

Daignez bénir, très révérend et bien-aimé Père, vos humbles sujets de Lyon, qui déposent à vos pieds l'hommage de leur vénération filiale, en N. S. et M. I.

A. Lavillardière, o. m. i.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS DE CEYLAN.

VICARIAT DE JAFFNA.

RAPPORT DU R. P. JULES COLLIN, MISSIONNAIRE A TRINCOMALIE.

Trincomalie, 15 mai 1891.

Au mois de mars 1890, je recevais mon obédience pour Trincomalie, et, le 27, je m'embarquais sur le *Lady Gordon*, en compagnie du P. M. Joseph, qui venait de faire son oblation, et qui se rendait à Batticaloa, comme socius du P. J. Roux. La mer était calme, la traversée fut charmante, et, le lendemain, samedi de la Passion, à dix heures du matin, notre paquebot entrait lentement dans le magnifique port de Trincomalie. Nous passons devant Fort-Frederick, puis au pied de Fort-Ostenburg, et enfin nous jetons l'ancre à une petite distance du rivage. Le pilote, un catholique, nous prend avec nos bagages dans son bateau, et, quelques minutes plus tard, nous sommes à terre et dans les bras du vaillant P. Maingot, qui a bravé le plus terrible soleil de l'année pour venir à notre rencontre ; cinq minutes de marche nous amènent à l'église, où le vétéran P. Gouret est occupé à entendre des confessions.

Le lendemain, dimanche des Rameaux, le P. Joseph se rembarque après avoir dit la sainte messe. Quinze jours se passent, et le P. Gouret, à son tour, prend le *Lady Gordon* pour se rendre à Jaffna et de là se lancer

dans les nouveaux travaux que lui réservaient son zèle et l'obéissance. Nous voici donc, le P. Maingot et moi, livrés à nos propres ressources.

Kottiar. — J'avais à cœur de visiter aussi tôt que possible la Mission de Kottiar, pour me rendre compte de ses besoins ; je savais seulement que c'était la seule Mission importante dépendant de Trincomalie et qu'il y avait là une église à bâtir.

Le 7 mai, je me mis en route.

Chaque jour, des bateaux appartenant aux mahométans partent de Kottiar pour Trincomalie vers cinq heures du matin et retournent dans l'après-midi ; la distance est d'environ 8 milles, et quand le vent est favorable, les bateaux la franchissent en une heure et demie. En hiver, quand le fleuve est gonflé par les pluies et la mer soulevée par le vent du nord-est, la traversée est dangereuse, et il y a eu plus d'un naufrage. Au mois de mai et pendant tout l'été, le vent souffle du sud-ouest et est contraire pour partir de Trincomalie ; aussi, le jour de mon voyage, ce n'est que lentement et à force de rames que nous avons pu nous éloigner de la jetée, sous un soleil de feu ; mais, arrivés près de Sober-Island, nous avons pu mettre la voile, et, vers quatre heures du soir, nous étions à l'entrée d'une des bouches de Maha-Veli-Ganga, le plus grand fleuve de Ceylan. Là, il fallut de nouveau plier la voile et remonter doucement le fleuve à l'aide de perches. Le vieux Moûppou, ou chef du village, était venu à ma rencontre sur un radeau pavoisé de deux drapeaux.

Les bords du fleuve sont couverts de verdure, d'arbres et de plantes grimpantes qui offrent un aspect de fraîcheur agréable à la vue ; mais ils sont marécageux et doivent contenir des germes de fièvre.

Nous voici au village ; toute la population catholique

est au débarcadère. Un vieux fusil et quelques tambours donnent de la solennité à la réception, et un morceau de toile attaché à quatre bâtons est porté au-dessus de ma tête en guise de dais. A mi-chemin de la rivière à l'église, on a élevé un arc de triomphe ; là on s'arrête. La plus grande chaise du pays a été placée entre deux bouquets de fleurs; on me prie de m'y arrêter, et un jeune homme s'avance pour me lire une adresse. Tremblant d'émotion, il se met à genoux, fait un grand signe de croix et commence ; après m'avoir remercié de ma visite, l'adresse me parle de l'église en ruines et me presse de terminer la nouvelle bâtisse, à quoi je réponds que je ne demande pas mieux, mais que cela dépend de leur bonne volonté.

Maintenant, nous nous dirigeons vers l'église. Pauvre église, qu'il est bien vrai qu'elle a besoin d'être remplacée ! Elle tombe littéralement en ruines et ne serait déjà plus qu'un monceau de décombres si elle n'était soutenue par des perches. Les murs ont pourtant été bien bâtis ; mais la toiture, dépourvue de fermes, les a forcés à s'écarter et à perdre l'équilibre. Cette église fut bâtie il y a plus de cent ans, par les aïeux des habitants actuels, lorsqu'ils vinrent de Pésâlai s'établir à Kottiar ; c'est ce que me dit le doyen du village, vieillard de quatre-vingt-treize ans.

De là, nous nous rendons à la nouvelle bâtisse. L'emplacement est excellent, élevé, spacieux et situé au milieu des habitations des catholiques, tandis que l'ancienne église se trouve sur les confins, entre les chrétiens et les mahométans. La première pierre de cette nouvelle église fut posée le 2 juillet 1880, par le R. P. Rouffiac ; le P. Massiet y a apporté toute son énergie et son savoir-faire, et a réussi à élever les murs jusqu'à la hauteur de 12 pieds anglais, soit environ $3^{m},70$; puis

l'ouvrage en est resté là : ni portes, ni fenêtres, ni toiture. Comment faire pour mener à bien cette entreprise, sans argent et dans un pays où le bois coûte cher ? Je n'en sais rien ; mais ce n'est pas une raison pour se décourager.

Je convoque tous les hommes à l'école, dans laquelle j'ai établi mon logement ; après force paroles, j'obtiens des promesses dont la somme s'élève à 20 000 briques, 10 000 tuiles, et 28 roupies, 62 centimes et demi en argent. Nous voici riches !... Si seulement ces pauvres gens étaient un peu moins apathiques, on viendrait bientôt à bout du travail ; mais qu'il faudra de temps, de patience et d'efforts pour leur faire remplir cette petite promesse ! Pour bien faire, il faudrait encore élever les murs de plusieurs pieds et faire un rang de nouvelles ouvertures au-dessus des fenêtres, car elles sont bien petites et laisseront l'intérieur assez obscur et peu aéré ; mais si l'on veut en entreprendre trop, on ne finira jamais. Puissé-je seulement arriver bientôt à couvrir les murs actuels !

La journée du 8 se passa à examiner les enfants de l'école, au nombre de trente environ, donner quelques baptêmes, entendre quelques confessions et faire des fiançailles. Enfin, après être convenu avec les gens que je viendrais le 15 juin pour faire la mission, je me rembarquai, le 9 mai, à cinq heures du matin, après avoir dit la sainte messe. Une bonne brise enflait notre voile, les bords du fleuve semblaient glisser et s'éloigner ; nous entrons dans la baie, les rochers et les îlots passent et s'enfuient ; nous laissons à droite les entrepôts de la marine, à gauche un gros vaisseau de guerre, et enfin, à sept heures du matin, nous avons mis pied à terre.

Le 14 mai, un télégramme de Batticaloa nous annonce l'arrivée du P. Roux, malade. La journée se passe dans

une vaine attente. Enfin, à dix heures du soir, on frappe à notre porte ; c'est un chrétien, employé de la douane, qui accourt nous avertir que le Père vient d'arriver sur un bateau à voile, mais qu'on n'a pas la permission de le laisser descendre à terre avant que le médecin ait fait son inspection, le lendemain matin. Je renvoie cet homme dire au Père de descendre quand même, et je cours à sa rencontre, accompagné des jeunes gens de la Ligue de tempérance, tandis que le P. MAINGOT reste pour faire préparer à souper. Le pauvre P. ROUX était si fatigué qu'il dut se laisser porter par les jeunes gens. Le lendemain, l'officier de santé voulait faire un mauvais parti au capitaine du navire qui avait laissé descendre un passager sans permission ; ce fut l'occasion d'une petite correspondance officielle entre ce monsieur et moi, et l'événement n'eut pas d'autre suite. Le P. ROUX se remit promptement avec le repos et le régime que lui prescrivit le médecin du fort, et put bientôt retourner à sa Mission.

Au mois de juin, ce fut le tour du P. MAINGOT d'avoir la fièvre ; elle fut assez forte pendant trois jours ; mais ce cher Père ne voulut pas entendre parler du médecin. Heureusement il se remit après quelques jours, car il ne sait pas faire le métier de malade.

Tout ce mois de juin 1890 a été très mauvais pour la santé à Trincomalie ; la sécheresse était affreuse et la chaleur accablante ; les cas de fièvre étaient fort nombreux et faisaient des victimes ; on disait que c'était l'influenza.

Confréries. — Il y a à Trincomalie deux confréries, celle du Sacré-Cœur pour les hommes, et celle de l'Immaculée Conception pour les femmes. Elles ont été érigées canoniquement toutes les deux par Mgr BONJEAN, en 1882. Malheureusement elles ont, pour ainsi dire,

cessé d'exister depuis quelques années. Je considère comme un de mes premiers devoirs de m'efforcer de les ressusciter. Pour cela, j'invite les anciens membres à venir aux réunions mensuelles que je me promets bien de tenir fidèlement, coûte que coûte. La confrérie du Sacré-Cœur fait des progrès ; elle compte actuellement près de quatre-vingts membres, et promet d'aller toujours en augmentant, pourvu qu'on s'en occupe un peu. Du côté des femmes, je trouve plus de difficultés ; elles sont d'une apathie déplorable ; je n'ai encore pu réunir qu'une trentaine de congréganistes.

Cependant, l'époque fixée pour la visite de la Mission de Kottiar était arrivée, et les gens ne venaient pas me chercher. Je fais appeler le sacristain qui me dit qu'on viendra le surlendemain. Vaine parole. Il fallait pourtant bien se décider, car plus tard je n'aurais pas le temps. J'envoie donc avertir les gens que je partirai le 23 juin, qu'ils viennent ou non. Je pars en effet, et j'arrive le soir sans être attendu. Les hommes étaient à faire des briques à un mille du village ; il ne restait que quelques vieillards et les enfants. Le vieux Moûppou est en émoi, et se hâte lentement de faire les préparatifs pour me recevoir. Les uns vont au bateau chercher mes bagages, table, chaise, caisse, natte, etc. ; d'autres apportent des perches ou des feuilles de cocotier pour bâtir ma maison ; bientôt les jeunes gens arrivent du travail et prêtent main forte, et enfin, vers neuf heures, le presbytère est terminé.

Pour le travail de la Mission, j'ai tâché de suivre en tout les avis donnés par Mgr Bonjean dans son « Directoire » pour la visite des Missions, et j'ai pu toucher du doigt la sagesse de ses recommandations. Les circonstances, ou plutôt l'apathie des gens, m'ayant forcé d'omettre l'arrivée solennelle au lieu de la Mission,

l'élan a manqué dès le commencement et je me suis vu forcé de faire en détail, pour ainsi dire, le travail qui aurait peut-être pu se faire d'une manière plus générale. Un autre obstacle à l'entrain était l'extrême pauvreté de la population, pauvreté habituelle, il est vrai, et due, dit-on, originairement à leur goût pour la boisson, mais pauvreté réduite cette année à l'état de disette véritable par le manque total de pluie et la perte absolue des récoltes qui en avait été la suite. Cette extrême pauvreté obligeait nos chrétiens à aller tous les jours au travail, soit sur les routes, soit aux fours à briques, pour gagner de quoi nourrir leurs enfants, et les empêchait de faire les illuminations accoutumées. Nous n'avions de cérémonie générale que la récitation du chapelet à huit heures du soir, suivie d'une instruction. La journée se passait naturellement à instruire les enfants et les préparer à la confession et à la première communion, et à confesser les femmes.

Voyant que les hommes valides ne venaient pas à confesse, j'annonçai que je les attendrais le soir après le sermon; cet expédient réussit et en amena un bon nombre. Cependant, à la fin de la seconde semaine, il manquait encore quarante-cinq hommes à l'appel. Je déclarai alors que je ne partirais pas avant que tout le monde eût réglé ses affaires et qu'on aurait à me nourrir jusque-là. Cette décision eut l'effet désiré et tout le monde se confessa, excepté quatre hommes que je ne pus trouver. Voici le résultat de cette mission :

Confessions, 235, dont 25 premières confessions;

Communions, 173, dont 22 premières communions.

Je pus aussi faire travailler un peu pour l'église pendant les intervalles libres, et le résultat a été un tas de chaux; mais pour obtenir cela, il me fallait aller cher-

cher les gens et les conduire moi-même au travail. Naturellement, les briques promises n'avaient pas encore été apportées; on en a cependant apporté dix mille depuis lors, et j'espère pousser encore un peu la bâtisse à ma prochaine visite.

Le 18 juillet, Trincomalie recevait la visite du nouveau gouverneur de Ceylan, sir Arthur Havelock. Son Excellence ne faisait que passer et ne s'arrêta que quelques heures; cependant, elle visita nos écoles et le couvent, et se montra très aimable, surtout vis-à-vis des Sœurs. Sir Arthur Havelock exprima publiquement sa satisfaction de voir des religieuses, «surtout celles de la Sainte-Famille, dont il avait pu apprécier le dévouement et le succès dans l'œuvre de l'éducation à Natal».

L'Assomption de la sainte Vierge est la fête patronale de l'église de Trincomalie. Cette fête se célèbre avec tout l'éclat qui réjouit les Indiens, et est précédée d'une neuvaine complète, avec illuminations et feu d'artifice. Chaque caste a son jour de neuvaine, et toutes rivalisent d'ardeur pour éclipser par leurs décorations les splendeurs des jours précédents. Aussi voit-on, chaque soir, l'église se remplir d'une foule compacte; les portes et les fenêtres sont assiégées même par les indifférents qui ne se gênent pas ordinairement pour assister à la sainte messe, et par un certain nombre de païens et de protestants. Le P. Maingot et moi avons pensé que cette neuvaine serait une bonne occasion de remuer un peu notre peuple, dont un trop grand nombre, hélas! ne s'était pas approché des sacrements depuis bien des années. Nous entreprîmes de prêcher une retraite. Chaque soir, donc, après la récitation du chapelet, un de nous montait en chaire, l'autre maintenait l'ordre dans la foule en dehors de l'église. Après le sermon, le prédicateur officiait aux vêpres et à la bénédiction que Mon-

seigneur nous avait permis de donner tous les soirs; l'autre Père dirigeait le chant.

Le résultat de cette retraite fut très consolant, les confessions commencèrent de bonne heure; la veille de la fête, nous dûmes rester au confessionnal toute la journée, et le jour de l'Assomption nous avions le bonheur de distribuer la sainte communion à plus de deux cent cinquante personnes, dont plus de cent étaient des retardataires. L'élan donné se continua encore quelque temps, et pendant plusieurs semaines de pauvres pécheurs ont continué à venir se réconcilier avec leur divin Maître.

Manganaï est un village situé à cinq milles au nord de Trincomalie; l'air y est sain, le sol léger et assez fertile, l'eau bonne; là, les cocotiers, les bananiers, les fruits et légumes de toutes les espèces tropicales poussent à merveille. Il y a là une église dédiée à saint Jean-Baptiste; les chrétiens de la ville aiment à s'y rendre, partie par dévotion, soit aussi en partie de plaisir. Aux environs de l'église, dispersées dans les plantations avoisinantes, se trouvent huit ou dix familles catholiques, gens de diverses castes et venus de différents côtés; il y en a, dit-on, de la race des *Vêdars* ou sauvages, premiers aborigènes de Ceylan; mais ils sont maintenant mélangés avec les autres castes, et je n'ai vu en eux rien qui les distingue des autres.

Tous ces pauvres gens sont dans un état peu prospère, au moins au point de vue religieux; n'ayant pas de cohésion, n'ayant point contribué à l'érection de la chapelle, ils vivent dans une grande indifférence et leurs enfants sont fort négligés. La seule école du village est tenue par les Wesleyens.

C'est à la fin du mois d'août que je me suis rendu à Manganaï pour y célébrer la fête de la décollation de

saint Jean-Baptiste; je restai là cinq jours à tâcher de remuer mon pauvre monde, et je réussis à avoir vingt-quatre confessions et dix-sept communions.

École du soir. — Le prochain événement d'importance que je trouve sur le *Codex historicus* est l'ouverture d'une *école du soir* pour les garçons et jeunes gens qui vont au travail le jour. Ouverte le 9 septembre 1890 avec trente élèves, elle en compte maintenant soixante sur ses registres, depuis des enfants de dix ans jusqu'à des pères de famille; ils ne sont pas généralement très réguliers, mais ils apprennent toujours un peu de catéchisme, de lecture, d'écriture et d'arithmétique; cela leur est utile, occupe leurs loisirs, et l'allocation du gouvernement fera, j'espère, plus que couvrir les frais.

Visite pastorale. — Monseigneur nous a annoncé sa visite pour le 17 septembre; depuis un mois déjà nous cherchons les enfants, grands et petits, qui doivent faire leur première communion et recevoir la confirmation, et nous faisons tous les jours le catéchisme. Mais quand notre premier pasteur vient dans nos missions, ce n'est pas seulement pour administrer le sacrement des forts à ceux qui ne l'ont pas encore reçu; sa présence au milieu du troupeau doit être l'occasion d'un renouvellement général; il faut que ce soit un événement qui remue les apathiques, ramène à leurs devoirs ceux que la voix du missionnaire n'est pas assez puissante pour atteindre.

Dans ce but, il est nécessaire de donner à la réception de l'évêque toute la solennité possible. C'est, du reste, bien dans l'esprit de la sainte Église exprimé dans sa liturgie.

Nous tenons une réunion des chefs de caste pour régler les détails de la réception et déterminer quelle

partie des décors sera à la charge de chaque caste ; les uns se chargent de fournir la voiture et le bateau, d'autres tels arcs de triomphe, etc. Seuls les Vellâlers (la plus haute caste), divisés entre eux, déclarent ne pouvoir se charger de rien. A la fin, cependant, surtout grâce à la générosité du chef des Pêcheurs qui leur cède l'honneur envié de décorer l'entrée principale de l'église, ils se décident et se mettent à l'ouvrage avec entrain. Comme compensation, j'accorde aux jeunes gens de la caste des Pêcheurs le privilège d'orner la véranda du presbytère et de l'éclairer tous les soirs pendant le séjour de Sa Grandeur.

Incident. — Pour élever des arcs de triomphe dans les rues et y faire de la musique, il faut la permission de M. le sous-préfet (appelé ici *Sous-Agent*). Le 11 septembre, trois des chefs de caste lui en font la demande. Le lendemain soir, il n'y avait pas encore de réponse. C'était le vendredi, et Monseigneur devait arriver le mercredi suivant. Que faire ? Je pourrais lui écrire, et il ne manquerait pas de m'envoyer une réponse mielleuse ; mais, je le connais, il est libre-penseur et déteste tout ce qui est chrétien, surtout catholique ; il n'osera pas refuser une demande si raisonnable, mais il temporisera et jouera de ruse ; il lira ma lettre demain samedi, dictera la réponse dans la soirée, la signera lundi. Ainsi, sans rien refuser, il nous mettra dans l'impossibilité de rien faire ; il ne faut pas nous laisser jouer par ces infidèles. Il faut une décision énergique.

J'envoie au gouverneur le télégramme qui suit : « Évêque arrive en visite pastorale à Trincomalie mercredi prochain. Recours fait hier par la population à M. Nevill pour permission d'ériger des *pandals* (1), selon

(1) *Pandals*, espèces d'arcs de triomphe que l'on fait communément à Ceylan pour toutes les solennités.

la coutume. Point de réponse. Trois mille catholiques très anxieusement ont recours à Votre Excellence. »

Le lendemain matin, je recevais la réponse par télégraphe : « Le gouverneur a reçu votre télégramme du 12, et, par ordre de Son Excellence, j'ai répété votre télégramme au préfet, Batticaloa, qui communiquera par fil avec son assistant à Trincomalie. — Noël Walker, secrétaire colonial. »

A peu près en même temps que je recevais ce télégramme, notre sous-préfet en recevait aussi un qui le faisait entrer dans une fureur aveugle ; il frappait la table du poing et tempêtait après tout le monde ; les employés catholiques surtout étaient l'objet d'une petite persécution qui dura environ un mois et n'eut pas d'autre suite. Du reste, nous avions gagné notre point, la permission nous arrivait immédiatement... et Mr. Nevill, chaque fois qu'il nous rencontrait, nous tirait des coups de chapeau encore plus grands que par le passé.

Deuxième incident. — Cependant les Pêcheurs n'avaient pu pardonner aux Vellâlers, ni à leur propre chef de les avoir privés de l'honneur d'élever le pandal devant l'église. Ils concentraient tous leurs efforts sur la décoration de la véranda et refusaient de décorer l'intérieur de l'église et d'élever le grand mât comme il avait été convenu. Je leur défends de continuer leurs décorations de la véranda et ils se retirent en silence et obstinés. Le diable semblait devoir réussir à se venger du tour qu'on lui avait joué. La journée du 16 se passa sans grande amélioration. Dans l'après-midi, le P. Maingot partait pour rejoindre Monseigneur à Kottiar et faire en sorte que Sa Grandeur n'arrivât pas avant cinq heures du soir le lendemain. Le pauvre Père était bien troublé dans sa joie d'aller au-devant de Monseigneur, par la crainte que notre réception fût manquée.

Toutefois, les inspirations des bons Anges finirent par l'emporter sur les suggestions du malin esprit, et peu à peu nos Pêcheurs revinrent à de meilleurs sentiments ; le soir, en revenant de leur travail, ils arrivèrent un à un à l'église, l'oreille basse et l'œil embarrassé, comme des écoliers qui ont manqué la consigne, et ils se remettaient à l'ouvrage. Toute la nuit, ils travaillèrent sans désemparer ; à quatre heures du soir, tout était prêt et le grand mât se tenait fièrement debout, dominant l'église et les arbres environnants.

... Mais Monseigneur n'arrive pas !... Qu'y a-t-il donc ? Quatre heures et demie... cinq heures moins vingt !... On va, on vient, on envoie estafette sur estafette sonder du regard l'horizon sur la grande mer... Tout à coup les quatre cloches retentissent et le drapeau blanc aux armes de Mgr Mélizan s'élève et flotte majestueusement au haut du mât. L'éléphant et le palmier se détachent distinctement sur l'azur du ciel... En même temps, l'harmonie du carillon et la vue du drapeau portaient au P. Maingot la nouvelle que toutes les difficultés étaient aplanies, la concorde était faite et le diable encore une fois battu. Cinq heures sonnaient au fort Frédérick lorsque le bateau qui portait Monseigneur en tournait la pointe et entrait dans le Petit-Port.

Je n'essaierai pas de décrire les pompes de la réception, ni les fêtes dont la visite pastorale a été l'occasion. Une plume plus élégante, et peut-être aussi plus désintéressée que la mienne, a dû, si je ne me trompe, accomplir ce devoir. Je veux dire la plume du P. Radenac qui accompagnait Monseigneur, et prenait une part active aux travaux de cette campagne, mais pouvait juger des événements en témoin impartial.

Un détail seulement sur la réception : au dernier moment, nos gens avaient pensé à demander la permission de faire des décharges de mousqueterie (à Trincomalie, il faut des permissions pour tout). Notre sous-préfet avait répondu qu'il ne pouvait pas donner cette permission. En bons logiciens, nos chrétiens conclurent que s'il n'était pas au pouvoir du sous-préfet de donner cette permission, il ne l'était pas davantage de la refuser, et ils s'en donnèrent de bourrer leurs fusils de poudre et de faire le plus de bruit possible.

Le 28 septembre, Monseigneur conférait le saint baptême à 6 adultes, distribuait le pain eucharistique à 130 premiers communiants et donnait la confirmation à 163 personnes. La cérémonie se faisait en bon ordre. Ce qui est à remarquer pour ce pays-ci, c'est que les filles étaient toutes habillées de blanc et *sans bijoux*. Je dis que ceci est à remarquer pour ce pays-ci, car les bijoux sont une des plaies de nos Missions ; une fille respectable ne peut sortir si elle n'est *circumornata ut similitudo templi*. Les parents ne la laisseront pas venir à la messe, le dimanche, parce qu'ils n'ont pas de quoi la charger d'or. C'est pourquoi nous avions fait défense expresse de laisser paraître un seul bijou. Les garçons avaient plus de latitude, et ils se pavanaient sous leurs étoffes les plus brillantes et leurs couronnes aux couleurs et aux dimensions les plus variées.

Le soir même de la confirmation, Monseigneur ouvrait une retraite générale pour la population, qui se clôturait huit jours plus tard par 200 communions, dont une bonne proportion de retardataires. Nous avions recommandé aux dévots et aux dévotes de leur céder la place au confessionnal.

Il y a eu encore 34 confirmations, ce qui porte le total à 197 ; mais la cérémonie supplémentaire a été loin de valoir la première. Dorénavant, en pareille circonstance, je tâcherai de n'avoir qu'une cérémonie de con-

firmation et première communion ; s'il y a quelques cas exceptionnels qui obligent à confirmer quelques personnes après la cérémonie publique, je demanderai à Monseigneur de le faire en particulier, un jour sur semaine, car je trouve que cette seconde solennité enlève de l'importance à la première et est comme une prime accordée aux insouciants qui ne se sont pas préparés à temps.

Pendant les deux dernières semaines de son séjour ici, Monseigneur a été bien souffrant, ce qui ne l'a pas empêché de se dépenser avec son courage et sa gaieté habituels ; il a visité les écoles, les congrégations, reçu les gens ; enfin, il sait toujours et malgré tout se faire tout à tous.

A la fin de décembre, je dus me rendre à Jaffna pour prêcher une retraite. Pendant que j'étais là, le P. Maingot reçut son obédience pour la Mission de Point-Pedro, et le P. Aimé Delpech, qui venait de faire son oblation, fut désigné pour le remplacer.

Nous nous embarquions, le P. Delpech et moi, sur le *Lady Gordon*, le 16 janvier de cette année-ci. La mer, sans être tout à fait calme, n'était pas fort mauvaise ; mais le *Lady Gordon*, construit pour naviguer dans des eaux peu profondes, se comportait avec fort peu de dignité ; on aurait dit un homme (ou plutôt un vaisseau) ivre ; aussi fallut-il payer sa contribution aux habitants de l'Océan. Heureusement le trajet n'est pas très long : partis de Jaffna le soir, nous nous réveillions le lendemain matin en face de Point-Pedro, où nous jetions l'ancre ; pendant plus de deux heures il fallut rouler sur place, mais enfin on se remit en marche, et le soir à huit heures nous étions immobiles dans le port de Trincomalie.

Trois jours plus tard, le P. Maingot s'embarquait à son

tour pour sa nouvelle Mission, non sans donner quelques regrets à celle qu'il quittait, où il avait fait ses premières armes, et dont il avait pu constater les éléments pour le bien. Je n'ai pas le moindre doute qu'avec son zèle ardent il trouvera tout autant de consolations et fera un bien sensible dans la Mission qui lui est confiée.

J'ai parlé des éléments pour le bien qui se trouvent dans la Mission de Trincomalie. En effet, nos chrétiens sont obéissants et ont de la foi ; ce sont de bons éléments. Mais cela ne veut pas dire qu'ils soient parfaits. On se ferait bien illusion et l'on courrait risque d'être vite découragé, si l'on s'attendait, en venant en mission, à trouver des hommes parfaits.

Nous avons parmi nos Trincomaliens des chrétiens excellents, des hommes, des jeunes gens exemplaires, sur lesquels on peut compter et qui sont toujours prêts à aider le missionnaire. Les *chrétiennes* leur sont bien inférieures ; elles sont, presque sans exception, d'une apathie déplorable.

Une partie de notre troupeau est encore je dirais presque à demi païenne, superstitieuse, adonnée à des pratiques païennes ou de sorcellerie. Quand le médecin ne peut pas découvrir la cause d'une maladie, c'est un démon qui est là ; pour le faire partir, il faut couper le cou à un coq ou casser une noix de coco.

Nous faisons de grands efforts pour déraciner ces restes de paganisme. Au mois de février dernier, j'appris qu'un objet qui servait ordinairement à nos fêtes avait été prêté à des païens et avait servi à une procession païenne (c'était une espèce de dais, agrémenté de clochettes, qui, au moyen de ficelles, courait au-dessus de la tête du célébrant pendant les processions). Il fallait donner une bonne leçon aux chrétiens coupables d'une telle profanation. Ils protestaient bien, il est vrai, que

c'était à leur insu que ce dais avait servi à une cérémonie païenne, que jamais ils n'y auraient consenti. Peu importe, c'était une bonne occasion de leur faire comprendre qu'il ne peut rien y avoir de commun entre Dieu et Bélial. Je me fais immédiatement apporter le dais, puis, le dimanche suivant, à la messe de paroisse célébrée par le vicaire, le curé monte en chaire ; après une courte exhortation, il commande au sacristain d'exhiber l'objet contaminé, de le mettre en pièces et de le brûler. « Ainsi brûleront, dit-il, ceux qui veulent servir à la fois Jésus-Christ et Satan. Disons trois *Pater* et trois *Ave* pour détourner de dessus cette ville la colère de Dieu allumée par cette profanation. » Le célébrant se met à genoux au pied de l'autel, le curé dans la chaire, et on prie avec ferveur.

Après la messe, le coupable, dans une colère folle, venait me faire des menaces : le coup avait porté. Ces menaces, du reste, n'avaient pas de quoi m'effrayer ; un mois après, il venait me demander pardon et s'approcher des sacrements.

Mais on ne déracine pas d'un seul coup un mal qui a plusieurs racines et plusieurs branches. Au mois d'avril, Saveri Appa se mourait ; c'était un pauvre gueux qui avait de la foi, quoiqu'il ne fût pas exemplaire. Le P. Delpech lui avait donné les sacrements et l'avait visité plusieurs fois ; mais comme le mal ne disparaissait pas sous ses bénédictions, on fit venir le sorcier pour chasser le diable. Le diable n'écouta pas le sorcier, et Saveri Appa mourut. Je déclarai qu'il serait enterré « comme un chien », sans croix, sans eau bénite, sans cérémonies de l'Église. On essaie mille moyens de me persuader, d'abord que ce n'est pas chez Saveri Appa, mais dans une maison voisine qu'on a fait de la sorcellerie. Cette tactique ne réussissant pas, on me dit qu'on va télégraphier à Monseigneur ; j'en suis très heureux. On va se plaindre au gouvernement ; qu'on y aille. Enfin on me menace d'apporter le corps à l'église et de le laisser là. Ah ! pour le coup, je vous y attends ! Venez !

Voyant que toutes les menaces ne servent de rien, on file doux. Et voilà une seconde branche qui a reçu un coup de hache.

Mais ce n'est pas tout. La même semaine, nous apprenons que des chrétiens ont fait des feux d'artifice pour une fête païenne. — Quel mal y a-t-il ? Nous sommes payés pour le faire ; ce n'est pas pour le démon, c'est pour l'argent que nous le faisons. Du reste, ce n'est pas la première fois que cela se fait ; combien d'autres ont travaillé pour les temples du diable ! — Raison de plus pour donner un autre bon coup de hache et faire du catéchisme en exemples. Le dimanche, sermon sur le premier commandement, et, pour conclusion, on annonce que, comme pénitence pour toutes les diableries qui se font ici, il n'y aura pas de bénédiction du Saint-Sacrement ce jour-là, et que l'on fera à la place le chemin de la Croix. Une députation des principaux est venue demander pardon et supplier de donner la bénédiction après le chemin de Croix ; nous sommes restés inflexibles. Nos gens commencent à croire qu'après tout ce n'est pas bien de faire des sorcelleries ou d'aller au temple païen.

Note. — Ayant une fois pris à un chrétien une amulette qu'il avait reçue d'un sorcier, j'ai été assez surpris de trouver, en l'examinant, que, parmi les signes cabalistiques dont elle était ornée, le principal était le triangle renversé des francs-maçons.

Il me semble que l'impression que ce rapport laissera dans l'esprit des lecteurs sera qu'après tout, nous ne sommes guère, ici, missionnaires des païens ; que nous

faisons en somme à peu près le travail de curés dans leurs paroisses, et qu'à ce point de vue, je n'ai pas usurpé les titres de curé et de vicaire que je nous ai attribués.

J'avoue que je suis aussi un peu sous le coup de cette impression, et que je ne puis me défendre d'un sentiment pénible à la vue de tous les païens qui nous entourent, et du peu que nous faisons pour les amener au bercail.

Il est vrai que nous avons un baptiseur pour ouvrir la porte du Ciel à bon nombre d'enfants païens au moment de la mort; il est vrai aussi que nous baptisons chaque année quelques adultes. Mais, somme toute, absorbés par le soin des fidèles — soin qui laisse encore bien à désirer — on peut dire que nous ne faisons rien directement pour la conversion des infidèles.

Dans les villes, il est au moins fort difficile de s'adresser aux payens directement; sollicités d'un côté par les protestants, d'un autre par les matérialistes, théosophistes, et *hoc genus omne*, ils ont perdu leur première simplicité, leur esprit et leur cœur ne sont plus dans les dispositions requises pour recevoir la bonne semence, et nous ne pouvons guère faire davantage que recevoir ceux qui viennent d'eux-mêmes à nous, attirés par nos cérémonies ou par d'autres considérations.

Mais, dans les villages, ne pourrait-on pas faire davantage? Je crois que cela vaut la peine d'être essayé, et pour commencer, il me semble que l'on pourrait aller à la recherche des chrétiens disséminés dans les villages païens, car il y en a, et, avec eux, former des noyaux auxquels viendraient se joindre les âmes touchées par la grâce.

A 4 milles de notre église de Kottiar, au village de Patchanour, il y a, à ma connaissance, au moins

deux familles chrétiennes; je compte aller les voir à ma prochaine visite dans cette Mission, et je tâcherai d'y établir une petite chapelle en feuilles de cocotier, dans laquelle ils devront se réunir tous les dimanches, et où, chaque année, le missionnaire pourra les aller voir et leur administrer les sacrements.

Tambalagâmam est un gros village païen à 14 milles de Trincomalie; on m'assurait qu'il n'y avait là pas un chrétien. Cependant, il y a quelques mois, j'ai confessé ici une femme qui venait de là; il y avait quatre ans qu'elle ne s'était confessée, parce que, disait-elle, elle ne peut plus franchir à pied cette distance et qu'une charrette coûte trop cher. Ses enfants sont mariés et habitent le même village.

A environ 30 milles se trouve Kandalaï; il y a là un réservoir d'eau pour l'irrigation, mis en état par le gouvernement; c'est un endroit important, il doit y avoir quelques chrétiens. A Nilâvali, Kutchâvali, Tiriaï et plusieurs autres endroits, j'ai appris qu'il s'en trouve un ou deux. Ce sont sans doute de pauvres brebis égarées; raison de plus pour aller les chercher, et si l'on peut, à quelques-uns de ces endroits, établir une petite chapelle provisoire et faire régulièrement la visite chaque année, nous aurons là bientôt peut-être des chrétientés respectables.

Mais la visite annuelle est de toute nécessité; sans elle, les pauvres chrétiens ne tarderaient pas à retomber dans le paganisme. C'est ainsi qu'à Tennamaravadi, sur la limite des Missions de Trincomalie et de Mullativu, il y a maintenant des païens dont les pères ou grands-pères étaient chrétiens, comme ils le disent eux-mêmes, et leurs noms en font foi.

J'avais fait le projet de faire une tournée dans ces villages, le mois passé; mais la fièvre qui est venue

nous visiter, le P. Delpech d'abord et moi ensuite, m'a empêché de mettre ce projet à exécution ; j'espère que ce sera pour le mois prochain, *Deo volente*.

Dans ce moment, nous sommes architectes, et le talent d'artiste du P. Delpech a été bien à propos prêté à la Mission de Trincomalie. Monseigneur, à son passage ici, a approuvé un plan d'agrandissement et d'embellissement pour notre église ; nous commençons à l'exécuter ; le bois et les briques nous arrivent de tous côtés, et comme beaucoup de nos chrétiens sont menuisiers ou maçons, nous n'aurons pas trop de peine, j'espère, à réussir. Le P. J. Roux, de Batticaloa, nous a procuré dix beaux arbres de bois de satin dans des conditions très favorables. C'est un plaisir de voir nos gens, par escouades, après leur travail de la journée, travailler avec entrain, le soir, à rouler ces arbres de la mer jusqu'à l'église, les mettre en place pour les scier, et faire tous les autres ouvrages qui se rencontrent. Quel triomphe quand, à la fin de l'année, notre église s'élèvera, majestueuse, bien au-dessus de tous les temples païens, et les éclipsera par sa beauté !

Je ne crois pas pouvoir mieux terminer ce rapport, déjà trop long sans doute, que par les statistiques de l'année 1889-90.

Baptêmes d'enfants de parents chrétiens, 93 ; de parents païens, 132 ; d'adultes hérétiques, 1 ; païens, 11.

Mariages, 33 ; confessions, 3262 ; communions, 3702 ; viatiques, 54 ; extrêmes-onctions, 84.

Écoles de garçons : catholiques, 155 ; protestants, 4 ; païens, 16.

Écoles de filles : catholiques, 81 ; protestantes, 2 ; païennes, 66.

J. Collin, o. m. i.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

LES INDIENS DANS LES PLAINES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Par le R. P. Legal, missionnaire, o. m. i.

Sous ce titre, *les Missions catholiques* ont publié le travail suivant, en le faisant précéder de cette flatteuse appréciation :

Cette étude ethnographique nous est envoyée par un missionnaire qui a passé de longues années au milieu des indigènes du continent américain. C'est donc un travail digne d'attirer l'attention ; la compétence de l'auteur, son impartialité, le soin scrupuleux qu'il a apporté dans la rédaction de cette notice, sont autant de garanties de l'exactitude de ses assertions. Cette courte monographie vaut un long volume, car rien d'aussi complet n'avait encore été publié sur les Indiens du nord de l'Amérique.

Tous les sauvages de l'Amérique du Nord ont vraisemblablement une même origine ; cependant, malgré les nombreuses marques caractéristiques qui rattachent entre elles les différentes tribus, certaines particularités les distinguent. Ces particularités sont dues, sans doute, aux influences du milieu, aux différences du climat, et au genre de vie et d'occupations habituelles.

A ce point de vue, les sauvages de l'Amérique du Nord ont été classés en trois principales catégories, qui présentent, en effet, des différences de mœurs assez marquées. Ce sont : 1° les Indiens riverains des fleuves et des lacs, vivant spécialement du produit de la pêche ; 2° les Indiens des bois et des forêts, vivant du produit de la chasse, avec certaines habitudes sédentaires, et enfin 3° les Indiens des prairies, vivant aussi du produit de la

chasse, et principalement de la chasse du buffalo, mais habitués à l'existence absolument nomade.

C'est sur cette dernière classe de sauvages que je me propose de donner quelques notes explicatives. Presque tous les types peuvent être rangés dans la classe des Indiens des prairies. A vrai dire, ces peuplades, jadis entièrement nomades, ont dû modifier considérablement leur genre de vie ; les troupeaux de buffalos ont disparu, le flot de l'émigration s'est répandu dans les vastes solitudes de l'Ouest, et les gouvernements s'efforcent de maintenir les tribus sauvages sur les réserves qui leur ont été assignées. C'est donc surtout la vie du sauvage telle qu'elle était il y a encore une vingtaine d'années, plutôt que leur genre de vie actuel, que nous allons décrire.

Indiquons d'abord les principales peuplades qui feront le sujet de cette étude.

Les *Sioux* habitent, ainsi que les *Poncas*, dans le territoire du Dakota ; les *Gros-Ventres* et les *Corbeaux*, dans le territoire du Montana. On trouve les *Pawnees* et les *Otoes* dans le Nebraska. Les différentes tribus des *Utes* sont réparties dans l'Utah, le Nevada et le Colorado ; les *Sac et Renards* sont dans le Kansas. Les *Nez percés*, ainsi que les *Navajos* et les *Apaches*, sont sur l'autre versant des montagnes Rocheuses. Les *Nez percés*, dans l'Idaho, les *Apaches* et les *Navajos*, plus au sud, dans le Nouveau-Mexique et l'Arizona.

Toutes ces tribus sont renommées depuis longtemps pour leurs guerres incessantes, entre elles d'abord, et ensuite avec le gouvernement américain. Naturellement, les opinions et les appréciations émises au sujet de ces peuplades sauvages sont bien diverses.

Ceux qui ont eu à lutter contre ces tribus, soulevées par des injustices de toutes sortes, et qui ont été témoins des scènes de carnage inséparables de la guerre, dans l'esprit du sauvage, ont dépeint les Indiens comme des êtres pires que la brute, ou plutôt comme des démons incarnés, absolument étrangers à tout sentiment humain. Mais, pour juger l'Indien en connaissance de cause et avec équité, ceux-là étaient-ils dans les conditions d'indépendance d'esprit nécessaires à la stricte impartialité ?

Ceux qui, au contraire, ont approché ces tribus sauvages en temps de paix, et alors que les esprits n'avaient pas encore été exaspérés par les dénis de justice et les outrages les plus révoltants, se sont toujours loués de la cordiale hospitalité qu'ils ont reçue chez ces fiers nomades des immenses plaines de l'Ouest. Ils ont trouvé là un peuple heureux et libre, vivant dans l'abondance et se plaisant à en faire jouir l'étranger assez courageux pour se fier à la loyauté de ses hôtes ; un peuple superstitieux, il est vrai, mais exempt de ces cruautés qui font trop souvent cortège à la superstition et à l'idolâtrie ; un peuple dominé à tel point par l'esprit de justice et d'honneur, qu'à elle seule cette idée suffisait à le préserver presque entièrement de crimes et de délits en l'absence de toute législation et de tout pouvoir coërcitif ; un peuple ignorant la plupart des vices que la civilisation est venue lui apporter depuis ; un peuple intelligent et sociable, joyeux et même enjoué, qui avait jusque-là respiré l'air de la liberté avec la brise vivifiante de son vaste domaine ; un peuple, enfin, doué d'un physique remarquable et d'une constitution de fer, que le vice n'avait point encore amollie.

Le sauvage, ivrogne et mendiant, sale et abruti, se rencontre peut-être aujourd'hui, surtout dans les localités où il a vu de trop près la prétendue civilisation ; mais, dans les temps primitifs, où le sauvage était en-

core libre dans ses immenses prairies, ce phénomène eût été presque introuvable. Les cruautés enregistrées par l'histoire s'expliquent facilement par les nécessités de la lutte et l'instinct de la revanche ; si, pour tous les cas, on pouvait remonter aux causes qui les ont provoquées, on demeurerait convaincu que toutes ces horreurs n'ont été, le plus souvent, que des représailles ; que des atrocités non moins révoltantes avaient été commises par les blancs contre ces peuplades infortunées ; que des aventuriers, rebuts de la société, venaient sans aucun droit s'établir sur leurs terres, empiéter sur leurs chasses et leur faire subir un joug d'arbitraire et d'infamie que les premiers occupants n'avaient aucune obligation d'accepter sans résistance.

Mais il serait trop long d'entreprendre ici la défense de ces pauvres peuples, si maltraités par les événements et plus encore par l'histoire. Les documents abondent cependant, pour rétablir la vérité des faits, et peut-être qu'un jour ce travail de réhabilitation sera accompli. Malheureusement, le dernier représentant de la race aura disparu. N'importe ! ce fait lui-même, ajouté à tant d'autres dont il sera la conséquence naturelle, pèsera, comme un éternel remords, sur ceux qui auront contribué si injustement à l'extinction d'une race admirablement douée pour la vie sociale et pour la vertu !

Contentons-nous donc seulement de donner quelques détails sur le genre de vie de ces sauvages. Leur *demeure*, leur *habillement*, les *ornements de leur costume*, leurs *armes* de chasse et leurs *armes* de guerre, tout cela nous fournira l'occasion de faire connaître de nombreuses particularités.

Cette étude pourra avoir quelque intérêt pour ceux à qui le sort de ces peuplades n'est pas indifférent, et qui s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens, de sou-

tenir les Missions établies parmi ces différentes tribus sauvages, et de venir en aide aux missionnaires qui ont renoncé à tous les avantages de la civilisation, pour s'attacher à ces primitifs habitants des grandes prairies américaines, et travailler à leur évangélisation.

LA LOGE OU DEMEURE DES SAUVAGES.

La loge, le wigwam sauvage, est par excellence la demeure des Indiens des prairies. C'est là qu'il est né ; c'est là que, jeune encore, pendant les longues soirées d'hiver, il a écouté, tout émerveillé, les étranges récits de ses aïeux, et qu'il a été initié aux traditions bizarres de sa superstitieuse croyance, qui lui fait découvrir, dans toutes les forces de la nature et dans tous les êtres avec lesquels il est en rapport, de mystérieuses influences auxquelles il se croit soumis. C'est là que, parvenu à l'âge mûr, il a réuni ses amis et ses proches pour les faire participer à ses festins primitifs et faire étalage de sa générosité. C'est là que, plus tard encore, il a lui-même raconté à ses petits-enfants les merveilleuses légendes qu'il avait reçues de ses aïeux. Aussi l'Indien reste-t-il toujours attaché à sa loge, et lorsque, par le progrès de la civilisation, il parvient à se procurer une demeure plus confortable, souvent il dressera sa loge près de sa maison et aimera à y séjourner, à y parler du bon vieux temps, se trouvant là, comme il le dit, plus entièrement sous le regard du Grand Esprit.

En réalité, il faut l'avouer, il ne pouvait y avoir d'habitation mieux adaptée à la vie du sauvage entièrement nomade, et accoutumé à se transplanter quelquefois à de grandes distances à la poursuite des troupeaux de la prairie.

La loge, parmi les Indiens des prairies, était généra-

lement faite avec les peaux d'animaux tués à la chasse, et spécialement de peaux de buffalos. Ces peaux, une fois préparées, étaient cousues ensemble en nombre suffisant pour envelopper la charpente d'un cône régulier. Voici quelle était la manière de préparer ces peaux pour la loge. Le poil était d'abord raclé ou arraché, puis la peau amincie et assouplie au moyen d'instruments primitifs, mais cependant assez bien conditionnés pour obtenir le résultat désiré. De plus, chez quelques tribus, on avait un procédé qui consistait à fumer ou boucaner ces peaux, ce qui leur ôtait de leur blancheur, mais leur donnait la qualité de n'être que très peu affectées par la pluie et de rester, une fois séchées, aussi souples qu'auparavant.

La charpente de la loge est formée d'une vingtaine de longues et légères perches de pins, que les sauvages vont se procurer à de grandes distances. Les perches sont encore amincies dans leur partie inférieure, pour être d'une épaisseur plus uniforme dans toute leur longueur.

Les éléments de la loge étant préparés, voici comment elle se monte. Quatre des perches sont attachées ensemble à leur extrémité, puis dressées les pieds suffisamment écartés. Les autres perches sont appuyées contre cette charpente tout à l'entour. Alors l'ensemble des peaux formant l'enveloppe de la loge est attaché par la partie du sommet à une autre perche, celle-ci est élevée et appuyée contre l'assemblage du côté qui sera le fond de la loge; il n'y a plus qu'à dérouler la tente à droite et à gauche et à ramener les deux bords en avant, de façon à les croiser l'un sur l'autre. Puis on ferme ce devant de la loge au moyen d'aiguillettes en bois, passant à travers des ouvertures pratiquées à l'avance, comme on attache deux pièces d'étoffes au moyen d'épingles. Alors, en écartant les perches à la base, on

donne à la tente toute la tension voulue, et, au moyen de fiches en bois, on fixe au sol tout le pourtour inférieur; si l'on se trouve dans un endroit exposé au vent, on assujettit, en outre, la loge avec des pierres ou des corps lourds placés sur les bords traînants du revêtement.

Il faut observer que le devant de la loge n'est pas fermé depuis le bas jusqu'en haut. Au bas, il y a un espace de trois à quatre pieds, laissé ouvert pour servir de porte. Une peau de petite dimension et rigide, attachée à la loge par sa partie supérieure, vient fermer cette ouverture en se rabattant sur elle. Vers le sommet, il y a aussi un espace laissé libre, de deux ou trois pieds environ, et même deux pièces supplémentaires, de forme triangulaire, sont cousues à la loge, c'est ce qu'on appelle les oreilles. Une petite ouverture est pratiquée à l'extrémité de chacune d'elles, et deux perches, passées et maintenues dans ces ouvertures, servent à varier la disposition des oreilles, de façon à empêcher le vent de refouler la fumée du foyer à l'intérieur.

Les genres de décoration étaient variés; cependant ils peuvent se réduire à un certain nombre de types qui se perpétuaient de générations en générations. Pour ces décorations, les Indiens se servaient des couleurs les plus brillantes qu'ils pouvaient se procurer. Quelquefois ils traçaient de larges bandes de différentes nuances, transversalement ou horizontalement; d'autres fois, sur un fond uniforme, il y avait des plaques de diverses couleurs qui se détachaient du fond avec beaucoup de vigueur; quelquefois c'étaient des figures d'animaux qui étaient représentées : par exemple une rangée de têtes de buffalos faisant le tour de la loge, des antilopes, une procession de faisans, des ours luttant ensemble, des cerfs, etc., etc. Il y avait aussi la loge du serpent. Deux

serpents à sonnettes occupaient le pourtour de la loge, et les deux têtes venaient se montrer, gueules béantes, sur le devant, à droite et à gauche de la porte, les deux crotales de la queue se réunissant à la partie opposée. Enfin, mais plus rarement, le guerrier représentait sur sa loge quelques-unes de ses expéditions de chasse ou des combats. Mais ces peintures, étant faites pour être vues à distance, étaient tracées à grands traits et dans de larges proportions.

Quoique le dessin, surtout dans les figures d'hommes et d'animaux, ne soit pas très correct, cependant la caractéristique de chaque animal est tellement accentuée, que la méprise n'est pas possible. Il faut ajouter que ces peintures sont composées dans un style que l'on pourrait appeler *hiératique* ou *traditionnel*, de telle sorte que tous les sauvages représentent tous les objets de la même manière, en se soumettant à certaines lois qui ne sont point imposées par la nature. Ainsi, par exemple, le serpent à sonnettes ne sera pas représenté avec des replis sinueux et arrondis, mais bien par une série de lignes rigides et brisées, peintes alternativement en deux couleurs.

Les loges étaient de dimensions variables, suivant le nombre de ceux qui devaient les occuper. Quelques-unes pouvaient avoir jusqu'à vingt pieds de diamètre à la base, et plus de vingt-cinq pieds de hauteur. Dans une semblable loge, trois ou quatre familles, comprenant en tout de vingt à trente personnes, sont à l'aise, et, en cas de réunion, quarante personnes peuvent y trouver place pour un festin.

Maintenant, il y aurait beaucoup à ajouter sur l'aménagement intérieur de la loge, qui, alors que le buffalo abondait dans la prairie, était, on peut le dire, riche et somptueux, en raison des magnifiques fourrures qui y

étaient déployées. Des robes de buffalo passées et assouplies, mais conservant leur fourrure, étaient tendues tout à l'entour jusqu'à une hauteur de quatre pieds environ du sol, ou bien les peaux étaient dépourvues de leur poil, mais décorées de peintures.

Les lits des habitants de la loge étaient étendus à terre sur le pourtour, séparés par une sorte de treillis serrés, faits de petites branches d'osier d'égale grosseur, écorcées, juxtaposées et cousues ensemble. Ces petits treillis, que l'on peut appeler supports pour la tête ou dossiers, étaient de forme triangulaire et avaient aussi leur décoration; ils étaient maintenus en position au moyen d'un trépied de bâtons plus solides.

Il y a un dossier à chaque extrémité du lit, car quand deux personnes occupent le même lit, elles ne se couchent pas dans le même sens, mais elles occupent chacune une extrémité, les pieds se croisent. Au haut du trépied sont accrochés le carquois, l'arc, les ornements, armes ou vêtements de chaque occupant. Les intervalles entre deux dossiers servent à recevoir les ustensiles de cuisine ou autres objets.

Les sacs contenant les vêtements de réserve, le *pemican* ou viande pilée, les provisions de viande sèche, sont rangés le long de la paroi intérieure, espace qui ne pourrait être utilisé autrement, de sorte que tout l'intérieur est parfaitement occupé et aucune place n'est perdue.

La place d'honneur est celle qui fait face à la porte, au fond de la loge; c'est la place qu'occupe le chef de famille; c'est au-dessus de cette place que sont suspendues les principales richesses de la loge, les objets de superstition, le calumet sacré et autres reliques, qui sont censés les génies tutélaires de la demeure.

La place du foyer est juste au centre de la loge. Un rond de pierres de trois ou quatre pieds de diamètre re-

tient les cendres et les braises ; un trépied de bois assez élevé, auquel sont fixés une chaîne et un crochet, sert à suspendre la chaudière. Cependant, dans le temps chaud, la cuisine se fait souvent au dehors, sous un trépied de même genre ; ou bien on suspend les chaudières à une pièce de bois transversale reposant sur deux autres bois fourchus plantés en terre.

Est-il besoin de changer de campement ou de transporter la loge à une petite distance? en quelques minutes, en moins de temps même qu'il n'a fallu pour la dresser, la loge est à terre, pliée et prête à être transportée à la place voulue ; et comme l'opération peut s'accomplir en même temps pour toutes les tentes du camp, il arrive qu'un grand campement de deux cents ou trois cents wigwams, un quart d'heure après l'ordre donné par le chef, se trouvera en marche vers son nouveau campement.

La belle loge de peaux de buffalos et les riches fourrures sont des choses du passé, et la toile de coton y a été substituée ; mais tout se passe encore de la même manière pour le reste, chez ces peuplades qui, comme les Pieds-Noirs, vivent encore une bonne partie de l'année sous la tente.

LE VÊTEMENT.

Voici la description du vêtement de l'Indien des prairies.

C'est d'abord la chemise ou habit de peau de biche décorée de broderies, rassades et franges ; avec les mitasses ou jambières et les souliers ou mocassins, elle compose l'habillement complet du sauvage. Cependant il ne se considère pas comme décemment vêtu si, de plus, il ne s'est pas drapé dans sa robe de buffalo ou dans sa couverture.

La chemise est faite ordinairement avec la peau du cabri, du chevreuil, de la biche, ou du mouton de montagne. Ces peaux sont finement passées, et malgré le rudimentaire outillage du sauvage, quelques spécimens pourraient soutenir la comparaison avec les meilleurs produits de l'art du chamoiseur. La forme générale est celle d'une chemise ordinaire avec manches suffisamment amples, et une ouverture assez large pour laisser passer la tête ; le pourtour du bas est découpé en longues franges.

Quant à l'ornementation, elle consiste généralement en deux bandes, décorées de broderies de trois à quatre pouces de largeur, appliquées le long de chaque manche, et de deux autres bandes du même genre passant sur les épaules. Une autre pièce servant de plastron est également décorée dans le même goût. De plus, le long des manches et des autres bandes de broderies, il y a une rangée de franges, faites de peau de biche, découpée en longues et étroites lanières, ou bien de peaux d'hermine, dans tout l'éclat de leur blancheur, ou enfin des mèches de cheveux, prises sur le scalpe des ennemis tués à la guerre.

Les broderies, avant les communications avec les blancs, étaient ordinairement travaillées au moyen de soies de porc-épic taillées en bandes très étroites et teintes de brillantes couleurs. Depuis que les relations se sont établies avec les blancs et les traiteurs, les Indiens ont renoncé partiellement à ce genre de décoration pour adopter les rassades ou petites perles de verre qu'ils savent employer avec beaucoup de goût, pour représenter les mêmes dessins.

Ces dessins ont un caractère spécial, affectant généralement des formes géométriques, et avec les couleurs disposées d'une façon parfaitement entendue pour faire ressortir leur valeur.

Les mitasses ou jambières étaient autrefois faites également de peau de cabri ou de chevreuil finement chamoisée avec une bande de rassades. Une autre pièce également décorée s'appliquait sur le devant de la jambe au bas. Les franges de peau de belette ou de mèches de scalpes se continuaient également tout le long de la jambe.

Enfin les souliers ou mocassins étaient décorés dans le même genre, quelques-uns n'ayant qu'une simple pièce de rassades au-dessus du cou-de-pied, quelques autres étant littéralement recouverts de rassades sur tout le pourtour.

Le costume des femmes était conçu dans le même style et présentait la même richesse de décoration. On peut même le dire, le sexe étant, chez les sauvages comme ailleurs, naturellement porté à la coquetterie, la robe de gala de la belle sauvagesse l'emporte encore en éclat sur celle des hommes. La robe de la femme est d'une coupe très simple ; elle est très ample et sans distinction de corsage, avec des manches très larges, mais courtes. Ces manches, qui ne descendent qu'au coude, sont généralement fendues à la partie inférieure. La robe descend au moins jusqu'au milieu de la jambe entre le genou et le pied, elle forme un vêtement très rationnel et très modeste. Cette robe était faite jadis de peau de biche ou de chevreuil ; mais, depuis l'introduction du commerce avec les blancs, on s'est servi beaucoup d'étoffes obtenues dans le trafic. Les étoffes choisies dans ce cas sont naturellement les plus voyantes, des draps de couleur rouge ou bleu foncé, par exemple, et, dans l'ajustement de ces étoffes, le sauvage fait preuve d'un goût qu'on ne lui soupçonnerait pas. Ainsi une de ces robes pourra être faite de drap de deux couleurs, mais combinées de manière à se faire opposition.

Le devant sera, d'un côté, bleu ; de l'autre, rouge ; et les soufflets dans les côtés, pour donner plus d'ampleur au pourtour inférieur, seront également de deux couleurs, mais en juxtaposant le bleu au rouge et le rouge au bleu. Les manches seront également de deux couleurs, mais disposées de chaque côté inversement.

Les décorations de porc-épic ou de rassades sont faites dans le sens horizontal, de manière à former, lorsque les manches sont étendues, deux larges bandes continues, l'une en avant, l'autre en arrière. Ces bandes de broderies ou de rassades sont quelquefois très larges et agrémentées de franges et de différents autres articles de décoration qu'il est impossible de mentionner en détail.

Un certain genre particulier aux robes des femmes est une décoration en dents de biche. Les rassades ou broderies sont remplacées par des rangées de dents de biche au nombre de cinq ou six, tellement rapprochées qu'elles se touchent presque.

Les dents, percées d'un trou à la racine, sont cousues sur l'étoffe qui est généralement de couleur bleu foncé, sur laquelle elles se détachent avec une éclatante blancheur.

Cela constitue un genre de décoration très original et très frappant, mais aussi très coûteux. Ces dents sont les canines de la biche, et il n'y en a que deux par chaque animal. Elles sont conséquemment très estimées par les sauvages, qui se les vendent entre eux à raison d'une piastre la paire, lorsqu'ils payent en argent. Or, une robe de femme peut avoir jusqu'à cinq ou six cents de ces dents de biche, ce qui fait, pour cette partie de la décoration seulement, une valeur de 250 à 300 piastres (1 250 à 1 500 francs). J'ai compté plus de trois cents dents de biche sur la robe d'une petite fille de dix

à onze ans. Vous voyez que la coquetterie coûte cher, même dans un camp sauvage.

Une ceinture de cuir de quatre à cinq pouces de largeur complète le costume de dessous de la femme et retient sa robe autour des reins. Cette ceinture est ordinairement décorée de boutons de cuivre à tête brillante et en rangs serrés, qui la recouvrent tout entière; une longue bande ressortant de la boucle retombe en avant.

Les mitasses de la femme sont moins décorées que celles des hommes, et avec cette différence de plus qu'elles sont plus courtes et beaucoup moins amples. Elles se rattachent au-dessus du genou et serrent étroitement la jambe. Elles sont aussi dépourvues de franges latérales. Les mocassins ressemblent en tout à ceux de l'autre sexe.

Outre l'habit de dessous, il faut pour l'Indien, homme ou femme, le complément de la robe ou la couverture. Ces couvertures sont souvent ornées d'une bande de rassades et d'une rangée de plumes d'aigle qui les traversent dans toute leur largeur. Ce genre de décoration est réservé aux hommes. Les femmes ont pour tout ornement à leur couverture deux plaques rondes de rassades qui viennent s'appuyer sur la poitrine. La couverture a succédé à la robe de buffalo, depuis les relations établies avec les blancs. Il est même très difficile maintenant de trouver encore quelques-unes de ces robes de buffalo; mais autrefois c'était surtout la robe de buffalo qui était en usage. Ces robes étaient amincies et assouplies en conservant tout le poil, ce qui formait un manteau très confortable dans la saison froide.

Le côté intérieur était souvent décoré de peintures et de dessins. Le guerrier y représentait ses exploits ou ses rêves.

ACCESSOIRES DU COSTUME.

Maintenant un mot des différents accessoires du costume, ajoutés, comme ornements ou marques de distinction, surtout à l'occasion des réjouissances nationales ou des cérémonies religieuses en rapport avec le culte superstitieux. Ces ornements sont d'abord des colliers de perles, de métal et de verroteries. Ces colliers sont de formes très variables, en rapport avec le caprice de chaque individu; ils retombent quelquefois sur la poitrine en une cascade régulière qui ne manque pas d'une certaine grâce. Avant l'introduction des verroteries, les Indiens fabriquaient certaines perles au moyen de petits fragments de coquillages. Outre les rassades, les perles métalliques et les coquillages, ils savent employer une foule d'autres objets en guise de parure et d'ornements, pour colliers, bracelets ou autres pièces de décoration. Ainsi on peut voir des colliers faits de dents de différents animaux, ou bien de griffes d'ours, de porc-épic, de blaireau, d'aigle, etc., etc.

Avec le collier, il faut aussi mentionner les pendants d'oreille, qui affectent une multitude de formes. Tous les Indiens ont les lobes des oreilles percés, dès le moment de leur naissance, de trois ou quatre trous, dans lesquels on maintient, pour un certain temps, de petites aiguillettes de bois, jusqu'à ce que la cicatrisation ait eu lieu. Ils ont ainsi plus tard un moyen facile de s'accrocher, à triple ou quadruple étage, des pendants qui leur descendent jusque sur les épaules. Ce sont, la plupart du temps, des anneaux de cuivre, avec certains objets suspendus à ces anneaux, par exemple des coquillages enfilés. Quelques-uns aiment à avoir une large pièce de coquillage aux couleurs irisées, telle que l'huître perlière, taillée en forme triangulaire.

Les sauvages des prairies n'étaient pas généralement dans l'habitude de se mettre des anneaux au nez, mais ils complétaient leur parure par une série de bracelets plus ou moins compliquée.

La chevelure aussi joue un grand rôle dans la parure du sauvage, et à l'encontre de ce qui se pratique dans la civilisation, c'est l'homme ici surtout qui soigne sa chevelure avec une grande assiduité.

Le sauvage laisse toujours croître sa chevelure dans toute sa longueur ; il la peigne soigneusement et la maintient luisante au moyen d'onctions de graisse d'ours. Les hommes ont généralement deux petites tresses de cheveux très déliés, qui leur pendent de chaque côté de la figure, près des tempes, avec de petits anneaux de fil de cuivre enroulé, qui les maintient en place. Le reste de la chevelure est souvent réuni en deux larges tresses, qui descendent de chaque côté, en arrière. Plusieurs, parmi les hommes, ont également une troisième tresse faite des cheveux qui couvrent le sommet du front. Cette troisième tresse est rejetée en arrière. Chez quelques-unes des tribus indiennes de la prairie, il était d'usage, pour les hommes, de raser une partie de la chevelure. Les femmes se séparent toujours les cheveux par le milieu du front ; quand elles sont jeunes, elles prennent aussi le soin de réunir leur chevelure en deux tresses latérales. En général, les parties du crâne mises à nu par la séparation des cheveux sont peintes de vermillon.

Cela nous amène à dire un mot de ce bizarre usage commun à tous les sauvages, et on peut le dire, à presque tous les indigènes des autres contrées en dehors de l'Amérique, qui consiste à se peindre le visage et même quelquefois tout le corps. Il y a à distinguer le tatouage de la simple application de peinture superficielle. Quelques tribus avaient le vrai tatouage consistant à pratiquer dans la peau, au moyen d'une aiguille, une infinité de petits trous dans lesquels on laisse infiltrer une matière colorante généralement bleuâtre. Beaucoup d'autres, parmi les sauvages des prairies, se contentent de se peindre le visage. Il y a certaines formes conventionnelles, usitées spécialement pour les cérémonies religieuses ; mais, la plupart du temps, elles sont laissées à la fantaisie de chaque individu. Toutes sortes de peintures peuvent être employées ; mais le rouge vermillon et le rouge brun sont les couleurs le plus en vogue, elles ont une signification de fête et de réjouissance. Le bleu et le jaune sont d'un usage moins fréquent, cette dernière couleur étant employée souvent en signe de moquerie ou de bravade. Quelquefois un sauvage se présentera avec un côté du visage peint d'une couleur, et l'autre non coloré ou peint d'une couleur différente ; quelquefois la face sera partagée par deux lignes en quatre quartiers, avec différentes couleurs, et agrémentée encore de certains hiéroglyphes, qui ne trouvent d'explication que dans un caprice ridicule ou enfantin.

Enfin le sauvage aura encore, attaché dans sa chevelure, quelque chose qui rappellera son génie particulier : c'est son fétiche. Ce seront des plumes, la tête d'un oiseau, les oreilles ou les griffes d'un quadrupède, quelquefois la peau tout entière de l'animal, s'il est de petite taille, ou bien ce sera un objet quelconque, par exemple un fossile, qui aura frappé l'imagination de l'Indien en raison de son étrangeté ou de quelque propriété bizarre attribuée à cet objet. La femme ne porte jamais ainsi de signe de fétichisme dans sa chevelure, excepté quand elle est jeune enfant.

Enfin il y a encore, surtout pour les grandes circonstances de réjouissances publiques et de cérémonies du culte superstitieux, le fameux bonnet de médecine. Il

est étrangement nommé et s'appellerait plus justement bonnet de cérémonie, soit profane, soit religieuse. Il faut admettre d'ailleurs, que, dans l'esprit superstitieux du sauvage, l'idée religieuse est presque toujours liée à certaines pratiques de médecine ou de réjouissances publiques.

Il y a différentes sortes de coiffures de ce genre ; cependant on peut les ramener à trois ou quatre types particuliers plus généralement employés.

Il y a le *bonnet de plumes* d'aigle, dressé et formant une couronne. Ce bonnet peut être porté également par les hommes ou par les femmes. Dans la grande fête du soleil, c'est la coiffure de la femme, qui est la figure importante de la fête, dans les fonctions superstitieuses qu'elle a à accomplir. — Le *bonnet à cornes* est particulier aux hommes. Il est ordinairement formé d'une multitude de peaux de belettes ou d'hermines recouvrant une calotte d'étoffe décorée en partie de rassades et de plaques métalliques. Deux tiges, en forme de cornes longues mais grêles, se dressent aux côtés. Quelquefois ces cornes sont de vraies cornes de buffalo bien polies et bien luisantes. — Le *bonnet à crinière* ressemble au précédent avec cette différence qu'il a une longue crinière ajoutée à la coiffe. Cette crinière est formée de longues plumes d'aigle, juxtaposées et maintenues, alignées à plat sur le bord d'une large bande d'étoffe de couleur rouge. Cette crinière, qui part du sommet du bonnet, retombe en arrière et va traîner jusqu'à terre.

Mais il ne faut pas croire que le sauvage se montre habituellement dans cet appareil majestueux. Ce n'est que dans les grandes circonstances qu'il se parera de tous ses ornements et se pavanera dans toute sa gloire. Mais alors, au cours de ces solennités publiques, quand le tambour frappe l'air de ses sons assourdissants, que les

chants résonnent de toutes parts dans le camp, que les guerriers, revêtus de leur brillant costume, parés de leurs insignes et de leurs trophées de guerre, chevauchent de côté et d'autre, montés sur leurs meilleurs chevaux de chasse ou de combat, peints eux-mêmes et décorés des marques de leur bravoure et des hauts faits d'armes dans lesquels ils ont joué leur rôle ; quand les femmes aussi ont revêtu leurs plus beaux atours et montent également des chevaux entièrement caparaçonnés, dans le style de leurs propres costumes, avec une profusion de couleurs éclatantes, de rassades et de longues franges qui flottent au vent, le spectacle ne manque point de grandeur et de pittoresque.

C'est dans ces circonstances surtout, qu'il faut avoir vu l'Indien d'Amérique, l'heureux souverain de la vaste prairie, pour comprendre ce peuple étrange, heureux jusque-là parce qu'il ne soupçonnait pas et n'avait pas de besoins qu'il ne pût satisfaire, et qu'il menait une vie relativement honnête et joyeuse. Et quand on voit ce qu'est devenu ce pauvre être humain mis en contact avec la prétendue civilisation qu'on a voulu lui imposer de force, il faut avouer qu'il a bien quelque raison de se plaindre et de regretter les beaux jours de sa liberté, ses vastes domaines, ses innombrables bandes de buffalos et de chevreuils, ressource inépuisable pour le plaisir de la chasse, l'alimentation et l'activité du commerce.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Ceci nous amène à considérer une autre partie du sujet, savoir : la chasse, au moyen de laquelle le sauvage avait à se procurer la nourriture, le vêtement et toutes les nécessités de la vie.

Le buffalo, ou plutôt le bison, était par excellence la

richesse du sauvage des prairies. Le bison est en réalité, à ses yeux, un être si excellent, qu'il lui a voué un culte et que ce culte se mêle, d'une manière difficile à expliquer, à toutes ses pratiques superstitieuses. C'est qu'en effet le bison était tout pour lui. Il lui fournissait une nourriture saine et vraiment recherchée, qu'il pouvait manger fraîche ou séchée, préparée sous une forme spéciale appelée *pemikan*, qui permettait de la conserver très longtemps et de la transporter facilement en voyage. Outre la nourriture, le sauvage trouvait encore dans le buffalo de quoi subvenir aux autres nécessités de la vie. La peau lui fournissait le matériel de sa demeure, les principales pièces de son vêtement et de sa chaussure. Dans les tendons, il trouvait un fil souple et fort, il s'en servait pour coudre ses vêtements et sa tente. Du cuir du buffalo, il fabriquait encore divers ustensiles, des selles pour chevaux, des boucliers, des tambours. Les cornes même étaient façonnées en cuillers et en coupes, et les sabots de l'animal, dissous et convertis en colle, entraient dans la fabrication des arcs et d'autres armes.

Le bison était un noble animal. Il faut dire *était* au passé, car il a à peu près entièrement disparu. Quelques douzaines ont été capturées et sont conservées comme les derniers représentants de l'espèce. On dit aussi qu'il y en aurait peut-être encore une petite bande, errant à l'aventure dans cette partie du pays connue sous le nom de *Mauvaises Terres du Missouri*, derniers et lamentables restes de ces immenses troupeaux, qui autrefois, en masses compactes, couvraient les plaines aussi loin que portait la vue. Cet animal pouvait atteindre la taille d'un bœuf de grande dimension. La partie antérieure était excessivement développée et paraissait encore exagérée par l'abondante crinière ou plutôt l'épaisse toison qui recouvrait entièrement la tête, le cou et les épaules, retombant quelquefois jusqu'à terre. La partie postérieure de l'animal paraissait grêle auprès de ce développement exagéré des membres antérieurs. La tête disparaissait presque dans cette sombre fourrure, de laquelle sortaient deux cornes noires, courtes, mais très robustes et menaçantes. Les yeux étincelaient et parfois s'enflammaient d'une rage effrayante, lorsque l'animal était irrité et rendu furieux par l'attaque. Le bison, en effet, provoqué et blessé, lorsqu'il s'apercevait que la fuite lui était impossible, et qu'il se décidait à charger lui-même son ennemi, présentait l'aspect le plus terrible et le plus effrayant qu'il soit possible d'imaginer. La vache du buffalo ressemble au mâle pour la forme, mais elle est plus petite.

Le sauvage avait l'habitude d'attaquer ce puissant animal avec des armes de sa propre confection. Ces armes étaient : l'arc, la flèche et la lance ou le dard.

L'*arc* était fait d'un arbrisseau assez dur. On choisissait une branche d'une certaine courbure destinée à occuper le milieu de l'arc et, aux deux extrémités, le bois aminci était ramené légèrement en contre-courbe. Pour rendre l'arc plus élastique, le dos était recouvert d'une couche de gélatine, provenant des sabots fondus du buffalo. De plus, cette couche de colle était souvent revêtue d'une peau de serpent à sonnettes qui s'étendait sur toute la longueur de l'arc, avec les grelots du crotale attachés aux deux extrémités. La corde de l'arc, faite de tendons, était très résistante. L'arc pouvait avoir environ trois pieds de longueur. On trouvait aussi parfois certains arcs faits d'une sorte de corne ou d'os, que les Indiens obtenaient, par échanges, des sauvages qui habitent le revers des montagnes Rocheuses. C'étaient, je suppose, des côtes de grands cétacés.

Les *flèches*, faites du même bois qui servait à confec-

tionner les arcs et qui, pour cette raison, a été nommé *bois de flèche*, avaient environ deux pieds de longueur ; elles étaient légères et parfaitement dressées. La pointe, qui était primitivement un fragment de silex ou de quartz taillé en éclat, ou bien un os aiguisé, fut remplacée plus tard par de petites pièces de fer que les Indiens se procuraient en découpant les cordes des barils apportés par les blancs. Ces pointes de flèche affectaient des formes variées. Quelques-unes étaient pourvues de barbes, à un ou deux rangs, retournées en arrière, de façon à rendre très difficile l'extraction de la flèche lorsqu'elle avait pénétré dans les chairs. Mais ces flèches étaient celles qui étaient employées dans la guerre. De plus, la pointe, dans ce cas, était fixée de façon à soutenir parfaitement le choc, mais à se détacher facilement du bois, lorsqu'on essayait de la retirer, et à rester ainsi dans la blessure. Les flèches pour la chasse étaient construites d'après un autre principe. Les pointes étaient dépourvues de barbes et très solidement fixées au bois, ce qui permettait de les retirer facilement de la blessure et de s'en servir de nouveau.

A l'autre extrémité, la flèche était empennée de trois plumes : plumes d'aigle, de corbeau ou de hibou. Les plumes, ainsi que le fer de la flèche, sont attachées au bois au moyen de tendons effilés, parfaitement ramollis dans l'eau et ensuite enroulés autour des pièces qu'ils doivent assujettir. En séchant, ceux-ci forment une ligature parfaite, sans nœuds, unie et presque imperceptible, quoique très résistante.

La flèche est décorée de peintures et de petits ornements de plumes légères teintes de couleurs variées. Il y avait aussi certaines raies sinueuses pratiquées dans le sens de la longueur ; ces raies avaient le double but de servir d'ornement et de marques de propriété, chacun

ayant sa manière particulière de les tracer. Par ce moyen, il était facile de connaître quels étaient les différents possesseurs des animaux tués pendant la chasse.

Les flèches étaient conservées dans un carquois fait ordinairement de la peau d'un animal avec la fourrure à l'extérieur. Le lion ou tigre de montagne, le carcajou et le veau de buffalo fournissaient la peau du carquois. Une pièce en triangle allongé, pendant de l'ouverture, était décorée de rassades. Un autre fourreau, attaché au carquois, servait à renfermer l'arc lui-même ; une bande ou bricole de cuir servait à suspendre le carquois en bandoulière, l'ouverture se trouvant au-dessus de l'épaule droite.

L'arc et la flèche, malgré leur légèreté et leur apparente fragilité, étaient des armes redoutables dans la main des sauvages, qui manquaient rarement leur but. Et quand ils attaquaient l'animal, le buffalo lui-même, de la distance voulue et de la position la plus avantageuse, ils pouvaient, assure-t-on, lancer la flèche avec tant de vigueur que, rentrant en arrière de l'épaule droite, elle traversait le cœur et ressortait quelquefois entièrement du côté opposé, allant plus loin s'enfoncer dans le sol.

Une autre arme dont les sauvages savaient aussi se servir avec adresse était le dard ou lance, fabriqué de la même manière que la flèche, mais avec une tige beaucoup plus longue et plus forte. Le bout de la lance, primitivement de pierre ou d'os, fut remplacé plus tard par de larges lames de dagues ou de couteaux obtenus des blancs. A défaut de lames spéciales, on se servait de ferrures quelconques plus ou moins bien façonnées par l'industrie du sauvage. La lance avait aussi ses décorations de peintures, de plumes d'aigle ou de chevelures.

On peut encore trouver quelques restes de cet ancien

armement du sauvage. Les enfants continuent à se servir, dans leurs jeux et leurs exercices, de flèches et d'arcs qu'ils fabriquent eux-mêmes et avec lesquels ils sont généralement très adroits. Mais pour la chasse et la guerre, ces armes primitives ont cédé le pas à d'autres plus perfectionnées et auxquelles est tout à fait étrangère l'industrie sauvage.

Tous ces Indiens des prairies sont actuellement armés, à la moderne, de magnifiques carabines Winchester qui leur permettent, par un simple mouvement de levier, de tirer douze ou quatorze coups sans être obligés de recharger leur arme. Avec ces fusils, les sauvages sont redoutables, et ils ont montré, malheureusement en trop de circonstances, qu'ils savent se servir des engins de destruction que la civilisation a mis entre leurs mains.

Avant de terminer ce chapitre, il faut mentionner aussi les quelques autres armes offensives et défensives qui jadis complétaient l'armement du sauvage. Les principales armes offensives étaient la hache de guerre ou tomahawk, et la massue de guerre ou casse-tête. Le bouclier était l'arme défensive. Il y a une grande variété de haches de guerre, depuis la forme commune qui ressemble à la hache ordinaire, jusqu'à cette autre forme bizarre, qui consiste dans une lame de dague large et courte, fixée à une massue de bois massive, décorée de têtes de clous en cuivre.

Les casse-têtes étaient composés d'un manche en bois plus ou moins orné de rassades et peint de différentes couleurs, et d'une pierre, d'une mâchoire d'animal ou d'un os fixé à l'extrémité au moyen d'une ligature de tendons. Ces tendons sont employés lorsqu'ils ont été ramollis par un séjour prolongé dans l'eau, et en séchant ils unissent les deux parties de l'arme de la façon

la plus solide. Quelquefois le casse-tête était fait d'après un autre principe. La pierre, parfaitement arrondie et pesante, était enfermée dans une pièce de peau de chevreuil formant comme un sac, lequel était solidement fixé au manche, laissant un certain jeu à la boucle terminale. Au moyen de cette arme, adroitement maniée, le sauvage pouvait asséner sur son ennemi un terrible coup, qui suffisait à justifier le nom de casse-tête donné à l'arme.

Le bouclier était la seule arme défensive du sauvage, qui souvent même la négligeait et se présentait au combat presque complètement nu. Le bouclier était fait de la partie la plus épaisse de la peau du buffalo recouvrant la bosse du dos. Elle était rendue plus épaisse encore au moyen d'une couche de colle faite comme il a été dit précédemment. Le bouclier, lui aussi, était décoré de peintures représentant quelques scènes des anciennes traditions ou les attributs du génie protecteur du guerrier. Au pourtour était attachée une pièce d'étoffe ordinairement rouge, de 6 à 8 pouces de largeur. De plus, une rangée de longues mèches de chevelure ou de plumes d'aigle pendait tout autour. Le bouclier se portait sur le bras gauche, comme cela se pratiquait chez les Romains et les Grecs, et généralement aussi chez tous les peuples qui employèrent ce moyen de protection dans les combats.

Il faut, en terminant, mentionner le couteau ou dague, qui était aussi une partie nécessaire de l'armement du guerrier indien. Ces couteaux avaient été primitivement faits de pierres dures ou de silex. Quelques sauvages étaient arrivés à se fabriquer des couteaux de cuivre, en se procurant le métal des régions du lac Supérieur où l'on a trouvé des traces de leur exploitation. Mais, dès les premières relations avec les Européens, on reconnut

bien vite l'avantage du fer et de l'acier, et le sauvage sut convertir en lames de couteau les pièces de fer qu'il put se procurer. Bientôt même il obtint facilement ces couteaux, tout fabriqués, de la main des blancs. Cependant le sauvage aime encore quelquefois à se procurer seulement la lame et se réserve le soin de façonner la poignée à sa guise.

Le fourreau ou l'étui du couteau a aussi ses formes. Il est fait d'une pièce de cuir repliée sur elle-même et cousue ou maintenue en place par des clous de cuivre à têtes brillantes, et ornée de rassades et de pendants de formes diverses. Une ouverture triangulaire permet de passer le ceinturon, qui retient le fourreau appliqué contre les reins du côté droit. De la sorte le manche du couteau se trouvait immédiatement à portée de la main droite.

C'est avec sa dague ou son couteau que le sauvage, soit à la chasse, soit à la guerre, donnait le coup final. A la chasse, souvent il achevait, d'un coup de dague dans les reins, le buffalo que sa flèche ou sa balle n'avait fait que blesser grièvement. Et à la guerre c'était par un rapide tour de son couteau qu'il enlevait le scalpe de la tête de son ennemi terrassé. Le scalpe, en effet, était le but principal de l'ambition du guerrier ; il était son principal trophée, la marque de son audace et la preuve indéniable de sa bravoure. En enlevant le scalpe à son ennemi, il lui avait infligé le plus humiliant outrage, plus redoutable au guerrier sauvage que la mort même ; car, dans l'idée de l'Indien, cet affront se perpétue indéfiniment de l'autre côté de la vie présente et dans les mystérieuses régions des âmes.

Ces scalpes étaient rapportés de l'expédition guerrière, fixés à de petits cercles de bois sur lesquels la peau du crâne était tendue, et attachés à l'extrémité de longues

baguettes. Le guerrier agitait ces scalpes au-dessus de sa tête en chantant sa victoire.

LE CALUMET.

Le calumet mérite une mention spéciale, car il joue un grand rôle dans toutes les phases de la vie sauvage. Le calumet affecte une grande variété de formes. Dans tous les cas, le fourneau et le tuyau, dans le calumet sauvage, sont toujours deux pièces entièrement distinctes, le fourneau étant de pierre et le tuyau en bois. Les pierres que les sauvages taillent pour en fabriquer des calumets sont ordinairement de couleur rouge ou noire. Les calumets de pierre rouge sont les plus estimés. Dans un bloc de pierre, taillé en forme de T renversé, dont les branches, égales entre elles, auraient 3 ou 4 pouces de longueur, l'une de ces branches est creusée pour recevoir le tabac, c'est le fourneau du calumet; la seconde est perforée pour recevoir le tube d'aspiration, c'est la douille de l'appareil; la troisième, qui n'est que le prolongement en ligne droite de la seconde, n'est perforée qu'à moitié et se termine en pointe; c'est dans sa cavité que s'amasse le culot bien connu des fumeurs.

Les calumets en pierre noire sont de formes beaucoup plus variées, selon la fantaisie de l'artiste. Ils sont généralement beaucoup plus courts, affectent des formes moins géométriques, mais se rapprochent davantage de la forme d'une petite coupe, rétrécie à la base et rattachée par cette base à une autre pièce, assez massive, découpée d'une manière plus ou moins artistique. C'est dans cette autre pièce que vient s'adapter le tuyau.

Ce tuyau est souvent richement sculpté et orné de

têtes de clous, de fils de cuivre, de peintures, de rassades, et, dans le cas du calumet de médecine ou calumet sacré, de deux séries de plumes d'aigle, étalées en éventail ayant l'apparence de deux ailes, ce qui fait de cet objet une sorte de caducée. On orne aussi le calumet de crins de différentes couleurs, de chevelures scalpées sur la tête des ennemis tués à la guerre, de plumes variées, de peau de belette, de têtes d'oiseaux et autres curiosités dans le génie sauvage. Lorsqu'il s'agit du calumet sacré, c'est le tuyau du calumet, plus que le fourneau, qui est considéré comme le principal objet de vénération.

Le calumet est d'un usage absolument universel parmi les sauvages. Rien ne se fait d'important, dans les conseils aucune délibération sérieuse ne peut avoir lieu qu'au milieu des nuages de l'herbe odorante. Les cérémonies religieuses, les purifications, les bains de vapeur, les incantations des sorciers médecins, sont nécessairement accompagnés de l'usage perpétuel du calumet. C'est en fumant le calumet que les expéditions guerrières sont décidées ; c'est encore en fumant le calumet de paix que les traités sont garantis et les relations d'amitié assurées entre les différentes tribus jadis ennemies. De plus, le sauvage fait encore un usage constant, et, on peut le dire, abusif, du tabac, en recevant ses amis, ou pour sa satisfaction personnelle.

Dans les conseils de la nation, dans les cérémonies superstitieuses et les incantations, on observe certaines pratiques particulières en se servant du calumet. C'est le principal chef ou conjureur qui fume le premier, après, cependant, avoir fait allumer le calumet par un de ceux à qui leur rang d'initiation permet cet honneur. Alors le chef ou conjureur, en recevant le calumet allumé, envoie une bouffée vers le soleil et une autre

vers la terre, en marmottant certaines prières au soleil, à la lune ou à quelque génie inconnu. D'autres fois, il enverra une bouffée vers les quatre points cardinaux.

Avant que le vrai tabac se fût répandu parmi les nations sauvages, toutes ne fumaient pas absolument les mêmes herbes. Plusieurs cultivaient cependant une certaine espèce de plante qui, usée dans le calumet, donnait une fumée quelque peu semblable à celle du tabac. Depuis que le tabac est importé de tous côtés, les Indiens continuent cependant à y mêler certaines herbes ou écorces, qui adoucissent l'âcreté du tabac. Ils conservent tabac et herbe à fumer dans de petits sacs de cuir, ornés, eux aussi, et de rassades et de franges, ce qui ne manque pas d'élégance. Quelquefois, ces sacs sont faits de fourrure de petits animaux et agrémentés de nombreux ornements.

CONCLUSION.

Je ne décrirai pas plus longuement les objets à l'usage des sauvages, d'abord parce qu'ils n'ont pas été d'un usage général parmi toutes les nations que j'ai désignées sous le nom de *sauvages des prairies,* puis, parce que je m'aperçois que les notes, que je voulais donner très courtes, ont pris un développement imprévu.

Combien il y aurait encore à dire pour faire connaître à ceux qui n'en ont qu'une idée imparfaite les étranges coutumes de ces peuplades bizarres, qui ont vécu si longtemps entièrement séparées du reste du monde, et qui, même depuis leur contact avec la civilisation, se montrent obstinées à garder, avec leurs anciennes traditions, les usages qui leur viennent des aïeux !

Malheureusement, plusieurs de ces peuplades montrent un égal entêtement à conserver, avec les usages

ordinaires de la vie, tous les restes de superstitions que leur ont légués leurs ancêtres. C'est notre tâche de dissiper ces ténèbres. C'est notre tâche de répandre sur ces débris la bonne semence, qui donnera plus tard des fleurs et des fruits de vertu chrétienne, tâche difficile entre toutes et possible seulement avec le secours de la grâce et de la puissance divines. Que les associés de la Propagation de la Foi s'efforcent de nous obtenir du Ciel ce secours, dont nous avons tant besoin ! Qu'ils continuent, par leurs prières et leurs aumônes, de concourir à cette grande œuvre de la civilisation et de l'évangélisation des peuples sauvages ! Ils ont par là le moyen de prendre part à nos travaux, de soutenir notre courage et de mériter, avec nous, la récompense des bons et fidèles serviteurs.

TRANSLATION

DES CORPS DES RR. PP. FAFARD ET MARCHAND.

Nous avons reçu de Mgr GRANDIN, le mois dernier, une lettre accompagnant des documents relatifs à la translation des corps de nos chers Pères FAFARD et MARCHAND, massacrés en haine de la religion par des sauvages infidèles, au lac la Grenouille, le 2 avril 1885. Nous sommes heureux de publier ces précieux documents, assurés que la douce émotion qui nous a gagné en les lisant sera ressentie dans toute la Congrégation.

Saint-Albert, 12 octobre 1891.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE SOULLIER,

Après avoir assisté, à Saint-Boniface, le 1er août, au sacre de Mgr GROUARD, après avoir visité plusieurs de nos

établissements du district de Calgary et avoir vu tous les Pères, je partais, le 20, de Calgary et venais coucher à Saint-Albert. Pour la première fois, je faisais tout le voyage en chemin de fer jusqu'à Edmonton. Le 1er septembre, j'allais coucher à Edmonton, en compagnie du cher Frère Vermette, et le lendemain, avec trois religieuses de l'Assomption, dont la maison-mère est à Nicolet, nous prenions, sur un large bateau plat, la route du fort Pitt, descendant la Saskatchewan. Le 8, à sept heures du matin, nous arrivions au fort Pitt. Ce poste, autrefois bien fréquenté par les sauvages qui y venaient faire leurs échanges, est aujourd'hui abandonné. On n'y trouve plus que l'opérateur du télégraphe, qui est là plutôt pour veiller à l'entretien des poteaux que pour le service des dépêches, qui est absolument nul. Tout le monde dormait encore ; on nous avait attendus longtemps la veille ; mais nous, ignorant à quelle distance nous étions du poste, nous avions campé à quelques milles de là. Voyant des voitures que je reconnaissais, je compris que le digne M. Potdevin n'était pas seul avec sa famille. En effet, après avoir frappé quelques petits coups à la fenêtre, je vis bientôt sortir M. et Mme Potdevin, et aussi le P. DAUPHIN, qui avait persévéré à attendre, lorsque, la veille, les PP. MÉRER et BOULENC étaient retournés à la Mission du lac d'Oignon. Ils étaient partis de Saint-Albert le 26 août, emmenant chevaux et voitures par lesquels je devais revenir. Le P. DAUPHIN, espérant s'en retourner le soir chez lui, n'avait point apporté sa chapelle ; j'avais la mienne et avais dit la sainte messe avant de partir ; il put ainsi ne pas être privé de cette consolation le jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Nous partîmes ensuite en voiture et allâmes dîner à Notre-Dame du Rosaire, la belle petite Mission du lac d'Oignon, poste que vous trouvâtes si triste et si

abandonné, lorsque nous y passâmes ensemble le dimanche 19 août 1883. Un an après, le regretté P. Marchand y fondait une Mission qui fut réduite en cendres en avril 1885, après que les PP. Fafard et Marchand eurent été massacrés. Elle a été rétablie, en 1887, par le R. P. Mérer, qui l'abandonnait, il y a trois ans, aux soins du R. P. Dauphin, et aujourd'hui il y a une belle petite église et une maison convenable où nous avons installé les bonnes religieuses. Reste une petite habitation plus que modeste, bien qu'elle se compose de la maison primitive et de la petite chapelle y attenant, que le P. Mérer avait fait bâtir provisoirement lorsqu'il vint y établir la Mission. Il y a aussi une maison d'école que l'agent du gouvernement fait bâtir, à une centaine de pas de la maison des Sœurs.

La Mission de Notre-Dame du Bon-Conseil, dont vous avez vu les commencements, après avoir été bien établie, fut aussi détruite, le lendemain du massacre de nos chers martyrs. Elle n'a pas été rétablie depuis ; les sauvages, découragés et épouvantés par les crimes que leurs parents infidèles commirent, les 2 et 3 avril 1885, n'ont plus voulu rester à ce poste qui leur rappelle trop d'horreurs et de hontes, et sont venus se joindre à ceux du lac d'Oignon. Réunis, ils forment aujourd'hui une belle petite population qui, il y a un an, se composait de 414 catholiques, 41 protestants et 33 infidèles. Ces deux dernières catégories ont diminué depuis.

Avec les Pères que j'ai déjà nommés, se trouvèrent réunis à la mission les PP. Le Goff et Thérien, et enfin, le soir, les PP. Bigonesse et Cochin arrivèrent de Battleford. Le P. Bigonesse dut repartir le lendemain. Je passai là à peu près huit jours complets avec ces six pères et le F. Vermette ; une extrême fatigue et un malaise sérieux dont je souffre depuis plus d'un an, ne me permirent

pas d'aller visiter nos bons Montagnais de la Mission de Saint-Raphaël ; je dus me contenter de voir leur dévoué P. Le Goff. Je dus renoncer aussi à aller moi-même lever les corps de nos martyrs. Je confiai cette mission au cher P. Mérer qui fut pour cela assisté du P. Boulenc. Mais je ne voulus céder à personne la consolation de présider la cérémonie du 15, qui consistait dans un service vraiment solennel, et dans la descente des restes de ces vénérés martyrs dans le caveau de l'église. La veille, toute la journée, le P. Dauphin fut occupé aux décorations, et le P. Thérien à entendre les confessions des pauvres sauvages convertis et instruits en partie par ces missionnaires qui, pour ne pas avoir voulu les abandonner au moment du danger, durent consommer leur vie de sacrifice par un cruel martyr. Je remarquai surtout, pendant ces deux jours, une pauvre vieille veuve qui répandit, plus que les autres encore, des larmes et des prières devant Dieu et devant les *reliques* de nos martyrs ; c'était la malheureuse mère du meurtrier du P. Fafard. Son mari, mort depuis quelques mois, me disait lors d'une de mes visites : « Je suis bien malheureux, nous n'avons plus d'enfant. Parfois, me laissant aller à la peine, mes larmes coulent en abondance. Alors je prends mon chapelet, je fais une petite promenade en le récitant, et je rentre le cœur fortifié. » Je suis certain que sa pauvre veuve a souvent recours à ce remède efficace.

Je suis avec respect, mon révérend et bien cher Père, votre frère bien affectionné,

† Vital-J., o. m. i.,
Évêque de Saint-Albert.

PROCÈS-VERBAL DE LA TRANSLATION DES RESTES DES RR. PP. LÉON-ADÉLARD FAFARD, O. M. I., ET FÉLIX MARCHAND, O. M. I., DU CIMETIÈRE DE L'ANCIENNE MISSION DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL (LAC LA GRENOUILLE), A L'ÉGLISE DE LA MISSION DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE (LAC D'OIGNON), DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT.

Ce douze septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, nous, prêtre soussigné, accompagné du R. P. BOULENC, O. M. I., et de MM. James Simpson, Pierre Boudreau, Louis Patenaude, nous nous sommes rendus au cimetière de l'ancienne Mission de Notre-Dame du Bon-Conseil, au lac la Grenouille, et là, en présence des témoins ci-dessus nommés, avons immédiatement procédé à l'ouverture des tombes des RR. PP. Léon-Adélard FAFARD, Oblat de Marie-Immaculée, et Félix MARCHAND, également Oblat de Marie-Immaculée, tous deux tués le deux avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, lors du massacre du lac la Grenouille, Mission de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Les corps des défunts Pères, après avoir été massacrés par les infidèles de la nation des Cris, avaient été recueillis par des chrétiens de cette Mission ; leurs visages avaient été lavés et appropriés par une vieille sauvagesse du nom de Marie Breland, aujourd'hui défunte, et déposés par les mêmes chrétiens dans le caveau de la chapelle de ladite Mission. Un infidèle, dont l'évidente intention était de détruire les corps et l'église elle-même, y mit le feu qui la détruisit de fond en comble, jusqu'en terre, étant entièrement construite en bois. Cet incendie laissa en plein air ces corps précieux à moitié calcinés. Des métis compatissants vinrent, peu de temps après, au caveau de l'église détruite, et couvrirent d'une légère couche de terre les corps de nos chères victimes. La partie inférieure, c'est-à-dire les jambes et surtout les pieds

du R. P. FAFARD, selon le dire des chrétiens, avaient un peu souffert du feu, mais le haut du corps, avec les vêtements et la soutane, n'avaient nullement été endommagés, toujours d'après les mêmes témoins, dignes de foi. Le corps du R. P. Félix MARCHAND, selon les mêmes témoignages, avait été calciné de manière à le rendre méconnaissable. Tels se trouvaient les corps de nos missionnaires, lorsque, six semaines après, le jour de la Pentecôte, arriva l'avant-garde du major général Strange, commandant les forces envoyées par le gouvernement canadien pour réprimer la rébellion dans cette partie du pays. C'était le « Middland battalion » qui, avec une charité digne d'éloges de la part de protestants, procéda à l'inhumation des corps ; ils déposèrent chaque Père dans une bière à part et les enterrèrent côte à côte, au sud du cimetière de Notre-Dame du Bon-Conseil, à trois pieds environ de la clôture dudit cimetière.

Ces explications nécessaires étant données, en présence des mêmes témoins ci-dessus nommés, ce même jour, samedi, douze septembre, avons d'abord procédé à l'ouverture de la tombe du R. P. Félix MARCHAND, Oblat de Marie-Immaculée, et après avoir creusé environ la profondeur de six pouces, avons mis à découvert la bière dont le bois était encore assez bien conservé. La partie supérieure du cercueil enlevée, nous avons vu des ossements, pour la plupart noircis, évidemment par l'action du feu, dont nous avons déjà parlé selon le témoignage des chrétiens, et qui avait sans nul doute consumé une partie desdits ossements ainsi que les vêtements. De plus, le peu de profondeur de la fosse, environ deux pieds, avait contribué à les dessécher plus promptement. Le crâne du défunt Père nous a paru presque intact ; nous avons aussi reconnu à peu près tous les principaux ossements, avec une mèche assez

considérable de cheveux, paraissant encore teinte de sang. Le tout n'exhalait absolument aucune odeur. Après avoir constaté, par le témoignage des personnes présentes et les dires d'autres personnes, que c'était là les restes mortels du défunt P. MARCHAND, nous les avons précieusement recueillis et déposés dans un nouveau cercueil, préparé *ad hoc*, laissant à la même place le premier cercueil, fait de planches grossières et mal jointes.

Nous avons ensuite procédé à l'ouverture de la tombe du R. P. Léon-Adélard FAFARD, Oblat de Marie-Immaculée, et après avoir creusé la terre à une profondeur de deux pieds environ, nous avons trouvé le cercueil, dont le couvercle enlevé nous laissait voir les restes du P. FAFARD. Ces précieux restes sont, au contraire de l'autre, dans un meilleur état de conservation, ayant peu subi les atteintes du feu. Tous les ossements, toute la forme du corps, y paraissent et se tiennent encore parfaitement, excepté la calotte du crâne, qui se trouvait placée aux pieds. Il faut se rappeler que ledit Père, ayant été, la dernière fois, tiré à bout portant par une double décharge, a dû avoir le crâne brisé et détaché. Nous avons remarqué la colonne vertébrale se tenant parfaitement ensemble ; les os des jambes et des genoux conservant la position d'une personne couchée sur le dos, mais les genoux un peu relevés. Nous avons aussi trouvé une partie de la main gauche, c'est-à-dire le petit doigt, l'annulaire et le doigt majeur, avec les parties correspondantes de la main presque jusqu'au poignet. Le buste était encore recouvert d'une partie considérable de la soutane, et dans un état plus ou moins parfait de conservation. Nous les avons également déposés dans une autre bière avec le plus religieux respect, et avons immédiatement ramené ces deux cercueils le même jour à la Mission de Notre-Dame du Rosaire au

lac d'Oignon, où nous les avons déposés sous les yeux de Sa Grandeur, Monseigneur Vital-Justin GRANDIN, O. M. I., évêque de Saint-Albert.

En foi de quoi nous soussignons le présent procès-verbal avec les autres témoins ci-dessus nommés et qui y apposent leur signature.

Signé : M. MÉRER, prêtre, O. M. I. ;
Cyp. BOULENC, prêtre, O. M. I. ;
J. REITH SIMPSON ;
Pierre BOUDREAU ;
Louis PATENAUDE.

Ce dit procès-verbal est extrait du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la Mission de Notre-Dame du Rosaire (lac d'Oignon), diocèse de Saint-Albert, N. O. T. (Canada).

Extrait du registre de la Mission de Notre-Dame du Rosaire (lac d'Oignon).

Nous, soussignés, après avoir visité hier les restes des RR. PP. Léon-Adélard FAFARD, O. M. I., et Félix MARCHAND, O. M. I., dans les nouveaux cercueils où ils ont été déposés, et en avoir extrait, pour notre consolation particulière, plusieurs morceaux du crâne du R. P. FAFARD, et le crâne entier du R. P. MARCHAND, O. M. I., avec une mèche de cheveux de ce dernier que nous avons trouvée, avons aujourd'hui, quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, après un service pontifical, déposé solennellement et religieusement les restes de ces chers martyrs dans le caveau de l'église de Notre-Dame du Rosaire, au lac d'Oignon, en présence de la plupart des chrétiens, disciples de ces deux missionnaires martyrs, et de la mère affligée de celui qui a achevé le

R. P. Fafard ; à cette occasion, elle a tenu, avec bon nombre de chrétiens, à s'approcher de la sainte Table. Étaient aussi présents les différents employés du département indien, les membres de la police, l'opérateur du télégraphe à Pitt, avec sa famille, la plupart protestants, et le ministre protestant lui-même.

Signé : † Vital-J., évêque de Saint-Albert, O. M. I. ;
L. Dauphin, prêtre, O. M. I. ;
L. Le Goff, prêtre, O. M. I. ;
M. Mérer, prêtre, O. M. I. ;
C. Cochin, prêtre, O. M. I. ;
A. Thérien, prêtre, O. M. I. ;
C. Boulenc, prêtre, O. M. I.

Mgr Grandin ajoute ici les lignes suivantes, adressées au T. R. P. Général.

Mon très révérend Père,

J'ai cru devoir faire copier ces pièces, espérant qu'elles vous seraient agréables ; j'en enverrai aussi copie aux deux familles de nos martyrs, quand je pourrai leur écrire. Je ne doute pas, pour ma part, que les âmes de ces chers Pères, qui ont répandu leur sang pour Dieu et le salut des sauvages, ne jouissent aujourd'hui de la vue de Dieu ; ce sont, pour moi, de nouveaux saints que j'ajoute à mes litanies privées, à la suite de notre vénéré Fondateur et du R. P. Albini. Je termine mes litanies par ces invocations : « Tous les saints de notre Congrégation, priez pour nous. — Tous les saints missionnaires du pays, priez pour nous. » Notre chère famille, je n'en doute pas, se multiplie au ciel, et je crois que de là notre vénéré Père, qui nous a envoyés dans ces Missions qu'il affectionnait tant, tourne vers nous un regard de complaisance et qu'il aime d'autant plus ces chères

Missions, qu'elles ont aujourd'hui l'honneur de compter deux martyrs. J'espère aussi, j'en suis sûr même, que le Ciel s'enrichit fréquemment de nouveaux élus, qui honorent d'autant plus les miséricordes infinies du Seigneur qu'ils viennent des plus bas-fonds de la sauvagerie. Enfin, j'ai aussi la confiance bien ferme que, malgré nos nombreuses misères, chacun de nous, en quittant cette vie, parfois si crucifiante, sera pris en pitié par le Seigneur et admis, avec notre Père et ceux de nos Frères qui nous ont précédés, dans la vraie patrie. J'ai une espérance bien fondée que ce jour n'est pas très éloigné pour moi (1).

Votre fils soumis et affectionné,

† Vital-J., O. M. I.,
Évêque de Saint-Albert.

SCOLASTICAT SAINT-FRANÇOIS,

Bleyerheide, près Kerkrade (Limbourg hollandais),
8 septembre 1891.

Mon très révérend et bien aimé Père,

Dans quelques semaines, vos enfants de Saint-François sortiront du couvent qui les abrite depuis trois ans à peine, pour aller jouir, à Liège, de la belle résidence que votre sollicitude leur a fait préparer. Leur séjour en Hollande aura été bien court. Néanmoins, cinquante des nôtres s'y sont enrôlés pour toujours sous la blanche bannière de notre Mère Immaculée, et plus de vingt y

(1) Allusion au déclin que la santé du vénéré prélat subit depuis quelque temps. Cette santé, qui s'est usée dans le plus laborieux apostolat, est si chère à la Congrégation, si précieuse à l'Église, et si nécessaire encore au diocèse de Saint-Albert, qu'il suffira d'en signaler l'affaiblissement, pour que tous les membres de notre famille religieuse en fassent l'objet de leurs prières.

ont reçu l'onction sacerdotale. C'est d'ici que sont partis une trentaine de missionnaires travaillant aujourd'hui sous tous les cieux à la conversion des âmes; d'ici, hélas! que plusieurs Frères bien-aimés ont pris leur essor vers le ciel. Plus tard, ceux qui voudront suivre dans ses migrations successives l'ancien scolasticat de Montolivet devront s'arrêter en ce lieu où cette chère communauté dressa sa tente pour un jour.

Ces raisons me paraissent plus que suffisantes, mon très révérend Père, pour que j'ose vous adresser ces pages destinées à fixer le souvenir de notre passage dans le Limbourg hollandais. C'eût été un vrai plaisir pour le R. P. Supérieur de les écrire lui-même, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il l'eût fait beaucoup mieux que moi; il en a été malheureusement empêché par les graves préoccupations que lui causent les préparatifs de notre installation à Liège, et que n'a pas peu augmentées le prochain départ de notre cher économe, le R. P. Van Laar, pour les missions de l'Afrique du Sud. Ce petit travail, que le manque de temps ne lui a pas permis de faire lui-même, il m'a prié de m'en charger. Puissé-je justifier sa confiance et ne pas me montrer trop inférieur à ma tâche!

Mon but n'est pas de décrire une maison et des lieux que nous allons quitter sans retour, ni de rédiger un rapport proprement dit en racontant en détail tout ce qui s'est passé au scolasticat pendant ces trois dernières années. Pour donner du relief aux petits incidents dont notre chronique se compose, il me faudrait un pinceau que je n'ai jamais eu et des couleurs que je ne trouve point sur ma palette. Je me bornerai donc à tracer quelques traits généraux et à rapporter, aussi brièvement que possible, les principaux faits dont le souvenir mérite d'être conservé. Réussirai-je à intéresser mes lecteurs?

Je n'ose me le promettre. Du moins, tâcherai-je d'être court, afin de les ennuyer moins longtemps.

Nos annales (1) ont déjà dit pour quels motifs le scolasticat d'Irlande fut transféré dans le Limbourg hollandais. Ce ne fut pas sans peine que nous nous éloignâmes de ces bords où plusieurs d'entre nous étaient nés et où les autres avaient trouvé une seconde patrie. Personne, j'espère, ne nous accusera d'avoir regretté surtout le voisinage de la mer, les beaux lacs, les grands arbres et tous les autres agréments qui faisaient de Belcamp-Hall un séjour enchanté. Sans doute, nous n'étions pas insensibles à ces beautés de la nature; nous en rendions grâces à l'Auteur de tout don, qui nous traitait en enfants gâtés, et nous en jouissions simplement et joyeusement comme on jouit d'un beau jour, sans oser y attacher notre cœur. Nous savions, en effet, que le religieux n'est pas appelé à vivre dans des résidences princières, et que s'il lui arrive d'y entrer en passant, l'humilité qui, alors apparaît moins dans la demeure elle-même, doit fleurir davantage et pousser de plus profondes racines dans l'âme de celui qui l'habite. N'est-ce pas du missionnaire qu'on doit pouvoir dire qu'il est semblable

..... Aux oiseaux de passage
Qui ne bâtissent point leurs nids sur le rivage,
Qui ne se posent pas sur les rameaux des bois;
Nonchalamment bercés sur le courant de l'onde,
Ils passent en chantant loin des bords; et le monde
Ne connaît rien d'eux que leur voix.

Aussi bien, ce qui causait nos regrets était-ce plutôt de voir passer en des mains étrangères une maison que nous devions à l'aimable sainte Philomène, où nous avions reçu tant de grâces, et qui nous paraissait destinée à devenir une pépinière de missionnaires Oblats de

(1) Numéro de septembre 1888, p. 464.

Marie Immaculée. C'était aussi de nous séparer de tous ces Pères et Frères de la province britannique dont l'accueil avait rendu notre exil si doux, et qui nous avaient toujours porté le plus vif intérêt. Nous les connaissions presque tous. Chaque été, à l'époque des retraites, ils ne manquaient pas de venir nous voir, et chacune de leurs visites était pour nous une fête.

Il nous en coûtait surtout de laisser derrière nous notre bien-aimé Père Supérieur que l'état de sa santé empêchait de nous suivre en Hollande. Le R. P. Gubbins n'était avec nous que depuis une douzaine de mois, mais il n'avait pas tardé à gagner l'estime, la confiance et l'affection de toute la communauté. Il nous aimait et nous le lui rendions. Aussi, combien cette brusque séparation dut le faire souffrir! Nous pûmes l'entrevoir le soir de notre départ, lorsque, nous étant réunis au pied de l'autel pour faire notre visite au Très Saint Sacrement et réciter l'itinéraire des clercs, notre Père leva les bras au ciel, et, d'une voix pleine de larmes, nous donna sa dernière bénédiction.

On s'étonnerait à bon droit et l'on m'en voudrait de ne pas trouver ici le nom du R. P. Tatin. A l'époque néfaste des expulsions, ce vénéré Père était supérieur du scolasticat d'Autun. N'ayant pu détourner l'orage, du moins ne perdit-il aucun de ceux que le Maître lui avait confiés, et sa joie fut grande de les retrouver tous réunis autour de lui sur les rivages hospitaliers de l'Irlande. C'est là que, sept années durant, il continua l'œuvre de dévouement qu'il avait commencée au Sacré-Cœur, et son amour paternel ne fut satisfait que le jour où, cédant à ses instantes prières, sainte Philomène lui eut procuré pour ses enfants la plus délicieuse solitude qu'il pût leur souhaiter et que ses mains se plurent encore à embellir. Appelé ensuite au gouvernement de

la Province britannique, il ne perdit jamais de vue ses chers scolastiques auxquels il ne cessait de témoigner le plus grand intérêt, et c'est parmi eux qu'il aimait à venir passer, disait-il, ses plus agréables moments.

Ce que son cœur éprouva quand il apprit qu'un coup de vent avait détruit le nid et que les petits allaient s'envoler vers une terre lointaine, il nous fut facile de le deviner, mais rien ne le trahit au dehors, et nous n'entendîmes que des paroles de soumission à la volonté de Dieu. Quelques jours avant notre départ, nous allâmes faire nos adieux à nos frères de Belmont-House. Le R. P. Provincial avait tenu à présider cette réunion. Se sentant toujours, et avec raison, le Père des scolastiques, il voulut bien répondre, en leur nom, aux aimables paroles que le R. P. Ring, supérieur du noviciat, leur avait adressées. Puis il nous exhorta tous à la résignation. Il est bon, nous dit-il, que de temps en temps le souffle de l'obéissance nous face changer de place, de peur que nous ne prenions racine quelque part. Ne nous attachons jamais à rien et n'imitons pas l'escargot qui traîne sa coquille après lui.

Non, Révérend Père Tatin, et vous tous, chers Pères et Frères de la Province britannique, nous ne ressemblons point à l'escargot. Cette vilaine petite bête ne peut se séparer de sa maison, et elle la porte toujours sur son dos; pour nous, nous vous avons mis dans notre cœur et, au signal donné, nous sommes partis.

Le 26 septembre, tout était prêt pour le départ. Nous fûmes bien étonnés de trouver à l'embarcadère les grandes caisses contenant tout notre mobilier, et de voir les grues hisser sur le bateau les lits où nous avions reposé la veille. La mer était calme et le temps splendide. A Holy-Head, un wagon entier fut mis à notre disposition, en sorte que nous traversâmes l'Angleterre sans

avoir à changer de voiture. Nous n'étions pas plus tôt arrivés à Bletchley et à Harwich que des porteurs s'emparaient de nos bagages et un maître d'hôtel s'avançait vers nous pour nous inviter à venir prendre place au buffet, car la table était mise. Qui avait ainsi tout prévu et réglé? Le R. P. Mac-Intyre. Qu'il me permette de lui exprimer ici, au nom de tous, notre vive reconnaissance. Le R. P. Ravaux était venu à notre rencontre, à Anvers. Grâce à lui, la seconde partie de notre voyage se fit aussi agréablement que la première, et le 28 au soir, juste deux jours après notre départ de Dublin, nous arrivions à Herzogenrath, petite ville de la province rhénane, située sur la frontière de Hollande, à quelques kilomètres seulement de Kerkrade. Nous eûmes bientôt gravi, à pied, la colline qui porte le village de Bleyerheide. Parvenus au sommet, on nous montra, au milieu des prés et des champs d'avoine, un peu isolée des autres maisons qui se cachaient derrière des haies d'aubépine, une grande construction en briques grises, dont le toit nous semblait dépasser à peine les arbres fruitiers de la prairie environnante : c'était Saint-François.

Je n'essayerai pas de décrire l'impression que produisit sur nous, en cette journée d'automne, la vue de ce couvent au style sévère, et que commençait à envelopper la brume du soir. Je me trompe fort, ou quelques-uns regardèrent en arrière et pensèrent à Belcamp-Hall. Mais la tentation ne dura qu'un instant, et elle était déjà loin de nous, quand nous aperçûmes, sur le seuil de la maison, notre nouveau supérieur qui nous ouvrait ses bras. Plusieurs d'entre nous avaient fait leur noviciat sous la direction du R. P. Gandar, ou bien ils l'avaient eu pour Provincial ; les autres le connaissaient de réputation. Son accueil eût suffi à nous montrer, si nous ne l'avions su à l'avance, que tous, fils du Nord et

enfants du Midi, nous avions retrouvé en lui un véritable Père. L'œil exercé du R. P. Van Laar, qui était venu exprès d'Amérique pour être notre économe, ayant tout prévu, notre installation fut l'affaire d'une semaine. Quelques scolastiques de Saint-Gerlach nous avaient précédés à Saint-François; d'autres arrivèrent bientôt de Notre-Dame de l'Osier, et le 7 octobre la communauté était au complet, prêt à recevoir le pain de la parole de Dieu. C'est le R. P. Sardou, procureur général, qui nous le distribua pendant huit jours, et il ne nous quitta qu'après s'être bien assuré que, sous aucun rapport, nous ne manquions de rien. Le jour même de la clôture de la retraite, on remettait en vigueur l'ancien règlement du scolasticat du Sacré-Cœur, à Autun, et le lendemain matin les classes recommençaient.

Le couvent de Saint-François est un lieu favorable à l'étude. Ici nous sommes à la campagne et aucun bruit du dehors ne vient nous distraire. C'est à peine si de temps à autre on entend rouler sur le chemin quelques charrettes de fermier. Un grand jardin, clos de murs, nous offre de belles allées pour nos récréations et nous fournit, outre des légumes en abondance, des fruits de toutes sortes : poires, pommes, prunes, cerises, groseilles, fraises, voire même des abricots et des raisins, lesquels, soit dit en passant, n'arrivent pas toujours à maturité. S'il n'y a ni cour, ni pelouse, pour les jeux de barres, de paume ou de cricket, ce n'est certainement pas la faute de notre excellent jardinier, le cher Frère Guinet. Les RR. PP. Franciscains n'ont pas songé à ces détails. Nous y avons suppléé de notre mieux en faisant deux jeux de boules, l'un pour les Frères scolastiques et l'autre pour nos Frères convers. Une dame charitable ayant mis à notre disposition une vaste maison de campagne, les jours de promenade, on a pu organiser, sur une pelouse

voisine, quelques bonnes parties de *foot-ball*. Nous en avons fait autant, chaque jour, pendant plusieurs mois, dans une prairie séparée seulement de notre jardin par le mur de clôture. Nous avions bien peur, tout d'abord, de scandaliser cette pieuse population peu habituée, cela va sans dire, à voir des curés se tirailler et poursuivre avec acharnement un pauvre ballon; mais nous fûmes vite rassurés quand nous vîmes les passants s'arrêter et suivre avec un intérêt marqué, toutes les péripéties de la lutte. Évidemment ces braves Limbourgeois se disaient au fond du cœur : Vive cela ! Voilà des jeunes gens qui seront un jour de bons missionnaires !

Un autre reproche qu'on fait à notre jardin, c'est qu'il n'y a pas un arbre d'agrément pour nous protéger contre les ardeurs du soleil. Aussi n'avons-nous guère d'ombrage, à part celui que peut donner le toit de la maison; or, en Hollande, à l'heure de midi, il n'y a jamais beaucoup d'ombre le long des murs. En revanche à quelques pas du couvent et dans toutes les directions, on rencontre d'agréables bosquets où l'on peut goûter le *frigus opacum* dont Tytire jouissait autrefois et qui excitait l'envie de Mélibée. Le pays est d'ailleurs assez accidenté, et assez joli dans les environs. J'ai dit en commençant que je ne voulais pas le décrire; qu'on me permette cependant une exception en faveur du Lous-Berg.

C'est une butte plantée de sapins, à 6 kilomètres environ de Bleyerheide, et tout près d'Aix-la-Chapelle, qu'elle protège contre les vents du nord. Une petite église blanche est bâtie sur la pente est; on la fait remonter à Charles le Chauve, mais elle a été entièrement reconstruite de nos jours. Au sommet, se dresse un obélisque élevé par Napoléon Ier, et dont les côtés sont couverts d'inscriptions en langue allemande. De ce point,

en se tournant vers le sud, on voit la ville à ses pieds, et plus loin, la chaîne de l'Eifel. Au levant, derrière un groupe de mamelons verts, se déroule l'immense plaine où fut Tolbiac, et qui va finir au bord du Rhin. Au couchant, le regard se repose agréablement sur les riantes collines de la frontière belge, tandis que, du côté du nord, il erre dans les gras pâturages du Limbourg, ou bien il va se perdre dans la vallée de la Worms, d'où sort, en colonnes noirâtres, la fumée de nombreuses usines.

C'est un beau panorama, et l'on comprendra facilement que le Lous-Berg ait toujours été l'un des buts préférés de nos promenades. Nous aimons à y aller jouir de cette belle vue et contempler d'aussi près que possible la ville de Charlemagne. Je dis « d'aussi près que possible », car Aix-la-Chapelle est une sorte de terre promise où, hélas ! il n'a pas été donné à tous nos scolastiçats d'entrer. Quelques-uns pourtant ont eu cette bonne fortune, et ils ont pu admirer ses antiques portes, la salle de couronnement des anciens empereurs d'Allemagne, et surtout sa vénérable cathédrale. Le chœur a une origine relativement récente, mais le dôme est du huitième ou du neuvième siècle. Dans la galerie qui en fait le tour, on montre des colonnes de porphyre données par le pape Léon III, d'autres disent par Adrien Ier, ainsi que le trône où les empereurs, après leur couronnement, recevaient les hommages de leurs vassaux. C'est assis sur ce marbre qu'on aurait trouvé le corps de Charlemagne, lorsqu'on ouvrit son tombeau pour la première fois.

Le trésor est d'une richesse incomparable. On y conserve les langes de Notre-Seigneur, l'étoffe qu'il portait autour des reins sur la croix, le suaire dans lequel fut enveloppé le corps décapité du saint précurseur, et un habit de dessous ayant appartenu à la Mère de Dieu.

Outre ces reliques précieuses, qu'on n'expose que tous les sept ans à la vénération des fidèles, il en est d'autres qu'on peut visiter chaque jour; telles sont : une ceinture de Notre-Seigneur et la corde avec laquelle ses mains furent liées ; une partie de l'éponge, plusieurs grosses parcelles de la vraie croix, une ceinture de la Sainte Vierge, des cheveux de saint Jean-Baptiste, les ossements du vieillard Siméon, un anneau de la chaîne de saint Pierre, les restes de Charlemagne avec son olifant, etc., etc. Je ne parle point des châsses magnifiques, des ciboires, ostensoirs et autres vases sacrés, tous fort anciens et du plus grand prix, que possède cette église ; cela m'entraînerait trop loin et j'ai hâte de rentrer à Bleyerheide pour dire un mot de ses habitants.

Ils sont, pour la plupart, employés dans les houillères du voisinage, et ce travail assuré leur procure une certaine aisance. Le socialisme, qui prend en Allemagne des proportions si effrayantes, n'a pu jusqu'ici entamer cette religieuse population sur laquelle veillent des pasteurs éclairés et toujours intrépides dès qu'il s'agit de défendre le troupeau confié à leur garde. La foi est très vive, profondément enracinée dans les cœurs et forte comme aux plus belles époques du christianisme. L'une de ces manifestations les plus frappantes, c'est le respect profond dont on entoure le prêtre et l'attachement que l'on a pour lui. Les enfants que nous rencontrons baisent leur petite main et nous la présentent en nous demandant une *bildchen* (petite image), tandis que les grandes personnes nous adressent ce salut chrétien : « *Gelobt sei Jesus-Christus!* » (*Laudetur Jesus-Christus*) ; et nous de répondre : « *In Ewigkeit* » (*in æternum*). Dans les processions, les hommes égrènent leur chapelet et chantent des cantiques sans aucun respect humain.

Mais c'est surtout dans les églises qu'il faut voir à l'œuvre l'esprit de foi et la piété de ce peuple. On sait qu'une chapelle publique est attachée au couvent. C'est le R. P. Ravaux qui en est chargé. Chaque jour, on y dit trois messes pour les fidèles ; à cinq heures et demie, à six heures et à sept heures et demie. Le dimanche, elle se remplit matin et soir, et il y a sermon en allemand. C'est la langue qu'on parle à Kerkrade et dans les environs. Tous les matins, un certain nombre d'ouvriers assistent à la première messe avant de se rendre à leur travail. Il en est même qui ne manquent jamais de faire le chemin de la Croix, et l'on est sûr de les rencontrer, chaque jour et à la même heure, occupés à ce pieux exercice. N'est-ce pas touchant aussi de voir de braves mineurs, à peine sortis de leur puits, venir s'agenouiller, les bras en croix, en présence du Très Saint Sacrement ou devant une statue de la Très Sainte Vierge ? Quelle tenue respectueuse et quel recueillement dans le lieu saint ! Le R. P. Antoine, assistant général, nous le disait au cours de la retraite qu'il vient de nous prêcher : Ces braves gens nous font la leçon.

Une coutume à laquelle ils sont attachés et qui n'a pas peu contribué, paraît-il, à la conservation de la foi, c'est l'usage des chants en langue vulgaire pendant les offices sacrés. Quand le prêtre offre l'auguste sacrifice, ou bien lorsqu'à la bénédiction du Très Saint Sacrement, pour se conformer à une rubrique spéciale à cette contrée, il se tourne vers l'assistance et tient immobile entre ses mains le corps de Notre-Seigneur, c'est un émouvant spectacle que celui de ces foules, les yeux fixés sur l'hostie sainte, et, dans la langue que tous comprennent, chantant avec un ensemble parfait des strophes comme celles-ci, dont la traduction ne saurait d'ailleurs rendre l'ingénue beauté :

« O Seigneur Jésus, sois-moi favorable ! O Seigneur Jésus, fais-moi miséricorde ! Très bon Jésus, pardonne-moi mes péchés ! O Jésus, je crois en toi ! O Jésus, j'espère en toi ! Jésus, Jésus, je t'aime de tout mon cœur ! Jésus, pour nous fait homme ! Jésus, qui pour nous as souffert ! Très aimant Jésus, pour nous mort sur la Croix ! O Jésus, à toi ma vie ! O Jésus, à toi ma mort ! Jésus, Jésus, je suis à toi pour toujours ! *O Jesu, dir lebe ich ! O Jesu, dir sterbe ich ! Jesu, Jesu, dein bin ich ewiglich !* »

Hâtons-nous d'ajouter que si la piété est tendre et solide dans l'âge mûr, c'est parce qu'elle a été cultivée avec soin dans l'âme des enfants. C'est surtout dans les questions relatives à l'éducation de la jeunesse que la vigilance des pasteurs est en éveil, et que les pères de famille se montrent jaloux de conserver toute la part d'influence qui leur revient. Aussi le gouvernement est-il obligé de compter avec les catholiques. Dernièrement encore, en Hollande, une majorité protestante accordait aux écoles congréganistes une subvention qui les place sur le pied d'égalité avec les écoles de l'État. En Prusse, le clergé est tenu de donner, quatre fois par semaine, dans chaque salle de classe, des leçons d'instruction religieuse ou d'histoire sacrée, et il a droit de contrôle sur les livres mis entre les mains des écoliers. Chaque matin, l'instituteur allemand d'un village frontière conduit ses élèves à la messe dans notre chapelle, où il leur fait chanter de délicieux cantiques et réciter à haute voix des prières pour leurs parents « qui travaillent dans les entrailles de la terre », pendant le saint sacrifice de la messe. Il estime, à bon droit, que sortant de l'église pour entrer à l'école, ces enfants seront plus recueillis en classe et plus attentifs à ses leçons. Il y a deux ans, celui qui l'a précédé dans son emploi ne craignit pas de présenter à des examinateurs protestants, afin d'obtenir le brevet supérieur, une dissertation sur l'influence que l'assistance à la sainte messe exerce sur l'esprit des élèves. Heureux pays où la jeunesse des écoles publiques est confiée à de tels maîtres ! Que plus tard la persécution vienne à sévir, qu'il y ait un nouveau *Kulturkampf*, une autre lutte pour quelque prétendu progrès, et ces enfants d'aujourd'hui, devenus les hommes de demain, sauront défendre leur foi menacée et faire respecter par des adversaires tout-puissants les droits imprescriptibles de la conscience chrétienne.

Voilà, mon très révérend Père, dans quel religieux pays et au milieu de quelles excellentes populations, nous avons eu l'avantage de passer ces trois dernières années. Il est, je crois, inutile que je parle de notre genre de vie : tout le monde le connaît. A Montolivet, au Sacré-Cœur d'Autun, à Belcamp-Hall, à Saint-François, partout il est le même, à peu de chose près. Nous tournons continuellement dans le même cercle, mettant constamment le pied à la même place, comme un âne qui tourne la meule d'un battoir. Qu'on me pardonne cette comparaison, elle rend bien ma pensée, et je l'emprunte à un grand homme, lequel, il est vrai, ne l'appliquait qu'à lui-même. On a dit que si le bonheur se trouve quelque part, c'est dans l'uniformité qu'il faut le chercher. A ce compte, la joie doit déborder au scolasticat. Elle n'y manque point, en effet. La jeunesse vit moins dans le présent que dans l'avenir ; on le lui reproche quelquefois, non sans raison, mais il faut avouer que ce n'est pas toujours un défaut. Lorsque, par exemple, le ciel est chargé de nuages, pourquoi ne dirions-nous pas avec le poète : *Post nubila Phœbus*? Quand la racine de la science paraît amère, il fait bon songer aux fruits délicieux dont on savourera plus tard la douceur ; et

s'il arrive à quelqu'un de trouver nos journées un peu monotones, il ne lui est, certes, pas défendu de penser aux travaux plus variés du missionnaire dans les neiges du Nord ou sur les plages brûlantes de l'Afrique et de Ceylan. C'est ainsi que le scolastique demande par avance à demain ce qui peut parfois manquer aujourd'hui, et il est toujours content.

Au reste, si la nature refusait de voir dans notre vie cachée les charmes qu'elle renferme, l'esprit de foi nous la ferait trouver aimable quand même. Il est naturel que le missionnaire soupire après les missions comme le soldat après la bataille ; mais avant de combattre, ne faut-il pas s'exercer, durcir son corps à la fatigue, plier la volonté sous le joug de la discipline, s'aguerrir en un mot, et fourbir ses armes ? A l'époque des semailles, il y a assurément moins de chansons dans les champs et plus de monotonie qu'au temps de la moisson ; c'est avec joie cependant que le laboureur creuse le sillon et qu'il confie à la terre la semence d'où sortiront de riches épis. *Quæ seminaverit homo hæc et metet :* Semons, nous récolterons ensuite.

Ce n'est pas à dire qu'on ne fasse jamais de récoltes au scolasticat. La science, Dieu merci! y donne des fruits. J'ai à peine besoin de dire avec quel soin elle est cultivée parmi nous. Tous nos Frères comprennent l'importance de l'étude et la nécessité de travailler sérieusement à acquérir les connaissances dont ils auront besoin pour opérer le bien dans les âmes. S'il y a du temps perdu, si au lieu d'approfondir les questions on reste trop souvent à la surface, ces défauts sont imputables à l'âge et au manque de méthode plutôt qu'à l'absence de bonne volonté. Nous constatons d'ailleurs avec joie que Dieu bénit les efforts de nos bons Frères, et que leur application à l'étude est en général couronnée de succès. Quelques-uns pourraient-ils peut-être, sans trop de présomption, espérer de remporter des palmes et de gagner des médailles ; malheureusement, il n'y a pas d'université à Bleyerheide. Du moins les notes qu'ils obtiennent aux divers examens sont-elles ordinairement bien satisfaisantes, et elles nous prouvent que si la plupart de nos élèves ne sont pas de très profonds métaphysiciens, ils n'en possèdent pas moins des notions exactes et tout un ensemble de connaissances solides au moyen desquelles ils pourront plus tard se rendre utiles, et faire honneur à l'Eglise et à la Congrégation.

Les annales ayant déjà donné, dans le numéro de septembre 1886, le programme des études, je n'ai pas à y revenir, puisqu'il est à peu près le même qu'à Belcamp-Hall. On y a fait entrer récemment l'éthique et l'histoire de la philosophie, et, depuis, le nombre de classes de philosophie a été porté à sept par semaine. Quatre ans au lieu de trois sont consacrés à l'étude de l'histoire ecclésiastique, et deux ans seulement à celle du droit canon. On pourrait améliorer encore ce programme et établir utilement quelques nouveaux cours, mais jusqu'ici l'insuffisance de notre personnel ne nous a pas permis de réaliser nos projets.

Une étude que les chapitres généraux et tous nos supérieurs ont maintes fois exprimé le désir de voir cultiver au scolasticat, c'est celle de l'anglais. En Irlande nous avions, pour l'apprendre, des occasions que l'on ne trouve pas ailleurs : prières communes, lectures publiques, instructions, et jusqu'à ce désir naturel que l'on a de connaître la langue du pays que l'on habite. Aussi, en sortant du scolasticat et même avant, à peu près tous les jeunes Pères étaient-ils à même de suivre une conversation anglaise, avantage précieux qui leur permettait d'exercer le saint ministère en arrivant dans

leur mission. Il était à craindre que, n'ayant plus les mêmes moyens ni le même stimulant, on n'en vînt à négliger l'étude de cette langue. Heureusement qu'il n'en est rien, et je ne sais si l'on a jamais été témoin au scolasticat d'une aussi grande ardeur à l'apprendre. Nos chers Frères y consacrent une partie de leurs récréations, et leur bonne volonté supplée aux facilités qu'ils auraient eues ailleurs, et dont le manque se fait sentir ici. Il y a toujours une classe d'anglais par semaine pour les élèves de philosophie, et c'est en anglais que se fait la lecture du soir, au réfectoire. Puissent tous nos scolastiques continuer à l'étudier avec la même application et la même persévérance? Ils réjouiront leurs supérieurs, et ceux d'entre eux qui seront envoyés aux missions étrangères se féliciteront plus tard d'avoir appris une langue dont la connaissance sera une condition indispensable du succès de leur ministère auprès des âmes.

Outre ces fruits de science au scolasticat, grâce à Dieu, il y a encore et surtout des fruits de vertus. Celui qui les porte ne les voit pas toujours, et cela est bon, mais les saints anges les cueillent avec un soin jaloux et les placent dans les greniers du Père de famille où nous les retrouverons à l'heure de la récompense. Le scolastique est un jeune arbre planté par la main du Seigneur dans une terre grasse et fertile : *In cornu filio olei*. Si ses racines puisent les sucs cachés dans les entrailles du sol, si sa tête regarde toujours le soleil, il ne tardera pas à croître et à se couronner de verdure ; bientôt les peuples viendront se reposer à son ombre, respirer son parfum et se nourrir de ses fruits. Pourquoi faut-il que le divin Jardinier ne lui laisse pas toujours le temps de grandir? La faux qui coupe l'épi tout à fait mûr fait tomber plus d'une fleur à peine entr'ouverte, et le missionnaire qui promettait une abondante récolte est enlevé parfois avant l'heure de la moisson, au printemps de la vie. On se réjouit alors au ciel, et sur la terre on verse des pleurs.

Cette tristesse ne nous est, hélas! que trop connue. En moins d'un an, nous avons eu la douleur de perdre cinq de nos bons Frères; un sixième est mort depuis, à Talence, et plusieurs autres sont allés demander à un meilleur climat le rétablissement de leur santé compromise ou, au moins, quelque adoucissement à leurs souffrances. Quel deuil pour une communauté qui compte à peine soixante-dix membres! Notre passage à Saint-François restera marqué du sceau de cette grande épreuve, et chaque fois que nous penserons à cette maison, elle nous apparaîtra voilée d'un crêpe noir.

Ce n'est pourtant pas le choléra qui nous a visités, ni aucune de ces épidémies qui éclatent soudain et jettent la terreur et la désolation dans toute une contrée. La phtisie, l'implacable phtisie, a fait toutes ces victimes, et il a été d'autant plus difficile de lui résister qu'elle frappait à l'improviste et que ses premiers coups étaient mortels. Il est vrai de dire que deux de nos chers morts étaient déjà irrémédiablement atteints lorsqu'ils sont arrivés ici, et nous ne l'ignorions point. Un troisième commit une imprudence dont les conséquences peuvent être fatales au plus robuste. Les autres, du moins pour la plupart, n'avaient jamais paru bien forts, et tout fait croire qu'ils avaient contracté depuis longtemps le germe du mal qui les a ravis à notre affection. Ces germes, d'ailleurs, peuvent se cacher sous des apparences de bonne santé et n'attendre, pour se développer, qu'une occasion favorable. L'hiver de l'année 1889-1890 devait malheureusement la leur fournir.

On se souvient encore, sans doute, de ce mal mystérieux qui parcourut à cette époque le monde entier, déconcertant partout la science et faisant parfois plus de ravages que le choléra lui-même. Bien peu furent épargnés, et si *l'influenza* fut moins meurtrière pour les personnes d'une forte constitution qui eurent les moyens de se faire soigner, celles, au contraire, qui étaient déjà affaiblies par le travail, la maladie ou la vieillesse, succombaient souvent à son atteinte. Faut-il donc s'étonner qu'elle ait eu les suites les plus funestes pour quelques Frères d'une complexion délicate, surtout si l'on admet, comme cela est très probable, qu'ils portaient déjà en eux le principe d'un autre mal plus cruel qui peut bien attendre son heure mais qui ne pardonne jamais? Ajoutons que le climat de la Hollande n'est rien moins que salutaire à ceux qui souffrent de la poitrine. Le froid y est rigoureux, l'air humide et la température très variable. De plus, notre maison, bâtie sur une hauteur, n'a aucun abri et est exposée à tous les vents. Si l'on réfléchit à cet ensemble de circonstances plus ou moins défavorables et qu'il n'a pas tenu à nous d'écarter, on sera moins surpris des pertes si nombreuses que nous avons faites. Personne ne saurait douter des soins empressés dont la sollicitude de nos Supérieurs et la charité de tous les membres de la communauté ont entouré nos chers malades. Si l'affection, le dévouement, si tous les moyens à notre disposition avaient pu les sauver, nous n'aurions pas à les pleurer aujourd'hui.

Mais Dieu seul est le maître de la vie et de la mort. Ses pensées ne sont point nos pensées, ni ses voies nos voies, et il faut adorer les conseils impénétrables de son infinie sagesse. Puisque pas un cheveu de notre tête ne tombe sans sa permission, ce n'est pas sans un dessein particulier de sa providence qu'il a rappelé si tôt à lui,

quelques mois seulement après leur profession religieuse, ceux que son choix nous avait donnés pour Frères. Les fleurs dont nous avions tressé leur couronne étaient à peine fanées, et leurs cœurs étaient encore tout embaumés des grâces de leur consécration au Seigneur. Qui sait si, au cours d'une plus longue existence, leur esprit aurait su toujours se défendre contre la malice des méchants, et si leurs âmes ne se seraient jamais laissé séduire par les apparences trompeuses des biens de ce monde? Peut-être aussi Dieu a-t-il voulu couronner leurs mérites précoces, car on peut bien dire qu'en peu d'années ils ont parcouru une longue carrière; et si cette pensée augmente nos regrets, elle est en même temps la source d'une grande consolation.

Une notice nécrologique sera consacrée à chacun de ces bien-aimés défunts. On y parlera de leurs vertus, de leur soumission à la volonté divine, de leur résignation dans leurs souffrances; on y dira quel parfum de sainteté ils ont répandu autour d'eux. Pour nous, qui avons été les heureux témoins de leur vie édifiante et de leur fin si précieuse devant Dieu, nous n'oublierons pas les exemples qu'ils nous ont donnés, ni le spectacle que nous avons eu sous les yeux pendant une année entière : l'ange de la mort établi en permanence au milieu de nous, et l'ange de la charité lui disputant chacune de ses victimes et s'efforçant d'adoucir ses coups lorsqu'il ne parvenait pas à les détourner. C'est au premier que Dieu a donné la victoire; mais est-ce bien une victoire? Elle s'arrête au tombeau et n'a pour trophée qu'une poignée de cendres. L'amour est plus fort que la mort : après avoir pleuré sur la tombe où le corps repose, il suit l'âme au lieu de l'expiation pour l'accompagner ensuite jusqu'au séjour du bonheur où la mort n'a plus d'aiguillon et où la charité régnera sans conteste comme sans fin.

Ce n'est pas à ceux qui savent aimer que s'adressent ces vers du poète :

Les morts durent bien peu ; laissons-les sous la pierre !
Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs.

Dans les nôtres vivra longtemps le souvenir des Frères chéris que nous avons perdus. La foi nous les montre parmi les phalanges des bienheureux, dans le groupe des saints Oblats qui nous ont précédés dans la patrie ; et parce que nous les avons connus et aimés, il nous semble qu'ils s'intéressent plus particulièrement à nous, et qu'ils nous obtiendront la grâce d'aller les rejoindre en suivant le chemin qu'ils nous ont tracé. Oui, nous le leur demandons, que notre âme meure de la mort des justes, et puisse notre fin ressembler à la leur : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia !*

Avant de finir, je dois mentionner quelques visites qui sont venues répandre un peu de variété sur notre vie. Celle que nous désirions le plus et qui nous a fait le plus de plaisir, c'est la vôtre, mon très révérend et bien aimé Père. Depuis 1881, date de votre dernier voyage dans la Province britannique, nous n'avions pas eu le bonheur de vous posséder au milieu de nous, et plus d'une fois nous avons vu de jeunes missionnaires partir pour l'étranger avec le regret de ne pas vous connaître. Heureusement que la Hollande est plus rapprochée de Paris que l'Irlande, et qu'on n'a pas, pour s'y rendre, de mer à traverser ; aussi étions-nous venus ici avec l'espoir de jouir plus souvent de votre présence. Nous n'avons pas été déçus. Dès la première année de notre séjour dans ce pays, vous avez tenu à visiter nos trois maisons du Limbourg hollandais, en commençant par les aînés,

c'est-à-dire par les scolastiques. Nous n'avons pas encore oublié le charme de ces quinze jours passés près de vous et sous vos yeux, ni la bonté toute paternelle avec laquelle, dans des entretiens particuliers et dans des conférences à toute la communauté, vous vous enquériez de tous nos besoins et nous aidiez de vos conseils. C'est en approchant des Supérieurs que l'on comprend combien ils sont nos pères et comment nous sommes leurs enfants.

Un des plus agréables souvenirs de votre passage à Saint-François, mon très révérend Père, c'est celui du 21 mai. Depuis l'époque des expulsions, vous avez bien voulu confier à l'ancien scolasticat d'Autun le pieux soin de célébrer le service anniversaire pour le repos de l'âme de notre vénéré Fondateur. C'est un honneur dont nous vous sommes reconnaissants, et chaque année nous sommes heureux de pouvoir remplir un devoir si cher à notre affection filiale. Votre présence devait donner à cette touchante cérémonie une solennité inaccoutumée et un cachet tout particulier de piété communicative.

C'est le R. P. Rey, provincial du Nord, qui offrit le saint sacrifice auquel assistaient la communauté tout entière de Saint-François et des représentants de nos deux autres maisons du Limbourg. Comment rendre ce que nous éprouvâmes alors ? Ces prières et ces chants que des enfants faisaient monter vers Dieu en faveur du meilleur des pères ; l'auguste victime immolée par l'un des disciples les plus aimants et les plus aimés de Mgr DE MAZENOD ; la vue au milieu de nous du successeur immédiat de notre vénéré Fondateur, de celui qui est l'héritier de son esprit et le dépositaire de son autorité : tout avait pour nous un langage qui était compris de nos cœurs. Tantôt, le passé tout entier de notre Congrégation se présentait à nous avec ses humbles dé-

buts et son beau couronnement, avec ses luttes et ses victoires, avec les épreuves qu'elle a traversées et les bénédictions qu'il a plu au Seigneur de répandre sur elle; tantôt nous nous transportions par la pensée dans les régions du monde invisible; mais au lieu de suivre les paroles de la liturgie sacrée devant le tribunal de la justice divine ou parmi les âmes que le feu purifie, nous montions au séjour des élus, et notre vénéré Père nous apparaissait au milieu des saintes phalanges, tout resplendissant de gloire, entouré des Oblats fidèles qui l'ont imité ici-bas et qui forment aujourd'hui sa couronne dans le ciel. Nous ne croyions pas intercéder pour lui, il nous semblait plutôt le prier pour nous, célébrer ses louanges et assister à son triomphe.

L'émotion dont notre âme était remplie s'accrut encore le soir, mon très révérend Père, lorsque vous nous réunîtes une dernière fois pour nous entretenir des vertus et de la bienheureuse mort de notre saint Fondateur. « La charité! La charité! La charité! » C'est le testament qu'il nous a laissé; ce furent aussi ses dernières paroles. Puissent-elles ne jamais s'effacer de nos cœurs! La charité, oui, nous voulons la pratiquer toujours; mais venez souvent au milieu de nous, Père vénéré, il nous sera plus facile de nous aimer les uns les autres, car lorsque vous êtes avec nous, nous sentons mieux que nous ne formons qu'une même famille, et que nous sommes les enfants d'un seul et même père : *Filii unius viri sumus.*

Depuis notre arrivée dans le Limbourg hollandais, nous avons eu le bonheur de voir parmi nous tous les membres de l'Administration générale. Plusieurs sont venus nous prêcher la retraite, tous se sont occupés de notre bien et nous ont témoigné le plus paternel intérêt; aussi gardons-nous de leur passage un souvenir bien

reconnaissant. Qu'on me permette d'offrir, en ma qualité de professeur, un remerciement spécial au R. P. Martinet qui, amené ici par les affaires de notre maison de Liège, et souffrant encore d'une chute récente, voulut bien néanmoins présider nos examens. Si je ne craignais de trop demander, mon très révérend Père, j'exprimerais le désir qu'à la fin de chaque semestre, ou au moins une fois par an, un de vos Assistants vienne ainsi constater par lui-même les progrès de nos Frères, nous aider de son expérience, et nous apporter à tous le précieux encouragement de sa présence.

Tout à l'heure, j'ai mentionné le nom du R. P. Provincial du Nord. Le R. P. Rey a bien voulu suspendre ses importants travaux pour prêcher au scolasticat une retraite d'ordination, et il n'est jamais venu dans le Limbourg sans nous procurer la joie de le posséder quelques instants parmi nous. Chaque fois il y a produit l'effet d'un beau soleil au milieu du brouillard. A sa vue, tous les visages s'illuminent, parce que, sur le sien brille le reflet de l'extrême bonté de son cœur. Plusieurs de nos Frères lui doivent, après Dieu, la grâce de leur vocation; tous le chérissent et le vénèrent. Ils me sauront gré de dire ici, en leur nom, à ce bien-aimé Père, qu'ils lui sont vivement reconnaissants de l'intérêt qu'il leur porte et du grand bien qu'il leur a fait.

Je ne puis nommer tous les visiteurs que nous avons eu le plaisir de recevoir à Saint-François. Il nous en est arrivé de partout et quelquefois même de loin. Au mois de janvier 1889, Mgr Gaughran, vicaire apostolique de l'État libre d'Orange, daignait apporter à quelques-uns de nos scolastiques les grâces d'une ordination et nous faire tous jouir de sa présence au milieu de nous. Sa Grandeur fut suivie de près par le R. P. Crétinon, du même

vicariat. Plus tard l'Amérique nous a envoyé le R. P. Langevin, et dans la personne du R. P. Jules Collin, nous avons salué la *Perle des Indes*. On sait avec quel bonheur sont accueillis, au scolasticat, nos Pères missionnaires, et particulièrement ceux qui viennent de l'étranger. Ils ont le don spécial d'intéresser la jeunesse, et on ne se lasse pas de les entendre parler du pays qu'ils évangélisent, des mœurs de ses habitants, des difficultés qu'ils rencontrent, des fruits de conversion et de salut que la grâce opère par leur ministère. On se presse autour d'eux pour écouter leurs récits, comme on entoure le soldat de retour dans ses foyers après une campagne où il a beaucoup souffert et où il s'est couvert de gloire. Leur parole remue les cœurs, et elle y allumerait le feu du zèle apostolique, s'il n'y brûlait déjà. Heureusement qu'ici cette flamme n'a besoin que d'être entretenue. La plupart de nos Frères scolastiques ont été amenés dans la Congrégation par le désir des missions étrangères, et s'ils sont prêts à aller partout où l'obéissance les enverra, pratiquant ainsi la sainte indifférence dont le religieux ne doit jamais se départir, ils n'en continuent pas moins de répéter au fond de leur cœur ce qu'un de nos poètes disait, en leur nom, à S. G. Mgr Gaughran ;

Il est trop vrai, les ouvriers sont rares.
Si Dieu voulait, comme au premier coup de clairon
Trépigne le coursier, cette ardente jeunesse,
Votre Grandeur la verrait
S'élancer pleine d'allégresse
Sur vos pas ; et rien ne l'effraierait :
Ni sacrifices, ni dangers, ni tempêtes,
Ni la mort ; car vous nous ouvrez avec éclat
La route, Monseigneur. Dieu nous arrête,
Mais agréez du moins que nous vous fassions fête.

Puisque je parle des visites que nous avons reçues

Saint-François, la reconnaissance me fait un devoir de donner une mention spéciale à celles dont nous a honorés Mgr Fischer, évêque de Juliopolis et coadjuteur de Mgr l'archevêque de Cologne. Chaque année, Sa Grandeur a eu la bonté de venir parmi nous ordonner nos chers Frères scolastiques et répandre sur tous les membres de la communauté ses paternelles bénédictions. Pour nous procurer cette joie et nous rendre cet important service, elle a bien voulu suspendre les courses et les travaux apostoliques auxquels elle se livre constamment dans le vaste diocèse de Cologne ; et elle n'a même pas reculé devant des dérangements, des voyages et des fatigues considérables : circonstances qui nous font encore mieux comprendre toute l'étendue de sa bienveillance à notre égard. Les lettres si bonnes qu'elle a bien voulu nous écrire pour nous donner l'assurance que malgré ses nombreuses occupations et tous les obstacles qui pourraient surgir, elle serait au milieu de nous au jour marqué pour l'ordination ; les paroles affectueuses qu'elle a daigné nous adresser (une fois entre autres, elle a eu l'amabilité de nous dire qu'elle ne doutait point de la ferveur d'une Société qui a donné à la sainte Église le regretté cardinal Guibert) : tout cela, et mille autres choses encore nous montrent qu'en Mgr Fischer la Congrégation a trouvé un bienfaiteur, un protecteur, un père.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'être ordonnés par ce vénéré prélat n'oublieront pas sa piété si édifiante, ni les larmes qui coulaient de ses yeux au moment où il leur imposait les mains. Partout où les enverra la sainte obéissance, comme le lui disait au nom de tous le R. P. Supérieur, dans les pays civilisés ou chez les infidèles, auprès des sauvages de l'Amérique du Nord, au milieu des tribus cafres du Zululand, du Transwaal

ou du Free-State, ou bien parmi les Tamouls et les Singhalais de l'île de Ceylan, partout ce souvenir les accompagnera et leur fera du bien. Et si, au milieu des luttes et des fatigues qui les attendent, ils sentent parfois leurs forces défaillir, ils prendront leur feuille d'ordination qui ne les quittera jamais, et le nom vénéré de Mgr Fischer, non moins que la vue de ses armes, relèvera leur courage et leur donnera la force de continuer à travailler et à souffrir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. L'ancre de l'espérance et le dauphin qu'elle soutient, leur diront que les rudes labeurs de l'apostolat ne resteront pas sans récompense, et que celui qui combat pour le Seigneur peut toujours compter sur le secours de son bras. L'alpha et l'oméga leur rappelleront que Dieu seul doit être le principe et la fin de toutes leurs œuvres, et qu'en lui seul ils doivent aller puiser les grâces et la vertu qui font le bon missionnaire. Enfin, dans la devise : *Nemini obesse, omnibus prodesse*, ils trouveront le résumé de leurs devoirs de prêtres et d'apôtres de Jésus-Christ. En la lisant, il leur semblera entendre le prélat qui les a ordonnés leur adresser ces mêmes paroles et leur dire : Prenez garde de déchoir de votre belle vocation ; faites du bien, faites-en à tous, faites-en le plus possible.

C'est ainsi que son souvenir les aidera toujours à bien remplir la mission que l'Église a confiée à notre petite famille religieuse : faire du bien en travaillant au salut des âmes, mais surtout des âmes les plus abandonnées : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Mgr Fischer a bien voulu accepter la vie de notre vénéré Fondateur, que le R. P. Supérieur lui a offerte en témoignage de sa profonde gratitude et de celle de ses enfants. Cette vie nous représentera tous auprès de Sa Grandeur ; sans cesse elle lui dira merci de notre part pour le bien qu'elle nous a fait et pour celui qu'elle veut encore nous faire.

Un visiteur que je ne puis oublier, c'est le R. P. Lehmkuhl, de la Compagnie de Jésus, auteur d'une théologie morale très estimée et très répandue.

De passage à Bleyerheide, il voulut bien accepter notre invitation et dîner avec nous. « Lorsqu'un illustre personnage nous fait l'honneur de s'asseoir à notre table, dit le R. P. Supérieur, après la lecture de l'Ancien Testament, nos saintes Règles nous permettent de causer pendant le repas : *Tu autem, Domine, miserere nobis ! — Deo gratias !* » Et tous nos scolastiques de se demander quel pouvait être ce visiteur distingué vers lequel ils avaient déjà discrètement tourné leurs regards. Son nom fut bientôt connu, et l'on ne tarda pas à voir éclater sur tous les visages la joie que l'on éprouvait à contempler le célèbre théologien dont on avait si souvent entendu invoquer l'autorité, en classe. Ceux qui s'étaient fait du grand moraliste l'idée d'un Allemand à la haute stature, aux larges épaules et à la tête carrée, durent en revenir et se rappeler que dans un petit corps peut habiter un grand esprit.

Le R. P. Lehmkuhl doit avoir une cinquantaine d'années, et il est d'une activité qu'aucun travail ne lasse. Sans parler de l'édition de sa théologie qu'il donne tous les ans au public, il collabore régulièrement à plusieurs revues, réédite d'anciens ouvrages, prépare des mémoires pour divers congrès, répond à de nombreuses consultations, etc., etc. Il nous fit presque espérer des cas de conscience dans le genre de ceux de Gury, et à ce propos, il nous félicita hautement d'avoir introduit au scolasticat une classe de casuistique par semaine. Après dîner, sur l'invitation du R. P. Supérieur, il consentit à adresser quelques mots aux frères scolastiques. Dans un

latin facile, avec des manières d'ancien professeur, et sur un ton où perçait une pointe d'originalité, il leur recommanda surtout l'étude de l'apologétique, si importante de nos jours, et celle de la morale, absolument indispensable à quiconque est appelé à diriger les âmes. Il les exhorta aussi à se tenir au courant des questions sociales.

Ce dernier conseil fut reçu avec des applaudissements unanimes, car les questions sociales, j'ai oublié de le dire plus haut, sont à l'ordre du jour au scolasticat comme partout ailleurs. Aux vacances de Noël et pendant celles d'été, il y a eu plusieurs discussions publiques où l'on s'est occupé successivement du socialisme, de ses causes et de ses remèdes, de l'intervention de l'État pour fixer le minimum du salaire et le maximum de la journée de travail, etc., etc. Il paraît même qu'on aurait examiné quelle est la meilleure forme de gouvernement et si la république n'est pas préférable à la monarchie. Bref, on a abordé les problèmes les plus actuels et les plus épineux de l'économie sociale et politique. Je n'ai pas à dire si les séances ont parfois été bruyantes et si les avis se sont partagés. Léon XIII lui-même ne semble pas avoir réussi à unir les esprits divisés, chaque parti se prévalant de quelque passage de son encyclique *De conditione opificum*. Sur un point du moins, tous sont d'accord avec le Pape, avec le R. P. Lehmkuhl et avec tous les bons catholiques : le problème social ne saurait être résolu sans le concours de l'Église. Il faut donc que ses ministres, que les prêtres aient dans leur cœur un véritable amour pour les classes ouvrières, qu'ils s'occupent de leurs intérêts afin de les attirer à eux et de leur faire accepter le remède au mal dont elles souffrent et dont la société tout entière est menacée.

Il est temps, mon très révérend Père, que je me

souvienne de la promesse d'être court, que j'ai faite en commençant. Je ne croyais pas qu'il me faudrait tant d'espace pour mettre si peu de choses. Je termine donc en remerciant le séraphin d'Assise et son aimable disciple, le saint de Padoue, de toutes les faveurs qui nous ont été accordées par leur intercession. Puisqu'il ne nous est pas donné de rester plus longtemps dans la maison confiée à leur garde, qu'ils daignent étendre leur puissante protection sur notre nouvelle demeure et nous obtenir la grâce de nous attacher de plus en plus aux devoirs de notre vocation, à la pratique de nos saintes Règles et à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la pierre éprouvée, angulaire, précieuse, qui porte le fondement de notre édifice : *lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum* (Isaïe, XXVIII, 16). Appuyés sur cette base inébranlable, *radicati et superædificati in ipso*, loin de nous ressentir du mouvement des choses qui passent, nous nous fortifierons chaque jour dans l'homme intérieur afin de mériter d'être comblés de toute la plénitude des dons de Dieu : *Virtute corroborari per spiritum ejus in interiorem hominem... ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.* (Ephes. III, 16, 19.)

Veuillez agréer les sentiments de profond respect avec lesquels j'ai le bonheur de me dire, mon très révérend et bien-aimé Père,

Votre obéissant et affectionné fils en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

M. Bernad, o. m. i.

VARIÉTÉS

JUBILÉ SACERDOTAL DU R. P. DAMASE DANDURAND

MISSIONNAIRE DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

Saint-Laurent, le 26 août 1891.

La retraite qui, chaque année, réunit à Sainte-Marie de Winnipeg tous les Pères du Vicariat, venait de se terminer comme d'habitude par la rénovation solennelle des vœux. La présence au milieu de nous de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, et de Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska Mackenzie, qui au dernier moment avait bien voulu remplacer comme prédicateur le R. P. Camper, empêché par la maladie, avait donné à cette cérémonie toujours si belle un caractère particulièrement touchant. Voulant ne se distinguer en rien de leurs frères en religion, les vénérés prélats avaient déposé, pour la circonstance, tout insigne épiscopal, et c'est revêtus de la simple soutane noire, et portant sur leur poitrine la croix de missionnaires Oblats, qu'ils étaient venus, aux pieds des saints autels, renouveler leurs engagements sacrés.

Déjà la matinée s'était écoulée, nous laissant la plus douce impression de l'*Ecce quam bonum*, chanté par le Prophète, quand le R. P. Baudin, représentant du R. P. Vicaire, convoqua tous les Pères dans la salle des exercices. Il s'agissait de fêter le R. P. Dandurand, doyen des missionnaires Oblats canadiens-français.

Cinquante années de prêtrise se présentent si rarement,

surtout dans notre Congrégation, que nous ne pouvions laisser dans l'oubli cet heureux événement.

Le R. P. Baudin, prenant la parole, s'exprima à peu près en ces termes :

« En l'absence de notre R. P. Vicaire, j'ai été chargé par lui de vous présenter, en son nom, les félicitations de tous les Oblats réunis à Sainte-Marie, ainsi que de ceux du Vicariat qui, pour de bonnes raisons, ont dû rester à leur poste (1).

« Voici la lettre que le R. P. Vicaire vous adresse à l'occasion de votre Jubilé sacerdotal :

« Révérend Père,

« Je me réjouissais d'avance à la pensée de l'honneur qui m'était réservé de représenter le T. R. P. Général, le Vicariat, la Province du Canada, et la Congrégation tout entière pour féliciter le premier Oblat canadien-français de la grande faveur que le bon Dieu lui fait d'arriver à la cinquantième année de prêtrise. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Cependant, veuillez croire, révérend Père, que je serai présent d'esprit et de cœur quand vos Frères en religion vous présenteront leur bouquet de fête. — Vous êtes le premier Oblat canadien-français. Honneur à vous, révérend Père, qui avez montré la voie à cette foule de nobles et dignes Oblats, de vrais évangélisateurs des pauvres, de missionnaires zélés pour la recherche et la conquête des âmes les plus abandonnées ! Honneur à notre Vicariat où vont se célébrer vos noces d'or ! Je remercie le Seigneur des bénédictions sans nombre qu'il a daigné répandre sur vous. Votre mission a été fructueuse : sur votre passage,

(1) Etaient absents : le R. P. Camper, vicaire des missions, retenu par la maladie ; le R. P. Gascon, son infirmier, et le R. P. Dozois, chargé du soin de l'Ecole industrielle à Qu'Appelle.

les cœurs ont été touchés, les consciences ont trouvé la paix, l'enfer a frémi, le ciel s'est réjoui. Jamais lassé du travail, vous n'avez cessé et vous ne cessez encore de crier : « Donnez-moi des âmes à sauver !... » Le missionnaire Oblat doit mourir en sauvant une âme.

« Acceptez donc, Révérend Père, l'humble expression de mes sentiments de respect et d'affection fraternelle. Je demande au Sacré-Cœur et à Marie Immaculée de vous laisser longtemps encore parmi nous. Puissiez-vous célébrer vos noces de diamant ! *Ad multos annos ! ! !*

« C. J. CAMPER, O. M. I. »

« A ces beaux sentiments, continue le R. P. BAUDIN, permettez-nous, Révérend Père, de joindre les nôtres, et de vous dire combien nous sommes heureux de vous avoir parmi nous, vous, le doyen des missionnaires Oblats canadiens-français. Avec le R. P. Vicaire, nous remercions Dieu de vous avoir accordé une si longue et si belle carrière sacerdotale. Et de concert avec notre T. R. P. Général, notre R. P. Vicaire, notre révérendissime Archevêque, avec Sa Grandeur Mgr d'Ibora, et avec la Congrégation entière, nous vous disons de tout cœur : *Ad multos annos ! ! !* »

On présenta alors à ce digne vétéran du sanctuaire, comme cadeaux de fête, une chasuble et une chape données par le Vicariat de Saint-Boniface ; un missel offert par le R. P. LEFEBVRE pour la Province du Canada, et un portrait du R. P. Flavien DUROCHER, don du R. P. GRENIER, supérieur de Québec.

Très ému de cette touchante manifestation, le R. P. DANDURAND témoigna sa reconnaissance pour les dons qui lui étaient offerts et pour les sentiments que ses Frères venaient de lui exprimer. Il voulait parler encore... mais, suffoqué par l'émotion, ses larmes

dirent avec plus d'éloquence ce qui se passait au fond de son cœur.

Sur l'invitation de Mgr l'Archevêque, le Révérend Père se rendit peu de temps après au palais archiépiscopal où l'attendaient un nombreux clergé et les principaux citoyens de Saint-Boniface. Au nom de tous, M. Joseph Lecomte, pro-maire de la ville de Saint-Boniface, lut l'adresse suivante :

« RÉVÉREND PÈRE,

« Dans quelques heures, un demi-siècle se sera écoulé depuis le jour que, prosterné au pied du sanctuaire, vous acceptiez le Seigneur pour votre partage et lui consacriez vos affections et votre existence tout entière. Cinquante années de vie sacerdotale, d'apostolat laborieux et de dévouement pour le salut des âmes ont couronné votre front blanchi dans le service du Seigneur.

« Avec vous, nous venons remercier le Très-Haut des nombreuses grâces qu'il a répandues sur vous, et sur les fidèles par votre ministère.

« Ils sont nombreux ceux qui demain élèveront leurs cœurs vers Dieu, pour le bénir de vous avoir conservé pour voir cet heureux jour. En effet, pendant trente ans, la capitale de notre pays a été témoin de vos bonnes œuvres, de votre zèle pour la religion.

« Toute une génération, pour ainsi dire, a été, à Ottawa, baptisée, catéchisée et dirigée par vos sages conseils, dans les sentiers de la vertu. Que de misères vous y avez consolées ou adoucies, que de guérisons spirituelles vous y avez opérées ! Il serait impossible de donner une faible idée des travaux considérables entrepris, continués ou terminés par vous.

« Parmi le concert d'actions de grâces et de louanges

que j'entends en ce moment s'élever pour bénir votre mémoire, il est une voix plus autorisée que les autres et qui, je le sais, vous sera plus chère. Il y a quelques jours, S. Gr. Mgr Duhamel, écrivant à notre illustre archevêque, disait qu'il se félicitait d'avoir été formé par vous à la vie chrétienne. Cet éloge venu de si haut est le plus éloquent que nous puissions vous adresser, et si nous voulions interroger la basilique, l'archevêché d'Ottawa et tant d'autres monuments élevés à la gloire de l'éducation, combien éloquemment ils publieraient votre esprit de dévouement et de zèle pour les œuvres de Dieu! Il est un souvenir que nous sommes heureux aujourd'hui d'évoquer. Vous avez été, mon révérend Père, le premier Canadien qui soit entré dans l'illustre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, congrégation qui a porté dans toutes les parties du Nord-Ouest les lumières de l'Évangile, et qui envoie encore tous les ans ses vaillants missionnaires jusqu'au littoral de la mer polaire. Ah! vous étiez vraiment digne, par votre amour des sacrifices, d'appartenir à cette brillante milice, dévorée du désir de gagner les âmes à Dieu. Vous avez voulu consacrer le soir d'un beau jour à notre province, sur les bords de l'Assiniboine, dans la retraite, le silence et la prière; vous êtes venu loin du bruit des hommes, vous recueillir un instant, avant d'entrer dans le royaume de la véritable paix.

« Vous pourriez à bon droit, en contemplant vos longues années toutes remplies de bonnes œuvres, vous écrier avec le psalmiste : « *Hæc facta est mihi quia justificationes tuas exquisivi.* — Ce bonheur m'est arrivé « parce que j'ai recherché vos commandements. » Avec vous, disons en ce moment : *Deo gratias.* Que Dieu soit béni pour tout le bien qu'il vous a permis et qu'il vous permet encore de faire.

« Puissent-elles être nombreuses les années que le ciel vous réserve pour le bonheur de ceux qui vous sont confiés et l'édification de tous les fidèles! C'est là le désir que nous formons tous en ce moment. »

En réponse à cette adresse, le révérend Père rappela les souvenirs de son entrée dans la Congrégation et de son élévation au sacerdoce; il remercia l'assistance de l'aider à rendre grâces à Dieu pour tant de faveurs, et il l'invita à s'unir à lui, le lendemain, pendant la messe qu'il devait dire pour célébrer ses cinquante ans de prêtrise et d'apostolat.

S. Gr. Mgr Taché entra alors dans le salon, suivi de son vicaire général, le R. P. Allard, o. m. i. Un magnifique calice en or, don de Mgr l'archevêque d'Ottawa, fut présenté au R. P. Dandurand par M. Germain, ancien paroissien de l'église de Notre-Dame d'Ottawa, que le Révérend Père avait marié il y a plus de quarante-six ans, et Mgr Taché lut une lettre de Mgr Duhamel, exprimant tout son regret de ne pouvoir être présent à cette belle fête.

Le lendemain, 10 septembre, à dix heures, les cloches de la cathédrale appelaient de leurs sons les plus joyeux les fidèles à venir se joindre au vétéran du sacerdoce pour rendre grâces à Dieu. Une grand'messe solennelle fut chantée par le R. P. Dandurand. On voyait au chœur Mgr l'archevêque, Mgr Grouard, vicaire apostolique du Mackenzie, et grand nombre de prêtres, tant réguliers que séculiers.

Après l'Évangile, Mgr Taché fit le sermon. Commentant ces paroles : *Ego sum via et veritas et vita*, il exposa dans un langage magnifique les grandeurs du sacerdoce catholique; puis s'adressant au R. P. Dandurand : « Ce sacerdoce, lui dit-il, vous l'avez reçu il y a cinquante ans; vous

êtes devenu prêtre, chargé de montrer la voie, d'y conduire et d'y maintenir; membre du sacerdoce, vous avez enseigné les choses saintes, c'est-à-dire la vérité. Vous avez été le sacrificateur de la divine Victime. Pendant les longues années d'un ministère laborieux, que d'âmes vous avez conduites dans cette voie par le saint baptême! Que de pécheurs vous avez ramenés dans cette voie en mêlant vos larmes aux leurs dans le sacrement de pénitence, en les réconciliant avec le Dieu qu'ils avaient offensé! Que de pauvres mourants vous avez assistés au moment suprême, leur donnant l'Extrême-Onction, leur prodiguant les encouragements qui les aidaient à mourir dans le Seigneur! Que d'unions vous avez bénies, et que de croyants ces unions ont donnés à l'Église! Vous avez savouré le bonheur de préparer des milliers d'âmes à la réception du Saint-Esprit, et le bonheur plus grand encore de préparer de jeunes lévites aux grâces de l'ordination.

« Depuis cinquante ans, vous êtes sacrificateur. Des milliers de fois, la divine Victime est descendue du ciel à votre voix pour s'immoler sur l'autel entre vos mains. Des centaines de mille fois, vous avez distribué le pain des anges aux fidèles que vous rendiez désireux de cette sainte manducation. Continuez, mon révérend Père, cette vie sacerdotale pendant de longues années. Oui, *ad multos annos!* Et quand votre carrière mortelle se terminera, vous irez au ciel recevoir la couronne de gloire et d'immortalité promise aux prêtres de Jésus-Christ, car vous êtes prêtre pour l'éternité : *Tu es sacerdos in æternum.* »

Après la messe, les catholiques de Winnipeg rappelèrent dans une éloquente adresse la part glorieuse que le R. P. Dandurand prit au merveilleux développement de l'Église dans le Canada. En 1841 cette Église ne comptait que six évêques, aujourd'hui elle est fière de ses trente et un sièges épiscopaux!

Des agapes fraternelles, dans le réfectoire de l'archevêché, terminèrent cette fête qui a laissé dans tous les cœurs les plus doux et les plus fortifiants souvenirs. Une dernière fois nous redisons au vénérable jubilaire : *Ad multos annos!*

B. M. CAMPEAU, O. M. I.

UN GLORIEUX ANNIVERSAIRE.

De grandes solennités se préparent dans notre église de Saint-Pierre à Montréal (Canada), pour les 7, 8 et 9 décembre. A la joie de fêter l'immaculée Conception vient se joindre, cette année, celle de célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée de nos Pères au Canada. Il y a en effet un demi-siècle que les PP. Honorat, Baudran, Lagier et Telmon, accompagnés de deux bons Frères convers, les FF. Roux (Louis) et Basile (1), mettaient le pied sur cette terre qui devait devenir pour tant d'Oblats une seconde patrie.

Quel chemin parcouru depuis cette date du 2 décembre! que de grandes et belles œuvres accomplies! que d'âmes sauvées! Le grain de sénevé est devenu un grand arbre qui étend ses rameaux sur presque toute l'Amérique du Nord. La semence a fructifié au centuple, réalisant la parole du saint Fondateur, qui écrivait dans son journal : « Ils honoreront notre petite et humble Congrégation, qui déploie son étendard pour la première fois hors des limites de son berceau, et ils attireront, par

(1) Le Frère Roux (Louis) vit encore. C'est le doyen de nos Frères convers. Il n'a jamais quitté le Canada où l'obéissance l'a envoyé, il y a cinquante ans.

leur sainteté et les efforts de leur zèle, la bénédiction de Dieu, non seulement sur l'œuvre qu'ils entreprennent, mais sur toute la Congrégation au nom de laquelle ils vont combattre. »

A cette occasion, les journaux Canadiens ont publié, sur les travaux des Oblats au Canada, un article qu'on nous saura gré de reproduire. Ce tableau, tracé par une main impartiale, dira mieux que nous n'aurions osé le faire nous-mêmes les bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur notre famille religieuse.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Permettriez-vous à un ancien citoyen du faubourg Québec de venir esquisser à grands traits l'histoire des cinquante ans de zèle et de sacrifices, que nous nous proposons de célébrer les 7, 8 et 9 décembre prochain? J'ai eu la bonne fortune de pouvoir suivre de près les œuvres immenses des révérends Pères Oblats de Marie Immaculée au Canada, et je ne doute point que vos lecteurs n'en lisent avec intérêt l'analyse rapide que je vous envoie.

Ce fut tout un événement dans le pays que l'arrivée des quatre premiers Oblats à Montréal! Ils étaient les premiers religieux que l'on voyait depuis la conquête; et puis, ils venaient de France, sous le patronage d'un prélat que l'Église de Montréal avait déjà appris à estimer et à aimer! Aussi, Mgr Bourget, qui les avait tout d'abord installés à Saint-Hilaire et à Longueil, songea-t-il bientôt à leur ouvrir, dans sa ville épiscopale, un champ plus vaste et plus adapté au but avoué de leur institut.

Le faubourg Québec n'était pas alors ce que nous sommes tous fiers de le voir aujourd'hui. C'était le refuge préféré des pauvres de Montréal et des campagnes

environnantes; et, comme toujours en pareil cas, c'était aussi le rendez-vous de toutes les misères morales qui ont la pauvreté pour cause. En les appelant à ce poste de dévouement, Mgr Bourget savait que le cœur des Missionnaires saurait s'élever à la hauteur de leur tâche et s'ouvrir, par un zèle aussi discret que constant et actif, le chemin des âmes qui leur étaient confiées. Son espérance fut plus que réalisée, et, avant de mourir, le saint évêque put voir plusieurs églises s'élever autour de Saint-Pierre, des paroisses florissantes se former, et, ce qui est mieux encore, ce quartier de sa ville épiscopale devenir l'un des plus remarquables par la piété et la moralité de ses habitants.

Tout en faisant cette œuvre, les Oblats étaient bien loin d'oublier celle plus importante encore des missions.

Appelés partout, ils allaient de village en village, de ville en ville, semaient partout la vérité évangélique et entraînaient nos populations par leur parole ardente et vive. Quelle église n'a pas entendu la voix de ces apôtres? Dans quelle paroisse leur zèle n'a-t-il pas produit des fruits abondants de vertus chrétiennes? Combien d'âmes sont au ciel qui leur sont redevables du salut!

Mais le zèle est un feu qui ne s'arrête que faute d'aliments. L'aliment ne manquait pas alors au Canada. Il y avait, sur les confins de la forêt, une partie du vaste diocèse de Montréal, toute une région aussi déshéritée des secours religieux que dépourvue des biens de la terre; Bytown en était le centre. Les Oblats y coururent. Depuis l'Orignal jusqu'à Mattawan, le long de la Grande-Rivière et le long de la Gatineau, depuis Ottawa jusqu'à l'embouchure de la rivière Désert, ils bâtirent des chapelles de mission, donnèrent aux rares catholiques les soins qu'ils attendaient et préparèrent l'avènement d'un état de choses plus satisfaisant. Quand le

moment fut venu, l'un d'eux devint le premier évêque d'Ottawa; les autres poussèrent plus loin leur œuvre d'abnégation et laissèrent au clergé séculier les paroisses qu'ils avaient établies. Les Oblats peuvent aujourd'hui, des postes qu'ils occupent sur les deux rives de l'Ottawa, contempler avec un légitime orgueil deux diocèses qui leur doivent en partie leur existence.

Ce fut en poussant ses reconnaissances vers l'Ottawa que la petite armée de missionnaires rencontra deux classes d'hommes pour lesquels ils eurent et ont encore à se dévouer : les hommes de chantier et les sauvages. On les vit, dès lors, s'enfoncer dans la forêt et courir le long des rivières à la recherche des brebis égarées. Albany et Moose Factory sont écrits en lettres d'or sur leur bannière immaculée, et rappellent, avec des victoires, de rudes sacrifices d'hommes et d'argent.

Il m'eût été agréable de suivre nos valeureux missionnaires sur cet immense champ de bataille et de les montrer aux prises avec toutes sortes d'obstacles et de souffrances. Mais, pendant qu'une aile de l'armée s'en allait ainsi à la conquête des âmes abandonnées, une autre plantait sa tente sous les murs de Québec, et bientôt envahissait l'un de ses faubourgs.

C'était le plus délaissé et le plus pauvre, qu'en ont-ils fait ? L'un des meilleurs. Il y a quelques années, nous lisions que de janvier à janvier, non moins de 100000 communions avaient été données dans l'église de Saint-Sauveur. De Québec aussi, comme d'Ottawa, l'armée déborda plus loin; il y avait des sauvages, ils allèrent plus loin et pénétrèrent le long du golfe jusqu'aux terres de chasses des Micmacs, des Montagnais et des Naskapits.

Ma correspondance s'allonge, et cependant je n'ai rien dit encore de ce qui a fait l'œuvre principale des Oblats

en Canada, et de ce qui restera dans l'histoire leur gloire exclusive : les missions de l'extrême nord. Combien de fois nous avons vu, les larmes aux yeux, de ces caravanes d'apôtres arrivés d'Europe compléter leurs cadres au Canada et partir gaiement pour ce qui forme aujourd'hui les immenses diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert, du Mackenzie et de New-Westminster. Allez d'un bout à l'autre du Nord-Ouest, sous la tente du Cris ou du Montagnais, sous la hutte de glace de l'Esquimau, au milieu de la prairie, dans les mines de la Colombie britannique, sur les pics des montagnes Rocheuses, partout vous rencontrerez l'Oblat. Il y a un an, pour la première fois, la province ecclésiastique de Saint-Boniface tenait un concile sous la présidence de son vénérable archevêque : tous les évêques étaient Oblats, et grand nombre des prêtres présents étaient fiers d'être de la même famille. Mais là, comme à Ottawa, aussitôt que la civilisation arrive, ils laissent la place au clergé séculier et s'en vont plus loin défricher une terre plus aride et plus abandonnée.

Montréal peut donc, avec raison, s'enorgueillir d'avoir été choisi comme le centre d'où ont rayonné tous ces dévouements sur notre cher pays. Je serais injuste si je ne mentionnais aussi que c'est de Montréal que partirent les premiers Oblats qui évangélisèrent les États-Unis. Aujourd'hui, leur nombre a tellement augmenté et leurs œuvres ont pris de si grandes proportions, qu'ils forment une province séparée. Ils sont dans la Nouvelle-Angleterre, ils sont dans l'État de New-York, ils sont au Texas; ils évangélisent les Canadiens, les Irlandais, les nègres; ils vont dans les villes, dans les villages, dans les contrées manufacturières et dans les quartiers riches; partout ils sont bien reçus, parce que partout ils sont les hommes de Dieu et les hommes des pauvres. Veuille la

divine Providence bénir de plus en plus leur œuvre de salut et de paix !

J'ai esquissé rapidement une grande et belle page de notre histoire. Je m'en voudrais si, avant de finir, je ne disais aussi que, dans l'éducation du pays, les Oblats ont fait leur marque. Quiconque visite Ottawa et voit l'Université catholique qu'ils y ont bâtie et qu'ils font progresser rapidement, ne peut manquer d'admirer l'énergie avec laquelle ces hommes de Dieu savent se faire tout à tous afin de tout gagner à Jésus-Christ.

Certes, les citoyens du faubourg Québec s'honorent grandement en voulant célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Oblats en Canada. Mais, pourquoi ne le dirais-je pas, puisque je le pense ? le pays entier aurait le droit, peut-être même le devoir, de s'associer à leur fête. Les Oblats ont travaillé partout pour le bien de notre peuple.

UN ANCIEN CITOYEN DU FAUBOURG QUÉBEC.

L'ABBÉ COMBALOT

SES RELATIONS AVEC LES OBLATS, SA DÉVOTION POUR L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Mgr Antoine RICARD, à qui la littérature contemporaine doit un si grand nombre d'ouvrages d'histoire et de piété, vient de publier sur l'abbé Combalot un volume biographique plein du plus vif intérêt, et qui a valu à l'auteur les plus flatteuses félicitations. Nous sommes heureux d'y relever quelques pages qui mettent en un beau relief la dévotion du célèbre missionnaire pour la très sainte Vierge, et ses relations avec la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

« Accueilli comme un frère dans la famille spirituelle de l'abbé Eugène de MAZENOD, M. Combalot voua dès lors à ce grand cœur, « grand comme le monde », dira-t-il un jour, la dernière fois qu'il eut à parler devant son vieil ami devenu évêque de Marseille, un culte reconnaissant et quasi filial.

« A Marseille, il trouvait, au point de vue des doctrines romaines, le terrain admirablement préparé. Le fondateur des missionnaires Oblats avait inscrit, en tête des constitutions de son ordre, que tous ses membres prendraient l'engagement de suivre, en toutes choses, non seulement les doctrines, mais encore les simples opinions en faveur à Rome, toutes les fois qu'ils se trouveraient en présence d'un point controversé en fait de dogme ou de morale. C'est dans leur église que venait d'être dressé le premier autel et inauguré en France le culte du bienheureux Liguori, dont les missionnaires prêchaient et pratiquaient la théologie anti-janséniste (1).

« La correspondance du Père TEMPIER (2), premier compagnon du Père de MAZENOD dans la fondation des Oblats et second vicaire général de Marseille, est remplie d'effusions reconnaissantes à l'endroit de l'hôte des Oblats. Le Père TEMPIER l'avait invité à prêcher l'Octave de Notre-Dame du Bon Secours dans l'église du Calvaire :

« Les gens, écrit-il à la date du 28 novembre à M. de « MAZENOD qui n'avait cessé de l'encourager à surmonter

(1) C'est par l'inspiration du fondateur des Oblats et par la plume du P. JEANCARD, missionnaire de cet Institut, que fut publiée, en janvier 1828, la première Vie française du bienheureux Marie-Alphonse de Liguori.

(2) Le P. GUIBERT, plus tard cardinal archevêque de Paris, partageait les sentiments et l'estime du P. TEMPIER pour M. Combalot, à qui il voua à cette époque une vive amitié.

« les craintes que l'impétuosité naturelle de l'ardent « missionnaire inspirait d'abord au prudent supérieur « intérimaire, les gens se mettaient les uns sur les « autres pour pouvoir assister aux sermons. M. Combalot a des talents très distingués; il est en même temps « plein de piété. Nous avions eu la pensée de lui faire « prêcher une retraite au clergé, mais nous y avons « renoncé faute d'un local convenable. M. Combalot « commence aujourd'hui à Saint-Ferréol la station de « l'Avent; il y prêchera l'Octave de l'Immaculée Conception, qui sera suivie d'une retraite pour les hommes « qui se terminera le jour de Noël. M. Combalot électrise son auditoire et lui inspire les sentiments les « plus généreux de foi et de courage. *Il fait des catholiques.* Je tâche de le modérer, de crainte qu'il ne « réveille l'attention de nos tyrans subalternes. On l'attendait aujourd'hui dans notre église depuis deux « heures de l'après-midi, quoiqu'on sût bien qu'il ne « prêcherait qu'après six heures. »

« L'église des Oblats a donc été le premier théâtre des prédications à Marseille du grand missionnaire, qui revint toujours avec prédilection dans « cette ville intéressante », où il a goûté les plus pures consolations de ses sueurs apostoliques. C'est à Saint-Ferréol, durant la retraite des hommes de l'Avent 1830, que se passa l'une des premières scènes qui firent si souvent revivre, dans la carrière de l'abbé Combalot, le souvenir des traits racontés par les biographes de Massillon et du Père Brydaine. « Comme il prêchait sur l'enfer, raconte « un contemporain, l'auditoire ému et frappé de stupeur se leva tout à coup; une sourde rumeur remplit « l'église, puis il se fit un silence terrible qui fut interrompu enfin par les acclamations et les sanglots. Le « dix-neuvième siècle avait aussi un Massillon. »

« Pour éloigner les vaines satisfactions de l'amour-propre, Massillon se renfermait dans la considération de son infirmité native; Combalot, « plein de piété », recourait à la maternelle sauvegarde de la Reine des apôtres, modèle et gardienne du clergé. Les Oblats de Marie Immaculée, édifiés de sa filiale tendresse pour leur auguste patronne, l'écoutaient, ravis, leur parler en abondance, durant les récréations, de cet intarissable sujet.

« Tous les matins — et il y fut fidèle pendant tous ses longs et nombreux séjours à Marseille, comme plus tard pour Fourvière à Lyon — tous les matins, avant l'aube, il gravissait, de son pied vigoureux, accoutumé aux ascensions des montagnes, la pente alors si raide et abrupte de la colline de la Vierge de la Garde. Quelquefois la porte de l'église était encore fermée. Dans sa foi naïve, n'écoutant que son cœur d'enfant de Marie, il frappait alors de son bâton contre le bois bardé de fer, disant : « Bonne mère, ouvrez-moi ! » Il célébrait ensuite sa messe avec une dévotion qui pénétrait le cœur des rares assistants à cette heure matinale et redescendait, le cœur joyeux, pour reprendre les fatigues de son ministère.

« Du privilège de la Conception Immaculée, il n'avait pas assez d'effusion et de larmes pour en dire les grandeurs. Il s'était rendu à Rome pour assister à la définition solennelle de ce dogme si cher à la piété catholique du dix-neuvième siècle.

« Quand il revint de cette grande fête, il trouva Marseille encore frémissant de l'enthousiasme qui avait marqué le 8 décembre 1854, alors que la statue vénérée de Notre-Dame de la Garde marchait dans les rues de la cité, portée par tout un peuple en larmes au milieu des transports de la joie universelle, tandis que toutes les mai-

sons se pavoisaient et que, le soir, pas une fenêtre de cette grande ville ne restait sans lumière, pas même chez les schismatiques et les protestants. On dit cela à l'abbé Combalot. Il n'en fallait pas davantage pour exciter son zèle. Marseille aura la primeur de ses récits, tout à l'heure, sur-le-champ. Avec l'autorisation empressée du R. P. Fabre, alors supérieur du grand séminaire, toutes les cloches sont mises en branle, le clergé, les fidèles accourent, on se l'est dit de porte en porte, l'église est trop étroite pour contenir cette foule haletante. Celui qui écrit ces lignes s'en souvient comme d'hier, le frisson de l'enthousiasme avait déjà gagné tous les cœurs, dès que le missionnaire de Marie apparut dans la chaire. Nous le revoyons, joyeux et transporté, nous l'entendons encore, qui laisse tomber sur cet immense auditoire son beau texte :

« — *Quod vidimus, quod perspeximus... quod audivimus, annuntiamus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum.*

« Qu'avons-nous vu, qu'avons-nous entendu?... Quel « spectacle a été donné à la terre?... L'œil de l'homme « n'a rien vu de plus beau... L'oreille de l'homme n'a « rien entendu de si doux... Le cœur de l'homme n'a « rien senti qui puisse donner une idée de ce que nous « avons senti... au moment où le Pontife suprême disait « à la terre le secret des grandeurs, des gloires, des im- « menses destinées de la Reine de l'univers. Heureux « s'il m'était donné de reproduire le tableau de cette « scène incomparable!... Heureux si je pouvais racon- « ter, dans sa réalité pleine et complète, un fait qui « a retenti dans tout l'univers... qui dépasse l'étonne- « ment..., qui est à la fois le plus solennel, le plus « considérable, le plus colossal de l'humanité, après « l'Incarnation du Verbe divin... Ce fait aura des consé-

« quences proportionnées à sa grandeur, à son im- « mensité... »

« Ce ne sont que des notes prises au vol, des cris saisis au passage, que nous pouvons ici noter froidement sur ces pages, mais comment retracer l'enthousiaste hommage rendu aux prérogatives du pape-roi, du chef infaillible de l'Église? Puis commença le récit. Ce ne fut pas seulement une chronique vivante et, comme on dirait aujourd'hui, une photographie instantanée : c'était la reproduction saisissante du grand fait. On y était, on assistait à cette procession des évêques de la chrétienté précédant le vicaire de Jésus-Christ, allant baiser ses pieds, ses mains, l'entourant durant le sacrifice... Mais voici venir le doyen du Sacré-Collège. Au nom de l'Église, il demande au Pontife la grâce qu'attendent la terre et le ciel. Alors Pie IX entonne le *Veni, Creator*. Quel moment! Quel chant dans la grande cathédrale du monde!... Il était onze heures du matin. Pie IX, assis sur la chaire de Saint-Pierre, ouvre sa bouche infaillible. Deux fois l'émotion semble l'accabler. Deux fois, il paraît comme écrasé sous le poids de son sublime ministère. Enfin il domine son émotion. Il prononce. Il définit le dogme de l'Immaculée Conception. O moment unique! Le ciel, les anges, l'Église de la terre, la hiérarchie sacrée, les peuples fidèles, l'univers attentif!... Tout à coup, le *Credo* retentit, le *Credo*, où la croyance dogmatisée de la Conception sans tache vient d'être enchâssée. Puis la messe s'achève, et le vicaire du Fils de Marie entonne le *Te Deum*, poursuivi avec des transports de reconnaissance... Jamais coup plus formidable ne fut porté à Satan, à la chair, au rationalisme, à l'enfer.

« L'éloquent orateur peignit ensuite la fête du dehors, A six heures du soir, le dôme de Saint-Pierre, changé en une montagne de flammes, donnait le signal de l'illumi-

nation de la Ville éternelle, des cinq cents églises, des monuments, de toutes les maisons. Le quartier des Juifs s'illuminait splendidement en l'honneur de cette fille de Juda proclamée bienheureuse. Mais le coup de minuit sonne, tout s'éteint, tout rentre dans le silence. Le 8 décembre 1854 vient d'entrer dans l'histoire, où il a inscrit l'une des plus belles pages des triomphes de l'Église de Jésus-Christ, des victoires de la Vierge Immaculée.

« Le Pontife venait de glorifier d'une glorification suprême : 1° la divinité et la grâce de Jésus-Christ ; 2° l'auguste Mère de Jésus-Christ ; 3° la puissance infaillible du vicaire de Jésus-Christ.

« Jamais l'orateur n'était apparu plus saisissant. Cette improvisation de Marseille compte dans ses plus beaux triomphes oratoires, comme dans les plus fervents témoignages de sa dévotion privilégiée. »

NOUVELLES DIVERSES

Départs de missionnaires. Mgr Jolivet, vicaire apostolique de Natal, dont nous avions annoncé la venue en France à la fin du mois de juin, est reparti pour sa lointaine mission le 29 septembre. Il était accompagné des PP. Rousset (Anselme), du diocèse de Mende, et Le Bras (Casimir), du diocèse de Quimper, et du Frère scolastique Weinrich (François), du diocèse de Paderborn.

Partaient en même temps et pour la même destination huit religieuses hospitalières de Saint-Augustin, qui vont fonder un établissement dans le vicariat de Natal.

Le P. Bunoz (Émile), du diocèse d'Annecy, est parti, à la même date, pour le diocèse de New-Westminster (Colombie britannique).

Deux religieuses de la Sainte-Famille, de Bordeaux, se sont embarquées à Marseille, le 18 octobre, à destination de Jaffna.

— Nouveau scolasticat. Le samedi 17 octobre, en la fête de la bienheureuse Marguerite-Marie, les scolastiques réfugiés depuis trois ans en Hollande ont pris possession de la nouvelle demeure que la Providence leur a ménagée à Liège. Voici leur nouvelle adresse : *Maison des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, rue Basse-Wez. Liège* (Belgique).

— Mgr Grouard est arrivé à Paris le 2 novembre. Après quelques jours passés à la maison générale, il s'est rendu au Mans, où l'appelaient les pressantes invi-

tations de ses amis et de ses parents, nous laissant sous le charme d'une conversation des plus intéressantes et d'un parfait esprit de famille.

De ses impressions à travers le Canada et les États-Unis, nous recueillons le récit suivant, que, sur notre demande, il a bien voulu noter lui-même sous ce titre : *Trait de générosité d'un catholique de Lowell.*

« J'avais prêché en faveur de nos Missions dans une église de Lowell tenue par nos Pères. Après le sermon, je fus appelé au parloir. J'y trouvai un jeune homme tenant un petit enfant sur le bras et accompagné de sa femme. « Monseigneur, me dit-il modestement, je dési-« rerais vous offrir quelque chose pour vos Missions et « vous demander en retour une faveur. » Et ce disant, il me donna sa montre ; sa femme, de son côté, me présenta un billet de 5 piastres (26 francs) ; après quoi, le jeune homme ajouta : « A l'époque de mon mariage, je « me suis procuré des habits de noces ; ils sont trop « beaux pour moi. Voudriez-vous les accepter aussi ?» Et, sans attendre ma réponse, la femme me remit un paquet contenant ces habits de fête qui rappelaient de si doux souvenirs. J'étais tout ému d'une telle générosité et ne savais comment exprimer ma reconnaissance ; mais mon émotion devint bien plus grande, quand j'entendis le jeune homme ajouter ces paroles : « Mainte-« nant, Monseigneur, la faveur que je vous demande, « c'est que vous veuillez bien prier le bon Dieu pour « mon enfant, afin qu'il vive sans péché mortel. » Et sa femme de se joindre à lui pour s'assurer le concours de mes prières, afin d'obtenir cette seule grâce pour son fils !

« La générosité de ces bons ouvriers (car j'ai tout lieu de croire qu'ils appartiennent à la classe ouvrière) est sans doute admirable ; mais combien plus admirable

l'amour chrétien de leur enfant, et quelle manifestation merveilleuse du pur et saint amour de Dieu ! Quels fruits délicieux la grâce produit dans des cœurs dociles à ses inspirations ! Sans doute, les anges, ravis, ont dû cueillir ces fruits avec allégresse et les déposer au pied du trône de Dieu, et leur suave parfum a réjoui le sacré cœur de Jésus et embaumé toute la cour céleste. Sans doute aussi, ils se sont promis de veiller avec une sollicitude spéciale sur le jeune enfant que ses parents élèvent dans de si saintes dispositions.

« Pour moi, j'ai promis mes faibles prières ; mais je demande aussi que tous ceux qui liront ce récit s'unissent à moi pour obtenir la réalisation du désir si excellent de ces bons chrétiens. »

— Au moment où nous mettons sous presse, une lettre de Rome nous apprend que Mgr Grouard, arrivé dans la Ville Éternelle depuis peu de jours, a été reçu presque immédiatement en audience par le Souverain Pontife.

— Rome. Nous recevons le palmarès de l'Université grégorienne pour l'année 1890-1891. Du commencement à la fin, c'est un bulletin de victoire pour nos scolastiques de Saint-Pierre-ès-Liens. En voici le résumé :

Un docteur, quatre licenciés, six bacheliers en théologie ; trois docteurs, cinq licenciés et cinq bacheliers en philosophie.

Deux seconds prix *ex æquo* d'écriture sainte ; second prix de théologie dogmatique (cours du matin) ; premier et second prix de théologie dogmatique (cours du soir) ; deux prix *ex æquo* de langue hébraïque ; premier prix *ex æquo* de théologie morale ; prix *ex æquo* d'histoire ecclésiastique ; prix *ex æquo* d'archéologie sacrée ; premier

prix *ex æquo* de droit public ecclésiastique ; premier prix de philosophie, troisième année ; premier prix de philosophie morale ; premier prix de philosophie, seconde année ; prix *ex æquo* de mathématiques supérieures ; premier et second prix de physique ; premier et second prix de chimie ; premier et second prix de philosophie, première année ; prix de langue grecque.

Total : 22 prix, auxquels il faut ajouter 23 accessits, 15 mentions très honorables et 14 mentions honorables.

OBLATIONS

PENDANT LES ANNÉES 1889, 1890 ET 1891
DE DÉCEMBRE A DÉCEMBRE (1).

1451. Barnim Paul-Mary-Joseph (F.C.), 7 décembre 1889, Belmont-House.
1452. Bierschenk François, 8 décembre 1889, Saint-François.
1453. Rousset Anselme-Pierre-Marie, 8 décembre 1889, Saint-François.
1454. Boulenc Cyprien-Marie-Casimir, 8 décembre 1889, Saint-François.
1455. Audic Joseph, 8 décembre 1889, Saint-François.
1456. Louvel Albert-Pierre-Désiré, 8 décembre 1889, Saint-François.
1457. Samson Dominique-François, 8 décembre 1889, Saint-François.
1458. Poulain Jean-Baptiste, 8 décembre 1889, Pussellawa (Ceylan).
1459. Diot Louis-Alfred (F. C.), 8 décembre 1889, Saint-François.
1460. Brochu-Laurent, 24 décembre 1889, Archville.
1461. Schmalz Henri (F. C.), 2 mars 1890, Saint-Ulrich.
1462. Guérin Paul, 10 mars 1890, Jaffna.
1463. Mariano Joseph, 25 mars 1890, Jaffna.
1464. Chrysostomus Jacobus-Joannes, 25 mars 1890, Jaffna.

(1) En cas de variante, la présente liste annule les précédentes.

1465. Pahamunay Joannes, 25 mars 1890, Jaffna.
1466. Hentrich Barthélemy, 8 mai 1890, Saint-Charles.
1467. Foureau Joseph (F. C.), 15 mai 1890, Montmartre.
1468. Jossot Jean-Pierre (F. C.), 24 mai 1890, la Providence (Mackenzie).
1469. Perrault Oscar, 25 mai 1890, Archville.
1470. Allaert Charles, 25 mai 1890, Archville.
1471. Hémon François-Joseph, (F. C.), 28 mai 1890, la Nativité (Mackenzie).
1472. Debray Célestin-Séraphin, 5 juin 1890, Saint-François.
1473. Breynat Gabriel-Joseph-Élie, 5 juin 1890, Saint-François.
1474. Harkins Patrick (F. C.), 2 juillet 1890, New-Westminster.
1475. Leyendecker Léonard-Jean, 16 juillet 1890, Rome.
1476. Falher Jules, 15 août 1890, Saint-Gerlach.
1477. Pascal Félix, 15 août 1890, N.-D. de l'Osier.
1478. Matthews Eugène-Joseph, 15 août 1890, Saint-François.
1479. Marçais Paul-Léon, 15 août 1890, Saint-François.
1480. Thomas François-Marie, 15 août 1890, Saint-François.
1481. Dupé Jean-Marie, 15 août 1890, Saint-François.
1482. Moricet Louis, 15 août 1890, Saint-François.
1483. Folschveiller Auguste-Félix-Pierre, 15 août 1890, Saint-François.
1484. Huss Joseph-Marie, 15 août 1890, Saint-François.
1485. Simonin Gustave, 15 août 1890, Saint-François.
1486. Flynn John, 15 août 1890, Saint-François.
1487. Saby Jacques, 15 août 1890, Saint-François.
1488. Varnat Antoine, 15 août 1890, Rome.
1489. Toussaint Constant-J.-B., 15 août 1890, Rome.

1490. Perdereau François-Louis-Julien, 15 août 1890, Rome.
1491. Robert Joseph-Domina (F. C.), 15 août 1890, N.-D. des Anges.
1492. Bershand Hippolyte-Armand-Gilles, 8 septembre 1890, Saint-Gerlach.
1493. Comiré Walter-Joseph-Maria, 8 septembre 1890, Archville.
1494. Gschwind Laurentius-Maria, 8 septembre 1890, Archville.
1495. Sirois, Alfred-Joseph, 8 septembre 1890, Archville.
1496. Grelaud Eugène-Jean-Baptiste, 21 septembre 1890, Saint-François.
1497. Callan Eugène-Joseph, 21 septembre 1890, Saint-François.
1498. Vernhet Joseph, 15 octobre 1890, N.-D. de l'Osier.
1499. Bunoz Pierre, 26 octobre 1890, Rome.
1500. Perruisset Louis-Claude, 26 octobre 1890, Rome.
1501. Delalle Henri-François, 26 octobre 1890, Rome.
1502. Le Bras Casimir-Auguste-François, 21 novembre 1890, Saint-Gerlach.

Pour les noms qui suivent, les numéros d'Oblation ne seront définitivement donnés qu'à la fin de l'année 1892.

Howe William, 8 décembre 1890, Tewksbury.
Delpech Aimé-Clément, 26 décembre 1890, Jaffna.
Hess Auguste, 2 février 1891, Saint-Gerlach.
Le Terte Alexandre, 2 février 1891, Saint-Gerlach.
Bader François, 2 février 1891, Marseille.
Besombes Marie-Eugène, 17 février 1891, Saint-Gerlach.
Ossola Joseph, 17 février 1891, Saint-François.

Beyck Joseph (F. C.), 17 février 1891, Saint-Charles.
Whelan William-Bernard, 7 mai 1891, Ottawa.
De Giovine Guillaume, 17 mai 1891, Saint-François.
O'Reilly Patrick-Joseph, 17 mai 1891, Saint-François.
George Joseph-Marie, 17 mai 1891, Saint-François.
Le Louet Corentin-Marie-Benoît, 17 mai 1891, Saint-François.
Bélanger Samuel (F. C.), 28 mai 1891, Pietermaritzburg.
Berte Edmond-Albert, 16 juillet 1891, N.-D. de Bon-Secours.
Hess Hermann-Joseph, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
Fries Jacques-Léopold, 16 juillet 1891, Rome.
Voltz Philippe, 16 juillet 1891, Rome.
Watterot Ignace, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
Classen Joseph-François, 16 juillet 1891, Saint-Charles.
Weinrich François, 16 juillet 1891, Rome.
Frigon Jean-Baptiste, 16 juillet 1891, Ottawa.
Levèque Victor-François, 16 juillet 1891, Rome.
Brullard Pierre-Basile, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
Metzinger Jean-Nicolas, 15 août 1891, Saint-François.
Le Floch Olivier, 15 août 1891, Saint-François.
Gary Louis, 15 août 1891, Saint-François.
Salel Benjamin-Jean-Marie, 15 août 1891, Saint-François.
Baille Paul-Louis, 15 août 1891, Saint-François.
Lafarge Joseph, 15 août 1891, Saint-François.
Lemius François, 15 août 1891, Saint-Gerlach.
Beaudry Stanislas-Léon-Marie, 8 septembre 1891, Ottawa.
Hénault Adolphe-Marie, 8 septembre 1891, Ottawa.
Bernèche Arthur-Joseph, 8 septembre 1891, Ottawa.
Valiquette Louis-Wilfrid, 8 septembre 1891, Ottawa.
Lajeunesse Joseph-Alexandre, 8 septembre 1891, Ottawa.
Charlebois Charles-Borromée, 8 septembre 1891, Ottawa.

Picotte Zacharie-Marie-Joseph, 8 septembre 1891, Ottawa.
Salina Auguste-Charles-Marie, 8 septembre 1891, N.-D. de Bon-Secours.
Verret Edmond (F. C.), 8 septembre 1891, Ottawa.
Wernert Hippolyte, 31 octobre 1891, N.-D. d'Arcachon.
Petit Charles-René, 1er novembre 1891, Liège.
Agaccio Firmin, 1er novembre 1891, Liège.
Erbacher Charles-Joseph, 1er novembre 1891, Rome.
Joppolo Joseph, 1er novembre 1891, Rome.
Macdonald Georges-Alexandre, 1er novembre 1891, Liège.
Destro Gaetan, 1er novembre 1891, Rome.
Dorgan Eugène-Louis, 1er novembre 1891, Ottawa.
Bommas Eugène-Frédéric, 1er novembre 1891, Ottawa.
Pelletier David-Henry (F. C.), 1er novembre 1891, Ottawa.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1891.

333. Le P. Brunet Herménégilde, décédé à Saint-Charles-Dunvegun (Mackenzie), le 3 novembre 1890. Il était né à Ponte-Claire (Montréal), le 28 octobre 1863; il avait fait son oblation le 31 août 1886.

334. Le P. Bellon François, décédé à Marseille (Calvaire), le 25 décembre 1890. Il était né à Sausses-de-Mai (Fréjus), le 2 février 1832; il avait fait son oblation le 26 juillet 1853.

335. Le P. Amores y Carbonell Joseph, décédé à Paris (Montmartre), le 5 janvier 1891. Il était né à Barcelone, le 19 mai 1832; il avait fait son oblation le 25 janvier 1875.

336. Le P. Vivier Joseph, décédé à N.-D. de Sion, le 5 janvier 1891. Il était né à Montrigaud (Valence), le 25 octobre 1822; il avait fait son oblation le 1er novembre 1846.

337. Le F. convers Murphy Nicolas, décédé à Belmont-House (Irlande), le 8 janvier 1891. Il était né à Kilkonel (Ferns), en 1818; il avait fait ses vœux perpétuels le 21 mai 1872.

338. Le F. convers Keppler Robert-Émile, décédé à Limoges, le 16 janvier 1891. Il était né à Vimmental (Rottenbourg), le 21 mars 1841; il avait fait ses vœux perpétuels le 7 octobre 1877.

339. Le F. scolastique Duchesneau Joseph-Moïse, décédé à Ottawa, le 22 janvier 1891. Il était né à Saint-Liboire (Saint-Hyacinthe), le 10 janvier 1868; il avait fait son oblation le 8 septembre 1889.

340. Le P. Pandosy Charles-Jean, décédé au lac Okanagan (Colombie britannique), le 6 février 1891. Il était né à Marseille, le 21 novembre 1824; il avait fait son oblation le 15 août 1845.

341. Le P. Roque Théodore, décédé à Madrid, le 23 mars 1891. Il était né à Marseille, le 13 novembre 1826; il avait fait son oblation le 8 décembre 1853,

342. Le P. Mulloy Michel, décédé à Saint-Sauveur (Québec), le 17 avril 1891. Il était né à Cork (Limerick), le 1er novembre 1804; il avait fait son oblation le 13 avril 1845.

343. Le F. scolastique Besnard Joseph-Marie, décédé à N.-D. de Talence, le 16 mai 1891. Il était né à Longuefuye (Laval), le 14 novembre 1866; il avait fait son oblation le 15 août 1889.

344. Le P. Martignat Julien, décédé à N.-D. de Bon-Secours, le 23 juin 1891. Il était né à Crest (Valence), le 6 octobre 1821; il avait fait son oblation le 1er novembre 1861.

345. Le P. Ghilini Étienne, décédé à Mirussuville (Jaffna), le 2 juillet 1891. Il était né à Bastia (Ajaccio), le 1er mars 1838; il avait fait son oblation le 17 février 1861.

346. Le P. Bonnard Joseph, décédé à Aix-en-Provence, le 22 juillet 1891. Il était né à la Roque-d'Antheron (Aix), le 19 décembre 1822; il avait fait son oblation le 16 juillet 1846.

347. Le P. Trotobas Joseph-Auguste, décédé à N.-D. de la Garde (Marseille), le 1er août 1891. Il était né à Crest (Valence), le 29 avril 1834; il avait fait son oblation le 17 février 1861.

348. Le P. Jaffrès Jean-Marie, décédé à Roma (Texas), le 18 août 1891. Il était né à Lampaul-Guimiliau (Quimper), le 13 août 1840; il avait fait son oblation le 15 mai 1864.

349. Le P. Marais François, décédé à Bordeaux, le 13 septembre 1891. Il était né à Vannes, le 22 septembre 1835; il avait fait son oblation le 24 août 1871,

350. Le F. convers Blanc Gaspard, décédé à Ajaccio, le 24 octobre 1891. Il était né aux Orres (Gap), le 20 avril 1813; il avait fait ses vœux perpétuels le 1er novembre 1845.

351. Le P. Colombot Jean-Baptiste, décédé à N.-D. de Pontmain, le 14 novembre 1891. Il était né à Régneville (Saint-Dié), le 30 avril 1825; il avait fait son oblation le 7 juin 1860.

TABLE DES MATIÈRES.

MARS 1891.

Pages.

Missions étrangères. — Province du Canada. — Rapport sur la Maison de Montréal, par le R. P. Drouet..... 5
Vicariat de Saint-Boniface. — Lettre du R. P. Campeau au R. P. Camper, vicaire des missions..... 17
Lettre du R. P. Cahill à un Père du scolasticat d'Archville. 28
Vicariat de Saint-Albert. — Notice sur la Mission de Sainte-Gertrude au Pelican-Narrow, dans le district Cumberland. 34
Vicariat du Mackenzie. — Lettre du R. P. Audemard à un scolastique de Hollande..... 52
Missions de Ceylan. — Vicariat de Jaffna. — Le schisme jacobite dans Mantotte (1887-1890)..... 59
Nécrologie. — La Bonne Mère Marie du Saint-Sacrement (Louise Couteau), directrice générale de la Sainte-Famille. 99
Variétés. — Petites Annales de la Congrégation 117
Nouvelles diverses 120

JUIN 1891.

Missions étrangères. — Mission de Ceylan. — Vicariat de Jaffna. — Lettre du R. P. Radenac au R. P. Soullier, assistant général 121
Lettre du R. P. Roux à son supérieur..... 140
Mission de Kurunegala. — Notice, par le R. P. Jules Collin. 149
Vicariat de la Colombie britannique. — Lettre du R. P. Marchal au T. R. P. Supérieur général..... 153
Vicariat de Natal. — Lettre du R. P. Schoch au T. R. P. Supérieur général 169
Province britannique. — Lettre du R. P. M. Gaughran au R. P. Martinet..... 178
Variétés 185
Nouvelles diverses..... 192
Actes pontificaux. — Sanctissimi Domini Nostri Leonis Divina Providentia Papæ XIII Litteræ Encyclicæ. — De conditione opificum..... 193
Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII. De la condition des ouvriers..... 229

SEPTEMBRE 1891.

Pages.

MAISONS DE FRANCE. — Maison d'Aix. — Lettre du R. P. GARNIER au R. P. AUGIER 281
Maison du Calvaire. — Lettre du R. P. DELPEUCH au T. R. P. Supérieur général 314
Maison de Notre-Dame de l'Osier. — Lettre du R. P. MONNET au T. R. P. Supérieur général 324
Maison d'Angers. — Lettre du R. P. ROUX au T. R. P. Supérieur général 334
Maison d'Autun. — Lettre du R. P. REYNAUD au T. R. P. Supérieur général 369
VARIÉTÉS. — Sacre de Mgr PASCAL 379
Une lettre de Mgr PERRAUD 392
ACTES DU SAINT-SIÈGE. — Décret de la S. C. des évêques et réguliers sur la manifestation de la conscience 394
NOUVELLES DIVERSES 403

DÉCEMBRE 1891.

MAISONS DE FRANCE. — Maison de Lyon 409
MISSIONS ÉTRANGÈRES. — Missions de Ceylan. — Vicariat de Jaffna. — Rapport du R. P. Jules COLLIN, missionnaire à Trincomalie 428
Vicariat de Saint-Albert. — Les Indiens dans les plaines de l'Amérique du Nord, par le R. P. LEGAL, missionnaire 449
Translation des corps des RR. PP. FAFARD et MARCHAND ... 478
Scolasticat de Saint-François 487
VARIÉTÉS. — Jubilé sacerdotal du R. P. Damase DANDURAND .. 516
Un glorieux anniversaire 523
L'abbé COMBALOT, ses relations avec les Oblats et son discours sur l'Immaculée Conception 528
NOUVELLES DIVERSES 535
OBLATIONS 539
NÉCROLOGE 544

Paris. — Typographie A. HENNUYER, rue Darcet, 7.